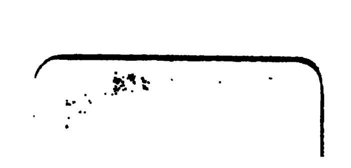




LE

POUVOIR POLITIQUE CHRÉTIEN.

DISCOURS

PRONONCÉS A LA CHAPELLE IMPÉRIALE DES TUILERIES.

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI :

A BESANÇON	chez	Turbergue, libraire.
LYON	—	Girard et Josserand, libraires.
—	—	Périsse frères, libraires.
—	—	Bauchu, libraire.
MONTPELLIER	—	Séguin fils, libraire.
—	—	Malavialle, libraire.
ANGERS	—	Lainé frères, libraires.
—	—	Barassé, libraire.
NANTES	—	Mazeau frères, libraires.
METZ	—	Mlle Constant Loïez, libraire
—	—	Rousseau Pallez, libraire.
LILLE	—	Lefort, libraire.
—	—	Quarré, libraire.
DIJON	—	Hémery, libraire.
ROUEN	—	Fleury, libraire.
ARRAS	—	Théry, libraire.
NANCY	—	Thomas, libraire.
—	—	Vagner, imp.-libraire.
TOULOUSE	—	Léopold Cluzon, libraire.
LE MANS	—	Gallienne, libraire.
CLERMONT-FERRAND	—	Veysset, imp.-libraire.
RENNES	—	Hauvespre, libraire.
—	—	Verdier, libraire.
REIMS	—	Bonnefoy, libraire.
ROME		Merle, libraire.
MILAN	—	Dumolard, libraire.
—		Boniardi-Pogliani, libraire.
TURIN	—	Marietti (Hyacinthe), libraire.
—	—	Marietti (Pierre), libraire.
MADRID	—	Bailly-Baillière, libraire.
—	—	J.-L. Poupart, libraire.
LONDRES	—	Burns et Lambert, libraires, Portman street, Portman square.
GENÈVE	—	Marc Mehling, libraire.
BRUXELLES	—	Goemaëre, imp.-libraire.
—	—	De Wagener, libraire.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR, RUE GARANCIÈRE, 8.

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI :

A Besançon	chez	Turbergue, libraire.
Lyon	—	Girard et Josserand, libraires.
—	—	Périsse frères, libraires.
—	—	Bauchu, libraire.
Montpellier	—	Séguin fils, libraire.
—	—	Malavialle, libraire.
Angers	—	Lainé frères, libraires.
—	—	Barassé, libraire.
Nantes	—	Mazeau frères, libraires.
Metz	—	Mlle Constant Loïez, libraire
—	—	Rousseau Pallez, libraire.
Lille	—	Lefort, libraire.
—	—	Quarré, libraire.
Dijon	—	Hémery, libraire.
Rouen	—	Fleury, libraire.
Arras	—	Théry, libraire.
Nancy	—	Thomas, libraire.
—	—	Vagner, imp.-libraire.
Toulouse	—	Léopold Cluzon, libraire.
Le Mans	—	Gallienne, libraire.
Clermont-Ferrand	—	Veysset, imp.-libraire.
Rennes	—	Hauvespre, libraire.
—	—	Verdier, libraire.
Reims		Bonnefoy, libraire.
Rome	-	Merle, libraire.
Milan	—	Dumolard, libraire.
—		Boniardi-Pogliani, libraire.
Turin	—	Marietti (Hyacinthe), libraire
—	—	Marietti (Pierre), libraire.
Madrid	—	Bailly-Baillière, libraire.
—	·	J.-L. Poupart, libraire.
Londres	·	Burns et Lambert, libraires, Portman street, Portman square.
Genève		Marc Mehling, libraire.
Bruxelles	·	Goemaere, imp.-libraire.
—		De Wagener, libraire.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR, RUE GARANCIÈRE, 8



LE T. R. P. VENTURA DE RAULICA

LE

POUVOIR POLITIQUE

CHRÉTIEN

DISCOURS PRONONCÉS A LA CHAPELLE IMPÉRIALE DES TUILERIES

PENDANT LE CARÊME DE L'ANNÉE 1857

ACCOMPAGNÉS DE NOTES

PAR

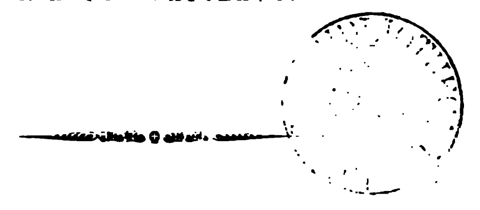
LE T. R. P. VENTURA DE RAULICA

Ancien Général de l'Ordre des Théatins, Consulteur de la Sacrée Congrégation des Rites,
Examinateur des Évêques et du Clergé romain,

ET PRÉCÉDÉS D'UNE INTRODUCTION

PAR

M. LOUIS VEUILLOT.



PARIS

GAUME FRÈRES ET J. DUPREY, ÉDITEURS

RUE CASSETTE, 4.

1858


BODLEIANA
BIBLIOTHECA

INTRODUCTION.

I.

Dans l'histoire sacrée, nous voyons souvent les prophètes intervenir auprès des rois d'Israël pour leur rappeler les devoirs qu'ils oublient : ils les exhortent à observer les lois divines, ils les pressent de prendre pitié du peuple, ils les supplient de se sauver en rendant à Dieu l'hommage qu'ils lui doivent, et en gouvernant dans la justice les sujets que sa Providence leur a confiés.

Ce ministère spontané, périlleux à ceux qui osaient le remplir, et trop souvent stérile quant à son objet actuel, était devenu un usage régulier du palais de nos rois, une sorte d'institution de la monarchie chrétienne. Aux deux principales époques de la pénitence publique, l'Avent et le Carême, la parole de Dieu venait comme de plein droit retentir dans le séjour de la puissance humaine (1). Elle y apportait ses lumières, ses sévé-

(1) On prêchait encore devant le Roi le jeudi saint et le jour de la Pentecôte. Ordinairement les prédicateurs du Roi étaient membres de la chapelle royale, et leur nombre était fixé à huit. Ces places étaient données aux plus habiles théolo-

rités, même ses menaces; lumières purifiantes, sévérités maternelles, menaces d'amie! Elle était libre, non-seulement parce que c'est là son caractère et son droit, mais encore parce qu'on la savait fidèle; et parmi les princes à qui elle s'est fait entendre, les plus vraiment grands ont voulu qu'elle fût plus hardie. On peut dire qu'en France, soit du côté des prédicateurs, soit du côté des rois, rarement les considérations humaines ont prévalu sur le devoir qui ordonnait aux uns de dire la vérité, aux autres de l'entendre. Les contemporains l'attestent, les discours qui nous ont été conservés le prouvent mieux encore. Des esprits malveillants, c'est-à-dire superficiels et de mauvaise foi, alléguant quelques compliments dictés par les convenances, et placés là suivant les conseils de l'art, n'y ont voulu lire que des flatteries dont ils ont essayé de se scandaliser. La vérité est que Louis XIV, au milieu de ses splendeurs où il pou-

giens du royaume. Plus tard, ils furent choisis par le grand Aumônier, parmi les meilleurs prédicateurs de l'époque. On retrouve tous les noms célèbres de la chaire française dans les listes qui en ont été dressées. La chapelle royale est une institution contemporaine de la monarchie. On voit un nombreux clergé autour des rois dès qu'ils sont chrétiens, mais le nom de chapelle ne date que du règne de Pépin. Baronius le fait venir de *cappa,* tente ou couverture, parce qu'il y avait toujours à l'armée, dans le quartier du Roi, une tente destinée à la célébration du service divin. Les frères Pithou veulent qu'il soit dérivé de la chappe de saint Martin que nos Rois faisaient porter par dévotion à la guerre, et que l'on appelait *Sant Martens Cappel.*

vait se croire plus qu'un homme et semblait être plus qu'un roi, a reçu comme homme et comme roi des leçons que les tribuns modernes auraient craint de donner aux fantômes couronnés que nous avons vus trembler devant eux.

La politique, ou plutôt l'esprit de faction, seule politique de nos jours, insulte les rois pour parvenir à les détrôner. La religion leur fait entendre des vérités austères et quelquefois dures pour leur apprendre à se maintenir. Il y a une éloquence de parti qui fait son principal effort d'avilir l'homme, afin d'écraser ensuite plus facilement le pouvoir; l'éloquence chrétienne, respectueuse et fidèle dans ses hardiesses, met l'homme face à face avec son devoir pour le rendre meilleur et plus juste, sachant qu'ainsi elle le rendra plus fort, et que ce seul rempart peut assurer l'autorité. C'est le but même que la religion ordonne aux prédicateurs de se proposer envers tous les fidèles, plus spécialement envers ceux qui exercent une part quelconque de cette chose précieuse et sainte qu'on appelle l'autorité, tout spécialement envers les rois; c'est le but que les prédicateurs des rois se sont efforcés d'atteindre. Ils n'ont pas ouvert la bouche devant les rois sans se rappeler que toute puissance vient de Dieu, et que les rois sont les ministres de Dieu pour le bien; grande différence avec ces tribuns de tout ordre et de tout étage qui regardent la vaine multitude dont ils se font les organes comme l'unique source du pouvoir, et qui, par-

lant au nom de cette multitude, veulent réduire les rois à n'être que les ministres des passions et des aveuglements où ils savent la précipiter.

Ce serait un intéressant travail, s'il devait conduire à des résultats précis, de rechercher quelle a pu être l'influence de cette libre parole de Dieu sur les princes à qui elle a été annoncée. Nul doute, elle est tombée souvent sur la pierre et dans les épines; elle a souvent avorté dans la terre inféconde; mais on ne peut davantage douter qu'elle a pourtant produit des fruits immenses.

Bossuet enseignant à ses auditeurs la manière d'entendre la prédication, par là même nous apprend comment, grâce à Dieu, elle est souvent entendue : « Il ne faut pas, dit-il, se recueillir aux « lieux où l'on goûte les belles pensées, mais au « lieu où se produisent les bons désirs : ce n'est « pas même assez de se retirer au lieu où se « forment les jugements, il faut aller à celui où « se prennent les résolutions. Enfin, s'il y a quel- « que endroit encore plus profond et plus retiré « où se tienne le conseil du cœur, où se déter- « minent tous ses desseins, où se donne le branle « à ses mouvements, c'est là qu'il faut se rendre « attentif pour écouter Jésus-Christ. Si vous lui « prêtez cette attention, c'est-à-dire si vous pen- « sez à vous-mêmes au milieu du son qui vient « à l'oreille et des pensées qui naissent dans l'es- « prit, vous verrez partir quelquefois comme un « trait de flamme qui viendra tout à coup vous

« percer le cœur et ira droit aux principes de « vos maladies. Dieu fait dire quelquefois aux « prédicateurs je ne sais quoi de tranchant, qui, « à travers nos voies tortueuses et nos passions « compliquées, va trouver ce péché que nous dé- « robons et qui dort dans le fond du cœur. C'est « alors, c'est alors qu'il faut écouter attentive- « ment Jésus-Christ qui contrarie nos pensées, « qui nous trouble dans nos plaisirs, qui va mettre « la main sur nos blessures. Si le coup ne va pas « encore assez loin, prenons nous-mêmes le glaive « et enfonçons-le plus avant. Que plût à Dieu que « nous portassions le coup si avant, que la bles- « sure allât jusqu'au vif, que le sang coulât par « les yeux, je veux dire les larmes que saint Au- « gustin appelle le sang de l'âme. Mais encore « n'est-ce pas assez; il faut que de la componction « du cœur naissent les bons désirs, en sorte que les « bons désirs se tournent en résolutions détermi- « nées, que les saintes résolutions se consomment « par les bonnes œuvres, et que nous écoutions « Jésus - Christ par une fidèle obéissance à sa « parole. »

Ce merveilleux travail de la grâce se fait dans le cœur des rois comme dans celui des autres hommes, et peut-être même plus fréquemment et avec plus d'efficace. Parce qu'ils sont dans une position plus périlleuse, et que leurs bons comme leurs mauvais exemples ont des conséquences plus étendues, il est digne de la miséricorde divine de

leur accorder aussi plus de secours pour s'abstenir du mal et pour accomplir le bien.

Le P. Ventura observe que la classe des rois est une de celles qui ont donné le plus de saints. Louis XIV ne fut pas un saint; de grands et terribles reproches atteignent sa mémoire : cependant, tout compté, il était chrétien et du nombre de ces grands rois qui, pour employer encore une parole de Bossuet, « comprennent le sérieux de la religion. » Entouré de flatteries et de séductions, il eut le bon sens de ne point fermer les lèvres sacerdotales, et le bonheur de ne point mépriser ce glaive de lumière auquel il offrait courageusement son cœur hautain. Quelques années après la mort de cet homme que l'Europe entière appelait « le Roi, » un religieux qui avait prêché neuf Carêmes ou Avents à la cour, et qui se rendait le témoignage de n'y avoir « jamais flatté le vice ni dissimulé la sévérité des devoirs de la vertu, » avouait « que son courage était bien soutenu par la présence du grand roi qui le faisait parler. » Son attention, dit-il, tenait en respect toute sa cour. Il l'avait eue dès le temps de sa jeunesse le moins sérieux, et elle ne parut point se relâcher par l'infirmité de l'âge. Il y paraissait attaché d'esprit comme aux affaires importantes. Il en causait avec ses familiers, et ne leur dissimulait point les impressions qu'il en avait gardées. Disposé à reconnaître le mérite de l'orateur, il se rendait indulgent pour ses défauts. On lui trouvait à l'église

plus que partout ailleurs l'air de majesté qui lui était naturel; il s'en faisait une maxime de conscience qui résistait aux émotions. Il le fit voir lorsqu'il reçut la nouvelle de la prise de Philisbourg. C'était le jour de la Toussaint, et il assistait au sermon. On lui porta les lettres, mais il ne voulut les ouvrir qu'après en avoir demandé le loisir au prédicateur.—*Mon père*, lui dit-il, *je vous demande pardon; permettez-moi de lire la lettre de mon fils*. Après quoi il se prosterna pour remercier Dieu, et le prédicateur reprit son discours.

« Ce qui rendait son respect encore plus édifiant, » poursuit le témoin que nous citons, « c'était la « pleine liberté qu'il laissait aux prédicateurs de « remplir leur ministère et d'éclater contre les dés- « ordres publics. On pouvait en sa présence atta- « quer les passions des grands sans en craindre « aucun reproche. Il y reconnaissait les siennes et « s'en humiliait devant Dieu. Le zèle d'un prédica- « teur l'ayant porté à traiter une matière que la « considération de la jeunesse du Roi et d'une cour « alors dans les plaisirs aurait dû lui faire éviter « s'il eût suivi les règles de la prudence ordinaire, « on en fut alarmé jusqu'à faire craindre à l'orateur « l'indignation du monarque. Le Roi ne l'ignora « pas; mais le prédicateur s'étant présenté devant « lui, sa religion le prévint : bien loin de lui mar- « quer le moindre ressentiment, il le remercia du « soin qu'il prenait de son salut, lui recommanda « d'avoir toujours le même zèle à prêcher la vé-

« rité, et de l'aider par ses prières à obtenir bientôt « de Dieu la victoire de ses passions. »

Ce ne fut pas seulement dans sa jeunesse que la sainte audace de la parole chrétienne vint heurter publiquement les passions du Roi et réveiller en lui ces bons désirs qui triomphèrent enfin. Le sermon de Bourdaloue sur l'*Impureté*, ce terrible sermon où l'homme livré aux sens est comparé à la brute, fut prêché devant Louis XIV lorsque madame de Montespan régnait encore. C'est en présence de cette favorite, en présence aussi de la reine dédaignée, que l'orateur sacré tonna contre « la femme perdue d'honneur qui se fait gloire de son opprobre, » et contre le mari infidèle « qui traite avec dureté et avec rigueur ce qui devrait être l'objet de sa tendresse, et adore opiniâtrément ce qui est la cause visible de tous ses malheurs. » Et, ajoutait-il, combien l'Impureté enfante-t-elle d'autres désordres que je passe et *que je ne puis marquer!* Et il disait à ses auditeurs, comme épouvanté lui-même des reproches qu'il était contraint de leur adresser : « Dieu, témoin de mes intentions, sait avec quel respect pour vos personnes « et avec quel zèle pour votre salut je parle aujourd'hui : Dieu a ses vues, et *il faut espérer que « sa parole ne sera pas toujours sans effet.* »

Bourdaloue avait raison d'espérer. Elle triompha, cette parole sainte, si vaillamment portée par cette suite de prêtres qui, doublement animés du sentiment de leur devoir, ambassadeurs de Dieu

auprès du pécheur et fidèles sujets du monarque, se montrèrent tout ensemble si grands orateurs et si bons citoyens. La parole de Dieu reçue avec docilité dans le cœur du puissant s'y rendit peu à peu plus forte que les emportements de la passion, les subtilités de la flatterie et les désespérantes suggestions de l'orgueil. Dans le temps même qu'elle semblait retentir en vain et que Bossuet obtenait moins de crédit que Molière, — *Un Molière*, disait Bossuet, — elle ne laissait pas d'avoir encore son effet salutaire. Ne pouvant tirer le roi du libertinage des sens, elle l'empêchait au moins de tomber dans le libertinage de l'esprit; il ne s'abandonnait pas au mal avec une lâche et stupide indifférence, mais en gémissant; il ne disait pas que le mal est le bien. On voyait encore « une manière « de retenue dans le penchant qu'il suivait, et « même dans ses paroles. » Il se refusait à son devoir, il ne l'avait pas oublié; il savait qu'il devait quelque chose à Dieu et à son peuple, et qu'il ne pouvait sagement et dignement gouverner son peuple qu'en obéissant à Dieu.

C'était la parole de Dieu, dit encore l'auteur que nous avons cité, qui nourrissait en lui ces sentiments. « Il avait eu peu d'autres se- « cours pour la vertu que celui d'une éducation « pieuse et des exemples d'une mère dont il révéra « la mémoire jusqu'à la fin de ses jours. Comme « les mouvements d'une minorité orageuse, sui- « vis d'assez près du soin des affaires de l'État,

« ne lui avaient pas laissé le temps de cultiver « d'autre science que celle du gouvernement, il « avait peu de lecture. On peut dire que les leçons « de religion et de vertu qu'il recevait dans les « sermons furent ce qui servit le plus à perfectionner les sentiments d'honneur et de probité qui « lui étaient naturels. Ce fut là qu'il puisa, comme « dans la source extérieure de la grâce, cette « fermeté chrétienne et cette magnanimité dont il « eut un si pressant besoin dans les épreuves de « sa vieillesse, et qui rendirent les derniers jours « et les derniers moments de sa vie si dignes d'admiration (1). »

Cet aperçu si net des grands côtés du caractère de Louis XIV, et cette influence attribuée au soin avec lequel il écoutait la parole de Dieu, ne seront contestés par aucun esprit juste; et l'utilité non-seulement chrétienne et morale, mais politique, des prédications à la cour, n'a pas besoin d'être plus longuement démontrée.

II.

Napoléon III rétablit le culte à la cour aussitôt qu'il eut rétabli l'Empire. Déjà comme président de la République, il faisait tous les dimanches célébrer le saint sacrifice dans le palais de l'Élysée, et sans ostentation comme sans respect humain,

(1) Le P. De la Rue, jésuite, préface de ses *Sermons* (1719).

il accomplissait, partout où il se trouvait, l'obligation du jour dominical. Le Gouvernement qui avait précédé s'était soutenu dix-huit ans sans croire qu'il eût besoin de prier, sans paraître comprendre qu'il eût seulement à cet égard des convenances à observer. « Nous sommes un gouvernement qui ne se confesse pas, » disait avec superbe l'un des conseillers importants de ce pouvoir philosophe. C'était très-vrai ; mais les gouvernements qui ne se confessent pas pèchent comme les autres, sinon plus que les autres ; ils ne se convertissent pas, et ils n'obtiennent pas la rémission de leurs péchés. Ce gouvernement qui ne se confessait point mourut plus mal encore qu'il n'avait vécu, et n'obtint point les honneurs de la sépulture.

Nous osons dire que l'immense majorité des Français sut gré à Louis-Napoléon de suivre d'autres maximes. L'esprit du christianisme est trop affaibli au temps où nous vivons, ses vérités ont été trop diminuées, pour que l'intelligence publique demande au prince d'être vraiment chrétien ; mais ce que l'intelligence publique ne sait pas demander, l'instinct public le désire et il s'est réjoui d'être deviné. Les beaux esprits et les politiques ignorent ce que se dit au fond de l'âme un peuple qui voit son souverain au pied des autels. Que peuvent implorer là ceux qui ont atteint le faîte des grandeurs humaines, sinon la grâce de bien remplir leur mission ? Le peuple sent que la conscience est toujours où Dieu l'a mise, et la

religion du souverain lui est une garantie de force et de justice que tout l'attirail politique ne lui donne pas. Pour notre part, ces marques de respect envers Dieu, soutenues et confirmées par des paroles où se manifestait une intelligence chrétienne, nous semblaient les signes authentiques d'une haute destinée. « La Providence, disions-nous, a voulu apprendre à Louis-Napoléon ce que tant de souverains de toute origine, durant un demi-siècle, n'ont pas voulu ou n'ont pas osé savoir; elle lui a révélé que sous cette croûte de parlementarisme, de constitutionnalisme et d'incrédulité où depuis soixante ans le pouvoir a misérablement essayé de se dresser une tente, il y a ce sol ferme, profondément monarchique et chrétien, dans lequel il annonce (puisse-t-il ne l'oublier jamais!) qu'il veut creuser et bâtir (1). »

Sous la Restauration, les prédications du Carême à la cour étaient, comme tant d'autres choses respectables, tournées en dérision par les journalistes et par les chansonniers. Il paraissait souverainement ridicule et *illibéral* que le prince se fît publiquement instruire de ses devoirs de chrétien. Ni la discipline actuelle, ni peut-être, grâce à Dieu, l'esprit meilleur du temps, n'ont permis que les ministres de la parole divine fussent soumis à ces indignités. Mais comme les organes de la publicité ne s'occupent volontiers que de ce

(1) *Univers*, 15 octobre 1852.

qu'ils peuvent critiquer, surtout lorsqu'il s'agit des choses qui intéressent la religion, et qu'il n'y avait pas ici place pour la critique, ces prédications furent en général passées sous silence. A peine la présence de l'illustre Ravignan, d'un jésuite dans la chaire des Tuileries, parut-elle éveiller l'attention. C'était là pourtant un grand fait. Dix ans auparavant, sous un régime qui se targuait d'être le régime même de la liberté, la presse, les pamphlets, la tribune, les chaires du haut enseignement, et ce qui est pire, le Pouvoir, s'étaient coalisés avec une violence inouïe pour contester aux jésuites le droit de se montrer, et même le droit de vivre sur le sol français. Il y eut une sorte d'accord pour dissimuler cette réponse que la Providence, par la voix de l'Empereur, faisait si vite à tant d'efforts méchants et qui s'étaient crus victorieux, mais qui n'avaient renversé que le pouvoir assez mal inspiré pour s'y associer.

Mais la résolution formée de garder le silence ne put tenir lorsque l'on sut que le Carême de la cour serait prêché par le Père Ventura (1). Ce nom, signalé dès longtemps à toute l'Europe par un si

(1) Ce n'est pas la première fois que l'illustre compagnie des clercs réguliers théatins, à laquelle, comme on sait, appartient le R. P. Ventura, qui en a été le général, était représentée dans la chaire des Tuileries. Une liste des prédicateurs de la cour pendant la première moitié du XVIIIe siècle contient les noms de cinq religieux de cette corporation, alors établie à Paris, dans la maison que le cardinal Mazarin lui avait donnée en 1644.

grand nombre de beaux écrits sur la philosophie et sur la religion, et par une si éclatante renommée d'éloquence, ne l'était pas moins par une renommée de courageuse franchise. Il disait assez que la chaire des Tuileries ne s'ouvrait pas, comme on l'aurait voulu croire, pour une vaine pompe, et que la parole de Dieu avait congé de s'y déployer dans toute sa liberté. On attendait plus encore. Par l'élévation de son esprit, par l'étendue de ses connaissances et par les habitudes de sa pensée, le R. P. Ventura est du nombre de ces orateurs sacrés dont le langage, aux époques pareilles à celles où nous sommes, sans perdre le caractère religieux, revêt cependant et nécessairement le caractère politique. Il semblait que celui qui avait été choisi par Pie IX pour prononcer l'oraison funèbre d'O'Connell, et qui depuis, contemplant de près le spectacle des révolutions, s'était vu condamné à l'étudier dans des circonstances si douloureuses, ne pouvait parler devant l'Empereur sans que les vérités qui intéressent le salut de la société tout entière vinssent, comme malgré lui, se mêler à celles qu'il annoncerait pour le salut particulier de ses auditeurs.

Cette prévision ne fut pas trompée. L'orateur n'attendit point que son génie vînt en quelque sorte le surprendre et l'emporter de vive force dans les régions supérieures où il s'entretient habituellement. Il se plaça tout de suite au sommet de la mission qui lui était assignée, et se résolut,

puisqu'il avait à parler devant le Pouvoir, d'instruire non pas l'homme, mais le Pouvoir.

Le *Pouvoir chrétien*, son origine, sa dignité, ses devoirs, ce que Dieu veut de lui, ce qu'il doit faire pour répondre aux besoins du peuple qu'il régit et pour la prospérité et l'accroissement de la famille chrétienne, ses immenses obligations de tous les temps et celles qu'il doit plus particulièrement se proposer au temps et dans les circonstances où nous vivons, telle est la vaste carrière que l'éminent orateur s'est tracée et qu'il a remplie.

Il faut dire comme Bourdaloue : *Dieu a ses vues*. Sûr de son zèle et de sa doctrine, et comptant avec raison sur la bienveillance de ses augustes auditeurs, le R. P. Ventura n'avait que trop sujet de douter de ses forces. Averti fort tard et lorsqu'il s'occupait de son ouvrage sur la *Tradition*, il ne put commencer à préparer ses discours qu'au mois de décembre; mais à peine y était-il appliqué, qu'une grave maladie le mit en danger de mort. Il passa ainsi deux mois dans l'impossibilité absolue de lire et d'écrire. L'on était déjà au milieu de février que presque rien encore ne se trouvait prêt. Enfin, à force de volonté, il parvint à dicter quelques notes qu'il se faisait relire, ne pouvant les lire lui-même. Ce fut sur ces lambeaux qu'il ordonna ses discours, dans un état de faiblesse tel qu'il n'en prononça pas un seul sans croire que ce serait le dernier, et qu'il dut le plus souvent prêcher assis.

Le retentissement n'en fut pas moins immense. On s'étonna de ces vérités religieuses qui devenaient d'une façon si nette et si hardie des doctrines de gouvernement, et dont la démonstration était prise dans les événements contemporains. L'Écriture sainte et ses interprètes ne nous ont pas laissés sans lumières sur les troubles où nous jettent les nouveautés politiques de notre époque, nouveautés qui ne sont d'ailleurs que des ignorances; mais ces lumières soudaines, imprévues, inaccoutumées surtout au lieu où elles venaient éclater, surprenaient fort les esprits. Il faut dire que tout autre orateur eût été moins à l'aise pour les produire. Un Français, même avec l'autorité de la science, de l'âge et du talent, n'aurait pas eu, du moins quant à l'apparence, l'impartialité que le P. Ventura tirait de cette qualité d'étranger sans cesse rappelée par l'agréable étrangeté de l'accent italien; son désintéressement entre toutes les opinions n'eût pas éclaté avec la même évidence. Ajoutons, en rappelant les expressions du P. De la Rue, que « le courage de l'orateur était bien soutenu par l'attitude du grand roi qui le faisait parler. » Sa parole sincère ne rencontrait que l'expression d'un sincère désir de l'entendre, et ni pendant ni après la station aucune observation ne vint affliger son zèle. On a donc eu raison de dire que cette prédication honorait également et celui qui avait su la faire et celui qui savait l'écouter. Il en devait être ainsi; il en a toujours été ainsi

quand le prêtre et le souverain se sont entretenus dans cette concorde qui se propose le bien des enfants de Dieu. Saint Ambroise disait à Théodose : « Vous ne devez vous croire blessé que du silence du prêtre; sa liberté au contraire doit vous plaire. Lorsqu'il s'agit de la cause de Dieu, qui vous en parlerait si le prêtre ne vous en parlait pas, et qui oserait vous dire la vérité si le prêtre n'osait vous la dire? »

Qui pouvait d'ailleurs s'y méprendre et trouver à cette voix libre un accent ennemi? Dès les premiers mots de son premier discours, l'orateur se pose en ami sincère du pouvoir qui l'a chargé de lui rappeler ses obligations. Il relève sa dignité, il constate et il honore sa puissance qui vient de Dieu originairement, de la société directement, et qu'il reconnaît ainsi doublement sacrée. Il professe pour elle le respect le plus profond et le plus tendre, non-seulement parce que c'est le conseil de sa raison et le penchant de son cœur, mais parce que c'est aussi la loi de Dieu, et que tel serait encore le devoir du chrétien si l'homme n'y était pas naturellement incliné. Ah! l'esprit qui a considéré les choses de ce monde au point de vue des choses éternelles sait quel est le fardeau des pouvoirs humains, et ne peut paraître devant eux ni en adversaire ni en jaloux! Il les honore, il les aime, il est pressé de leur offrir un conseil secourable. C'est le sentiment dont notre prédicateur est visiblement animé. Dans cette condition de res-

pect, de loyale affection et de devoir, appuyé sur les principes immuables de la foi, éclairé par les plus hautes lumières de la science, conduit par l'histoire, plein des frappantes leçons du temps, désintéressé enfin, il dit, non comme de lui-même, mais de la part de Dieu, quelles sont les obligations de ce pouvoir dont l'action est si vaste dans le monde; il fait entendre au dépositaire du pouvoir que ces obligations remplies lui assurent ici-bas la durée et la gloire, et que le monarque sera grand par les œuvres qui sanctifieront le chrétien.

« Sire, disait Bossuet prêchant devant Louis XIV « jeune encore, il se remue pour Votre Majesté quel- « que chose d'illustre et de grand, et qui passe la « destinée des rois vos prédécesseurs. Soyez fidèle « à Dieu, et ne mettez point d'obstacle par vos pé- « chés aux choses qui se couvent : portez la gloire « de votre nom et celle du nom français à une « telle hauteur qu'il n'y ait plus rien à vous sou- « haiter que la vie éternelle. »

Les paroles de Bossuet pourraient servir d'épigraphe aux discours du P. Ventura, et nous semblent caractériser cette prédication à la fois religieuse et politique. Le sujet ne peut parler avec plus de respect à son prince, l'ami avec plus de tendresse à son ami; l'homme ne peut rien souhaiter de plus grand à l'homme, le prêtre n'a rien de plus solennel à dire au chrétien; et que demandera de plus le citoyen pour la patrie? Nous n'oublions pas que le P. Ventura est étranger, et les cœurs tels que

le sien ne perdent rien de l'amour qu'ils doivent à la terre natale. Mais le prêtre catholique se sent au milieu de ses concitoyens, partout où ceux qui l'entourent s'inclinent devant Notre Seigneur Jésus-Christ, et nul plus que le P. Ventura n'a ce patriotisme de la croix à qui la France est particulièrement chère. On reconnaît dans son langage une attente et un désir ardents de la gloire de cette nation, la fille aînée de l'Église, le bras par lequel ont été faites tant d'œuvres de Dieu. Puissent la voie qu'il lui montre et les destins qu'il lui souhaite enflammer son noble courage!

Cette gloire et cette grâce lui seraient promptement accordées si elle savait revenir aux principes qui préservent les peuples de l'anarchie. Le P. Ventura les a exposés avec une solidité de doctrine et une clarté de raisonnement bien propres à réunir les esprits élevés. Il les conduit par une logique puissante sur ce terrain de la vérité où toute raison droite est obligée de se rendre. Dans ce sens, encore qu'il ait parlé politique et que la politique ordinairement divise, il pourra dire qu'il a prononcé la parole de réconciliation que Dieu met sur les lèvres des apôtres : *Posuit in nobis verbum reconciliationis.*

C'est que, suivant la remarque d'un célèbre impie de notre temps qui s'en étonne avec l'ignorance ordinaire à l'impiété, au fond de toute question politique se trouve une question religieuse. La question religieuse étant dégagée ou

résolue, par là même le problème politique est éclairci, et le doute ou l'erreur, cessant d'être un défaut de lumière, ne sont plus possibles qu'à la mauvaise foi. La bonne politique est nécessairement orthodoxe, comme la bonne morale.

Voilà pourquoi encore, ainsi que le disait l'éloquent et pieux Valdegamas, se souvenant de tant de grands hommes d'Église qui, surtout dans son noble pays, ont été de grands hommes d'État, les théologiens, les solitaires versés dans la connaissance de la loi de Dieu, sont les meilleurs conseillers et souvent même les meilleurs ministres que puissent choisir les princes. D'une part ils connaissent le cœur humain par la longue étude qu'ils en ont faite sur eux-mêmes aux franches et inexorables clartés de la loi de Dieu; de l'autre, pesant les choses humaines aux balances du sanctuaire, ils respectent le droit et ne biaisent pas sur le devoir. Leur esprit, détourné des ambitions vulgaires, se porte volontiers à la grandeur, en même temps que leur conscience leur fait une obligation de s'attacher à la justice. Par là les conseils qu'ils inspirent, fermes et généreux, sortent les États de ces routines où la médiocrité cherche un lâche repos et ne rencontre que des périls obscurs, mais certains. « Rois, gouvernez hardiment, » disait un théologien, Bossuet. Mais pour gouverner hardiment, il faut être sûr des principes par lesquels on gouverne, et cette assurance ne se prend que dans la connaissance

expérimentale de la vérité. Alors la marche est décidée, alors la main est forte, alors les dissentiments politiques s'apaisent comme d'eux-mêmes au sein d'une nation qui, se sentant un maître digne d'elle, ajoute l'adhésion de ses meilleurs instincts aux faveurs dont Dieu le bénit. Dieu aime le pouvoir, parce que le pouvoir est premièrement son ouvrage et que toute puissance vient de lui; le peuple, quelque gâté et perverti qu'il soit, aime le pouvoir, parce que le pouvoir est la première condition de sa prospérité et même de sa vie. Mais Dieu ne soutient longtemps que ce qui est juste, et le peuple ne sait beaucoup et longtemps aimer que ce qui est grand; et la justice et la grandeur ne sont qu'une même chose avec le zèle de la vérité.

On va lire les neuf sermons qui composent ce volume. Nous ne croyons pas qu'il y en ait un seul, même de ceux qui roulent plus spécialement sur la morale, où un esprit vraiment politique ne trouve des vues de gouvernement aussi justes qu'elles paraîtront hardies et nouvelles; mais ces hardiesses ne sont que des pratiques confirmées par une vieille expérience, et ces nouveautés ne sont que les plus anciennes lumières données par la sagesse divine aux dépositaires temporels de l'autorité. N'a-t-il pas dû en effet multiplier les leçons pour les rois, Celui qui a dit : *Per me reges regnant?*

En réunissant ses sermons pour les donner au

public, aussitôt que sa santé encore chancelante lui a permis ce travail, le R. P. Ventura s'est proposé de laisser à la France un traité à peu près complet sur le *Pouvoir public chrétien* (1). Dans ce but, il a développé les points les plus graves par des témoignages tirés des auteurs sacrés et profanes, et il ajoute, peut-être avec profusion, des notes tirées la plupart d'écrits contemporains. Son livre est ainsi devenu une sorte de tableau de toutes les idées du temps, sur lesquelles sa propre parole jette un jour dont elles ne sont pas habituellement environnées. Mais ces accroissements n'ont été faits que dans la partie doctrinale des discours. Quant à la partie morale et d'application, rien n'a été changé à ce que l'auteur a dit en chaire, et tout ce qu'il a dit s'y trouve : il n'a pas retranché un mot. Il ne peut mieux prouver qu'il n'a point mérité certains éloges donnés à ses *hardiesses* par des gens qui sans doute ne l'ont point entendu. L'orateur sacré sait encore, quand son devoir le presse davantage, concilier, ainsi que le Père De la Rue se félicitait de l'avoir fait, « le respect dû à la dignité des personnes et la liberté essentielle de la parole de Dieu. » Le Père Ventura ne pouvait, qu'on nous permette le mot, s'amuser à placer dans ses sermons des traits de satire, des allusions

(1) L'auteur doit publier prochainement un essai sur le *Pouvoir public*, dans lequel il achèvera la tâche qu'il s'est proposée en exposant plus particulièrement la doctrine catholique sur l'origine du pouvoir et les garanties de sa stabilité.

à qui que ce soit. En insistant avec force, suivant son droit et suivant son devoir, sur certains points de la morale chrétienne, il a eu en vue non pas des désordres existants, mais des désordres possibles, et il est même resté en deçà de la vigueur avec laquelle Bossuet, Bourdaloue, Massillon et tant d'autres ont repris les fautes des grands.

Nous n'avons rien à dire du mérite littéraire de cet ouvrage. L'illustre orateur a pris de ce côté peu de souci, se proposant d'éclairer plutôt que de plaire. Néanmoins nous croyons qu'outre la solidité à laquelle il a visé, et l'animation et l'imprévu, charme particulier de sa parole, que les froideurs de la lecture ne font pas disparaître parce qu'il réside aussi dans le mouvement de sa pensée, on trouvera encore dans son livre un talent d'écrivain très-élevé et singulièrement heureux. Il a d'une façon éminente la lucidité et la justesse de l'expression, qualité jadis éminemment française, maintenant de plus en plus rare. Il presse, il démontre, il est vif et pénétrant, et l'on s'étonnera qu'un étranger possède si bien les finesses et jusqu'aux élégances d'une langue qu'il a tardivement parlée.

Louis VEUILLOT.

LE

POUVOIR POLITIQUE CHRÉTIEN.

DISCOURS

PRONONCÉS A LA CHAPELLE IMPÉRIALE DES TUILERIES.

PREMIER DISCOURS.

SUR LES RAPPORTS ENTRE DIEU ET LES POUVOIRS HUMAINS, ET ENTRE CES POUVOIRS ET DIEU.

Dominum Deum tuum adorabis et illi soli servies.
Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que lui seul.
(*Évangile du 1er dimanche de Carême*).

SIRE,

1. LE Seigneur est notre maître et notre Dieu parce qu'il est la cause première de notre existence et l'artisan suprême de notre être. Adorer Dieu n'est que reconnaître sa suprématie infinie, son pouvoir absolu sur toutes les créatures. Le servir n'est que réaliser ses desseins et accomplir ses volontés.

Tout cela, ayant été dit pour tout homme privé, convient d'une manière toute spéciale à l'homme-Pouvoir. Car, indépendamment des rapports, existant entre Dieu et l'homme en général, il existe des rapports tout particuliers entre Dieu et l'homme-Pouvoir; aussi, indépendamment de l'obligation générale qu'a l'homme-Pouvoir d'adorer et de servir Dieu, il a,

en outre, comme homme-Pouvoir, une obligation toute particulière d'accomplir ce double commandement.

Appelé à l'honneur d'annoncer la parole du Grand Monarque du Ciel, dans ce sanctuaire, que rehausse par sa présence la plus grande majesté de la terre; appelé à parler ici à des chrétiens qui sont Pouvoir eux-mêmes, ou qui de près ou de loin tiennent au pouvoir; je dois m'occuper moins de l'homme chrétien que du Chrétien-Pouvoir. C'est-à-dire, qu'à l'exemple des grands orateurs qui m'ont précédé dans cette mission, aussi délicate qu'importante, je dois rappeler à ce Chrétien-Pouvoir la noblesse de son origine, la gravité de ses fonctions, la grandeur de ses devoirs. C'est ce que, Dieu aidant, je me propose d'accomplir dans le cours de cette station.

Je vais donc appliquer au Chrétien-Pouvoir ces imposantes paroles du Sauveur du monde : « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et ne serviras que lui seul; » et j'expliquerai 1° la manière toute particulière dont Dieu est le Dieu et le maître de tout Pouvoir humain; *Dominum Deum tuum*, 2° la manière toute particulière dont tout pouvoir humain doit l'adorer; *Adorabis;* 3° enfin la manière toute particulière dont il doit le servir; *Et illi soli servies.* C'est le sujet et l'économie de ce discours.

Je n'ignore pas ce qu'il me manque à moi, étranger, et obligé de parler une langue qui n'est pas la mienne, pour plaire à des oreilles françaises. Mais je n'en suis nullement préoccupé. J'ai l'avantage de me trouver ici en présence d'hommes sérieux, prêts à faire grâce à l'absence des formes du langage, en faveur de l'importance des doctrines; d'hommes assez raisonnables

pour ne pas attendre de moi de la flatterie, mais de l'édification; d'hommes enfin qui, aimant, j'en suis sûr, la vérité, sont dignes de l'entendre dans sa majestueuse simplicité.

Je ne suis pas homme de parti. Je ne serai donc ici que prêtre; mais prêtre ami, prêtre dévoué à tout ce qui tient à la France, à cette grande nation, fille aînée de l'Église : à ces conditions, je le répète encore ici, j'espère qu'on me trouvera assez Français.

Dieu de Clovis, de Charlemagne et de Saint-Louis, daignez bénir mes intentions et mes efforts; disposez l'esprit et le cœur de ces nobles chrétiens, afin que je parvienne à les pousser encore plus loin dans les voies larges et sûres du christianisme, dans lesquelles seules leurs illustres ancêtres ont rencontré la puissance, la gloire et la stabilité; et afin qu'ils comprennent que la cause de la Religion est la cause du Pouvoir; que la cause du Pouvoir est la cause de la France; et que la cause de la France est la cause du monde; *In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.* AMEN.

PREMIÈRE PARTIE.

2. COMME dans toutes les grandes questions de l'ordre philosophique, il y a, dans la grande question de l'ordre politique sur l'origine du Pouvoir, deux systèmes opposés : le système que tout Pouvoir ne vient que de Dieu, et qu'on nomme *le droit divin;* et le système que tout Pouvoir ne vient que de l'homme, et qu'on appelle *la souveraineté du peuple* (1).

(1) Voyez à l'Avant-propos la raison par laquelle l'orateur a cru devoir débuter par l'exposition de cette doctrine.

Pris dans leur sens absolu et exclusif, ces deux systèmes sont tous deux faux, et même funestes.

Cependant ils se font depuis de longues années mutuellement la guerre. Donc ils sont forts : s'ils sont forts, ils renferment en eux-mêmes quelque chose de vrai. Car les faux systèmes mêmes n'ont de force qu'autant qu'ils ont de vérité. Voyons donc ce qui s'y trouve de vrai et de faux. Cet examen nous est nécessaire pour établir les rapports particuliers qui existent entre Dieu et les Pouvoirs humains.

Que tout Pouvoir, comme s'exprime saint Paul, vienne de Dieu; *Omnis potestas a Deo est* (*Rom.*, 13); c'est une vérité que la raison démontre, que la Religion enseigne, que la tradition atteste et qu'on surprend dans les instincts et dans les croyances universelles et constantes de l'humanité (1).

D'abord la société n'étant pas un fait humain, mais un arrangement divin, l'existence d'un Pouvoir, comme tout ce qui est essentiellement nécessaire à l'existence de la société, est une pensée divine, une institution divine, comme la société elle-même (2).

---

(1) Les témoignages de cette tradition se trouvent dans l'*Essai sur le Pouvoir public* qui accompagne ces discours. Cet écrit renferme aussi le développement complet et la justification de la grande et importante théorie qu'on n'a pu qu'indiquer ici. Enfin on pourra y voir résolues les difficultés qu'on lui oppose, au nom de la théologie, de la sûreté des Princes, et de la tranquillité et de l'ordre social.

(2) « Nulle communauté humaine, dit le grand docteur Sua-
« rez, ne peut se conserver sans la paix et la justice. Mais la
« paix et la justice ne peuvent non plus se conserver elles-mêmes
« sans un gouvernement possédant l'autorité du commandement
« et de la coercition. Un Prince politique est donc nécessaire dans

Ensuite, l'autorité n'est que *le droit* de commander aux intelligences. Or, aucune intelligence créée ne pouvant donner ce droit à une autre intelligence créée, il ne peut être conféré que par l'Intelligence Incréée, en sa qualité de Maîtresse de toutes les intelligences. Aussi, ou l'autorité vient de Dieu, ou elle n'est pas. Et la philosophie incrédule, en voulant faire de l'autorité sans Dieu, a été très-logique d'avoir fini par la nier et par proclamer que *l'anarchie*, ou l'absence de toute autorité, est *dans les conditions naturelles de toute société* (Proudhon) (1).

De plus, la Sagesse Éternelle intervient d'une manière toute spéciale dans les événements qui transportent le Pouvoir d'une personne à une autre personne, d'une dynastie à une autre dynastie. Donc, en

---

« toute société humaine pour la contenir dans le devoir ; *Non* « *potest communitas hominum sine justitia et pace conservari ;* « *neque justitia et pax sine gubernatore, qui potestatem præcipiendi et coercendi habeat, servari possunt. Ergo in humana* « *societate necessarius est Princeps politicus qui illam in officio* « *contineat* (*Defens. fid.*, etc.). »

(1) « Toutes les prescriptions du droit naturel, dit encore « Suarez, ont leur raison en Dieu, parce qu'il est l'auteur de la « nature. Mais le Pouvoir politique est de droit naturel. Donc « il vient de Dieu en tant qu'il est l'auteur de la nature ; *Omnia* « *quæ sunt de Jure naturæ, sunt a Deo ut Auctore naturæ, sed* « *Principatus politicus est de Jure naturæ. Ergo est a Deo ut* « *Auctore naturæ.* La preuve que le Pouvoir politique est de « droit naturel, c'est qu'un tel Pouvoir est non-seulement nécessaire à la conservation de la société, mais qu'il est encore « désiré, cherché, et accepté par la nature humaine elle-même ; « *Cum Principatus sit necessarius ad conservationem societatis* « *quem ipsa humana natura appetit, hoc titulo est de jure naturali talem potestatem exigente* (*Ibid.*). »

recevant son Pouvoir, en vertu des lois fondamentales du pays, ou d'une manifestation nouvelle du vœu national, ou par une complication de circonstances qui rendent nécessaire la création d'un Pouvoir exceptionnel, cette personne ou cette dynastie ne reçoivent au fond l'autorité que par cette même Sagesse Éternelle qui a dit : « C'est par moi que règnent les rois; *Per me Reges regnant* (*Prov.*, 8); » et dont il est dit encore dans les Livres saints, que c'est Elle qui donne un chef à chaque nation; *In unaquaque gente præposuit rectorem* (*Eccli.*, 17).

Enfin, en créant l'homme, Dieu se fit son père, parce qu'il lui donna la vie; son roi, parce qu'il lui fournit les moyens de perpétuer et de conserver son espèce; et son pontife, parce qu'il se révéla à lui par sa lumière et le sanctifia par sa grâce.

Or, dans l'économie de sa Providence, Dieu a établi que ces trois fonctions qu'il a accomplies directement, lui-même, à l'égard du premier homme, le fussent par le ministère d'autres hommes à l'égard du reste des hommes.

C'est en effet par les parents qu'il nous engendre; c'est par le Pouvoir public qu'il nous conserve; et c'est par le ministère ecclésiastique qu'il nous enseigne et nous sanctifie, afin qu'il y ait unité dans la grande famille humaine.

Mais, pour être exercées par des hommes, les fonctions paternelles n'en sont pas moins la continuation de l'action du Dieu *créateur ;* les fonctions publiques, ayant pour but de maintenir les familles dans l'ordre, n'en sont pas moins, de leur côté, la continuation de l'action du Dieu *conservateur ;* et les fonctions ecclésias-

tiques par lesquelles nous éclairons les âmes et nous leur *administrons les mystères divins*, n'en sont pas moins non plus la continuation de l'action du Dieu *révélateur et sanctificateur*.

Comme, dans l'ordre politique, tout citoyen qui exerce une fonction du Pouvoir public a droit à être obéi et respecté comme ce Pouvoir lui-même; ainsi le Pouvoir domestique, le Pouvoir politique, et le Pouvoir ecclésiastique, en exerçant des fonctions divines, ont droit à l'obéissance et au respect qu'on doit à Dieu lui-même.

On voit par là que les préceptes des Princes des Apôtres, prescrivant la soumission aux divers Pouvoirs de la terre comme au Pouvoir suprême du Dieu du Ciel, reposent sur une grande raison, et qu'ils renferment une doctrine de la plus haute philosophie.

Il est donc évident que tout Pouvoir est divin, non-seulement par rapport à son origine, mais encore par rapport à ses fonctions (1). Voilà ce qu'il y a de vrai dans le système du *droit divin*.

3. Mais suit-il de là que tout Pouvoir légitime vienne exclusivement et directement de Dieu, qu'il ne doive rendre compte de ses actes qu'à Dieu, enfin, qu'il ne puisse jamais, quelle que soit sa conduite, être dé-

---

(1) « Dans l'Écriture sainte, les rois de la terre sont appelés « *Ministres de Dieu*. Donc ils n'ont qu'une autorité purement « ministérielle par rapport à Dieu; et par conséquent encore, « l'Auteur premier de tout régime politique est Dieu; *Terreni* « *reges ministri Dei vocantur in Scriptura; ergo eorum potestas* « *ministerialis est respectu Dei; ergo ipse est principalis Auctor* « *hujus regiminis* (SUAREZ, *loc. cit.*). »

pouillé de son droit et de son autorité? Les partisans du droit divin *quand même* ne se font pas faute d'admettre ces conclusions. Le Pouvoir public et la société sont mutuellement liés par de nombreux rapports; mais pour ces publicistes la société n'aurait d'autres rapports avec le Pouvoir public, que celui de le subir quel qu'il soit et malgré ses écarts. Les préceptes *négatifs* seuls obligent toujours et dans tous les cas; *Semper et ad semper;* les préceptes *affirmatifs* ne sont pas obligatoires d'une manière aussi absolue; mais, pour ces publicistes, seule la loi de l'obéissance au Pouvoir politique, quoique *affirmative,* elle aussi, n'admettrait aucune exception. Enfin, le Pouvoir domestique, s'il se change en Pouvoir destructeur de la famille, peut en être éloigné; le Pasteur de l'Église lui-même, s'il devient un loup dans la bergerie, peut être interdit; mais pour ces publicistes, seul le Pouvoir politique pourrait se livrer impunément à toute espèce d'excès; et parmi toutes les sociétés, la société politique seule serait désarmée contre des chefs portant atteinte à son existence et à son bien-être.

Or, la conscience publique se révolte contre une pareille doctrine, la raison la condamne et la religion elle-même s'en effraye. Car c'est là l'idolâtrie, le fétichisme de l'homme; c'est la consécration de l'oppression et l'apothéose de la tyrannie.

C'est ce qu'il y a de faux et d'inadmissible dans le système *du droit divin.* Maintenant jetons un coup d'œil sur le système contraire, de *la souveraineté du peuple.*

4. Selon ce système, le Pouvoir public n'est conféré directement que par la société à la personne qui en est

revêtue. Et comme toute chose peut cesser d'être par les mêmes causes qui l'ont fait être; tout Pouvoir public peut cesser d'exister par la volonté de la société qui l'a constitué. Ainsi donc, le Pouvoir relève de la société; il doit tenir compte de ses vœux et de ses réclamations légitimes, et y faire droit; et en certaines circonstances il est même soumis à son contrôle (1).

Or, c'est là une doctrine que le bon sens admet et que tous les monuments historiques confirment. C'est une doctrine qui a été professée par les Pères et les Docteurs de l'Église depuis saint Chrysostome, saint Thomas, Bellarmin, Suarez, jusqu'à saint Liguori; et qu'on pourrait même appuyer par la défense que Dieu fit à Roboam de poursuivre les dix tribus d'Israël, que son despotisme brutal lui avait fait perdre (2).

En premier lieu, d'après les grands théologiens que je viens de citer, le Pouvoir suprême n'est conféré immédiatement par Dieu qui en est l'auteur, qu'à la communauté parfaite (3); et c'est par elle qu'il est dévolu à la personne qui l'exerce; *Principatus politicus soli communitati perfectæ immediate a Deo tribuitur* (Suarez, *Defens. fid. cath.*, etc.).

En second lieu, une *constitution* n'est que la loi, établissant les formes et la transmission du Pouvoir social. Or, la constitution de la société religieuse fait partie de la révélation divine, parce que la constitution de l'Église est dans l'Évangile. Ainsi, les électeurs du

(1) V. à l'Essai *cité plus haut, ces* CIRCONSTANCES *et les cas qui, seuls, justifient l'exercice du contrôle social.*

(2) V. à l'Essai *ce fait avec tous ses commentaires, et les nombreux passages des publicistes chrétiens sur cette doctrine.*

(3) V. à l'Essai *les conditions de la communauté parfaite.*

Souverain Pontife ne font que désigner la personne du Chef de l'Église; mais ils ne lui confèrent pas le Pouvoir suprême, et moins encore peuvent-ils en élargir ou en restreindre les attributions, ou en changer la nature. C'est ainsi que le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre reçoit son Pouvoir spirituel immédiatement et directement de Dieu, qui a lui-même établi par sa parole la nature et les attributions de ce Pouvoir (1).

Mais les constitutions politiques des États ne sont pas révélées, autrement elles seraient immuables; et tout changement qu'y apporteraient les hommes serait un sacrilége (2). Ce que Dieu veut, ce que Dieu a fait, n'est que la loi de l'existence d'un Pouvoir pour chaque peuple; *In unaquaque gente præposuit Rectorem;* mais quant aux formes et aux conditions d'un tel Pouvoir, il les a laissées au choix et à la sagesse des nations.

---

(1) « Voluntas humana potest intervenire in collatione potes- « tatis a Deo ipso ducentis originem, designando vel constituendo « personam quæ succedat in dignitate a Deo instituta, eodem « prorsus modo quo instituta est, et sine auctoritate et potestate « illam mutandi, augendi, vel minuendi. Hic modus, quoad « Pontificiam dignitatem, servatus est in Lege veteri secundum « successionem carnalem : in Lege autem nova fit per legitimam « electionem, qua persona designatur. De hoc modo verum est « quod Potestas immediate a Deo conferatur. Et ratio est : quia « semper confertur potestas et vi primæ institutionis et solius « voluntatis Dei, cujus signum est quia integra et immutabilis, « prout est instituta, confertur (SUAREZ, *loc. cit.*). »

(2) « Alioqui talis institutio immutabilis esset; et omnis mu- « tatio, in ea facta per homines, fuisset iniqua. Imo omnes « civitates, regna vel respublicæ deberent eamdem institutionem « servare (SUAREZ, *loc. cit.*). »

Les nations en effet ont toujours et partout exercé ce droit sur une vaste échelle. Leur histoire politique n'est que l'histoire des vicissitudes du Pouvoir; n'est que le récit de la manière dont elles l'ont établi, en ont réglé la succession, en ont modifié les formes, et souvent changé jusqu'à quatre fois, comme cela est arrivé en France, les dynasties dans lesquelles il devait se perpétuer.

Et tout cela, *lorsqu'on l'a fait régulièrement*, a été trouvé bon et légitime au tribunal du droit public et aux yeux des princes eux-mêmes (1), et n'a pas été improuvé par l'Église.

Pris donc dans ce sens et *contenu dans ces bornes*, le système de la souveraineté du peuple ou bien de la souveraineté, résidant dans la *société parfaite*, est irréprochable.

3. Mais encore une fois, suit-il de là, comme le prétendent les partisans aveugles de ce système, que tout Pouvoir vienne de l'homme (2); que tout citoyen,

---

(1) Nous rappelons ici que l'Opinion légitimiste elle-même a un organe, intitulé *Journal de l'appel au peuple*; et que tous les souverains régnants, soit constitutionnels, soit absolus, fondent leur légitimité sur le vote manifesté ou présumé de la part du peuple.

(2) « Il n'y a pas de Pouvoir dans ce monde qui, à ce même « titre, ne vienne point de Dieu, comme de sa cause première. « Donc, même le Pouvoir, qui est immédiatement conféré par « les hommes, par le Roi, ou par le Pape, est un don de Dieu; « parce que c'est Dieu qui est la cause immédiate d'un tel effet, « en tant qu'il influe immédiatement dans l'acte de la volonté « créée, par laquelle ce Pouvoir est donné; *Nulla est Potestas* « *quæ hoc modo non sit a Deo, ut a prima causa: atque ita* « *Potestas etiam data immediate ab hominibus, a Rege vel Pon-*

parce qu'il a une part à la constitution du Pouvoir public, ait aussi le droit de s'insurger contre lui, de le juger, et d'attenter à ses jours; enfin, comme ces étranges amis et glorificateurs de l'homme nous le répètent sur tous les tons: *que l'insurrection soit le plus saint des devoirs?* Non, mille fois non! Car tout cela est grossièrement absurde et étrangement funeste. Et d'abord, suivant la théologie précitée, ce qui est dans le droit et dans les facultés de la société constituée, de la société régulièrement représentée, de la société parfaite, *solius societatis perfectæ*, n'est pas pour cela dans le droit et dans les facultés du premier venu, de chaque individu ou d'une portion des citoyens conspirant dans l'ombre contre l'ordre établi; et l'Église a justement condamné comme hérétique la doctrine qui reconnaît aux citoyens privés le droit d'un acte quelconque contre l'autorité publique.

De plus, établir en principe que toute autorité ou tout Pouvoir vient de l'homme et n'a sa raison que dans la volonté ou dans le caprice de l'homme, c'est lui ôter son caractère divin; c'est le faire descendre au niveau de l'homme; c'est en faire son jouet; c'est effacer de son front tout cachet moral; c'est, en un mot, le dégrader; c'est l'anéantir, le rendre impossible; et par contre-coup, c'est aussi rendre impossible toute société, qui ne repose et ne peut reposer que sur la base du dogme de *l'origine divine du Pouvoir*.

Enfin, admettre une fois le principe de la souve-

« *tifice, datur etiam a Deo ut prima causa immediate influente in* « *illum effectum, et in actum voluntatis creatæ per quam proxime* « *donatur* (SUAREZ, *loc. cit.*). »

raineté du peuple avec le cortége hideux des commentaires du droit public de la révolution, c'est constituer, sur le droit de la force, la force du droit, et substituer les volontés changeantes d'une multitude aveugle à la règle de la conscience dont Dieu est l'auteur; c'est consacrer le régicide; c'est, sous le prétexte d'arracher la société à la tyrannie d'un seul, la livrer à la pire de toutes les tyrannies, la tyrannie de tous.

Ainsi, tandis que le *droit divin*, pris dans le sens absolu, n'est que la déification du despotisme et de toutes ses folies; de même, prise dans le même sens, *la souveraineté du peuple* n'est que la déification de l'anarchie et de toutes ses horreurs.

6. Mais, si, en écartant ce que ces systèmes renferment de faux et de dangereux, on réunit, pour en former un tout, ce qu'ils contiennent de raisonnable et de vrai, on aura cette doctrine : *Que le Pouvoir politique a sa première raison et sa source originaire en Dieu; mais que directement et immédiatement il n'est conféré que par la communauté parfaite, et que, dans des circonstances données, il peut être modifié ou changé par elle* (1). C'est

(1) Il paraît que l'Opinion légitimiste elle-même commence à entendre raison sur cette théorie du Droit public. Par l'un de ses organes les plus autorisés, elle vient de faire l'importante déclaration qui suit : « La légitimité est le droit d'une société « politique de rester dans les conditions d'ordre et de liberté « qui l'ont constituée; ou autrement : la légitimité est le droit « de vie d'une société. C'est pourquoi toute société a sa légiti- « mité naturelle, quelle que soit sa forme de constitution fon- « damentale; il y a une légitimité dans la république comme il « y en a une dans la monarchie, et le crime est égal de ren- « verser l'une ou de renverser l'autre! C'est en ce sens que

là un troisième système, le système chrétien, le vrai système, le seul système offrant une conciliation acceptable entre les publicistes de bonne foi de l'opinion légitimiste et ceux de l'opinion populaire, et présentant la seule solution possible du grand problème sur l'origine du Pouvoir, de laquelle dépendent la tranquillité de l'ordre et l'existence de la société (1).

« Bossuet, ce grand homme, a dit : *Il n'y a pas de droit contre « le droit*. Contre le droit, qui est la grande légitimité de l'hu- « manité, il y a la force, la violence, les cas fortuits, les faits « de révolution ; mais tout cela n'est pas le droit, c'est le « contraire du droit, et ainsi la légitimité vit, ne fût-ce que « dans la conscience, même après que la violence l'a détruite « (l'*Union* du 16 décembre 1857). »

(1) Nous ne pouvons résister au plaisir de rapporter ici un morceau, admirable de bon sens, de sagesse et de style, dans lequel un illustre jurisconsulte, et l'une des gloires de la magistrature de ce pays, a résumé en peu de lignes la vraie doctrine de la théologie et du droit public chrétien touchant l'origine du Pouvoir, qui forme le sujet de ce discours. Homme vraiment religieux et publiciste éclairé, l'auteur de ce beau morceau y a combiné de la manière la plus heureuse l'intervention divine et le consentement du peuple, comme conditions nécessaires pour la légitimité de tout Pouvoir. Ce n'est pas un homme ordinaire que celui qui a écrit la page qu'on va lire : « Sans « reprendre les utopies philosophiques du XVIIIe siècle, on peut « affirmer qu'en morale et en justice le consentement libre des « peuples est la base légitime et raisonnable des gouvernements. « Il n'y a d'imposé par la volonté de Dieu que la loi d'obéis- « sance envers les puissances régulièrement établies. Quant au « choix divin, il ne se manifeste, nous en avons vu dans ce « siècle deux mémorables exemples, que par les grandes occa- « sions que la Providence fournit à certaines heures, occa- « sions dans lesquelles un homme s'élève, qui, prenant en main « le pouvoir abandonné, se montre véritablement chef et con-

Car, tout en admettant que le Pouvoir public est immédiatement conféré par la communauté parfaite, les

---

« ducteur de peuples, en ramenant les générations égarées dans « la terre promise de l'obéissance et du devoir.

« L'événement providentiel; — le consentement du peuple; « — les services rendus, — telles sont donc les conditions « essentielles et la consécration légitime de tout pouvoir nou- « veau.

« Nos traditions nationales n'ont rien qui contredise la vérité « de ces origines. — Les nuages jetés sur le berceau de notre « monarchie par l'ignorance ou la flatterie de quelques historiens « n'empêchent pas d'apercevoir, à l'origine de chacune de nos « races royales, le mouvement social et providentiel qui les « annonce et les prépare; — le consentement de la nation qui « accepte et proclame son sauveur et son maître; — et l'œuvre « de gloire ou de civilisation à laquelle se reconnaissent les fon- « dateurs de dynastie.

« Il paraît, cependant, qu'il n'est ni dans la destinée de « l'homme, ni dans le vœu de la Providence, que le même « sang, transmis de race en race, donne à la même nation des « souverains tant que cette nation subsiste. — L'humanité a vu « s'étendre la race des Césars et celle des Charlemagne; — et les « nations de l'antiquité, que les passions humaines ont le moins « remuées, ont vu se succéder, elles-mêmes, de nombreuses « dynasties. — Alors donc qu'on s'obstinerait à dire qu'il faut « qu'une race royale se perde dans la nuit des temps pour con- « server tout son prestige, — on ne changerait pas les lois de « la Providence, et l'on ne supprimerait pas ces commencements « de dynastie qui rachètent bien leur nouveauté, on en convien- « dra, je le pense, par la grandeur et la mémoire récente des « services. — Dire d'une dynastie qu'elle est nouvelle, c'est dire « seulement qu'elle est et qu'elle doit être d'autant plus chère « au peuple qu'elle est plus rapprochée du temps où la recon- « naissance publique l'a consacrée. — Son titre n'est donc pas « dans son antiquité. — Il est dans l'œuvre accomplie. (M. Vaïsse, « Discours à la rentrée de la Cour impériale de Paris, 1856). »

Docteurs chrétiens ne reconnaissent que Dieu comme la raison première, la source originaire de tout Pouvoir et comme l'auteur de la loi morale, prescrivant de lui obéir.

On voit combien sont grands et même divins les Pouvoirs humains d'après les principes chrétiens! C'est Dieu qui les a institués! C'est Dieu qui les choisit et qui les fait ce qu'ils sont! C'est Dieu qui les charge de continuer à exercer dans le monde l'action divine qu'il a exercée lui-même au commencement du monde! C'est Dieu qui les inspire d'une manière toute particulière, et qui fait refléter sur eux un rayon de sa majesté, qui leur vaut le respect religieux de leurs subordonnés! C'est Dieu qui, dans les termes les plus énergiques, a commandé à leur égard l'obéissance et la subordination!

Ce n'est pas tout; car Dieu partage en quelque sorte avec eux sa sublime qualité d'ÊTRE NÉCESSAIRE; car nulle société ne saurait exister un seul instant sans le Pouvoir, comme l'univers ne saurait exister un seul instant sans Dieu. Il partage aussi avec eux son indépendance, en les plaçant au-dessus de tous dans la communauté dont ils sont les Chefs; il partage avec eux sa justice, en leur donnant l'autorité de punir les méchants et de récompenser les bons; et, en en faisant dans le temps des magistrats et des juges suprêmes sur un petit nombre d'intelligences, comme il l'est lui-même pour toutes les intelligences et pour l'éternité, en fait les représentants visibles de sa Grandeur invisible, les instruments particuliers de sa Providence et les ministres de sa bonté (V. à l'ESSAI).

Voyez donc si ce n'est pas une grande vérité, que le Dieu maître de tous, Seigneur de tous, et Dieu de tous,

est d'une manière particulière le Maître, le Seigneur, le Dieu des Pouvoirs humains; *Dominum Deum tuum*. Aussi, ils lui doivent d'abord une adoration particulière; *Adorabis*. C'est ce devoir que je vais développer dans ma seconde partie.

DEUXIÈME PARTIE.

7. La théologie chrétienne, ainsi que vous venez de l'entendre, ne se fait pas faute de rappeler aux Pouvoirs publics que leur autorité leur est conférée, comme par une cause instrumentale, par la communauté parfaite.

Mais si c'est un devoir pour les chefs des États de reconnaître que leur autorité leur vient immédiatement de l'État, afin de respecter les droits de l'État; n'est-ce pas à plus forte raison un devoir pour eux de reconnaître que, quel que soit le titre de leur légitimité, ils tiennent leur autorité des dispositions de la Providence et de la volonté de Dieu, afin de respecter, avant tout et surtout, les droits de Dieu? Ils doivent donc se considérer comme n'étant rien, et ne pouvant rien, sans Dieu. Ils doivent se persuader que c'est par une disposition spéciale de Dieu qu'ils sont ce qu'ils sont, et peuvent ce qu'ils peuvent. Après avoir exactement accompli tout ce que Dieu leur a commandé, et avoir fait tout ce qui était en leur Pouvoir de faire pour le bien de leurs sujets, ils doivent, d'après le précepte de l'Évangile, s'écrier : « Seigneur! nous ne « sommes que des serviteurs inutiles; nous n'avons « fait que ce que nous étions obligés de faire. Mais « notre œuvre à elle seule ne vaut rien, et nous « n'attendons que de vous son succès : *Cum feceritis*

« *omnia quæ præcepta sunt vobis, dicite : Servi inutiles* « *sumus, quod debuimus facere fecimus* (Luc, 7). » Ils doivent se rappeler que la hauteur de leur rang, aussi bien que leur puissance, ne leur appartiennent pas en propre, mais que ce sont un rang et une puissance d'emprunt; que leur autorité est une autorité que le Roi des Rois et le Dominateur des Dominateurs (Apoc., 16) leur a déléguée, et qu'il peut, quand bon lui semble, la leur retirer et la faire passer dans d'autres mains. Ils doivent enfin, de temps en temps, à l'exemple des saints vieillards de l'Apocalypse, qui, en cela, sont leur modèle et leur type, se prosterner devant Celui qui siége sur le trône du Ciel; adorer profondément Celui dont la vie n'a pas de fin comme elle n'a pas eu de commencement; déposer leurs couronnes à ses pieds et s'écrier : « Seigneur notre Dieu, vous « seul êtes digne de recevoir toute gloire, tout honneur « et toute bénédiction, due à la vertu, parce que c'est « vous qui avez tout créé, et que c'est par votre vo« lonté que tout ce que vous avez fait subsiste (1); » et nous aussi nous ne subsistons, comme tout le reste, que par votre volonté, dans la haute position où nous sommes placés. Nous vous appartenons à un titre spécial, et nous ne nous appartenons pas.

Voilà une manière particulière et propre aux Princes

---

(1) « Procidebant viginti quatuor seniores ante sedentem in « throno, et adorabant viventem in sæcula sæculorum, et mitte« bant coronas suas ante thronum, dicentes : Dignus es, Domine « Deus noster, accipere gloriam, et honorem, et virtutem; quia « tu creasti omnia, et propter voluntatem tuam erant, et creata « sunt (Apoc., 4). »

d'adorer le Seigneur leur Dieu ; *Dominum Deum tuum adorabis.*

C'est encore là la première condition de se le rendre propice. La mesure de votre soumission à Dieu, leur dit l'Écriture sainte, est dans la grandeur de votre élévation : autant vous êtes élevés par votre condition au-dessus des autres hommes, autant vous devez par votre vertu vous humilier en toute chose devant Dieu; et ce n'est qu'à ce prix que vous pouvez compter sur sa protection et sur sa grâce; *Quanto major es, humilia te in omnibus; et coram Deo invenies gratiam* (Eccli., 3). Plus la dignité du commandement, dit saint Augustin, est élevée, plus elle est dangereuse. Les rois doivent donc s'humilier d'autant plus devant Dieu qu'ils sont placés plus haut dans la hiérarchie de l'ordre social sur la terre ; *Quanto altior imperii sublimitas, tanto periculosior. Ideoque Reges, quanto sunt in majore sublimitate terrena, tanto magis humiliari Deo debent* (S. August., *in Ps.* 137, n. 9). En te faisant Roi, a dit le même Docteur, Jésus-Christ n'a pas voulu te faire superbe; *Non vult te facere superbum Christus* (*Enarr. in Ps.* 125, n. 7).

Sur ce point la tradition parle comme la Bible, et les écrivains païens comme les auteurs inspirés. Au fur et à mesure, dit un auteur ancien, que les Empereurs ont pris des airs plus arrogants et plus orgueilleux, ils ont perdu leur véritable dignité; *Quantum Imperatoribus superbi atque arrogantis cultus accessit, tantumdem decessit veritatis* (Synes.). Le Prince des Poëtes lyriques latins lui-même, s'exprimant en témoin et en interprète des croyances populaires, a dit : « Les rois redoutables « n'ont d'empire sur leurs peuples qu'autant qu'ils « reconnaissent que Jupiter a plein empire sur eux-

« mêmes, et qu'il peut les renverser de leurs siéges, « comme il peut tout ébranler par un seul froncement « de son sourcil : c'est ce qu'il a fait lors de son éclatant « triomphe sur les géants; *Regum timendorum in pro-* « *prios greges, Reges in ipsos imperium est Jovis, Clari* « *giganteo triumpho, Cuncta supercilio moventis* (*Odar.* « lib. III) (1). » Et ailleurs le même Poëte adressait ce grave avertissement au Pouvoir qui présidait aux destinées de Rome : « Souvenez-vous que vous ne ré- « gnez que parce que vous vous tenez dans un état de « soumission à Dieu, que c'est là le principe de toute « votre puissance et la cause de tous vos succès; et « n'oubliez pas surtout que le Dieu méconnu par les « Pouvoirs qui vous ont précédé s'en est vengé en les « destituant, et en les accablant de malheurs qu'ont « partagés l'Italie et Rome; *Dîs te minorem quod geris,* « *imperas: Hinc omne principium, huc refer exitum.* « *Di multa neglecti dedere Hesperiæ mala luctuosæ* (*Odar.* « lib. III). »

8. Rien, en effet, n'est plus juste ni plus raisonnable que cette sévérité de la Providence, déposant de leurs trônes, selon le langage des Livres saints, les puissances de la terre pour leur substituer des Princes assez humbles pour reconnaître que leur autorité leur

(1) Le Jupiter dont parle ici le Poëte n'était pas le fils fabuleux de Saturne et de Latone, mais le vrai Jéhova des Hébreux, appelé Jovis par les Latins, le vrai Dieu, que ces derniers appelaient encore le Dieu infiniment grand, infiniment bon et parfait, DEUS OPTIMUS MAXIMUS. Le Jupiter triomphant des Géants n'est aussi que le vrai Dieu, ayant triomphé des Princes de l'Enfer ; et ici encore la mythologie païenne n'a fait qu'altérer et travestir une vérité traditionnelle et biblique.

vient du Ciel; *Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles* (Luc, 1). Car tout citoyen exerçant un Pouvoir délégué n'est-il pas révoqué dès l'instant où il méconnaît celui de qui il le tient? Et n'est-ce pas là la plus juste et la moins sévère des punitions qui puisse l'atteindre?

C'est ce que fait ordinairement la Providence à l'égard des Princes qui se rendent coupables d'un pareil crime envers elle.

L'histoire des rois d'Israël, l'histoire de Nabuchodonosor et d'Antiochus (1), et l'histoire des Césars

---

(1) Le premier de ces Princes avait dit dans son orgueil : « C'est par la force de ma main que j'ai fait toutes ces grandes « choses dans Babylone, et ces vastes conceptions ne sont que « les conceptions de ma sagesse; *Dixit : In fortitudine manus* « *meæ feci, et in sapientia mea intellexi* (Dan., 4). Mais il « n'avait pas fini d'articuler ces mots qu'une voix du Ciel tomba « sur lui comme la foudre, lui intimant que son règne lui serait « arraché; qu'il serait chassé de la société des hommes et relégué « parmi les brutes; que pendant sept ans il partagerait leur « nourriture et vivrait de leur vie, jusqu'à ce qu'il eût appris « par ce châtiment que le Très-Haut est le vrai Roi des « hommes, que tout règne lui appartient, et que c'est lui qui le « donne à qui il lui plaît et comme il lui plaît. Et ce terrible « arrêt s'accomplit dans le même instant; *Cumque sermo adhuc* « *esset in ore Regis, vox de cœlo ruit : Tibi dicitur, Nabucho-* « *donosor Rex : Regnum tuum transibit a te, et ab hominibus* « *ejicient te, et cum bestiis et feris erit habitatio tua : fœnum* « *quasi bos comedes, et septem tempora mutabuntur super te, donec* « *scias quod dominetur Excelsus in regno hominum, et cuicunque* « *voluerit det illud. Eadem hora sermo completus est super* « *Nabuchodonosor* (*Ibid.*). »

Quant à Antiochus, qu'un orgueil sans bornes dont il était enflé avait rendu fou, au point de lui « faire croire qu'il pou-

de cet Empire, aussi *bas* par ses actes que par son nom, n'est que l'histoire de leurs destitutions violentes et de leurs remplacements par des Princes qui ont été déposés et remplacés à leur tour par leurs successeurs; et tous pour avoir voulu régner sans Dieu et contre Dieu.

Mais nous n'avons pas besoin d'aller chercher dans l'histoire ancienne des exemples de ces traits redoutables de la justice de Dieu envers les Pouvoirs qui, constitués par sa Providence, l'ont oublié, se croyant assez puissants en eux-mêmes et par eux-mêmes.

Dans ces derniers temps, la France, à elle seule, a, dans l'espace de quatre-vingts ans, assisté six fois suc-

---

« vait commander aux flots de la mer, et peser dans sa main les « plus hautes montagnes; le Dieu Seigneur d'Israël le frappa « d'une plaie intérieure et inguérissable; il se sentit déchirer les « entrailles par d'horribles douleurs; il vit tout son corps tom- « ber en pourriture et exhaler une odeur, insupportable à toute « son armée. C'est alors que, ne pouvant se supporter lui-même, « arraché au paroxysme de sa superbe, et rentrant en lui-même, « il s'écria : « Ah ! il est bien juste que tout roi soit soumis à « Dieu; et pour un homme mortel se mesurer avec Dieu « n'est que folie; *Sibi videbatur etiam fluctibus maris imperare,* « *supra humanum modum superbia repletus, et montium altitu-* « *dines in statera appendere. Dominus Deus Israel percussit eum* « *insanabili et invisibili plaga. Ut enim finivit hunc ipsum ser-* « *monem, apprehendit eum dolor dirus viscerum et amara inter-* « *norum tormenta. Ita ut de corpore impii vermes scaturirent,* « *ac viventis in doloribus carnes ejus effluerent, odore etiam* « *illius et fœtore exercitus gravaretur. Tunc cœpit, ex gravi* « *superbia deductus, ad agnitionem sui venire, divina admonitus* « *plaga... Et cum nec ipse jam fœtorem suum ferre posset, ita* « *ait : Justum est subditum esse Deo, et mortalem non paria Deo* « *sentire* (MACHAB., 9). »

cessivement au spectacle lamentable de pareils déplacements, si instructifs pour ceux qui veulent les comprendre. Je vais donc les rappeler en historien fidèle et en interprète des conseils de Dieu sur les Pouvoirs humains.

Ce fut d'abord l'absolutisme royal qui, après s'être affranchi de tout contrôle dans l'ordre politique, en détruisant l'ancienne constitution de l'État, voulut aussi s'affranchir de tout contrôle dans l'ordre religieux, en s'insurgeant contre l'Église (1), qui sécularisa son propre Pouvoir; et qui, dans un excès d'orgueil et de fatuité se proclama tout à fait indépendant de la censure des hommes et de l'autorité de Dieu. Eh bien, cet absolutisme fut renversé précisément par la force des doctrines dont il avait encouragé la propagation, par la contagion des exemples qu'il avait donnés, et par le vide épouvantable qu'il s'était fait autour de lui en s'isolant de toute protection du Ciel aussi bien que de tout appui de la terre.

C'est ainsi que cette monarchie chrétienne, qui pendant quatorze siècles avait rempli le monde de la gloire de son nom, n'étant plus ni monarchie, ni chrétienne,

---

(1) D'après Fénélon, c'est la royauté qui avait détruit l'ancienne constitution française : « Vous savez, disait-il à Louis XIV, « qu'autrefois le roi ne prenait jamais rien sur le peuple *par sa* « *seule autorité ;* c'était le Parlement, c'est-à-dire l'assemblée, « qui lui accordait les fonds nécessaires pour les besoins extra- « ordinaires de l'État. Qu'est-ce qui a changé cet ordre, sinon « L'AUTORITÉ ABSOLUE QUE LES ROIS ONT PRISE « (*Exam. de consc.*, etc.)? » Quant aux empiétements du Pouvoir royal sur la juridiction de l'Église, il en sera question et on en trouvera les preuves plus loin dans notre septième Discours.

disparut en quelques jours; et que le sang innocent du dernier de ses rois ne put en expier les crimes, de manière à lui mériter une restauration durable. Qui ne voit ici l'accomplissement de cet oracle redoutable : « La royauté dont la superbe sera montée jus-« qu'au Ciel, au moment même où, de sa tête, elle « croira toucher les nues, sera précipitée dans un « tas d'immondices, pour s'y perdre à jamais; *Si ascen-« derit usque ad cœlum superbia ejus, et caput ejus « nubes tetigerit, quasi sterquilinium in fine perditur* « (JOB, 20). »

Ce fut ensuite ce règne sans exemple dans les fastes de l'humanité, ce règne du mal, du mensonge et de la destruction, en un mot, ce règne de Satan, qui se signala à l'exécration de l'univers par la terreur sous le nom de liberté; par le mépris de l'homme, sous le nom de fraternité; par l'anthropophagie (1) sous le nom de philanthropie; par la perpétration de tous les crimes, sous le nom de vertus républicaines; et par l'athéisme le plus dévergondé, sous le masque d'une religion humanitaire. Je viens de nommer ce gouvernement, qui à la fin du dernier siècle épouvanta le monde et que Dieu brisa en quelques instants, par les mains mêmes de ceux qui l'avaient établi, après l'avoir toléré pendant quelques années pour rappeler aux hommes, qui paraissaient l'avoir oublié, cette loi de sa justice :

---

(1) On fait ici allusion aux *côtelettes des ci-devant,* qu'on mangeait alors et qu'on donnait à manger aux prisonniers; au sang humain qu'on buvait, et à la peau humaine dont on se servait pour faire des caleçons et pour la reliure des livres (V. GAUME *sur la Révolution française,* 2e livraison).

« Le règne de l'impiété est la destruction des peuples;
« *Regnantibus impiis, ruinæ hominum* (Prov., 28). »

Ce fut en troisième lieu ce Pouvoir colossal, qui au commencement de ce siècle surgit, en restaurateur de l'ordre, d'un monceau de sanglantes ruines, rétablit la religion dont la France ne saurait se passer, sauva ce grand pays de sa dissolution, et en effaça l'opprobre. Mais ne craignez pas qu'à cet endroit j'oublie les égards que je dois aux grands personnages dont j'ai l'honneur d'être entouré.

9. Comme il n'y a pas d'astre sans éclipse, de beauté sans tache, et de vertu sans imperfection, il n'y a pas non plus de génie sans défaillance. Il n'est donc pas étonnant que le Pouvoir dont il s'agit, ébloui par le prestige de la plus grande gloire qui ait jamais couronné une tête humaine; fatalement impressionné par cette atmosphère d'incrédulité qui l'enveloppait malgré lui, ait paru céder un instant à la sinistre pensée que la force seule aurait pu lui assurer l'empire. L'on sait par quels rudes moyens Dieu le rappela à lui-même, au point qu'il reconnut et avoua enfin, avec la franchise propre aux grands esprits, la vérité de ces paroles des Livres saints : « Que la vaillance héroïque des gros bataillons ne suffit pas toujours à elle seule pour arracher les rois à leur perte, et que leur salut n'est que dans les mains de Dieu; *Non salvatur rex per multam virtutem* (Psal., 32); *Deus qui das salutem regibus* (*Ib.*, 143). »

Seulement ce fut là moins la punition d'un juge, que la correction d'un père; car Dieu déposa dans son tombeau un germe de vie à côté des trophées de la mort; ne l'éclipsa que pour le faire reparaître, ne le fit périr

que pour le ressusciter (1). La preuve en est sous nos yeux.

Le Pouvoir qui lui succéda se crut, rien que par la force de son droit séculaire, à l'abri de tous les revers. D'après les reproches que lui ont adressés ses propres amis, il ne se souvint de la religion que pour la dominer. Tout fut respecté sous lui, excepté l'Église, et comme on l'a dit, « l'Église, qui lui était dévouée, a été « bien souvent immolée à la révolution qui lui faisait « peur (2). » Ce fut l'époque d'une grande liberté; mais

---

(1) C'est le sujet du dernier de ces Discours.

(2) En répondant à un illustre écrivain royaliste, qui a voulu faire l'apologie du catholicisme de la Restauration, M. Eugène Veuillot lui a fait ces remarques : « A l'entendre (M. Nettement) « la Restauration se serait compromise par excès de dévoue- « ment religieux. C'est une erreur. Sans distinguer entre les « hommes et les phases diverses qui ont marqué la période « de 1815 à 1830, et pour nous en tenir aux faits généraux, « nous devons rappeler que la Restauration ne songea guère à « garantir la liberté de l'Église. Elle montra de la bienveillance « pour les hommes; elle décora les monuments; elle protégea « certaines œuvres; plusieurs des membres de la famille royale « donnèrent de beaux exemples de piété. C'était quelque chose, « sans doute : ce n'était pas assez. Aucune chaîne ne fut brisée. « On eut l'idée d'un nouveau concordat; mais les intentions « n'étaient point fermes, et ce projet eut pour tout résultat une « recrudescence de gallicanisme dans les régions gouvernemen- « tales. Les articles organiques, qu'il était si facile et si poli- « tique de rapporter, furent obstinément maintenus.

« La protection du Gouvernement était surtout une protection « d'apparat. Elle excitait les fureurs de la Révolution, sans aller « jusqu'à permettre aux Évêques de tenir des conciles et même « de se rendre librement à Rome. On cherchait à transformer « l'œuvre excellente des missions intérieures en instrument poli- « tique, et on fermait les colléges des Jésuites. On voulait que

de la liberté du mal, qui est la liberté de Satan, et non de la liberté du bien, qui est la liberté de Dieu. Et comme ce gouvernement ne marcha que dans les voies révolutionnaires (1), malgré la légitimité de son

---

« la croix fût fleurdelisée, et plus tard une foule abjecte abattit « la croix avec la fleur de lis. Les Évêques étaient admis dans « les conseils du souverain; mais ils ne pouvaient empêcher « qu'on limitât arbitrairement le nombre des élèves de leurs « petits séminaires. De par le Roi, la milice sacerdotale était « soumise au régime du maximum. L'appel comme d'abus fonc- « tionnait, et le ministre de la justice voyait un délit justiciable « de la Cour d'assises dans la critique du gallicanisme.

« Les bonnes intentions des princes doivent être reconnues et « louées. M. Nettement ne dira rien, sous ce rapport, que nous « ne soyons prêts à ratifier. Néanmoins, le régime sous lequel « de tels actes se sont accomplis ne peut être représenté comme « ayant tout sacrifié à la cause même de Dieu, comme s'étant « perdu par trop de dévouement à l'Église. Si la Restauration « avait plus donné à la liberté et moins aux choses extérieures; « si les principes et les droits l'avaient emporté dans la pratique « gouvernementale sur les hommes et les circonstances, l'Église, « ayant plus de force, aurait prêté au Pouvoir un concours vrai- « ment efficace. On ne comprit pas cela, et les événements mon- « trèrent une fois de plus que l'Église ne sert que si elle est libre « (*Univers,* 12 mars 1857). »

Dans le fameux ouvrage de M. de Lamennais (encore catholique) : *Des progrès de la Révolution et de la persécution contre l'Église,* on trouve des preuves encore plus accablantes de l'esprit anti-catholique du gouvernement de la Restauration. Ce sont des faits de la plus haute portée, auxquels la chute postérieure de cet auteur n'a rien ôté de leur force et de leur triste réalité.

(1) On se rappelle que ce fut ce gouvernement royal qui tua cette chambre de vrais et nobles royalistes, qui seule aurait vraiment *restauré* la royauté et la liberté en France; qui la regretta,

principe, de même il sembla vouloir exclure Dieu des institutions politiques, pour s'y substituer lui-même (1) malgré la sincère piété de ses Princes (2).

Dieu n'accepta pas ce rôle, et en trois jours il renversa ce Pouvoir en le chargeant d'aller répéter au monde étonné et ébranlé de sa chute : qu'au moment marqué par sa Providence, il se fait une gloire de dissiper les vaines espérances des peuples et de réprouver les desseins irréligieux des Princes; *Dominus dissipat consilia gentium, et reprobat consilia Principum* (PSAL., 32).

Le cinquième Pouvoir qui a paru sur la scène politique en France, dans la période dont nous nous occupons, pensa qu'on peut aisément maîtriser une grande nation dont les principes de vie sont le catholicisme et l'honneur, en lui jetant un morceau de pain trempé dans la volupté; *Panem et circenses;* en l'embastillant de toute part et en lui faisant payer les frais de sa prison. Il afficha un mépris sacrilége pour le catholicisme, en disant tout haut : *Nous sommes un gouverne-*

---

l'appelant *la chambre introuvable;* mais ce fut trop tard. Celui qui penserait que c'est la politique de Louis XVIII qui aurait fait exiler Charles X, comme ce fut la politique de Louis XIV qui envoya Louis XVI sur l'échafaud, ne se tromperait pas.

(1) Inutile de remarquer que dans tout ce qui est dit ici sur les quatre gouvernements qui ont précédé le rétablissement de l'Empire, on n'entend blâmer que l'esprit de ces gouvernements et non point les personnes qui y ont joué un rôle quelconque, et qui en grande partie étaient très-honorables par leurs talents, par leurs intentions et par leur caractère.

(2) Nous regrettons de ne pouvoir comprendre dans cette catégorie Louis XVIII, dans lequel trop souvent le philosophe éclipsa le chrétien.

ment qui ne se confesse pas (1). Il poussa son impiété jusqu'à proclamer l'athéisme politique, en posant en principe *que la loi doit être athée.*

Ainsi il plaça toute sa confiance dans des fictions d'une légalité plus que suspecte, et dans le jeu des intérêts et des jouissances matérielles. Or, le Dieu que ce Pouvoir avait voulu détrôner le détrôna, lui, en trois heures; et pour sa plus grande humiliation, ce fut la liberté de dîner (2) qui fit sauter en éclats ce trône, ennemi de la liberté de prier; et en disparaissant, comme on l'a dit, *par la conspiration du mépris,* il rappela à tous les Pouvoirs de la terre cette sentence du Prophète, que « si Dieu ne prête sa main à l'établisse- « ment d'une dynastie, les efforts de ceux qui y tra- « vaillent sont frappés de stérilité; *Nisi Dominus ædi- « ficaverit Domum, in vanum laboraverunt qui ædificant « eam* (PSAL., 126) (3). »

---

(1) Ces paroles, qui n'ont pas besoin de commentaire, ont été prononcées, on le sait, dans la Chambre des représentants du pays, par son Président, et elles n'y rencontrèrent pas la moindre protestation.

(2) Personne n'ignore que la révolution de février a commencé par les *banquets.*

(3) Parmi beaucoup d'autres reproches, on a adressé à ce gouvernement ceux-ci : « Rappelons donc ce fait bien plus énorme « encore que, sous votre gouvernement, sur 35 millions de « citoyens, 300,000 seulement jouissaient des droits politiques; « que, pour être électeur, il fallait payer 300 francs de contri- « bution directe et 500 francs pour être éligible; rappelons donc « que la liberté des opinions était annulée par *vos lois de sep- « tembre;* que des amendes ruineuses frappaient les journaux « privés de toute garantie, car vous choisissiez les jurés. Rappe- « lons que vous aviez un *pays légal* composé de vos 300,000

Enfin ce furent les *Capacités* qui se firent Pouvoir. « Le peuple, se dirent-elles, n'est que matière ; c'est « à nous, qui sommes esprits, à le gouverner. Dieu « n'a rien à faire ici ; nous saurons bien sans lui accom- « plir notre tâche. » L'écho de ces mots sacriléges n'avait pas encore cessé de résonner dans les bas-fonds de ces consciences sans conscience, que le Très-Haut leur donna un éclatant démenti.

L'esprit de vertige s'empara de ces hommes d'esprit sans principes ; les divisions ne furent jamais plus profondes que dans cet arrangement, qui, comme l'on s'en vantait, devait diviser le moins les opinions. Babel reparut, même par le nom, avec toute sa confusion de langues. On ne s'entendit plus ; on ne sut plus ni marcher en avant ni reculer, et cependant on ne pouvait plus demeurer où l'on était (1). Les *Capacités* furent

---

« censitaires, corrompus pour la plupart par les promesses de vos « candidats, et qu'en dehors de ce *pays légal* personne n'avait « de droits politiques. Le pays véritable n'avait que les charges « de l'état social (Lourdoueix contre M. Gasparin). » Qu'on ajoute à cela que le même Gouvernement n'avait pas voulu se dessaisir du monopole de l'enseignement et qu'il n'avait pas tenu une seule de ses promesses, et l'on sera obligé de convenir qu'il était exactement dans les conditions établies par Machiavel pour le maintien du Pouvoir public. Et cependant, ce Pouvoir a échappé à ses propres artisans ; et, tout habiles qu'ils étaient et qu'ils se croient encore, ils n'ont pas su conserver leur œuvre. Cette œuvre s'est brisée dans leurs mains comme un verre dans les mains d'un enfant. Qu'est-ce qu'il leur manquait donc ? Ah ! il leur manquait le vrai et unique principe conservateur de toute autorité, LA JUSTICE ET LA SAGESSE SELON DIEU.

(1) Ce n'est aujourd'hui un secret pour personne que la majorité de l'Assemblée législative, sentant que la position n'était

trouvées incapables, excepté de tout brouiller, de tout compromettre, et de placer le pays à un doigt de l'abîme.

Jamais Pouvoir ne s'était signalé par de plus frappants prodiges de maladresse et d'inconsidération. Aussi, chassé, moins par la force que par la plaisanterie (1), il s'évanouit dans le néant, et rendit par sa disparition un nouvel hommage à la vérité de cette sentence divine, que « toute sagesse de ce monde, « prétendant être sage sans Dieu, n'est que folie devant « Dieu; *Sapientia hujus mundi stultitia est apud Deum* « (SAINT PAUL). »

10. Or, il faut en convenir : jamais l'action de la Providence n'a été plus sensible que dans cette série successive et non interrompue de renversements de ces six Pouvoirs, qui ayant voulu se passer d'elle, et s'étant trop exclusivement appuyés sur les ressources de la politique humaine, à l'exemple des rois d'Israël (2), se

---

plus tenable, envoya dire au Président, par l'organe de ses chefs, qu'elle était prête à le seconder dans un coup d'État ayant pour but l'abolition de la constitution de 1848 et la prorogation indéfinie du Pouvoir du Président. Ainsi le coup d'État du 2 décembre a été voté d'avance par la majorité même des représentants du pays. Ce fait est bien singulier et bien curieux, et nous sommes étonnés que les apologistes de ce coup d'État ne l'aient pas assez relevé.

(1) Un de nos amis se trouvant à passer dans la matinée du 2 décembre devant la mairie du douzième arrondissement, et ayant demandé à quelqu'un de la foule ce que faisaient là tant de militaires réunis, on lui répondit : *Rien, monsieur; on arrête nos représentants.*

(2) Le fils de Jéroboam, fondateur du royaume d'Israël par la révolution de dix tribus, fut renversé avec toute sa maison

sont rués l'un sur l'autre, se sont détruits l'un l'autre, et n'ont laissé après eux, à quelques exceptions près, que des traces de misère, de sang ou de boue, au milieu d'immenses ruines. Et il faut convenir aussi que jamais ne s'est accomplie d'une manière plus éclatante et plus sévère cette parole du Prophète, que « Celui qui habite « dans les Cieux se moque, lorsqu'il lui plaît, des puis- « sances de la terre qui le méconnaissent, et les livre « à la risée du monde; *Qui habitat in Cœlis irridebit « eos, et Dominus subsannabit eos* (PSAL. 2). »

Celui de ces Pouvoirs qui comptait sur l'indépendance absolue (qu'il avait rêvée) de tout contrôle divin et humain périt, malheureux jouet des caprices féroces d'une multitude forcenée. Celui qui avait substitué le droit de la force à la force du droit fut emporté par la force, que le besoin de l'ordre changea en droit. Celui

---

par un nouveau roi, Baaza. La tyrannie de Baaza eut un terme dans son fils Éla, qui fut tué avec toute sa famille par Zambri, son serf; celui-ci ne régna que sept jours; car obsédé par Amri dans son propre palais, il fut brûlé avec tous ses enfants. Jéhu, serf du roi Joram, descendant d'Achab, effaça la race d'Amri et d'Achab lui-même; mais sa race, à son tour, arrivée à sa quatrième génération, fut, d'après les menaces de Dieu, détruite par Zacharia. Celui-ci eut peu de temps après la tête coupée par son serf, nommé Sellumo, qui, après un mois de règne, fut assassiné par Manchen, qui régna dix ans en Israël. Phaceïa, son fils, ne posséda que pendant douze ans le sceptre; car il fut tué par un autre Phaceïa, fils de Romelia, l'un de ses généraux; mais ce Phaceïa, lui aussi, fut mis à mort par Osea, qui, fait esclave par les Assyriens, fut avec tout son peuple transporté à Babylone. C'est ainsi que tous ces princes, qui ne fondaient leur droit que sur la force, se sont faits bourreaux les uns des autres; et que leurs différentes races se sont à jamais éteintes dans l'exécration et dans l'oubli.

qui s'appuyait trop sur le prestige des baïonnettes triomphantes tomba par la conspiration des baïonnettes de toute l'Europe. Celui qui se croyait fort par son antique droit royal s'écroula en présence d'un prétendu droit national. Les passions populaires firent justice de celui qui avait fondé ses espérances sur les passions populaires; enfin le Pouvoir des sages et des habiles reçut son coup de grâce d'une sagesse et d'une habileté qu'il méconnut, et dont il ne soupçonna même pas l'existence, et expira dans le ridicule.

En présence de tant de débris de trônes renversés, d'épées brisées, de chartes déchirées, de couronnes foulées aux pieds, quel est le Souverain qui ne s'écriera avec le Prophète : « Roi immortel des siècles, que vous « êtes redoutable ! *Quis non timebit te, Rex seculorum* « (Apoc., 15)? » Quel est le Souverain qui oserait penser que son Pouvoir puisse se passer de la protection divine ? Quel est le Souverain assez insensé pour croire qu'on puisse régner uniquement par cette prudence des prudents et par cette sagesse des sages selon la chair, que Dieu au moment marqué par sa justice se fait une gloire de confondre et de réprouver ? *Perdam prudentiam prudentium et sapientiam sapientium reprobabo* (I, Corinth., 1)? Quel est enfin le Souverain qui ne prendrait désormais son parti de reconnaître qu'il n'a reçu que comme par emprunt de Dieu l'autorité dont il dispose, pour lui en faire hommage et pour placer dans sa protection toute sa confiance afin d'obtenir un règne heureux et durable ?

C'est là la manière particulière dont tout Pouvoir doit adorer le Seigneur son Dieu; *Dominum Deum tuum adorabis*. Voyons maintenant quelle est aussi la

manière toute particulière dont il doit le servir; *Et illi soli servies.*

TROISIÈME PARTIE.

11. La plus belle, la plus sublime, la plus magnifique et la plus parfaite définition du Pouvoir public se trouve dans ces simples paroles de saint Paul : « Il est « le ministre de Dieu pour le bien; *Minister Dei est in* « *bonum.* » En l'appelant le ministre de Dieu, l'Apôtre insinue que tout Pouvoir public doit se montrer le vrai représentant de Dieu auprès des hommes, par la justice de ses lois, et en ajoutant *pour le bien*, il a indiqué que le Pouvoir public doit aussi servir Dieu par le dévouement de sa personne. Voilà la manière spéciale dont il doit servir le Seigneur et ne servir que lui; *Et illi soli servies.*

Je dis d'abord : *Par la justice de ses lois.* « Les rois, « dit saint Augustin, servent le Seigneur en qualité de « rois, lorsqu'ils font pour son service et pour sa gloire « ce que les rois seuls peuvent faire (1). Il faut donc « distinguer dans un Prince, poursuit le même Doc- « teur, l'homme et le roi, le fidèle et le souverain. « Comme homme fidèle, il doit servir Dieu en faisant « ce que Dieu lui commande et en obéissant à sa Loi; « comme souverain, il doit le servir en tâchant que les « autres aussi lui obéissent et en faisant lui-même des « lois conformes à la Loi divine, en ordonnant ce

(1) In hoc serviunt Domino Reges, in quantum sicut Reges, ea faciunt ad serviendum illi, quæ non possunt facere nisi Reges.

« qu'elle ordonne et en défendant avec sévérité tout ce « qu'elle défend (1). »

La même sagesse éternelle, qui a dit que les rois ne règnent que par elle, a dit aussi que ce n'est que par elle que les législateurs font des lois portant l'empreinte de la justice; *Per me reges regnant, et legum conditores justa decernunt* (Prov., 8). C'est-à-dire que nulle loi humaine n'est juste qu'autant qu'elle découle, comme une conséquence de son principe, de quelque précepte de la Loi divine, dont elle devient en quelque sorte le développement et le commentaire. C'est donc la Loi divine que tout Pouvoir chrétien doit toujours et avant tout avoir sous ses yeux; c'est là qu'il doit puiser ses inspirations en faisant des lois, et c'est à cette condition qu'il est le vrai ministre de Dieu et le vrai interprète politique de ses volontés, comme il est le représentant de son Pouvoir; *Minister Dei est.*

La vraie religion reconnaît en Dieu trois principaux attributs : la puissance, la sagesse et la bonté. En sorte que la Providence de Dieu dans le gouvernement de l'univers n'est que la puissance divine et la sagesse divine au service, passez-moi le mot, au service de sa bonté.

Ministre de Dieu ou représentant de Dieu, c'est-à-dire Providence visible exerçant les fonctions de la Providence invisible, pour l'avantage de son peuple, tout Pouvoir public doit hautement exprimer dans ses actes ces mêmes attributs de Dieu, et ne jamais les

---

(1) Aliter servit, quia homo est, aliter quia etiam Rex est; quia homo est, et servit vivendo fideliter; quia vero etiam Rex est, servit, leges justa præcipientes et contraria prohibentes convenientc vigore sanciendo (*Ibid.*)

séparer. Car la puissance sans la sagesse, c'est la folie. Ainsi un Prince voulant faire de la puissance sans la sagesse ne ferait que des lois insensées, à l'exemple de Nabuchodonosor, de Caligula et de Domitien. Mais la puissance et la sagesse, séparées de la bonté, ne sont que l'égoïsme politique ou le machiavélisme. Tout Prince donc, voulant faire valoir la puissance et la sagesse sans se soucier trop de la bonté, ne ferait que des lois oppressives pour son peuple et toutes dans les intérêts de son ambition, de son avarice et de ses plaisirs; des lois comme en faisaient Jéroboam, Néron, Julien l'Apostat, Henri VIII et Élisabeth.

Ce n'est qu'en faisant servir la puissance et la sagesse à la bonté, et en ne s'inspirant que de la bonté dans l'usage de sa sagesse et de sa puissance, qu'il fera des lois justes et utiles à la manière dont les ont faites David, Josias, Théodose, Charlemagne et saint Louis.

12. Mais saint Paul a ajouté aussi que le Pouvoir public est le ministre de Dieu pour le bien; *Minister Dei est in bonum;* c'est-à-dire, Ministre de Dieu se devant tout entier au bien de son peuple, par le dévouement de sa personne (1).

---

(1) « Dieu, dit saint Augustin, ne commande rien pour sa « propre utilité; mais tout ce qu'il commande, c'est pour l'uti- « lité de ceux auxquels il commande. Et c'est précisément parce « qu'il n'a pas besoin de ses serviteurs qu'il est le vrai Seigneur « de tous; *Nihil Deus jubet quod sibi prosit, sed illi cui jubet.* « *Ideo verus est Dominus, qui servo non indiget* (*Ep.* 138 *ad* « *Marcell.,* 6). » Représentants de Dieu sur la terre, c'est aux mêmes conditions que les Princes doivent se faire reconnaître pour de vrais Seigneurs.

Et saint Bernard, écrivant au Pape, en tant que souve-

C'est cette grande Loi de tout Pouvoir que le Sauveur du monde a établie et promulguée de la manière la plus explicite et la plus solennelle lorsqu'il a dit à ses disciples : « Les Princes des Gentils dominent sur eux ; « mais il n'en sera pas ainsi parmi vous. Le premier « entre vous sera le serviteur de tous, comme le Fils « de l'homme est venu sur cette terre pour servir et « non pour être servi, et pour donner sa vie pour la « rédemption du monde ; *Principes gentium dominantur « eorum:... non ita erit inter vos; sed qui voluerit inter « vos primus esse, erit omnium servus; sicut Filius ho- « minis venit ministrare, non ministrari, et dare animam « suam redemptionem pro multis* (MATTH., 20). »

Par cette sublime doctrine d'en haut, qui n'avait jamais été entendue ici-bas, le Fils de l'homme a nettement distingué le principe du droit public des nations païennes du principe du droit public des nations chrétiennes, et il nous a appris que, comme toute la science sociale du paganisme est renfermée dans le mot DOMINATION, de même toute la science sociale du christianisme se résume dans le mot DÉVOUEMENT.

Le Pouvoir païen domine. Le Pouvoir chrétien se

---

rain temporel, lui disait : « Vous devez régner de manière à « pourvoir à tous, à soulager tous, à procurer les avantages de « tous, à conserver tous. Vous êtes seul à la tête de votre « peuple ; mais ce n'est pas afin que vous profitiez pour vous « de la soumission de vos sujets, mais c'est afin que vos sujets « profitent de votre autorité. Ils ne vous ont pas créé leur Sou- « verain pour votre avantage, mais pour leur propre bonheur ; « *Ita præsis, ut provideas, ut consulas, ut procures, ut serves. « Præes et singulariter, numquid ut de subditis crescas? Nequa- « quam : sed ut ipsi de te. Principem te constituerunt, sed sibi, « non tibi* (Lib. I, *de Cons.*, 1). »

dévoue. Le Pouvoir païen dit : *L'État c'est moi*. Le Pouvoir chrétien dit : Moi, je suis à l'État. On obéit au dévouement. On frémit sous la domination. Avec le dévouement des chefs, on a la liberté du sujet. La domination n'enfante que l'esclavage. Le dévouement est le lien des hommes. La domination n'est que le licou de la brute. Le dévouement, en descendant de sa hauteur, commande. La domination, en se retranchant en elle-même, opprime. Le dévouement, en relevant le sujet, l'ennoblit et le sauve. La domination, en l'abaissant, le dégrade et le perd.

Ainsi donc, comme tout Pasteur de l'Église doit se dévouer à son troupeau pour le salut des âmes, et comme les parents doivent se dévouer à leur famille pour le bonheur de leurs enfants, de même, tout Prince Souverain doit se dévouer à l'État, pour la conservation et la prospérité de ses sujets. C'est être vraiment le Ministre de Dieu pour le bien du peuple ; *Minister Dei est in bonum*.

Par l'organe de ses philosophes, le paganisme avait fait du genre humain la victime devant s'immoler aux délices du petit nombre d'hommes qui le gouverne : *Humanum paucis vivit genus* (Sénec.). Ainsi, d'après la sagesse païenne, Dieu n'aurait créé les Pouvoirs que pour faire un petit nombre d'heureux aux dépens du bonheur du reste des hommes. Cette horrible pensée n'aurait pu naître que dans l'esprit du Dieu poétique d'Épicure. Mais dans l'esprit du Dieu réel, du vrai Dieu, maître et père des humains, il a surgi une pensée toute différente (1). Car, d'après ses révélations et ses

---

(1) Un ancien auteur chrétien compare le « vrai Roi au berger

lois, c'est, au contraire, le petit nombre des Princes établis par lui, qui sont les vraies victimes, obligées de consacrer toute leur activité, toute leur puissance, et, lorsque le besoin l'exige, leur vie même au bonheur de leurs peuples, à l'exemple du Fils de Dieu, qui a tout donné et même sa vie pour le salut des hommes. *Sicut filius hominis venit dare animam suam redemptionem pro multis* (1).

« qui soigne ses brebis, et le tyran au cuisinier, qui au contraire « les tue pour en manger lui-même, et pour en vendre et en faire « manger aux autres; *Cocus oves abigit, ut mactatis non modo* « *ipse famem expleat, sed et aliis epulandas venum proponat.* « *Iisdem prorsus limitibus censeo Regem a tyranno dissidere* « (SYNESIUS, *de Reg.*). Puis il ajoute : « Celui qui par sa con- « duite ne cherche que les avantages des autres; qui préfère « subir toute espèce de travail et d'ennui pour les leur épar- « gner; qui s'expose lui-même aux dangers pour leur procurer « la paix et la sûreté : celui-là est le vrai berger à l'égard du « troupeau et le vrai Roi à l'égard des hommes; *Qui id in vitæ* « *ratione sequitur quod subditis commodum videtur, qui labo-* « *rem et molestiam perferre vult, ne quid illis molestum sit, qui* « *pro illis periclitatur, ut in pace et securitate degant : hic in* « *genere quidem ovium pastor, in hominum vero genere Rex est* « (*Ibid.*). »

(1) Éclairés par le témoignage de la tradition, qui n'est que l'écoulement de la révélation de toutes les vérités religieuses et sociales que Dieu fit aux hommes au commencement du monde, les païens eux-mêmes ont pressenti cette grande et importante doctrine du dévouement que tout vrai Pouvoir doit pratiquer à l'égard de ses sujets. Car Sénèque, en parlant en témoin de cette même tradition, après avoir parlé en philosophe païen, et en rétractant l'horrible doctrine qu'il avait formulée ailleurs, concernant les maîtres de la terre, a dit : « La grandeur des « Princes, bien fondée et durable, est celle que leurs sujets « savent être moins au-dessus d'eux que pour eux; *Illius*

L'indépendance même dont tout Pouvoir, de par la volonté de Dieu, doit jouir dans la sphère de ses attributions, ne lui est assurée qu'afin qu'il puisse mieux se dévouer au bien de tous. Ils n'ont de grands et redoutables droits que parce qu'ils ont de grands et redoutables devoirs, et leurs prérogatives elles-mêmes ne sont que les titres et les moyens de leur immolation.

13. Donc, tout Pouvoir, soit domestique, soit politique, soit ecclésiastique, qui, n'accordant que des instants fugitifs aux intérêts ou de la famille, ou de l'État, ou de l'Église, gaspillerait le reste de son temps en ne faisant rien, ou en faisant du mal, ou en faisant tout le contraire de ce qu'il doit faire; tout Pouvoir qui ne ferait servir son autorité qu'à repaître son ambition, à combler ses coffres, à augmenter son comfortable, à va-

---

« *Principis magnitudo stabilis fundataque, quam omnes non tam* « *supra se esse quam pro se sciant* (*Ad Polyb.*). » Ailleurs, le même auteur a ajouté : « Tous les surnoms que portent les « Rois ne sont que des titres d'honneur. Nous les appelons « Grands, Heureux, Augustes, et nous avons réuni tout ce que « nous avons pu de titres capables de flatter leur Majesté am- « bitieuse et nous les leur avons attribués ; mais quant au titre « de *Pères de la Patrie,* nous ne le leur avons décerné qu'afin « qu'ils sachent qu'ils ont reçu l'autorité paternelle, qui est la « plus tempérée de toutes les autorités ; qui ne vit que du soin « des enfants, et qui préfère leurs avantages à son propre bien- « être ; *Cæteræ nim cognomina honori data sunt. Magnos, et* « *Felices, et Augustos diximus ; et ambitiosæ Majestati quidquid* « *potuimus titulorum congessimus, illis hoc tribuentes. Patrem qui-* « *dem patriæ appellavimus, ut sciret datam sibi potestatem* « *patriam : quæ est temperatissima, liberis consulens, suaque* « *post illos ponens* (*De Clem.*). »

En parlant à l'Empereur, le même publiciste lui a dit : « Rap- « pelle-toi que la République n'est pas à toi, mais que c'est toi

rier ses amusements et ses jouissances; tout Pouvoir, enfin, dont la conduite serait la mise en pratique de la pensée païenne : que *le Pouvoir est un être privilégié, à la félicité duquel tout doit servir;* un tel Pouvoir ne vivrait qu'en lui-même et pour lui-même; ne serait pas le ministre de Dieu pour le bien, mais le ministre de Satan pour le mal. Bien plus encore, au lieu d'être le serviteur de Dieu et de Dieu seul, par son dévouement au bien des enfants de Dieu, il ne serait que son propre serviteur, et comme Dieu s'en plaint par son Prophète, il ferait servir Dieu lui-même à ses propres passions et à ses excès; *Servire me fecistis in iniquitatibus vestris* (Isaie, 43).

Or, il n'est pas difficile de comprendre qu'un abus si scandaleux et si révoltant de la grandeur et de la

---

« qui dois être à la République. Tu es bien son Chef, mais elle « est ton corps ; tu dois donc l'aimer comme on aime son propre « corps; *Non Rempublicam tuam esse, sed te Reipublicæ* (*Epist.* 4). « *Tu caput Reipublicæ esse, illa corpus tuum* (*De Clem.*) » Et en parlant de ce même César, il a dit : « Dès l'instant où « César s'est dévoué au bien du monde, il s'est entièrement « soustrait à lui-même; *Ex quo se Cæsar orbi terrarum dedicavit,* « *sibi eripuit* (*Ad Polyb.*). » Enfin, un roi lui-même, Antigonus, en voyant son propre fils traiter avec insolence ses sujets, lui dit dans un transport d'indignation : « Malheureux que tu « es ! ne sais-tu donc pas que notre règne n'est autre chose « qu'une splendide servitude? *An ignoras regnum nostrum esse* « *splendidam servitutem ?* » D'autres publicistes du paganisme ont adressé les mêmes éloges à Marc-Aurèle, à Alexandre Sévère, à Vespasien et à Tite. Quelle honte pour des Princes chrétiens professant la religion du dévouement de ne pas faire ce qu'ont fait des souverains païens, professant la religion de l'égoïsme !

puissance que Dieu aurait données à l'homme est et doit être sévèrement puni dans ce monde et dans l'autre. Aussi, voyez dans quels termes le Prophète de Dieu menace des rigueurs de sa colère ces Pouvoirs, profanant leur personnalité divine et tournant contre Dieu même les miséricordes et les faveurs dont sa providence les a comblés. « Écoutez-moi, leur dit-il, Rois « de la terre, prêtez-moi des oreilles dociles, vous tous « qui régissez les multitudes et qui vous complaisez à « vous voir à la tête d'un peuple nombreux : puisque « c'est Dieu qui vous a donné l'autorité, et que votre « puissance ne vient que du Très-Haut, il interrogera « un jour toutes vos œuvres et soumettra au scrutin le « plus sévère même toutes vos pensées. Et s'il vous « surprend, ministres infidèles de son royaume, ayant « mal gouverné, ayant déserté les voies de la justice, « ayant marché contre ses volontés, il vous apparaîtra, « lorsque vous vous y attendrez le moins, sous l'aspect « le plus menaçant et le plus terrible. Malheur à ceux « qui se trouvent placés à la tête des autres, le plus « dur jugement leur est réservé. Le petit trouvera de « l'indulgence au tribunal de Dieu. Mais les puissants « seront puissamment punis; car, ni la personnalité « obscure n'est oubliée par lui, ni la grandeur, quelle « qu'elle soit, ne lui impose, et seul auteur du grand et « du petit, il prend un soin égal de tous; mais le supplice qui attend les forts n'en sera que plus fort (1). »

(1) « Audite ergo, reges, et intelligite, discite, judices finium « terræ.... Præbete aures, vos qui continetis multitudines, et « placetis vobis in turbis nationum. Quoniam data est a Domino « potestas vobis, et virtus ab Altissimo, qui interrogabit opera « vestra, et cogitationes scrutabitur : Quoniam cum essetis mi-

Ces terribles avertissements de Dieu n'ont pas besoin du commentaire de l'homme. Plût donc au Ciel que les grands de la terre s'en pénétrassent, pour y con-

---

« nistri regni illius, non recte judicastis, nec custoditis legem « justitiæ, neque secundum voluntatem Dei ambulastis : hor- « rende et cito apparebit vobis : quoniam judicium durissimum « his qui præsunt fiet. Exiguo enim conceditur misericordia : « potentes autem potenter tormenta patientur. Non enim sub- « trahet personam cujusquam Deus, nec verebitur magnitu- « dinem cujusquam : quoniam pusillum et magnum ipse fecit, « et æqualiter cura est illi de omnibus. Fortioribus autem fortior « instat cruciatio (SAP. 6). »

Nous trouvons encore ce remarquable passage dans l'Écriture sainte : « Princes, écoutez la parole du Seigneur. Cessez de mal « faire ; apprenez à faire le bien ; cherchez en tout le jugement ; « venez au secours de l'opprimé ; faites rendre justice au pupille ; « défendez la veuve.... Malheureuse Jérusalem, tes Princes, « infidèles à leurs devoirs, se sont faits les compagnons des « voleurs ; ils n'aiment tous que les dons et ne cherchent qu'à « multiplier les impôts. Ils ne se soucient pas de faire droit au « pupille, et la cause de la veuve n'a pas d'accès à leur tribunal. « Mais malheur à eux, parce qu'ils ont fait des lois iniques, et « fait inscrire l'injustice dans leurs codes. Ils ne visent qu'à ce « que le pauvre soit opprimé par les magistrats et qu'à faire vio- « lence à la cause des dernières classes de ton peuple. O Princes « insensés ! que ferez-vous donc le jour où Dieu ira vous visiter « et que la calamité viendra de loin tomber sur vous pour vous « écraser ?... *Audite verbum Domini, principes.... Quiescite agere* « *perverse. Discite benefacere : quærite judicium, subvenite* « *oppresso, judicate pupillo, defendite viduam.... Principes tui* « *infideles, socii furum, omnes diligunt munera, sequuntur retri-* « *butiones, pupillo non judicant, et causa viduæ non ingreditur* « *ad illos. Væ qui condunt leges iniquas : et scribentes, injustitiam* « *scripserunt. Ut opprimerent in judicia pauperes, et vim face-* « *rent causæ humilium populi mei.... Quid facietis in die visita-* « *tionis, et calamitatis de longe venientis ?....* (ISAIE, 1 et 10). »

former leur conduite ! Plût au Ciel qu'ils y apprissent qu'ils ne sont pas ce qu'ils sont pour satisfaire la convoitise insatiable des passions qui les entourent, ni pour tromper en les flattant les passions de leurs sujets, ni enfin pour donner libre cours aux passions dont ils peuvent être dominés ! Plût au Ciel enfin qu'ils missent leur gloire à respecter les rapports particuliers qui existent entre eux et Dieu, et à l'adorer et à le servir de la manière toute particulière dont Dieu exige qu'ils l'adorent et le servent ! c'est-à-dire en se conduisant en ministres de Dieu, en instruments de sa puissance, de sa sagesse, de sa justice et de sa bonté ; en le faisant reconnaître dans leurs personnes visibles pour le *Dieu-Providence* invisible du peuple, et en le faisant bénir et adorer ; *Dominum Deum tuum adorabis et illi soli servies.*

Ce sont là, Sire, les premiers et les plus essentiels devoirs des Chefs des États. C'est pour eux le moyen le plus infaillible de s'assurer la protection divine. C'est la condition indispensable de leur stabilité, de leur force, et de leur vrai bonheur pour le temps et pour l'éternité. AINSI SOIT-IL.

DEUXIÈME DISCOURS (1).

SUR LA NÉCESSITÉ D'UNE RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC, DANS L'INTÉRÊT DE LA RELIGION.

« *Hic est filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui :*
« *ipsum audite.*
« Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui je me suis complu :
« n'écoutez que Lui (*Évangile du 2e dimanche de Carême*). »

SIRE,

1. PAR l'organe du Prophète-roi, le Verbe Éternel lui-même avait depuis longtemps prédit qu'en se faisant homme pour sauver l'homme, son divin Père le constituerait, sur sa sainte montagne de Sion, Roi de toutes les intelligences, et le chargerait de prêcher au monde le Précepte de Dieu par excellence, la vraie religion : *Ego autem constitutus sum rex ab eo, super Sion montem sanctum ejus, prædicans præceptum ejus.* (Ps. 2.)

---

(1) L'orateur, faute de temps, n'a prononcé qu'un résumé, en un seul discours, de ce deuxième aussi bien que du troisième discours; mais comme, d'après la grande parole de l'un des hommes les plus célèbres du seizième siècle, la réforme de l'instruction littéraire de la jeunesse est un point capital *duquel dépend le salut du monde,* il nous a paru très-utile de donner dans leur intégrité, et tels que l'orateur les avait préparés, ces deux discours touchant cette immense et importante question. Nous espérons que leur longueur et les nombreuses notes qui les accompagnent trouveront grâce auprès de nos lecteurs en raison du sujet qui y est traité, sujet plein d'intérêt et d'actualité (*Note de l'Editeur*).

Cette magnifique prédiction s'est littéralement accomplie dans le mystère que nous rappelle l'Évangile de ce jour.

Par cette imposante parole : *Celui-ci est mon fils bien-aimé, n'écoutez que Lui,* qui, tombant du haut du ciel sur le Thabor, a retenti d'un immense écho par toute la terre, le Père Éternel a vraiment établi que son divin Fils régnerait sur la vraie montagne de Sion, l'Église, autant par la lumière de sa vérité que par la puissance de sa grâce; conséquemment il a imposé à tout homme l'obligation rigoureuse d'accepter ses oracles, de suivre ses leçons, de se soumettre à son enseignement.

Mais, hélas! de tous les commandements du Dieu souverain, celui-ci est peut-être le plus méconnu et le plus foulé aux pieds. Par l'enseignement presque tout païen qu'on administre aux enfants chrétiens, même dans les établissements qui ont le plus de droit à la confiance publique, loin d'en faire les disciples du Christ, que le divin Père a déclaré le seul Précepteur légitime de l'univers, *ipsum audite,* on en fait les jouets de Satan, qui les perd.

C'est ce scandale et ce désordre, cause funeste de tous les scandales et de tous les désordres dont nous sommes les témoins et les victimes, que je veux signaler aujourd'hui aux Pouvoirs publics chrétiens, pour en conclure : Qu'une réforme radicale de l'enseignement est de nos jours urgente, nécessaire, indispensable. Nous ne parlerons aujourd'hui de cette réforme qu'au point de vue religieux, réservant à un autre jour de la traiter au point de vue littéraire et social; et nous prouverons 1° par la manière dont on l'a appréciée; 2° par l'expérience qu'on en a faite; 3° par l'action qu'elle

exerce, combien la méthode actuelle d'élever la jeunesse est funeste à la religion.

C'est le grave sujet de ce discours, dans lequel j'espère, Dieu aidant, que, tout en plaidant avec force la cause à laquelle sont attachées les plus précieuses destinées de la société moderne, je n'oublierai pas la justice que je dois à tout le monde; et que, par conséquent, je puis compter sur votre *très-édifiante* (1) attention. *Ave Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

2. L'UN des plus anciens Pères de l'Église, Clément d'Alexandrie, a résumé, dans ces quelques mots d'une charmante naïveté, la méthode d'après laquelle les premiers chrétiens élevaient leurs enfants. « Nous commençons, dit-il, par la vérité qui jaillit de l'enseignement de la Foi, parce que c'est là la nourriture substantielle, indispensable à la vie de l'esprit. Quant à l'érudition profane, nous la regardons comme des mets recherchés, qui ne sont nullement nécessaires pour vivre. Ainsi nous ne l'abordons qu'après nous être rassasiés de la vérité chrétienne : on aime, après avoir dîné, à goûter un gâteau (2). »

---

(1) L'orateur a fortement accentué ces mots, et par là il a voulu rendre un hommage public au profond recueillement avec lequel son noble auditoire assistait aux exercices religieux (*Note de l'Éditeur*).

(2) « Quæ est ex fide veritas necessaria est ad vivendum; quæ « autem præcedit disciplina (profana eruditio) est obsonio « similis et bellariis : desinente cœna, suavis est placentula « (lib. I, STROMAT.). »

Il est donc évident, par ce beau témoignage, que les fils de nos pères dans la foi ne commençaient leur instruction littéraire qu'après avoir achevé, de la manière la plus étendue, la plus complète et la plus solide, leur instruction religieuse, et qu'après que la religion avait jeté des racines profondes et indestructibles dans leur intelligence et dans leur cœur. Il est évident qu'ils ne touchaient aux classiques païens qu'après avoir, pendant de longues années, lu, médité les Livres saints et les chefs-d'œuvre de la littérature chrétienne. Il est évident que l'étude de la grammaire, de l'éloquence et de la poésie, n'était entreprise qu'après l'étude la plus sérieuse de la vérité, de la grandeur et de l'importance du dogme et de la morale du christianisme. Il est évident enfin qu'ils n'approchaient leurs lèvres des sources de la science humaine qu'après s'être désaltérés aux sources de la science divine, et qu'après qu'à l'aide de la nourriture substantielle de la vérité et de la vertu, ils avaient acquis cette vigueur d'esprit et cette force d'âme qui les mettaient à l'abri de la contagion du vice et de l'erreur. Dans ce mystérieux repas de l'intelligence, le christianisme occupait la première et la plus importante place, et en faisait presque tous les frais. L'étude des lettres humaines n'en était que la partie accessoire, *le dessert et l'agrément ; Post cœnam suavis est placentula.* C'est là ce que j'appelle la méthode chrétienne.

Il n'en est pas ainsi de nos jours. On saisit l'enfant sortant des bras de sa pieuse mère, l'enfant sachant à peine lire, écrire et prier Dieu, et on le livre à l'étude du classicisme païen avant qu'il ait bien appris le catéchisme chrétien. On le sature de Phèdre, de Cornélius

Népos, d'Ovide, d'Horace, de Virgile, de Cicéron et de Plutarque, et on lui laisse ignorer les Livres sacrés et les écrits immortels des grands Docteurs de l'Église. On lui apprend les noms de Jupiter et de Vénus avant qu'il sache bien formuler les doux et vénérés noms de Jésus-Christ et de sa sainte Mère. L'étude de la mythologie remplace pour lui l'étude de l'Évangile. Les mystères obscènes des fausses divinités viennent salir son imagination vierge, avant qu'elle soit éclairée et sanctifiée par les saints mystères du vrai Dieu. Les prétendus grands hommes de Rome et d'Athènes sont offerts à son admiration, et on lui cache les noms et les hauts faits des Martyrs et des Saints, les vrais héros, les vraies grandeurs et les vraies gloires de l'humanité.

Les épopées de fausses vertus et de vices réels lui sont présentées pour absorber toute son attention et pour occuper tous ses loisirs; et pendant huit mortelles années on l'oblige à ne contempler, à n'étudier, à n'approfondir que les écrits et les œuvres d'une littérature sensuelle et humaine; de manière qu'il ne se doute même pas de l'existence des grandes épopées des vertus chrétiennes et des vrais classiques d'une littérature spirituelle et divine. On veut bien lui permettre de prier le matin et le soir; mais les exercices de la chapelle sont neutralisés par les exercices de la classe. On lui administre quelques leçons religieuses (là où l'on fait à la religion l'honneur de s'en occuper), mais les bonnes impressions qu'elles produisent sont neutralisées, effacées par les leçons profanes de toute la journée, comme cette partie de la semence évangélique tombée sur un terrain couvert de ronces et par elles étouffée. C'est, comme on l'a

dit (1), implorer le secours du Saint-Esprit pour faire mieux réussir l'œuvre de Satan; c'est l'eau bénite jetée sur une idole; c'est la croix surmontant une salle de spectacle ou plantée sur un tas de boue. Et tandis que dans l'ancienne méthode on divinisait la science et que l'on christianisait même l'étude des lettres païennes, dans la méthode nouvelle on humanise même la religion, et l'on paganise le christianisme lui-même (2).

---

(1) « Je me suis même plus d'une fois demandé s'il n'y avait « pas une sacrilége plaisanterie à commencer par l'invocation « du Saint-Esprit l'explication de telle ode ou de *telle églogue,* à « moins que ce ne fût pour obtenir la grâce de n'en comprendre « que les mots, et de ne pas trop chercher ce qui est sous-en- « tendu dans les éditions *expurgées* (D'ALZON, *Discours prononcé à « la distribution des prix au collége de l'*ASSOMPTION). » Le savant et pieux auteur de cette remarque a fait sans doute allusion à l'églogue de Virgile, ALEXIS, dans laquelle ce poëte, que Bossuet appelle *un bon épicurien,* s'est cependant montré un épicurien de très-mauvais aloi; car il y étale les abominations de sa vie et la licence de ses amours avec un cynisme révoltant, capable de faire rougir Horace et Catulle eux-mêmes. Ce qui pourtant n'empêche pas cette églogue d'occuper une place obligée parmi les écrits prétendus *expurgés* des auteurs classiques. En sorte que dans tous les colléges et même dans les séminaires, les enfants de quatrième la savent par cœur.

(2) D'après monseigneur Gaume, voici dans quel ordre on administre en France, même dans les séminaires, cette instruction païenne :

« Le jeune enfant vit une année avec les *hommes illustres de Rome,* dont l'histoire et la glorification sont extraites de Tite-Live, par le bon M. Lhomond. C'est là qu'il apprend à admirer Brutus, Mutius Scévola, et les farouches défenseurs de la liberté romaine. Il passe à Cornélius Népos et à la vie des *grands hommes de la Grèce;* puis il arrive au *Selectæ,* qui présente la société païenne comme une *société de saints,* et insinue dans l'esprit qu'il n'est

Ne sommes-nous donc pas autorisés à appeler cette méthode une méthode païenne, et à demander qu'on lui substitue la méthode chrétienne? Car c'est là tout ce que nous réclamons, et pas autre chose, sous le nom de réforme de l'enseignement. Voilà donc de quoi calmer les appréhensions que le sujet de ce discours a pu faire naître dans quelques esprits.

Nous ne demandons pas que l'on fasse un auto-da-fé des livres classiques du paganisme. Nous ne demandons pas non plus qu'on en interdise l'étude et la lecture aux

---

pas nécessaire d'être chrétien pour être vertueux, puisque le paganisme avait une si belle morale, et la pratiquait si bien; ensuite, on lui fait consumer je ne sais combien de temps à traduire d'insipides récits de batailles, dans Quinte-Curce et dans César, ou de fades descriptions poétiques dans Ovide ou dans Virgile. Il prend dans Plutarque les sentiments du *républicanisme antique*, et un enthousiasme absurde pour la fausse liberté et la fausse démocratie; dans Lucien, le *scepticisme;* dans Cicéron, l'*éclectisme;* dans Horace, le *sensualisme;* il demeure enfin huit années dans le commerce assidu des écrivains qui ont précédé le christianisme. Il s'approprie et s'assimile laborieusement leurs idées, leurs sentiments, leur manière de voir, de juger et d'agir. N'est-ce pas là ce qui se pratique aujourd'hui comme au dix-huitième siècle, et ce qu'on appelle *avoir fait ses études?*

« Les grands hommes, les orateurs, les poëtes, les martyrs, les héros que la religion a produits, nos gloires nationales, la littérature, les arts, les institutions et les mœurs des peuples chrétiens, tout cela cède le pas aux études païennes : on en parle seulement dans des cours d'histoire, auxquels les jeunes gens assistent une ou deux fois par semaine, et dont il ne leur reste rien ou presque rien dans la mémoire; tandis que la moindre aventure des dieux, le moindre axiome des prétendus sages de l'antiquité est gravé profondément dans l'esprit de la jeunesse, se retrouve à chaque instant dans les auteurs qu'elle explique, et repasse mille fois sous ses yeux dans le cours des études. »

hommes faits, car nous savons bien les avantages qu'on peut tirer de cette étude et de cette lecture. Nous ne demandons même pas qu'on ôte tout à fait ces livres des mains de la jeunesse *faisant ses études*. La méthode chrétienne dont nous réclamons la restauration n'exige rien de tout cela. Ce qu'elle exige, c'est que l'on ne commence pas par où l'on devrait finir ; que l'on ne veuille pas faire le rhétoricien avant le chrétien ; que l'on ne fasse pas de la littérature païenne le premier lait et presque le seul aliment intellectuel des enfants baptisés, au risque de leur rendre difficile, sinon impossible, la nourriture divine de l'enseignement du Fils de Dieu, le seul enseignement que le divin Père ait commandé à tous d'écouter : *Ipsum audite.*

Ce que la méthode chrétienne réprouve, c'est que le paganisme avec tout son attirail compose, ainsi qu'il arrive aujourd'hui, le festin des intelligences, et que le christianisme n'en soit que le dessert, bien modeste d'ailleurs et bien insignifiant. Ce que la méthode chrétienne condamne, c'est que les leçons de la religion ne soient que des miettes de l'enseignement chrétien mêlées à ce que saint Augustin appelle *les épluchures païennes.* D'après la méthode chrétienne, les jeunes gens ne devraient faire leurs premières classes qu'à l'aide du livre par excellence, la Bible, et des sublimes écrits des grands hommes de l'Église ; et ils ne devraient aborder les auteurs païens qu'à la fin et comme complément de leurs études d'humanités, c'est-à-dire à un âge où les croyances et les sentiments chrétiens ayant profondément pénétré et saisi leur âme, la connaissance des auteurs païens deviendrait plus utile à leurs progrès littéraires et n'offrirait aucun danger pour leur foi.

3. La question ainsi posée n'en est ni n'en saurait être une pour le bon sens des hommes sérieux.

En effet, tout ce qu'il y a eu au monde de plus sérieux l'a toujours résolue dans notre sens. Il y a quelques milliers d'années qu'on a réclamé la réforme qu'on nous reproche, à nous, de réclamer les premiers aujourd'hui. Et, ce qui est encore plus singulier, le paganisme lui-même a sollicité cette réforme contre lui-même.

Le prince des anciens philosophes grecs, revenant dans sa pensée aux lois qu'il avait imaginées pour former un État parfait, s'applaudit d'avoir, avant tout, décrété que les poëtes fussent exilés à perpétuité de sa république ; « parce que, dit-il, tout le talent des poëtes ne consistant qu'à imiter et à mentir, leur lecture n'a d'autre résultat que de corrompre l'esprit et le cœur des citoyens (1). » De peur qu'on ne pensât que cet arrêt d'impitoyable ostracisme ne regardait que les faiseurs de tragédies et de comédies, Platon a déclaré y avoir voulu comprendre Homère lui-même, qu'il avait appris à chérir et à vénérer dès son enfance, affirmant qu'un vrai philosophe doit savoir sacrifier à l'amour de la vérité et du bien ses sympathies et ses intérêts personnels (2).

Et comme dans l'intérêt du perfectionnement de la langue et des progrès de la littérature, les pédagogues

---

(1) « Cogitandi mihi de hac, quam nuper verbis condidimus, « civitate; recte statuisse videmur, quæ de poesi sunt lata; ne « videlicet, ulla poesis pars, quæ in imitatione consistit, reci- « piatur. *Corruptela quædam mentis omnia hæc esse videntur* « eorum qui imitationes istas audiunt (*De Rep.*). »

(2) « Dicendum, et si amicitia quædam et reverentia, a pue- « ritia mihi erga Homerum contracta, me detineat. At veritati « virum non censeo anteponendum (*De Rep.*). »

de ces temps-là, aussi bien que ceux de nos jours, tout en consentant à la proscription des poëtes obscènes, demandaient grâce au moins pour les poëtes qui respecteraient les mœurs, Platon ne voulut pas entendre raison, et il persista à étendre son anathème à tous les fabricants de poëmes sans distinction, quels que fussent la sévérité de leur muse, l'harmonie de leur mètre et le mérite de leur style; ajoutant que les avantages littéraires de pareilles lectures n'auraient jamais pu balancer le mal moral qu'elles auraient causé à la jeunesse et à l'État (1).

Le prince des philosophes latins a été, lui aussi, du même avis. On dirait qu'il ait voulu tracer d'avance la triste histoire de ce que nous voyons arriver de nos jours. « Ce sont nos maîtres de littérature, dit-il avec un accent de douleur, qui nous pervertissent en remplissant nos esprits de telles erreurs que la vérité est obligée de céder le pas à la vanité, et les sentiments les plus légitimes de la nature au vague de l'opinion. Pour comble de malheur, on nous met entre les mains les

(1) « Dico equidem, poetas multa hexametro carmine, multa « trimetro, aliisque generibus metrorum scripsisse; ac alios « severa, alios jocosa fuisse complexos. Quæ cuncta multi facul- « tatis hujusmodi professores asserunt recte educandis juvenibus « ediscenda, ut ex variorum poetarum peritia facundi reddan- « tur. Alii capita quædam ex omnibus selecta, et in idem con- « ducta, memoriæ commendanda contendunt. Ego igitur quid « potissime de his omnibus sentiam uno verbo sufficienter dicam. « Hoc equidem arbitror, quod mihi ab omnibus concedetur : « Multa a poetis probe, multa etiam contra esse dicta. Quod si « res ita se habet, multorum discendorum studium juvenibus « periculosum esse assero (*De legib.*, VII). »

poëtes qui, à l'aide d'un prestige éblouissant et de fallacieuses apparences de doctrine et de sagesse, nous captivent de manière que, non contents de les écouter et de les lire, nous en faisons encore les idoles de notre esprit. Ah! il est bien grand, ajoutait toujours Cicéron, le mal que nous font les poëtes! Ils nous entraînent par leur charme à les lire et à les apprendre par cœur, et par là ils parviennent à amollir nos âmes. C'est ainsi qu'au vice de l'éducation domestique actuelle et de nos transports pour l'ombre du bonheur, s'ajoute l'action des poëtes, pour nous rendre impossible l'énergie de la vertu. Platon a donc eu raison, concluait l'orateur romain, de les éconduire de la république de sa création, comme la peste des bonnes mœurs et d'un parfait état social. Mais nous, concluait Cicéron, étourdis que nous sommes, entraînés par l'exemple de la Grèce, *nous commençons à lire et à apprendre ces futilités dangereuses*, et nous y ajoutons la sottise d'appeler tout cela de la doctrine et de l'érudition libérale (1). »

---

(1) « Cum *magistris* traditi sumus, tum ita variis imbuimur « erroribus, ut vanitati veritas, et opinioni confirmatæ natura « ipsa cedat. Accedunt etiam poetæ; qui cum magnam *speciem* « doctrinæ sapientiæque præ se tulerunt : audiuntur, leguntur, « et inhærescunt penitus in mentibus.... Videsne poetæ quid « mali afferant? molliunt animos nostros : ita sunt dulces, ut « non legantur modo, sed etiam ediscantur. Sic, ad malam « domesticam disciplinam, vitamque umbratilem et delicatam, « cum accesserint etiam poetæ, nervos virtutis elidunt. Recte « igitur a Platone educuntur ex ea civitate, quam finxit ille, « cum mores optimos et optimum reipublicæ statum quæreret. « At vero nos, docti scilicet a Græcia, hæc a *pueritia legimus et « discimus* : et hanc eruditionem liberalem, et doctrinam putamus (*Quæst. Tusc.*, lib. II et III). »

Voilà ce qu'ont dit tout haut Cicéron et Platon. Le plus zélé de nos orateurs sacrés, et même un Père de l'Église, n'aurait pas mieux dit. Et voilà ce que ces éminents génies d'Athènes et de Rome ont pensé sur les funestes effets de la lecture des classiques grecs et romains. Sommes-nous donc des calomniateurs, nous, hommes du christianisme et de l'Église, en dénonçant comme dangereuse à la jeunesse chrétienne l'étude *prématurée* de livres que les deux plus grands hommes du paganisme ont jugés dangereux pour la jeunesse païenne, et même pour les hommes faits?

Fidèle écho de Cicéron son maître, le sage Quintilien a dit à son tour : « Je pense que ce qu'il y a de mieux à faire touchant les poëtes grecs et latins, c'est de les bannir entièrement! Si cela n'est pas possible, je demande qu'au moins on ne les mette pas entre les mains des jeunes gens, et qu'on en renvoie l'étude à l'âge de la maturité, lorsqu'on est parvenu à cette vigueur d'âme qui met en sûreté les mœurs. Et même alors, j'entends qu'on fasse un choix non-seulement des auteurs, mais encore des morceaux qu'on puisse lire (1). »

C'est en propres termes ce que nous voulons nous-mêmes. Encore une fois, est-ce donc demander trop que de demander pour les fils des fidèles ce qu'un auteur, gentil lui-même, demandait pour les enfants des gentils : c'est-à-dire que dans nos établissements d'éducation publique, avant d'initier les élèves à l'étude des

---

(1) « Amoveantur (poetarum libri) si fieri potest, *si minus*, « certe ad firmius ætatis robur reserventur, *cum mores in tuto* « *fuerint*. In his non auctores modo, sed etiam partes elegeris « (*Instit.*, I, 14). »

classiques païens, on attende que l'étude sérieuse des classiques chrétiens ait mis hors de danger leur foi et leur vertu ; *Cum mores in tuto fuerint?*

Enfin, je ne puis m'empêcher de rappeler ici cette belle et touchante parole du satirique Romain : « L'enfant est un être sacré ; on doit avoir pour lui les plus grands égards et l'environner d'un respect religieux ; *Maxima debetur puero reverentia* (JUVEN.). »

Sommes-nous donc des insensés ou des esprits trop méticuleux, en blâmant avec toute l'énergie de notre zèle le scandale d'une instruction dont la mythologie et les antiquités grecque et romaine font les préliminaires, le fond et la base ; d'une instruction qui commence par profaner les âmes rachetées par le Christ et toutes rouges encore de son sang divin ; d'une instruction qui oublie, si elle ne les foule aux pieds, à l'égard des jeunes adorateurs du Dieu fait homme, ces procédés délicats et cette espèce de culte qu'un poëte gentil réclamait pour les jeunes adorateurs de Jupiter et de Vénus? Sommes-nous des insensés en affirmant que, pour avoir des *hommes* chrétiens, il faut élever chrétiennement les jeunes gens, et que, dans ce but, il faut commencer par mettre entre leurs mains les chefs-d'œuvre de la littérature chrétienne, sauf à leur faire parcourir plus tard les chefs-d'œuvre de la littérature païenne ? *Cum mores in tuto fuerint. Maxima debetur puero reverentia.*

4. Je n'ai pas besoin de rappeler ici les imposants témoignages des Pères de l'Église, qui tous, d'un commun accord, ont tonné, avec toute la force de leur génie et l'ardeur de leur zèle, contre l'usage de donner aux enfants les auteurs païens pour en faire leurs pre-

mières études (1). On pense bien que les Docteurs chrétiens ne pouvaient demeurer indifférents devant un usage qui, on vient de le voir, avait été si hautement flétri par les docteurs païens eux-mêmes. Je ne citerai que le grand saint Augustin, parce qu'il s'est appuyé sur son propre exemple pour stigmatiser cette scandaleuse imprudence, et parce que son histoire se répète, hélas! trop souvent, même de nos jours. Bien que fils d'un père païen, il avait été élevé par sa sainte mère dans les principes et dans les sentiments du christianisme. Mais, dès l'instant qu'il s'appliqua aux études littéraires, à l'aide de ces mêmes auteurs qu'on met entre les mains des jeunes gens d'aujourd'hui, son esprit s'ouvrit à toutes les erreurs et son cœur à tous les vices.

« On me répétait, dit-il : C'est dans ces livres qu'il « faut chercher la connaissance des mots latins et la « grande éloquence, pour bien expliquer et persuader « aux autres les choses les plus importantes. Comment « donc ne pourrions-nous pas connaître les mots *pluie* « *d'or, sein, fard,* sans lire Térence à l'endroit où il « nous présente un jeune homme dissolu se proposant « l'exemple de Jupiter pour s'encourager à la dé- « bauche (2)? Ah! ce ne sont pas ces mots qu'on ap-

(1) Voyez leurs témoignages dans l'ouvrage du Père F. Dumas, *Triomphe de l'académie chrétienne sur la profane.* Quant à l'objection qu'on nous fait sur ce sujet, et tirée des paroles de quelques-uns des Pères, il en est fait justice au § 2 de l'Appendix qui suit ce discours.

(2) Le génie lui-même n'a pas été à l'abri de la contagion de l'esprit de la renaissance de la littérature païenne; Bossuet lui-même, malgré ses antipathies pour le paganisme, n'a pas fait expliquer un seul livre chrétien au Dauphin, son élève. Il nous apprend

« prend plus commodément par de pareilles turpitudes, « mais ce sont ces turpitudes qu'on apprend à com- « mettre avec plus de hardiesse en lisant ces mots (1).

« Malheur à toi, continue saint Augustin, *torrent de « la coutume humaine!* qui arrêtera tes ravages? Jus- « ques à quand entraîneras-tu les fils d'Ève dans cette « mer immense et formidable, que traversent à grand'- « peine même ceux qui se trouvent dans un navire? « N'est-ce pas dans l'étude de ces livres que j'ai appris « à connaître Jupiter en même temps tonnant et com- « mettant l'adultère!... C'est une fiction d'Homère, « nous dit-on! Oui, c'est une fiction, mais d'une hor- « rible portée! car, par cette fiction, qui accorde aux « hommes les plus scélérats les attributs de la divinité, « les crimes ne sont plus des crimes; et, en commettant

---

(*Lettres à Innocent XI*), au contraire, qu'il lui a fait *étudier en entier les auteurs païens*, et qu'entre autres *il s'est empressé de lui expliquer Térence.... en entier.* On sait aussi que les éditions des classiques païens, faites sous les auspices du grand Évêque de Meaux, *ad usum Delphini* sont *entières*, elles aussi, et enrichies d'une interprétation dans un latin plus facile pour que *rien* n'en restât obscur et inconnu. Étonnez-vous donc que ce jeune prince, ainsi repu de tout ce que le paganisme a de plus sale, n'ait pas tiré un grand profit du *Discours sur l'histoire universelle*, et qu'il ait paru posséder à un haut degré les qualités qui constituent ce qu'on appelle un triste sujet!

(1) « Dicebatur mihi... hinc verba discuntur, hinc acquiritur « eloquentia rebus persuadendis, sententiisque explicandis ma- « xime necessaria (*Confess.*, lib. V)... Ita vero? Non cognoscere- « mus verba hæc : *imbrem aureum*, *et gremium et fucum*, nisi « Terentius induceret nequam adolescentem proponentem sibi « Jovem ad exemplum stupri? Non omnino per hanc turpitudi- « nem *verba* ista commodius discuntur, sed per hæc verba tur- « pitudo ista confidentius perpetratur (*Ibid.*). »

« leurs infamies, on peut se flatter d'imiter non les « monstres de la terre, mais les dieux du ciel (1). »

Quant au poëte de Mantoue, qu'on veut faire passer pour le plus chaste de tous les poëtes, voici les impressions que saint Augustin a éprouvées en lisant l'*Énéide :* « J'ai appris dans Virgile, dit-il, bien des mots tout à « fait inutiles, ou que j'aurais pu apprendre avec plus « de facilité dans des livres plus sérieux. On m'obli- « geait à suivre les erreurs d'un certain personnage « appelé Énée, tandis que j'oubliais mes propres « erreurs; j'ai appris à pleurer Didon qui s'était donné « la mort pour avoir trop aimé ; tandis que je ne ré- « pandais pas une larme sur *ces fables, qui m'avaient « éloigné de vous,* mon Dieu ! ma vie ! ni sur *ma propre « mort spirituelle* qu'elles m'avaient donnée. O Augus- « tin ! se disait-il à lui-même, ô Augustin ! le plus « misérable de tous les hommes ! car le comble de la « misère, c'est de ne pas sentir sa propre misère (2)...

---

(1) « Væ tibi, flumen moris humani ! Quis resistet tibi ? Quan- « diu non siccaberis? quousque volves Evæ filios in mare ma- « gnum et formidolosum, quod vix transeunt qui lignum con- « scenderint? Nonne ego in te legi et tonantem Jovem et adulte- « rantem?... Fingebat hæc Homerus !... Sed verius dicitur quod « fingebat hæc quidem ille; sed hominibus flagitiosis divina « tribuendo, ne flagitia putarentur, et ut quisquis ea fecisset, « non homines perditos, sed cœlestes Deos videretur imitatus « (*Ibid.*). »

(2) Didici in eis multa verba inutilia (sed quæ in rebus *non* vanis disci possent). Tenere cogebar Æneæ nescio cujus errores, oblitus errorum meorum, et plorare Didonem mortuam, quia se occidit ob amorem, cum interea *meipsum in his a te morientem,* Deus vita mea, siccis occulis ferrem miserrimus. Quid enim miserius est misero non miserante se ipsum?... (*Ibid.*). »

« Ce sont ces folies qu'on appelle les belles-lettres et « auxquelles on attache la plus grande importance. Je « n'en veux pas aux mots, mais à la liqueur empoi- « sonnée que des *maîtres ivres* administrent aux jeunes « gens par ces mots; et malheur à eux, s'ils refusent « d'en boire! Ils sont battus, et le moyen d'échapper à « cette punition, puisqu'il n'existe pas un seul *juge* « *sobre* auquel ils puissent en appeler? Quant à moi, « j'apprenais volontiers ces futilités, je m'y plaisais, et « par cela même on m'appelait un jeune homme de « belles espérances (1).

« On me forçait à apprendre par cœur le discours de « Junon furibonde et désolée de ne pouvoir éloigner « de l'Italie le roi des Troyens, et on m'engageait à « exposer, de la manière la plus convenable en prose, « ce que le poëte avait dit en vers... C'est ainsi, mon « Dieu et mon Seigneur, que les fils des hommes ob- « servent jusqu'au scrupule les règles du langage qu'ils « ont reçues de leurs ancêtres, tandis qu'ils oublient « entièrement les lois éternelles qu'ils ont reçues de « vous pour faire leur salut (2)... Est-il donc étonnant

---

(1) TALIS DEMENTIA HONESTIORES ET UBERIORES LITTERÆ PUTANTUR! « Non accuso verba : sed *vinum erroris*, quod in eis *ab ebriis* « *doctoribus* propinabatur; et nisi biberemus, cædebamur; nec « appellare ad aliquem judicem *sobrium* licebat : et hæc libenter « didici, et eis delectabar miser, et *ob hoc bonæ spei puer appel-* « *labar* (*Ibid.*). »

(2) « Proponebatur mihi ut discerem verba Junonis irascentis « et dolentis quod non posset *Italia Teucrorum avertere regem.* « Cogebamur et tale aliquid dicere solutis verbis quale poeta « dixisset versibus... verbis sententiis congruentibus... Vide, « Domine Deus, vide quomodo diligenter observent filii homi-

« qu'ainsi enseigné j'aie poursuivi toutes les vanités du « monde, et que je vous aie entièrement abandonné ?... « Que sont toutes ces choses, sinon du vent et de la « fumée? Malheureuse jeunesse! n'y a-t-il donc d'autre « moyen de cultiver ton esprit et de te former à l'élo- « quence ? Vos louanges, ô Seigneur! renfermées dans « vos Écritures, auraient bien autrement fixé le sar- « ment pliant de mon cœur; et ce cœur n'aurait pas « été emporté par tout ce qu'il y a de plus vide dans « le vide et ne serait pas devenu la proie des vautours « de l'enfer. Ah! c'est encore là une des manières « d'immoler les âmes aux anges prévaricateurs (1). »

Ainsi, le grand saint Augustin, juge si compétent, ne voit « dans les enfants voués à l'éducation païenne « que des victimes humaines offertes en holocauste à « une divinité barbare; semblables à celles que des « parents crédules brûlaient de leurs mains sur l'autel « de Moloch, dans la riante vallée de Tophet, au bruit « joyeux des instruments : emblème frappant de l'a- « veugle parricide, qui livre l'âme et le corps aux « flammes de la volupté (2)! »

« num pacta litterarum et syllabarum, accepta a prioribus locu- « toribus; et a te accepta æterna pacta perpetuæ salutis negli- « gant! »

(1) « Quid autem mirum quod in vanitates ita ferebar, et a te, « Deus meus, ibam foras? — Nonne ecce illa omnia fumus et « ventus? Ita ne aliud non erat ubi exerceretur ingenium et lin- « gua mea? Laudes tuæ, Domine, laudes tuæ per Scripturas « tuas suspenderent palmitem cordis mei, et non raperetur per « inania nugarum turpis præda volatilibus. Non enim uno modo « sacrificatur transgressoribus angelis (*Ibid.*). »

(2) VERVORST.

Voilà comment, fort de sa propre expérience, saint Augustin a jugé la méthode que nous combattons. Voilà comment il a réfuté d'avance, avec toute la puissance de son éloquence, l'opinion de nos pédants soi-disant chrétiens, soutenant que la méthode en question ne présente aucun danger. En vérité, il faut avoir bien du courage pour oser s'inscrire en faux contre un si éclatant témoignage du plus grand génie de l'âge d'or de l'Église !

A quatorze siècles de distance, cette méthode a été jugée avec la même sévérité par le plus grand génie des temps modernes. « Voyez un peu, a dit Napoléon Ier, « voyez un peu la gaucherie de ceux qui nous forment; « ils devraient éloigner de nous l'idée du paganisme et « de l'idolâtrie, parce que leur absurdité provoque nos « premiers raisonnements et nous prépare à résister à « la croyance passive. Et pourtant ils nous élèvent au « milieu des Grecs et des Romains avec leurs myriades « de divinités. Telle a été pour moi et à la lettre la « marche de mon esprit : j'ai eu besoin de croire, j'ai « cru ; mais ma croyance s'est trouvée heurtée, incer- « taine, DÈS QUE J'AI SU RAISONNER, et cela m'est arrivé « d'assez bonne heure, à treize ans. (*Mémorial de* « *Sainte-Hélène*, t. II, p. 123.) »

On le voit, ce témoignage ne diffère pas beaucoup de celui du grand évêque d'Hippone, et une opinion dans laquelle saint Augustin et Napoléon Ier sont d'accord peut, sans le moindre scrupule, être regardée comme juste et vraie.

Sommes-nous donc des esprits trop méticuleux en pensant que la méthode qui a poussé un saint Augustin au manichéisme et qui a failli faire de Napoléon un

sceptique; que la méthode qui a exercé de si affreux ravages dans des esprits si grands et si solides, ne peut être que funeste aux petits esprits qui forment l'immense majorité de la jeunesse étudiante? Sommes-nous trop exigeants, en demandant que l'inqualifiable *gaucherie* qui, de l'avis du dernier de ces deux hommes hors ligne, façonne les jeunes intelligences à l'incrédulité, soit redressée par l'héritier de sa grandeur et de son nom?

5. Dans les dix siècles qui ont suivi celui de saint Augustin, la méthode païenne a toujours été condamnée, moins par des paroles que par le fait le plus constant et le plus universel; car pendant une si longue période, l'instruction de la jeunesse chrétienne ne s'est faite qu'à l'aide des classiques du christianisme. Tout au plus si l'étude de la littérature profane s'y montre quelquefois, elle ne figure jamais, suivant l'esprit des premiers siècles de l'Église, que comme le dessert à la fin du repas, *post cœnam suavis placentula.*

Et comment pouvait-il en être autrement? Le quatrième concile de Carthage (1) ayant défendu absolument aux évêques eux-mêmes la lecture des livres païens, il était censé avoir, à plus forte raison, voulu interdire une pareille lecture aux enfants.

On ne suivait donc que la méthode tracée par saint Jérôme (2), recommandée par saint Augustin (3), exposée par Cassiodore (4), renouvelée par Alcuin, et

(1) « Ethnicorum libros Episcopi ne legant; hæreticorum au- « tem si necessitas postulaverit (*Canon. XVI*). »

(2) *Epist. ad Lætam, de Educat. filiæ.*

(3) *De Doctrina christiana.*

(4) *Institutiones.*

érigée en loi de l'empire par Charlemagne. D'après cette méthode, les enfants ne se formaient que par l'étude des Livres saints et des Pères de l'Église, et c'est exclusivement de ces livres qu'on tirait les morceaux choisis que les enfants apprenaient par cœur, et sur lesquels ils étudiaient la grammaire et la rhétorique. Des auteurs païens, pas un seul mot; il n'en était pas plus question que s'ils n'eussent jamais existé. Il fut même une époque où les hommes faits, eux-mêmes, ne les lisaient qu'avec la plus grande réserve, et les plus pieux parmi eux s'en abstenaient comme d'un péché mortel et comme d'une chose indigne d'un chrétien (1). Il n'est donc pas étonnant que dans ces temps-là on n'ait pas réclamé contre la méthode païenne, puisqu'elle se trouvait impitoyablement proscrite de toutes les écoles chrétiennes.

Mais aussitôt qu'à l'aide de ce qu'on appelle la Renaissance des lettres, et qui n'a été en réalité que la restauration du paganisme en Europe, dans la philosophie, dans la politique, dans la littérature, dans les arts, et je dirai presque dans la religion; aussitôt, dis-je, qu'à la suite de cette volte-face sacrilége contre tout ce qui était chrétien, la méthode païenne fit invasion dans les écoles, et qu'une lamentable expérience vint révéler

(1) On sait qu'au treizième siècle le fameux païen Boccace s'est cru obligé de soutenir dans une longue diatribe cette thèse: « La lecture des poëtes païens n'est pas un péché mortel; — ce « n'est pas une chose indigne d'un chrétien de lire les auteurs « païens. Non esse exitiale crimen libros legere poetarum. — Non « indecens esse quosdam christianos tractare gentilia. » Il est donc évident que beaucoup de chrétiens regardaient alors cette lecture comme criminelle.

aux plus aveugles ses terribles effets, les réclamations recommencèrent plus énergiques. Saint Augustin trouva un écho digne de lui dans le célèbre jésuite Possevin, orateur sacré du premier mérite, et en même temps profond théologien, philosophe, littérateur, diplomate, homme d'État, et l'une des plus grandes figures du seizième siècle (1). Témoin oculaire des immenses ravages que cette méthode faisait déjà, il se mit à parcourir l'Europe entière, et fit retentir partout cette parole prophétique : *De la question de l'enseignement païen ou chrétien dépend le salut du monde* (Punto onde dipende la salute dell'universo). Voici dans quels termes un jour, entre autres, ce précurseur de Bossuet l'a flétrie devant l'une des Cours souveraines de l'Italie : « Quelle pensez-« vous que soit la cause qui précipite les hommes dans « le gouffre du sensualisme, de l'injustice, du blasphème, « de l'impiété, de l'athéisme? C'est, n'en doutez pas, « que, dès l'enfance, on leur a enseigné toutes choses, « excepté la religion; c'est que, dans les colléges, pé-« pinières des États, *on leur fait lire et étudier tout,* « *excepté les auteurs chrétiens*. Si on y parle de religion « (comme on le fait encore aujourd'hui dans les petits « séminaires et dans les maisons d'éducation chré-« tienne), cet enseignement se mêle à l'*enseignement* « *impur du paganisme, véritable peste de l'âme*. A quoi « peut servir, je vous le demande, de *verser dans un*

---

(1) Il a été ambassadeur de l'empereur d'Allemagne, et deux fois nonce du Souverain Pontife auprès du Czar de Russie et du Roi de Pologne. Voyez son éloge dans tous les Dictionnaires historiques et dans la notice qu'a tracée de ce grand homme le célèbre P. Theyner dans son ouvrage « *la Suède et le Saint-Siége.* »

« *vaste tonneau un verre de bon vin*, et d'y *verser en même*
« *temps des barils de vinaigre et de vin gâté?* En d'au-
« tres termes, que signifie un peu de catéchisme par
« semaine, avec l'*enseignement quotidien* des impuretés
« et des impiétés païennes?

« Telle est *aujourd'hui* la coutume du monde. Elle
« n'est point particulière à cette cité; et plus elle est
« répandue, plus on s'imagine avoir droit de s'y con-
« former. L'exemple la sanctionne, et l'abus devient
« une règle qu'on croit pouvoir suivre en sûreté de
« conscience. Mais *qui tient l'œil fixé sur la volonté de*
« *Dieu ne s'épouvante pas des oppositions du monde*; et
« d'autre part, attentif à procurer le salut des âmes, il
« pèse les choses avec justice et ne donne pas *à des*
« *âmes baptisées du clinquant pour de l'or, ni des verro-*
« *teries pour des perles* (1). »

« Voulez-vous, ajoutait Possevin, sauver votre répu-
« blique, portez sans délai la cognée à la racine du
« mal; bannissez de vos écoles les auteurs païens, qui,
« *sous le vain prétexte d'enseigner à vos enfants la belle*
« *langue latine, leur apprennent la langue de l'enfer.*
« Les voyez-vous! à peine sortis de l'enfance, ils se
« livrent à l'étude de la médecine ou du droit, ou au
« commerce, et ils oublient bientôt le peu de latin qu'ils
« ont appris. *Mais, ce qu'ils n'oublient pas, ce sont*
« *les faits, les maximes impures qu'ils ont lus dans les*
« *auteurs profanes et qu'ils ont appris par cœur. Ces*
« *souvenirs leur restent tellement gravés dans la mémoire,*
« *que toute leur vie ils aiment mieux lire et entendre des*
« *choses vaines et déshonnêtes que des choses utiles et hon-*

---

(1) *Discours sur la manière de conserver l'État et la liberté.*

« *nêtes.* Semblables à des estomacs malades, ils rejet-
« tent sur-le-champ les salutaires enseignements de la
« parole de Dieu, et les sermons et les exhortations re-
« ligieuses qu'on vient leur adresser plus tard (1). »

Voilà ce qui, il y a trois siècles, a été dit, du haut de la chaire, contre la méthode dont nous réclamons le redressement. Et afin qu'on ne puisse pas dire que, depuis cette époque, les livres classiques, ayant été soigneusement expurgés, n'offrent plus les mêmes inconvénients et les mêmes dangers, un autre membre distingué de la même compagnie, le Père Grou, est venu dire au monde, deux siècles plus tard, avec une franchise qui l'honore, que cette prétendue *expurgation* n'a rien expurgé, n'a remédié à rien, et qu'au dix-huitième siècle les livres classiques mis entre les mains de la jeunesse y ont produit les mêmes ravages que son illustre confrère avait signalés comme ayant été produits au seizième siècle. « *C'est avec beaucoup de raison*, a-t-il
« dit, *que le zèle de saint Augustin s'enflamme contre*
« *l'abus de mettre entre les mains des jeunes gens ces*
« *ouvrages dangereux* (les livres païens), comme s'ils
« ne pouvaient puiser en d'autres sources le langage
« pur et l'éloquence.

« Il est étonnant que LE MÊME ABUS SUBSISTE ENCORE
« DE NOS JOURS dans le christianisme ; non que *depuis*
« *environ un siècle* on n'ait pris quelques mesures pour
« y obvier, *mais on n'a pas porté à cet égard l'attention*
« *aussi loin que la chose le mérite... Notre éducation est*
« *toute païenne.* » Et là-dessus il trace, de main de maître, l'effrayant tableau des ravages que la méthode

(1) *Ibid.*

païenne, suivie par sa propre corporation dans les écoles, continuait de produire, sous ses yeux, dans la jeunesse qui y était élevée (1).

---

(1) Voici ce tableau dans son intégrité :

« NOTRE ÉDUCATION EST TOUTE PAÏENNE. ON NE FAIT GUÈRE « LIRE AUX ENFANTS DANS LES COLLÉGES, ET DANS L'ENCEINTE DES « MAISONS, QUE DES POETES, DES ORATEURS ET DES HISTORIENS « PROFANES. On leur en donne la plus haute idée; on les leur « présente comme les plus parfaits modèles dans l'art d'écrire, « comme les plus beaux génies, comme nos maîtres. Afin de « leur en faciliter l'intelligence, on entre fort avant dans le « détail des généalogies et des aventures des dieux et des héros « de la fable. On les transporte à Athènes, dans l'ancienne « Rome; on les met au fait des mœurs, des usages, de la reli- « gion des anciens peuples; on les initie, pour ainsi dire, à tous « les mystères, à tous les systèmes, à toutes les absurdités du « paganisme; tout ceci est l'objet d'une infinité de commen- « taires que les savants ont composés sur chaque auteur....

« Ce système d'étude *affaiblit l'esprit de piété dans les enfants.* « Je ne sais quel mélange confus se forme dans leur tête des « vérités du christianisme et des absurdités de la fable; des « vrais miracles de notre religion et des merveilles ridicules « racontées par les poëtes; surtout *de la morale de l'Évangile et* « *de la morale tout humaine et toute sensuelle des païens.* Nous « ne réfléchissons pas assez sur les impressions que reçoit le « cerveau tendre des enfants. Mais *je ne doute pas que la lecture* « *des anciens n'ait contribué à former ce grand nombre d'incré-* « *dules qui ont paru depuis la renaissance des lettres....*, ce qui « ne serait pas arrivé si la jeunesse n'avait pas été prévenue « d'une admiration servile pour les grands noms de Platon, « d'Aristote et des autres.

« Cette éducation accoutume encore les enfants à *se repaître* « *de fictions et de mensonges agréables.* De là l'empressement « ardent pour les représentations théâtrales, pour les contes, « pour les aventures, pour les romans, pour tout ce qui plaît « aux sens, à l'imagination, aux passions. De là la légèreté, la

Ces témoignages, de la part de ces deux hommes illustres, sont péremptoires. Ils appartiennent tous les

---

« frivolité, *l'aversion pour les études sérieuses, le défaut de bon* « *sens* et de solide philosophie. C'est encore dans les colléges « que les enfants *prennent le goût pour les ouvrages passionnés,* « *obscènes, dangereux, à tous égards, pour les mœurs.* Car tels « sont la plupart des anciens poëtes ; je n'en excepte pas Térence « ni Virgile même.

« Ce n'est ici que le commencement du mal. Ce goût de « paganisme, contracté dans l'éducation publique ou privée, se « *répand ensuite dans la société,* à la faveur des beaux-arts.... « Passez dans les appartements des grands, dans leurs galeries, « dans leurs jardins, dans les cabinets de curiosités ; que repré- « sentent la plupart des tableaux, des statues, des estampes? « que des sujets et des personnages empruntés de l'antiquité « profane.... Les femmes elles-mêmes qui veulent lire.... ap- « prennent dès l'enfance l'histoire poétique, et les principaux « traits de l'histoire grecque et romaine : *cela fait aujourd'hui* « *une partie essentielle de leur éducation.* L'on a traduit pour « elles les auteurs anciens, même les plus dangereux ; on a « composé des dictionnaires, des abrégés et d'autres livres à « leur usage, AFIN QU'ELLES PUSSENT ÊTRE AUSSI PAÏENNES QUE « LES HOMMES.

« Or, ce sont les littérateurs qui, soit par leurs écrits, soit « par leurs discours, donnent le ton à leur siècle, président aux « jugements et *forment les mœurs publiques.*

« Qu'est-il arrivé de là? Nous ne sommes point idolâtres, il « est vrai, mais nous ne sommes chrétiens qu'à l'extérieur (si « même la plupart des gens de lettres le sont aujourd'hui), et « dans le fond NOUS SOMMES DE VRAIS PAÏENS, ET POUR L'ESPRIT, « ET POUR LE CŒUR, ET POUR LA CONDUITE. »

Tel est le tableau que le pieux et savant Jésuite nous a laissé de l'influence infernale des classiques païens sur nos sociétés chrétiennes. Personne parmi nous n'a jamais rien dit de plus énergique et de plus frappant.

deux à cette célèbre congrégation, qui a essayé sur la plus grande échelle de la méthode païenne, qui a le plus contribué à l'accréditer par son exemple, et qui l'a mise à l'abri de toute censure en la couvrant de l'égide de sa réputation méritée en fait d'éducation. Voilà donc deux membres de cette même corporation qui a, pendant deux siècles, fondé en quelque sorte et dirigé l'enseignement public dans toute l'Europe, deux membres, dis-je, de cette corporation, donnant gain de cause à ses ennemis, qui lui demandent compte des erreurs et des vices des générations qu'elle a élevées. Voilà deux religieux flétrissant, de la manière la plus impitoyable, une méthode que leurs illustres confrères ont toujours suivie, et qu'ils ont suivie eux-mêmes; voilà deux fils signant, avec un sans-façon inconnu à leurs adversaires, le bill de culpabilité de l'enseignement de leur propre mère. Il est impossible qu'un pareil jugement, prononcé avec une si parfaite connaissance de cause, et avec tant de courage et de désintéressement, ne soit pas l'expression de la justice et de la vérité. Il faut bien croire qu'une substance est vraiment du poison, lorsque ceux mêmes qui la manient et la débitent nous affirment, en leur âme et conscience, que c'est vraiment du poison (1).

---

(1) « Je vois avec plaisir, écrivait Voltaire, qu'il se forme « dans l'Europe une république immense d'*esprits cultivés*. La « lumière se communique de tous côtés. Il s'est fait depuis environ « quinze ans une révolution dans les esprits qui fera une grande « époque. Les *cris des pédants* annoncent ce grand changement, « comme le croassement des corbeaux annonce le beau temps « (*Lettre à l'ambassadeur de Russie, à Paris*, 1767). » C'est,

6. Mais les hommes de l'Église que je viens de citer ne sont pas les seuls qui aient protesté, de toute l'ardeur de leur zèle, contre l'inconséquence scandaleuse d'élever les enfants des fidèles avec les livres des gentils. En même temps que l'illustre Possevin, le Père Canisius, son confrère, l'apôtre de la Suisse et de l'Allemagne, le fléau du protestantisme savant, et l'une des gloires du catholicisme au seizième siècle, a protesté contre la même inconséquence par son choix des lettres de saint Jérôme qu'il édita le premier à l'usage des universités germaniques, pour y remplacer les lettres de Cicéron. Saint Charles Borromée, l'âme du Concile de Trente, le réformateur du clergé et de la discipline ecclésiastique, a protesté, lui aussi, contre la même méthode, par le canon qu'il fit insérer dans les décrets de son synode de Milan : « Que les livres des païens, ce répertoire de vaines fables et d'histoires touchant les faux « dieux, soient absolument exclus des écoles, et qu'on « n'en fasse pas usage dans l'instruction littéraire de « l'enfance (1). »

Enfin, en France même, le Concile d'Aix, de 1585, confirmé par les lettres apostoliques du grand Pape Sixte V, a protesté contre le même usage par ces mots, rappelant une ancienne loi de l'Église : « Qu'en conformité « de la défense portée dans le XVIe canon du Concile

comme on le voit, constater dans un esprit différent le même fait, sur lequel gémissaient le Père Possevin et le Père Grou. Or, on peut sans le moindre scrupule tenir pour certain un fait sur lequel deux Pères jésuites et Voltaire sont d'accord.

(1) Ethnicorum libri, qui in falsorum deorum commentitiarumque fabularum commemoratione versantur, e puerorum « schola et litteraria infantium exercitatione tollantur. »

« de Carthage, les ecclésiastiques s'abstiennent d'étu-
« dier les livres des gentils (1). »

Ces imposantes protestations ont été encore plus nombreuses au dix-septième siècle. C'est d'abord le Père Félix Dumas, de l'ordre de Saint-François, théologien et littérateur également distingué, qui dans un ouvrage, vrai trésor d'éloquence chrétienne, a stigmatisé la méthode païenne et réhabilité la méthode chrétienne d'élever la jeunesse (2).

C'est, en second lieu, le célèbre Thomassin, le vengeur de l'antiquité et de la discipline de l'Église. Dans son livre *Sur l'enseignement chrétien*, non-seulement il a fait entendre les accents les plus douloureux sur le mal qu'on faisait à la jeunesse en ne la nourrissant que des auteurs païens; mais encore il a fait publiquement

---

(1) « Gentilium autem libris, ut Carthaginensis Concilii canone « vetitum est, ne operam dent. »

(2) Son ouvrage a pour titre : TRIOMPHE DE L'ACADÉMIE CHRÉTIENNE SUR LA PROFANE. Il est divisé en deux gros volumes in-4°. Dans le premier, le zélé religieux, à l'aide d'une immense érudition, tirée des Pères de l'Église et des auteurs ecclésiastiques, signale : 1° les ravages de l'enseignement païen donné dans les maisons chrétiennes; 2° la nécessité de revenir à l'enseignement qu'on donnait avant la Renaissance; 3° l'obligation pour les professeurs chrétiens d'exclure complétement les auteurs païens de l'enseignement des belles-lettres. Son second volume renferme des discours dans lesquels, en comparant les grands hommes du christianisme avec les grands hommes du paganisme, le savant écrivain montre la supériorité des premiers, sous tous les rapports, et même sous le rapport littéraire, sur les seconds. Ainsi nous ne disons rien sur cette grande question qui n'ait été dit, avec plus de savoir et de force, depuis deux siècles, en France même.

amende honorable de ce que, en sa qualité de membre d'une corporation enseignante, il avait, lui aussi, employé une méthode si funeste.

« Je confesse, dit-il, qu'étant dans les mêmes engagements, *j'ai suivi les routes communes*, et que je ne « me suis aperçu de *mes égarements* que dans un âge plus « avancé.... Le souvenir de mes égarements ne me « décourage pas. Il est bien juste que je m'applique à « les *expier*, en avertissant mes frères de profiter de « mes fautes, et de faire en sorte que mon exemple les « empêche d'y tomber (1). »

C'est, en troisième lieu, le commentateur de la Bible, Sacy, qui, expliquant ces paroles de l'Apôtre : *Et parce que dès l'enfance vous avez connu les saintes lettres*, s'exprime en ces termes : « Comment les parents et les maîtres « pourraient-ils former les esprits tendres des enfants « pour les fortifier contre la contagion du siècle, autre- « ment qu'en leur apprenant de bonne heure les princi- « pales maximes de l'Évangile qui conviennent à leur « âge ? Mais, hélas ! il n'arrive que trop souvent qu'au lieu « des histoires édifiantes et instructives qui sont à leur « portée, on les entretient de contes fades et ridicules « qui ne peuvent que les rendre sots et impertinents; « on leur fait lire ordinairement des poëtes peu chastes « et les histoires fabuleuses des anciens qui salissent l'i- « magination des enfants et leur remplissent l'esprit de « sentiments tout païens, avant qu'ils soient instruits « des vérités chrétiennes nécessaires au salut (2). »

---

(1) *Méth. d'enseig. chrét., préf.*

(2) Ici les plaintes de saint Augustin sur le mal que lui avait fait la lecture de Virgile.

C'est, en quatrième lieu, un de vos plus célèbres philosophes, Malebranche, qui, dans son *Traité de morale* (chap. x), déplorant la triste méthode que nous combattons, exhorte les maîtres à ouvrir les yeux sur le mal qu'ils font à leurs élèves, et prononce cette parole prophétique : « Pauvres enfants ! on vous élève comme « des citoyens de l'ancienne Rome ; vous en aurez le « langage et les mœurs. » Il aurait pu ajouter : « Et « les malheurs ! »

C'est enfin le plus grand génie de la France moderne,

« On ne peut pas néanmoins condamner absolument la lecture « ni l'étude des auteurs païens, on peut en tirer de grands avan- « tages ; tous les Pères de l'Église en ont été fort instruits, et « saint Augustin même avoue qu'on peut s'enrichir de leur savoir « et de leur éloquence comme les Israélites s'enrichissaient des « dépouilles des Égyptiens.

« On demandait seulement trois choses pour en faire un bon « usage.

« La première, qu'entre ces auteurs, surtout les poëtes, on « fît choix de quelques-uns des plus utiles et des moins corrom- « pus, et qu'on ne les fît lire qu'après les avoir expurgés de « certains endroits dangereux.

« La seconde chose, c'est que l'étude des auteurs païens ne « préjudicierait en rien à celle qu'on doit faire aux jeunes gens « des livres de l'Écriture qui conviennent à leur âge et à l'état « auquel on les destine.

« Enfin la troisième, c'est qu'au lieu de charger la mémoire « des jeunes gens des oraisons de Cicéron, des vers de Virgile « et d'Horace, qui *dans la suite ne leur sont d'aucune utilité*, « on leur fît apprendre par cœur les plus beaux endroits du « Nouveau Testament et les livres Sapientiaux.

« L'expérience prouve que tous ceux qui ont été instruits de « la sorte en retirent un grand profit pour leur salut et pour « l'édification des autres (*II Epit. à Timoth.*, c. III, 15). »

Bossuet. D'après son illustre historien, l'aigle de Meaux blâmait hautement l'imitation des auteurs païens, dont les qualités brillantes n'étaient propres, selon lui, qu'à *ajouter une dangereuse séduction aux enchantements d'un culte qui ne parlait qu'aux sens, d'une religion qui n'offrait à l'adoration des peuples que des tableaux voluptueux, des souvenirs coupables et de grands scandales.* Il aurait voulu qu'on préférât *les grandes images, les nobles pensées, la richesse, la force, l'originalité d'expressions répandues dans les Livres sacrés, à une poétique étrangère à la religion, à la morale, à la législation, aux habitudes des peuples modernes;* et il manifestait des craintes sérieuses que cette poétique ne *servît qu'à égarer l'imagination des jeunes gens et à ouvrir leur cœur à la séduction des passions* (1).

Au dix-huitième siècle les cris perçants de l'intrépide Jésuite que j'ai cité plus haut sur l'apostasie dans laquelle l'instruction classique avait entraîné la jeunesse française, trouvèrent de nombreux échos dans le clergé et dans toutes ces âmes prophétiques qui ont prédit l'horrible tempête de la révolution. Et quoique ces gémissements du zèle se soient presque perdus sans retentissement dans le vide, étouffés par le bruit du philosophisme et du pédantisme en démence, ils n'en ont pas moins laissé de tristes souvenirs, monuments de la tradition perpétuelle de l'opinion des plus grands hommes de l'Église, sur l'ineptie, l'injustice, le contre-sens et le sacrilége d'une coutume qui envoie la jeunesse chrétienne se former à l'école des païens. *Væ tibi, flumen moris humani!*

---

(1) BAUSSET, *Hist. de Bossuet,* t. II.

Enfin, dans notre siècle aussi, les hommes les plus graves, les plus sérieux et les plus zélés pour le maintien de la foi et pour le bonheur des peuples, s'unissent avec un merveilleux accord à ceux dont nous venons de rappeler les témoignages pour blâmer la méthode païenne et pour exprimer le désir ardent de la voir remplacée par la méthode chrétienne.

7. Je ne citerai pas les personnages distingués du clergé de France, d'Italie, d'Espagne et même des Amériques, qui se sont hautement prononcés dans ce même sens. Je ne vous citerai pas non plus les chefs d'institutions, les professeurs des séminaires et même des colléges, qui, frappés des inconvénients de la méthode païenne qu'ils connaissent à l'œuvre, déplorent le triste rôle qui les oblige, eux, prêtres de J. C., à se faire en quelque sorte les évangélistes et les docteurs du paganisme littéraire, et qui n'attendent que d'avoir les coudées franches pour faire justice des auteurs païens, et à l'exemple de nos pères, revenir à l'usage des auteurs chrétiens dans l'enseignement secondaire de la jeunesse.

Je me bornerai à indiquer ici les témoignages, sortis de quelques bouches laïques, que certains ecclésiastiques devraient rougir d'entendre parler mieux qu'eux le langage de la vraie sagesse, dont Dieu n'a confié qu'au prêtre le dépôt sacré, et que le peuple devrait avant tout recevoir des lèvres du prêtre : *Labia sacerdotis custodient scientiam, et legem requirent ex ore ejus* (Malach., 2).

En Italie, un homme, dont le nom environné de la triple auréole du génie, de la foi et de la vertu, resplendit d'un éclat sans tache, le célèbre Manzoni,

n'a pas craint de se brouiller avec la *race irritable* des rhéteurs, en affirmant que dans les auteurs païens la jeunesse ne ramasse que des idées fausses ou vaines au point de vue littéraire, et des sentiments capables d'égarer le cœur au point de vue moral; et en appelant ces prétendus maîtres de la bonne littérature des aveugles, guides d'aveugles, qu'on ne peut suivre sans tomber (1).

Émule de Manzoni par la noblesse du caractère et par la ferveur de la piété, génie de premier ordre, orateur inspiré, homme d'État éminent et le plus grand homme de l'Espagne moderne, le marquis de Valdegamas, dont la perte récente nous laisse inconsolables, a

(1) « Idées fausses de la vertu et du vice, dit le célèbre Man- « zoni, idées fausses, incertaines, exagérées, contradictoires, in- « suffisantes sur les biens et les maux, faux conseils, voilà ce « que l'on trouve dans les auteurs païens. Et tout ce qui n'y est « pas faux de tout point manque cependant de cette raison « première et dernière qu'ils eurent le malheur de ne pas con- « naître, mais dont ce serait une folie de se séparer sciemment « et volontairement. *La partie morale, étant la plus importante* « *dans les choses littéraires*, y tient la première place, *et s'y ré-* « *pand beaucoup plus qu'il ne paraît au premier coup d'œil.* Je « ne pourrais jamais appeler mes maîtres ceux qui se sont éga- « rés et qui *m'égareraient moi-même*, si je les suivais dans une « partie si importante de leur enseignement. C'est *de cette véné-* « *ration excessive pour les anciens que découlent tant de senti-* « *ments faux dans la littérature, et, par elle, dans la pratique de* « *la vie, tant de jugements sans raison que la passion inspire.* « (CURCI, *Réponse au Jésuite moderne de Gioberti.* » Ce Père Curci appartient à l'illustre compagnie des Jésuites; en citant donc ce témoignage de Manzoni avec éloge, ce Jésuite a fait sans le vouloir la censure de ses confrères, au sujet de l'enseignement).

fait retentir d'un bout de l'Europe à l'autre cette solennelle parole : « Il n'y a que deux méthodes d'élever la jeunesse, la méthode chrétienne, que nos pères ont suivie pendant quatorze siècles, et la méthode païenne, qu'on lui a substituée depuis la renaissance. La seconde nous a conduits à l'abîme où nous sommes; la première seule peut nous en retirer. »

Parmi les laïques français, nous avons pour nous l'éclatant témoignage du plus éloquent peut-être de vos orateurs politiques (1), dont on ne peut s'empêcher d'admirer le talent, alors même qu'on n'en partage pas toutes les opinions. Mettant son dévouement au service des intérêts catholiques, il s'est déclaré ouvertement le défenseur de la méthode chrétienne d'enseignement que nous défendons nous-mêmes, et il a prédit qu'après de rudes épreuves notre commune cause finira par triompher dans cette belle terre de France, parce que c'est une grande et importante vérité. Nous avons aussi l'aveu d'un grave orateur de vos assemblées législatives (2), particulièrement remarquable par la lucidité du bon sens et par la solidité du jugement. Dans un excellent opuscule (3), qui, même à l'étranger (4), a produit la plus vive sensation, il a démontré, avec une puissance de raison à laquelle il est impossible de résister, que l'instruction païenne qu'on administre dans

(1) M. DE MONTALEMBERT.

(2) M. BASTIAT, député en 1850.

(3) *Baccalauréat et socialisme.*

(4) C'est de cet écrit de M. Bastiat que l'*Aftonblad*, organe du libéralisme suédois, a pris texte pour appuyer et commenter la demande de la part des États du royaume d'une réforme de l'enseignement classique.

les colléges est souverainement absurde, insupportable, ridicule et funeste pour la morale aussi bien que pour la politique : « Rappelez-vous, dit-il, dans quelle dispo-« sition d'esprit, au sortir du collége, vous êtes entré « dans le monde. Est-ce que vous ne brûliez pas du « désir d'imiter les ravageurs de la terre et les agi-« tateurs du forum? Pour moi, quand je vois la société « actuelle jeter les jeunes gens par dizaines de mille « dans le moule des Brutus et des Gracques, je m'é-« tonne qu'elle résiste à cette épreuve (1). »

N'est-ce pas dire que l'enseignement moderne est la plus grande épreuve à laquelle ait été soumise la société? C'est, comme on voit, l'application à l'ordre politique de cette grande parole qu'un de vos plus savants évêques, Monseigneur d'Arras, avait prononcée en combattant ce même enseignement au point de vue religieux : « *C'est la plus redoutable épreuve de l'Église depuis son* « *berceau.* »

8. Même du sein des communions hétérodoxes se sont élevées des voix courageuses contre l'intolérable

(1) Un autre homme du monde s'écriait naguère : « N'est-il « pas incroyable qu'on voie encore, à l'heure qu'il est, les péda-« gogues en toge, en soutane ou sous le froc monacal, expli-« quer, pendant huit années, les annales de vingt peuples morts, « et s'enfonçant dans les obscures régions d'une merveilleuse « antiquité, exalter l'imagination de nos jeunes élèves en leur « signalant les ombres fantastiques de *Léonidas*, de *Scévola*, de « *Décius*, de *Clélie*, déployer à leurs yeux les hauts faits de « *Sésostris*, de *Cyrus*, d'*Alexandre*, personnages à demi fabu-« leux, guerriers d'un monde à peu près idéal; tandis que les « noms les plus glorieux de la terre des Français sont laissés « dans l'oubli?.... »

abus de donner à la jeunesse chrétienne, dans les écoles, les auteurs païens pour maîtres. Naguère, en prêchant à l'une des grandes Cours du Nord (1), sur le même sujet que je traite ici, le plus distingué des orateurs de l'Allemagne protestante n'a pas hésité à affirmer que c'est de l'instruction païenne des Universités et des Colléges qu'est sorti le philosophisme, qui a presque anéanti la religion chrétienne chez les Germains. Les hommes graves du protestantisme anglican ont fait entendre les mêmes plaintes (2); et, jusque sous le climat glacial de la Suède luthérienne, on vient de faire des vœux ardents pour qu'une réforme radicale de l'enseignement vînt arracher aux griffes du paganisme les enfants du Christ (3).

---

(1) Devant le roi de Prusse.

(2) Voyez le *Daily News*, 1856. Bien qu'organe du parti libéral avancé, s'exprimant au nom de tout ce qui tient encore au christianisme en Angleterre, ce journal fait la plus sanglante critique de l'instruction païenne des colléges. Et un recueil français (Messager du Midi), en le citant, ajoute ceci : « Partout une réac« tion se déclare contre un système d'éducation qui a faussé le « jugement des générations depuis deux ou trois siècles, qui a « perverti chez les hommes d'État, chez les écrivains politiques, « chez les esprits cultivés, et, par suite, chez les peuples modernes, « la notion chrétienne de l'ordre et de la liberté, et qui n'a en « définitive aucun rapport avec les véritables besoins de la so« ciété. »

(3) On vient de voir que les états généraux de ce pays se sont occupés sérieusement de la réforme en question. A la suite de cette discussion la feuille suédoise que nous venons de citer a ajouté ceci : « En 1848 on avait appris en France à comprendre « le vide que laisse l'éducation soi-disant classique, qui, rem« plissant les jeunes intelligences de l'idée de la société ancienne, « est peu propre à une époque de paix et de travail... On trouva

Enfin, le protestantisme français n'est pas resté en arrière du protestantisme allemand et anglais dans sa réprobation du scandale que nous signalons. Par l'organe du plus distingué de ses controversistes, homme

---

« dans les horreurs de la première république un reflet fidèle de « ces enseignements pervers, dont on ne cessait de rassasier « l'esprit des jeunes gens. Même les noms et les habits romains, « qu'on cherchait à moderniser alors en France, ne dénoncent- « ils pas à l'extérieur les résultats de la nourriture spirituelle « donnée à cette génération? Dès lors aussi on dut commencer à « comprendre que l'irréligion et l'indifférentisme général étaient « en très-grande partie une suite naturelle d'une éducation clas- « sique qui ne cessait de dérouler devant l'intelligence tendre et « impressionnable de la jeunesse les charmes de mille tableaux « immoraux; de louer, de personnifier, de déifier la dégradation « de la nature humaine dans les passions d'un Jupiter, d'un « Apollon, d'une Vénus, d'un Mercure; de rapporter avec com- « plaisance mille aventures pleines des corruptions d'une my- « thologie lascive, et tout cela avant même que l'intelligence « soit assez mûre pour recevoir les premières idées du Dieu du « christianisme et de la régénération que sa grâce a préparée à « l'homme pécheur, avant que le cœur et la volonté soient assez « formés pour aimer et embrasser la morale élevée et sainte de « cette religion. »

En reproduisant ce morceau d'un journal protestant, la feuille catholique citée plus haut fait cette affligeante remarque: « Cependant il n'est que trop vrai que la majorité du clergé s'est mon- « trée hostile ou indifférente à cette grande et salutaire réforme, « et que le digne et savant abbé Gaume a été persécuté pour « avoir traité cette question avec autant de modération que de « bon sens et de solide érudition.

« Il est temps que le clergé se mette ouvertement à la tête de « ce mouvement contre le paganisme classique; sinon il s'opé- « rera sans lui et malgré lui, par les économistes, par les gens « du monde, par les pères de famille, par l'Université même. »

d'État et en même temps théologien, quoique laïque (1), il a fait entendre ces remarquables paroles : « Ce sera « un des étonnements de l'avenir d'apprendre qu'une « société qui se disait chrétienne a voué les sept ou huit « plus belles années de la jeunesse de ses enfants à « l'étude exclusive des païens (2). »

Oui, rien n'est plus vrai ; et lorsque la Providence aura fait usage de l'unique moyen que notre obstination et notre aveuglement volontaire lui auront laissé, pour nous faire entendre raison et nous rappeler à nous-mêmes, c'est-à-dire lorsque le cataclysme de sang que le paganisme triomphant prépare à l'Europe aura balayé toutes les impuretés qui la salissent et la dégradent, la postérité, détrompée par le souvenir de nos incompréhensibles malheurs, aura bien de la peine à s'expliquer que nos hommes de la science n'aient pas su comprendre ce qui n'échappe point au bon sens du simple vulgaire, à savoir : *que la source de tous les maux était dans l'éducation païenne de la jeunesse*. Elle aura bien de la peine à s'expliquer que, stupidement tranquilles aux bords de l'abîme, dont cependant les sanglantes lueurs de la révolution avaient découvert toute la profondeur, les sages y soient tombés et y aient entraîné la société entière en lisant Cicéron et Virgile.

La postérité ne s'expliquera non plus que des ecclésiastiques haut placés, n'opposant que le scandale du silence et de l'indifférence aux ravages de l'incrédulité, n'aient élevé la voix de leur zèle que pour défendre l'idée païenne contre l'idée chrétienne ; qu'ils n'aient

(1) M. DE GASPARIN.

(2) *Des Instit. gén. du protest.*

lancé des censures et des anathèmes que contre de courageux catholiques, et qu'ils aient persécuté comme des Luther et des Calvin des hommes qui ont voulu restaurer une méthode patronée par les plus grands personnages de l'Église. La postérité ne s'expliquera pas enfin que des chrétiens se soient acharnés avec tant de fureur contre des chrétiens, pour les punir d'avoir voulu christianiser l'enseignement social, et qu'ils aient en particulier voulu *écraser* (c'est le mot) l'un des plus saints et des plus savants prêtres de son époque, pour avoir osé dire, dans un temps d'apostasie universelle, *qu'on ne peut avoir une société chrétienne à moins d'élever chrétiennement la jeunesse*, et qu'ils aient voulu traîner aux gémonies cet homme vénérable, auquel, dans l'intérêt de la morale publique, Platon, Cicéron et Quintilien auraient décerné des autels.

En attendant, nos adversaires ne peuvent pas être soupçonnés d'ignorer les témoignages que nous venons de produire. N'est-ce donc pas l'excès de la mauvaise foi de travailler comme ils le font à étourdir le public par leurs criailleries pédantesques, afin de l'empêcher d'entendre des témoins si nombreux et si autorisés? N'est-ce pas de leur part le comble de l'orgueil de se croire eux seuls dans le vrai, contre l'opinion de tout ce qu'il y a de plus grand et de plus respectable au monde, dans la science, dans la littérature, dans la politique et dans la religion, et de prétendre faire prévaloir leurs voix isolées, leurs voix d'hier contre la voix des siècles et d'une tradition si constante et si universelle ? Ne se rendent-ils pas coupables de la plus criante injustice en voulant faire passer pour des novateurs emportés des hommes d'un zèle et d'un savoir incon-

testables, parce qu'ils réprouvent une méthode que, depuis plus de deux mille ans, chrétiens et païens, catholiques et protestants, théologiens et littérateurs, hommes d'Église et hommes d'État, ont blâmée avec un accord merveilleux? N'est-ce pas enfin le comble de la déraison, je dirai presque de l'impiété, de ne compter pour rien les grands intérêts de la religion, et de les immoler à des intérêts éphémères, et plus que douteux, de grammaire, de rhétorique et de poésie, et de vouloir étouffer les nobles accents de la foi en se faisant l'écho des ricanements de Satan?

Mais nous n'avons entendu jusqu'ici que le témoignage de l'autorité au sujet des terribles effets du paganisme dans l'éducation; interrogeons maintenant l'expérience, et voyons ce qu'elle nous répond, sur le même sujet, par l'impitoyable langage des faits.

DEUXIÈME PARTIE.

9. COMME la nature de l'arbre se connaît par ses fruits, la nature d'une méthode se révèle elle-même par ses résultats. Or, quels ont été les résultats de la méthode païenne suivie dans les écoles depuis qu'elle y fut intronisée, au commencement du seizième siècle, jusqu'à nos jours?

Il est incontestable d'abord que la réforme religieuse de ce même siècle, cet immense crime des temps modernes, qui, au lieu de rien réformer, a tout déformé, la religion, les mœurs, la science, la littérature, l'art, la politique; cette œuvre infernale, qui a couvert de ruines et de sang la moitié de l'Europe, et détruit l'admirable prodige de l'unité de la grande famille eu-

ropéenne, n'a été que le reflet de l'esprit païen qui envahit à cette époque toutes les classes, à la suite de l'engouement frénétique avec lequel, dès la fin du siècle précédent, on s'était mis à étudier, admirer, je dirai presque adorer les auteurs païens. Le plus grand littérateur de ce temps-là, Érasme, païen lui-même jusqu'à la moelle des os, et le plus puissant restaurateur du paganisme classique, a dit : « C'est moi qui ai pondu l'œuf que Luther a fait éclore. » A ce témoignage du père, il est impossible de méconnaître la légitimité de l'enfant; rien n'est donc plus certain que la filiation du protestantisme : fils du classicisme païen, il a grandi rapidement par l'influence de son triste père.

Quant à ce débordement de l'esprit d'incrédulité et le libertinage qu'on eut à déplorer alors, même dans les contrées catholiques, nous avons entendu le célèbre Possevin, qui, mêlé à toutes les grandes affaires de son siècle, a été à même de le connaître et de le juger, nous dire que les États n'ont été ébranlés dans leurs fondements, que les générations ne se sont précipitées dans le gouffre du rationalisme, du sensualisme, de l'égoïsme et de l'athéisme, qu'à la suite du commerce impur qu'on a fait contracter à la jeunesse chrétienne avec les auteurs païens.

On nous oppose que le dix-septième siècle a poussé en France jusqu'au délire le fanatisme pour les auteurs païens, et que cela ne l'a pas empêché d'être le *grand siècle,* le siècle de la grande foi aussi bien que de la grande littérature. Eh bien, il n'en est rien, au moins quant à la foi et aux mœurs, qui en sont la manifestation et la preuve. Car voici le tableau que nous a tracé de cette époque l'un des hommes les mieux placés pour

en connaître l'esprit et les œuvres (1). Dans ce tableau d'après nature le mérite du style, l'énergie de la touche et la vivacité du coloris ne sont éclipsés que par l'éclat de la vérité.

« Y eut-il jamais, s'écrie-t-il, plus de déréglements « dans la jeunesse, plus d'ambition parmi les grands, « plus de débauches parmi les petits, plus de déborde- « ments parmi les hommes, plus de luxe et de mollesse « parmi les femmes, plus de fausseté dans le peuple, « plus de mauvaise foi dans tous les états et dans toutes « les conditions ? Y eut-il jamais moins de fidélité dans « les mariages, moins d'honnêteté dans les compagnies, « moins de pudeur et de modestie dans la société? Le « luxe des habits, la somptuosité des ameublements, « la délicatesse des tables, la superfluité de la dépense, « la licence des mœurs, la curiosité dans les choses « saintes, et les autres déréglements de la vie sont « montés *à des excès inouïs*.

« Quelle corruption d'esprit dans les jugements! « quelle profanation et quelle prostitution de ce qu'il y « a de plus saint et de plus auguste dans l'exercice de « la religion! Tous les principes de la vraie piété sont « tellement renversés, qu'on préfère aujourd'hui dans « le commerce un honnête scélérat qui sait vivre à un « homme de bien qui ne le sait pas; et faire le crime « sagement, sans choquer personne, s'appelle avoir de « la probité... Qui ne sait que, dans ces derniers temps, « le libertinage (le libre penser) passe pour force d'es-

---

(1) Le Père Rapin, Jésuite, grand littérateur et grand poëte latin, et pendant de longues années professeur de belles-lettres au Collége Louis le Grand, à Paris.

« prit parmi les lettrés? et ce n'est presque plus que « par la corruption et le désordre qu'on s'élève et « qu'on se distingue...

« Je ne dis rien de ces crimes noirs et atroces qui se « sont débordés dans cette malheureuse fin des temps, « dont la seule idée est capable de jeter l'horreur dans « l'esprit. Je passe sous silence toutes les abominations « *inconnues jusqu'à présent* à notre nation... Enfin, pour « exprimer en un mot *le caractère de ce siècle*, on n'a « jamais tant parlé de morale, et IL N'Y EUT JAMAIS MOINS « DE BONNES MOEURS; jamais plus de réformation, et « moins de réforme; jamais plus de savoir, et moins de « piété; jamais de meilleurs prédicateurs, et moins de « conversions; jamais plus de communions, et moins « de changement de vie; jamais plus d'esprit et plus « de raison parmi le grand monde (les lettrés), et moins « d'application aux choses solides et sérieuses.

« Voilà *proprement* l'image et la peinture de nos « mœurs et de l'état où est aujourd'hui parmi nous la « religion. Il est vrai qu'on peut dire que l'extérieur en « subsiste encore, par l'exercice réglé qui se fait des « cérémonies dont elle est composée; mais est-ce dans « l'extérieur que consiste notre religion, et, de la ma- « nière dont nous vivons, ne sommes-nous pas de vrais « païens en toutes choses (1)? »

Ainsi, pour ce savant Jésuite, l'ami de la Cour, le confident de tous les littérateurs de son époque, l'un de leurs maîtres les plus distingués, les générations du siècle de Louis XIV, qui à peu près toutes étaient sorties des mains de ses confrères ou de ses propres mains,

(1) RAPIN, *de la Foi des derniers siècles*. Paris, 1678.

n'ont été que des *générations païennes*. C'est là une lamentable mais incontestable vérité. Ce fut l'époque du plus grand épanouissement du paganisme dans la théologie (1), dans les arts (2), dans les mœurs (3). Voilà, de l'avis d'un témoin intéressé à les cacher, les affreux résultats de l'enseignement païen administré à la jeunesse du *grand siècle*.

Le philosophisme du dix-huitième siècle, qui, après avoir ravagé la France, a débordé sur tout le monde chrétien, n'est sorti, lui, à son tour, que des colléges. Cette parole satanique qui le résume tout entier, *écraser l'infâme*, n'a été que l'écho de la haine du christianisme, que les philosophes avaient puisée dans les auteurs païens, dont le siècle précédent leur avait légué l'idolâtrie.

Un de nos plus brillants littérateurs vivants, dont la foi religieuse pas plus que les idées politiques ne sauraient rendre le témoignage suspect à personne, a laissé tomber de sa plume ce remarquable aveu : « Si « la littérature du grand siècle, dit-il, eût invoqué le « christianisme au lieu d'adorer les dieux païens; si « ses poëtes eussent été ce qu'étaient ceux des temps « primitifs, des prêtres chantant les grandes choses de « leur religion et de leur patrie, le triomphe des doc- « trines sophistiques du dernier siècle eût été beaucoup « plus difficile, peut-être même impossible. Aux pre- « mières attaques des novateurs, la religion et la mo- « rale se fussent réfugiées dans le sanctuaire des lettres,

---

(1) Témoin le gallicanisme.
(2) Témoin Versailles et les Tuileries.
(3) Témoin la vie de la Cour et des Grands.

« sous la garde de tant de grands hommes. Le goût « national, accoutumé à ne point séparer les idées de « religion et de poésie, eût répudié tout essai de poésie « irréligieuse et flétri cette monstruosité, non moins « comme un sacrilége littéraire que comme un sacrilége « social. Dieu peut calculer ce qui serait arrivé de la « *philosophie* si la cause de Dieu, défendue en vain par « la vertu, eût été aussi plaidée par le génie!... Mais « la France n'eut pas ce bonheur : ses poëtes nationaux « étaient presque tous des poëtes païens, et notre litté- « rature était plutôt l'expression d'une société idolâtre « et démocratique que d'une société monarchique et « chrétienne. Aussi les philosophes parvinrent-ils, en « moins d'un siècle, à chasser des cœurs une religion « qui n'était pas dans les esprits (1). »

On ne peut, il faut en convenir, ni mieux dire ni rien dire de plus vrai.

Et la révolution tout entière, avec toutes ses folies et ses horreurs, cet immense rayonnement des sombres lueurs de l'enfer, n'a-t-elle pas eu, elle aussi, sa raison et son commencement dans les idées et dans les préjugés païens dont la France avait été enivrée?

« Qui donc, s'écrie un homme aussi distingué par « son esprit que par l'exquis bon sens avec lequel il a « résolu les plus importantes questions sociales, sans les « traditions et les études dites classiques, eût jamais « songé à évoquer tous ces souvenirs du paganisme qui « ont détourné la Révolution de 1789 de ses voies ré- « génératrices, pour l'entraîner dans des voies san- « glantes, despotiques, criminelles? Qui donc eût jamais

(1) Victor Hugo, préface de ses *Odes*.

« imaginé de ressusciter Vénus sous le nom de la déesse « Raison? Qui donc eût osé, comme on l'osa, proposer « à une nation chrétienne d'adopter pour toute Consti- « tution les lois de Lycurgue et de Minos? Pour que le « premier des peuples civilisés en vînt à ce degré « d'absurdité, il avait fallu que pendant plus de deux « siècles on remplît le cœur et l'esprit des jeunes gens « d'une admiration sans limites, d'un engouement sans « réflexion pour les œuvres, les écrits, les pensers, la « morale, les actions des païens, et tout cela, pour « parvenir à imiter l'élégance, la grâce, le charme de « leurs littérateurs, ou le talent de leurs artistes. En « vérité, c'était payer trop cher un si mince avan- « tage (1)! »

---

(1) DANJOU, *Messager du Midi.*

Le grand écrivain qui a le mieux connu la Révolution et son esprit, et qui en a le mieux exposé les causes et les effets, a dit lui aussi :

« C'est à l'imitation de l'antiquité classique que la Révolution inaugure le culte de la Raison, et qu'à la fin du dix-huitième siècle on revoit l'homme prosterné, comme au siècle d'Auguste, aux pieds de Vénus.

« C'est au nom des Grecs et des Romains que la Révolution établit le culte iconolâtrique de l'Être suprême, et proclame l'immortalité de l'âme.

« C'est au nom des Grecs et des Romains, et en copiant mot à mot leur calendrier, que la Révolution institue ses fêtes officielles, en prescrit la célébration, et en détermine les cérémonies.

« C'est au nom des Grecs et des Romains que, faisant un pas de plus vers le paganisme classique, elle inaugure la religion des théophilanthropes.

« C'est au nom des Grecs et des Romains qu'elle substitue publiquement la morale de Socrate à la morale de Jésus-Christ;

Voilà des vérités qu'on ne peut contester sans se révolter contre l'évidence; ainsi c'est l'histoire entière de la révolution qu'un autre de vos littérateurs les plus distingués a admirablement résumée dans ces mots : « La révolution française n'est que l'ensemble des idées « du collége appliquées à la société. »

10. Mais ne comptons pour rien l'expérience du passé, pour consulter celle du présent.

Celui qui oserait nier que l'immense majorité des jeunes gens qui ont fait ce qu'on appelle leurs études a fort peu ou point de religion, par cela même se déclarerait volontairement aveugle et se mentirait à lui-même; car c'est là un fait que malheureusement il n'est plus permis à personne de méconnaître, un fait que toute langue atteste, que tout esprit sérieux déplore, et que même les exceptions confirment. Or, je le demande, quelle est la cause de cette immense apostasie de la religion de la part de la jeunesse, qui se traduit avec un si triste éclat, qui se perpétue, avec un dévergondage inconnu aux siècles passés, dans tous les âges de l'homme fait, et qui, à raison de son universalité, a cessé d'étonner ceux mêmes pour qui elle est un sujet de désolation et de larmes?

---

qu'elle réhabilite le culte du feu, et qu'elle offre des sacrifices aux divinités supérieures et inférieures.

« C'est au nom des Grecs et des Romains que, pressée par la logique, elle demande formellement, dans un grand nombre d'ouvrages, ceux de Quintus Aucler en particulier, le retour social au polythéisme, et la restauration réelle du culte public et domestique des Romains.

« A MOINS DE DÉCHIRER L'HISTOIRE, VOILA DES FAITS QU'IL EST IMPOSSIBLE DE NIER (Mgr GAUME, *la Révol.*, t. II, p. 293 et s.). »

C'est, dit-on, que la société actuelle est pervertie et corrompue jusqu'au fond de ses entrailles; on n'y poursuit que les intérêts matériels; on ne s'y préoccupe que du bonheur de la vie présente; on y cherche à parvenir à tout prix; on n'y convoitise que la richesse; on n'y adore que la volupté; on n'y respire que dans une atmosphère empoisonnée par toutes les exhalaisons de la bassesse et du crime. A force d'avoir raccourci les distances et rapproché la conquête des intérêts de la terre, on a oublié le chemin et les biens du ciel. On attache une espèce de gloire au cynisme de ne rien croire et à la licence de vivre mal. Enfin la religion aussi bien que la vertu, l'honnêteté aussi bien que l'honneur, dépouillés de toute considération et de tout attrait, sont obligés de se cacher, et n'inspirent qu'une indifférence complète, lorsqu'ils sont assez heureux pour ne pas être regardés comme des mots vides de sens ou des choses qui n'ont droit qu'au mépris et à la plaisanterie. Voilà les écueils contre lesquels se brisent et font naufrage la vertu naissante, la foi enfantine et l'esprit de piété que la jeunesse puise dans l'enseignement religieux de ses parents et de ses instituteurs chrétiens.

Tout cela n'est malheureusement que trop vrai, et ce n'est pas nous qui nierons que la société, telle que l'esprit moderne l'a façonnée, sans tradition du passé, sans espérances de l'avenir, concentrée dans les jouissances du présent, est parvenue à un tel point de dégradation, à une telle puissance de scandale que, même la plus mâle vertu, même la foi la plus solide, ont bien de la peine à s'y tenir debout et à se garantir contre l'influence des plus affreuses doctrines et contre la contagion des plus funestes exemples.

Mais c'est dire, en d'autres termes, que la société, devenue païenne, paganise tout ce qui vit en elle et entre dans le moindre contact avec elle.

C'est ce que le philosophisme doctrinaire a reconnu avec une admirable franchise, et par des aveux d'autant moins suspects, qu'il n'a constaté ce paganisme social que pour y applaudir. Par l'un de ses principaux organes, il s'est écrié avec un air de triomphe : « Nos « idées modernes sont le reflet des idées de la Grèce et « de Rome (1) ; » et par l'organe d'un ancien homme d'État du même parti, il a dit encore avec un air de bonheur : « J'avouerai que la société moderne, surtout « la société française, est pénétrée de l'esprit de l'an- « tiquité ; le fond de ces idées lui a été donné par la « littérature classique (2). »

---

(1) M. ERNEST RENANT, dans la *Revue des Deux-Mondes*.

(2) M. RÉMUSAT, dans le même numéro de la *Revue*.

En enregistrant ces aveux, l'excellent publiciste cité plus haut (M. Danjou) les fait suivre de ces graves et judicieuses réflexions : « On peut se réjouir de ce fait, si on croit à la supériorité de la « civilisation païenne, mais on ne peut le contester. Mille voix « qui ne sont ni *fanatiques*, ni catholiques, ni même chrétiennes, « proclament de toutes parts cette vérité, et il n'y a plus que les « gens attardés dans les vieilles routines qui s'obstinent à la « méconnaître. Tout ce qui est jeune et clairvoyant, tous les « esprits qui étudient et réfléchissent, savent et disent, comme « nous, que la société moderne a, depuis la Renaissance, pris « peu à peu les idées, les sentiments, les goûts, la manière d'être, « de voir et de juger de la société d'avant Jésus-Christ, et que « naturellement cette transformation a été opérée, en grande « partie, par le système d'enseignement adopté en Europe depuis « deux siècles.

« Voilà le grand fait qui domine, éclaire et explique toute

Mais, nous le demandons encore, qu'est-ce qui paganise ainsi la société? C'est la révolution du dernier siècle, nous dit-on, qui dure toujours. Mais encore, qu'est-ce qui perpétue toujours parmi nous cette révolution, et qui lui conserve toute sa redoutable puissance? Un autre personnage de la même école, d'un talent incontestable, et que nul ne sera tenté de taxer de partialité, sans être pour cela plus religieux, va nous l'apprendre : « L'instruction secondaire, dit-il, « forme ce qu'on appelle les *classes éclairées* d'une na-« tion. Or si les classes éclairées ne sont pas la nation « tout entière, elles la *caractérisent*. Leurs vices, leurs « qualités, leurs penchants, bons ou mauvais, sont « bientôt ceux de la nation tout entière; *elles font le « peuple lui-même par la contagion de leurs idées et de « leurs sentiments* (1). »

Or, cette instruction secondaire qui *forme les classes éclairées*, donnée à l'aide des auteurs païens, est païenne elle aussi. Puisque donc *ces classes éclairées* formées au moule du paganisme, *sans être la nation, la caractérisent*, et puisqu'*elles font le peuple lui-même par la contagion*

« l'histoire moderne; il n'est plus permis à personne de l'ignorer, « et tous ceux qui croient à la supériorité de l'esprit chrétien « sur l'esprit de l'antiquité doivent chercher quelque moyen de « rendre au premier son influence sur la société. L'un de ces « moyens, c'est la réforme d'un enseignement littéraire et clas-« sique qui non-seulement fait de plus en plus pénétrer dans le « monde les idées politiques, sociales, morales et même reli-« gieuses du paganisme, mais encore ne répond nullement aux « besoins réels, aux nécessités les plus impérieuses de la civili-« sation moderne. »

(1) M. THIERS, *Rapport à la Chambre*, 1844.

de leurs idées et de leurs sentiments, ce sont elles qui, à leur tour, paganisent la nation et le peuple.

Il est donc évident que ce sont les études de collége qui ont fait reculer nos sociétés, jadis si chrétiennes, jusqu'à la corruption des sociétés païennes, et qui y maintiennent toujours cet esprit d'indifférence et d'incrédulité qui triomphe de tous les efforts du zèle tendant à fixer solidement les jeunes âmes dans les voies des croyances et des vertus chrétiennes.

11. D'autres, parmi nos adversaires, afin d'absoudre de toute censure la méthode païenne qu'on suit dans l'enseignement des *classes éclairées,* vont chercher la cause de l'incrédulité de ces classes dans cette alluvion de mauvais livres qui, ayant commencé au dernier siècle, continue de ravager le monde dans le nôtre, et qui fait pénétrer partout le libertinage de l'impiété avec l'impiété du libertinage. Mais ils ne sont pas plus heureux que leurs confrères dans cette explication du phénomène lamentable dont il s'agit.

Les mauvais livres, à y bien réfléchir, sont en même temps cause et effet de la démoralisation sociale. Chez un peuple profondément religieux et honnête, ou il ne se produit pas d'écrits pervers, ou ces écrits ne s'y propagent pas. Étouffés à leur naissance sous le poids de l'exécration de la conscience publique, et semblables à ces météores sinistres dont le peuple détourne le regard avec effroi, ils disparaissent dans l'oubli sans laisser presque aucune trace de leur passage. Ce n'est que chez les peuples qui ont déjà fait bon marché de la foi et des mœurs, et dont le sens moral est complétement dépravé aussi bien que l'idée, ce n'est que chez ces peuples que germent la pensée de composer de mauvais

livres, et la démangeaison et l'engouement de les lire.

Notre siècle, aussi bien que celui qui l'a précédé, n'est donc si fécond en ouvrages où sont patronés tous les vices et toutes les erreurs, que parce qu'il est déjà devenu au moins indifférent pour la vertu et pour la vérité; en sorte que, selon une expression des Livres saints, il est complétement corrompu par les ouvrages que sa propre corruption fait naître : *Qui in sordibus est sordescat adhuc*. Mais, on vient de le voir, cette corruption elle-même tient à l'instruction païenne des *classes éclairées*.

En second lieu, ce n'est que dans les livres païens, qui, pendant les années décisives de la vie, ont fait leur nourriture obligée, que les auteurs contemporains de ces productions infernales, comme nous l'avons constaté pour les auteurs de semblables productions au siècle dernier, ont puisé cette absence de remords, cette perte de tout sens moral, cette haine satanique pour tout ce qui est chrétien, cette affreuse théophobie, cette rage d'un prosélytisme impie, qu'ils étalent dans leurs écrits avec cette obstination et cet emportement fiévreux qu'aucun instinct humain n'inspire, qu'aucun excès de passion n'excuse, et qu'on ne peut expliquer que par l'influence de l'esprit du mal qui les domine et dont ils sont, sans qu'ils s'en doutent, les ignobles satellites.

En effet, ne les entendons-nous pas se glorifier d'être les fils des païens, de regarder les philosophes et les poëtes du paganisme comme leurs *saints Pères*, et les livres de Platon comme leur *Bible?* Ne les entendons-nous pas nous dire, d'un ton ironiquement sacrilége, qu'ils ne sont pas assez ambitieux pour prétendre à la

perfection de la religion et de la morale évangélique, qu'ils se contentent de *vertus laïques*, et qu'ils laissent aux ascétiques la foi aux vérités révélées et la pratique des vertus chrétiennes? Ne les entendons-nous pas, enfin, nous répéter sur tous les tons qu'il y a une morale indépendante de toute religion; que cette morale, connue et pratiquée par l'antiquité païenne, est la seule nécessaire, qu'elle suffit à elle seule au progrès et au bonheur de l'humanité, qu'ils n'en veulent pas d'autre, et qu'ils entendent vivre comme les païens (1)? Il est donc impossible de nier que c'est au collége qu'ils se sont métamorphosés en païens et que c'est là qu'ils se sont formé cette plaisanterie impie qu'ils appellent leur morale et leur religion.

12. « Vous n'y êtes pas encore, reprennent dans la simplicité de leur zèle les patrons chrétiens de la méthode païenne, l'incrédulité des classes éclairées est moins l'œuvre des livres des gentils dans lesquels elles apprennent le latin et le grec, que des professeurs qui les leur enseignent. En fait d'éducation, le maître est tout. De nos jours comme par le passé, des maîtres chrétiens, tout en expliquant les auteurs gentils à leurs élèves, pourraient nous donner de vrais croyants; comme des maîtres philosophes, n'expliquant que la Bible, pourraient nous donner de vrais incrédules. La cause du mal n'est que dans la sécularisation de l'enseignement, qu'on a ôté des mains du clergé et des corporations religieuses, pour le confier à des laïques, et Dieu sait quels laïques! » Voilà ce que de bonnes gens, parmi nos adversaires, nous répètent à chaque

---

(1) *Journal des Débats* et *Siècle*, *passim*.

instant, et, partant de là, ils ne tarissent pas en invectives contre l'Université.

Je n'ai pas la mission de faire l'apologie de l'Université, mais ce m'est un devoir d'être juste envers tout le monde. Je dirai donc, sans crainte d'être démenti, que, dans le raisonnement que vous venez d'entendre, il n'y a pas un seul mot qui ne soit un non-sens ou une calomnie.

En principe général, il n'y a pas de doute que la foi et la moralité des élèves ne dépendent en grande partie de la foi et de la moralité des maîtres, et que des prêtres, dignes de ce nom, qui se livrent à l'éducation de la jeunesse par zèle et par dévouement, ne fassent toujours de meilleurs élèves que des mercenaires, qui ont femme et enfants, ou que des célibataires de mœurs légères et d'une religion suspecte.

Mais d'abord, comme l'a très-bien remarqué un de vos instituteurs les plus intelligents, le prêtre chrétien, obligé d'expliquer les livres païens, malgré toutes ses bonnes qualités, s'efface ou se change en apôtre du paganisme et en panégyriste de ses institutions et de ses héros. Dans la pratique de la méthode que nous blâmons, les vrais maîtres ne sont pas ceux qui enseignent, mais ceux dont on explique les œuvres, dont on chante les gloires et dont on raconte la vie; les vrais maîtres sont ceux dont on présente les écrits et les hauts faits comme environnés de l'admiration des siècles, et eux-mêmes comme les vrais souverains du monde intellectuel, comme les élus et les modèles de l'humanité : « Les vrais maîtres, dit-il, ce sont : Ho-
« mère, Démosthène, Cicéron, Horace, Virgile, Tite-
« Live, Salluste; ce sont encore César, Sylla, Marius,

« les Brutus, Alexandre, Thémistocle. Je vois bien der-« rière ces colosses *un petit homme noir* qu'on appelle le « professeur; mais cet homme d'hier n'a rien à profes-« ser que l'admiration, s'il est digne d'en sentir. C'est un « porte-voix, un truchement, un interprète. S'il a du « talent, c'est un acteur qui prête à des morts l'expres-« sion de sa physionomie, l'accent de sa voix, l'anima-« tion de son génie; mais un acteur emprisonné dans « son rôle, identifié avec son personnage; c'est un corps « dans lequel un païen s'incarne. Là est le succès, la « supériorité du professeur. L'enthousiasme est l'ali-« ment dont il nourrit sa classe. L'enfance a besoin « d'entraînement : la froide critique amènerait l'indif-« férence et l'apathie. Il faut donc, bon gré, mal gré, « qu'il vante, qu'il admire, qu'il appose des points « d'exclamation, qu'il accentue. Il faut que, pour « exhausser la statue, il se fasse piédestal. Or, le carac-« tère du prêtre ne disparaît-il pas sous ce rôle? sa di-« gnité ne souffre-t-elle aucune atteinte dans cette mise « en scène (1)? »

Ainsi annulé par la contradiction et l'ignominie de son rôle, le prêtre chrétien n'est et ne sera jamais qu'un instituteur plus ou moins païen, et rien de plus. A moins donc qu'on ne change de méthode, je ne peux pas croire que le changement de personnes et *rien que* la restitution de l'enseignement au clergé, puissent nous donner cette réforme *sérieuse* de l'éducation dont tout le monde sent le besoin.

En second lieu, le voltairianisme et la révolution,

(1) VERVORST, chef d'institution à Auteuil, *Discours prononcé* en 1855.

avec ses institutions subversives de la religion et de l'ordre social, ne sont entrés que par contrebande en Espagne et en Italie. A de rares exceptions près, l'enseignement y est toujours demeuré dans les mains vénérables du clergé. A Rome, en particulier, l'instruction des classes éclairées n'a jamais cessé d'être donnée par des ecclésiastiques tout à fait irréprochables sous le rapport de la foi et des mœurs; et cependant des événements tristes et récents ont dû convaincre les plus aveugles que, dans ces pays, les classes éclairées ne sont ni moins voltairiennes ni moins révolutionnaires qu'en France.

Troisièmement, en France même, avant 1793, il n'y avait point d'enseignement laïque ni d'Université, dans le sens qu'on donne actuellement à ce mot. Le dix-huitième siècle tout entier a été élevé par nous dans des colléges chrétiens, religieux même, et voyez le bon et bel élève que nous avons fait! Tous les philosophes incrédules, sans exception, dont je ne prononcerai pas ici les noms, n'ont été guidés dans leurs études que par les mains pures du sacerdoce, ce qui ne les a pas empêchés de se tourner contre lui; les corporations religieuses enseignantes n'ont été supprimées que par leurs élèves, et cet admirable clergé de France n'a été persécuté et livré à l'échafaud que par la génération qu'il avait formée (1).

---

(1) « Le dix-huitième siècle, a dit M. Thiers lui-même, si renommé par son incrédulité, de quelles mains est-il sorti? Des mains des corporations enseignantes (17 juin 1844). »

« Le duc de Choiseul, qui tourna tous les pouvoirs de l'État contre les jésuites, avait lui-même été élevé dans leurs colléges; car on remarque avec étonnement que c'était par leurs

A moins donc qu'on n'affirme, ce que personne n'a garde d'affirmer, que l'éducation n'exerce pas la moindre influence sur l'esprit et le cœur des élèves, il faut nécessairement conclure que l'éducation, donnée par le clergé pendant le dernier siècle, a été au moins fort défectueuse.

Mais personne, pas même leurs ennemis les plus acharnés, n'oserait dire que ces corporations religieuses, que ces prêtres dont 93 put faire des martyrs mais non des apostats, aient volontairement administré

« leçons que s'étaient formés tous ceux qui contribuèrent à renverser cette Église, qu'ils avaient pour mission spéciale de « défendre (ROHRBACHER *citant Sismondi*). »

« On reste confondu, dit à son tour Mgr Gaume, en voyant « que c'est par leurs propres élèves qu'au dix-huitième siècle les « jésuites furent chassés de France, d'Espagne, de Portugal et « de Naples, comme ils l'ont été de nos jours de Fribourg, de « Turin et de Rome.

« Pour ne parler que de notre patrie, la liste suivante, bien « que fort incomplète, nous semble renfermer un grave enseignement. Le chef de la croisade contre la Compagnie de Jésus et « contre la religion, Voltaire, fut élevé par les jésuites, et c'est « par les jésuites aussi que furent élevés Helvétius, Condorcet, « Diderot, d'Argenson, Raynal, Turgot, Dupuy, de la Porte, « Millot, Chauvelin, Ripper de Monclar, Prévost, d'Olivet, « Moullet, Marmontel, Piron. Tous les parlements qui prononcèrent leur expulsion étaient peuplés de leurs élèves, et la plupart des lettrés qui les poursuivirent de leurs quolibets sortaient « de chez eux.

« A la vue de ce fait douloureux, on se demande comment cette « antipathie pour des maîtres respectables s'était formée dans « toute une génération élevée par leurs soins? Comment cette « même antipathie s'est manifestée de nos jours là où elle aurait « dû le moins exister? Comment il se fait, par exemple, que

à la jeunesse confiée à leur zèle le poison d'un philosophisme impie. Par conséquent c'est contre leurs intentions, et même malgré leurs louables efforts, que cet horrible phénomène s'est produit (1).

Si donc on ne peut, sans se rendre coupable d'une calomnie atroce, incriminer l'enseignement religieux et les mœurs des maîtres de ce triste siècle, il faut de toute nécessité s'en prendre à l'enseignement littéraire qu'ils ont donné. Ce n'est que par la nature vicieuse de cet enseignement que les intentions les plus pures des instituteurs les plus vertueux et les plus habiles ont été

« les jésuites ont été expulsés de Fribourg, de Turin, de Rome et « de Naples par leurs propres élèves, non aux cris de Jansénius, « de Luther et de Calvin, mais aux cris de *Vive la République, « vive Cicéron, vive Brutus!*

« Des mains des autres ordres religieux, barnabites, oratoriens, « doctrinaires, chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, et du « clergé séculier, sortirent d'Alembert, d'Holbach, Boulanger, « le cardinal Dubois à Paris; Volney à Angers; Condillac à « Grenoble; Parny à Rennes, et ailleurs Duclos, Toussaint, « d'Argens, Andra, l'abbé Prades, que Frédéric appelait son « *petit hérétique*, Chastellux, Brissot, et une foule d'autres qui « viennent donner la main à Robespierre, à Saint-Just, à Camille « Desmoulins, à Billaud-Varennes, à Grégoire, à Talleyrand, « à Couthon, à Chazal, à toute la génération révolutionnaire « de 1793, sortie des mêmes colléges. Enfin tous les libertins « de la Régence, tous les encyclopédistes, tous les philosophes « païens du dix-huitième siècle, tous les avocats, hommes de « lettres, médecins, journalistes, qui préparèrent et qui firent la « révolution, furent élevés dans des établissements ecclésiastiques « par des instituteurs religieux (*La Révolution*, t. V, p. 301 *et « suiv.*). »

(1) Voyez à l'*Appendix*, § 3, la justification du clergé et des corporations religieuses sur ce point.

frustrées; que leurs plus ardents efforts ont été paralysés; que leur généreux dévouement n'a obtenu que de pitoyables résultats; et que c'est par ce moyen qu'ils ont été les vrais artisans et les victimes de ces bouleversements sauvages, que leurs élèves ont accomplis dans l'ordre religieux et dans l'ordre politique.

Dans une circonstance solennelle, l'un des plus savants et des plus zélés de vos évêques (Mgr Parisis) dit aux universitaires, du haut de la tribune : « C'est vous « qui nous avez donné la génération socialiste de 1848; » à quoi un orateur de la gauche (M. Crémieux) répondit sur-le-champ : « Et c'est vous qui avez élevé la géné« ration révolutionnaire de 1793. » En vérité, ils ont eu raison tous les deux; et l'Université et le clergé, par l'organe de ces deux personnages, se sont rendu mutuellement justice.

L'Université, elle en convient elle-même, a eu des torts; mais, quant au point qui nous occupe, ces torts lui sont communs avec le clergé enseignant; leur enseignement littéraire a été tout à fait identique (1), et c'est par le même enseignement qu'ils ont engendré, celui-ci 1793, et l'autre 1848.

On a entendu le grand Possevin comparer cet enseignement païen à un tonneau de vinaigre, et le peu de

(1) Le programme de l'Université touchant le choix des auteurs classiques et l'ordre d'après lequel on doit les expliquer dans ses colléges, est textuellement le même que le *ratio studiorum* qu'une célèbre corporation religieuse avait adopté pour les siens, et que l'un de ses membres distingués (le père Jouvency) avait développé dans son ouvrage : *De ratione discendi et docendi,* ouvrage que Rollin s'est approprié, même quant au titre, dans son propre ouvrage : *Manière d'apprendre et d'enseigner les belles-lettres.*

religion qu'y mêlait le clergé à un peu de vin pur, insuffisant pour en neutraliser les effets. C'est une vérité, qu'à de louables exceptions près, les universitaires ont été bien avares dans la dose de bon vin qu'ils ont fait entrer dans ce mélange, et dont bien des fois ils n'ont pas versé une seule goutte; en cela ils ont eu tort, grand tort, et ont donné gain de cause à leurs rivaux; mais la masse de vinaigre de l'enseignement païen, avec plus ou moins de bon vin de l'enseignement chrétien, est restée et reste des deux côtés toujours la même. C'est donc une question de plus ou de moins, qui ne change pas la nature des choses (1).

On voit par là combien sont niais ou aveugles ceux qui disent : « La cause du mal n'est que dans la mau- « vaise éducation qu'on donne à la jeunesse. Le vice « de l'éducation ne date que de la suppression des

(1) La discussion qui eut lieu à l'Assemblée législative en 1850 a abouti à ce résultat : « Qu'il soit libre à tout le monde d'enseigner, pourvu que tout chef d'institution, ou ses professeurs, aient obtenu les grades universitaires. » Ce qui, à y bien réfléchir, ne signifie, et ne peut signifier que ceci : la toge aurait dit à la soutane : « Je vous accorde la liberté d'enseigner, à la condition de n'enseigner que ce que j'enseigne. » On voulut s'assurer que le clergé et les corporations religieuses, fidèles à leur passé, seraient restés dans le giron de la méthode païenne; cette condition ayant été acceptée, une entente cordiale s'est établie entre les deux partis jusque-là si redoutables l'un à l'autre, et on s'est dit : Embrassons-nous et que cela finisse. C'est donc à tort que le grand faiseur, dans cette immense mystification, qui a fait tant de dupes, aurait dit : « *J'ai sauvé l'Université.* » L'Université n'était pas en cause, car personne n'a contesté à l'État la satisfaction de descendre au rôle de maître d'école si tel est son plaisir; *ce qu'il a sauvé* n'est que la méthode païenne qu'une loi de vraie liberté aurait pu compromettre.

« congrégations enseignantes; qu'on rétablisse sur cette « matière les choses sur l'ancien pied, et par cela seul « on aura porté remède à tous les maux. » O âmes simples, avez-vous donc oublié que ce passé que vous regrettez, et à la restauration duquel vous attribuez une si grande portée, a existé avant 1789, et qu'il existe encore dans les pays catholiques, où on l'a rétabli au commencement de ce siècle? Et cependant il n'a pas empêché la grande révolution française, et les petites révolutions italiennes et espagnoles, ses filles, de naître et d'aller toujours leur chemin. N'est-ce donc pas nier la vérité de l'évidence et l'évidence de la vérité, que d'affirmer que la restitution de l'éducation au clergé serait, à elle seule, un remède puissant contre des révolutions et des maux qu'elle n'a pu prévenir, qu'elle n'a pu empêcher, et qu'elle a même engendrés? Autant vaudrait prétendre faire revivre un homme en lui administrant le poison qui l'avait tué (1).

---

(1) « Espère-t-on être aujourd'hui plus habile que le père Porée, « le maître de Voltaire et d'Helvétius; que les abbés Proyart et « Royon, les maîtres de Camille Desmoulins et de Robespierre; « plus habile, plus prévoyant et surtout plus heureux, que les « la Rue, les Jouvency, les Brumoy, les Cervier, les Rollin, ces « maîtres si pieux, si instruits, si exercés dans l'art difficile « d'élever la jeunesse? Se flatte-t-on de prendre des précautions « qu'ils ont négligées, de donner des contre-poisons qu'ils n'ont « pas connus? A-t-on un moyen sûr, efficace, éprouvé, de « neutraliser les effets de l'enseignement classique et païen sur « l'esprit et le cœur des enfants?

« Si on a trouvé ce moyen, c'est un crime d'en faire mystère; « et si on ne l'a pas découvert, comment ose-t-on dire : CONTINUEZ D'ENSEIGNER COMME ONT ENSEIGNÉ VOS PÈRES; CONTINUEZ D'ENSEIGNER COMME LES PIEUX INSTITUTEURS DES MAINS

13. Il est donc aussi clair que le jour que les bons professeurs ne suffisent pas, et que la grande question de l'éducation n'est pas une question de personnes, mais une question de méthode. En reprenant la méthode chrétienne, même l'Université pourrait faire des saints Augustins; en restant dans la méthode païenne, une impitoyable expérience est là pour le prouver, même le clergé ne fera que des Voltaires. Avec la méthode chrétienne, même des laïques pourraient nous faire des anges; avec la méthode païenne, même les prêtres, même les anges ne peuvent nous faire que des démons. Vous trouverez cette affirmation par trop hardie et peut-être même blasphématoire et absurde; cependant je n'ai fait là que reproduire la pensée des trois plus grands docteurs de l'Église, car c'est Origène qui dit « que donner aux enfants même les meilleurs des poëtes « païens, c'est leur donner des auteurs qui ne valent « rien sous le rapport de la religion et des mœurs, et « qui n'ont fait autre chose dans leurs poëmes que « d'offrir à leurs lecteurs d'affreux poisons dans des « vases dorés (1). »

C'est saint Jérôme qui affirme, lui aussi, que « les vers « des poëtes, la pompe oratoire des rhéteurs et la « philosophie des grands hommes du paganisme, qu'on « administre si imprudemment à la jeunesse, ne sont « que la nourriture des démons, et y chercher le ras-

« DESQUELS SONT SORTIS TOUS LES VOLTAIRIENS ET TOUS LES RÉVO- « LUTIONNAIRES : IL N'Y A RIEN A CHANGER (DANJOU, *Du paga- « nisme dans les idées*). »

(1) « Unusquisque poetarum qui putantur ab eis (ethnicis) « disertissimi, calicem aureum temperavit, et in calicem aureum « venena injecit (*Hom.* 2, *in Hier.*). »

« sasiement de la vérité et la réfection de la justice, « c'est folie, car ceux qui s'en repaissent vivent et « meurent dans la faim du vrai et dans la disette de « toute vertu (1). »

C'est enfin saint Augustin qui s'écrie : « Quand donc « cessera la méthode d'instruire la jeunesse par de tels « livres ? Et quand s'apercevra-t-on que c'est là immoler « à Satan non des volatiles et des quadrupèdes, non « enfin le sang de l'homme, mais chose plus sacrilége « encore, sa pudeur et son âme (2)? »

Je vous avoue que toutes les fois que je passe à côté d'un établissement d'éducation quel qu'il soit, les passages si énergiques et si redoutables de ces grands hommes revenant en ma pensée, je me sens saisi d'un frémissement de cœur et d'un sentiment douloureux sans bornes, car je me dis : C'est ici que des chrétiens et même des prêtres, transformés en vrais pharmaciens de Satan, préparent, sans s'en douter, le poison qui tue la jeunesse; vrais cuisiniers de Satan, ils la lui donnent à manger, et vrais bourreaux de Satan, ils la lui immolent. C'est ici que par des mains pures et même consacrées s'offrent à chaque instant au génie du mal d'horribles hécatombes d'âmes lavées du sang divin (3).

---

(1) « Dæmonum cibus est carmina poetarum, sæcularis sapien- « tia, rhetoricorum pompa verborum... Nulla ibi saturitas veri- « tatis, nulla refectio justitiæ reperitur. Studiosi earum in fame « veri et virtutum penuria perseverant (*Ep. ad Damas. De duobus* « *filiis*). »

(2) « An hæc præponenda erudienda indoli *juventutis?* Non aves, « non quadrupedes, non denique humanus sanguis; sed *multo* « *scelestius pudor humanus immolatur* (*Epist. ad Nectarium*). »

(3) Nous ne sommes pas les premiers à nous exprimer ainsi :

Malheur donc à nous, hommes de l'Église, si nous nous obstinons à garder un système d'enseignement qui depuis trois siècles corrompt les générations chrétiennes! Malheur à nous si, pour une vanité frivole, pour nous faire pardonner notre rabat, nous faisions cause commune avec les hommes du siècle et partagions leur fol enthousiasme pour le classicisme païen! Malheur à nous si, pour flatter des préjugés criminels que nous devrions combattre, nous aussi, oubliant la

---

« Je ne comprends pas, » disait un jour à Rome, à l'un de nos amis, un excellent religieux membre d'une congrégation enseignante; « je ne comprends pas comment il se fait que la « plupart de nos écoliers, vrais petits anges lorsque leurs parents « viennent les déposer dans nos mains, lorsque nous les leur ren- « dons se trouvent changés en vrais et grands diables. » Vraiment? lui aurait répondu notre ami, « *Vraiment? vous ne comprenez « pas comment cela se fait?* Puisque cette métamorphose s'opère « chez vous, à l'aide de l'instruction que vous donnez, peut-il « être douteux que c'est là votre œuvre? » Ce même ami aurait pu lui rappeler ces terribles paroles que le célèbre religieux que nous avons souvent cité a prononcées au seizième siècle, et par lesquelles il a donné l'explication claire du phénomène que notre brave homme appartenant à la même corporation ne comprenait pas. Car voici comment le père Possevin s'est exprimé en gémissant en son nom et au nom des professeurs des colléges chrétiens de son temps : « *C'est nous!* nous qui, par la grâce de « Jésus-Christ, vivons au milieu des lumières de l'Évangile; « C'EST NOUS QUI PERDONS L'ESPRIT AU POINT DE DEVENIR DES IN- « STRUMENTS DE DAMNATION *pour ces âmes dont nous devons être « les anges gardiens, les tuteurs et les guides vers le ciel!* Après « qu'ils ont reçu l'innocence baptismale, *c'est nous* qui mettons « pendant plusieurs années de si lourdes entraves aux pieds de « ces enfants, et les empêchons, dans cet âge si enclin à la « piété, de courir dans les voies de Dieu et de la sanctification « (POSSEVIN, *Discours, etc.*)! »

divinité de notre mission et la sainteté de notre caractère, nous préférions le goût du beau au goût du bien, une vaine élégance à la mâle vérité, un progrès douteux et toujours éphémère de la littérature au progrès ferme et solide de la morale et de la religion, et enfin les sonorités académiques aux garanties de l'ordre social.

Avant 1793 une pareille faute pouvait être excusée. L'arbre de la science du mal n'ayant pas encore produit alors tous ses fruits de mort, on a pu être trompé sur sa nature meurtrière par l'apparente beauté de son feuillage. Mais après avoir vu ce que nous avons vu et ce que nous voyons toujours avec une uniformité impitoyable, que c'est au collége et en s'enivrant de l'esprit du paganisme classique, que les classes éclairées deviennent la pierre d'achoppement de la foi des peuples et de l'ordre public, persister à faire ce qui a perdu nos pères, et ce qui nous perd nous-mêmes, c'est une faute qui n'a plus d'excuse ; ce n'est plus même une faute, c'est un crime ; un crime que rien ne peut nous faire pardonner ; un crime horrible, dont la punition la moins sévère sera de nous voir encore une fois chassés et traqués comme des bêtes fauves par la génération dont nous faussons l'esprit et le cœur, et de passer à la postérité comme un nouvel exemple de l'accomplissement de cet oracle divin : « L'homme sera puni par « où il a péché ; » *Per ea quæ peccat quis, per hæc et torquetur.*

Mais nous n'avons jusqu'ici considéré la méthode païenne que d'après le jugement qu'en ont porté les plus grands hommes et d'après l'épreuve qui en a été faite. Il nous reste à l'étudier dans sa nature et dans

l'action qu'elle exerce : cette étude que nous allons faire en dernier lieu nous prouvera que tout ce que nous venons d'en dire est souverainement logique et confirmera par le raisonnement ce que, jusqu'ici, nous ont dit l'expérience et l'autorité.

TROISIÈME PARTIE.

14. Il y a des poisons, dit le philosophe de Stagire, qui n'ont rien de désagréable, qui ne produisent aucun malaise lorsqu'on les prend, et dont la nature meurtrière ne peut être reconnue que par la mort qui s'ensuit : *Sunt quædam venena quæ non nisi morte subsequente dignoscuntur.*

Le venin que la méthode païenne renferme est de cette nature. On ne s'aperçoit qu'elle est funeste à la religion des jeunes gens auxquels on l'impose que lorsqu'on les voit morts, et bien morts, par rapport à la religion. En effet, elle les empêche : 1° de bien connaître le christianisme ; 2° de se bien pénétrer de son esprit ; 3° de l'estimer, de le goûter, de l'aimer et de le pratiquer. Reprenons.

Une voix vénérable et éloquente (1) a naguère signalé l'ignorance comme l'une des causes les plus communes et les plus puissantes de l'esprit actuel d'incrédulité parmi les peuples jadis les plus religieux. Rien n'est plus vrai ; en effet les hommes même le plus haut placés dans l'opinion publique par rapport à

---

(1) Lettre pastorale de S. E. Mgr le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, à l'occasion du carême de 1857 ; *Sur l'ignorance en matière de religion.*

la supériorité de l'esprit et de la science, ces hommes mêmes, sachant tout ou croyant tout savoir, ne connaissent rien, ainsi qu'ils ont le soin de nous le prouver eux-mêmes, de ce qu'ils devraient avant tout connaître, c'est-à-dire les dogmes de la foi et les devoirs. Sur ce grave sujet leurs connaissances ne s'élèvent même pas au niveau des connaissances du simple vulgaire, des femmes et des enfants. On les mettrait dans le plus grand embarras si on les obligeait à répondre aux questions les plus élémentaires du catéchisme; ce qui ne les empêche pas de se permettre des plaisanteries de mauvais goût, des attaques sacriléges contre les augustes vérités du christianisme, et de blasphémer ce qu'ils ignorent avec une outrecuidance qui serait souverainement ridicule si elle n'était souverainement impie.

Seulement il est à regretter que le personnage éminent qui vient de stigmatiser, avec toute l'ardeur du zèle qu'on lui connaît, ce grand scandale de notre époque, l'ignorance de la science religieuse, au milieu du progrès incontestable de toutes les sciences naturelles, n'ait pas fait remarquer que cette ignorance, à son tour, n'a pour cause que la méthode d'après laquelle on élève la jeunesse dans les écoles des laïques et même du clergé.

Là où elle n'est pas maîtresse, là où elle n'est pas reine, la religion n'est pas. « Ne nous y trompons pas, « a dit l'un de vos hommes parlementaires de la gauche, « et qui par conséquent ne peut pas être suspect, ne « nous y trompons pas, ce n'est pas la présence dans « les écoles, à jour fixe, d'un ecclésiastique, quelque « respectable qu'on le suppose, qui inculquera aux en- « fants un *esprit religieux de quelque valeur.* Celui-ci

« *ne s'acquiert que par la continuité d'un enseignement où*
« *la loi divine se trouve comme infusée. Les études, fus-*
« *sent-elles purement littéraires, doivent s'en ressentir*
« (Kératry, *Discours*). »

Eh! oui, c'est cela; l'enseignement religieux ne peut pas être donné comme on pourrait donner l'enseignement de l'antiquité romaine et de la mythologie, par quelques quarts d'heure qu'on lui destine chaque semaine; il doit sortir de tous les livres qu'on met aux mains de l'enfant, de tous les exercices qui l'occupent, de tous les objets qui l'environnent; il doit lui arriver par tous les sens, je dirai même par tous les pores. L'enseignement religieux doit jaillir de tout l'ensemble de l'instruction, comme la lumière rejaillit du soleil, le parfum de la fleur; ce n'est qu'à cette condition qu'il est sérieux, qu'il est solide et qu'il fait les vrais croyants. C'est ainsi que se forme le païen, le mahométan, le juif : le chrétien ne peut se former autrement. C'est là une loi générale et commune de tout enseignement religieux.

Or, de la manière dont on fait des humanistes dans nos écoles, un tel enseignement, par rapport au christianisme, est impossible.

Si on ne mettait dans les mains de la jeunesse étudiante que la Bible, les Pères de l'Église et les classiques chrétiens — sauf à lui faire connaître plus tard le classicisme païen — seulement pour lui donner l'intelligence littérale de ces chefs-d'œuvre de l'inspiration divine et du génie humain, les maîtres seraient obligés de rappeler à chaque instant les passages les plus saillants des Livres saints, les événements les plus célèbres de l'histoire du peuple de Dieu, les figures, les prophé-

ties et les promesses de l'Ancien Testament réalisées et accomplies dans le Nouveau; les mystères et les lois du christianisme; leurs rapports mutuels et leurs raisons dans la nature de Dieu et les besoins de l'homme; les faits merveilleux de la vie de l'Église, et l'action puissante de ses institutions et de ses grands hommes dans l'enseignement, dans la sanctification et dans la civilisation du monde. Ce serait les leçons de tous les jours et de tous les instants. Ne paraissant donc faire que de la littérature, ces maîtres heureux, par la seule nécessité de donner à leurs auditeurs un commentaire exact des auteurs qu'ils leur expliquent, leur donneraient, sans que leurs élèves s'en doutassent le moins du monde et peut-être encore sans que les maîtres y prissent garde eux-mêmes, le catéchisme le plus étendu et le plus solide de la religion. Ce serait un cours complet de huit ans d'Écriture sainte, de morale et d'histoire chrétienne. Par là le christianisme jetterait de si profondes racines dans leur esprit et dans leur cœur, que rien désormais ne saurait l'y ébranler; il pénétrerait intimement leurs âmes, et s'y identifierait de manière à devenir en quelque sorte leur nature et leur être. Ainsi on formerait dans nos écoles de vrais et solides chrétiens.

Par la même raison, en voulant que les enfants chrétiens n'apprennent leur grec et leur latin que dans les auteurs païens, seulement pour leur donner l'intelligence littérale de ces auteurs, les maîtres sont forcés, bon gré, mal gré, d'étaler à chaque instant les turpitudes des divinités et les mystères dégoûtants de la mythologie; les prétendues vertus et les vices réels des hommes les plus remarquables d'Athènes et de Rome;

les doctrines, les superstitions, les maximes, les mœurs et les habitudes de la vie païenne.

Mais c'est faire pendant huit ans moins de la littérature que du catéchisme mythologique et profane; c'est donner aux jeunes gens un cours complet de paganisme dont les impressions fâcheuses ne s'effaceront jamais; c'est les pénétrer de l'esprit païen; c'est paganiser leur intelligence et leur cœur; c'est en faire de vrais païens, n'attendant que le temps et les occasions de réaliser par leur conduite sociale les tristes leçons qui ont perverti leur jeunesse.

De plus, pour donner aux jeunes gens la simple intelligence des classiques des Grecs et des Romains, il est de toute nécessité de les initier au génie, à la religion, à l'histoire, aux doctrines, aux habitudes et aux mœurs de ces peuples, et de faire des élèves, des citoyens artificiels, factices, d'Athènes du temps de Périclès, et de Rome du temps d'Auguste : besogne immense pour laquelle des jours entiers de travail et d'étude du paganisme classique ne sont jamais trop, et qui par conséquent, absorbant tout le temps et toute l'activité des écoliers et des maîtres, ne laissent que des moments fugitifs, exceptionnels, pour l'enseignement du christianisme.

C'est un fait incontestable que dans certains établissements où l'on croit faire à cette religion divine une part convenable dans l'enseignement humain, les jeunes gens ne peuvent, pendant toute une année, lui accorder plus de quarante-huit heures de leur temps; tandis qu'ils sont obligés d'en donner deux mille huit cents aux études profanes.

Or, je le demande, une instruction religieuse si ré-

trécie, si accidentelle, si éphémère, et, tranchons le mot, si nulle vis-à-vis de l'instruction païenne de tous les jours et de tous les instants (1), est-elle autre chose que cette petite quantité de vin pur, dont a parlé le courageux Possevin, qui, jeté dans un tonneau de vinaigre, au lieu de le changer en bon vin, devient du vinaigre lui-même? Est-elle autre chose, je le répète, qu'une croix plantée sur un tas de boue qu'un souffle de vent renverse? Est-elle autre chose qu'une couche légère de vernis chrétien passée sur une idole que le moindre contact de l'air fait disparaître? Est-elle autre chose qu'une grande déception et une plaisanterie amère?

De là ce phénomène aussi déplorable qu'incontestable de l'ignorance complète de la religion, qui forme un des caractères distinctifs des jeunes gens qui ont passé huit longues années dans l'étude des lettres.

Interrogez-les, vous les entendrez vous dire dans leurs plus sales et plus affreux détails les généalogies, les amours, les adultères, les crimes, des divinités de

(1) On ne peut qu'applaudir à la démarche du conseil impérial de l'instruction publique, d'avoir naguère ordonné que dans tous les établissements d'éducation de son ressort, MM. les aumôniers fissent au moins une fois par semaine aux élèves dont l'instruction leur est confiée des conférences sur le christianisme. Mais on le comprend, quelques quarts d'heure d'entretien sur ce sujet ne peuvent faire qu'une impression fort légère sur des esprits absorbés pendant toute la semaine dans l'étude approfondie et exclusive de la littérature païenne. Ainsi bon nombre de ces respectables ecclésiastiques en sont à regretter l'impuissance de leurs efforts pour former des chrétiens solides dans des conditions pareilles; on les dirait même humiliés du rôle de simples *comparses*, ou à peu près, qu'ils sont obligés de jouer dans le collége.

la fable; vous les entendrez vous raconter les prétendues grandes actions des personnages de l'histoire grecque et romaine; vous les entendrez vous rendre compte de la vie des auteurs classiques et du sujet et des beautés si vantées de leurs écrits. Mais quant à la religion, vous reconnaîtrez avec un douloureux étonnement qu'ils n'en ont retenu que des notions vagues et incohérentes, des mots dont ils ne comprennent ni le sens ni la portée. Vous les surprendrez ne connaissant rien de la révélation primitive, de son rayonnement dans toute l'humanité par la tradition; rien de l'unité, de la perpétuité, de l'universalité de la vraie religion; rien des ineffables mystères renfermés dans les récits de la Bible, et du sublime caché sous la simplicité de la lettre de l'Évangile; rien de la grandeur et des harmonies du dogme chrétien; rien des motifs de crédibilité et des prodiges qui ont fait accepter le christianisme dans le monde et l'y ont implanté; rien de l'histoire de l'Église, des œuvres de ses apôtres, de l'héroïsme de ses martyrs, de la science de ses docteurs, des vertus de ses saints; rien de l'importance sociale et des beautés artistiques du culte et de la morale chrétienne. Vous surprendrez enfin ces malheureuses victimes d'une aveugle et stupide pédanterie sachant bien des choses ineptes, futiles, vaines; et ignorant complétement le vrai et le solide des croyances et des devoirs de la religion, qu'ils ont pris dès leur naissance l'engagement de professer.

Est-il donc étonnant que leur foi, n'ayant que des notions si superficielles pour base, ne tienne pas au milieu de tant et de si redoutables attaques que l'impiété païenne lui livre de toutes parts? Autant vaudrait

s'étonner qu'un navire sans lest fût submergé au premier choc de la mer irritée; autant vaudrait s'étonner qu'un arbre sans racines fût renversé au premier coup de vent; autant vaudrait s'étonner qu'un homme sans armes et sans force succombât dans une lutte avec un adversaire vigoureux et armé de toutes pièces.

C'est ainsi que l'usage d'instruire la jeunesse avec les classiques païens est funeste à sa foi par l'impossibilité où il la place de recevoir l'instruction religieuse, dont elle aurait un besoin tout particulier au milieu d'une société envahie et dominée par l'incrédulité.

15. Ajoutons qu'elle empêche les jeunes âmes auxquelles on la fait suivre de se pénétrer de l'esprit du christianisme.

En vain opposerait-on qu'on ne voit pas la jeunesse sortant des maisons d'éducation aller plier le genou aux pieds des idoles (1). Le paganisme ne consiste pas dans l'adoration des statues de Jupiter, de Vénus et de Plutus, mais dans le culte des instincts et des passions per-

(1) Nous rappellerons ici 1° que la révolution française, comme il est manifeste par tous ses actes (voyez *la Révolution* par M. Gaume, 4e vol.), a voulu restaurer le culte païen même dans tout ce qu'il a de plus grossier, de plus sale et de plus abominable; 2° que la même pensée couvait dans l'esprit de certaines gens en 1848, et qu'il ne lui manqua que le temps d'éclore et de se reproduire au grand jour; 3° qu'en Allemagne beaucoup de savants, entraînés par l'exemple de Gœthe, qui tous les matins faisait sa prière à Jupiter, rêvent à l'heure qu'il est le rétablissement de la religion païenne comme la seule capable d'enfanter le beau artistique et littéraire et d'amuser le peuple. On connaît les écrits par lesquels le docteur Feuerbach s'est fait l'apôtre de cette religion. Le moyen donc de nier que l'un des effets de l'instruction classique soit de pousser les esprits vers le paganisme complet?

sonnifiés par ces prétendues divinités. Se livrer à un vice, disait saint Paul, c'est vraiment idolâtrer; *Avaritia, quæ est idolorum servitus*. Le paganisme, c'est le culte de la créature mise à la place du Créateur; le paganisme c'est le culte de l'homme, ou de Satan possédant l'homme et se substituant à Dieu.

Il suit de là que, comme l'esprit du christianisme est esprit de vérité, l'esprit du paganisme est esprit de mensonge; comme l'esprit du christianisme est esprit d'humilité, de désintéressement, de pureté et de mortification, l'esprit du paganisme est esprit d'orgueil, d'avarice, de libertinage et de volupté; comme l'esprit chrétien est l'esprit de la charité et du dévouement, s'immolant au bonheur des autres, l'esprit du paganisme est l'esprit d'amour-propre et d'égoïsme, immolant les intérêts et le bonheur des autres à ses propres intérêts et à son propre bonheur. Enfin l'esprit du christianisme est le rayonnement ineffable de l'esprit de Dieu, engageant l'homme à soumettre l'intelligence à la foi, le sentiment à la grâce, les sens à la raison, l'utile à l'honnête, le naturel au surnaturel, le corporel au spirituel, le bonheur du temps au bonheur de l'éternité, afin d'élever l'homme au-dessus de lui-même, et le déposer dans le sein de Dieu; l'esprit du paganisme, au contraire, est le sombre épanouissement de l'esprit de Satan saisissant tout l'homme et l'entraînant à assujettir la foi à l'intelligence, la grâce au sentiment, la raison aux sens, l'honnête à l'utile, le surnaturel au naturel, le spirituel au corporel, le bonheur de l'éternité au bonheur du temps; enfin n'arrachant l'homme à lui-même que pour le replonger en lui-même et pour le faire descendre au-dessous de lui-même.

Or, de même que l'esprit du christianisme est l'âme et le caractère essentiel des Livres saints et des classiques chrétiens, l'esprit du paganisme est l'âme et le caractère essentiel des livres profanes et des classiques païens; ces deux esprits jaillissent, débordent de chaque page, de chaque ligne de ces deux espèces d'écrits, et, à de rares exceptions près, comme tout est chrétien dans un livre chrétien, de même tout est païen dans un livre païen.

Un livre est tout entier dans l'esprit qui le domine, et on ne peut l'en dépouiller sans le détruire. Comme donc en retranchant quelques pages ou quelques phrases des livres chrétiens on ne parvient pas pour cela à en effacer entièrement l'esprit chrétien, de même en retranchant quelques pages ou quelques phrases des livres païens on ne réussit guère pour cela à en faire disparaître entièrement l'esprit païen. En d'autres termes, comme on ne peut pas corrompre complétement par des retranchements les précieuses productions de la pensée chrétienne, de même on ne peut par des coupures expurger complétement les tristes productions de la pensée païenne.

Nous ne nous expliquons donc pas l'illusion que se font certains chrétiens et même certains ecclésiastiques, en pensant qu'il suffit d'y faire quelques ratures ou de le faire passer par l'épreuve des ciseaux, pour qu'un livre païen puisse être mis sans danger entre les mains des jeunes gens. Nous ne nous expliquons pas que des hommes de sens et d'esprit en soient encore à comprendre que le danger des livres païens pour les jeunes gens n'est point seulement dans certains récits ou dans certains passages trop licencieux et de nature à blesser

la candeur de l'âme de l'enfant, mais qu'il est bien davantage dans leur esprit matériel, profane, temporel, terrestre, animal, satanique, comme dit un apôtre : *Sapientia terrena, animalis, diabolica* (Jac. c. 13). Tout dans ces livres commence par l'homme et aboutit à l'homme; les quelques maximes banales de morale que leurs auteurs ont puisées dans les traditions populaires, et dont un chrétien sachant son catéchisme n'a nullement besoin, maximes qui du reste y sont aussi rares que les herbes ou les fleurs dans les déserts arides de l'Afrique, ces maximes, dis-je, aussi froides que la raison, n'ayant aucun dogme divin pour base ni les récompenses ou les punitions éternelles pour sanction, sont aussi impuissantes que de vains sons à impressionner l'âme, et sont aussi vides que le néant.

Qu'on ne s'y trompe pas, on n'est pas innocent par ce qu'on ignore le mal, mais parce qu'on en a horreur. Donc, particulièrement de nos jours, où tout conspire à initier prématurément les jeunes gens aux mystères du mal, et où on le rencontre partout dans toute sa nudité et sa laideur, les livres les plus dangereux pour leurs mœurs ne sont pas ceux qui leur font connaître le mal par quelques-unes de leur phrases, mais ceux qui le chantent, l'exaltent, l'insinuent et le font aimer par leur mauvais esprit. Eh bien, c'est l'inconvénient des livres classiques. Même les plus châtiés par rapport à leurs expressions et même les plus soigneusement expurgés sont toujours funestes par leur esprit; car on n'y trouve, règle générale, que l'esprit du monde faisant la guerre à l'esprit de l'Évangile, et l'esprit de Satan, représenté sous toutes ses formes et opposé à l'esprit de Dieu.

Au foyer domestique, les parents ou les maîtres chrétiens, par tous leurs soins les plus intelligents et les plus dévoués, n'ont pu qu'initier à l'esprit du christianisme le premier âge des enfants; mais les en pénétrer et les y affermir, ce devrait être l'œuvre de ce qu'on appelle l'instruction secondaire.

Or, c'est précisément pendant toute la durée de cette instruction qu'on leur impose de n'étudier et de n'admirer que des auteurs païens; mais il est impossible qu'au contact immédiat et journalier de ces livres l'enfant ne soit, à son insu, profondément impressionné par leur esprit, qu'il ne se forme insensiblement à l'esprit païen et qu'il n'en soit entièrement absorbé. Et par là, non-seulement il lui est impossible de se pénétrer de l'esprit chrétien et de s'en rassasier, mais encore d'en conserver les précieuses prémices qu'il avait reçues au premier âge.

Veillez, disait saint Paul, à ce que l'esprit du christianisme ne s'éteigne pas en vous : *Spiritum nolite exstinguere;* c'est à quoi on devrait travailler dans les écoles chrétiennes. Au lieu de cela, on y expose cet esprit naissant et chancelant encore sur ses bases au souffle brûlant de l'esprit païen, sortant de chaque phrase, de chaque mot des livres classiques. Sous son action, qui, pour ne pas être aperçue par les élèves ni par les maîtres, n'en est pas moins puissante, l'esprit chrétien recule, s'amoindrit et finit par s'effacer entièrement dans l'âme de l'enfant; tout ce qu'il cède de terrain, c'est l'esprit païen qui le gagne, c'est lui qui s'y développe, qui y grandit au point d'en devenir le dominateur et le maître.

Cela vous explique ce grand scandale d'une jeunesse

qui, venant d'achever ses études, n'a, si on y fait bien attention, que des idées profanes, des jugements profanes, une raison toute profane, et qui, lors même qu'elle garde un reste des croyances chrétiennes, en réalité est païenne, et entièrement païenne, par rapport à l'esprit. C'est le travail de huit ans d'instruction classique pendant laquelle, faute d'aliment puisé dans l'étude des auteurs chrétiens, l'esprit chrétien s'est éteint ou a été étouffé par l'esprit païen, qui l'a enveloppé dans son atmosphère meurtrière et qui, restant seul souverain de l'intelligence, l'a façonnée à son image et en dispose en tyran.

16. Le goût moral et le goût littéraire se forment de la même manière que le goût physique; et c'est pour cela que ce mot est en usage pour exprimer l'impression qu'on éprouve en pratiquant certains actes, en lisant certains livres, aussi bien qu'en se nourrissant de certains aliments. Comme on finit par être gourmand de ce qu'on a mangé dès son enfance, on finit par trouver agréable ce qu'on a fait et ce qu'on a lu au même âge. Ainsi donc en obligeant les enfants à ne lire, à n'étudier, à n'admirer que les choses païennes, on les forme, on les habitue à les goûter, et à ne goûter qu'elles, et par conséquent on les met dans l'impossibilité morale de contracter, s'ils ne l'ont pas, ou de le conserver s'ils en ont reçu les prémices, le goût pour les choses chrétiennes.

C'est ce goût pour tout ce qui tient à la religion du Dieu fait homme que saint Paul appelait : *le sens de Jésus-Christ*, que tout chrétien fidèle aux croyances et aux œuvres de la foi possède, et qui lui fait deviner, sentir et chérir tout ce que Dieu a bien voulu nous révé-

ler; *nos autem sensum Christi habemus, ut sciamus quæ a Deo donata sunt nobis.* Ce n'est pas que ce sens ineffable fasse comprendre les mystères; mais c'est qu'en les faisant passer par le jugement du cœur, il les fait sentir comme étant vraiment des mystères de Dieu. De là cette satisfaction, ce bonheur, qu'éprouvent les âmes vraiment chrétiennes à les croire et à s'y reposer avec cette tranquillité parfaite qui est le résultat de la vision, commençant ici-bas à remplacer la foi.

Il ne faut donc pas s'étonner de cet aveuglement monstrueux dont se montrent frappés les philosophes incrédules, lorsqu'ils soutiennent sérieusement que le christianisme est l'œuvre de la raison même et que cette raison a pu inventer ces grands et sublimes mystères qu'elle ne comprend pas. Ce mystère de l'aveuglement de l'homme, je dirai presque plus incompréhensible que les mystères de la lumière de Dieu, cette abdication complète de tout principe logique et de tout sens humain, ne sont causés que par l'action du sens païen, effaçant de l'âme le sens de J. C.

Ce sentiment exquis et délicat du Christ, cette tendresse de l'âme pour les choses divines qui s'appelle autrement *piété,* cet attrait qu'on éprouve pour les pratiques du culte et qui finit par les rendre délicieuses, on les chercherait en vain dans les jeunes gens qui ont fait leurs études classiques. En les considérant de près, on s'aperçoit que la plupart n'en ont pas conservé la moindre trace.

Je ne saurais vous dire l'impression pénible que j'éprouve lorsque je rencontre sur mon chemin certaines bandes de jeunes étudiants. Je cherche en vain à découvrir en eux quelque trait m'annonçant qu'ils ont

le moindre sens chrétien ; la licence de leur regard, l'orgueil de leur front, la mobilité et la légèreté de leurs mouvements, l'immodestie de leur contenance et de leur allure, tout enfin me révèle en eux le païen, rien le chrétien. Je n'aperçois parmi eux que des apostats du sens du Christ, me donnant le pressentiment sinistre que bientôt ils le seront aussi de sa foi (1).

Que voulez-vous! le sens païen a étouffé dans leurs âmes le sens chrétien; le souffle pestilentiel du paganisme littéraire y a tué tout sentiment de piété, cette pudeur de l'âme, cette charmante floraison de la foi, qui est en même temps le parfum qui l'annonce et l'arome qui la conserve. L'arbre est dépouillé de ses feuilles, ses branches tombent en pourriture, sa racine est donc entamée; il ne tardera pas à s'écrouler.

Voyez en effet cette jeunesse sortant même des établissements d'éducation qui jouissent d'une réputation bien méritée, elle n'a de goût que pour les mauvaises lectures, pour les spectacles, pour le jeu, pour les amusements et pour les plaisirs; mais les lectures sérieuses, les exercices du culte, les pratiques de la piété et tout ce qui fait l'édification et le bien de l'âme n'ont pas pour elle le moindre appât. Elle n'a de goût que pour tout ce qui est sensuel, temporel, humain; ce qui est spirituel, intellectuel, divin, l'ennuie ou la fatigue : en un mot, semblable à ces estomacs malades qui n'appètent que ce qui tue et ne peuvent se faire aux aliments sa-

(1) C'est ainsi que saint Grégoire de Nazianze pressentit que le jeune prince Julien deviendrait un apostat, et qu'au siècle dernier le Père Poré, maître de Voltaire, devina que ce jeune écervelé deviendrait un jour le porte-étendard de l'impiété.

lutaires, elle n'a plus de goût que pour ce qui est païen et rejette avec dédain tout ce qui est chrétien (1). Ce scandale, à force d'être universel, a cessé de paraître étrange à ceux mêmes qu'il afflige. Cet éloignement de la part de cette jeunesse pour tout ce qui est sacré, moral et sérieux, est regardé comme une condition, une loi naturelle du jeune âge, et tout en s'écriant : HÉLAS! des parents chrétiens eux-mêmes laissent échapper de leurs lèvres ces stupides et infanticides paroles : « Il faut que jeunesse se passe ; il faut que jeunesse s'amuse ! »

L'un des plus fanatiques partisans du classicisme gentil vient de nous donner lui-même l'explication de ce lamentable phénomène, par cette profonde réflexion : « Il existe, dit-il, entre le fond et la forme de la pensée, « entre les lois de l'intelligence et les lois du goût, une « correspondance intime et mystérieuse. » Cela signifie que tout auteur qu'on étudie longtemps et avec admiration finit par captiver les sympathies de son lecteur et que par conséquent ce penchant de la jeunesse pour le paganisme moral, littéraire, artistique, n'est que le résultat logique de l'étude et de l'admiration de sa part pour les auteurs païens. Nous ne disons pas autre chose.

17. En détruisant l'esprit et le goût du christianisme dans les jeunes intelligences, la méthode païenne leur en rend impossibles aussi l'estime et l'amour.

Saint Jérôme déplore lui-même que, « dans sa jeu- « nesse, dominé par un fol enthousiasme pour Cicéron, « il oubliait, pour le lire, même sa nourriture, et qu'a-

(1) Et si on leur donne des livres de piété et des Vies des Saints pour prix de leur empressement à traduire Horace, ils n'en tiennent aucun compte et ne les lisent même pas.

« près avoir veillé toute une nuit, il prenait son repos en « parcourant Plaute. » Mais il nous a fait aussi ce remarquable aveu, « que les lectures des livres païens « avaient tellement altéré son goût pour les Livres sa-« crés, que lorsque, revenant à lui-même, il se prenait « à lire les Prophètes, il trouvait leur style horrible-« ment inculte, et, semblable à un aveugle qui attri-« buerait à la lumière du soleil son impuissance à rien « voir, il reprochait aux Livres divins de n'y voir rien de « sublime; tandis que c'était là un symptôme de l'aveu-« glement dont la littérature païenne l'avait frappé (1). »

La même chose, ainsi qu'il nous le rapporte lui-même, était arrivée à saint Augustin : « Plus tard, je « me suis appliqué, dit-il, à l'étude approfondie de « l'Écriture sainte. Je me suis trouvé pendant cette « étude en présence d'un livre qui ne peut pas être « compris par les esprits orgueilleux ni connu par les « enfants, d'un livre aussi modeste par la forme que « sublime par le fond, et dont un voile épais couvre les « mystères. Mais je n'étais pas dans les dispositions « que ce livre demande pour en commencer même la « lecture; les études païennes m'avaient rendu trop « superbe pour pouvoir courber mon front devant sa « simplicité, au point que je le regardais comme in-« digne d'être comparé à la grandeur de l'éloquence « de Cicéron. La présomption m'avait trop enflé pour

---

(1) « Miser ego! lecturus Tullium jejunabam. Post noctium « vigilias Plautus sumebatur in manus. Si quando autem, in « memetipsum reversus, Prophetas legere cœpissem, sermo hor-« rebat incultus : et quia lumen cæcis oculis non videbam, non « oculorum putabam culpam esse, sed solis (*Epist. ad Eustath.* « *de servanda virginitate*). »

« pouvoir passer à travers sa petite porte, et ma vue « était trop faible pour pouvoir plonger mon regard « dans ses profondeurs. C'était cette science qui ne « s'obtient qu'en se faisant petit, mais moi je dédai- « gnais de me faire petit, et je me croyais grand par « la science, tandis que je ne l'étais que par l'or- « gueil (1). »

Or n'est-il pas évident que la jeunesse passant ses plus belles années à vivre dans la société des païens, à étudier leurs écrits, à se nourrir de leurs pensées et de leurs préjugés, à admirer leur génie, leurs vertus et leur héroïsme, ne pourra pas échapper aux mauvaises impressions que le génie d'un saint Jérôme et d'un saint Augustin n'a pu éviter, et qu'elle aussi ne puisera dans l'étude des auteurs païens que la mésestime, le dégoût et le mépris pour les livres sacrés et pour les auteurs chrétiens? Il faut être bien osé pour en douter.

On ne se contente pas et on ne peut pas se contenter d'expliquer froidement aux jeunes gens les classiques païens, on s'épuise en efforts pour les leur présenter comme l'idéal du beau et les chefs-d'œuvre de l'esprit

---

(1) « Institui animum intendere in Scripturas sanctas, ut vi- « derem quales essent : et ecce video rem non compertam su- « perbis, neque nudatam pueris; sed incessu humilem, successu « excelsam, et velatam mysteriis. Et non eram ego talis, ut in- « trare in eam possem, aut inclinare cervicem ad ejus ingressus. « Sed visa est mihi INDIGNA QUAM TULLIANÆ DIGNITATI COMPA- « RAREM. Tumor enim meus refugiebat modum ejus; et acies « mea non penetrabat ad interiora ejus. Verumtamen illa erat, « quæ cresceret cum parvulis. Sed ego dedignabar esse parvu- « lus; et TURGIDUS FASTU, MIHI GRANDIS VIDEBAR. »

humain, c'est pour les professeurs un devoir de position « d'exalter et de passionner leurs élèves pour le « génie, le caractère, les actions éclatantes des ora- « teurs, des poëtes, des héros de la Grèce et de « Rome. »

Or, l'effet le plus naturel et le plus logique d'une telle admiration de la jeunesse pour les idées et les personnages du paganisme, c'est de lui faire regarder avec un sentiment de pitié et même de mépris les idées et les hommes du christianisme; et cela lors même que le professeur chrétien ne s'oublie pas, ce qui du reste arrive très souvent (1), au point de déprécier dans l'esprit de

---

(1) « Comme contraste obligé, on ajoute les sarcasmes, le « mépris, la pitié pour les lettres, les arts, les institutions, les « hommes et les choses du christianisme, et surtout du moyen « âge, qu'on appelle l'*époque de barbarie;* pour les plus beaux « génies chrétiens, qui ne sont que des *écrivains de la déca- « dence,* et dont les ouvrages, indignes de servir de modèles, « doivent être lus avec précaution si on ne veut pas se fausser « le goût. A peine si, dans cette proscription générale, on fait « grâce à deux ou trois Pères grecs en qui on croit trouver une « certaine ressemblance avec les inimitables modèles d'Athènes « et de Rome. Ce qui, sous ce rapport, se faisait universelle- « ment en Europe il y a moins de vingt-cinq ans, se fait encore « généralement de la même manière aujourd'hui, non-seule- « ment dans les établissements secondaires, mais dans les cours « supérieurs des facultés.

« En un mot, *depuis trois siècles on n'a rien négligé pour nous « faire à l'image des Grecs et des Romains; on s'est efforcé de « persuader aux peuples chrétiens que la perfection consistait à « parler, à écrire, à peindre, à sculpter, à bâtir, à philosopher « comme les païens de Rome et d'Athènes.* En conséquence, le « christianisme, dédaigné ou dénigré dans ses monuments artis- « tiques, littéraires, philosophiques, n'est plus entré dans

ses élèves la langue des Livres saints et des auteurs ecclésiastiques comme barbares, et de déclarer tout ce qui est sorti d'une plume chrétienne, production pitoyable et de mauvais goût au point de vue littéraire.

Les premières impressions dans l'âme de cire de l'enfant non-seulement sont les plus durables, mais encore elles demeurent uniques et exclusives dans leur genre. Cette estime pour les choses et pour les hommes du paganisme, dont, au moyen des plus grands efforts, on parvient à saturer les jeunes intelligences, finit par y dominer seule et par devenir leur nature et leur être, de manière qu'il n'y reste pas la plus petite place pour l'estime des choses et des hommes chrétiens.

C'est parole d'Évangile, que les livres et les institutions païennes peuvent seuls offrir en tous les genres des chefs-d'œuvre, capables d'élever les peuples au plus haut degré de la grandeur et de la civilisation. C'est parole d'Évangile, que c'est exclusivement dans ces livres et dans ces institutions que se trouvent le vrai génie et le vrai savoir; et que la plus grande gloire de nos hommes de goût et de nos hommes d'État, c'est de s'en approcher sans la moindre espérance de les égaler; ce qui est insinuer tout bonnement que le christianisme qui a civilisé le monde est insuffisant pour la perfection philosophique, littéraire, artistique et sociale de l'humanité, et que, sous ses différents rapports, il n'est que de la barbarie, uniquement propre à engendrer la barbarie. C'est enfin parole d'Évangile, que les païens seuls ont eu de l'esprit et ont atteint le sublime du beau dans la

---

« l'enseignement littéraire de la jeunesse que dans la proportion « d'un à dix, et même moins (GAUME). »

littérature, dans les arts et dans la politique; et que la langue latine chrétienne, qu'on désigne par le sobriquet de langue du bréviaire, ou de la sacristie, est indigne de l'attention et de l'étude des hommes sérieux.

Or, n'est-il pas naturel que les jeunes gens étendent cette mésestime de la *langue* du bréviaire et de la sacristie, jusqu'aux *doctrines* du bréviaire et aux *fonctions* de la sacristie, c'est à dire à tout ce qui tient à l'Église, et qu'ils enveloppent tout cela dans le même mépris?

Mais lors même qu'il n'est pas tourné en ridicule, tout auteur chrétien est, de par nos rhéteurs, frappé d'ostracisme; on n'y préconise que les idées, les sentiments, les erreurs, les préjugés et même les crimes des Grecs et des Romains. Ce sont eux seulement qui ont possédé au plus haut degré le grand art de bien parler et de bien écrire; les chrétiens n'y ont rien entendu. N'est-il donc pas naturel que les jeunes gens, auxquels on a fait accroire que les chrétiens n'ont jamais su ni bien parler ni bien écrire, en viennent à croire que les chrétiens ne l'ont pas su davantage, et que ces jeunes gens comprennent dans le dédain qu'on leur a inspiré pour le style et pour les livres chrétiens, les divines doctrines qui s'y trouvent renfermées?

Est-il donc étonnant (chose horrible à dire, mais malheureusement trop vraie) que la jeunesse étudiante commence au collége à avoir honte de Jésus-Christ, de la religion, de la piété; et qu'au collége même, se montrer exact et recueilli dans l'exercice des devoirs religieux, est un titre d'opprobre, un péché irrémissible, qu'on y punit par l'isolement et par le ridicule?

« Tout ce qui n'est pas païen est barbare. L'Église est l'ennemie de la littérature, des sciences et des lumières;

et c'est à la restauration des études païennes que l'Europe chrétienne est redevable de la souveraineté du savoir, de sa civilisation et de ses progrès. » Dans les maisons d'éducation dirigées par le clergé, on combat par les efforts inouïs d'un zèle industrieux, les conclusions que ces préjugés antichrétiens, dont on remplit le cerveau de la jeunesse, doivent nécessairement y engendrer; mais on les combat sans succès. On ne parvient qu'à en arrêter le développement pendant quelque temps; on ne parvient que par force à les empêcher de se produire au grand jour; mais l'explosion qu'elles font plus tard en est d'autant plus forte, qu'elle a été plus longtemps et plus sévèrement comprimée.

18. L'amour n'est que l'estime qui de l'esprit a fait irruption dans le cœur; l'amour n'est que l'estime qui d'idée qu'elle était est devenue sentiment; il n'y a donc pas d'amour sans estime; on n'aime pas ce qu'on n'estime pas, et l'on finit toujours par haïr ce qu'on a appris à mépriser.

Il est donc impossible que les jeunes étudiants aiment la religion, qu'ils ont appris à mésestimer dans ses grands hommes, dans ses doctrines, dans ses tendances, dans ses institutions et dans ses œuvres. Ajoutez à cela que le christianisme ne s'offre à leur esprit que comme un Aristarque farouche, un censeur sévère, impitoyable, brutal, de tous les penchants de la nature dégénérée pour les honneurs, les richesses et les plaisirs, et pour ce bien-être temporel et mondain que l'esprit païen gagné au contact des classiques du paganisme s'est hâté de développer et d'affermir dans leur cœur; et vous ne serez plus étonnés de cette aversion que la jeunesse emporte en sortant des maisons d'éducation pour tout

ce qui est chrétien; et que l'un des plus affreux mais des plus certains résultats de l'instruction classique est d'établir dans les jeunes âmes chrétiennes un germe de haine secrète pour le christianisme.

On s'étonne que même les jeunes gens qui ont fait leurs humanités dans des établissements chrétiens y laissent en sortant toutes ces pratiques religieuses qu'ils avaient suivies pendant huit ans, et auxquelles on pensait les avoir habitués. Mais rien n'est plus étonnant que cet étonnement.

On s'habitue à faire ce qu'on fait de bon gré, avec raison, avec goût et avec plaisir, mais quant à ce qu'on fait par force et contre les convictions ou les préjugés de l'esprit et les tendances du cœur, on ne s'y habitue jamais. Dans ces maisons on tient à ce que les élèves ne manquent pas leurs prières le matin et le soir, qu'ils entendent la messe tous les jours, qu'ils écoutent un sermon toutes les semaines, qu'ils se présentent à la confession tous les mois, qu'ils suivent d'autres pieux exercices dans le courant de l'année. Mais toutes ces pratiques, qui leur sont imposées par le règlement, ne rencontrent pas la moindre sympathie dans leurs âmes, où l'instruction païenne de tous les instants en a déprécié d'avance toute l'importance et détruit tous les attraits. On ne les accomplit donc qu'à contre-cœur; elles sont, disait saint Bernard, ce qu'est la chaîne pour le chien; *Tanquam catuli ad catenam cogimur esse in divinis.* On les trouve toujours trop longues, et toujours gênantes; on ne s'y soumet que de la plus mauvaise grâce et presque en frémissant, et on ne s'y résigne que par la pensée que cela aura un terme après lequel on soupire avec ardeur. Est-il donc étrange de voir même dès les

premiers jours de leur rentrée dans leur famille ces jeunes gens, ou faire divorce avec toute espèce de pratiques religieuses pour le reste de leur vie, ou s'ils en conservent quelques-unes qui n'obligent à rien, s'en tenir pour la pratique des sacrements à la dernière communion qu'ils ont faite au collége?

C'est ainsi que tout ce que la jeunesse chrétienne a appris de bien pendant les huit ans de son éducation première au sein de la famille, lui est ravi pendant les huit ans de l'éducation secondaire qu'elle reçoit au collége. C'est là qu'au moyen de la méthode d'instruction littéraire qu'on lui impose, non-seulement elle demeure dans l'ignorance la plus complète du christianisme, mais encore qu'elle finit par en perdre l'esprit, le sens, l'estime, le goût, l'amour et la pratique. Par l'action de cette méthode, qui, pour être lente et cachée, n'en est que plus puissante, on démolit pièce à pièce, dans le jeune homme, le chrétien, et l'on bâtit en lui le païen dans toute son affreuse intégrité. C'est une espèce de nouveau baptême qu'on lui administre, qui neutralise en lui le sacrement de Jésus-Christ, et qui l'initie à ce que Tertullien appelle le sacrement du diable, *Sacramenta diaboli*. Les habitudes des vertus théologales sont remplacées par d'impérieuses dispositions qu'il contracte pour les péchés capitaux, toutes les pensées du ciel sont remplacées par les pensées de la terre, tous les soins du bonheur de l'autre vie par la fureur de s'assurer le bien-être dans ce monde; et le chrétien, ou l'homme du siècle futur, *Christianus est homo futuri sæculi* (TERTULL.), par le gentil, vivant sans espérance et sans Dieu, dans le siècle présent; *Gentes promissionis spem non habentes et sine Deo in hoc mundo* (SAINT PAUL).

« Mes petits enfants, disait saint Paul aux premiers chré-
« tiens, je vous engendre une seconde fois, jusqu'à ce que « Jésus-Christ soit formé en vous; *Filioli, quos iterum* « *parturio, donec formetur in vobis Christus.* » Au contraire, le professeur de belles-lettres, qui ne façonne, ne pétrit ses élèves que dans les idées, les doctrines, les exemples du paganisme, ne peut leur dire que ceci : « Mes enfants, je vous engendre une seconde fois, jusqu'à ce que Satan soit formé en vous; » et tandis que l'action propre de l'enseignement chrétien est de faire des enfants les hosties agréables et les fils de Jésus-Christ, l'action propre de l'enseignement païen est d'en faire les malheureuses victimes et, d'après l'expression de l'Évangile, les fils de Satan, chargés de réaliser tous ses désirs; *Vos ex patre diabolo estis, desideria ejus vultis perficere* (Joann.).

C'est l'infernal travail qui, sans que leurs chefs s'en aperçoivent, s'accomplit dans nos maisons d'éducation, sous le vain prétexte d'y enseigner la belle littérature. Oh! si les mères chrétiennes pouvaient seulement soupçonner une pareille trahison de notre part, la profanation et les holocaustes sacriléges que nous faisons aux dieux infernaux des fruits de leurs entrailles et de leur foi! Oh! si elles pouvaient se douter que, plus barbares qu'Hérode, qui n'arracha les enfants de Bethléhem au sein des mères juives que pour leur donner une mort qui leur ouvrait les portes du ciel, nous nous emparons du dépôt précieux de leurs fils, confié par elles à notre sollicitude, pour les livrer à Satan qui les plongera au fond de l'enfer! rien ne pourrait contenir leur légitime fureur, rien ne pourrait nous sauver de leur haine vengeresse; avec la rage d'une lionne à qui on a enlevé ses

petits, elles nous arracheraient, comme indignes de les porter, les insignes de notre professorat, elles nous mettraient même en lambeaux, et, passez-moi cette expression familière, nous ne l'aurions pas volé. Je ne fais que traduire ici la pensée du grand Possevin.

19. Encore si ces horribles ravages que la méthode païenne exerce dans les âmes régénérées par le sang du Christ s'arrêtaient à une seule classe de citoyens!

Mais, hélas! en France on compte quatre-vingt mille jeunes gens, sortant tous les ans des maisons d'éducation et rentrant dans la société pour s'en disputer, par tous les moyens, les places vides et même les places qui ne le sont pas encore. Or, quatre-vingt mille jeunes gens n'ayant que des notions vagues sur la religion; étrangers à l'esprit, au sens, à l'estime, à l'amour du christianisme; lors même qu'ils n'ont pas ouvert leur cœur au penchant infernal de le haïr et de le harceler; quatre-vingt mille jeunes gens dépourvus de toute idée saine, de tout sentiment vertueux, ne sachant rien et croyant tout savoir, remplaçant toute instruction solide par une immense présomption; quatre-vingt mille jeunes gens à l'esprit faussé, au cœur corrompu, aux habitudes viciées, ne respirant que l'ambition, en voulant à toute autorité, dominés par le désir de parvenir et par un entraînement fougueux vers la volupté; quatre-vingt mille païens en un mot, que les écoles vomissent tous les jours sur ce pays, sont-ils autre chose qu'un levain funeste, jeté et mêlé à la masse sociale pour la corrompre? Chrétiens, ils finiraient par christianiser même un peuple infidèle; païens dans tout leur être, peuvent-ils faire autre chose que paganiser même la nation la plus chrétienne? car ce sont eux qui forment les classes éclairées,

et, comme on vient de nous le dire : « si les classes « éclairées ne sont pas la nation tout entière, elles « la caractérisent; leurs vices, leurs qualités, leurs « penchants bons et mauvais, sont bientôt ceux de « la nation tout entière, elles font le peuple lui-« même par la contagion de leurs idées et de leurs « sentiments. »

Voyez ce qu'est l'Europe moderne (1). On est homme

---

(1) « Eh! que fait donc l'Europe depuis trois siècles, sinon « retourner au paganisme? Examinez-la dans sa littérature, « dans ses arts, dans sa philosophie; pour qui est son culte et « son admiration? N'a-t-elle pas tour à tour remis en honneur « tous les systèmes philosophiques de l'antiquité, depuis le pan-« théisme de Platon, jusqu'au matérialisme d'Épicure et au ratio-« nalisme de Sextus Empiricus? Dans l'ordre religieux, qu'a-« t-elle fait, que fait-elle encore? Elle a brisé en mille pièces la « magnifique unité de foi qui, depuis Charlemagne, faisait de « tous les grands peuples de l'Europe une seule famille sous la « houlette du vicaire de Jésus-Christ; du nord au midi elle a « *dépouillé l'Église, enchaîné l'Église, souffleté l'Église;* ce « qu'elle a fait, elle le fait encore : fille révoltée, ce dont elle a « le plus grand besoin, et ce dont elle ne veut à aucun prix, « c'est la liberté de sa mère.

« Dans l'ordre politique, sa vie est la révolution en perma-« nence : deux têtes de rois tombant sous la hache des bour-« reaux; cinquante trônes, en moins de cinquante ans, ren-« versés et roulant dans la boue des carrefours; la guerre civile « ou étrangère perpétuellement à l'ordre du jour; tous les crimes « contre l'Église, contre le pouvoir temporel, contre la famille, « contre la propriété, ayant leurs héros et leurs apologistes; « trois mille suicides par an.

« Et l'absence de remords.....

« Voilà ce qu'est devenue, en passant par les fêtes sacriléges « du paganisme, par les horreurs du protestantisme, par les « orgies de la Régence, par le dévergondage de l'impiété voltai-

chrétien par la foi chrétienne, mais on n'est peuple chrétien que par les institutions chrétiennes. Or, je ne connais pas beaucoup de peuples dont les institutions soient le rayonnement de l'esprit du christianisme; ceux mêmes qui les gouvernent par le génie, par la puissance ou par le droit, à de rares exceptions près, ne puisent-ils pas dans les exemples et les souvenirs de l'ancienne Grèce et de l'ancienne Rome la règle de leurs actions et la raison de leurs lois? Machiavel, l'affreux restaurateur du paganisme politique, n'a-t-il pas remplacé presque partout l'Évangile?

Toute la littérature moderne n'est-elle pas composée d'imitations, de traductions, de plagiats des auteurs païens? Et ses productions originales elles-mêmes, sont-elles autre chose au fond que d'amples commentaires d'une pensée toute païenne? Considérez l'esprit de l'immense majorité des livres et des feuilles publiques, ces dominateurs despotes et en même temps ces thermomètres fidèles de l'opinion régnante; ce qui est saint y est entièrement oublié pour faire place à ce qui est profane; ce qui est honnête y cède le pas à ce qui est utile; l'intérêt de l'honneur y est immolé à l'intérêt de

---

« rienne, par les saturnales de 1793, par le culte solennel de « la prostitution, l'Europe formée par la Renaissance.

« Voilà ce qui est sorti de l'œuf païen déposé au sein des « nations chrétiennes.

« Voilà ce que n'ont pu empêcher, malgré tous leurs efforts, « les congrégations religieuses chargées, depuis trois siècles, de « l'enseignement public; voilà ce que j'ai dit, et ce que je « maintiens.

« Pour le nier, faut-il donc s'arracher les yeux et mentir à « l'histoire (GAUME)? »

l'argent; les principes de la justice à la raison d'État; les lois de la religion aux exigences de la politique; le christianisme au philosophisme; les vérités de la foi aux rêves et au délire de la raison. Sauf les exceptions qui ne sont pas nombreuses, tous sont les prôneurs du bien-être matériel, les panégyristes des amusements, des spectacles et des plaisirs, et les glorificateurs de la chair. Mais tout cela est païen. Donc, lors même qu'ils ne combattent pas le christianisme, et lors même qu'ils lui font l'honneur de s'en occuper, comme d'une chose fort secondaire du reste, et dans une mesure presque dérisoire, ils n'en sont pas moins les faiseurs d'affaires du paganisme et les tristes échos de sociétés toutes païennes (1).

Bien des personnes se font illusion et s'aveuglent sur la réalité du mal, afin de ne pas être obligées d'y apporter remède aux dépens de leur paresse et de leur béatitude. Le mal n'en est pas moins réel; le christianisme disparaît à vue d'œil, non-seulement dans les

(1) Tous les intérêts les plus chétifs ont de nombreux organes dans la presse périodique et font tous de bonnes affaires. La religion, le premier et le plus grand de tous les intérêts, n'en a qu'un nombre presque imperceptible et qui a bien de la peine à vivre. Dans la catholique Autriche, sur cent trente-cinq journaux, il n'y en a qu'un seul consacré aux intérêts du christianisme, et il laisse beaucoup à désirer sous le rapport de l'orthodoxie. On dit qu'il faut s'en prendre aux défauts des journaux religieux. Mais est-ce que les journaux politiques, littéraires, artistiques, commerciaux, etc., sont irréprochables! La vérité est que décidément l'opinion publique, ainsi que l'intérêt public, ont cessé d'être chrétiens en Europe, et que le christianisme n'y occupe point le premier rang qui lui convient et qu'il y occupait avant la Renaissance.

pays de la Réforme, où le libre examen, cet enfant monstrueux du paganisme philosophique, l'a démoli dans ses fondements, mais dans les contrées catholiques aussi, malgré les efforts du zèle et du sublime dévouement des ministres et des vraïs enfants de l'Église.

Il y a de vrais chrétiens çà et là; mais des nations vraiment chrétiennes, je n'en connais pas.

En Angleterre, tandis que le catholicisme fait toujours de nobles conquêtes sur l'hérésie parmi les classes élevées, le peuple s'enfonce toujours davantage dans la fange du sensualisme le plus abject et le plus complet.

En France même, pour quelques hommes de plus qu'on y voit dans les églises de Paris, la province s'éloigne toujours davantage de toute croyance et de toute pratique religieuse, et on se plaint partout qu'aujourd'hui même, dans les campagnes, la foi y est plus rare qu'en 93.

Je ne dirai rien de l'horrible augmentation des crimes que nous révèlent les statistiques officielles; je ne dirai rien de la violation systématique des plus saintes lois de la nature, par la profanation du mariage et par la facilité avec laquelle, même le sexe, même l'enfance se portent au suicide; je ne dirai rien de ce mépris du dimanche, véritable abjuration solennelle de la foi chrétienne, et dont on désespère de faire cesser le scandale, par la raison qu'*il est déjà passé*, dit-on, *dans les mœurs publiques*.

La nation *très-fidèle*, la nation *catholique*, la nation *apostolique* sont presque aussi profondément entamées sous le rapport de la religion que la nation *très-*

chrétienne; en Belgique, en Bavière et même en Italie, l'incrédulité fait toujours d'affreux progrès, même dans le peuple. Y a-t-il un seul pays où d'effrayants symptômes ne viennent annoncer à chaque instant aux hommes d'ordre et de foi la perte de la religion, l'affaiblissement du sens moral, l'absence de tout remords, le mépris de toute autorité, la tyrannie des sociétés secrètes, le règne brutal du sensualisme, en un mot tous les scandales du monde païen?

Enfin, c'est un fait qu'on déplore d'un côté et auquel on applaudit de l'autre, et que tout le monde s'accorde à reconnaître, qu'émancipée de la tutelle du catholicisme et sortie de l'ordre divin, l'Europe a substitué partout la souveraineté de l'homme à la souveraineté de Dieu, abandonné le christianisme pratique, changé la foi en indifférence, le dévouement en égoïsme, les préoccupations du salut éternel en empressement fiévreux pour une félicité temporelle; en d'autres termes, que l'Europe est païenne et qu'elle veut l'être (1).

Or, quelle est la cause de cette immense apostasie sociale du christianisme dans cette belle partie du monde qui, pendant quinze siècles, lui a été si dévouée? C'est cette même cause qui, comme on vient de le voir, fait apostasier les individus. Depuis trois siècles, les

---

(1) « Le monde contemporain a si complétement perdu de vue « l'idéal catholique, il y a une antithèse si profonde entre l'imi- « tation de Jésus crucifié, que l'Église lui propose, et l'idéal « *tout païen* de plaisir, de richesse, de bien-être, qui est l'unique « objet de ses poursuites, que jamais peut-être il n'a existé « pareil contraste entre l'enseignement religieux et la vie pra- « tique d'une même société (GUÉROULT, dans la *Revue de Paris*, « 15 novembre 1857). »

classes éclairées, qui, *sans être la nation, la caractérisent et font le peuple à leur image par la contagion de leurs idées, de leurs sentiments* et *de leur exemple,* élevées partout dans le classicisme païen, et pétries elles-mêmes de l'esprit du paganisme, l'ont répandu autour d'elles avec tout l'affreux cortége de ses instincts et de ses vices, y ont démoli peu à peu l'esprit chrétien et l'ont rendue complétement païenne par les croyances, par les affections, par les goûts, par les habitudes, par les œuvres et par tout ce qui fait le caractère propre et l'être moral des nations.

Or, la même cause produit toujours les mêmes effets; il est donc évident que si l'on continue à s'endormir, à s'aveugler sur les horribles ravages du paganisme dans l'éducation, dans un avenir rapproché l'apostasie de l'Europe sera complète, et elle ne pourra, que par les ruines des églises démolies, attester à la postérité que jadis elle avait été si chrétienne.

20. Le divin Sauveur avait prédit aux Juifs qu'en punition de leur obstination à rejeter le Messie, le règne de Dieu, la vraie religion leur serait arrachée pour être donnée à d'autres peuples, qui la feraient fructifier: *Auferetur a vobis regnum Dei et dabitur genti facienti fructus ejus* (MATTH.). Rien ne nous assure que ce redoutable châtiment qui a frappé l'Orient ne puisse se renouveler en Occident. Ce qui est certain, c'est que si tel est le châtiment que la justice de Dieu réserve à l'Europe, ce ne sera que son obstination à cultiver, à admirer et à traduire par les œuvres le paganisme littéraire, qui le lui aura mérité; ce qui est certain, c'est que si le christianisme doit quitter l'Europe, il n'en sortira que par cette porte, et qu'envahi par des hordes

de nouveaux barbares, notre Occident ne retombera dans son ancienne barbarie qu'en faisant des comédies et des romans et en lisant Cicéron et Virgile.

Éloignez, Sire, car vous en avez le pouvoir aussi bien que le devoir, éloignez de votre chère France, et par la France de l'Europe entière, cet immense malheur. Il ne s'agit pas de vous faire Pouvoir enseignant, mais bien de laisser la jeunesse libre d'aller se former à l'école de J. C. et de ses envoyés, que le divin Père a chargés d'enseigner le monde : *Ipsum audite.* Il ne s'agit pas de faire une loi de monopole, mais une loi de liberté; il ne s'agit pas d'imposer, vous, la méthode chrétienne, mais de laisser chacun libre de la suivre. Sire, laissez parler ma conscience et j'ose dire mon cœur et mon zèle pour votre salut et pour le bonheur de la grande nation que vous gouvernez, et qui ne peut faire un faux pas sans que le monde trébuche. Le nombre des chefs de maison d'éducation, reconnaissant la nécessité de la réforme dont je viens de plaider la cause, est plus grand qu'on ne pense; mais, sommés de mettre la main à l'œuvre, ils s'en excusent en alléguant d'impitoyables règlements qui font à la jeunesse une condition *sine qua non* d'avoir fait ses études avec les auteurs païens pour obtenir les grades académiques (1).

---

(1) Cependant ils font ce qu'ils peuvent. LA BIBLIOTHÈQUE OU *Choix des livres saints et des auteurs chrétiens pour l'usage de la jeunesse étudiante*, que Mgr Gaume publie dans ce moment, est très-bien accueillie dans un bon nombre de séminaires et dans plusieurs maisons d'éducation dirigées par des laïques. Voyez dans les lettres à Mgr d'Orléans plusieurs missives des professeurs des séminaires adressées à Mgr Gaume, dans les-

Sire, je ne vous serais pas sincèrement dévoué si je laissais planer sur votre gouvernement l'odieuse responsabilité d'empêcher cette réforme de l'enseignement que tous les intérêts réclament. Hâtez-vous donc, il en est temps, d'en écarter toutes les entraves (1), et elle se fera sans bruit, sans secousse, sans violence. Dans cette terre classique de France, le bien comme le mal se propage avec une étonnante rapidité.

---

quelles on gémit sur le triste sort du prêtre condamné à expliquer les auteurs profanes aux enfants chrétiens, et l'on fait des vœux pour que ce scandale finisse.

En Espagne, un vénérable confesseur de la foi, l'illustre évêque d'Urgel, est entré de plain-pied dans la réforme pour laquelle nous combattons, et dans ce moment il travaille à y ramener tout l'épiscopat espagnol, qui répond à sa voix. En Italie cette réforme gagne chaque jour du terrain ; dans le seul royaume de Naples, elle se trouve déjà introduite dans douze grands diocèses par le zèle et par les savants travaux de l'évêque d'Aquila, que le souverain pontife Pie IX encourage par ses exhortations, par ses bénédictions et par le titre qu'il lui a donné d'*apôtre de la réforme de l'enseignement* dans le royaume des Deux-Siciles.

(1) Dans l'intention bien connue de christianiser l'enseignement, on a indiqué dans le nouveau règlement pour les études quelques-uns des Pères de l'Église qu'on devrait expliquer à la jeunesse dans les colléges universitaires. Mais puisque aux examens pour le baccalauréat les jeunes gens ne sont interrogés que sur les auteurs païens et qu'on n'y exige qu'ils rendent compte que de ces auteurs, c'est uniquement ces auteurs qu'on leur fait expliquer pendant leur instruction littéraire, et les livres ecclésiastiques sont mis de côté. C'est ainsi que la sage mesure que nous venons de signaler demeure une lettre morte, que l'Église n'y a que de douloureux mécomptes, et que les familles sont bien tristement déçues, ne trouvant au fond, pour leurs enfants, qu'un enseignement tout profane, là où elles auraient le droit d'exiger un enseignement chrétien.

On ne peut rien, j'en conviens, pour la génération déjà formée, elle est inguérissable; mais, pour la génération à venir, il est possible de l'empêcher de contracter le cancer du paganisme, qui finirait par la tuer. Ce ne sera pas une petite gloire pour vous que de laisser au moins à la société l'espérance d'un meilleur avenir que, dans les conditions actuelles, il lui est interdit de concevoir.

Les oripeaux du paganisme s'y consumeront en peu de temps, et l'esprit chrétien, revenant éclairer les consciences, régénérer les esprits et les cœurs, ramènera la renaissance véritable et définitive du catholicisme, et viendra encore une fois sauver, vivifier et rajeunir la société européenne, si proche, à l'heure qu'il est, de la décrépitude et de la mort.

C'est par l'enseignement classique des trois derniers siècles que le paganisme a pénétré goutte à goutte dans le corps social, et que l'infiltration de ce poison a gangrené l'Europe. Le remède contre un si grand mal est donc tout prêt, il consiste à verser incessamment, par l'enseignement, dans les veines de la jeunesse le sang chrétien, à ne la rassasier et à ne la désaltérer que de doctrines, de souvenirs, d'exemples, empruntés aux siècles de la foi et aux ouvrages des grands hommes du christianisme.

Une fois accomplie en France, cette réforme, de laquelle dépend le salut du monde, fera le tour de l'Europe, et par conséquent, Sire, ce sera à vous aussi que l'Europe la devra. Elle vous a salué déjà comme le restaurateur et l'appui de l'ordre social; faites de manière qu'elle puisse vous saluer aussi comme le restaurateur du christianisme par l'éducation, et qu'après

avoir mérité de la reconnaissance des peuples les bénédictions du temps, vous puissiez obtenir de la bonté de Dieu les récompenses de l'éternité. AINSI SOIT-IL.

APPENDICE

AU DISCOURS QUI PRÉCÈDE.

RÉPONSE A QUELQUES OBJECTIONS CONTRE LA THÈSE ÉTABLIE DANS LE MÊME DISCOURS.

§ 1. *Réponse à l'objection tirée d'un prétendu édit de Julien l'Apostat.*

L'UN des caractères propres à la vérité, qui en l'indiquant la prouve et la confirme, c'est de ne pouvoir être combattue que par le mensonge. Cela nous explique pourquoi, parmi les objections que l'on fait contre la méthode que nous défendons, il ne s'en trouve pas une seule qui ne soit ou une erreur historique, ou un sophisme, ou une calomnie.

Nous ne disons pas que tous nos adversaires sont des menteurs à bon escient, ou, ce qui revient au même, des critiques de mauvaise foi; nous savons que l'ignorance, la légèreté, l'empire de la coutume et la force des préjugés, sont pour beaucoup dans la guerre acharnée qu'ils font au projet d'instruire la jeunesse dans la littérature au moyen des classiques chrétiens. Mais il n'en est pas moins vrai que, contre leur intention peut-être, au fond ils mentent tous et toujours; car tout ce qu'ils nous opposent n'a que le faux pour base.

Voyez, en effet; parmi les gentillesses avec lesquelles ils nous traitent, dans l'épanchement de leur charité évangélique, il y a celle-ci : que pour eux nous ne sommes rien moins que de nou-

veaux Juliens Apostats voulant renouveler l'un des traits de la persécution de ce césar contre l'Église. Car c'est Julien l'Apostat, nous disent-ils, qui dans sa rage infernale contre le christianisme a imaginé le premier de défendre à la jeunesse chrétienne l'étude des classiques païens, et cela dans la pensée de lui interdire la source du goût et du beau littéraire et d'en faire des ignorants et des barbares; ce qui leur aurait fermé la porte de toutes les carrières honorables, et aurait attiré sur eux le mépris public.

Or cette objection n'a qu'un petit inconvénient, c'est que le trait d'histoire sur lequel on l'établit est complétement faux, et il est bien étonnant de voir des hommes sérieux l'affirmer avec la plus grande assurance.

Julien l'Apostat, tout en ayant une âme noire, n'en avait pas moins beaucoup de finesse et d'esprit. Il savait donc très-bien que son projet impie de restaurer le culte des divinités du paganisme n'aurait qu'une chance de plus de réussir en obligeant la jeunesse chrétienne à connaître les chefs-d'œuvre de la littérature païenne et à se pénétrer de leur esprit. Aussi la vérité est que, par son fameux édit, Julien n'a pas défendu, il s'en faut, aux jeunes chrétiens d'apprendre la littérature païenne; il a seulement défendu aux *maîtres chrétiens* de l'enseigner, ce qui est bien différent. Et, comme l'a dit saint Jérôme, il n'a défendu aux chrétiens que le *professorat*, et non pas l'apprentissage des arts libéraux; *Ne christiani liberalium artium* MAGISTRI *essent* (apud BARONIUM, *ad Ann.* 362.). Nous renvoyons nos critiques aux *Annales* du savant cardinal Baronius. Ils y trouveront notre thèse victorieusement démontrée. Nous nous contentons d'en rapporter ici ce remarquable passage : *Hactenus Juliani imperatoris; quo etsi christianos omnes a docendo revocat, non tamen adolescentes prohibet a discendo. Hæcque omnia eo consilio, quod christiani docentes, ex gentilibus auctoribus deorum inanem prorsus esse cultum, argumentis pluribus demonstrabant; adeo ut eos sic interpretari nihil aliud esset, quam adolescentes vera religione imbuere, et a gentilitia superstitione penitus dimovere : quos sic simul imbutos perfacile erat ad christianam fidem amplexandam adducere : quibus si iidem illi carerent magistris, et gentiles auctores a gentilibus doctoribus magno deorum præconio explicatos acciperent; fieret, ut eorum cultui addicerentur, retinerent fir-*

miter quod pueri didicissent (BARON. *Ann.* 362, *n.* 319). Rien n'est plus vrai.

Dans la triste nécessité où ils étaient d'expliquer, dans leurs cours publics d'humanités, Cicéron, Horace et Virgile, les professeurs chrétiens de littérature de ce temps-là, comme l'on peut s'en convaincre par les écrits de Clément d'Alexandrie et de Lactance, saisissaient avec empressement toutes les occasions d'exalter le mérite philosophique et littéraire des Livres saints, au préjudice du mérite philosophique et littéraire des livres profanes, de flétrir les saletés et les absurdités de la superstition des gentils, et d'expliquer les grandeurs et les beautés du dogme chrétien; en sorte que les cours faits par ces professeurs étaient moins des cours philosophiques et littéraires que des cours théologiques et moraux, d'éloquentes apologies du christianisme (THOMASSIN, *Méthode d'enseigner les poëtes; préface*). C'est cette propagande chrétienne, si puissante pour éloigner les enfants des païens du culte des idoles et pour confirmer encore davantage les enfants chrétiens dans la foi du Christ, que Julien voulut arrêter par son édit. C'est à cet exemple, et avec les mêmes intentions, que dans ces derniers temps plusieurs gouvernements protestants et schismatiques ont refusé aux professeurs catholiques le droit d'enseigner, et que certains autres gouvernements, tout en se disant catholiques, ont refusé le même droit aux congrégations religieuses. Voilà les véritables Juliens modernes qui devraient à plus juste raison allumer la sainte colère de nos adversaires, si elle était sincère.

D'après saint Grégoire de Nazianze, c'est dans la crainte de rencontrer parmi les professeurs chrétiens des censeurs publics de son impiété et de son apostasie que Julien plaça par son édit ces professeurs dans l'alternative ou d'abjurer à son exemple le christianisme, ou de se retirer de l'enseignement; *Impietatis confutationem Julianus extimescens* (*Orat.* 2, *in Julianum*).

Quant aux enfants chrétiens, non-seulement Julien ne leur interdit pas d'apprendre la littérature païenne, mais, comme il est prouvé par ses propres paroles, il leur laisse, au contraire, liberté pleine et entière de fréquenter l'école des gentils : *Adolescentes* (*christiani*) *quo ire volunt, minime prohibentur* (JULIAN. *Epist.* 42).

Ce même fait est confirmé par la plainte que saint Ambroise

adressa à l'empereur Valentinien contre les sénateurs qui venaient d'exhumer à Rome *la loi de Julien portant défense aux chrétiens de professer en public la littérature; Qui loquendi et docendi nostris* (christianis) *communum usum, Juliani lege denegarunt* (*Epist.* xxx *ad Valent.*).

Mais quel besoin avons-nous de chercher ailleurs des arguments en faveur de notre thèse, puisque nous avons la loi elle-même de Julien dans Ammien Marcellin? Tout gentil qu'il était, cet historien n'a pu s'empêcher d'appeler brutale cette loi; car voici ses paroles : « Ce fut un acte vraiment tyrannique de la part de Julien d'avoir interdit aux maîtres chrétiens d'enseigner la rhétorique et même la grammaire, à moins qu'ils ne fussent revenus au culte des idoles; » *Illud inclemens, quod docere vetuit magistros grammaticos, rhetoricos christianos, nisi transissent ad numinum cultum* (*Histor.*, lib. 22, cap. 10).

Il va sans dire que pas un, parmi ces professeurs, très-nombreux à Athènes et à Rome, ne voulut à une pareille condition conserver sa position, mais que tous, sans exception, préférèrent le dénûment où les jetait leur fidélité à la foi, aux honneurs et aux avantages que leur promettait l'apostasie.

L'histoire nous a conservé le bel exemple de dignité et de dévouement que donnèrent à cette occasion le sophiste Proërésius et le grammairien Victorin en particulier. C'étaient les professeurs d'humanités les plus célèbres de leur siècle, celui-là à Athènes, celui-ci à Rome. Désolés de perdre ces deux grands maîtres de leurs enfants et ces deux gloires de leurs pays, les pères de famille de ces villes adressèrent une supplique à l'empereur, en le priant de vouloir faire au moins en leur faveur une exception à la loi qui condamnait à l'ostracisme de l'enseignement les professeurs chrétiens. Ne voulant pas compromettre ce qui lui restait de popularité, Julien fit justice à cette demande. Mais les généreux confesseurs ne voulurent point profiter de cette faveur du tyran; ils quittèrent donc l'enseignement et partagèrent le sort de leurs confrères proscrits : ce qui leur valut l'insigne honneur d'avoir eu, l'un, saint Jérôme, et l'autre, saint Augustin, pour panégyristes. Il faut lire dans le grand évêque d'Hippône, qui en fut témoin oculaire, la brillante et magnifique ovation que les chrétiens de Rome firent à Victorin

pour le récompenser de la générosité de sa confession. L'ayant fait asseoir sur un riche siége qu'ils élevèrent sur leurs épaules, ils le promenèrent en triomphe par la ville et le transportèrent dans l'église. Voilà la vérité *vraie* sur l'édit de Julien, et voilà comment nos adversaires, qui ne peuvent pas être soupçonnés de l'ignorer, arrangent l'histoire pour se donner l'innocente satisfaction de flétrir, par le mensonge et par l'absurde, des hommes qu'ils désespèrent d'atteindre par le raisonnement et par la vérité.

§ 2. *On réfute cette affirmation : Que la méthode païenne ait été suivie par les premiers chrétiens, et approuvée par les Pères de l'Église.*

Nos critiques ne sont pas plus dans la vérité historique en nous opposant encore *que les premiers chrétiens faisaient étudier à leurs enfants les classiques païens. Ce qui ne les a pas empêchés, disent-ils, d'en faire des Saints, des Martyrs, et même des docteurs de l'Église, et que parmi ces docteurs, saint Basile et saint Jérôme en particulier ont beaucoup recommandé l'étude des livres des gentils comme très-avantageuse aux progrès et à la défense du christianisme.* Ces affirmations ne sont rien moins qu'exactes, et nos antagonistes font preuve de beaucoup de légèreté dans l'appréciation de ces faits historiques, en se hâtant d'en conclure que nous sommes par trop exigeants, par trop scrupuleux, et même déraisonnables, de blâmer, comme funeste à la foi et aux mœurs des enfants chrétiens, l'usage *de les faire appliquer, de bonne heure*, à l'étude des classiques païens, que les plus grands hommes de l'âge d'or de l'Église ont jugé et ont pratiqué eux-mêmes comme fort innocent et fort utile.

C'est un fait que pendant les premiers siècles de l'Église même les maîtres chrétiens de littérature expliquaient à la jeunesse les classiques païens, et que les parents chrétiens eux-mêmes envoyaient leurs enfants dans ces écoles, sans crainte de compromettre la pureté et la solidité de leur croyance, mais ce n'était que par des circonstances tout exceptionnelles, toutes propres à ce temps-là, et sur lesquelles nos adversaires se donnent le tort de fermer les yeux, qu'un tel fait était alors une nécessité à laquelle on pouvait céder sans danger.

On n'avait pas encore de ces chefs-d'œuvre de la littérature chrétienne dont plus tard les grands hommes du christianisme ont enrichi l'Église, et que, dans la suite, on a pu étudier pour y apprendre encore mieux que dans les auteurs païens le grec et le latin.

On ne pouvait donc apprendre que dans les écrivains païens ces deux langues, qui étaient au fond les langues du pays; et il fallait bien, pour les parler et les écrire convenablement, les étudier dans Homère et Démosthène, en Grèce, et dans Virgile et Cicéron à Rome. C'est à cette nécessité qu'a fait allusion saint Jérôme. Mais aujourd'hui que nous sommes en possession de tant de trésors, non-seulement théologiques, mais littéraires, que nous a légués le génie des Pères et des écrivains ecclésiastiques, nous n'avons plus besoin, ainsi qu'il est prouvé dans le Discours qui suit, de mettre entre les mains des enfants les auteurs païens pour les initier au grec et au latin, qu'ils peuvent sans aucun doute apprendre avec plus de facilité, d'agrément et de profit dans saint Basile, dans saint Chrysostome, dans saint Grégoire de Nazianze, dans saint Jérôme, dans saint Léon, dans Tertullien, dans saint Grégoire le Grand et dans saint Bernard.

En second lieu, à l'époque dont il est question, le grec et le latin n'étaient pas des langues mortes, mais des langues vivantes. On n'en apprenait pas les premiers éléments péniblement par règles dans les écoles, mais par routine dans la famille et dans la société. On n'allait chercher dans les cours d'humanités qu'une connaissance plus approfondie et plus complète de la grammaire et de la rhétorique; ces *cours n'étaient fréquentés que par les jeunes gens ayant atteint l'âge du développement;* témoin saint Basile et saint Jérôme, qui n'ont commencé qu'à l'âge de dix-huit ans l'étude de la grammaire, l'un, sous Libanius, à Athènes, l'autre, sous Donat, à Rome. C'est-à-dire que la jeunesse, ainsi qu'on vient de le voir dans le Discours qui précède, n'abordait alors les auteurs païens dans les écoles, qu'après avoir appris la vraie science, le christianisme, au moyen de l'instruction la plus soignée et la plus solide au sein de la famille, et après que la foi, ayant jeté de profondes racines dans leur esprit et dans leur cœur, y était en parfaite sécurité contre les dangereuses impressions du paganisme littéraire, et avec elle les

mœurs, dont elle est la garantie la plus puissante et la plus efficace; *cum mores in tuto essent*, et par conséquent que l'étude des auteurs païens était alors sans danger.

Dans sa précieuse lettre à Léta sur l'éducation de sa fille (*Ad Lætam, De educatione filiæ*), saint Jérôme nous a conservé, dans ses plus minutieux détails, le plan d'instruction que les chrétiens du quatrième siècle entendaient donner à plus forte raison à leurs fils, dès leur plus tendre enfance. Après qu'on leur avait appris à lire à l'aide de lettres de bois (*buxeis litteris*), le premier livre qu'on leur mettait aux mains et qu'on les obligeait d'apprendre par cœur et de chanter, c'était le livre des Psaumes, afin de les empêcher de chanter des chansons profanes. C'était ensuite la partie historique de la Bible dont on s'empressait de leur donner le sens mystérieux et prophétique en même temps que le sens littéral. Car on savait bien que, comme l'a dit saint Augustin, le sens littéral des récits de la Bible, séparé de leur sens allégorique, est souvent fort peu ou point du tout édifiant; *Si litteræ inhæremus, parvam aut nullam de divinis lectionibus ædificationem capiemus.*

Puis on leur faisait parcourir les livres Sapientiaux, cette belle et magnifique préface de la morale de l'Évangile, et enfin c'étaient les livres des Prophètes, ces sublimes poëmes dans tous les genres de poésie du dogme et de la morale chrétienne.

Pour ce qui regarde l'Évangile lui-même et les lettres des Apôtres, les enfants les apprenaient aussi par cœur et en puisaient la pleine intelligence dans les interprétations et dans les commentaires des anciens pères, et de saint Hilaire de Poitiers en particulier, dont les écrits étaient réputés les plus solides et les plus orthodoxes : *Hilari libros inoffenso curat pede* (HIERONYM. *ibid.*).

Pour lecture d'agrément on leur faisait parcourir les Actes des martyrs, et plus tard les Vies des Saints écrites par des Saints. Car c'est principalement pour l'instruction et l'édification de la jeunesse chrétienne que saint Athanase, saint Ambroise et saint Jérôme lui-même, nous ont laissé les beaux panégyriques de tant de Saints.

Voilà comment les anciens chrétiens instruisaient et élevaient leurs enfants; et l'on ne trouve nulle part la moindre trace du

fait que nos adversaires nous opposent avec tant d'assurance : c'est-à-dire que la méthode païenne qu'on suit de nos jours ait été suivie par nos pères dans la foi, dans l'éducation de la jeunesse.

Il est vrai que saint Basile et saint Jérôme en particulier ont recommandé la lecture des livres païens comme pouvant être avantageuse même au point de vue de la religion. Mais ce n'est pas là le point de la question qui se discute dans ce moment.

Il est hors de doute qu'on rencontre à chaque page dans les auteurs païens des débris des vérités traditionnelles, quoique déguisées par des fables absurdes et noyées au milieu de grandes erreurs ; et que par conséquent, à ce titre, les auteurs païens eux-mêmes sont des témoins de la révélation primitive ainsi que de la perpétuité et de l'universalité de la tradition.

Les anciens apologistes, Tertullien, Arnobe, Clément d'Alexandrie et Lactance en particulier ont tiré le plus grand parti des écrivains du paganisme pour combattre les païens eux-mêmes et faire triompher l'unité et la divinité de la vraie religion.

Il est encore évident que les affreux tableaux que les écrivains des gentils nous offrent de la profonde corruption, des horreurs de l'anarchie et du despotisme, et de la profonde dégradation des sociétés païennes, peuvent servir de preuves de ce que le monde doit à la morale et à la politique de l'Évangile pour l'ennoblissement de l'homme et le bonheur de la société.

D'après Origène, saint Jérôme et saint Augustin, même les beautés littéraires qu'on rencontre dans les auteurs païens ne sont que le reflet des vérités traditionnelles qui n'ont jamais cessé de rayonner dans l'humanité. Ces beautés nous appartiennent en propre, à nous chrétiens, en tant qu'elles ne sont que la *splendeur* du *vrai* antique, que nous seuls professons dans toute son intégrité, dans toute sa pureté et dans toute sa perfection. Nous pouvons donc les revendiquer comme notre bien ; les retirer des mains de ces auteurs comme des mains de possesseurs injustes qui les avaient prostituées à la déification du vice et de l'erreur, et nous en servir pour développer et glorifier les grandeurs de la vertu et de la vérité, comme les Hébreux s'emparèrent de l'argenterie des Égyptiens et l'employèrent à l'ornement du tabernacle.

Il est donc incontestable qu'on peut tirer plusieurs avantages

de la lecture des grands écrivains du paganisme. Cela ne fait ni n'a jamais fait question.

Mais de ce que les hommes faits, les hommes sérieux, les docteurs, les théologiens, les philosophes, les publicistes, peuvent lire les auteurs païens avec profit, s'ensuit-il que, comme nos adversaires le prétendent, ces mêmes auteurs puissent être mis sans danger dans les mains de la jeunesse et former la base de son instruction?

C'est, comme on le voit, de la part de nos critiques, confondre la question, et fausser le jugement de leurs lecteurs. C'est abuser évidemment de l'érudition, c'est faire dire aux Pères de l'Église ce qu'ils n'ont jamais dit, et même le contraire de ce qu'ils ont dit. Car, tout en affirmant que la lecture des livres païens peut être utile pour les hommes, ils ont à l'unanimité et toujours proclamé cette lecture comme dangereuse et funeste pour les enfants.

Nous ne voulons pas attribuer ce procédé de nos adversaires à la mauvaise foi; nous aimons à croire que ce n'est de leur part que de l'ignorance touchant l'esprit des Pères qu'ils nous opposent, et une légèreté bien singulière dans la question la plus importante et la plus sérieuse de nos jours. Mais, dans tous les cas, leur objection, bâtie sur de prétendus témoignages des Pères de l'Église, n'en est pas une, et il ne vaut pas la peine de s'en occuper.

§ 3. *On défend le clergé et les corporations religieuses d'avoir, après la renaissance, adopté la méthode païenne dans l'instruction de la jeunesse.*

Nous devons maintenant défendre le clergé et les corporations religieuses du reproche qu'on leur a fait d'avoir adopté la méthode païenne dans l'éducation de la jeunesse et d'y avoir tenu pendant si longtemps. La tâche n'est pas difficile.

D'abord, au seizième siècle, le clergé et les corporations enseignantes ne pouvaient faire autrement. Un préjugé, plus fort que toutes les lois, avait établi que désormais les savants de tous les rangs, les administrateurs de la chose publique, ne devaient faire des livres, ne devaient tracer des actes, ne

devaient correspondre entre eux, qu'au moyen du latin classique; et que, par conséquent, on ne pouvait pas l'apprendre assez tôt à la jeunesse à l'aide des auteurs païens. De là cette volonté inébranlable de la part des pères de famille qu'on ne mît que ces auteurs entre les mains de leurs enfants : volonté devant laquelle dut fléchir le zèle d'un saint Charles Borromée. Par des décrets synodaux il avait, comme on l'a vu plus haut, défendu, de la manière la plus formelle et la plus absolue, qu'on fît usage des livres païens dans ses séminaires. Eh bien, à peine eut-on vent de cette décision, que les parents, ne voulant pas entendre raison, se présentèrent en foule pour retirer leurs fils des maisons ecclésiastiques, *ne pouvant pas,* disaient-ils, *se résigner à ce qu'on les y élevât dans une littérature barbare.* Craignant donc de voir compromise la grande œuvre des séminaires que saint Gaëtan de Tiene avait inaugurée, que lui, le grand archevêque, avait fait ériger en loi par le concile de Trente, et de laquelle on attendait la réforme du clergé; il céda, bien qu'à contre-cœur, aux folles exigences de l'opinion, et dans la pensée d'obtenir un grand bien et de conjurer un grand mal, il ferma les yeux sur l'usage d'apprendre aux enfants chrétiens le latin avec les livres des gentils. Ainsi ce fut le fol et universel engouement des laïques pour la littérature païenne, venant de *renaître,* qui imposa au clergé une méthode pour laquelle il n'avait et ne pouvait avoir la moindre sympathie.

En second lieu, on crut que le zèle éclairé des précepteurs ecclésiastiques, pénétrés de l'importance de leurs fonctions, pourrait aisément, par des remarques puisées dans l'enseignement chrétien, balancer les impressions fâcheuses que leurs élèves auraient reçues par l'étude des auteurs anciens, et qu'il en pourrait neutraliser les effets. C'est dans cette pensée, qui, même de nos jours, compte de nombreux partisans dans le clergé, qu'on crut alors pouvoir faire sans danger à l'esprit païen la concession réclamée universellement par la tyrannie de l'opinion publique.

On se montra bien simple, nous en convenons, en croyant pouvoir jouer avec le feu sans en être brûlé. Mais si ce fut une faute, ce ne fut pas un crime. Et encore, cette faute n'est pas sans excuse pour des hommes qui n'avaient pas vu ce que nous

voyons, et à qui les affreux événements qui depuis trois quarts de siècle affligent le monde n'avaient pas révélé cette grande vérité : Que la révolution c'est le paganisme.

Quant à nous, dans tout ce que nous avons dit touchant le concours du clergé dans l'établissement et le maintien de la méthode païenne, nous partageons tout à fait les intentions que Mgr Gaume a exprimées dans le passage qui suit :

« De cette citation, il résulte : 1° Que je n'accuse personne ; « 2° que les congrégations enseignantes n'ont pas inventé le « moule païen ; 3° qu'il leur a été imposé ; 4° que, malgré tous « leurs efforts, elles n'ont pu empêcher qu'il n'en sortît des « générations païennes. »

Nous venons de prouver jusqu'à l'évidence la vérité de cette conclusion par le raisonnement, par l'expérience et par les nombreux témoignages de personnages éminents sous le rapport de la science et de la littérature. Mais s'il pouvait rester encore le moindre doute sur ce triste fait, qu'on lise les remarques qui suivent d'auteurs, par leur esprit et par leur position, juges très-compétents dans cette grande question.

« Oui, dit l'un d'eux, depuis la Renaissance, nous sommes païens « dans l'instruction de nos élèves ; nous avons imprégné de paga- « nisme leur intelligence et leur imagination. Et comme pour- « tant nous voulions être chrétiens, nous avons eu deux ensei- « gnements, celui de la chapelle et celui de la classe ; chaque « jour, quelques moments pour nous occuper de la doctrine de « Jésus-Christ ; chaque jour plusieurs heures à nous occuper de « Jupiter et de Junon. Le matin et le soir, nous avons, dans « nos prières, songé au Ciel ; et, du matin au soir, nous avons « parlé de l'Olympe. On a traduit les grands hommes de Plu- « tarque ; qui de nous a lu les vies ou les panégyriques des « Saints, écrits par saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, « saint Athanase, qui valent bien, pourtant, Plutarque et ses « grands hommes.

« Qu'en est-il résulté ? On le devine aisément. D'abord, dans « la vie des plus grands hommes païens, on ne verra jamais que « l'exemple de vertus païennes, dont le principe est essentielle- « ment opposé à celui des vertus chrétiennes. En second lieu, « l'étude de la fable n'est que l'étude des passions personnifiées ;

« et les passions, sous quelque forme qu'elles apparaissent, « sont toujours reconnues par le cœur humain, et il a été logique « d'entendre des enfants, formés sous l'influence et dans l'admi- « ration de cette fantasmagorie idolâtrique, déclarer que, pour « eux, dans le choix qu'ils avaient à faire, ils ne reconnaissaient « plus d'autres divinités que Vénus et Bacchus. Je vous demande « pardon de prononcer de pareils noms : ils se rencontrent à « chaque page de Virgile, le chantre du pieux Énée, et d'Horace, « le gai buveur de Tibur (D'ALZON, *Discours*). »

C'est ensuite un publiciste laïque très-distingué qui s'exprime ainsi :

« Soutenir qu'on peut impunément, sans danger pour la « foi, pour les mœurs, pour le jugement, pour l'intelligence, « consacrer huit ou dix années de la jeunesse à vivre avec les « païens, à s'asseoir à leur foyer, à écouter leur propos, à admi- « rer leurs écrits, à se pénétrer de leurs maximes, de leurs pré- « jugés, de leurs superstitions; à connaître leurs usages, à étu- « dier leurs mœurs, à s'instruire de leur religion, à apprendre « par cœur le récit des actions de leurs dieux, déesses et demi- « dieux; soutenir qu'après ces huit années d'études classiques on « peut, sans une grâce spéciale de la Providence, sans les efforts « et les soins extraordinaires de maîtres ou de parents pieux, « vivre, penser, agir en vrai chrétien; soutenir cela, c'est « méconnaître les lois du plus simple bon sens, et les plus vul- « gaires enseignements de l'expérience (M. DANJOU). »

« Que cette éducation, dit enfin l'excellent instituteur que nous « avons souvent cité, que cette éducation trouve des approba- « teurs, des apologistes, je le conçois et j'en sais la raison; « mais qu'on ne dise pas qu'elle était *chrétienne*, c'est tout ce « que je prétends pour l'instant. Je vois bien une chapelle, des « enfants agenouillés, des religieux sous leur vénérable costume, « mais ce n'est là qu'une trompeuse enseigne. Naguère, une « mère affligée dans ses enfants exprimait son douloureux mé- « compte, les ayant fait élever, disait-elle, sur de pieux con- « seils, dans une *maison ecclésiastique*. Elle gratifiait de ce nom « un collége de Paris dirigé par un prêtre (VERVORST.) »

Plus loin, voici comment le même savant et zélé instituteur s'exprime sur les moyens adoptés par la Restauration pour remé-

dier aux horribles scandales qui, même à cette époque, avaient lieu dans les colléges de l'université : « Il y eut un moment d'alarme, « quand les aumôniers des colléges signalèrent eux-mêmes, par un « document collectif, l'impiété, l'immoralité toujours croissante « de ces élèves, conduits régulièrement à la messe et au caté- « chisme. On s'en prit aux recteurs d'académie; on s'en prit aux « proviseurs, aux censeurs, aux professeurs qui n'appuyaient « pas le précepte du poids de l'exemple! Un prêtre vertueux, « qui venait d'illustrer la chaire de Notre-Dame, fut placé à la « tête de l'instruction publique, et il ne négligea rien pour rem- « plir de fonctionnaires chrétiens tous les rangs du corps ensei- « gnant. Vains efforts! Les véritables auteurs du mal échap- « paient à sa clairvoyance, enfermés dans les pupitres des élèves, « cachés sous l'extérieur le plus humble, invisibles pour un « ministre. Quoi! ces classiques en lambeaux seraient des conspi- « rateurs dangereux? Eh! mon Dieu, oui! ce sont eux qui « rendent votre jeunesse sceptique, incrédule, ingouvernable. » Le gouvernement actuel, animé des meilleures intentions, a recours aux mêmes moyens pour remédier aux mêmes scandales ou pour les prévenir. Mais, hélas! ces louables efforts ne sont pas plus heureux. Tant il est vrai qu'il ne s'agit point de changer les personnes, mais de changer la méthode.

§ 4. *Ce qu'on doit penser du silence de l'Église allégué par nos adversaires, et de l'Encyclique du Souverain Pontife Pie IX, touchant l'enseignement littéraire de la jeunesse.*

A entendre les antagonistes de la méthode chrétienne, ses défenseurs ne feraient qu'insulter l'Église en combattant la méthode païenne, que l'Église aurait au moins approuvée par son silence. Mais, ainsi que l'intrépide défenseur de la méthode chrétienne l'a victorieusement démontré, l'Église n'a que subi, toléré la renaissance du paganisme classique; et loin de l'approuver, elle n'a point cessé de protester contre une telle déviation des principes chrétiens (Gaume, *Lettres à Mgr l'évêque d'Orléans*). D'ailleurs, comme le disait avec tant de sens à ceux qui lui faisaient la même objection, ce grand savant et ce littérateur illustre de nos jours, le cardinal Maï : « Il y a bien des choses dans l'Église qui ne

« sont pas de l'Église, et qui ne sont pas l'Église. » N'est-il pas vrai en effet que tout n'est pas catholique parmi les catholiques, et que même sur ce terrain l'ivraie germe à côté du blé?

Il faut encore tenir compte de la situation des esprits à l'époque où la méthode païenne a fait invasion dans les écoles chrétiennes. L'enthousiasme pour les auteurs païens, élevé jusqu'au délire, avait fait tourner toutes les têtes; on voulait non-seulement pour les hommes faits, mais même pour les enfants, de l'Homère et du Démosthène, du Cicéron, du Tite-Live, du Térence, du Virgile et de l'Horace. Les chefs de la réforme, s'étant constitués en patrons du paganisme classique qui les avait engendrés, reprochaient à l'Église le prétendu barbarisme de son langage, en même temps et avec la même violence que les prétendues erreurs de sa doctrine; et sous ce rapport bien des catholiques étourdis partageaient l'opinion des réformateurs et sympathisaient secrètement avec eux. Ce fut donc dans une pensée d'admirable sagesse, pour éviter de plus grands malheurs, et pour enlever à l'esprit d'erreur même tout prétexte, que l'Église parut alors se relâcher tant soit peu de sa sévérité disciplinaire touchant la lecture des livres païens. C'est par ces motifs, *à en juger d'après la conduite de saint Charles, indiquée plus haut,* qu'elle ôta pour les hommes faits, en la laissant subsister pour les enfants, la défense, prononcée par le quatrième concile de Carthage, de lire les livres des gentils, car parmi les règles de l'*Index* établies par le concile de Trente, on trouve celles-ci : *Ab ethnicis vero conscripti, propter elegantiam sermonis et proprietatem permittuntur, nulla tamen ratione pueris prælegendi erunt* (*Regul.* 7). L'Église a protesté contre l'engouement païen en bien d'autres manières encore, qu'on peut voir dans monseigneur Gaume à l'endroit que nous venons d'indiquer.

Et les cris d'alarme au sujet des ravages causés par la méthode païenne, que, pendant trois siècles, ont jetés tant de personnages éminents de l'Église, dont nous avons rapporté, dans le Discours précédent, les éclatants témoignages; et les expressions si énergiques avec lesquelles ils ont impitoyablement stigmatisé cette méthode, et qui forment une tradition non interrompue de protestations, ne seraient-ils pas d'imposantes exceptions avec lesquelles on devrait bien compter lorsqu'on se retranche sous le

prétendu silence de l'Église à l'égard de la méthode que nous combattons?

Et le progrès toujours croissant que, comme on l'a vu plus haut (*voir* la note page 143), fait, dans les écoles ecclésiastiques, la méthode chrétienne, malgré l'opposition puissante qu'elle rencontre, là même où elle devrait s'y attendre le moins, n'est-il pas une preuve que le triomphe de cette méthode serait vu de bon œil par l'Église?

Il est vrai que l'illustre épiscopat de France n'a pas encore jugé que le temps soit arrivé de faire une éclatante démonstration collective pour la réforme de l'enseignement littéraire de la jeunesse. Mais la faveur bien marquée avec laquelle, à de rares exceptions près, il accueillit le fameux mandement de Monseigneur l'évêque d'Arras, vrai chef-d'œuvre de zèle, d'éloquence, de logique et d'érudition, touchant cette réforme, ne prouve-t-elle pas qu'il en sent l'importance et le besoin?

Cette corporation vénérable n'ignore pas que rien n'est plus irritable que la génération des rhéteurs, *genus irritabile vatum*. Elle n'ignore pas que les préjugés sont plus difficiles à déraciner que les erreurs, et que leurs partisans ne reculent devant aucun excès, lorsqu'on les attaque de front. Afin donc d'éviter des discussions orageuses et qui auraient bien pu prêter au scandale, l'Épiscopat français a, dans sa sagesse, préféré l'action à la discussion, et a commencé à introduire par le fait, tout doucement et sans bruit, dans ses séminaires, la réforme que nous réclamons.

Nous assistons même à quelque chose de bien singulier : à entendre certains ecclésiastiques, nous sommes dans le meilleur des mondes possibles en fait de méthodes d'enseignement dans les écoles ecclésiastiques. Et cependant nous voyons ces mêmes ecclésiastiques se préoccupant déjà de faire une large part aux classiques chrétiens dans l'enseignement des écoles qu'ils dirigent, et exécuter par le fait des changements importants là où ils soutiennent qu'il n'y a rien à changer. C'est ainsi que l'instinct de la foi triomphe dans leur cœur sur la force des préjugés de la pédanterie, et que par là ils reconnaissent, eux aussi, que la méthode à laquelle ils font la guerre est dans l'esprit, dans l'intérêt et dans les vœux de l'Église.

Nos adversaires sont même pour la plupart bien étranges : ils nous ont dénoncés à l'opinion publique comme des novateurs et des barbares; ils ont cherché à exciter contre nous l'autorité civile aussi bien que l'autorité ecclésiastique, et à nous faire passer pour des brouillons et des exagérés; ils se sont emparés des organes de la publicité, et les ont ameutés contre nous; ils n'ont rien négligé pour discréditer nos personnes et nos écrits, pour étouffer le cri de notre zèle et laisser ignorer au public nos intentions, nos raisonnements, nos vœux, et les livres où nous les avons déposés. Ils nous combattent par la conspiration du silence, par la conspiration de l'intrigue, par la conspiration du mensonge, par la conspiration de la calomnie, et par la conspiration du ridicule. Ils ont organisé contre nous une formidable croisade capable d'effrayer tout courage et de désarmer tout zèle. En un mot, ils empêchent les défenseurs de la méthode chrétienne d'être entendus et même de parler; et s'appuyant d'un silence qui est leur ouvrage, ils se font une arme contre nous de ce qu'il y a peu de personnes qui parlent comme nous. On dirait des malades qui, ayant mis à la porte le médecin et lui ayant défendu de parler, se retranchent sur son silence et sur son abstention d'aller les soigner pour prouver qu'ils ne sont pas du tout malades!....

On nous oppose, enfin, l'Encyclique du 21 mars 1853, du Souverain Pontife régnant. D'après nos adversaires, le Père commun des fidèles regarderait comme à peu près indifférente la méthode que nous combattons. Mais on n'a qu'à lire attentivement cette admirable pièce, pour se convaincre que la pensée du Chef de l'Église sur ce grave sujet est tout autre que celle que nos adversaires se sont hâtés de lui attribuer.

Dans la partie qui concerne l'enseignement, l'Encyclique veut trois choses :

1° Elle règle que les jeunes gens soient mis en état d'apprendre l'art de parler et d'écrire élégamment, et avec éloquence, tant dans les excellents ouvrages des Pères que dans les auteurs païens les plus célèbres. « Germanam, dicendi scribendique elegantiam, eloquentiam, tum ex sapientissimis Sanctorum Patrum operibus, tum ex clarissimis ethnicis scriptoribus..... addiscere valeant. »

N'est-ce pas prescrire d'introduire largement l'élément chrétien dans l'enseignement littéraire, par les auteurs chrétiens que nous croyons très-capables de former le goût et le style de la jeunesse? N'est-ce pas là précisément ce que nous n'avons cessé nous-mêmes de demander?

2° L'Encyclique exige que les auteurs païens qu'on croira devoir laisser entre les mains de la jeunesse soient complétement expurgés, *ab omni labe purgatis.*

N'est-ce pas là un des points capitaux de la réforme que nous sollicitons?

3° L'Encyclique règle que les auteurs *païens les plus célèbres*, sans dire un seul mot des autres, pourront être mis entre les mains de la jeunesse. Or, de tels auteurs ne peuvent être compris, goûtés et étudiés avec profit, qu'à l'âge où les jeunes gens ont atteint un développement complet. En d'autres termes, l'auguste Pie IX n'aurait au fond recommandé que la méthode chrétienne que nous avons exposée au commencement du Discours qui précède (§ 2) : c'est-à-dire la méthode qui consiste à ne commencer l'instruction littéraire de la jeunesse chrétienne qu'à l'aide des auteurs chrétiens, sauf à lui donner plus tard la connaissance des ouvrages païens les plus célèbres, lorsque, comme l'a exigé Quintilien lui-même, elle *aura atteint* à *la vigueur de l'âme,* et que cette connaissance ne pourra plus compromettre en elle le sentiment de la foi et la pureté des mœurs.

§ 5. *Un mot contre cette remarque : Qu'un grand nombre de bons chrétiens sont, à toutes les époques, sortis des écoles où l'on a suivi la méthode païenne. — Les comédies païennes jouées dans les séminaires.*

Nos adversaires nous objectent enfin que la méthode païenne, qui, selon nous, produit tant de ravages dans les âmes des jeunes gens, n'a pas empêché que les maisons d'éducation chrétiennes qui l'ont suivie, et qui la suivent même de notre temps, aient produit et produisent toujours en grand nombre de vrais chrétiens et même de pieux et saints personnages. Mais cette objection a été pulvérisée par monseigneur Gaume dans son excellent ouvrage, *La Révolution* (VIIe liv.), à l'aide de l'argumenta-

tion la plus spirituelle et la plus solide d'un vieux militaire. Nous en extrayons seulement ces quelques mots, qui nous paraissent péremptoires : « Parce que je suis revenu de la cam-
« pagne de Russie avec mes quatre membres, suis-je en droit
« de dire que personne n'y est resté? Et vous-même, Monsieur
« le professeur, que nous possédons avant l'époque ordinaire des
« vacances, parce que le choléra est à Marseille, êtes-vous fondé
« à nous dire : Je viens de Marseille et je me porte bien; donc
« le choléra n'y fait mourir personne? Nous sommes ici vingt-
« sept; quelle fraction formons-nous du nombre total de jeunes
« gens élevés avec nous dans tous les colléges de l'Europe! Parce
« que les auteurs païens n'ont fait aucun mal à vingt-sept indi-
« vidus, sommes-nous en droit de conclure qu'ils n'en font à
« personne? Ce n'est pas par les exceptions, c'est par les résul-
« tats généraux qu'il faut juger un système. »

Mais, nous dit-on enfin, il est reconnu que dans certaines écoles ecclésiastiques on pousse l'enthousiasme pour les poëtes dramatiques du paganisme au point d'en faire jouer certaines pièces par de jeunes lévites, et cela sans aucun inconvénient et avec l'approbation d'une imposante autorité. Nous ne nous permettrons qu'une seule observation sur cet étrange fait, et nous laisserons à des écrivains non suspects le soin d'en relever l'inconvenance et le danger.

Un écrivain célèbre a dit « Que l'enfant est un ange can-
« didat du royaume des cieux; que l'éducation est une *œuvre*
« *divine;* et que *le respect dû à la nature et à la dignité de l'en-*
« *fant est un respect religieux et doit s'élever jusqu'à Dieu.* »

Mais, hélas! c'est ce même personnage qui fait perdre aux élèves, confiés à ses soins un temps précieux à expliquer, à apprendre par cœur, et à jouer en grec, devant un public stupidement ébahi, des tragédies et des comédies des anciens poëtes grecs. On pourrait donc lui demander, à titre de simple curiosité, si une telle *éducation est* vraiment *une œuvre divine?* si c'est là considérer et traiter l'enfant comme *étant un ange* et un *candidat du royaume des cieux?* Et si enfin un tel *respect* pour lui est vraiment celui qui est *dû à sa nature et à sa dignité,* et si c'est un *respect religieux s'élevant jusqu'à Dieu?....* Mais telle est la puissance des préjugés classiques, qu'ils aveuglent les plus

nobles esprits et les caractères les plus élevés. Ce qui est encore plus regrettable, c'est qu'un pareil exemple a été contagieux.

On lit à ce propos dans le *Messager du Midi* (janvier 1857) :

« Les journaux de Paris publient la nouvelle suivante :

« Lundi au soir, les élèves du petit séminaire de Paris, rue « Notre-Dame des Champs, ont donné, devant une brillante et « nombreuse assemblée, *une représentation du* Plutus *d'Aristo-« phane,* en langue grecque. La décoration, les costumes, la « musique, des chœurs parfaitement en rapport avec le sujet « et marqués au cachet du temps, ne laissaient, dit-on, rien à « désirer.

« Voilà, vous en conviendrez, une singulière manière de pré-« parer les séminaristes au sacerdoce catholique; et puis, cette « représentation dramatique, au moment du deuil du diocèse de « Paris, est-elle bien convenable? Il semble, en tous cas, que « de nos jours, des jeunes gens qui se destinent à l'état ecclé-« siastique aient autre chose à faire que de *jouer des comédies.* »

C'est à l'occasion de cet *usage* que le *Journal des Débats* (novembre 1857) a dit, sérieusement ou en se moquant : « Nous « devons remercier M. D..... de l'excellente leçon sur l'art dra-« matique qu'il nous a donnée par la bouche des élèves de son « petit séminaire. »

Il est bien humiliant, il faut en convenir, pour nous autres ecclésiastiques, de recevoir de pareilles leçons d'un journal mondain, et de pareils soufflets de la main d'un laïque.

Quant aux autres objections que l'on fait contre la réforme de l'enseignement que nous réclamons, elles se trouvent réfutées sans réplique dans les *Lettres à Mgr l'évêque d'Orléans sur le paganisme dans l'éducation, par Mgr Gaume.* Nous renvoyons nos lecteurs à ce livre, si remarquable par le calme de la polémique, par la force du raisonnement et par la variété de l'érudition.

Seulement les défenseurs de la méthode chrétienne n'ont pas assez insisté, à notre avis, sur cette objection qui forme le cheval de bataille de nos adversaires, c'est-à-dire : *Pour étudier une langue, on ne la prend pas à l'époque de sa décadence; et quelque élégante que puisse être celle qui est parlée par les Pères de l'Église et les écrivains latins du moyen âge, elle n'approchera jamais de la pureté de celle de Cicéron.*

Nous avons voulu remplir en quelque sorte cette lacune dans le Discours qui suit, en envisageant la grande question de la réforme de l'enseignement au point de vue *littéraire et politique*.

En attendant, nous croyons ne pouvoir mieux terminer cet appendice que par quelques lignes prophétiques de l'éloquent chef d'institution que nous avons déjà plusieurs fois cité, sur le triste avenir que le paganisme, passé de la littérature dans la politique, prépare à la France si l'on n'y apporte un prompt remède.

« La noble terre de France, dit-il, la terre des Saints, des Martyrs, des croisés, des preux chevaliers, deviendra-t-elle une terre de trafic, un bazar d'industrie? Jésus ne prendra-t-il pas le fouet de l'indignation et du mépris pour donner la chasse à ces agioteurs, et renverser encore une fois leurs tables par une de ces secousses que nous appelons révolutions? Nos conquêtes de 89 ne sont pas encore reconnues

« Par ce grand Souverain, maître de l'univers,
« Sous qui tremblent le ciel, la terre et les enfers. »

« Il n'est pas sûr qu'il se contente de la part que lui ont faite notre législation et notre société; qu'il accepte la déchéance civile, qu'il tolère le travail du dimanche, les hardiesses du théâtre, nos journaux, nos mœurs, notre indifférence; qu'il se laisse enfermer dans ses temples et se le tienne pour dit. Si toute vie humaine est grosse de larmes et lourde de travaux, de devoirs et d'épreuves, nous avons lieu d'en redouter une large part pour l'époque que ces chers enfants doivent traverser à notre suite. »

TROISIÈME DISCOURS.

SUR LA NÉCESSITÉ D'UNE RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC, DANS L'INTÉRÊT DE LA LITTÉRATURE ET DE LA POLITIQUE.

« *Ipsum audite.*
« N'écoutez que Lui (*Évangile du 2e dimanche*). »

SIRE,

1. PAR cette parole, le Père céleste, en nous ordonnant d'une manière générale et absolue de n'écouter que son Fils bien-aimé, nous fait clairement entendre que l'enseignement divin de ce Maître unique de l'Univers nous est toujours et en tout nécessaire.

La méthode chrétienne, dont j'ai commencé à plaider la cause dans le Discours qui précède, n'est au fond que l'application de cet enseignement du Fils de Dieu à la manière d'instruire et d'élever la jeunesse. Elle est donc et elle doit être, elle aussi, nécessaire, toujours et en tout. Nous en avons démontré l'importance et les avantages dans ses rapports avec la Religion. Il nous reste, pour compléter notre plaidoyer, à en prouver l'importance et les avantages même dans ses rapports avec la littérature et la politique. C'est ce que je vais faire dans ce Discours, en marchant sur les traces du célèbre orateur sacré (le Père Possevin) qui, il y a tout juste trois siècles, traita du haut de la chaire, en présence d'une Cour, le même sujet sous les mêmes points de vue. Mon intention n'est autre que la sienne; je veux, moi aussi, faire entrer mon noble auditoire

dans la pensée de la réforme de l'enseignement public, que mon zèle sincère pour le bien de la société demande à la sagesse du pouvoir chrétien, *Ave Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

2. Le plus grand crime qui ait été commis sous la voûte du ciel, c'est assurément le déicide. Mais savez-vous pourquoi les Juifs ont repoussé la lumière et la grâce du Messie, et pourquoi, au lieu d'écouter le Fils de Dieu fait homme, *ipsum audite*, ils l'ont renié et l'ont cloué sur une croix ? Ce fut, dit l'Évangile, afin de conserver leur domination et leurs prétendues garanties politiques. Si nous laissons, se disaient-ils, Jésus continuer son œuvre, nous verrons un jour les Romains tomber sur nous et nous enlever ce qui reste du royaume de Juda et de notre autorité : *Si dimittimus eum sic, venient Romani et tollent regnum nostrum et gentem* (Jean). Les insensés ! dit saint Augustin en déplorant un tel aveuglement et un calcul si impie, c'est pour s'assurer des avantages temporels qu'ils ont fait bon marché de la vie éternelle. Eh bien, par une redoutable mais juste punition de Dieu, les Juifs ont perdu la vie éternelle et n'ont pas conservé leurs avantages temporels : *Temporalia amittere timuerunt, et vitam æternam non cogitaverunt ; et sic utrumque amiserunt* (*Tract. in Joan*).

C'est aussi ce qui est arrivé aux Grecs modernes. Malgré les immenses travaux des apôtres et des plus grands docteurs de l'Église pour christianiser ce peuple, il est toujours resté grec, même après avoir embrassé le christianisme : c'est-à-dire qu'il est resté peuple léger, capricieux, vain, impressionnable à tout ce qui amuse

l'imagination et les sens, indifférent pour les doctrines, et cherchant dans les livres moins la solidité du fond que le charme de la forme. Engoué jusqu'à la folie pour ses auteurs païens, il préféra leur philosophie et leur littérature à la philosophie et à la littérature chrétiennes.

C'est, comme on le voit, à peu près le crime des Juifs; aussi les Grecs ont-ils partagé leur punition. Jaloux de perpétuer la gloire de leur ancienne littérature païenne, ils la cultivèrent avec un enthousiasme fébrile, les yeux fermés sur le danger auquel cette idolâtrie de l'esprit exposait la simplicité de la foi et la pureté des mœurs. Eh bien, ils ont perdu l'un et n'ont pas conservé l'autre : *Et sic utrumque amiserunt.*

Au point de vue religieux, ils sont tombés dans l'erreur et dans le schisme; tandis qu'au point de vue de la science et de la littérature, ils sont descendus au dernier degré de l'ignorance et de la barbarie. Obligé de trembler à chaque instant sous le glaive musulman, ce peuple, déshérité du patrimoine de l'unité catholique, peut à peine vivre matériellement; il s'agit bien pour lui de penser à faire des vers et à philosopher! Ainsi le même souffle de l'esprit païen qui l'a poussé dans la voie de l'hérésie (1) a desséché chez lui le germe de

(1) On sait que le mot hérésie est un mot grec, et que l'hérésie n'est pas seulement d'origine grecque quant au mot, mais qu'elle l'est aussi quant à la chose. Car toutes les hérésies qui ont déchiré la *robe du Christ,* l'unité de la croyance de l'Église, sont nées en Grèce. Ce qu'on ne sait pas, ou qu'on ne veut pas savoir, c'est que toutes les hérésies ne sont nées chez les Grecs que de leur obstination à suivre certaines doctrines de leurs classiques païens, et de Platon en particulier. Cependant rien n'est

toute culture scientifique, de toute discipline libérale et de toute civilisation. Voilà ce qu'a valu à l'Orient sa passion aveugle pour les classiques gentils.

Le contraire est arrivé en Occident. Cicéron, qui cependant aimait passionnément les Grecs, a remarqué qu'autant l'esprit grec était léger et frivole, autant l'esprit latin était grave et sérieux dans tout ce qui concerne la religion. En se convertissant donc au christianisme, les nations latines s'y sont attachées avec un dévouement complet, l'ont placé avant tout, et lui ont tout sacrifié.

Saint Jérôme nous a révélé le secret des pensées de ces généreux chrétiens en ce qui touche la littérature en particulier. D'après leur manière de voir sur ce sujet, « il n'y avait pas de communication possible entre la « lumière et les ténèbres, entre Jésus-Christ et Bélial, « entre les psaumes de David et les odes d'Horace, « entre les Évangélistes et Virgile, entre saint Paul et « Cicéron. En se faisant voir lisant les livres païens, « ils auraient cru donner à leurs frères autant de scan« dale qu'en se faisant voir embrassant une idole. Étu« dier les auteurs païens n'eût été pour eux que boire « au calice de Satan, chose indigne d'hommes, se désal« térant tous les jours, par la lecture des Évangiles, « au calice de Jésus Christ (1). Et saint Paul disant :

---

plus exact que le jugement que Tertullien et saint Irénée ont prononcé sur Platon en l'appelant le PATRIARCHE DE TOUS LES HÉRÉTIQUES et L'ASSAISONNEMENT DE TOUTES LES HÉRÉSIES.

(1) « Quæ communicatio lucis ad tenebras? Quis consensus « Christo cum Belial? Quid facit cum Psalterio Horatius, cum « Evangeliis Maro, cum Apostolo Cicero? Nonne scandalizatur « frater, *si te viderit in idolis recumbentem* (*ad Eustach.*)? »

« *Que chacun se garde bien de toucher à une idole*, c'éta
« pour eux saint Paul condamnant absolument le
« philosophes, les orateurs et les poëtes du paganisme
« et défendant la lecture de leurs ouvrages (1).

Ils se faisaient scrupule même de se rappeler de passages des auteurs païens, que dans l'intérêt de l défense du christianisme ils avaient été obligés d citer (2). En vain leur objectait-on, comme on le fa aujourd'hui, *que par cette conduite ils se mettaient dan l'impossibilité de bien écrire, l'éloquence et les grâces du sty ne pouvant s'acquérir que par l'étude des classiques païens*
« Nous avons rejeté pour toujours, répondaient-ils
« ces avantages littéraires auxquels vous attachez tan
« de prix. Nous y avons renoncé parce que nous avon
« embrassé ce que saint Paul appelle la folie de la croix
« et nous préférons à tout cette même folie, parc
« que *ce qui paraît insensé dans les choses de Dieu e*
« *pour l'homme le comble de la sagesse* (3). Il n'est pa
« prouvé, ajoutaient-ils, que les auteurs païens soien
« les seuls maîtres de la bonne latinité. Mais, quan
« même il en serait ainsi, nous préférerions toujour
« la sainte rusticité à l'éloquence pécheresse (4).

---

(1) « Ne legas philosophos, oratores, poetas (Ethnicorum)
« nec in illorum lectione requiescas (*ad Damas*). »

(2) « Si quando cogimur litterarum sæcularium recordari, «
« aliqua ex his dicere, non nostræ in voluntatis, sed ut ita dican
« gravissimæ necessitatis (*Prol. in Daniel*). »

(3) « Hoc, quod vos miramini, jam contempsimus. Contem
« simus autem, quia Christi stultitiam recipimus. Recipim
« Christi stultitiam, quia *fatuum Dei sapientius est hominibus* (a
« *Pammachium*). »

(4) Multo melius est, ait, ex duobus imperfectis rusticitatem
« sanctam habere, quam eloquentiam peccatricem (*ad Nepot.*).

C'est qu'ils avaient appris à l'école des anciens Pères de l'Église que la lecture des livres païens n'est pas sans danger pour l'orthodoxie de la foi et pour la pureté des mœurs.

On le voit donc, c'était de leur part chercher avant tout et au prix de tout, comme Jésus-Christ l'ordonne, « le royaume de Dieu et sa justice ; *Quærite primum regnum Dei et justitiam ejus* (*Matth.* 6). » Mais ayant été fidèles à ce grand précepte de l'Évangile, ils ont mérité de recevoir la récompense promise à son accomplissement par ces paroles du Seigneur : « Et tout le reste vous sera donné par surcroît; *Et hæc omnia adjicientur vobis* (*Ibid.*). » Ils ont eu la sagesse et le courage de sacrifier tous les avantages prétendus de la science et de la littérature humaine au désir de maintenir intact le dépôt divin du dogme et de la morale chrétienne, et Dieu leur a accordé le bonheur de conserver ce divin dépôt; et par *surcroît* il leur a *donné* sur une grande échelle tous les avantages de la science et de la littérature humaines.

3. Dès qu'eurent cessé les guerres et les invasions qui donnèrent naissance aux nationalités modernes, et dès qu'on put cultiver à son aise les arts de la paix, l'Occident réunit en un corps de doctrine les oracles de l'Écriture sainte, les enseignements des Pères et les traditions de l'Église, pulvérisa toutes les erreurs, développa toutes les vérités, et créa cette étonnante théologie catholique qui ne consiste que dans la vraie manière de répondre à cette question : *Qu'est-ce que Dieu et son Christ?*

A la lumière de cette science divine, et toujours sous sa dépendance et sous sa direction, il aborda aussitôt

la question qui fait le sujet de la philosophie : *Qu'est-ce que l'homme?* Il résolut les grands problèmes qui jusqu'alors avaient divisé tous les esprits : sur la certitude, sur l'origine des idées, sur la nature et les facultés de l'âme et son union avec le corps, et fonda cette philosophie du moyen âge, quoi qu'on dise, la seule vraie parce que c'est la seule chrétienne, la seule en harmonie avec les grands principes du christianisme, et en dehors de laquelle tout travail philosophique est impuissant et n'aboutit qu'au scepticisme ou à l'erreur.

Il entreprit en même temps de répondre à la question : *Qu'est-ce que le corps?* question dans laquelle se résume toute la science physique. Il interrogea la nature et l'obligea à lui révéler ses secrets; il fit ces trois merveilleuses découvertes : la poudre à feu, qui lui facilita la conquête de la terre; la boussole, qui lui ouvrit la route des mers; et l'imprimerie, qui a élargi le domaine et multiplié les travaux de l'intelligence. Il devina tout ce qu'il est permis à l'homme de savoir sur la nature des corps, sur le mouvement des astres, et jeta les fondements de ces progrès scientifiques et industriels dont nous sommes à juste raison si fiers, mais dont nous avons bien tort de nous attribuer tout le mérite et tous les honneurs (1).

La littérature et l'art d'un peuple ne sont que la traduction de sa théologie et de sa philosophie par la

(1) « Qu'on rassemble en un faisceau toutes les œuvres, toutes « les découvertes, tous les produits de la civilisation païenne; « qu'on les place en regard des créations innombrables, des « inventions précieuses, des institutions de toute sorte, des chefs-« d'œuvre de toute nature dont le moyen âge et les sociétés « chrétiennes ont doté l'humanité, et l'on verra que l'antiquité

parole et par les signes. Le monde latin fit aussi cette traduction avec le zèle le plus ardent et un immense succès. De là cette langue française si philosophique, cette langue espagnole si grave, cette langue italienne si harmonieuse, et toutes les trois si riches, si énergiques et en même temps si naïves, si petillantes de grâces et si variées, et dans lesquelles la pensée chrétienne se reflète d'une manière si frappante et si pleine de charmes! Car il ne faut pas s'y tromper, ces belles langues, *d'une belle mère filles encore plus belles,* ne sortirent pas du latin païen de Cicéron, mais du latin

« tout entière ne peut, en aucun genre, soutenir le parallèle « avec les siècles catholiques.

« Dans l'ordre des découvertes utiles sous le rapport matériel, « cette supériorité du génie de la société chrétienne ne saurait « être contestée. La boussole, la poudre à canon, l'imprimerie, « le verre à vitres, la soie, le télescope, les lunettes, les postes, « l'eau-forte, la gravure, les tapis, les orgues, la peinture à « l'huile, les glaces, l'alambic, les spiritueux, les cheminées, « le papier, les cartes marines, la connaissance de l'Amérique et « des antipodes, les horloges, les lettres de change, etc., etc., « et sous un aspect plus élevé, les hôpitaux, les asiles pour l'en- « fance, les monts-de-piété pour les pauvres, les innombrables « institutions de charité.

« Voilà, entre mille, quelques-uns des fruits que produisit « l'intelligence humaine, quand elle put se développer sous l'ac- « tion vivifiante de la foi catholique. C'était au milieu des ténè- « bres de ce qu'on a appelé la barbarie du moyen âge, c'était à « un moment où le paganisme et ses œuvres étaient complète- « ment abandonnés ou oubliés; et cependant, l'antiquité, avec « tout le génie, le talent, l'esprit, la supériorité que nous nous « obstinons à lui reconnaître, n'a pas su faire une seule décou- « verte vraiment utile à l'industrie, au travail, et par suite au « bien-être des hommes (M. DANJOU). »

tout chrétien de saint Léon, de saint Grégoire, de Bède et de saint Bernard. De là ces poëmes des troubadours du moyen âge, ces chanteurs homériques des grandeurs du christianisme et des gloires nationales, que les modernes ont eu l'indignité de tourner en ridicule, après les avoir exploités ! De là surtout cette *Divine Comédie*, étonnante et radieuse manifestation de la théologie et de la philosophie catholiques, le plus grand, le plus sublime de tous les poëmes, car c'est la grande épopée, dans un style presque divin, de l'état des âmes humaines dans le monde de l'éternité; tandis que les poëmes des païens n'ont fait que tracer les jalousies, les guerres et les crimes de l'homme dans le temps. De là ces magnifiques cathédrales, monuments sublimes de la générosité de la foi et du génie artistique de nos pères; ces vastes poëmes en pierre, chantant sur tous les tons et représentant sous toutes les formes le dogme et les héros de la religion chrétienne et près desquels notre mauvais goût et notre indifférence religieuse passent en les regardant sans les comprendre ! De là ces universités, surtout celle de Paris, vrais rendez-vous des plus grands génies du monde chrétien, vrais foyers de lumière et de tout savoir, qu'elles reflétaient sur l'univers entier, tandis que la nuit se faisait graduellement dans le monde grec, et que les ténèbres qui allaient l'envelopper comme dans un linceul mortuaire y devenaient toujours plus épaisses. De là enfin cette suprématie incontestable dans les sciences, dans la littérature, dans la politique, dans les arts, qui a fait du peuple latin la merveille et le maître de la terre.

C'est ainsi qu'ayant accompli dans toute sa perfection le précepte de « chercher premièrement Dieu et sa

justice, » il en a obtenu dans toute sa plénitude la récompense des avantages de l'ordre scientifique et littéraire, « que Dieu lui donna par surcroît; *Quæsivit primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjecta sunt ei.* »

4. Mais, hélas! le monde latin lui-même ne persévéra pas dans sa fidélité au principe et à la méthode chrétienne, qui lui avaient valu des progrès si grands et si inouïs dans l'ordre scientifique et littéraire. Chassés de Constantinople, les hommes distingués de la Grèce, ces débris de la civilisation païenne de l'Orient, se répandirent dans l'Occident, prêchant partout que « le génie de la philosophie, de l'éloquence, de la poésie, de l'art n'a jamais habité que l'ancienne Grèce et l'ancienne Rome. » L'Europe se laissa prendre à ce piége que leur tendit l'ancien serpent; elle céda à la tentation d'acquérir la science sans Dieu et contre Dieu; elle se prit à cultiver le paganisme littéraire avec un enthousiasme, un délire, un enivrement sans exemple dans l'histoire des égarements de l'esprit humain; et rejetant la méthode chrétienne de ses Pères dans la foi, elle adopta, malgré les protestations de l'Église, la méthode païenne des Grecs dans l'instruction de la jeunesse.

Quels furent les résultats de cette apostasie de l'esprit de l'Évangile? L'Europe ambitionna de même que la Grèce le progrès dans les choses temporelles au prix des biens éternels, et de même que la Grèce elle perdit la simplicité et l'unité de la foi, sans acquérir de plus grands et de plus réels avantages dans la science et dans la littérature; *Temporalia amittere timuerunt et vitam æternam non cogitaverunt, et sic utrumque amiserunt* (1).

---

(1) « C'est donc uniquement au point de vue du beau dans

On n'a cessé de répéter que les siècles de Léon X et de Louis XIV doivent à la renaissance de l'ancienne littérature leur grandeur et leur éclat; mais c'est là une opinion d'une fausseté criante, qu'un aveugle délire a fait naître, que le despotisme des nouveaux humanistes a imposée, et que l'ignorance et le servilisme des petits esprits ont fait accepter.

Des épanouissements si étonnants de la pensée humaine, tels que ceux qui ont fait la gloire de ces siècles, ne peuvent être des phénomènes improvisés. Ce n'est guère par des causes instantanées, mais par des précédents, préparés de longue main, avec le bénéfice des siècles, que l'esprit humain atteint les vrais progrès dans tel genre que ce soit. Le progrès dont il

---

« l'art et dans la littérature, qu'on peut essayer de soutenir la « suprématie des anciens sur les modernes, et c'est pour arriver « non pas à les surpasser ni même à les égaler sous ce rapport, « mais seulement à les copier d'une manière très-imparfaite, qu'on « expose depuis trois siècles la jeunesse, et par suite la société « tout entière, à perdre cette supériorité dans l'ordre moral « politique et social, qui, comme nous venons de le démontrer « appartient à la civilisation chrétienne.

« D'ailleurs, cette supériorité des anciens sur les modernes « dans les arts et dans les lettres est, selon nous, très-contes« table, ou, pour mieux dire, nous croyons qu'il n'y a aucun « parallèle à établir entre l'art chrétien et l'art païen. Ce sont « deux choses entièrement différentes, deux fleuves dont l'un « coule vers l'Orient, l'autre vers l'Occident; l'un charrie de « l'or, des pierres précieuses; ses rives sont couvertes de fleurs « qui exhalent les plus doux parfums, mais ses eaux sont « empoisonnées, et les peuples qui viennent camper sur ses bords « périssent bientôt de langueur et de corruption; l'autre fleuve « au contraire, n'offre point au premier aspect tous ces agréments « ses rivages sont escarpés, son cours impétueux, sa navigation

s'agit ne fut donc pas l'œuvre du fanatisme païen, qui fit tourner la tête aux littérateurs de ces temps-là; et moins encore le résultat de quelques années d'étude fiévreuse faite sur les anciens classiques; mais ce fut le résultat des études sérieuses et solides des siècles précédents dans toutes les branches du savoir, et dont la grande littérature italienne et française ne fut en quelque sorte que la floraison et le fruit.

Semblable à une roue qui continue de tourner même après que l'impulsion qui l'a mise en mouvement a cessé, le génie chrétien conserva, au milieu des obstacles que lui opposa le génie païen ressuscité, le grand mouvement qu'il avait reçu au douzième siècle, et finit, aux époques dont il s'agit, par rayonner avec tant d'éclat.

« difficile, mais ses eaux sont salubres et vivifiantes, et ceux qui « en boivent ne meurent jamais.

« Il faut choisir entre la mort ou la vie, entre l'austérité du « christianisme qui sauve et conserve les sociétés, et le sensua- « lisme païen qui les amollit, les dégrade, les énerve et les tue; « il faut choisir entre l'éducation chrétienne, c'est-à-dire exclu- « sivement consacrée à l'étude, à la méditation des auteurs chré- « tiens, et l'éducation païenne qu'on donne depuis trois siècles « et dont on connaît les fruits.

« Si la société ne se hâte pas de rentrer dans le giron du chris- « tianisme, si elle continue à introduire dans l'éducation, et par « l'éducation dans les mœurs, cet impur et affreux mélange des « idées, des usages, des goûts du paganisme avec les croyances « chrétiennes, si enfin elle persiste à associer deux choses abso- « lument incompatibles, savoir : la recherche du sensualisme « dans l'art et dans la littérature avec la pratique des vertus et « des mortifications chrétiennes dans la vie, c'est qu'alors la « civilisation moderne est arrivée au terme de sa course et qu'elle « va bientôt s'engloutir dans l'abîme où sont tombées les sociétés « corrompues (DANJOU). »

Ces deux grands siècles furent donc moins le commencement d'une ère nouvelle que la fin d'une ère ancienne, et leur gloire littéraire ne fut que la vive lumière d'une lampe qui s'éteint.

En effet, le siècle de Léon X fut suivi par celui qu'en Italie on appelle le siècle des *Secentisti*, des corrupteurs du style et du goût; et le siècle de Louis XIV a été clos par le grand Évêque d'Avranches (1), et comme un auteur non suspect (2) l'a prouvé, le *grand* siècle en enfanta un bien *petit*, et il a eu un éclat bien funeste dans la littérature du dix-huitième siècle.

---

(1) On sait que ce prélat a dit lui-même : *La grande littérature française finira en moi.* Cette parole peut paraître peu modeste, mais elle est d'une vérité frappante. Avec la perspicacité du génie, ce grand homme sentait bien que cette grande littérature n'était que le dernier rayonnement des profondes études des siècles précédents; et que ces *études des choses*, dont il était la dernière personnification après Bossuet, venant de céder la place à *l'étude des mots*, la grande littérature à l'esprit chrétien devait finir en lui et avec lui.

(2) « Les études superficielles de quelques poëtes et de quel-
« ques orateurs ont engendré cette horde de folliculaires libel-
« listes qui, comme les sauterelles de l'Égypte, ont mis en pu-
« tréfaction la récolte entière. Eh! plût à Dieu qu'à la place de
« ces peintres, de ces statuaires, de ces décorateurs, de ces
« graveurs, de ces versificateurs, de ces folliculaires, de tous
« ces gratte-papier, gratte-toile, gratte-pierre, gratte-métaux,
« que l'on a trop encouragés, nous eussions des gratte-terre, bê-
« chant le potager et plantant légumes nouveaux et arbres frui-
« tiers! O la belle toile pour exercer son imagination! O la
« pompeuse idylle! Et puisque l'on parle tant des Grecs, qu'on
« se rappelle donc que leurs salles d'étude étaient toutes dans
« les campagnes. » C'est le conventionnel Mercier qui s'exprime ainsi. Ne dirait-on pas qu'il ait voulu écrire d'avance l'histoire de nos jours?

De même que le poëte théologique Dante ne s'est formé que sur les grandes doctrines de saint Thomas, de même le saint Augustin français, Bossuet, n'a développé son génie qu'à l'aide du saint Augustin latin, qu'il savait par cœur; le nouveau saint Jean Chrysostome, Bourdaloue, ne puisa son éloquence et sa verve que dans saint Chrysostome ancien, et les beautés qu'on admire le plus et qui charment le plus dans Racine ne sont que des beautés chrétiennes empruntées à la Bible.

Il en est de même de toutes les grandes productions littéraires du siècle de Léon. Les morceaux les plus admirables de la *Jérusalem délivrée* ne sont que des reflets gracieux de la pensée chrétienne.

5. Mais si l'étude du classicisme païen n'a été pour rien dans les grandeurs des siècles dont nous parlons, elle a été pour beaucoup dans leurs pertes et dans leurs défauts.

D'abord le christianisme avait mis l'Occident sur la voie de l'originalité littéraire et artistique. Il avait produit une littérature et un art qui lui étaient propres; car toute religion, à l'état public, enfante toujours une littérature et un art à son image. Eh bien, la révolution du pédantisme qui, aux époques indiquées, s'opéra dans toutes les branches du savoir, chassa violemment les esprits de la voie de cette originalité si puissante et si féconde, et les jeta dans la voie d'une imitation humiliante et stérile. De maîtres et modèles qu'ils pouvaient être, les savants chrétiens ne rougirent pas de devenir de petits écoliers et des imitateurs serviles des savants gentils. Et comme l'écolier *reste toujours au-dessous de son maître* (*Matth.*) et l'imitateur au-dessous de son modèle, la littérature et l'art chrétien descendirent du premier rang, qui leur

appartient, et qu'ils allaient atteindre au second rang, où ils ne sont pas à leur place et où ils se dégradèrent. Et de là cette infériorité de mérite et de perfection où ils sont demeurés vis-à-vis de la littérature et de l'art païens. Il faut en excepter l'éloquence sacrée et la peinture, dans lesquelles on ne peut contester aux modernes une immense supériorité sur les anciens. Mais l'orateur et l'artiste chrétiens ne sont restés originaux, ne sont restés eux-mêmes que par suite du manque de modèles à suivre sur ces sujets.

En second lieu, à en juger seulement par la grandeur gigantesque de la *Divine Comédie*, et par le sublime et le gracieux des œuvres du peintre, *Angélique* par le génie aussi bien que par le nom, il est facile de comprendre que la littérature et l'art chrétiens se seraient élevés avec le temps à un point de perfection qui aurait sans aucun doute éclipsé l'éclat de la littérature et de l'art grecs et romains; mais c'était à la condition qu'ils resteraient fidèles à l'esprit qui les avait créés, et qu'ils n'abandonneraient pas la voie dans laquelle, s'appuyant sur le Vrai, ils marchaient d'un pas libre et assuré à la conquête de la suprématie du Beau.

Car si *le Beau, ainsi qu'on l'a dit, n'est que la splendeur du Vrai,* ce n'est que du développement de la vraie religion que peut jaillir la perfection littéraire et artistique.

Or ce n'est que par les études du classicisme païen que la littérature et l'art chrétiens furent arrêtés dans leur marche triomphale; qu'ils furent empêchés de se développer dans leur atmosphère spirituelle, je dirai presque divine; qu'ils commencèrent à faire fausse route, et perdirent de vue leur but naturel, qui est l'ex-

position et l'embellissement, par la parole et par les signes, des grandes épopées de la religion et des nationalités chrétiennes.

En troisième lieu, toujours par l'enivrement qui dans les mêmes siècles poussait les esprits à tout paganiser, en France comme en Italie il se forma une véritable conspiration pour fausser le génie des langues des deux pays, pour les dépouiller de la forme logique, simple, claire et pleine de grâces que le christianisme leur avait donnée, pour les assujettir à la forme transpositive et aux allures difficiles et affectées des langues païennes. C'était renouveler à leur égard le supplice imaginé par les anciens tyrans, de lier des hommes vivants à des cadavres pour en faire des morts (1).

Et si le sentiment public et les magistratures littéraires placées à la garde du dépôt des langues nationales (2) ne l'eussent empêché, on serait parvenu à les immoler devant les statues de Virgile, d'Horace et de Cicéron. Ainsi, si la langue française en particulier est devenue la langue de la diplomatie, je dirai presque

(1) « Notre langue, dit Fénélon, manque d'un grand nombre « de mots et de phrases : il me semble qu'on l'a *gênée et appauvrie depuis environ cent ans*, en voulant la purifier. Il est vrai « qu'elle était encore un peu informe et trop verbeuse. Mais le « *vieux langage se fait regretter* quand nous le retrouvons dans « Marot, dans Amyot, dans le cardinal d'Ossat, dans les ouvrages les plus enjoués et les plus sérieux : il avait je ne sais « quoi de *court*, de *naïf*, de *hardi*, de *vif* et de *passionné* (*Lettres sur l'éloquence*). »

(2) L'Académie française, œuvre du génie de Richelieu, fondée dans une pensée toute chrétienne et toute nationale, quoiqu'elle n'ait pas toujours été fidèle à sa belle mission. On peut en dire autant de l'Académie de *la Crusca* de Florence.

la langue catholique ou universelle, ce n'est pas la faute des humanistes païens, qui ont tout essayé pour la rapetisser et la faire descendre au rang de simple patois. Loin donc de rien devoir au classicisme païen touchant les beautés de leur originalité, et l'originalité de leurs beautés, les langues modernes non-seulement ont été retardées dans leur mouvement ascensionnel vers le sublime; mais harcelées par le pédantisme, elles ont eu bien de la peine à conserver leur existence et leur type traditionnel.

Quatrièmement : c'est sous l'empire du même fanatisme pour le latin païen, que des esprits d'élite furent entraînés à consacrer leur talent et à perdre leur temps dans la fabrication d'une foule de tragédies, de comédies et de poëmes latins, dans lesquels l'inanité du but le dispute à la suspecte élégance du langage (1). On eut encore la triste pensée, je dirai presque la pensée sacrilége, d'emprisonner dans la forme virgilienne et de chanter avec des expressions toutes profanes les plus augustes mystères du christianisme (2); et, au moyen d'efforts inouïs, on parvint à former des Énéides soi-disant chrétiennes : monstrueux assemblage

(1) Qui lit aujourd'hui les *Églogues piscatoires* de Sannazar, les *Échecs* de Vida, la *Syphilide* de Fracastor, l'*Andromaque* d'Amyot (qui cependant lui a valu une abbaye), les *Jardins* de Rapin, la *Ferme rustique* de Vanière, les tragédies latines des Pères Lejai et Porée? Jamais on n'a fait de plus grands travaux littéraires pour rien.

(2) L'*Enfantement de la Vierge* par Sannazar, la *Christiade* par Vida, l'*Enfant Jésus* par Ceva, les *Églogues pour les fêtes de la sainte Vierge* par Rapin, les *Psaumes de David* mis en vers iambiques par Flaminius, etc., etc., tout cela encore est enterré dans les bibliothèques pour servir de pâture aux vers!

du sacré et du profane, de la mythologie et de l'Évangile, des vérités de la foi et des délires de l'imagination, des pensées chrétiennes et des formes païennes, dont la religion eut à rougir comme une honnête femme qu'on oblige à revêtir la robe d'une prostituée.

Enfin dans ces siècles dont on a tant vanté la grandeur, on n'accordait le titre de savant et les honneurs du génie qu'aux littérateurs plus ou moins habiles à faire du paganisme pour le fond ou pour la forme, et dans leur manière d'écrire le latin à singer le mieux possible Cicéron et Virgile; ce qui poussa les esprits vaniteux à ne chercher à se distinguer que par l'étude des mots. Les grammairiens prirent la place des philosophes et les rhéteurs profanes furent environnés d'hommages comme de nouveaux Pères de l'Église. En cessant d'être chrétien et sérieux, le savoir n'eut plus rien de national; ce fut un savoir d'emprunt, un savoir bâtard, un savoir fictif, vaporeux, qui finit par se perdre dans le néant; ce fut un plagiat honteux des idées et des mœurs des sociétés païennes, qui plus tard produisit le plagiat désastreux de leur forme de gouvernement, de leurs lois, de leurs agitations politiques et de leurs crimes.

Encore une fois donc, l'étude passionnée des auteurs classiques, loin d'avoir été la cause du grand mouvement littéraire du XVIe et du XVIIe siècle, l'a au contraire empêché d'être ce qu'il devait être : national et chrétien. Il en faussa la direction, en profana les tendances, en étouffa l'esprit, et le transforma en un mouvement de décadence et de destruction (1).

---

(1) « Au lieu de mettre au service du génie chrétien, dit le

Et qu'on ne s'y trompe pas, l'esprit chrétien, qui seul conserve encore parmi nous les restes de cette littérature et de cette civilisation qui est son œuvre, s'affaiblissant toujours davantage au contact de l'esprit païen qu'on rencontre partout, pourrait bien finir par s'éteindre entièrement et par emporter avec lui tout ce que nous devons au christianisme en fait de belles-lettres, de beaux-arts et de culture sociale. Les mêmes causes produisent nécessairement les mêmes effets. Si donc l'Europe moderne s'obstine, à l'instar des Grecs, à immoler le sens chrétien de la jeunesse pour la vaine gloriole de conserver les langues et la littérature païennes, elle doit s'attendre à être frappée du même châtiment que les Grecs. Elle finira par perdre, comme on vient de le voir, le christianisme, et ne conservera pas cette suprématie dans les sciences, dans les lettres,

---

savant auteur de l'*Éducation de l'homme*, les progrès de l'antiquité dans l'étude du beau, *nous avons mis le génie chrétien à la remorque de la littérature et de l'esthétique païennes*. Qu'en est-il résulté? Une *littérature neutre, servile*, qui a exercé la plus triste influence *sur les talents et sur les mœurs*. Elle a dégradé le talent en le ravalant au rôle de copiste. Elle a perverti les mœurs, parce qu'au lieu de s'appliquer à cultiver et embellir les mœurs chrétiennes, elle s'est faite l'interprète et l'admiratrice des idées puériles et des mœurs dissolues de l'antiquité.

« Qu'en est-il encore résulté? *L'affaiblissement de la poésie, de la musique, de la peinture, de la sculpture, de l'architecture*, qui ne vivent que des inspirations de la pensée religieuse et nationale. Aussi voyons-nous les artistes éminents sortir de la triste carrière ouverte à l'époque dite de la Renaissance, et que l'on appellera bientôt le siècle de la dégradation. Obligés de reprendre nos études et de revenir aux traditions de l'école du moyen âge, notre adoration pour l'art antique nous a attardés de trois siècles (MARTINET). »

dans les arts, dans l'industrie et dans la politique, qui en font la maîtresse de la civilisation et l'arbitre des destinées du monde. Comme il a été prédit par des voix puissantes (1), elle ne cessera d'être chrétienne que pour devenir cosaque.

L'histoire de son apostasie sera l'histoire de sa décadence; et sur le tombeau de toutes ses grandeurs et de toutes ses gloires, une main redoutable tracera cette épitaphe : « Oh! le mauvais calcul d'acheter le temporel au prix de l'éternel! car on finit par les perdre tous deux : *Temporalia amittere timuerunt et vitam æternam non cogitaverunt, et sic utrumque amiserunt.* »

6. Un pareil malheur n'aurait pas été à craindre, si dans les siècles dont nous venons de parler on était resté fidèle à la méthode chrétienne, au lieu de l'avoir, dans un mouvement irréfléchi et insensé, sacrifiée à la méthode païenne, et si aujourd'hui même l'on restaurait celle-là sur les ruines de celle-ci. « Mais ce serait, dit-on, « tuer la grande littérature, dont les auteurs païens sont « les modèles les plus parfaits; ce serait détruire la « belle latinité, qu'il est si important de conserver dans « l'intérêt de la religion et de l'Église, aussi bien que « dans celui des belles-lettres. Car cette latinité ne « peut être apprise que par des études longues et sé- « rieuses des classiques païens, et ces études deviennent « impossibles si on ne s'y applique dès le premier « âge. »

Une telle objection n'a pas de valeur, parce qu'elle n'a pas de fondement; et l'on ne peut la soutenir sans faire preuve d'une grande légèreté, d'une grande igno-

(1) M. Donoso Cortès et Napoléon Ier.

rance, et d'un grand aveuglement touchant l'évidence des faits présents et l'expérience du passé.

Comme le cœur de l'homme ne s'élève que par le sentiment de la vertu, son intelligence ne se développe que par la connaissance de la vérité; car la vérité est en quelque sorte la vertu de l'intelligence, comme la vertu est la vérité du cœur. Ce n'est qu'en progressant dans la connaissance de la vérité que l'intelligence se forme, grandit, se consolide, et parvient à ce degré de puissance et de perfection qui est nécessaire pour bien juger des choses, acquérir de nouvelles connaissances et atteindre à de nouvelles vérités.

Dans les Livres saints et dans les classiques chrétiens tout est vertu et vérité, ou tout y conduit; parce que tout y est la pensée de Dieu ou son reflet, son commentaire et son développement. Tout en étant donc les livres les plus propres à former la raison chrétienne, ils sont aussi les livres les plus propres à former la raison littéraire et à élever les intelligences à la hauteur de la grande littérature.

On s'extasie devant les chefs-d'œuvre de l'éloquence païenne. Mais, sans parler des magnifiques discours de Moïse, de Josué, et d'autres grands personnages de la Bible, soyons sincères : Peut-on encore admirer Démosthène après qu'on a lu les homélies de saint Jean Chrysostome, ou admirer Cicéron après avoir lu les sermons de saint Léon et de saint Fulgence sur les Mystères; les sermons ou les traités de saint Augustin sur saint Jean, et les homélies de saint Grégoire sur les Évangiles ?

C'est que l'éloquence chrétienne est surtout l'éloquence des *pensées*, tandis que l'éloquence païenne n'est le plus souvent que l'éloquence des *mots*.

Pour l'éloquence didascalique, les livres *Sapientiaux*, les traités moraux de saint Basile, l'ouvrage que saint Ambroise a écrit *Sur les devoirs* (*De officiis*) pour faire oublier l'ouvrage que Cicéron avait écrit sous le même titre ; et rien que le livre immortel de l'*Imitation*, indépendamment du fond, ne l'emportent-ils pas, même par la forme si exacte, si philosophique, si brillante et si variée, sur tous les plus éloquents traités des moralistes du paganisme?

Quant au style épistolaire, la supériorité des auteurs chrétiens sur les auteurs païens est un fait incontestable et incontesté. L'unique recueil païen réputé classique dans ce genre, c'est la correspondance de Cicéron. Rien, il est vrai, de plus élégant au point de vue de la latinité; mais rien aussi de plus ennuyeux et de plus fade au point de vue du goût; rien de plus vide au point de vue de l'intérêt; et rien de moins édifiant au point de vue de la morale. Tout y respire l'intrigue des plus basses passions, ce sont les épanchements les plus cyniques d'amitiés hypocrites, n'ayant que l'égoïsme pour mobile et pour base.

Il en est bien autrement des Lettres des Pères de l'Église. Voulez-vous de la correspondance diplomatique? Pour ne rien dire des Pères grecs, saint Léon et saint Ambroise en sont un modèle achevé : ce sont leurs Lettres qui ont créé la diplomatie chrétienne. Les Épîtres de saint Jérôme, de saint Augustin et de saint Grégoire sont, elles aussi, des types parfaits de correspondance entre des amis sincères et des savants chrétiens. C'est à l'école de saint Bernard que votre France a puisé ce goût délicat et cette perfection du style épistolaire dans lesquels elle n'a pas de rivaux. Enfin, ceux qui

connaissent les Lettres des auteurs chrétiens savent bien qu'aucune lecture n'est en même temps plus agréable, plus pleine d'intérêt, plus instructive et plus édifiante.

Je sais bien que le fanatisme classique ne trouve que dans l'ancienne Athènes et dans l'ancienne Rome les historiens les plus parfaits; mais eût-il à m'en vouloir, je me crois assez autorisé pour affirmer que les vrais maîtres de la manière d'écrire l'histoire sont les historiens sacrés et les historiens ecclésiastiques.

Les biographies des Patriarches, dans la Genèse, et les appréciations de leurs grandeurs dans l'Ecclésiastique; l'histoire de Ruth et de Tobie; les histoires politiques des Livres des Rois et des Machabées, ne sont-elles pas la perfection du genre? Y a-t-il rien de plus attrayant, en fait d'histoire, que les Actes des Martyrs et les Vies des Saints, écrites par des Saints? Après leur lecture, tout ce qu'ont écrit les historiens les plus célèbres grecs et romains ne devient-il pas insupportable?

Que devient Tite-Live, ayant écrit l'histoire de Rome au point de vue purement humain, en comparaison de saint Augustin écrivant dans sa Cité de Dieu l'histoire des empires au point de vue divin, et par là créant, lui le premier, *la philosophie de l'histoire?* Pensée immense que seul le plus grand génie de l'ancienne Église a pu concevoir, et que seul le plus grand génie de l'Église de nos jours (Bossuet) a su comprendre et exposer avec tant de supériorité et d'éclat, dans son immortel *Discours sur l'histoire universelle.*

Sulpice Sévère et Orosius n'ont rien à envier à Salluste et à César, et la verve de Tertullien efface celle

de Tacite. C'est que dans nos auteurs seulement on rencontre l'histoire ayant la vérité pour base, l'édification pour but, l'avantage temporel et éternel de l'humanité pour résultat; tandis que les historiens grecs, comme les Latins leur en faisaient le reproche, ne se distinguent que par la hardiesse du mensonge (1); et que les historiens latins ne sont pas plus véridiques. Dans les uns et dans les autres, même le vrai est altéré par les exagérations du langage, par les prétentions à l'esprit et par l'intérêt de la vanité auquel on les fait servir. Aussi ce n'est pas une petite besogne pour la critique que d'y découvrir la vérité, enveloppée et perdue au milieu des nuages du faux et des petites passions.

Que dirai-je de la poésie? Est-ce que toute la poésie païenne ne pâlit pas devant la poésie des Prophètes? Est-ce que les odes de Pindare et d'Horace, dans lesquelles la recherche des mots et la difficulté de la phrase tiennent lieu bien des fois de l'élévation de la pensée, et dans lesquelles trop souvent on prend l'ampleur pour de la majesté et l'obscurité pour du sublime, est-ce que ces odes, dis-je, peuvent soutenir la moindre comparaison avec les cantiques de la Bible? Adam de Saint-Victor, le plus grand poëte du moyen âge, ne vaut-il pas à lui seul bien des poëtes de l'âge d'Auguste? Les petits poëmes de saint Bonaventure, que votre fameux Gerson voulut faire entrer dans le nombre des livres classiques de la jeunesse, comme les plus propres à *élever et spiritualiser les âmes,* ne respirent-ils pas une véritable et délicieuse poésie? N'en est-il pas de même des Hymnes et des

(1) « Quidquid Græcia mendax audet in historia (JUVEN.). »

Proses de saint Thomas (1) ? Je sais bien qu'un littérateur célèbre du XVIIᵉ siècle (Scaliger) a dit : « J'aimerais mieux être l'auteur de l'ode d'Horace *Quem tu Melpomene semel*, que roi de France. » Mais c'était du fanatisme. Un autre littérateur non moins célèbre du même siècle, et par surcroît grand latiniste et grand poëte lui-même (Santeuil), a dit à son tour : « Je donnerais toutes mes poésies pour cette strophe du poëte Angélique : *Se nascens dedit socium, Convescens in edulium, Se moriens in prætium, Se regnans dat in præmium.* » C'est du bon sens. Et moi aussi, car chacun a ses goûts, je renoncerais volontiers à toutes les dignités de l'Église, pour l'honneur d'avoir chanté la naissance temporelle du Verbe éternel comme l'a fait saint Ambroise (2), et les grandeurs de la Croix, comme l'a fait votre poëte Fortunat (3).

On a beau dire et beau faire, celui qui ne sait pas que la poésie chrétienne est la vraie poésie, ou la poésie

(1) Nous ne mentionnons pas ici saint Paulin, saint Prosper, Sédulius, Boëce, Helpide et d'autres poëtes chrétiens du même âge, car leurs poésies, très-chrétiennes par le fond, ne le sont pas toujours par la forme. La poésie, proprement et entièrement chrétienne, est celle des *hymnes* et des *proses* des auteurs que nous citons ici, dans lesquels le mètre païen est mis tout à fait de côté; les vers ne sont pas mesurés par pieds, mais par syllabes, et leur harmonie est rehaussée par la rime : comme on voit, cette poésie a donné naissance à la poésie chrétienne des langues modernes.

(2) Dans l'hymne du jour de Noël : *Jesu, redemptor omnium, Quem lucis ante originem, Parem paternæ gloriæ Pater supremus edidit.*

(3) Dans l'hymne du vendredi saint : *Vexilla regis prodeunt : Fulget Crucis mysterium, Qua Vita mortem pertulit, Et morte vitam protulit.*

de l'enthousiasme et du sublime des choses, et qu'à côté d'elle la poésie païenne, ou la poésie de l'enthousiasme et du sublime des formes, n'est qu'un jeu d'enfants, celui-là n'entend rien à la poésie et n'a pas droit à la parole dans la présente question.

7. Or, si l'on faisait passer les huit ans que la jeunesse est forcée de consacrer à l'étude des auteurs païens à expliquer, à méditer, à apprendre par cœur ces chefs-d'œuvre de la littérature chrétienne, ces vrais modèles du beau comme du vrai, nul doute que les jeunes intelligences ne se trouvassent, dans un âge plus avancé, mieux en état de distinguer l'or du fumier dans les auteurs païens ; de s'en approprier les formes en en dédaignant les pensées ; d'en saisir les élégances et les beautés sans tenir compte de leur doctrine et sans se laisser entacher par le souffle infernal de leur esprit. Nul doute qu'elles ne sussent en juger et en disposer en maîtres, c'est-à-dire qu'elles ne pussent en tirer un profit réel au point de vue du goût littéraire, sans le moindre danger pour leur croyance et leur vertu. C'est ainsi que la méthode chrétienne, tout en formant de vrais disciples de Jésus-Christ, formerait mieux et donnerait en plus grand nombre de vrais littérateurs, et fournirait un nouvel argument en faveur de la vérité de cet axiome de saint Paul : L'ESPRIT DE PIÉTÉ EST UTILE A TOUT ; *Pietas ad omnia utilis est.*

Au contraire : l'un des effets les plus certains de l'étude exclusive des auteurs païens, c'est, quoi qu'on dise, d'abaisser l'intelligence et de la renfermer dans le cercle étroit des idées naturelles et humaines, aussi bien que de faire descendre le cœur jusqu'au niveau des intérêts de la matière et du temps. De là la petitesse

de l'esprit et l'absence du caractère qu'on déplore si souvent dans les littérateurs modernes, formés au moule du classicisme païen. C'est, chez un grand nombre de ces écrivains, un faux goût littéraire et un enthousiasme factice, éblouissant le lecteur par la hardiesse et la monstruosité des tropes, et sacrifiant la vérité de la pensée et l'importance des idées au clinquant des mots vides de sens, à l'harmonie de la période et à l'élégance des phrases. Ce sont donc des littérateurs aussi peu sérieux qu'ils sont de pauvres chrétiens.

Le latin en particulier trouverait, lui aussi, son compte dans la restauration de la méthode chrétienne.

D'abord, comme on vient de le démontrer victorieusement (1), le latin chrétien est au moins du latin aussi bon et aussi beau que le latin païen, et par surcroît il est plus simple, plus clair, plus précis, plus substantiel et plus gracieux. Quelle sublimité et quelle pureté d'expressions dans le latin du Livre de Job ! Quel charme divin dans le latin des Évangiles ! Belle création du génie de saint Jérôme, envoyé d'en haut pour donner aux hommes un échantillon du style de Dieu, style dans lequel la sagesse de Dieu est cachée dans la

---

(1) Voyez la préface qui se trouve à la tête des *Lettres choisies* de saint Bernard, publiées par les frères Gaume. Il est beau de voir dans cette savante pièce le terrible Érasme, d'une part, vengeant, dans son style vraiment cicéronien, la légitimité, la pureté et les grâces du latin des écrivains ecclésiastiques; et de l'autre fustigeant avec la verve caustique de son langage le pédantisme ridicule des écrivains de son temps, qui avaient l'air de rougir du latin de la Bible et des Pères de l'Église, et qui se faisaient scrupule de nommer *Jésus et Marie, la Trinité et l'incarnation*, parce que ces mots ne se trouvent pas dans Cicéron.

simplicité de la lettre, et par cela même le seul propre à rendre le grand mystère du Fils de Dieu, revêtu de la faiblesse de l'homme.

Le plus grand latiniste du XVIe siècle, Érasme, à l'âme et à l'esprit tout païens, et par conséquent juge très-compétent et témoin non suspect dans la question, n'hésite pas à déclarer, au grand scandale du pédantisme, qu'au point de vue de la belle et élégante latinité, saint Jérôme vaut mille fois mieux que Cicéron (1). Et en vérité on ne peut, sans mourir d'ennui, parcourir, par exemple, les *Questions Tusculanes,* le livre le plus élégant de l'orateur romain, tandis que le Solitaire de Bethléhem se fait lire avec un constant intérêt jusqu'au bout. Les hypotyposes de saint Ambroise font oublier les morceaux les plus pittoresques de Virgile (2); le latin des Livres moraux de saint

(1) Voici les élégantes paroles d'Érasme sur ce sujet : « Hieronymus phrasi et artificio dicendi non Christianos modo omnes « longo post se intervallo reliquit, verum etiam cum ipso Cicerone « certare videtur. Ego certe, nisi me sanctissimi viri fallit amor, « cum Hieronymianam orationem cum Ciceroniana confero, « videor mihi nescio quid in ipso eloquentiæ principe desiderare (*lib.* 5, *epist.* 19).... Si cæteri, illustres alioqui, cum HOC « conferantur, ob hujus eminentiam obscurantur. Tot egregiis « est cumulatus dotibus, ut vix ullum habeat vel ipsa docta « Græcia quem cum hoc viro queat componere. Quantum in illo « romanæ facundiæ! Quanta linguarum peritia! Quanta notitia « historiarum omnis antiquitatis! Quam fida memoria! Quam « felix rerum omnium mixtura! Quam absoluta mysticarum lit« terarum cognitio! Super omnia, quis ardor! Quam admira« bilis pectoris afflatus, ut una et plurimum delectet eloquentia, « et doceat eruditione et rapiat sanctimonia (*lib.* 11, *epist. I,* « *ad Leonem X,* P. M)! »

(2) Il en a paru ainsi au savant M. M....., inspecteur général

Grégoire et des Commentaires de Bède réunit l'élégance, l'harmonie, la souplesse et la grâce à une facilité merveilleuse de rendre clairs et accessibles à toutes les intelligences les plus sublimes mystères et les plus importants devoirs du christianisme. Y a-t-il rien de plus concis et de plus tranchant que le latin de Tertullien ? Y a-t-il rien de plus solide et de plus sententieux que le latin de saint Augustin ? Y a-t-il rien de plus coulant et de plus majestueux que le latin de saint Léon ? Y a-t-il rien de plus exact, de plus vif, de plus doux et de plus attrayant que le latin de saint Bernard (1) ?

N'est-ce donc pas le comble de la déraison d'affirmer qu'en commençant par mettre entre les mains des jeunes gens de pareils modèles d'une bonne et belle latinité, on n'en ferait que des latinistes pitoyables ? Les modernes professeurs de latin ne seraient-ils pas, au contraire, très-heureux si, à l'aide de leur méthode païenne, ils parvenaient à former des élèves écrivant le latin de saint Bernard et de saint Jérôme ? et ne se croiraient-ils pas bien récompensés par un tel succès

---

de l'Université. Il sait bien par cœur son Virgile, cependant, invité dernièrement à lire avec nous le martyre de sainte Agnès, de saint Jean-Baptiste, de sainte Thècle, de saint Théodore, etc., par saint Ambroise, il a eu l'honnêteté d'avouer que tout cela est bien au-dessus des plus belles descriptions virgiliennes, au point de vue de la poésie et du style.

(1) Les pédants, voulant calmer leurs scrupules au sujet des solécismes du latin chrétien, peuvent consulter en particulier le bel ouvrage du littérateur allemand Forst, *De latinitate merito et falso suspecta ;* et à leur grande surprise ils trouveront que les mots et les phrases latines qui les scandalisent le plus dans les écrivains chrétiens se trouvent en toutes lettres dans les auteurs païens.

de leurs pénibles travaux dans l'enseignement de cette langue ?

8. De plus, d'après la belle pensée de Tertullien, l'âme humaine est naturellement chrétienne; *testimonium animæ naturaliter christianæ*. Elle a donc des sympathies profondes, invincibles, pour tout ce qui est chrétien. Elle a un ardent désir, un besoin impérieux de bien connaître les grandeurs, les beautés, les raisons, les harmonies du christianisme. Seule, l'étude des classiques chrétiens lui assure ce résultat. Leurs livres doivent donc l'intéresser et l'intéressent en effet au dernier point.

Attrayants par le fond, ces mêmes livres ont sur les livres païens l'avantage d'être moins transpositifs, plus logiques, plus clairs et d'une intelligence plus facile par rapport à leurs formes. En voilà donc assez pour que la jeunesse se porte à les étudier, à les apprendre par cœur, avec ce transport et cet enthousiasme qui sont les conditions les plus sûres pour en tirer profit.

Ainsi nul doute, et les faits sont là pour le prouver, que, si on commençait par faire étudier dans les écoles le latin dans ces livres, d'abord un plus grand nombre d'élèves s'appliqueraient sérieusement à l'étude de cet idiome; deuxièmement, qu'ils feraient dans une année plus de progrès qu'il n'en font à présent dans quatre ans par la méthode qu'on leur fait suivre; et enfin, que, comme nous venons de le remarquer, ils se trouveraient mieux disposés et plus aptes à saisir plus tard les vraies beautés des classiques païens.

Il est donc évident que, loin de nuire au vrai progrès de la belle latinité, la méthode que nous soutenons serait le moyen le plus certain et le plus puissant de la rendre plus commune, de la populariser et de la con-

server, au grand avantage des belles-lettres et de la religion.

Une triste expérience nous apprend, au contraire, que la méthode païenne, loin de donner de semblables résultats pour le latin classique, lui a été et lui est funeste.

Voilà trois siècles déjà qu'un engouement forcené pour les écrivains du siècle de Périclès et d'Auguste est parvenu à introduire dans les écoles chrétiennes la méthode de ne faire apprendre le latin aux enfants qu'à l'aide des classiques païens.

Voilà trois siècles déjà que, maîtresse du terrain et soutenue par toute espèce d'encouragements, elle y règne sans opposition.

Voilà trois siècles enfin que, traduits dans toutes les langues, commentés mot par mot comme des oracles, édités sous tous les formats, les auteurs païens ont été mis à la portée de tous les âges, de tous les sexes, de toutes les fortunes et de toutes les intelligences; et qu'érigés en idoles de tout ce qui a de l'esprit, ils ont été pendant huit ans proposés à l'étude, à la méditation exclusive, à l'admiration forcée, on dirait presque à l'adoration de la jeunesse.

Eh bien, quels ont été les résultats de ces efforts de la pédanterie classique, de ces conditions heureuses où elle s'est trouvée, et de la puissance qu'elle a eue à sa disposition?

Au seizième siècle on vit éclore, il est vrai, comme par enchantement, une foule de nouveaux latinistes à faire envie aux anciens; d'imitateurs rivalisant avec leurs modèles; d'écoliers disputant la palme à leurs maîtres, touchant la pureté, l'élégance et la grâce du

style latin. Mais leur nombre se trouva singulièrement réduit au dix-septième siècle. Le dix-huitième, à son tour, sut le latin dans une proportion bien moindre que le siècle précédent (1); et enfin voici notre siècle qui, à de rares exceptions près, ne le sait point du tout (2). Car n'est-ce pas un fait incontestable que, même parmi les partisans les plus chaleureux, parmi les panégyristes les plus fanatiques de la latinité classique, on ne trouve presque personne en état d'écrire quelques lignes en latin sans s'exposer à se faire lapider? N'est-ce pas un fait incontestable que la jeunesse, sortant des colléges et des séminaires, après avoir étudié pendant huit ans les classiques latins, ce qu'elle

(1) « Au commencement du dix-huitième siècle, le P. Judde, « jésuite, disait que les régents de sa compagnie *n'étaient pas* « *capables de faire un thème corrigé qui valût quelque chose, à* « *moins d'y mettre un temps considérable* (JUDDE, *OEuv. spir.*, « t. VI, p. 65).

« Leurs successeurs n'étaient pas plus habiles. En 1785, Mer- « cier écrivait : « Il y a dix colléges de plein exercice à Paris. « On y emploie sept ou huit ans pour apprendre la langue « latine; *et, sur cent écoliers, quatre-vingt-dix en sortent sans la* « *savoir*.

« Et l'on a la naïveté d'écrire aujourd'hui que dans certaines « maisons d'éducation, les humanistes et les rhétoriciens ont « une connaissance approfondie des principes et des grâces de la « langue latine! *Risum teneatis* (GAUME). »

(2) Au quinzième siècle, tout le monde comprenait, parlait et écrivait le latin, même les femmes. De nos jours le latin est devenu du *grec* même pour des académiciens, même pour des prêtres. Ainsi on leur fait en langue vulgaire des versions des auteurs latins, et des cours non-seulement de philosophie, mais encore de théologie dogmatique, et, ce qui ne s'était jamais vu, même de *théologie morale!*

sait le moins, c'est le latin (1)? N'est-ce pas un fait incontestable que la belle latinité s'en va à vue d'œil, qu'elle se meurt? et que, si l'on n'y apporte remède, bientôt on ne trouvera peut-être plus une seule plume capable de faire en bon latin l'épitaphe de la bonne latinité décédée?

Il est donc positif que la méthode païenne, qu'on veut maintenir en dépit du bon sens et de la conscience publique (2), n'est pas une condition *sine qua non* du

---

(1) On n'a qu'à interroger les préparateurs au baccalauréat, et on les entendra faire cet aveu avec l'accent de l'étonnement et de la douleur. C'est au moins de la simplicité! Il n'y a pas longtemps que sur mille jeunes gens qui s'étaient présentés quelque part au jury des examens, huit cents ont été renvoyés parce qu'ils ne savaient pas faire la version, et que les autres n'ont été admis que par un sentiment d'indulgence inspiré par la sagesse.

(2) Au seizième siècle, cette méthode de faire apprendre aux enfants le latin dans les auteurs païens pouvait avoir sinon une raison, au moins une excuse ou un prétexte, dans les usages et dans les préjugés du temps. Le latin était alors la langue usitée par tous les savants; actes publics et correspondances privées, tout se faisait en latin, et l'on prétendait que ce fût dans le latin du siècle d'Auguste; et dès lors il fallait bien apprendre une telle latinité. Mais à présent qu'à l'exception près des bulles et des brefs du Souverain Pontife, et des décisions des congrégations romaines, rien nulle part ne s'écrit en latin, nous le demandons, à quoi bon faire perdre huit ans aux enfants pour apprendre, à l'aide de thèmes qui n'ont pas le sens commun, à écrire le latin classique dont il ne leur arrivera pas une seule fois dans la vie de faire le moindre usage? N'est-ce pas abuser de la crédulité des parents, et trahir les vrais intérêts de leurs enfants?

Ce serait bien autre chose si, en revenant à la méthode chrétienne, on faisait commencer aux élèves l'étude du latin par les auteurs ecclésiastiques. D'abord on rendrait plus commun et l'on conserverait le latin chrétien, qui par la méthode actuelle s'en va,

progrès du latin classique, puisqu'elle n'a pu empêcher l'état d'agonie auquel on le voit réduit.

9. J'ose même affirmer que cette méthode à laquelle on croit attachée l'existence du latin classique, c'est précisément elle qui le tue.

Contrairement à ce qui, comme on vient de le voir, est propre aux classiques chrétiens, les classiques païens sont difficiles à comprendre; leurs beautés de style sont au-dessus de la portée des jeunes gens, et ordinairement ils ne peuvent les saisir qu'après avoir atteint l'âge de dix-huit ans au moins. Ces auteurs ne peuvent donc, quant aux formes, être goûtés et aimés par la jeunesse à qui on les impose. Ils ne peuvent l'intéresser non plus par rapport à ce qui en fait le fond et le sujet; car des chrétiens ne peuvent certainement pas prendre le moindre intérêt à la généalogie, aux métamorphoses, aux crimes et aux saletés des divinités du paganisme; et des Français, des Italiens, des Espagnols, ne peuvent prendre qu'un intérêt fort médiocre à l'histoire de l'ancienne Grèce et de l'ancienne Rome, et à la vie des héros de nations et d'une civilisation qui leur sont complétement étrangères (1).

---

lui aussi, à la suite du latin païen, au grand détriment de la vraie science et de la vraie foi. Ensuite, l'esprit des jeunes gens grandirait par la connaissance approfondie des sublimes vérités du christianisme; leur cœur se formerait au goût et à la pratique du bien, par une connaissance semblable des lois de l'Évangile, et ils emporteraient au moins dans la société une intelligence sérieusement cultivée et cette instruction complète de la religion, dont l'usage est si utile et si nécessaire dans toutes les conditions et à tous les instants de la vie, et qui, en faisant le vrai chrétien, fait aussi le bon citoyen.

(1) « Enfin, puisqu'il faut tout dire, l'étude longue, approfondie,

Les professeurs de belles-lettres ont beau s'épuiser à exagérer à leurs élèves cet intérêt, à s'extasier sur chacune des phrases de ces auteurs et des actions de ces prétendus héros, ils ne parviennent à faire partager leur enthousiasme qu'à un très-petit nombre d'esprits; et ils doivent se résigner à voir tous leurs efforts se briser devant la froideur et l'insensibilité de l'immense majorité des jeunes gens dont ils veulent faire des Cicéroniens et des Virgiliens.

Le grand mobile d'une application sérieuse et soutenue, à quelque branche de connaissance que ce soit, n'est que dans le progrès bien senti qu'on y fait et dans le succès qu'on y obtient : *Possunt quia posse videntur.*

Or, à l'exception d'un nombre très-minime, les jeunes gens que l'on cloue à l'étude des auteurs classiques, malgré tout l'empressement qu'ils y portent et tous les efforts qu'ils font, sentent que, loin de parvenir à s'en approprier le style et le langage, ils n'arrivent pas même

---

de la langue des anciens, serait peut-être plus nuisible qu'utile. *Nous cherchons dans l'éducation à faire connaître des vérités, et les livres des anciens sont remplis d'erreurs. Nous cherchons à former la raison, et ces livres peuvent l'égarer. Nous sommes si éloignés des anciens, qu'il faut avoir sa raison déjà tout armée pour que ces précieuses dépouilles puissent l'enrichir sans la corrompre....*

« LES MODÈLES ANCIENS NE PEUVENT SERVIR QU'AUX ESPRITS DÉJA FORMÉS. *Qu'est-ce, en effet, que des modèles que l'on ne peut imiter sans examiner sans cesse ce que la différence des mœurs, des religions, des idées, oblige d'y changer?*

« *Cette habitude des idées antiques, prise dans notre jeunesse, est peut-être une des principales causes de ce penchant presque général à fonder nos nouvelles vertus politiques sur un enthousiasme inspiré dès l'enfance.* » C'est Condorcet qui vient de parler ainsi (*OEuv.*, t. VII).

à les comprendre. Ils se découragent donc, ils prennent leur parti, ils renoncent à un but qui leur paraît impossible à atteindre; soins, industrie et travaux des maîtres, promesses et menaces de la part des parents pour relever et soutenir leur courage, rien n'y fait. Cela nous explique ce fait lamentable, que, sur une classe de cinquante élèves d'humanités, le professeur est bien heureux s'il en trouve dix qui y fassent quelques progrès, tandis que tous les autres y perdent leurs meilleures années, croupissent dans la paresse et dans les désordres qui en sont les conséquences. Or une méthode qui, au moyen des plus grands sacrifices de toute espèce, n'obtient que d'aussi pauvres résultats n'a pas besoin qu'on la réfute : elle est jugée et condamnée par elle-même.

Donc, s'obstiner à ce que le latin ne soit appris que dans les classiques païens, c'est mettre un tel apprentissage à des conditions dures, injustes, et même impossibles à remplir, au moins par le plus grand nombre; c'est faire de cet apprentissage un long martyre pour les jeunes gens; c'est leur inspirer le dégoût, la haine et la terreur de cette même latinité qu'on veut leur faire apprendre; c'est travailler à diminuer toujours davantage le nombre de ceux qui voudront s'y appliquer; c'est en amoindrir l'importance et la nécessité, et la faire exclure avec raison des programmes de l'enseignement public.

Nous sommes bien loin d'applaudir à la démarche qu'on vient de faire, et par laquelle il semble qu'on ait voulu inaugurer cette exclusion. Nous verrions avec douleur la jeunesse chrétienne abandonner la culture des lettres, ce moyen si puissant pour adoucir les

mœurs, et l'un des traits qui distinguent les sociétés civilisées des sociétés barbares.

Mais, tout en regrettant qu'on eût eu recours à l'expédient de détruire ce qu'il faudrait réformer, et qu'on eût porté une grave atteinte aux belles-lettres au lieu de revenir à l'ancienne *manière de les apprendre et de les enseigner*, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que la mesure dont il s'agit a sa raison dans le zèle de l'autorité pour apporter remède à des inconvénients trop réels, et qu'elle est à certains égards l'expression d'une pensée juste et généreuse.

Dans une circonstance solennelle on a dit qu'en étudiant les auteurs païens, les jeunes gens apprennent *de nobles et sublimes choses* (1). Mais on en a imposé au public, car rien n'est plus évidemment faux.

Il saute aux yeux de tout le monde que, dans les huit ans de ces études classiques, la jeunesse des écoles ne récolte que des idées fausses ou exagérées sur l'antiquité grecque et romaine; qu'elle ne s'y forme qu'un goût faux et mesquin touchant une littérature étrangère, au préjudice de la littérature nationale; qu'elle n'y fait d'autres emplettes que d'une centaine de phrases latines payées bien cher (2), et dont il ne lui arrivera jamais de faire usage; qu'elle n'en retient que quelques hémistiches d'anciens poëmes qu'elle répétera

(1) En vérité, ces messieurs sont singulièrement clairvoyants; ils voient non-seulement ce qui n'est pas, mais encore tout le contraire de ce qui est.

(2) En terme moyen, l'éducation d'un enfant au collége ne coûte pas à sa famille moins de 12 à 15,000 francs. C'est, comme on voit, payer les phrases latines qu'il en emporte à cent francs la pièce. En vérité, c'est par trop cher!

plus tard à tort et à travers, pour se donner l'air de savoir ce qu'elle ne sait pas; le tout assaisonné par l'esprit d'une grande suffisance et d'un grand orgueil.

Voilà *les nobles et sublimes choses que les enfants apprennent aujourd'hui par leur étude du grec et du latin.* Voilà le triste bagage acheté au prix de ce que l'homme a de plus cher, voilà ce qu'en sortant des écoles ils apportent dans la société. Rien, du reste, à l'exception près d'un peu de français, pour lequel l'étude du latin chrétien serait d'un bien plus grand secours, rien, dis-je, de ce qu'il lui importe avant tout de savoir, et de ce qui peut lui être vraiment utile dans la carrière de la vie!

10. Si l'on pouvait au moins, par une méthode aussi funeste à la foi, obtenir quelques avantages dans la littérature, ce serait, à la vérité, une compensation bien déplorable, mais enfin c'en serait une. Mais tuer le chrétien et le citoyen dans l'humaniste sans en faire un littérateur (1), étouffer en lui tout sentiment de vertu sans lui donner les vraies notions du beau; fausser son esprit et son cœur au point de vue de la morale et de la religion sans le rendre plus apte à conquérir la

(1) En y réfléchissant bien, on est obligé de convenir que l'enseignement classique, à l'exception près des mauvaises impressions qu'il laisse dans les esprits, n'a rien de sérieux. Il s'agit moins par cet enseignement de faire des jeunes gens des hommes instruits, que d'en faire des bacheliers ès lettres; tout y est dirigé dans ce but, pour le reste on y est tout à fait indifférent. On y travaille à faire du jeune homme un être factice pour paraître instruit pendant quelques instants et emporter son diplôme. C'est ainsi qu'on bâtit à grands frais des palais de papier et de toile pour servir de décorations à un feu d'artifice.

science; le façonner de manière à oublier les biens du ciel, sans lui offrir le moindre dédommagement dans les avantages de la terre; lui faire perdre les années les plus précieuses de son existence à n'apprendre que le mal, ou rien; obliger un si grand nombre de familles à se ruiner pour faire passer leurs enfants par de pénibles épreuves, dans lesquelles la moindre perte pour eux est celle du temps, et la plus certaine, celle de la piété; en vérité, c'est par trop cruel!

Voilà ce qu'on a fini par comprendre; et voilà l'immense scandale et la criante injustice auxquels on a voulu porter remède en affranchissant les deux tiers au moins de la jeunesse étudiante de la triste nécessité de passer sous les Fourches Caudines de l'enseignement païen, où elle laisse trop souvent les habitudes et les sentiments les plus précieux, pour n'y ramasser que du clinquant mêlé à de la boue (1).

Une telle pensée, Sire, a été bien digne de votre cœur, si dévoué au soulagement et au bonheur de tout ce qui est français. Mais il est digne de ce cœur de vou-

---

(1) « Les rapports des inspecteurs et des doyens de faculté sont unanimes pour constater la résistance, je dirai presque la révolte, contre cette tyrannie. Ils constatent que la jeunesse calcule avec une précision mathématique ce qu'on l'oblige d'apprendre, ce qu'on lui permet d'ignorer, en fait d'études classiques, et qu'elle s'arrête juste à la limite où les grades s'obtiennent. » Ainsi s'exprimait M. Bastiat, député à l'Assemblée de 1850. « Depuis, il a fallu donner une demi-satisfaction au sentiment qu'il signale. On a établi la fameuse *bifurcation*, c'est-à-dire l'exemption d'études classiques pour une moitié des carrières. Qu'on laisse entièrement facultatif le baccalauréat ès lettres, et les Muses n'auront plus un adorateur (l'abbé VERVORST). » Le classicisme est partout à la baisse!

loir aussi que votre France, que vous avez élevée si haut, maintienne dans le monde sa suprématie dans la littérature comme dans tout le reste. Il appartient à la première des nations catholiques d'être grande en tout, afin d'accomplir la mission dont Dieu l'a chargée : d'éclairer et de civiliser l'univers. A l'exemple donc du plus illustre de vos prédécesseurs, le fondateur de l'empire d'Occident et de la civilisation moderne, vous mettrez au nombre de vos gloires celle de restaurer dans ce beau pays la vraie littérature d'une main, tandis que de l'autre vous y affermirez les bases de l'ordre et de la prospérité publique. Mais, toujours à l'exemple de Charlemagne, le vrai roi des grands et le plus grand des rois, vous modifierez les lois qui régissent l'enseignement de manière que la partie la plus noble de la nation ne soit pas forcée d'aller chercher dans les voies du paganisme le progrès littéraire; mais qu'il lui soit libre d'aller puiser dans l'enseignement divin de Jésus-Christ les principes du vrai progrès dans les lettres humaines : *Ipsum audite.* Vous briserez enfin toutes les entraves que d'anciens et déplorables préjugés opposent encore au retour de la méthode chrétienne dans l'éducation de la jeunesse. Cette œuvre est digne de vous, car cette restauration si importante et si nécessaire dans l'intérêt de la littérature nationale, ne l'est pas moins dans l'intérêt de la politique. C'est ce qui nous reste à voir dans la dernière partie.

DEUXIÈME PARTIE.

11. Tout esprit conservateur, toute âme honnête a applaudi à cette belle parole tombée du haut du trône :

Il faut faire rentrer la révolution dans son lit. Ce serai certainement un résultat bien important et bien pré-cieux, si l'on parvenait à l'atteindre. Mais ce ne serai pas encore tout ce que l'ordre et le bonheur de la sociét réclament. Tant qu'un torrent dévastateur coule à tra-vers un pays, quoique rentré dans son lit, il peut tou-jours en sortir de nouveau, et, lorsqu'on s'y attend l moins, renouveler ses inondations et ses ravages. La sécu rité pour le pays qu'il fait trembler ne peut être complèt que lorsqu'on en a détourné le cours ou tari la source

Il en est de même de la révolution. La société n sera jamais tranquille, à moins qu'on ne fasse dispa raître le principe d'où elle découle et la cause qui l' produite. Or ce principe, cette cause, n'est que l paganisme, qui, administré à la jeunesse pendant so éducation classique, s'est reproduit dans l'homme fait a envahi tout, la philosophie, la littérature, les arts la législation, la politique, les mœurs, et a changé de nations jadis chrétiennes en des hordes indisciplinée de maîtres et d'esclaves païens. La révolution vient d là, et non pas d'ailleurs, et c'est là qu'il faut la frappe si l'on veut en avoir sérieusement raison.

L'éducation fait tout, dit Aristote : « *Non parum se totum est qua quisque disciplina imbuatur a puero.* » L'homme n'est que ce que l'éducation le fait ; sur l terrain de son esprit et de son cœur on ne recueill que ce qu'on y a semé. Mais si l'éducation fait l'homme ce sont les classes éclairées qui, comme on l'a v dans le discours précédent, forment la nation, l peuple, la société (1).

(1) « La rétrogradation, » a dit l'un des plus grands esprit

Or, ces classes éclairées, nous l'avons prouvé déjà (*ibid.*) par des faits incontestables et par leurs propres aveux, toutes élevées dans la littérature du paganisme, sont malheureusement païennes. C'est donc par elles que la société est devenue païenne, à tel point qu'elles ont pû nous dire par leurs plus fidèles organes : « La « société moderne, surtout la société française, est « pénétrée de l'esprit de l'antiquité ; le fond de ses idées « lui a été donné par la littérature classique (1). » « Nos idées modernes sont le reflet des idées de la Grèce « et de Rome (2). »

Mais cet *esprit de l'antiquité et ces idées de la Grèce et de Rome* ne sont que l'esprit d'orgueil insensé et d'égoïsme sans bornes, qui altère et détruit chez ceux qui s'en pénètrent tout respect pour l'autorité, tout sentiment de l'ordre, toute intelligence de la vraie liberté (3). C'est l'esprit d'épicurisme abject et de sensualisme pratique qui engendre la passion fiévreuse d'égalité matérielle, du bien-être et des jouissances physiques. C'est, en un mot, l'esprit révolutionnaire.

---

de nos jours (Donoso Cortès), « a commencé en Europe avec la « restauration du paganisme *littéraire*, qui a amené successive- « ment les restaurations du paganisme *philosophique*, du paga- « nisme *religieux* et du paganisme *politique*. Aujourd'hui le « monde est à la veille de la dernière de ces restaurations, la « restauration du paganisme socialiste (*Lettre* du 4 juin 1849). »

(1) M. DE RÉMUSAT, *Revue des Deux-Mondes*.

(2) M. RENAN, *ibid.*

(3) « Il est impossible de ne pas reconnaître que ce qu'on ap- « pelle l'esprit moderne n'est que l'esprit de la Renaissance. « Nous sommes révolutionnaires et nous en sommes fiers. Mais, « avant d'être les fils de la révolution, nous sommes les fils de « la Renaissance (M. ALLOURY, *Journal des Débats*). »

En paganisant donc la société, ces classes éclairées l'ont révolutionnée; et la révolution française, ainsi que ses propres enfants le reconnaissent et l'avouent tout haut, n'est que l'enfantement hideux du paganisme de la *Renaissance*, que la méthode païenne a perpétué et maintient toujours en vigueur dans les classes éclairées et par elles dans la société tout entière (1).

C'est parce que depuis la *Renaissance* le paganisme avait été stupidement introduit dans l'éducation de la jeunesse, qu'on n'a pendant trois siècles formé que des païens même dans les écoles les plus chrétiennes; et c'est parce qu'on a, pendant toute cette longue période, envoyé la jeunesse chrétienne se former à l'école de l'homme au lieu de l'envoyer se former à l'école de Jésus-Christ, son unique et légitime maître, que les grandes vérités, bases et garanties de l'ordre politique, que nos pères puisaient dans le catholicisme, se sont presque entièrement effacées de l'esprit de l'homme. « *Quoniam diminutæ sunt veritates a filiis hominum* (*Psalm.*). »

Par cette éducation toute profane, quoique donnée dans des maisons à l'enseigne de la Croix, que fait-on?

(1) Il est à remarquer aussi que les rhéteurs, les académiciens et les hommes dominés par l'enthousiasme de la littérature classique, sauf les exceptions, nourrissent des sympathies bien arrêtées pour la révolution; et que, pour ne pas conspirer dans les bas-fonds de la société, ils n'en conspirent pas moins, par leurs maximes et par leurs idées, contre l'ordre public; et que, pour n'être pas des révolutionnaires par l'action, ils ne le sont pas moins par l'esprit et par le cœur. C'est qu'il est impossible qu'on ne rapporte de l'étude du latin faite sur des auteurs républicains un goût décidé pour les républiques antiques, et qu'on ne conçoive le désir de voir ressuscitée celle dont on a tant entendu célébrer les prétendus héros et admiré l'histoire.

De même que sous le rapport de la religion, suivant le mot de saint Augustin que je viens de rappeler, on immole la jeunesse au démon de l'incrédulité; ainsi, sous le rapport de la politique, on la livre au démon de la révolution.

Oui, la révolution avec son horrible et long cortége d'orgies, de meurtre et de sacrilége, n'est que la fille légitime, la conséquence logique de l'enseignement littéraire. On avait appris à la jeunesse que le modèle, le beau idéal d'une société libre et parfaite ne se trouvent que dans les républiques d'Athènes et de Rome; on l'avait nourrie dans l'admiration du paganisme politique et dans le regret qu'il n'existât plus. Ce qui est arrivé ensuite peut-il étonner les esprits logiques et sérieux? Nos Lycurgues de collége ont bouleversé le pays pour ressusciter Athènes et Rome, pour rompre avec le passé chrétien qui avait créé la France et fait sa gloire et sa grandeur.

Mais tâchons de connaître encore mieux l'esprit et les allures de ce grand événement, unique dans l'histoire des égarements des peuples, qu'on appelle « la révolution française. » Seulement, afin qu'on ne pense pas qu'étranger, je ne saurais apprécier d'une manière impartiale et exacte cette lamentable période de votre histoire, je vais m'effacer complétement, pour laisser la parole à vos propres écrivains, et personne n'aura le droit de récuser leurs témoignages.

12. Interrogeons en effet les auteurs les plus compétents, ceux qui ont vu naître la révolution, ceux qui l'ont accueillie de leurs acclamations frénétiques et ceux qui l'ont flétrie de leurs anathèmes; par leurs dépositions unanimes, capables de satisfaire, et au delà, le jury le

plus difficile, ils reconnaissent tous que la France ne se montra point alors complétement païenne parce qu'elle était devenue révolutionnaire, mais qu'elle n'est devenue révolutionnaire que parce qu'elle était déjà païenne; et que son paganisme n'est point sorti de la révolution, mais que c'est la révolution qui est sortie de son paganisme.

D'abord l'écrivain célèbre, aussi distingué par l'élévation de son esprit que par la noblesse de son caractère, le vrai génie de la littérature et par conséquent digne de chanter le *génie du christianisme*, l'homme qui lui a élevé un monument immortel et l'a réconcilié avec l'opinion, en même temps qu'un autre génie ouvrait ses temples et le rappelait dans les mœurs, Chateaubriand a remarqué que la législation de la révolution ne fut dans son ensemble et dans ses détails qu'un calque de l'antiquité païenne, un composé bizarre de mesures empruntées à Sparte, à Athènes, à Rome, formant un habit d'arlequin sur le dos de la république française. Puis le grand homme, s'indignant à la vue de ce qui se faisait toujours sous un gouvernement soi-disant restaurateur, s'écriait : « Nos écoles retentissent des oraisons « du consul romain contre Catilina, contre Verrès, pour « Milon; des harangues mensongères de Tite-Live, des « fictions de Quinte-Curce; tandis que les discours, les « combats, les vertus de *nos pères*, ne semblent pas « dignes de nous instruire..... *Prétend-on former des « sujets à la monarchie en ne leur parlant que d'Athènes « et de Rome?...* »

Un autre écrivain (M. Ch. Nodier), dont les aperçus sur l'histoire contemporaine sont pleins de justesse, a dit à son tour :

« La révolution française ne fut que la mise en scène « de nos études de collége. Les plus anciens d'entre « nous rapportaient qu'à la veille des nouveaux événe- « ments, le prix de composition de rhétorique s'était « débattu entre deux plaidoyers, à la manière de « Sénèque l'Orateur, en faveur de Brutus l'Ancien et « de Brutus le Jeune. Je ne sais qui l'emporta aux yeux « des juges, de celui qui avait tué son père ou de celui « qui avait tué ses enfants; mais le lauréat fut encou- « ragé par l'intendant, caressé par le premier prési- « dent, et couronné par l'archevêque. *Le lendemain, « on parla d'une révolution, et on s'en étonna; comme si « on n'avait pas dû savoir qu'elle était faite dans l'édu- « cation* (*Souvenirs*). »

Un autre observateur sérieux des causes cachées du grand drame que nous étudions (M. Bastiat) a dit à son tour : « *Sous le nom de Tarquin, nous détestions la royauté;* « on nous passionnait tour à tour pour le peuple et pour « la noblesse, pour les Gracques et pour Drusus. Et « presque tous nous prenions parti pour le peuple et « ses tribuns, et nous sentions naître en nous la haine « du pouvoir et la jalousie de toute supériorité de no- « blesse, de fortune.

« Quel est le sujet ordinaire des thèmes et des ver- « sions, des compositions en vers et en prose? C'est « Scévola, qui se brûle la main pour se punir d'avoir « manqué d'assassiner Porsenna; c'est le premier « Brutus qui tue ses enfants soupçonnés de complot « contre la patrie; c'est un second Brutus qui poignarde « César, son bienfaiteur; et d'autres encore qu'on « exalte comme les types du patriotisme et les adora- « teurs héroïques de la liberté... Combien de fois nos

« jeunes cœurs *n'ont-ils pas palpité d'admiration*, hélas!
« et d'émulation à ce spectacle! *C'est ainsi que nos pro-*
« *fesseurs, prêtres vénérables*, pleins de science et de
« charité, *nous préparaient à la vie chrétienne*. (*Socia-*
« *lisme et baccalauréat*) (1). »

13. Les promoteurs et les acteurs de la même catastrophe sont encore plus explicites et plus énergiques dans la constatation de ce qui en a été la véritable cause. Avant même que la révolution éclatât, non-seulement on la pressentait, mais encore on l'envisageait comme devant nécessairement éclore à la chaleur de l'enseignement classique.

« Le nom de Rome, disait en 1785 l'auteur du *Ta-*
« *bleau de Paris* (Mercier), le nom de Rome est le
« premier qui ait frappé mon oreille. Dès que j'ai pu
« tenir un rudiment, on m'a parlé du Capitole et du
« Tibre. Les noms de Brutus, de Caton et de Scipion
« me poursuivaient dans mon sommeil; on entassait
« dans ma mémoire les épîtres familières de Cicéron;
« de sorte que j'étais loin de Paris, étranger à ses mu-
« railles, et que je vivais à Rome, que je n'ai jamais
« vue, et que probablement je ne verrai jamais.

« Les Décades de Tite-Live ont tellement occupé
« mon cerveau pendant mes études, qu'il m'a fallu
« dans la suite beaucoup de temps pour redevenir
« citoyen de mon pays, tant j'avais épousé les for-

(1) « Avec la Renaissance, écrit un autre témoin, l'esprit répu-
« blicain de l'antiquité reparaît en Europe; *la démocratie est sor-*
« *tie des colléges*. Depuis le quinzième siècle, l'instruction scien-
« tifique n'a plus eu que deux sources, la Grèce et Rome, pays
« républicain par excellence, TERRE NATALE DU RÉGICIDE (PAGÈS,
« de l'Ariége, *Du régicide*). »

« tunes de ces anciens Romains. J'étais républicain « avec tous les défenseurs de la république; je faisais « la guerre avec le sénat contre le redoutable Annibal; « je rasais Carthage la superbe; je suivais la marche « des généraux romains et le vol triomphant de leurs « aigles dans les Gaules; je les voyais sans terreur con- « quérir le pays où je suis né; je voulais faire des tra- « gédies de toutes les stations de César; et ce n'est que « depuis quelques années que je ne sais quelle lueur « de bon sens m'a rendu Français et habitant de Paris. »

A la différeuce près que tous les jeunes gens de cette époque n'ont pas eu le bonheur d'être rendus plus tard, *par une lueur de bon sens, Français et habitants de Paris*, les paroles que vous venez d'entendre sont l'histoire fidèle de toute la jeunesse contemporaine, que cet auteur a tracée dans sa propre histoire.

Le 8 janvier 1790, le recteur de l'université de Paris, l'abbé Dumonchel, à la tête de tous les professeurs, se présente à la barre de l'Assemblée nationale, et prononce ce discours, que je livre à la méditation des directeurs de l'enseignement public : « *C'est dans notre sein que « vous aviez les plus sincères et les plus zélés admirateurs.* « Interrogeant nuit et jour les ombres de tous ces « grands hommes qui ont immortalisé les républiques « de Grèce et d'Italie, nous retrouvions dans les monu- « ments d'Athènes et de Rome ces sentiments généreux « de liberté et de patriotisme, dont leurs cendres sont « encore toutes brûlantes. *Dépositaires du feu sacré, « nous n'avons point à nous reprocher de l'avoir laissé « éteindre entre nos mains.* »

A son tour, un confrère de Dumonchel, l'abbé Grégoire, s'écrie : « Le génie vertueux est le père de la

« liberté et des révolutions. Aristogiton et Brutus n'ont « pas été plus utiles à la nôtre par leur exemple, *que « Démosthène et Cicéron par leurs ouvrages.* SANS LES « EFFORTS DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES, « LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE SERAIT ENCORE A « NAITRE (1). »

Voici encore un témoignage non moins éclatant. L'auteur du *Château des Tuileries* trace le tableau suivant de la société française au moment où la révolution éclata : « L'homme des champs, dit-il, qui avait « amassé quelque argent, envoyait son fils au collége « dans l'intention d'en faire un prêtre, un avocat, un « médecin. De la masse de ces enfants de cultivateurs « qui peuplaient les colléges, les trois quarts rentraient « dans leurs foyers avant d'avoir parcouru les huit « années consacrées aux études, préférant guider « le soc de la charrue au défrichement des langues « mortes; mais le peu de temps qu'ils avaient donné à « ce travail avait suffi pour leur inculquer quelque tein- « ture de l'histoire ancienne. A la veillée, les contes des « fées étaient remplacées par des récits, des fragments « de l'histoire grecque et d'une politique sans base. « Il n'y avait pas grand effort à passer de nos études « de collége aux débats du *Forum* et à la guerre des « esclaves. *Notre admiration était gagnée d'avance aux « institutions de Lycurgue et aux tyrannicides des Pa-*

(1) « La même année que M. de Boufflers prononçait son dis- « cours, le P. Cerutti publiait trois odes imitées d'Horace. Dans « la préface il s'exprime en ces termes : « *L'esprit littéraire a « produit l'esprit philosophique; l'esprit philosophique a produit « l'esprit législatif.* » Voilà, en trois mots, toute la généalogie « de la Révolution (GAUME). »

« *nathénées :* On ne nous avait jamais parlé que de « cela (1). »

14. Écoutons encore les aveux de ceux qui ont pris une part active aux crimes de cette époque de démence.

L'un d'eux nous dit tout haut (Briot) : « Jadis, sur « les bancs du collége, nous obéissions aux tyrans, « mais nous admirions en secret Brutus et Chéréas. » Un autre (Dupuis), dans un accès de délire démagogique, répétait en mourant : « J'étais républicain avant « la révolution, *par suite de mes études ;* je meurs ré- « publicain, content et glorieux ; le règne de la justice « et de la paix est arrivé. » Un troisième (l'auteur de la *Décade philosophique*) s'écrie : « C'était une contra-

---

(1) « *C'est le collége,* dit, de son côté, Bernardin de Saint-Pierre, « *qui a produit la révolution avec tous les maux dont elle est la* « *source.* Notre éducation publique *altère le caractère national.* « Elle déprave les jeunes gens en leur apprenant à toujours par- « ler et à ne jamais agir, à voir les beaux discours honorés et « les belles actions sans récompense. Elle remplit leur esprit de « contradictions, en insinuant, suivant les auteurs qu'on ex- « plique, *des maximes républicaines, ambitieuses et dénaturées.* « On rend les hommes chrétiens par le catéchisme, *païens,* par « les vers de Virgile, *Grecs* ou *Romains,* par l'étude de Démo- « sthène ou de Cicéron, *jamais Français.*

« L'effet de cette éducation *si vaine, si contradictoire, si atroce,* « est de les rendre pour toute leur vie bavards, cruels, trom- « peurs, hypocrites, sans principes, intolérants.... Ils n'ont em- « porté du collége que *le désir de remplir la première place en* « *entrant dans la société....* Voyant que leurs études ne peuvent « leur servir à rien pour parvenir, la plupart finissent par une « ambition négative qui cherche à abattre tout ce qui s'élève pour « se mettre à sa place ; c'est l'esprit du siècle. Ainsi, *tous les* « *maux sortent du collége* (Bernardin de Saint-Pierre, *Œuv.* « *posth.*). »

« diction bien bizarre de notre éducation sous l'ancien « régime. On nous mettait dans les mains des livres « faits pour nous inspirer l'amour de la patrie, etc.; « nos jeunes cœurs palpitaient à ces traits d'héroïsme « des Aristide, des Épaminondas, des Caton, des « Brutus; mais, hors du collége, on ne trouvait nulle « part la réalité de ces magnifiques tableaux... C'est « maintenant qu'il peut y avoir un heureux accord « entre nos lumières et nos mœurs. VOULEZ-VOUS « FAIRE DES RÉPUBLICAINS, QUE VOS JEUNES « GENS LISENT TITE-LIVE, SALLUSTE, TACITE « ET PLUTARQUE. »

« Mes amis, ajoutait un quatrième (DUMOULINS), « puisque vous lisez Cicéron, je réponds de vous, vous « serez libres. »

Enfin, l'un des géants de la révolution (DANTON), du haut de la tribune de la Convention, adressa un jour aux anciennes congrégations religieuses enseignantes cet éloge, qui devrait leur faire monter la rougeur au front et navrer leur cœur : « C'est aux moines, s'écrie-« t-il, c'est au siècle de Louis XIV que nous devons le « siècle de la *vraie philosophie*. C'est aux jésuites que « nous devons *ces élans sublimes, qui font naître l'admi-« ration. La république était dans les esprits vingt ans « au moins avant sa proclamation*... Corneille avait « parlé en Romain. »

Après avoir entendu les confessions des hommes de la révolution, arrêtons-nous un instant à considérer leurs projets et leurs actes. L'un d'eux (ROBESPIERRE) ne voulait « qu'élever les âmes à la hauteur des vertus « républicaines des peuples antiques; » un autre (SAINT-JUST) ne désirait que « ramener en France le bonheur

« de Sparte et d'Athènes; » et, pour y parvenir, il exigeait « que tous les citoyens portassent sous leur « habit le *couteau de Brutus.* » Celui-ci (CARRIER) faisait ce vœu : « que la jeunesse ne perdît jamais de « vue le brasier de Scévola, la ciguë de Socrate, la « mort de Cicéron et l'épée de Caton. » Celui-là (RABAUD) proposait « que l'État s'emparât de l'homme « dès le berceau, et même avant la naissance, à « l'exemple des Crétois et des Spartiates. » La section des Quinze-Vingts vota « pour la consécration d'une « Église à la Liberté et pour l'érection d'un autel « sur lequel devait brûler un feu perpétuel entretenu « par les Vestales; » et la Convention tout entière décida « que les communes de la France ne devaient plus « renfermer désormais que des Brutus et des Publi- « colas (1). »

N'est-il donc pas évident que la révolution ne fut qu'une parodie sanglante et burlesque de l'antiquité classique; qu'elle est sortie des colléges, et que, loin de rentrer dans son lit, elle continuera toujours à ravager la société tant qu'on continuera d'enseigner l'antiquité classique dans les maisons d'éducation? Enfin, c'est au nom du paganisme politique et à l'exemple de ses prétendus grands hommes que se sont accomplies les plus grandes démences et les crimes affreux de ces jours de sang. Je n'en citerai qu'un trait, qui les renferme tous. Souvenez-vous de l'horrible séance du 16 janvier 1793,

(1) Le dernier historien démocrate de la révolution en a résumé l'esprit dans ces deux mots : « L'imitation farouche des républi- « cains de l'antiquité était le point de vue qui dominait pendant « la révolution (MICHELET, *Femmes de la révolution*). »

qui se tint non loin de ces lieux sacrés, où je parle devant l'un des maîtres du monde. Alors, les pires maîtres que le monde ait connus disaient que le monde n'avait plus de maître; et poussant leur insolence sacrilége jusqu'à la fatuité, parce que Dieu leur laissait entasser des crimes vengeurs d'autres crimes, ils croyaient avoir vaincu Dieu; et parce que Dieu les avait ravalés au rang de bourreau, ils s'applaudissaient d'être devenus ses maîtres.

Quelques membres de ce hideux sénat venaient de voter la réclusion perpétuelle du roi. D'autres se dressent, et au nom de l'antiquité romaine, ils demandent du sang. Après dix-huit siècles de christianisme, qui avait partout fondé la liberté sans répandre d'autre sang que le sien, ils veulent, comme les païens et les barbares, fonder la liberté par le sang des autres. La statue de Brutus trônait au milieu de l'assemblée. L'un d'eux, je ne prononcerai pas leurs noms, mais je cite le procès-verbal qu'ils ont eux-mêmes dressé; l'un d'eux s'écrie que, si l'on veut se contenter de la réclusion, il faut d'abord voiler la statue de Brutus; et il vote pour la mort. Ceux qui le suivent tiennent le même langage, invoquent le même nom, font leur offrande de sang à la même idole, et vociférant le nom de Brutus, ils prennent des mains de ce meurtrier païen le poignard avec lequel ils immolent le fils de saint Louis.

Ils étaient sept cents; bien peu reculèrent devant l'innocence solennellement avouée de la victime. Ce fut ainsi qu'au nom de Caton, de Brutus, de Pompée et de Scévola, en foulant aux pieds toute justice avec toute pudeur, et en colorant leur lâcheté par des sou-

venirs de collége, ils envoyèrent à l'échafaud le plus honnête des hommes et l'un des rois qui avait le mieux montré le cœur paternel de la royauté chrétienne.

Il en a été de même de tous les assassinats politiques, depuis celui de Galéas, duc de Milan, au quinzième siècle (1), jusqu'à ceux qui, de nos jours, ont ensanglanté et consterné l'Italie. Ils n'ont été inspirés que par les mêmes exemples (2), n'ont été commis qu'à l'ombre des mêmes noms, et n'ont été glorifiés que sous l'impression des mêmes souvenirs (3).

---

(1) Ce prince a été tué le jour de Noël dans une église par un jeune homme de dix-huit ans, dont son maître de rhétorique avait exalté l'imagination par l'exemple de Brutus, et qui, en mourant, se déclara content d'avoir, par ce crime sacrilége, *partagé la gloire de Brutus.*

(2) Personne n'ignore, car tous les journaux ont publié le fait, que le fameux Gallenga, membre du parlement de Turin, avait formé le projet d'assassiner le roi Charles-Albert, et que dans ce dessein il s'était rendu en Piémont. Or, un certain Cammella, son panégyriste, nous dit : « Gallenga était venu de Corse, né Brutus, grandi Brutus, Brutus déterminé. Bien loin de l'exciter, Mazzini fit des objections, Brutus resta inébranlable. » Et Gallenga lui-même, dans une lettre du 1er novembre 1856, a reconnu le crime qu'on lui a imputé, l'a déploré, et en a indiqué la cause dans ces solennelles paroles que les princes et certains ecclésiastiques feraient bien de ne pas oublier :

« COMBIEN SONT GRANDS LES VICES D'UNE ÉDUCATION QUI TRAVAILLE A NOUS RÉCHAUFFER LE CŒUR AUX VERTUS ROMAINES, ET QUI EXIGE ENSUITE QUE LES AMES BOUILLANTES DES JEUNES GENS PUISSENT DISCERNER LA DIFFÉRENCE A METTRE ENTRE LA THÉORIE ET LA PRATIQUE ! QUE LES MAÎTRES QUI ÉLÈVENT LA JEUNESSE PRENNENT EXEMPLE ET CHANGENT DE LANGAGE. »

(3) En octobre 1857, l'*Italia del Popolo* a publié ces horribles lignes : « Il est temps que des hommes comme Brutus, au nom du

15. Ces faits lugubres n'ont pas besoin de commentaire; ils en disent plus que les plus éloquents discours sur la triste puissance de l'enseignement classique pour faire tourner toutes les têtes, pour égarer tous les esprits, pour fausser toutes les idées, pour dégrader les plus nobles caractères, et pour inspirer aux âmes les mieux faites, l'horrible pensée de restaurer parmi les peuples chrétiens les sanglantes utopies et les crimes atroces des républiques païennes. Cependant, je ne finirai pas sans rappeler ici l'humiliante leçon que les plus acharnés ennemis de la royauté ont adressée aux rois, au sujet de ce qui nous occupe.

Un jour, l'un des régicides du malheureux Louis XV (CHAZAL), en plein directoire, s'exprima ainsi : « Nous « mêmes nous n'avons relevé nos fronts courbés sous « la servitude de la monarchie que parce que L'HEU« REUSE INCURIE DES ROIS NOUS LAISSA NOUS « FORMER AUX ÉCOLES DE SPARTE, D'ATHÈNES « ET DE ROME; *enfants, nous avions fréquenté Ly« curgue, Solon et les deux Brutus, et nous les avions « admirés;* HOMMES, NOUS NE POUVIONS QUE LE

« même principe, accomplissent la même mission inexorable « fatale. Déjà Pianori et Agésilas Milano ont commencé la chaîne « de ces héros qui, dégageant la révolution des chaînes du doctri« narisme, la poussent sur l'UNIQUE VOIE qui soit logique et qui « puisse conduire au salut. Ils sont tombés, mais leur GLORIEUSE « entreprise sera mise au nombre des plus BELLES ACTIONS de « l'histoire contemporaine, et leur nom sera comme le son de la « trompette guerrière par lequel le monde verra si l'Italie dort « encore ou si elle est éveillée. Ce sera l'hymne qui sauvera l'Italie « rendue *indépendante, une,* RÉPUBLICAINE ! »

Est-ce clair? *Et nunc, Reges, intelligite.*

« IMITER. Nous n'aurons pas la *stupidité* des rois :
« tout sera républicain dans notre république (1). »

D'autres, parmi ces forcenés démagogues, ont fait des déclarations qui peuvent se traduire ainsi : « Soyons reconnaissants aux rois et aux prêtres : c'est « par l'éducation classique qu'ils nous ont donnée que « les idées républicaines se sont glissées dans notre « esprit, que la haine des tyrans a pris racine dans nos « cœurs, que le sang romain coule encore dans nos « veines, et que nous pouvons faire ce que nous fai- « sons. »

Tels sont les reproches sanglants, mais bien mérités, que la révolution elle-même a jetés à la figure des anciens rois. Faites, ô mon Dieu! que les nouveaux en fassent leur profit, il y va de leur salut et du nôtre.

Eh quoi! on continue, en vertu de certains usages,

---

(1) Un autre écrivain non suspect (l'auteur de la *Décade historique*) a flétri dans ces termes cette inconséquence des anciens régimes : « Par une singulière inconséquence, les monarques et leurs « ministres, voulant conserver l'autorité absolue, laissaient re- « cevoir à la jeunesse *une éducation républicaine*. Thémistocle, « Aristide, Épaminondas, Solon, Cicéron, Caton, Cincinnatus, « Scipion, étaient les modèles qu'on lui proposait. Les rois ap- « plaudissaient Brutus. Les leçons des sages de l'antiquité répan- « dues par de savants traducteurs, les législations de Sparte, « d'Athènes et de Rome commentées par des politiques éclairés, « avaient achevé de changer totalement les idées, le caractère « et le langage. *Les institutions étaient monarchiques et les habi- « tudes républicaines*. Les prétentions et les priviléges étaient « aristocratiques, les opinions et les mœurs devenaient démocra- « tiques. Les avocats, tous les hommes de lettres, avec quelque « fondement, les clercs les plus obscurs, avec démence, ne con- « cevaient pas pourquoi ils ne seraient pas des Lycurgues et « des Cicérons. »

de certains règlements existants, de saturer la jeunesse d'idées, de principes, de doctrines républicaines; et l'on se plaint ensuite que les rois s'en vont et que l'Europe n'est plus monarchiste!

Quelle simplicité, ou, pour mieux dire, quelle inconséquence et quel aveuglement! Bien plus encore : on exige que, pendant huit ans, les jeunes gens soient sans cesse exposés à apprendre dans les auteurs païens des théories révolutionnaires, et on punit ceux qui traduisent ces théories dans la pratique; on veut que les jeunes gens s'extasient devant les exemples d'assassinats politiques, et on punit ceux qui les imitent; on exige que le souffle de l'anarchie et du mépris de l'autorité ne tarisse jamais dans les maisons d'éducation publiques (1), et on punit ceux qui se laissent entraîner par lui jusqu'à conspirer contre la société!

Que le ciel me garde de vouloir atténuer la culpabilité des enfants de la révolution, qui, par des attentats sauvages, épouvantent le monde et bouleversent les

(1) « Quoi! ces classiques en lambeaux seraient des conspirateurs dangereux? Eh! mon Dieu, oui! ce sont eux qui rendent votre jeunesse sceptique, incrédule, ingouvernable. Ils conseillent les révoltes de collége comme les émeutes de la rue. Ils proclament le malheur et la honte de la servitude, c'est-à-dire de l'obéissance, la gloire de l'insurrection, le droit de la force, la sainteté de la victoire. Étonnez-vous maintenant si toutes les sympathies de cette jeunesse sont pour ce qui résiste, pour ce qui brave le gouvernement! Rappelons nos souvenirs d'alors; nous l'avons vue, la *jeune France* d'alors, nous l'avons rencontrée, traversant en bandes joyeuses les rues de la capitale, assiégeant les abords de la Chambre, couvrant de ses huées la voix des orateurs royalistes, et ramenant en triomphe le général Foy, Manuel ou Benjamin Constant (VERVORST). »

empires. Ce que je prétends, c'est que ceux qui les commettent ne sont pas les seuls coupables; mais que ceux qui les font enseigner sont coupables, eux aussi, à un certain degré; et c'est pour cela, ainsi que l'histoire contemporaine le prouve, que bien souvent la justice de Dieu les enveloppe tous dans le même arrêt de mort et les écrase sous la même punition.

Ce que je prétends, c'est que, comme on n'a pas le droit de crier contre le progrès toujours croissant de l'incrédulité, tant qu'on en dépose, sans s'en douter, les germes dans l'esprit des jeunes gens par l'instruction païenne qu'on leur administre; de même, on s'abuse étrangement en croyant que les rigueurs légales pourront, à elles seules, arrêter des forfaits dont on ménage à tout le monde la possibilité de puiser la théorie et d'entendre la glorification dans les écoles de l'État. Ce que je prétends, enfin, c'est que la révolution est dans les écoles avant de descendre dans les clubs; et que c'est là que la jeunesse se fait à la pensée des attentats politiques dont on a la naïveté de s'étonner.

16. Sire, c'est assez de l'impôt de l'argent et de l'impôt du sang que tout État est obligé de demander aux citoyens pour les gouverner et les défendre; qu'on n'y ajoute pas encore l'impôt des croyances et des mœurs chrétiennes au profit du paganisme : impôt odieux, tyrannique, barbare, impôt qu'aucune raison ne justifie, qu'aucun prétexte n'excuse, et que même tous les intérêts sociaux, l'intérêt de la religion, de la littérature et de la politique condamnent (1). En semant le vent, on ne peut recueillir que la tempête.

---

(1) Le gouvernement de Juillet a eu, on le sait, le tort de

La révolution religieuse, morale, sociale qui a accumulé sur l'Europe tant de malheurs, et qui, si Dieu n'y met la main, lui en prépare de plus grands encore, n'a sa cause que dans cet engouement aussi ridicule que sacrilége pour la littérature païenne, qui a égaré et corrompu pendant trois siècles les générations chrétiennes et qui leur a fait oublier les enseignements de celui qui est la vérité et la vie. C'est pour avoir étouffé sa voix céleste sous le bruit

---

tenir au monopole universitaire au point d'avoir manqué à sa promesse de la liberté d'enseignement, l'une des conditions de son existence. Or, voici comment l'auteur de *L'ère des Césars* (M. Romieu), préfet sous Louis-Philippe, a stigmatisé ce monopole de ses maitres, et voici les cris de désespoir qu'il a poussés à propos de la triste condition où l'enseignement de l'Université a placé la France. A l'exception près de l'injustice, de la part de cet écrivain, d'attribuer à l'Université seule les ravages d'un enseignement qui a été presque partout le même, les lignes qu'on va lire sont pleines de sens et de vérité :

« Après la crise de 1814, on ne trouva sous les ruines qu'une « race bourgeoise élevée au culte universitaire, c'est-à-dire *à la* « *phrase et au moi.*

« Tant que vivra la génération présente, il ne sera possible « de rien fonder, car, pour fonder quelque chose qui dure et qui « ait sa raison de durer, il faut que ceux chez qui l'on fonde « soient préparés à l'idée de l'établissement. Or, l'Université, les « écoles primaires, les journaux, la famille elle-même, ont « élevé la génération de si singulière sorte, qu'il ne lui est pas « possible d'être satisfaite par quelque institution que ce soit. A « peine nés, on nous a enseignés l'athéisme, ou peu s'en faut, « on nous a nourris de sarcasmmes et d'épigrames contre tout « pouvoir.

« On nous a préparé l'esprit à cette unique faculté de briser « ce qui est haut, d'édifier ce qui est bas. On nous a donné « comme éducation l'inverse de ce qui consolide, en couron-

de ces voix frivoles et impures du paganisme, qui remuent et affermissent tous les mauvais instincts de l'âme, qu'on est si peu à l'aise dans le présent et qu'on tremble pour l'avenir (1). La révolution n'a commencé que parce que l'homme a écouté les enseignements des

---

« nant, dès nos premières études, les thèmes qui célébraient le « renversement.

« Le désordre de notre éducation, qui semble disposée avec « un soin complet pour produire le faux dans les idées de l'en- « fance et la révolte dans celles de la jeunesse, a créé, pour tout « un âge d'hommes, les insolubles difficultés dans lesquelles « nous nous débattons. Au fond du repos qui endort la bour- « geoisie, bouillonne un volcan toujours prêt à la dévorer de sa « lave. Elle-même a creusé l'abîme, *et la grande compagnie d'ou-* « *vriers qu'elle y employait, sous le nom de l'Université,* con- « tinue son service malgré ses maîtres, qui croient avoir arrêté « les travaux. »

(1) On a dit : *La révolution, c'est l'Orléanisme.* C'est rapetisser un événement immense et le réduire à de petites proportions. C'est faire d'une question de principes une question de personnes. La révolution, nous ne cesserons de le redire, n'est pas d'hier; elle date de la renaissance. Elle n'a commencé que par la restauration du paganisme dans l'éducation, au XVe siècle, et par l'irruption qu'à l'aide de ce moyen le paganisme à faite dans la littérature, dans les arts, dans les sciences, dans la politique, dans les mœurs, dans la société chrétienne tout entière. Donc : LA RÉVOLUTION C'EST LE PAGANISME. Et la lutte actuelle n'est qu'entre le paganisme et le christianisme. Il s'agit de savoir si l'Europe doit revenir au christianisme des siècles de foi ou bien si elle doit continuer à marcher dans les voies de l'apostasie où elle se trouve engagée pour redevenir entièrement païenne et par là *cosaque.* Les hommes d'ordre et de religion devraient donc réunir leurs efforts contre le paganisme partout où il se trouve : c'est *le* vrai *infâme* et *la* vraie *superstition* qu'il faut *écraser.*

enfants de Satan, et elle ne peut finir et ne finira que par la liberté rendue à l'enseignement chrétien, et lorsque l'homme écoutera le Fils bien-aimé de Dieu; *Ipsum audite.* AINSI SOIT-IL (1).

---

(1) Nous sommes heureux de trouver dans un grave et important recueil (LE RÉVEIL) un article très-remarquable de M. Granier de Cassagnac en faveur de la thèse soutenue dans les Discours qui précèdent. Le publiciste éminent se livre dans cet article aux considérations les plus élevées, et les exprime avec toute la force de l'éloquence et avec l'éclat du style qu'on lui connaît. Nous regrettons seulement que le remède qu'il propose ne soit pas à la hauteur du mal immense qu'il signale; mais cela n'ôte rien à la force de ses arguments en faveur de cette vérité, que, d'accord avec nous, et mieux que nous, il proclame tout haut, savoir : *Que la méthode actuelle d'enseigner la jeunesse est fausse, absurde et funeste,* au point de vue politique aussi bien qu'au point de vue religieux. C'est un témoignage de plus à ajouter aux nombreux et graves témoignages que nous venons de produire. Décidément la grande question de la réforme de l'enseignement, dans un sens plus chrétien, gagne toujours davantage du terrain, et l'acharnement avec lequel on l'a combattue ne servira qu'à rendre plus éclatant son triomphe.

Voici un extrait de l'article de l'honorable M. de Cassagnac :

« Que l'antiquité classique, versée dans les jeunes intelligences, sans réserve et sans correctifs, ait sur les âmes des effets habituellement regrettables et souvent corrupteurs, c'est ce qui ne saurait être nié sans blesser également le bon sens et l'évidence.

« Les livres anciens, comme tous les livres, sont les miroirs d'une civilisation. Ils reflètent, à ce titre, l'état de la société domestique, de la société civile, de la société politique, de la société religieuse, chez les deux plus grandes nations de l'antiquité; et, quand ils s'emparent de l'esprit de la jeunesse, laissée sans garde et sans guides, ils y substituent les principes d'une civilisation d'ordre inférieur aux principes d'une civilisation d'ordre élevé.

« Les effets naturels de l'esprit de l'antiquité, inoculé à la jeunesse sans précaution, sont donc d'abaisser le niveau moral

auquel la maintenait l'esprit chrétien de la famille moderne, et, par conséquent, quelque dur que soit le mot, de l'égarer et de la corrompre. Un tel résultat, que la plus rapide réflexion fait entrevoir, et que l'expérience confirme, est d'ailleurs inhérent à la nature même des lettres antiques, et il n'est pas de prudence, si grande qu'on la suppose, qui pût, non pas le détruire, mais l'atténuer sérieusement.

« Certes, nous savons par nous-même avec quelle précaution sont généralement choisis et expliqués les livres des anciens. Jamais aucun professeur sensé n'exposa aux yeux de ses élèves le tableau naïvement hideux tracé dans telle épigramme de Martial ou dans telle églogue de Virgile; mais il n'existe pas au monde une seule composition littéraire qui ne porte, en quelques-unes de ses parties, la date des mœurs de son temps; et, pendant les huit années que dure l'éducation classique d'un enfant, il charge sa mémoire des œuvres de vingt auteurs qui portent cette date à toutes leurs pages.

Combien ne voit-on pas de pères de famille, sans lettres eux-mêmes, mais pratiques et sensés, s'étonner, sans en comprendre la cause, de cet isolement du monde réel et des sentiments chrétiens où l'éducation classique, donnée sans réserve, jette peu à peu l'âme de la jeunesse? Le collége prend aux familles des enfants affectueux et soumis, et il leur rend des philosophes prétentieux et rogues. La raison de ce changement, souvent si dangereux et toujours si triste, c'est que l'inoculation imprudente des principes de l'antiquité a changé le milieu moral où s'était épanoui d'abord le cœur de l'élève. On l'a fait Romain, Athénien ou Crétois; il n'aime plus instinctivement son pays : il le juge.

« Cette expérience si générale et si fréquente des pères de famille, qui leur fait désirer que leurs enfants oublient, la neuvième année, une bonne partie de ce qu'ils ont appris dans les autres, reçoit d'ailleurs de l'histoire une bien décisive et bien visible confirmation.

Que sont, en effet, les grands traités de socialisme composés au seizième, au dix-septième, au dix-huitième et au dix-neuvième siècle, si ce n'est des essais de restitution de telles ou telles parties des sociétés antiques, peintes dans les livres classiques?

« L'*Utopie*, du chancelier Thomas Moore, n'est-elle]
reflet des lois et des mœurs de Sparte?

« La *Cité du soleil*, de Campanella, n'est-elle pas un
des rêves de Platon?

« Le *Télémaque*, dans l'organisation du royaume de S
n'offre-t-il pas l'image de l'île de Crète, moins régie qu'
par les lois de Minos?

« Le *Télèphe*, de Pechméja, les Traités de Brissot,
autre chose que l'écho des insultes faites à la dignité h
par le régime des cités grecques?

« Et le *Nouveau Monde*, de M. Louis Blanc, qu'est-il
n'est l'exhumation maladroite du communisme administr
Romains, consigné dans le code de Théodose?

« L'antiquité est donc un pays qui ne peut pas être p
avec trop de précautions, puisque les bons esprits eux-m
reviennent ainsi chargés d'idées manifestement dang
C'est pour transformer l'antiquité, c'est pour rectifier se
c'est pour purifier sa morale, c'est pour ennoblir ses cro
que le christianisme a été prêché et que les martyrs sont
Faire obstacle, par l'éducation, à l'accomplissement
œuvre admirable et divine, et relever ce que Dieu a si
tement et si utilement abattu, ce ne serait pas seulemen
être impies, comme chrétiens, ce serait vouloir être
comme hommes!

« Ainsi le problème est grand, et à sa solution sont
l'aggravation ou la fin de cette perturbation morale
l'éducation classique, dans l'âme de la jeunesse. La
institutions civiles, les mœurs générales poussent les
en avant; les livres du collége, comme autant de m
du paganisme, viennent prêcher les jeunes esprits, les
les égarent, et les ramènent souvent, comme des r
cette civilisation du passé que le christianisme a dét

QUATRIÈME DISCOURS.

SUR L'IMPORTANCE SOCIALE DU CATHOLICISME.

« *Extollens vocem quædam mulier de turba dixit* « *illi : Beatus venter qui te portavit et ubera quæ* « *suxisti. At ille dixit : Quin imo beati qui audiunt* « *verbum Dei et custodiunt illud.*

« Et une femme élevant la voix du milieu de la foule « lui dit : Heureuses les entrailles qui vous ont porté, « heureux le sein qui vous a nourri ! Et Jésus répondit : « Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu, « et qui la gardent. (*Évangile du* 3[e] *dimanche*). »

SIRE,

1. D'APRÈS cette déclaration solennelle du Sauveur du monde, sa divine Mère ne serait pas la plus heureuse de toutes les femmes pour avoir porté dans ses entrailles et nourri de son lait le Fils de Dieu fait homme, mais bien pour avoir cru humblement la parole divine et l'avoir fidèlement pratiquée. Marie ne serait pas la plus noble de toutes les créatures pour avoir conçu le Verbe éternel dans son corps, mais bien pour l'avoir avant tout conçu dans son cœur. Marie ne serait pas le chef-d'œuvre du Très-Haut par sa dignité infinie de Mère de Dieu, mais bien par sa vertu, qui en fit la plus sainte des servantes de Dieu : *Quin imo beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud.*

Belle et précieuse leçon que tous les peuples et ceux qui les gouvernent devraient avoir constamment sous les yeux, dont ils devraient faire le sujet de leurs mé-

ditations, et qui devrait leur apprendre qu'ils ne sont pas réellement heureux, qu'ils ne sont pas vraiment grands devant Dieu et devant les hommes, par l'abondance de leurs richesses, par l'importance de leurs domaines, par l'appareil de leurs forces, par l'extension de leur commerce, par l'élévation de leur rang et par la puissance de leur autorité, mais bien plutôt par leur soumission à la vraie Religion et par leur zèle à la conserver. Sous le rapport politique, c'est là écouter la parole de Dieu et la garder : *Quin imo beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud.*

Chrétiens, vous devinez déjà ma pensée. Vous savez déjà que c'est du catholicisme dans ses rapports avec la société que je vais vous entretenir aujourd'hui.

Nous traiterons donc : 1° de l'importance du catholicisme pour le bonheur de la société, et 2° de l'obligation pour la société de pratiquer et de conserver le catholicisme. Un pareil sujet se recommande assez par lui-même à votre bienveillante attention. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

2. On parle souvent de nos jours des *diverses* religions existantes sur la terre, comme n'étant que des enfantements de l'humanité à des époques et en des lieux différents, en vertu de son *progrès indéfini*, de son développement successif et de son irrésistible activité. Rien n'est plus faux. Ce ne sont là que des utopies monstrueuses, des chimères dont le sacrilége le dispute à l'absurde et au ridicule.

La religion n'est que l'expression des rapports entre l'homme et Dieu, entre l'homme et ses semblables.

Or, comme il n'y a qu'un seul Dieu, toujours le
ême, et une seule humanité, toujours la même, il
y a, il ne peut y avoir qu'une seule religion, toujours
même.

Si l'on sépare en effet des croyances du genre humain
qu'elles ont de particulier, de national, de chan-
ant et d'évidemment humain, et si l'on ne s'arrête
'à ce qu'elles ont de constant, d'universel, d'immuable
d'évidemment divin, on est forcé de convenir que,
mme l'humanité a toujours vécu de la même vie, elle
toujours professé la même religion.

Son histoire nous est connue, et il faut se révolter
ntre l'universalité et l'évidence de son témoignage,
ur nier que, quant au fond et aux principes de la
ligion, comme l'a remarqué saint Thomas, l'humanité
t toujours et partout cru ce que nous croyons.

Elle a toujours et partout cru à un Dieu éternel,
créé, immense, infiniment sage, bon, puissant, créa-
ur et maître du ciel et de la terre. Elle a toujours et
rtout cru à une Providence, et à l'existence des
ns et des mauvais esprits, dont Dieu se sert comme
instruments de sa bonté ou de sa justice, à l'égard des
mmes et dans le gouvernement du monde. Elle a
ême eu une idée confuse de la Trinité dans l'unité de
eu, comme nous le prouve cette mystérieuse parole,
ns laquelle l'ancienne philosophie a résumé une grande
oyance humanitaire : Dieu est le nombre impair : *Nu-
ero Deus impare gaudet.*

Elle a toujours et partout tenu pour vérité infaillible
n-seulement la possibilité, mais encore le fait de
union d'une personne divine avec la nature humaine,
l'action réparatrice de cet Être *théandrique,* tou-

chant la déchéance de la race humaine à la suite de la faute de ses chefs; car même ce dogme de la déchéance a toujours fait partie du symbole du genre humain.

La croyance à l'immortalité de l'âme, à l'éternité des récompenses et des châtiments dans une autre vie; la croyance à un état mitoyen entre ces deux éternités, où les âmes des morts sont retenues pendant un temps, pour expier des fautes légères, et peuvent être soulagées par les prières des vivants; ces croyances, dis-je, se trouvent profondément enracinées dans la nature humaine, universellement et solennellement attestées par ses actes religieux.

On y trouve aussi partout la foi aux dogmes incompréhensibles de la réversibilité des mérites du Juste sur les injustes; de la réhabilitation de l'homme par le sacrifice ou par le sang, d'une communion spirituelle, invisible, existant entre le ciel et la terre, dont le rendez-vous est à l'autel, et le moyen de correspondance est la prière.

Pour l'humanité entière, non-seulement l'homme a des devoirs envers Dieu, envers ses semblables, envers lui-même, dont l'observance ou la violation constituent la vertu ou le péché; mais cette loi morale, connue sur tous les points de la terre, n'est descendue que du ciel et n'a que Dieu pour auteur.

Un peuple qui n'ait pas consacré par un rite religieux l'homme naissant, l'homme au sortir de la jeunesse, l'homme devant fonctionner à l'autel, et l'homme mourant; un peuple qui n'ait pas offert des sacrifices, et ne les ait pas fait suivre de la manducation de la victime; un peuple qui n'ait pas reconnu la nécessité, pour l'homme coupable, du repentir accompagné

d'un aveu volontaire quelconque et d'une pénitence quelconque, pour obtenir le pardon de ses fautes; un peuple enfin qui n'ait pas fait du mariage un acte religieux, et ne l'ait point placé sous la tutelle de la religion : un tel peuple est encore à trouver. L'humanité a donc toujours et partout cru aux sacrements. Elle a cru aussi à la nécessité de se représenter le Dieu invisible sous des formes visibles, et d'honorer toute image symbolisant une vertu ou une vérité. Elle a enfin gardé et réalisé toujours et partout cette immense croyance qu'un élément matériel, l'eau, sur lequel on a prononcé certaines prières, peut produire des effets spirituels, surnaturels, divins.

Or, parmi ces croyances du genre humain, il n'y en a pas une seule qui ne renferme de grands et incompréhensibles mystères.

La raison ne les a donc pas inventées. La raison n'invente pas ce qu'elle ne comprend pas, ni ce qui la confond, l'effraye et l'écrase. Ces croyances, patrimoine précieux et inaliénable de l'humanité, ne sont donc et ne peuvent être que le fait de la révélation du Dieu Créateur à l'origine des temps; renouvelée, complétée et élevée à sa plus haute perfection par le Dieu Rédempteur dans la plénitude des temps, et qui par la tradition et par la prédication s'est répandue, s'est établie dans toute l'humanité, et y demeurera toujours la même jusqu'à la fin des temps. Saint Augustin a donc pu dire en toute vérité : « Ce qu'on appelle la « religion chrétienne n'a point paru au monde seu- « lement après la venue de Jésus-Christ. A cette « époque elle n'a pris que le nom qu'elle porte de nos « jours. Mais quant à la chose, elle a été connue dans

« tous les temps, et elle date de l'origine même du « monde. » On peut donc dire en quelque sorte que le premier chrétien catholique, apostolique et romain a été Adam.

Seulement, cette révélation divine, la raison païenne l'a corrompue, dans son application et dans ses formes par des fables absurdes et par d'abominables superstitions; la raison philosophique ou hérétique, ce sont des synonymes, l'a mutilée par des négations sacriléges, et ce n'est que dans la synagogue d'abord, et ensuite dans l'Église catholique qu'elle s'est conservée et se conserve pure de toute souillure et exempte de tout retranchement. Ainsi, le catholicisme n'est que la religion divine, la religion de tous les temps et de tous les lieux; la religion de toute l'humanité, moins la corruption qu'y a introduite le paganisme, et moins les mutilations qu'y ont faites la philosophie et l'hérésie. C'est en deux mots l'histoire véritable de la religion. Tout ce qu'on a rêvé dans un autre sens n'en est que le roman.

La religion se trouve donc n'avoir que trois formes : la forme païenne, la forme philosophique ou hérétique, et la forme catholique. Mais comme c'est sous cette dernière forme qu'elle a toute la pureté et toute l'intégrité qu'elle eut en sortant de la bouche de Dieu et de son Christ, c'est sous cette forme qu'elle est la véritable parole de Dieu, faisant le bonheur de tout ce qui la professe et la garde : *Beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud.* Or, le bonheur de la société n'est qu'à cette même condition; en sorte qu'il n'existe pas et ne peut exister de société heureuse et parfaite en dehors du catholicisme.

3. L'homme intellectuel a deux besoins innés, pro-ıads, indestructibles : le besoin de *croire* et le besoin de ıisonner. Ces deux besoins se traduisent dans l'homme ıcial par deux autres besoins : le besoin d'*obéir* et le ɜsoin d'*être libre*. Car l'obéissance n'est que la foi du eur, comme la foi n'est que l'obéissance de l'esprit, et liberté n'est que le raisonnement de l'action, comme raisonnement n'est que la liberté de la pensée.

Le besoin de croire est si grand pour l'homme intel-ctuel, que bien des fois, plutôt que de ne rien croire, préfère croire aveuglément tout; et de là la *Supersti-*ıı. Mais le besoin de raisonner est tout aussi fort, et en souvent aussi, plutôt que de croire aveuglément ut, l'homme repousse toute croyance, et de là l'*Incré-*ılité. De même le besoin d'obéir pour l'homme so-al est si pressant, que, plutôt que de se passer de ıbéissance à toute autorité, souvent il se jette dans s bras de la première autorité qui s'empare de lui, et ɔ là le *Servilisme*. Mais encore une fois, le besoin de ɔerté n'est point pour lui moins exigeant, et plutôt ıe de se soumettre à toute autorité, il prend souvent parti de n'en subir aucune, et de là la *Révolte*.

Comme donc le problème de l'homme intellectuel se ıduit à trouver le moyen de concilier la foi avec le rai-nnement et la science, le problème de l'homme so-al se réduit à trouver le moyen de concilier l'obéis-nce avec l'indépendance et la liberté.

L'enseignement païen dit à l'homme intellectuel : Croyez sans raisonner; » et à l'homme social : « Obéissez ıjours, et chassez comme une tentation toute idée de berté. » Au contraire, l'enseignement philosophique hérétique dit à l'homme intellectuel : « Raisonnez tou-

jours et ne croyez jamais, » car le libre examen rend impossible toute croyance; et à l'homme social : « N'obéissez à personne pour que vous soyez libre. » Ces deux enseignements promettent donc, comme on le voit, de satisfaire l'un des deux besoins de l'homme intellectuel et de l'homme social aux dépens de l'autre besoin.

Il n'y a que l'enseignement catholique qui dit à l'homme intellectuel : « Croyez et raisonnez, *rationabile obsequium vestrum;* » et à l'homme social : « Obéissez au pouvoir comme à Dieu, car il doit vous traiter comme l'enfant de Dieu, *obedite sicut Domino, Populus, filius meus Deus.* » Donc, en dehors du catholicisme, ou une foi aveugle tue la science, ou une science intempérante exclut la foi, et le problème de l'homme intellectuel devient insoluble; de même, ou une obéissance servile détruit la liberté, ou une liberté anarchique rend impossible l'obéissance, et le problème de l'homme social demeure insoluble lui aussi.

Au contraire, dans le catholicisme, et dans le catholicisme seul, la foi se concilie avec la science, et l'obéissance avec la liberté. Ce n'est que dans le catholicisme que l'obéissance est libre et la liberté est obéissante, comme la foi est raisonnable et la raison *fidèle;* et que le problème social, aussi bien que le problème intellectuel, est pleinement résolu. Et il n'y a que l'enseignement catholique, cette grande et féconde parole d'en haut, donnée à l'homme par la Sagesse qui a créé l'homme, qui, acceptée avec soumission et gardée avec fidélité, lui ménage les moyens d'apaiser tous ses besoins et de le rendre heureux sous le double rapport intellectuel et social. *Beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud.*

Voyez en effet ce qui arrive dans les contrées malheureuses où la politique n'écoute et ne garde que la parole de l'homme au lieu de la parole de Dieu. On obéit au pouvoir, mais cette obéissance n'a rien de libre: c'est la servitude sous le joug, sous la main de fer de la fatalité; toute idée de liberté est étrangère chez ces peuples pétrifiés plutôt que vivants. Comme l'ordre moral n'est chez eux que de la putréfaction, l'ordre politique n'est que le silence et la tranquillité de la tombe et la nuit de la mort; *in tenebris et in umbra mortis sedent.* Jetez un regard sur une carte du globe, et vous verrez le domaine de la liberté s'arrêtant là où le Fils de Dieu n'est pas connu et où sa divine parole n'est pas écoutée. La liberté est une invention chrétienne : elle suit le Christ où il va, elle disparaît d'où il se retire.

Cette même obéissance n'est pas du reste pour le Pouvoir une garantie très-solide. Il se dit Dieu, et on le laisse dire; et à un moment donné on le traite en homme, et comme l'homme est toujours traité là où il a perdu le THÄU (1) mystérieux qui en fait l'enfant de Dieu. Le droit

---

(1) Le THÄU est, comme on le sait, une lettre de l'ancien alphabet hébreu, qui par sa forme indique évidemment la croix. D'après le prophète Ézéchiel, l'Ange ministre de la justice de Dieu et chargé de faire main basse sur tous les coupables que renfermait la ville de Jérusalem, avait reçu l'ordre de Dieu de tracer le THÄU sur le front de tous les justes de la même ville qui gémissaient sur les abominations qui s'y commettaient, et d'épargner tous ceux qui portaient ce signe mystérieux, *super quem videritis* THÄU, *ne occidatis* (EZECH., 9). Les interprètes pensent que c'est aussi le thäu, ou le signe de la croix, que Moïse ordonna aux enfants d'Israël de tracer sur la porte de leurs maisons avec le

public des nations païennes se résume dans ces deux mots : Faites de nous ce qu'il vous plaît; quand nous le pourrons, nous ferons de vous ce qu'il nous plaira; et l'assassinat, bien souvent, dans ces sociétés dégradées, est un moyen constitutionnel de la transmission du pouvoir.

En outre, la civilisation n'est que *l'amour et le respect de l'homme pour l'homme;* or l'homme *respecté et aimé* est l'homme libre. Ainsi les peuples vraiment civilisés sont les seuls peuples vraiment libres; mais il est impossible d'établir le *respect de l'homme pour l'homme,* ou la civilisation et la liberté qui en découlent, en dehors de la doctrine catholique, qui fait de l'homme le frère de Jésus-Christ et l'enfant de Dieu. C'est pourquoi chez les anciens peuples il n'y eut de liberté qu'autant qu'ils conservèrent cette même doctrine révélée à l'homme dès l'origine du monde, et restée au milieu des hommes à l'état de prophétie. Mais lorsque par les envahissements du paganisme cette doctrine commença à s'effacer entièrement de l'esprit des peuples, *l'exploitation et le mépris de l'homme par l'homme,* ou *la barbarie et* l'esclavage, devinrent partout, excepté chez les Juifs, les conditions naturelles et universelles de l'humanité. Même chez les Romains, outre que la liberté ne fut, d'après l'expression de Tacite, qu'une liberté turbulente, *turbulentam libertatem,* l'esclavage était l'état du plus grand nombre. Et lorsque enfin la doctrine traditionnelle du *respect et de l'amour de l'homme pour*

---

sang de l'agneau. Le fait est que les maisons des Hébreux marquées par ce signe échappèrent au châtiment de l'ange, qui extermina tous les premiers nés des Égyptiens (*Exod.*, 12).

l'homme eut entièrement disparu, les dernières traces de la liberté disparurent avec elle; et Cicéron en fit l'oraison funèbre par cette lugubre parole : « L'état de « notre république est tel, qu'il est de *toute nécessité* « *sociale* que tout soit gouverné par la volonté d'un « seul : *Is est reipublicæ status ut necesse sit ut omnia* « *unius voluntate gererentur.* »

Les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets. Le paganisme, qui a fini par envahir toute l'Europe, et, autant qu'il l'a pu, détruit la doctrine catholique de *l'amour et du respect de l'homme pour l'homme*, y a rendu toute liberté impossible. Ainsi, un de ces philosophes qui dans ces derniers temps ont rêvé de faire de la liberté en dehors du catholicisme (M. de la Mennais) a été lui-même obligé, à deux mille ans de distance, d'en venir à la même conclusion que Cicéron; seulement il l'a admirablement exprimée, car voici dans quels termes il a tracé la triste épitaphe de la liberté morte en Europe : « Peut-être l'emploi de la force *est-il* « *nécessaire aujourd'hui ;* mais il faut que ce soit la mi- « séricorde qui tienne l'épée (*Œuvres posthumes*). »

Mais si le paganisme rend impossible la liberté, et si son dernier mot est ESCLAVAGE, l'hérésie, au contraire, ou le protestantisme (car tout protestantisme est hérétique, comme toute hérésie est protestante), rend impossible l'obéissance, et son dernier mot est ANARCHIE.

4. Le protestantisme, comme ses docteurs eux-mêmes nous l'apprennent tous les jours et sur tous les tons avec une franchise qui les honore, ne consiste pas dans la confession d'Augsbourg ou dans les trente-neuf articles, mais bien dans le *libre examen et dans la liberté de conscience*, ou, en d'autres termes, *il consiste à croire*

ce qu'on veut et à vivre comme on croit. Ainsi, tandis que le catholicisme n'est que la soumission de l'esprit et du cœur de l'homme à l'autorité de l'Église, le protestantisme n'est que la prétention de faire dépendre l'autorité de l'Église de l'esprit et du cœur de l'homme; en un mot, le protestantisme n'est que la négation de toute autorité religieuse (1).

---

(1) Le protestantisme vient de prononcer son dernier mot. Dans un remarquable article que le protestant M. Clamagérant a publié dans la *Revue de Paris* du 15 janvier 1857, on trouve ces propositions attribuées à des pasteurs protestants vivant parmi nous, et contre lesquels ceux-ci n'ont pas *protesté :* « Jé-« sus est l'*homme* idéal par qui s'est révélé Dieu (pag. 579). Le « Christ est un symbole, un type idéal. Plus on humanise le « Christ, plus le symbole est expressif (pag. 583). Le dogme « de la divinité du Christ n'est nullement inhérent au protestan-« tisme (pag. 582). L'inspiration littérale de l'Écriture a été « abandonnée même par un grand nombre de protestants ortho-« doxes (pag. 578). Les sectes protestantes qui ont adopté les « *erreurs catholiques* concernant un ciel limité n'ont conservé « de *toute cette idolâtrie* que le CULTE DE JÉSUS, QUI MENACE, « comme celui de Marie dans l'Église romaine, d'EFFACER com-« plétement celui du seul vrai Dieu. Il faut imiter et non *adorer* « *Jésus* (M. le pasteur Leblois). La doctrine de la nécessité du « baptême pour le salut est abominable. Le baptême n'est « qu'un symbole de pureté (pag. 588). Les protestants accep-« tent cette définition de M. Jules Simon : Le protestantisme « n'est qu'un acheminement vers la religion naturelle (p. 587). »

Ainsi, on le voit, le vrai protestantisme nie non-seulement la *divinité*, mais l'*existence* même de Jésus-Christ; ne le regardant que comme un personnage idéal, il nie toute inspiration divine des Livres saints, toute révélation positive, tout dogme, et ne réduit la religion qu'à un vague déisme, à un pur rationalisme.

Or, dire qu'on peut faire de l'obéissance et de l'ordre public

Or, de ce qu'on a établi en principe que l'homme ne doit reconnaître aucune autorité religieuse, n'est-il pas simple, naturel, logique, de conclure qu'il ne doit non plus se soumettre à aucune autorité politique? car sur quelle raison pourrait-on se fonder pour réclamer la soumission à l'autorité de l'État de la part d'hommes qui se croient par le droit naturel affranchis de toute soumission à l'autorité de l'Église? Ainsi donc, le protestantisme, ou la révolte contre l'autorité religieuse, renferme dans ses entrailles le germe de la révolte contre toute autorité politique.

Essayez d'établir le principe d'autorité avec le principe protestant du libre examen et avec la doctrine révolutionnaire qui découlent des droits de l'homme, vous n'y réussirez pas; hors du catholicisme, il n'est pas plus possible de fonder l'autorité que de maintenir la foi.

Il y a, je le sais bien, du respect pour l'autorité aussi bien que de la foi dans certaines contrées protestantes, mais c'est que, comme il y a des catholiques à demi protestants, il y a des protestants à demi catholiques (1); c'est que, comme il y a des catholiques qui,

---

avec une telle religion, c'est une véritable dérision et une plaisanterie amère.

(1) Cette distinction est admise par les protestants eux-mêmes. Dans l'article de M. Clamagérant qu'on vient de lire les protestants sont distingués en protestants *libéraux* et en protestants orthodoxes, et ces derniers ne sont, comme on l'a vu, que ceux qui ont adopté les *erreurs catholiques*, et qui ont *conservé* de l'*idolâtrie romaine* le culte de Jésus! C'est-à-dire que le protestantisme orthodoxe n'est qu'un reste du catholicisme, c'est un protestantisme inconséquent qui, quant au dogme fondamental du christianisme, n'ose pas *protester*.

appartenant au corps de l'Église, sont étrangers à soı esprit, de même il y a des protestants appartenant ¿ l'esprit de l'Église, quoique visiblement séparés de sor corps, et, dès lors, ce que ces belles âmes ont de foi e de vertu n'est ni plus ni moins que du catholicisme. C sont des débris des croyances catholiques, ce son des restes du précieux patrimoine de la foi que ce enfants prodigues ont emportés en sortant de l'Église: en sorte que tout ce qu'ils croient encore est catho· lique, et leur protestantisme est dans ce qu'ils n croient pas; ainsi, ils ne doivent qu'au catholicism les avantages politiques dont ils jouissent sous des gou· vernements protestants.

L'histoire du protestantisme rend un éclatant témoi gnage à la vérité de ces aperçus. Partout où il fut pro· clamé, son premier appel à la révolte des chrétien contre le Pape se traduisit à l'instant même en appel à la révolte des peuples contre les rois. Les mêmes langue des chefs de la Réforme qui formulèrent les blasphème les plus atroces contre le Chef de l'Église vomirent le plus sanglantes insultes contre les Chefs des États. Pou ces génies du désordre, si le souverain Pontife ne fu qu'un tyran, les Princes ne furent que des monstres et les guerres de religion, qui, à cette époque malheu reuse, ensanglantèrent l'Allemagne, l'Angleterre et l France, ne furent au fond que des guerres de révolution

Depuis lors, le protestantisme a toujours et partou sympathisé avec toutes les révoltes, et toutes les ré voltes ont témoigné au protestantisme des sympa thies bien frappantes (1); tout protestantisme a tou

(1) Personne n'ignore qu'à la fin du dernier siècle le protes

jours été essentiellement révolutionnaire, comme toute révolte a toujours été essentiellement protestante.

5. Mais comprenez bien ma pensée : je ne dis pas tout protestant, mais tout protestantisme est révolutionnaire; car je sais bien que l'homme n'est pas toujours assez conséquent pour mettre en harmonie ses actes avec ses croyances, et que trop souvent il vaut mieux ou moins par ce qu'il fait que par ce qu'il pense. Ainsi, comme nous avons malheureusement des révolutionnaires forcenés parmi les catholiques, on rencontre en grand nombre des esprits sincèrement conservateurs parmi les protestants; comme nous avons des frères unis dont il faut rougir, nous avons des *frères séparés* au sujet desquels nous sommes tentés de répéter cette ancienne parole : Puisque vous êtes tels que nous vous voyons, qu'il plaise à Dieu que vous soyez des nôtres : *Talis cum sis, utinam noster esses.*

Je ne discute ici que sur les doctrines, je n'entends faire aucune allusion aux personnes; mais cette exception même que je me crois obligé de faire, pour être juste, envers les personnes, n'est qu'une preuve de plus en faveur de la vérité des doctrines.

C'est du sein des peuples protestants qu'est sorti l'esprit de révolte qui, dans ces derniers temps, a gagné certaines contrées catholiques; c'est depuis que la Réforme a failli renverser l'autel que tous les trônes ont été ébranlés. La révolution de la France catholique

---

tantisme a accueilli en battant des mains les horreurs de la révolution française. De nos jours, on a vu l'Allemagne protestante et l'Angleterre applaudir 1830; tandis que naguère l'Allemagne catholique a salué avec joie 1852.

n'a été qu'une caricature sanglante et abjecte de la révolution de l'Angleterre protestante ; et c'est au protestantisme anglais que revient la triste gloire d'avoir introduit dans l'Europe chrétienne la mode païenne d'assassiner *juridiquement* les rois.

Le respect, on s'en plaint de toute part, n'entoure plus aujourd'hui l'autorité. Ses dépressions et ses pertes deviennent de jour en jour plus sensibles. Elle est devenue odieuse, insupportable et même impossible ; elle n'achète qu'à un prix toujours plus onéreux une obéissance arrogante et précaire ; la moitié du genre humain appliquée à gouverner l'autre moitié ne suffit plus. Presque toute l'Europe est occupée militairement, et quatre millions de baïonnettes n'y maintiennent qu'à peine un ordre sans sécurité. *Inclinata sunt regna ;* les royaumes penchent vers leur ruine, et les pouvoirs, chancelant sur leurs bases ébranlées, n'osent plus se promettre un tranquille lendemain.

Or, quelle est la cause de cet immense désordre qui menace l'Europe de désordres plus grands encore sans lui laisser entrevoir une espérance probable de les conjurer ?

Dépositaire de la justice sociale, le Pouvoir public comme tout autre pouvoir, doit nécessairement exciter contre lui les passions perturbatrices de l'ordre, qu'il est obligé de réprimer. Les Princes ont donc toujours et partout eu des ennemis, et ils ont dû en avoir. Mais, avant la Réforme et la Renaissance sa mère, on avait conspiré quelquefois contre les rois, jamais contre la royauté ; et lors même qu'on renversait l'homme qui en était revêtu, l'autorité publique demeurait toujours debout dans l'esprit et dans la conscience des peuples

C'est seulement depuis que la Réforme a fait bon marché de toute autorité ecclésiastique, que toute autorité politique s'est trouvée profondément entamée; c'est depuis cette époque qu'on en veut à toute autorité comme à tout homme qui l'exerce, à toute royauté comme à tout roi, et que ce qu'on appelle l'esprit moderne enveloppe tout cela dans la même haine et dans le même mépris.

Qu'on tolère donc, qu'on ménage, qu'on protége même les protestants, à la bonne heure; mais, quant au protestantisme, il est évident qu'on ne peut aider à sa propagation qu'aux dépens du grand principe de l'ordre, qui ne repose que sur la foi et sur le culte de l'autorité. Dans un pays catholique, en particulier, le protestantisme ne peut gagner que sur le catholicisme; tout ce qu'il attire à lui est enlevé à la partie du peuple pour qui la soumission à l'autorité est un principe sacré, et n'est conquis qu'à ces associations d'esprits égarés pour qui, au contraire, c'est un principe sacré de ne reconnaître aucune autorité. Je n'ai donc pas besoin de faire remarquer que le Pouvoir qui verrait avec indifférence le protestantisme multipliant ses citadelles et étendant ses conquêtes entendrait bien mal ses véritables intérêts et ceux de l'ordre social qu'il doit maintenir. Telle est l'importance de la parole de Dieu, la vraie religion, pour la solution du problème social touchant l'obéissance et la liberté. Maintenant voyons combien cette importance est grande aussi dans l'intérêt de la prospérité publique : *Beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud.*

6. Pour saint Augustin, la société heureusement parfaite et parfaitement heureuse n'est que celle dont

la vérité est la reine, la charité la loi, et l'éternité le but : *Cujus rex veritas, cujus lex charitas, cujus modus æternitas* (*Epist.* 138, *ad Marc. II*). Or, il est impossible de constituer une telle société en dehors du catholicisme.

Cette vérité a reçu, au commencement de ce siècle, l'éclatant témoignage du plus grand, du plus puissant des souverains modernes; car c'est le Chef de votre dynastie, Sire, qui, dans une circonstance solennelle, a déclaré, et il a voulu que sa déclaration fût connue du monde entier, « que la religion catholique est la seule « garantie solide de toute foi, de toute vertu, de tout « gouvernement, de toute liberté et de tout bonheur « véritable, non-seulement pour la France, mais aussi « pour toute société bien ordonnée (1). »

---

(1) Ce fut dans un discours que Bonaparte, premier consul, adressa au clergé de la ville de Milan, le 5 juin 1800. Voici une partie de ce précieux document, que son auteur lui-même fit publier par la presse après l'avoir signé de sa main. Il se trouve en tête de l'*Almanach des catholiques* pour l'année 1801, et naguère il a été reproduit par *l'Univers :*

« J'ai désiré vous voir tous rassemblés ici, afin d'avoir la satisfaction de vous faire connaître par moi-même les sentiments qui m'animent au sujet de la religion catholique, apostolique et romaine. Persuadé que *cette religion est la seule qui puisse procurer un bonheur* VÉRITABLE *à une société bien ordonnée et affermir les bases d'un gouvernement,* je vous assure que je m'appliquerai à la protéger *et à la défendre dans tous les temps et par tous les moyens.* A vous, ministres de cette religion, *qui est aussi la mienne,* je déclare que *j'envisagerai comme perturbateurs du repos public et ennemis du bien commun,* et que je saurai punir comme tels, de la manière la plus éclatante, et même, s'il le faut, de la peine de mort, quiconque fera la moindre insulte

Voilà ce qu'a pensé, ce qu'a dit tout haut Napoléon, ce profond connaisseur des hommes et des choses. Mais les esprits superficiels ne sont pas de cet avis : il y a des publicistes, même catholiques, qui ne cessent pas de nous dire : « Voyez l'Espagne et l'Italie, elles sont demeurées fidèles au catholicisme, et cependant elles sont non-seulement ravagées par l'esprit de révolte, mais sont même tombées dans un état de misère et de faiblesse; tandis qu'au contraire la fière

---

à notre commune religion, ou qui osera se permettre le plus léger outrage envers vos personnes sacrées.

« Mon intention *formelle* est que la religion chrétienne, apostolique et romaine soit conservée dans son entier, qu'elle soit publiquement exercée et qu'elle jouisse de cet exercice public avec une liberté aussi pleine, aussi étendue, aussi inviolable qu'à l'époque où j'entrai pour la première fois dans ces heureuses contrées.

« Les philosophes modernes se sont efforcés de persuader à la France que la religion catholique était l'implacable ennemie de tout système démocratique et de tout gouvernement républicain : de là cette cruelle persécution que la république française exerça contre la religion et contre ses ministres; de là toutes les horreurs auxquelles fut livré cet infortuné peuple. La diversité des opinions qui, à l'époque de la révolution, régnaient en France, au sujet de la religion, n'a pas été une des moindres sources de ces désordres.

« L'expérience a détrompé les Français et les a convaincus que, de toutes les religions, il n'y en a pas qui s'adapte, comme la religion catholique, aux diverses formes de gouvernement, qui favorise davantage, en particulier, le gouvernement démocratique républicain, en établisse mieux les droits et jette plus de jour sur ses principes. Moi aussi je suis philosophe, et je sais que dans une société, quelle qu'elle soit, *nul homme ne saurait passer pour vertueux et juste s'il ne sait d'où il vient et où il va.* La simple raison ne saurait nous fixer là-dessus; sans la religion

Albion, cette nation reine du protestantisme comme la France l'est du catholicisme, est non-seulement toujours dévouée à l'autorité, mais elle est en même temps la nation la plus libre, la plus riche et la plus heureuse de l'univers. » Et, en s'appuyant sur ce fait, ces publicistes ne se font pas faute de conclure que, sous l'empire du protestantisme, la société politique peut non-seulement résoudre le problème de l'accord de l'obéissance et de la liberté, mais encore obtenir la

---

on marche continuellement dans les ténèbres; et *la religion catholique est la* SEULE *qui donne à l'homme des lumières certaines et infaillibles sur son principe et sa fin dernière.* Notre société ne peut exister sans morale; il n'y a pas de morale sans religion; il n'y a donc que la religion qui donne à l'État un appui ferme et durable. Une société sans religion est comme un vaisseau sans boussole : un vaisseau dans cet État ne peut ni s'assurer de sa route, ni espérer d'entrer au port. Une société sans religion, toujours agitée, perpétuellement ébranlée par le choc des passions les plus violentes, éprouve en elle-même toutes les fureurs d'une guerre intestine qui la précipite dans un abîme de maux, et qui tôt ou tard entraîne infailliblement sa ruine.

« La France, instruite par les malheurs, a ouvert enfin les yeux; elle a reconnu que la religion catholique était comme une ancre qui pouvait seule la fixer dans ses agitations et la sauver des efforts de la tempête; elle l'a en conséquence rappelée dans son sein. Je ne puis pas disconvenir que je n'aie beaucoup contribué à cette belle œuvre.

« Voilà ce que je voulais vous communiquer au sujet de la religion chrétienne, catholique et romaine. Je désire que l'expression de ces sentiments reste gravée dans vos esprits, que vous mettiez en ordre ce que je viens de dire, et j'approuverai qu'on en fasse part au public par la voie de l'impression, *afin que mes dispositions soient connues, non-seulement en Italie et en France, mais encore dans toute l'Europe.*

« *Signé :* BONAPARTE. »

puissance, la prospérité et la gloire, et que le bonheur temporel des peuples n'est pas lié du tout à leur fidélité à la parole de Dieu, la vraie religion.

Il me serait facile de prouver qu'une pareille doctrine est en contradiction manifeste avec les Livres saints et avec l'histoire. Car, d'une part, personne n'ignore cette sentence de la Bible : La justice élève les nations, et la misère des peuples est l'œuvre de leurs péchés : *Justitia elevat gentes, miseros autem facit populos peccatum* (PROV. XIV) (1). Or, l'apostasie de la vraie foi est la plus criante de toutes les injustices et le plus grand de tous les péchés. Dès lors dire que les nations qui s'en rendent coupables n'ont pas à craindre la perte de leurs richesses et de leur grandeur, c'est s'inscrire en faux contre les oracles du Saint-Esprit. D'autre part, depuis l'ancien peuple de Dieu jusqu'à la Grèce moderne, l'histoire n'a qu'une voix pour proclamer que l'abandon de la vraie foi et la corruption des mœurs, plutôt que le sort des armes, ont livré les nations à la tyrannie des conquérants, à la dégradation de l'esclavage et à toutes les misères de la barbarie.

(1) Le livre DES JUGES, en particulier, n'est que cette même doctrine des PROVERBES, traduite en actes et confirmée par d'éclatants exemples. Ce livre, dit l'ancien interprète Procope, nous apprend de la manière la plus frappante que le salut et la prospérité des nations dépendent avant tout de leur fidélité à maintenir la *vraie foi* et de leur zèle à pratiquer la religion, et qu'au contraire l'apostasie et les vices entraînent leur honte, leur misère et leur ruine : *Ex hoc libro clare perspicitur quod e vera fide ac religione retenta diligenterque culta omnis rerum publicarum salus et amplitudo pendeat : contra vero, quemadmodum ex ea deserta et neglecta sequatur exitium, ruina et dedecus* (*Apud*

Je pourrais encore opposer à ces étranges catholiques conservateurs le témoignage bien humiliant pour eux d'hommes qui, n'étant pas des conservateurs et des catholiques bien prononcés (1), n'en ont pas moins victorieusement démontré que le progrès général est toujours en rapport avec le perfectionnement religieux des peuples.

Mais je n'ai pas besoin de ce genre de démonstration, puisque j'ai pour moi la preuve frappante que le fait dont il s'agit est mal compris par les panégyristes quand même, et par les prétendus grands connaisseurs de l'Angleterre.

7. Parmi les contradictions qui fourmillent dans l'histoire de son apostasie du catholicisme, il y a celle-ci : qu'ayant admis la réforme dans l'ordre religieux,

---

a Lapid. in Jud.). Saint Augustin a remarqué, lui aussi, que dans ce livre les miséricordes et les châtiments de Dieu alternent constamment avec la foi et la moralité du peuple saint; *Temporibus Judicum sicut se habebant peccata populi, et misericordia Dei, alternaverunt prospera et adversa bellorum* (*De civit.*, lib. XVI, c. 43). Enfin le grand Pontife saint Célestin a adressé ces graves paroles à l'empereur Théodose : La cause de la foi doit vous être plus chère que la raison d'État, et votre clémence doit se préoccuper davantage de la paix des églises que de la sécurité des terres, parce que la prospérité publique est surtout et avant tout attachée à l'observance de ce qui est plus agréable à Dieu; *Major vobis fidei causa esse debet quam regni, ampliusque pro pace ecclesiarum clementia vestra debet esse sollicita quam pro securitate omnium terrarum; subsequuntur enim omnia prospera, si primitus quæ Deo sunt chariora serventur.*

(1) M. Le Play, dans son livre *Sur la condition des classes ouvrières*, contre un certain M. Darimon, prétendant au contraire que la religion est « en décadence chez les peuples les plus avancés. »

elle l'a énergiquement repoussée dans l'ordre politique. En voici la preuve : lorsque, emportée par l'esprit révolutionnaire essentiellement inhérent au protestantisme, elle voulut faire de la révolution, loin de se jeter dans les chances désastreuses d'un avenir inconnu, elle préféra rétrograder vers son passé, et ne changea sa dynastie régnante (1) que pour aller s'abriter à l'ombre des anciennes institutions dont le catholicisme l'avait dotée.

Voyez en outre avec quelle ténacité elle a toujours maintenu ses franchises et ses libertés municipales, qui, bien mieux que des feuilles de papier, forment la vraie constitution politique d'un État libre. Car la centralisation n'est que l'absorption de toute action sociale par un seul pouvoir, quel que soit son nom, et c'est par conséquent la mort de toute liberté. Or, comme nous le verrons plus tard, la décentralisation des pouvoirs subordonnés est une pensée catholique puisée dans la constitution divine de l'Église.

Ainsi donc, si parmi toutes les révolutions modernes la révolution anglaise de 1682 est la seule qui ait réussi, et si la liberté et la prospérité publiques n'y ont

---

(1) Il n'est pas universellement connu que les Stuarts n'ont pas été bannis comme princes catholiques, mais comme princes despotes, héritiers entêtés de l'absolutisme sauvage d'Henri VIII et d'Élisabeth; car, quant à leur catholicisme, il était bien problématique, tandis que leur administration et leurs mœurs étaient réellement déplorables. On ne chercha donc dans la maison d'Orange qu'une maison vierge de toute tradition d'un despotisme héréditaire; une maison d'un arrangement facile, et présentant des garanties suffisantes pour le maintien des libertés nationales et de l'ancienne constitution de l'État.

pas fait naufrage, c'est que, accomplie par le protestantisme, elle n'a été faite que dans un but *politiquement* catholique.

Mais cette ancienne constitution catholique, dans les mains et par l'inspiration du protestantisme, qui en a faussé les principes et les tendances, a enfanté de bien tristes résultats, et a fait de ce peuple libre le peuple le plus pauvre et le plus malheureux du monde.

Car où trouver dans le monde autant de misère dans les dernières classes, à côté de tant de richesses dans un petit nombre de familles (1)? Où trouver ailleurs dans le monde ces horribles drames, où des masses de quarante à cinquante mille créatures humaines couvertes de haillons, et demandant à grands cris « du pain, » et auxquelles l'aristocratie gouvernementale, dans sa touchante miséricorde, ne dispense que des boulets, et ne répond que par les douceurs de la mitraille? Où trouver ailleurs dans le monde une société plus profondément rongée par la misère? car c'est un fait que la terre classique du protestantisme l'est aussi du *paupérisme*, quant au mot et quant à la chose.

Ajoutez à tout ceci que, d'après les révélations qu'à la suite d'enquêtes sérieuses le gouvernement lui-même a faites au monde, touchant la condition des classes ouvrières de ce pays, leur misère morale est

(1) C'est ainsi que dans l'ancienne Rome elle-même la liberté dont on faisait tant de bruit n'était que le privilége de citoyens régnant sur des millions d'esclaves, et il ne vint jamais à l'esprit des anciens philosophes la pensée d'une société pouvant exister sans l'esclavage. Ainsi, loin d'avoir articulé un seul mot pour les briser, ils n'ont fait de la philosophie que pour river les fers du genre humain.

au niveau de leur misère physique, et qu'on chercherait en vain, parmi ces infortunés, les débris des principes religieux et moraux les plus élémentaires, de l'esprit de famille, de tout sentiment d'homme et de toute trace de la dignité humaine (1). Ah! c'est une vérité qui saute aux yeux de tout observateur impartial, que ce colosse du nouveau Nabuchodonosor, à la tête d'or, à la poitrine d'argent et aux bras de fer, ne se dresse que sur des pieds d'argile, et que si on ne lui donne pas, et au plus vite, d'autres bases que la boue, une petite pierre détachée de la *sainte montagne,* à laquelle il a tourné le dos, suffira pour le renverser, le mettre en poussière, et le faire disparaître de la surface de la terre, et il ne restera de lui que cette lugubre leçon qu'il aura donnée à toutes les nations : que tout empire assyrien par l'apostasie et par l'usage qu'il aura fait de sa puissance sera assyrien aussi par sa fin.

Mais on n'a jamais vu, et on ne verra jamais rien de pareil parmi les nations restées fidèles au catholicisme.

---

(1) D'après MM. Trébuchet et Poiret-Duval, chefs de bureau à la Préfecture de police, le chiffre des prostituées à Paris était, en 1852, de quatre mille deux cent trente-deux.

A Londres, le docteur Ryan et M. Talbot, secrétaire de l'association qui s'est formée pour la protection des jeunes filles et pour combattre *la prostitution des mineures,* estiment que le nombre des filles publiques est de quatre-vingt mille, chiffre qui est aussi admis par la police.

(*Voyez* PARENT-DUCHATELET, *De la prostitution dans la ville de Paris et dans les principales villes de l'Europe*; 4[e] édition, Paris, 1857).

Ces documents en disent plus que les plus longs discours sur le degré de corruption auquel on est arrivé dans la métropole du protestantisme.

L'aisance y est plus commune et plus nuancée ; le paupérisme, car il y aura toujours et partout des pauvres, n'y est qu'une exception, et même au dernier rang du dénûment on trouve toujours la famille humaine, on trouve toujours le respect et l'amour de l'homme pour l'homme, on y trouve toujours l'homme sous les traces du chrétien.

Quant aux perturbations politiques dont elles sont travaillées, elles aussi, et qui les mettent à deux doigts de l'abîme, c'est qu'ayant gardé le catholicisme théologique, elles ont trempé dans le protestantisme politique, à la suite de leur engouement pour le paganisme littéraire, et lui ont stupidement sacrifié leurs anciennes institutions qui les avaient faites puissantes et heureuses.

Ainsi donc, si l'Angleterre a conservé la liberté politique, et quelques degrés de puissance et de prospérité, ce n'est guère, je le répète, *parce qu'*elle est, mais *quoiqu'*elle soit protestante, et, s'il y a des misères parmi les peuples restés dans le giron de l'Église, ce n'est point *parce qu'*ils sont, mais *quoiqu'*ils soient catholiques ; en sorte que les faits mêmes qu'on nous oppose, bien étudiés et bien compris, sont une nouvelle preuve de la vérité de cet oracle divin : Que la justice de la foi fait la grandeur des nations ; que l'apostasie de la vraie religion est pour elles une source de malheurs de tout genre, et qu'elles ne peuvent atteindre à une prospérité réelle et durable qu'autant qu'elles sont dociles à la parole de Dieu et qu'elles la gardent. *Justitia elevat gentes, miseros autem facit populos peccatum. Beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud.*

8. L'importance du catholicisme est enfin plus grande

encore par rapport au maintien de l'ordre et de l'existence même de la société. C'est une grande et importante vérité que Dieu nous a révélée, lorsqu'il a dit : Mon juste, à moi, vit de foi, *Justus autem meus ex fide vivit*. Pour saint Augustin : la foi est la santé de l'esprit, *fides est sanitas mentis*.

Ce n'est pas assez. D'après la divine parole que je viens de rappeler, la foi est aussi *la vie* de l'intelligence; en sorte qu'une intelligence sans foi est une intelligence sans vie. Ces masses de peuple auxquelles les satellites de Satan ont arraché la foi ne sont donc que des masses d'intelligences mortes, à qui on peut adresser cette terrible sentence de l'Écriture : Vous ne vivez que par le mot, en réalité vous n'êtes que des morts; *Nomen habes quod vivas, sed mortuus es*. Essayez donc de faire de l'ordre, de la vertu avec les morts ! On peut galvaniser un cadavre pendant quelque temps, mais on ne peut l'empêcher de tomber en dissolution. Ainsi les masses incrédules, ne vous y trompez pas, peuvent être contenues pendant quelque temps par la force, mais elles finiront toujours par se corrompre complétement, et mettre la société en poussière. On ne saurait faire revivre les peuples pas plus que les individus, ni leur demander des œuvres de vie, à moins qu'on ne leur fasse entendre et pratiquer la parole de Dieu; *Beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud*. En dehors de cette parole, la seule qui soit vérité et vie, ce sont les ténèbres qui enseignent, c'est la mort qui agit.

L'ordre social ne repose que sur la hiérarchie des classes; dans une grande société il existe nécessairement des chefs et des subordonnés, des riches et des

pauvres, des juges et des justiciables, des hommes qui commandent et dirigent le travail, d'autres qui exécutent les travaux; des hommes qui se livrent aux études de la science, d'autres, en plus grand nombre, qui cultivent la terre, qui exercent les métiers les plus pénibles de l'industrie, et qui subissent les fatigues les plus rebutantes ; commandement, direction, richesse, magistrature, enseignement, science, tout cela est nécessaire, indispensable, comme les travaux manuels les plus humbles et les plus accablants.

Par malheur, tout le monde ne le sait pas; cependant l'ordre social et la société elle-même ne peuvent exister qu'avec tout cela, ils ne peuvent se maintenir qu'autant que tout cela reste à sa place (1).

Mais quel moyen d'obtenir que les classes obligées à gagner leur pain à la sueur de leur visage demeurent tranquilles dans l'humiliante et pénible infériorité de leur rang, sans une forte dose de résignation? La résignation n'est donc pas une vertu de couvent, une vertu ascétique, c'est la première et la plus essentielle des vertus politiques; sur elle tout l'ordre social repose.

Or on ne peut pas, Sire, faire de la résignation avec des lois. Une loi qui forcerait les classes inférieures à rester inexorablement dans leur état d'abaissement

---

(1) Le Saint-simonisme, le Fouriérisme et le Communisme icarien ont rêvé une société en *élaguant tout cela*. Ils se sont mis à l'œuvre, et ils ont fini par faire moins des sociétés humaines que des agrégations sauvages qui se sont dissoutes avant même d'avoir pu se constituer; ils n'ont fait d'autre bien au genre humain que celui de lui apprendre, par de nouveaux exemples, ce qu'il ne savait que trop déjà : qu'aucune société humaine n'est possible *sans la hiérarchie des classes*.

t de souffrance, leur interdisant à jamais l'espérance 'un meilleur sort, serait une loi qui créerait des castes ıfranchissables, et par là même elle serait cruelle, ıjuste, antichrétienne. Car toute famille comme tout omme a le droit naturel de s'ennoblir, c'est-à-dire de ȝ perfectionner comme citoyen, en passant de l'exercice des fonctions domestiques à l'exercice des fonctions ubliques.

On ne ferait pas davantage de la résignation avec les octrines païennes du Zend-Avesta, des Védas, du Boudhisme ou du Coran, ces doctrines ne reconnaissant 'autres fondements de l'ordre public que le dogme du lestin, dominant tout, jusqu'à Dieu même; avec un tel ıogme on n'aura que le calme du désespoir ou de l'aırutissement, et non pas une résignation vertueuse.

9. Il est bien plus impossible encore d'inspirer aux ommes la résignation par les doctrines du protestanıme et de la philosophie. Il y a bien parmi nos *frères parés* des chrétiens vertueusement résignés aux durs rifices que leur condition demande. Mais encore une ı, c'est qu'ils ont conservé, malgré le protestantisme les a égarés, les traditions et les habitudes catho-es; c'est que, séparés du corps de l'Église, sous rapports que Dieu seul connaît, ils appartiennent urs à l'esprit de l'Église. Je le répète donc : ils ne dent point la résignation *parce qu*'ils sont, mais ı'ils soient protestants.

's il n'en est pas de même des *doctrines* du protisme. D'abord, le protestantisme, comme on le le voir, est tout entier dans le principe du libre ı et de la liberté de conscience. En vertu de ce ı, personne ne peut se croire obligé d'admettre

aucun dogme ni de pratiquer aucun devoir; car aucune doctrine devenue un sujet perpétuel d'examen ne saurait enfanter aucune obligation.

Ensuite, en cessant *d'examiner* à l'aide de sa raison, pour s'arrêter à *croire* quelque chose sur la parole de l'autorité, le véritable protestant cesserait de l'être, et il croirait catholiquement même ses erreurs.

Mais en demeurant vrai protestant, par cela même qu'il examine toujours, il n'a jamais rien d'arrêté; il ne se forme que des opinions, changeantes à tous les instants, et jamais des croyances solides, immuables. Il a beau parler de *l'importance des opinions religieuses. L'importance des opinions* c'est une contradiction dans les termes; car c'est l'importance de ce qui n'est pas important. Il peut dire : *Il me paraît, je pense;* mais il ne peut dire : *Je crois;* et comme la *croyance* seule, et non pas l'*opinion,* nous fait agir, elle seule a le droit de nous demander les sacrifices du cœur aussi bien que ceux de l'esprit; avec le *Il me paraît* du protestantisme, on ne parviendra jamais à persuader généralement la résignation, à faire descendre dans la multitude la pratique constante d'aucune vertu.

Ainsi donc, le seul enseignement catholique, par l'autorité divine qui lui sert de base, par l'assentiment inébranlable avec lequel il est accepté, par les pratiques qu'il suggère, par les grâces qui l'accompagnent, par le baume des consolations qu'il répand sur l'affliction, et par l'attente de biens immortels qu'il promet à la patience chrétienne; le seul enseignement catholique, dis-je, peut inspirer aux classes laborieuses et souffrantes cette résignation précieuse, qui les arrache si souvent au crime, au désespoir, au suicide, et

qui est en même temps leur salut, le fondement et la garantie la plus solide de l'ordre social.

Dernièrement, par l'un de ses plus fidèles échos (M. Jules Simon), le philosophisme antichrétien a mis sous les yeux du public un affreux tableau de l'état actuel de la société en France. Il l'a présentée réduite à l'état d'un malade dévoré par un cancer, à cause de sa soif de l'or, de sa fureur pour les places, de ses folies pour le luxe, de sa rage pour les plaisirs et les jouissances matérielles; et il ne lui laisse d'autre espérance, dans un avenir très-prochain, si l'on n'y prend point garde, que la barbarie, la dissolution et la mort.

Mais, le croirait-on? le même auteur ne propose d'autre remède pour guérir le mal qu'il signale que le retour au stoïcisme, c'est-à-dire qu'il prétend remédier aux misères de l'humanité par la plus grande de toutes ses misères, l'orgueil, qui, loin d'avoir jamais pu la relever de sa décadence, a toujours fini par l'enfoncer encore davantage dans le sensualisme et dans le culte de la matière, qui la tue.

Un autre philosophe a été plus logique. C'est cet homme célèbre autant par l'élévation de son génie que par la grandeur de sa chute, qui a, avant de mourir, écrit ces lignes qu'on croirait extraites de l'Imitation :

« *On ne saurait tromper plus dangereusement les hom-*
« *mes qu'en leur montrant le bonheur comme le but de la*
« *vie terrestre*. Le bonheur, ou un état de parfait con-
« tentement, n'est point de la terre, et se figurer qu'on
« l'y trouvera est le plus sûr moyen de perdre la jouis-
« sance des biens que Dieu y a mis à notre portée.
« Nous avons à remplir une fonction grande et sainte,

« mais qui nous oblige à un rude et perpétuel combat.
« On nourrit le peuple d'envie et de haine, c'est-à-dire
« de souffrances, en opposant la prétendue félicité des
« riches à ses angoisses et à sa misère. Je les ai vus
« de près, ces riches si heureux! Leurs plaisirs sans
« saveur aboutissent à un irrémédiable ennui qui m'a
« donné l'idée des tortures infernales. Sans doute, il y
« a des riches qui échappent plus ou moins à cette des-
« tinée, mais par des moyens qui ne sont pas de ceux
« que la richesse procure.

« La paix du cœur est le fond du bonheur véritable,
« et cette paix est le fruit du devoir parfaitement ac-
« compli, de la modération des désirs, des saintes es-
« pérances, des pures affections.

« Rien d'élevé, rien de beau, rien de bon ne se fait
« sur la terre qu'au prix de la souffrance et de l'abné-
« gation de soi, *et le sacrifice seul est fécond.*

« Peuple! peuple! Dieu a empreint sur votre front
« le sceau mystérieux de la Croix; la Croix, c'est le
« martyre; mais la Croix, c'est la liberté (LAMENNAIS,
« *Œuvres posthumes*). »

Ainsi, mystère, sacrifice, résignation, tels sont les trois mots que crient à l'humanité [ces deux grands esprits, après avoir eux-mêmes tant travaillé à la dépouiller de ses croyances et à l'égarer. Mais ces trois mots sont incompréhensibles en dehors du catholicisme, et cependant la société n'est possible qu'autant qu'on y croit aux *mystères*, qu'on y pratique la résignation, et qu'on s'y dévoue au sacrifice.

Les insensés! Ces désordres que ces prétendus sages stigmatisent, ces malheurs quils déplorent, sont cependant leur ouvrage. C'est le résultat des doctrines anti-

catholiques par lesquelles, avec la persévérance d'une haine empruntée à l'enfer, ils ont détruit et travaillent toujours à détruire en tant d'esprits toute croyance d'une vie future; et ont étouffé en tant de cœurs tout sentiment chrétien de résignation, de probité, d'honneur, pour n'y laisser que l'instinct féroce d'un immense égoïsme (1).

---

(1) M. de Lamennais, peu de temps avant sa mort, a tracé ce tableau des ravages qu'ont produits les théories des philosophes du dix-huitième siècle, et que leurs héritiers continuent de propager.

« Il apparaît, à de certaines époques, des maladies nouvelles, « des pestes inconnues jusque-là. Il y a aussi des pestes morales « qui ne menacent pas moins la vie du genre humain : ce sont « elles qui tuent les vieux peuples. Elles naissent également « dans les lieux bas, dans les marais de l'âme. Leur nom com- « mun est matérialisme, et le matérialisme se produit sous des « formes diverses, de plus en plus dégradées, hideuses, jusqu'à « ce qu'on arrive à la dernière, celle qu'aujourd'hui nous avons « sous les yeux, le *bestialisme*.

« On voit reparaître aujourd'hui toutes les théories athées et « matérialistes du dix-huitième siècle. Après avoir en quelque « sorte traversé, comme un corps pesant, les différentes couches « de la société, elles sont descendues dans la classe la moins « instruite, et, sans même les comprendre, elle essaye de les « appliquer à la solution des problèmes qui l'intéressent immé- « diatement. De là des folies et des *turpitudes* sans nom, quel- « que chose de semblable à l'ivresse que produit un vin frelaté. « *Cette hideuse débauche d'intelligences* et de consciences dépra- « vées aura pour effet d'éclairer le peuple, mieux qu'aucune « discussion, sur les doctrines qu'on tente de renouveler, et elle « en marquera le terme. Le peuple juge le dernier, mais son ju- « gement est définitif (*Œuv. posth.*). »

Voilà ce qu'a écrit M. de Lamennais. C'est une réfutation complète de son système d'une politique en dehors du catholi-

10. Comment donc s'étonner de l'affreuse misère intellectuelle et morale des dernières classes? Comment s'étonner que toute supériorité leur soit insupportable, et qu'une aveugle passion les pousse à tout ébranler, à tout bouleverser, pour changer une condition dont elles ne peuvent plus vouloir, parce que la paix et l'espérance en ont été bannies? Malheureux apôtres de l'Enfer! vous avez arraché ces classes à cette douce main du Seigneur, qui, cachée dans leur cœur, les conduisait invisiblement dans les sentiers du bien, et soutenait leur faiblesse au milieu des épreuves de la vie. Par vous, les peuples sont devenus incrédules, et vous vous étonnez qu'ils soient devenus ingouvernables; si vous ne leur rendez le Christ, si vous les empêchez d'entendre de sa bouche cette parole pleine de charme: Venez à moi, vous tous qui souffrez et qui gémissez sous le fardeau du travail, et je vous relèverai : *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos* (MATTH., XI); vous aurez beau faire, vous ne les apaiserez pas, et vous ne les gouvernerez plus.

Abordez ces multitudes redoutables, dont le sort jadis austère est par l'incrédulité devenu affreux; tâchez de

---

cisme qui « égare à cette heure fatale tant d'esprits et menace « d'en perdre tant d'autres. » Seulement, comme on le lui a reproché, « il s'était étrangement trompé en annonçant que les « *turpitudes* du dix-huitième siècle auraient pour effet d'éclairer « le peuple sur les fausses doctrines et qu'elles en marqueraient « le terme. Il n'en est rien, au contraire, et le mal se poursuit, « se continue, s'éternise; le jugement du peuple en est de plus « en plus ébloui, faussé; on réimprime pour lui, à un sou le « volume, les turpitudes impies, et il n'y a point de *jugement* « *définitif*. »

leur persuader qu'elles doivent accepter ce triste sort au nom de l'ordre public et de la loi naturelle, vous en obtiendrez, je vous l'assure, de merveilleux succès (1). Pour elles, l'ordre et la loi naturelle sont de sortir au plus tôt et à tout prix d'un tel état de dégradation et de douleur, et leurs vrais amis sont ceux qui leur promettent le bien-être matériel et la liberté. Il ne vous restera d'autre ressource que d'en appeler à la *dernière raison des rois;* mais le canon s'est trop souvent tourné contre ceux qui l'avaient braqué contre le peuple, pour qu'on puisse compter sans réserve sur sa puissance à persuader la résignation.

De là tant de visages farouches que l'on rencontre à chaque pas dans cette capitale de la civilisation, jetant des regards d'envie et de haine sur les richesses et sur les raffinements de la volupté étalés partout. Ce luxe leur parle, à présent que Dieu ne leur parle plus et *qu'ils n'écoutent et ne gardent plus sa parole;* vous savez ce que leur nouveau maître leur dit, vous savez s'ils écoutent, et vous savez enfin si, à bout de tous les expédients d'une politique purement humaine, on rencontre autre chose que la révolution à la bouche béante pour vous engloutir.

Qui peut se faire illusion? En France et partout la société est réellement malade du poison que l'impiété

---

(1) « Tout homme, étant appelé au paradis de la terre, c'est-« à-dire aux jouissances, veut être heureux. Et, un jour, le « pauvre, pour qui la résignation chrétienne n'est plus qu'un « mot, se présente au riche et lui dit : « Je suis ton frère : j'ai « le droit d'être heureux; partageons! » Et ce qu'il demande « aujourd'hui le chapeau à la main, il l'exigera demain le pis-« tolet sous la gorge (GAUME, *La Révolution*). »

lui a administré, et qu'elle a bu à longs traits depuis bientôt deux siècles; et si un ordre quelconque y règne, après ce lamentable naufrage de la foi, c'est qu'ayant perdu les croyances catholiques, elle conserve encore les habitudes traditionnelles du catholicisme, qui l'avait façonnée à l'ordre par la résignation et à l'obéissance par la parole de Dieu (1). Mais au train dont tout marche, ces habitudes finiront elles-

(1) Voici encore un tableau de main de maître sur la situation que l'abandon du christianisme a faite à la malheureuse Europe :

« Tandis qu'autrefois l'Europe avait une hiérarchie sociale, des libertés publiques, une conscience publique; tandis que chez les nations chrétiennes la paix n'était troublée qu'à la surface, c'est-à-dire dans l'ordre des faits et non dans l'ordre des principes, en sorte que les dynasties avaient un lendemain et les peuples un avenir; aujourd'hui toute hiérarchie sociale composée d'éléments naturels et historiques a disparu; toutes les libertés publiques sont absorbées par la centralisation; la conscience publique, altérée ou éteinte, ne flétrit plus guère que l'insuccès, et les fondements mêmes de la famille, de la propriété, de l'ordre social, sont ébranlés jusque dans leurs profondeurs.

« Dans les âmes ou dans les rues, la Révolution est en permanence. Sur leurs trônes chancelants, les rois ressemblent aux matelots placés au sommet du navire pendant la tempête. Le bruit du trône qui s'écroule aujourd'hui annonce presque toujours la chute du trône qui s'écroulera demain. Les peuples mécontents nourrissent au fond de leur cœur la haine de toute supériorité, la convoitise de toute jouissance, l'impatience de tout frein, et la force matérielle est devenue l'unique garantie de l'ordre social. Et malgré cette force imposante, malgré le progrès, malgré l'industrie, malgré la prise de Sébastopol, L'EUROPE A PEUR. Un secret instinct lui dit qu'elle peut périr, comme Balthazar, au milieu d'un banquet, la coupe de la volupté à la main (GAUME, *La Révolution*, tome Ier). »

mêmes par s'effacer, et alors..... on devine le reste. Ne voyons-nous pas en effet que pour quelques âmes d'élite des classes supérieures, qui dans les villes reviennent aux croyances et aux pratiques de l'Église, le peuple des campagnes et des villes s'enfonce toujours davantage dans l'indifférence, dans le mépris de toute religion? Ne voyons-nous pas le jour du Seigneur profané avec un cynisme toujours croissant, au grand scandale du monde chrétien et même païen (1)? Ne voyons-

---

(1) Nos lecteurs parcourront avec plaisir la page suivante empruntée à un *laïque*, M. Danjou, ce publiciste distingué dont le nom a reparu souvent dans les notes de ces discours :

« On remarque, dit-il, que le nombre des magasins et des boutiques qui ferment le dimanche augmente à Paris de semaine en semaine. On ne peut que féliciter la population parisienne de revenir à un usage si excellent et si louable à tous les points de vue, mais les journaux devraient bien s'entendre pour adopter le même usage et procurer ainsi un peu de repos aux ouvriers, aux correspondants, et peut-être même aux lecteurs.

« Seulement, il sera toujours difficile de se mettre d'accord sur ce point. Tous les journaux n'honorent pas les mêmes saints. Le *Siècle*, par exemple, ne connaît qu'une fête chômée : le mardi gras. Ne lui parlez ni de Noël, ni de la Pentecôte, ni du dimanche. Les autres journaux sont entraînés par la nécessité de la concurrence à paraître le dimanche, et cet état de choses durera tant que le gouvernement ne prendra pas l'initiative d'une mesure bien naturelle, bien simple, celle de ne pas faire partir les courriers le dimanche.

« Cette Angleterre, qu'on accuse continuellement de tout sacrifier à l'esprit de mercantilisme, ne fait pas le service des postes le dimanche, et ces négociants de Londres, qui ont des intérêts commerciaux cent fois plus importants que les nôtres, se passent parfaitement de recevoir ou d'expédier leurs lettres et de s'occuper d'affaires le dimanche. Pourquoi ne ferait-on pas de même en France? N'y a-t-il pas des milliers d'employés de l'administration

nous pas enfin, malgré d'admirables exemples, malgré l'exemple même du trône, l'insensibilité et le dédain des classes élevées pour les classes inférieures, et d'un autre côté, l'intolérance et la haine des classes inférieures pour les classes élevées s'augmenter incessamment dans d'effrayantes proportions?

Or, dès que ces deux sentiments, l'un tombant d'en haut, l'autre montant d'en bas, se rencontreront sur l'échelle sociale, il n'est pas nécessaire d'être Jérémie ou Daniel pour prédire que le choc sera terrible, et que

---

des postes qui sont sur les dents et qui ne peuvent jamais disposer d'un jour pour prendre un peu de repos? N'a-t-on pas dans le télégraphe électrique un moyen de suppléer, dans les cas urgents et extraordinaires, à l'absence du service postal? Pourquoi serait-il plus nécessaire en France qu'en Angleterre de faire fonctionner le dimanche l'administration des postes?

« A toutes ces questions, il n'y a rien à répondre, si ce n'est que la révolution française, imaginée, dit-on, pour réaliser de si grands progrès, a, en fin de compte, imposé à tous les Français une soixantaine de jours de travail de plus par an, sans que cette augmentation de travail puisse produire une augmentation de revenu pour tous ou pour chacun en particulier. Au contraire, les Anglais et les Américains, qui se reposent le dimanche, sont plus riches individuellement et généralement que les Français, et cela se conçoit : la somme des choses consommées est limitée, et les cordonniers, par exemple, ont beau travailler soixante jours de plus, cela ne fait pas qu'il se consomme une paire de souliers de plus que les besoins des consommateurs ne l'exigent.

« Ainsi donc, le travail du dimanche est inutile, improductif, sans profit pour personne, et M. Proudhon, le socialiste, a bien prouvé qu'il n'y aurait pas de mesure plus véritablement sociale ou socialiste, si l'on veut, que celle qui rétablirait l'observation du dimanche; et encore une fois, si le gouvernement supprimait le dimanche le service postal, il ferait beaucoup pour le rétablissement de cet usage chrétien et civilisateur. »

oment suprême où ces masses de barbares de la espèce s'élèveront, la hache à la main, pour deman-un compte sévère de leur conduite à ceux qui les nt régies, à ceux qui les auront trompées, à ceux es auront exploitées, et qui les auront dépouillées ut, même de la foi; ce moment, dis-je, sera le si- d'un cataclysme sans exemple dans l'histoire des iments divins et des malheurs de l'humanité.

écessité donc incontestable, évidente, sensible pour société politique de maintenir le catholicisme, si le professe, ou d'y revenir si elle a eu le malheur en éloigner, afin de s'assurer une liberté véritable, prospérité solide et une existence durable : *Beati audiunt verbum Dei, et custodiunt illud.* Et dès lors gation de la part du pouvoir social de veiller au itien et à l'affermissement du catholicisme. C'est ette obligation que je vais vous entretenir dans la xième partie.

DEUXIÈME PARTIE.

SAINT AUGUSTIN ne croyait pas qu'il pût se trouver homme assez fou pour dire aux chefs des États : 'ordre religieux et moral ne vous regarde pas; » ni : ne vous appartient pas de vous préoccuper de la iété ou des sacriléges, de la pudicité ou du liber-nage de vos peuples (1). »

(1) « Quis mente sobrius regibus dicat : Non ad vos perti-t in regno vestro, quis velis esse, sive religiosus, sive sa-legus; quibus dici non potest : Non ad vos pertinet, in gno vestro quis velit pudicus esse, quis impudicus (*Epi-st.* 185). »

Ce qui paraissait à saint Augustin une impossibilité au cinquième siècle est aujourd'hui un fait déplorable, mais certain. Nos publicistes, formés à l'école du matérialisme social, ne cessent pas d'insinuer aux souverains « qu'ils ne sont pas chargés du maintien des « croyances et de la morale publique, et que la reli- « gion est parfaitement étrangère aux soins de leur sur- « veillance, si ce n'est comme une affaire de police, « pour arrêter les empiétements de l'Église sur l'État. »

Mais rien n'est plus dégradant pour la société et pour ceux qui la gouvernent, rien n'est plus absurde ni plus funeste qu'une pareille doctrine. D'abord c'est dire que la fin des nations, renfermée dans les limites du temps, ne consiste qu'à vendre, acheter, boire, manger, dormir et digérer en paix, sans le moindre souci de la vie éternelle, et que les attributions du pouvoir public doivent se borner à assurer aux peuples les avantages matériels sans s'inquiéter du reste. N'est-ce pas évidemment ravaler la société des êtres intelligents à la condition des agrégations *des brutes qui n'ont pas d'intelligence?* et ceux qui les gouvernent, à l'ignoble rôle de façonneurs de la matière et de gardiens de troupeaux immondes?

Il est vrai que le pouvoir public n'a pas le droit d'interpréter infailliblement la loi divine. Cependant il n'en est pas moins vrai que, comme il est dans le devoir du prince de veiller au maintien de l'autorité paternelle pour qu'elle puisse accomplir ses fonctions domestiques à l'égard des individus, ainsi il doit à plus forte raison veiller au maintien de l'autorité ecclésiastique, afin qu'elle puisse exercer sans gêne son action illuminative et sanctificatrice des âmes à l'égard des nations.

« La fin de toute communauté politique, a dit « l'Ange de l'école, est la même que celle des indi-« vidus ; or si vous demandez à un chrétien : Pour-« quoi Dieu vous a-t-il créé et mis au monde ? il « répond : Il m'a créé et mis au monde pour le con-« naître, l'aimer et le servir, et, par ce moyen, arriver « à la vie éternelle, qui est ma fin. Interrogée sur le « même point, toute société chrétienne vous fait la « même réponse, et elle ne peut pas en faire d'autre « sans se mettre en contradiction avec elle-même « (*De regim. princip.*, liv. II, chap. 14). »

« Ainsi, conclut le Docteur angélique, la fin de la « société politique, aussi bien que celle de tout indi-« vidu, n'est ni la richesse ni le plaisir, mais seule-« ment l'acquisition de la vertu, et cela, non dans un « but purement temporel, mais dans un but éternel et « divin, car, encore une fois, pour toute société, « comme pour tout individu, la pratique de la vertu « n'a pour dernier objet que la possession du souve-« rain bien, qui est Dieu (1). »

Or, tous les publicistes sont parfaitement d'accord que les devoirs des souverains se résument dans celui-ci : Qu'ils doivent travailler à ce que la société qu'ils régissent atteigne à sa fin. Comme donc le bonheur éternel entre dans la fin de la société, il entre aussi dans les obligations du pouvoir de lui en faciliter la

(1) « .... Quia homo vivendo secundum virtutem, ad ulte-« riorem finem ordinatur, qui consistit in fruitione divina, « oportet eumdem finem esse multitudinis humanæ, qui est ho-« minis unius. Non est ergo ultimus finis multitudinis congre-« gatæ vivere secundum virtutem, sed per virtuosam vitam per-« venire ad fruitionem divinam (*Ibid.*). »

conquête par tous les moyens dont il dispose, et par conséquent dans le cercle de ses devoirs entre l'obligation de veiller au maintien de la vraie religion; car la fidélité à la religion est la condition essentielle de tout bonheur pour la société comme pour l'individu, dans le temps et dans l'éternité : *Beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud.*

C'est ce qui faisait dire à saint Grégoire ces touchantes paroles, heureux écho de sa belle âme aussi bien que de son esprit élevé : « La piété de mes maîtres n'a reçu du ciel un si grand pouvoir sur tous « les hommes, qu'afin que ceux qui désirent le bien « y trouvent le secours nécessaire pour l'atteindre, « qu'afin que la voie du ciel devienne plus large et « plus facile, et que le règne de l'homme puisse servir « au règne de Dieu (1). »

C'est en partant de ces mêmes principes que saint Augustin avait dit : « Les Rois ne peuvent servir Dieu, « ainsi que cela le leur a été commandé en qualité « de Rois, qu'en tant qu'ils ne commandent que le « bien à leurs peuples, et qu'ils cherchent à en éloi- « gner tout mal, non-seulement en ce qui touche aux « conditions de la société purement humaine, mais « encore en tout ce qui regarde l'observance de la « religion divine (2). »

---

(1) « Ad hoc potestas dominorum meorum pietati cœlitus data « est super omnes homines, ut qui bona appetunt adjuventur, « ut cœlorum via largius pateat, ut terrestre regnum cœlesti « regno famuletur (*Ep.* 62 *ad Imp. Maurit.*, l. 2, ind. II). »

(2) « Deus verus blasphematur. In hoc enim Reges, sicut « eis divinitus præcipitur, Deo serviunt in quantum Reges sunt, « si in suo regno bona jubeant, mala prohibeant, non solum

Il en est de toute société humaine comme de tout homme dont la Sagesse éternelle a dit : Qu'il ne vit pas seulement de pain, mais aussi de toute parole sortant de la bouche de Dieu, c'est-à-dire de la religion-vérité : *Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei*. Comment donc les pouvoirs publics, à qui Dieu a confié le sort des peuples, ne seraient-ils pas obligés de leur assurer la nourriture de l'esprit par la possession de la vérité religieuse, aussi bien que la nourriture du corps en leur facilitant les moyens légitimes d'avoir du pain?

12. Je pourrais citer ici saint Augustin (*De civit.*, lib. I), saint Ambroise (*Ad Gratian.*, *De fide*), saint Cyrille (*Ad Regin.*) établissant que la *vraie* religion, la vraie piété et le culte du vrai Dieu sont la base de tout royaume et de toute république. Mais ce sont nos saints Pères à nous dont nos adversaires, les étranges publicistes de la société des *corps*, ne font pas beaucoup de cas. Qu'ils entendent donc au moins leurs saints Pères à eux, les philosophes et les publicistes païens! Leur saint Augustin, Platon, a dit : « Avant tout, nous devons invoquer Dieu ; c'est par là que nous pouvons constituer « sur un fondement solide notre cité. Nous devons le « prier de nous exaucer, de se montrer propice et « bienveillant pour nous, et de venir jusqu'à nous, « car ce n'est que lui qui peut nous apprendre les lois « que nous devons établir pour l'ornement de notre « État (1). »

« quæ pertinent ad humanam societatem, verum etiam quæ ad « divinam religionem (lib. III, *Contr. Crescentium Donatistam*). »

(1) « Ante omnia Deum invocemus, ut civitatem nostram sta- « biliamus, obsecremusque ut nos exaudiat, et nobis propitius

Mais voici quelque chose de plus frappant de la part de cet oracle de la sagesse païenne : « Dans toute ré-
« publique bien constituée, a-t-il dit encore, il faut
« AVANT TOUT AVOIR SOIN DE LA VRAIE RELI-
« GION. Une république heureuse n'est ordinairement
« que celle dont les magistrats sont instruits dès leur
« enfance dans la connaissance DU VRAI DIEU et du
« vrai bien, parce que l'ignorance du vrai Dieu et du
« vrai bien est, dans toute république, la source et
« l'origine d'innombrables malheurs publics et privés,
« et des plus funestes conseils. Le Prince doit donc
« rappeler souvent à ses subordonnés qu'en dehors de
« la vertu, de la justice et de la vraie piété envers
« Dieu, rien n'est utile ni agréable dans les choses hu-
« maines. LA VRAIE RELIGION est la base de la répu-
« blique, et par conséquent TOUTE IMPIÉTÉ DOIT
« ÊTRE SÉVÈREMENT PUNIE (1). » Enfin, le même auteur a dit aussi : « La foi est le fondement de toute
« société humaine; la perfidie en est la peste (2). »

« sit atque benignus, ut ad nos veniat et leges ipse nos doceat,
« nostramque civitatem adornet (*De legib.*, lib. IV). »

(1) « PRIMA in omni republica bene constituta CURA ESTO DE
« VERA RELIGIONE (*De rep.*, lib. II). Ejus reipublicæ quæ
« felix esse solet, magistratus in VERI DEI et veri boni cogni-
« tione edocentur a prima statim infantia. Veri Dei verique boni
« ignorantia innumerabilium tum privatarum tum publicarum
« calamitatum pessimorumque consiliorum in republica fons est
« et origo (*Ibib.*, lib. VII). Princeps suis inculcet nullas res ex-
« ternas, absque virtute, justitia et pietate in Deum esse utiles
« vel jucundas (*De leg.*, lib. II). VERA RELIGIO basis rei-
« publicæ; ideoque OMNIS IMPIETAS PUNIENDA (*Ibid.*,
« lib. X). »

(2) « Fides est fundamentum societatis humanæ, perfidia vero
« pestis (*loc. cit.*) »

Le prince des publicistes et des philosophes romains, Cicéron, établit comme première cause de la grandeur et de la puissance de Rome, celle-ci : « C'est, dit-il, parce que nous autres Romains, inférieurs aux Espagnols par le nombre, aux Gaulois « par la force, aux Carthaginois par l'astuce, aux « Grecs par les arts, nous avons surpassé toutes les « nations et tous les peuples par la piété, par la religion et par la sagesse. » Ainsi, pour Cicéron comme pour Platon, la religion est le fondement de toute puissance publique et de tout bonheur (1).

Enfin, Valère Maxime a dit : « Notre cité a toujours « placé la religion avant tout, et l'a particulièrement « exigée des dépositaires de la dignité de la majesté souveraine, qui, par conséquent, n'ont pas hésité à faire « servir l'empire aux choses sacrées; car ils ont pensé « que les choses humaines ne peuvent bien marcher « qu'autant qu'elles sont vraiment et constamment subordonnées à la puissance divine (2). » Or, comment la foi publique, rayonnement de la conscience publique, existerait-elle là où la vraie religion ne serait pas une loi publique? et comment serait-elle une loi

(1) « Nec numero Hispanos, nec robore Gallos, nec calliditate « Pœnos, nec artibus Græcos; sed pietate ac religione atque hac « sapientia quod deorum immortalium numine omnia regi gubernarique perspeximus, omnes gentes nationesque superavimus (*Orat. de Arusp.*). »

(2) « Omnia post religionem ponenda semper nostra civitas « duxit, etiam in quibus summæ majestatis conspici decus voluit, « quapropter non dubitarunt sacris imperia servire : ita se humanarum rerum futurum regimen existimantes, si divinæ potentiæ bene atque constanter fuissent famulata (lib. I). »

publique, engageant toute la communauté, si le pouvoir, chargé du maintien des lois, demeurait indifférent à sa violation publique?

« La vraie foi est » donc, dit le plus grand des interprètes des Livres saints, en citant le passage de Platon que je viens de rappeler : « La vraie foi est la colonne « de la république aussi bien que de l'Église; l'infidélité « et l'hérésie sont les plus terribles maladies qui puissent « atteindre l'une et l'autre, car aucune république ne « peut subsister sans l'obéissance de la part des citoyens « aux lois, et cette obéissance, c'est la vraie foi qui « l'inspire; l'hérésie la tue (1). »

Les nations, ainsi que l'histoire l'atteste, ne périssent jamais, même temporellement, par défaut d'argent, mais par défaut de principes. D'après la remarque d'un historien non suspect (GIBBON, des *Causes de la chute de l'empire romain*), ce colosse n'est pas tombé par les armes de la barbarie, mais plutôt par le crime de l'incrédulité, et précisément parce que l'autorité publique avait assisté, avec un air indifférent, au spectacle de la démolition de toute croyance religieuse de la part de la philosophie.

On a beau se dévouer à l'accroissement et à l'affermissement de la prospérité matérielle des peuples, si elle n'a pas la religion pour fondement et pour appui, cette prospérité, à elle seule, n'empêchera jamais les pouvoirs de tomber, les peuples de se dégrader, de se

(1) « Orthodoxa ergo fides est columen reipublicæ æque ac « Ecclesiæ, cujus pestis est infidelitas et hæresis. Columen enim « reipublicæ est obedientia civium, quam præstat fides, necat « hæresis (*In Epist. S. Petri*, II, 13). »

erdre et de s'effacer du nombre des nations formant
 grande famille des humains.

13. Il n'entre donc pas seulement dans les attribu-
ons des gouvernements, mais encore dans leurs de-
oirs les plus impérieux et les plus sacrés, de veiller au
aintien du dépôt précieux de la vraie religion parmi
s peuples auxquels ils président; ajoutons que cela
st aussi dans l'intérêt bien compris du pouvoir public
i-même.

Écoutez, car, d'après l'exemple des Pères de l'Église,
ous les orateurs sacrés ont le droit d'en appeler au té-
noignage de l'histoire contemporaine, et de l'obliger à
époser en faveur des grandes vérités qu'ils annoncent.

Dans le dernier siècle, on n'avait fait que quatre
ditions des *œuvres complètes* des coryphées de l'im-
iété moderne. Dans notre siècle, dans le court espace
l'un lustre (de 1815 à 1820), on réimprima *quatorze*
ois ces mêmes ouvrages, et quatre millions de volumes
es plus impies, les plus licencieux et les plus anarchiques
qui soient jamais sortis de la plume du génie du mal,
urent lancés et répandus sur ce beau pays de France.
Dix ans après, le pouvoir qui avait assisté sans souci
 cette destruction de tout principe conservateur tom-
ait lui-même en lambeaux, et eut la simplicité de
'étonner de sa chute !

Pendant le premier Empire seulement, aucune édi-
ion nouvelle de ces ouvrages ne fut permise. Le grand
sprit qui avait alors dans ses mains les destinées de
e grand peuple disait tout haut : « *Je ne me crois pas*
« *assez fort pour gouverner un peuple qui lit Rousseau et*
« *Voltaire.* » Et cependant il disposait d'un million de
héros qui avaient fait trembler la terre. Grande parole!

Cet homme a tout vu dans la science gouvernementale; il a connu intuitivement, ce qui est le propre du génie, les vrais principes de l'ordre social; car, en effet, un peuple qui n'est pas soumis à Dieu ne peut supporter un roi, un peuple incrédule est un peuple ingouvernable.

On travaille dans ce moment avec l'injustice la plus criante, avec une espèce de rage satanique, à rendre suspectes au pouvoir les associations religieuses, créations admirables de la religion catholique, qui, avec une abnégation si parfaite et un dévouement à toute épreuve, s'occupent de nourrir le peuple, d'essuyer les larmes de l'infortune, de relever des âmes brisées par la douleur, et de les détourner du vol, du déshonneur, du désespoir et du suicide. On dénonce ces nobles chrétiens, que le monde étonné vous envie, et qui ne se réunissent au grand jour que dans la pensée du bien, comme s'ils étaient d'ignobles et funestes sectaires, conspirant dans les ténèbres sous la présidence de l'esprit du mal.

Or, si le gouvernement éclairé de ce pays pouvait jamais être trompé par les alarmes hypocrites de ces voleurs criant *au voleur!* jusqu'au point de sévir contre ces institutions qui font la gloire et le bonheur de la France, au point de fermer à la charité catholique la porte des maisons désolées par la misère et par la souffrance, au point d'interdire à tant de milliers de malheureux d'accepter des secours intelligents qui les soulagent sans les humilier, je doute fort qu'à l'aide de la charité officielle, toute seule, il pût subvenir, même imparfaitement, à tant de misères. Ce qui est certain, c'est qu'il risquerait de voir aug-

menter dans des proportions effrayantes le nombre incroyable de ces malheureux, qui, d'après des renseignements officiels, l'année dernière, sont morts de faim en France.

14. On a voulu aussi persuader au gouvernement que dans un pays où l'on professe différents cultes le gouvernement leur doit une égale protection.

Que le ciel nous garde de faire au pouvoir public le reproche de tolérer ce que Dieu tolère, et d'exiger de lui qu'il rappelle par la force les brebis égarées dans le bercail de l'Église! Mais tout en l'invitant à suivre de bonne foi les règles d'une tolérance passée dans les lois, on ne peut pas admettre sans *restriction* la maxime : Qu'il doit également protéger tous les cultes, c'est-à-dire qu'il doit également protéger l'erreur et la vérité.

Cette doctrine supposerait ou que tous les cultes sont également vrais, ce qui est une absurdité, ou qu'ils sont tous également faux, ce qui est un blasphème. Nul gouvernement ne saurait suivre une pareille théorie sans déclarer par le fait qu'il regarde tous les cultes avec la même indifférence et les enveloppe dans le même mépris. Nul gouvernement ne saurait suivre cette théorie sans donner à entendre que pour lui il n'y a rien de vrai, rien de juste en tout ce qui touche à la religion. Mais alors de quel droit sévirait-il contre ceux qui, en poussant cette théorie jusqu'au bout, prétendraient la réaliser aussi dans l'ordre social en agissant comme s'il n'y avait non plus rien de vrai et rien de juste en ce qui touche à la politique, en agissant comme si le pouvoir n'était que le lot du plus habile et du plus fort, et comme si le droit n'était qu'un

mot, condamné à disparaître en présence de la raison de la force?

Il est donc évident que le pouvoir public peut tolérer, là où elles se trouvent établies, les fausses religions, mais qu'il ne doit ses sympathies et sa sérieuse et efficace protection qu'à la véritable.

15. En troisième lieu, on a voulu persuader au gouvernement qu'il n'a pas le droit d'entraver la liberté des discussions religieuses, lors même qu'elles dégénéreraient en infernales attaques contre la religion. Malheureusement pour nos adversaires qui la soutiennent, une pareille doctrine se trouve hautement flétrie par les philosophes païens eux-mêmes.

Philostrate (*In Sophist.*) nous apprend que les magistrats de l'ancienne Athènes firent brûler par les mains du bourreau sur une place publique les livres du philosophe Protagore, parce que ces livres insinuaient l'athéisme. Tite-Live (lib. x) nous parle de semblables auto-da-fé qui avaient eu lieu à Rome à l'égard de certains livres contre la religion. Valère-Maxime (lib. vi) atteste que les Spartiates mirent à l'index et renvoyèrent de leur ville les écrits d'Archiloque, offensant moins la religion que les mœurs. Platon enfin (*De re-publ.*, lib. vii) a établi dans sa république la censure préalable à l'égard de tous les livres, et la défense absolue de la circulation de tout écrit portant atteinte à la religion ou à la morale publique, et comme nous venons de l'entendre, il a proclamé tout haut que TOUTE IMPIÉTÉ DOIT ÊTRE SÉVÈREMENT PUNIE. Or personne, que je sache, n'a jamais blâmé, comme des abus de pouvoir, de pareilles rigueurs. Comment donc le pouvoir chrétien n'aurait-il pas le droit de faire ce qui,

le l'aveu de tout le monde, aurait été fait légitimement par le pouvoir païen, dans tous les temps et dans ous les lieux?

.Comment donc, tout pouvoir, dans un intérêt d'administration, aurait le droit que tout le monde lui econnaît de couvrir de sa protection jusqu'au dernier le ses employés, et il n'aurait pas le droit de sauvegarder, par exemple, la dignité des pasteurs de 'Église, dans l'intérêt religieux, qui est le plus important des intérêts sociaux et de ses propres intérêts? Tout pouvoir aurait le droit de mettre son autorité à l'abri des outrages de la révolte, et il n'aurait pas le droit de mettre l'autorité de Dieu et de son Christ à l'abri des blasphèmes de l'impiété? Tout gouvernement aurait le droit et même le devoir de frapper de toute la rigueur des lois les empoisonneurs des corps, les incendiaires des chaumières et des forêts, et il n'aurait ni le droit ni le devoir de réprimer la brutalité satanique des empoisonneurs des âmes, et la haine féroce des incendiaires de l'Église et de l'État? Comment, enfin, il se trouverait quelque part un certain nombre d'écrivains spéculant sur les plus mauvais instincts populaires, administrant tous les jours au peuple des leçons de cynisme et d'irréligion, et le mettant à même de boire à longs traits le venin de l'insubordination, de l'impiété et de la débauche au calice de l'Enfer, et le pouvoir n'aurait d'autre devoir à leur égard que celui de les laisser faire? En vérité, ce serait par trop fort!

Mais la liberté des discussions, nous dit-on, qui est l'un des besoins de l'esprit moderne, et qui est passée dans les lois, n'a-t-elle pas aussi des droits qu'aucun

pouvoir ne saurait méconnaître sans se déconsidérer et se compromettre? Cela est vrai. Mais d'abord il ne s'agit pas de discussions sérieuses touchant la religion, et dont la religion-vérité ne s'effraye pas, sachant bien qu'elle n'a rien à perdre, mais tout à gagner à être connue et à être prouvée par la contradiction et par le combat. Il s'agit de la licence, de l'insulte et du dénigrement contre tout ce qu'il y a de sacré pour la conscience publique; il s'agit de l'emportement aveugle de toutes les passions de l'impiété, qui rendent impossibles toutes discussions ayant la logique pour arme, et le développement et le triomphe de la vérité pour but. Loin donc que ces délires du blasphème dussent être tolérés, ils devraient être empêchés de se produire au grand jour, même dans l'intérêt de la liberté des discussions.

16. On ne pourrait non plus invoquer la loi de la liberté des cultes pour contester au gouvernement le droit de réprimer le dévergondage de l'impiété, poussé jusqu'au cynisme.

La liberté légale des cultes, on vient de le voir, n'est rien moins qu'absolue en France, elle n'est que la faculté de faire profession publique des cultes reconnus par l'État; mais de ce que l'État permet la profession publique de certains cultes, s'ensuit-il qu'il doive permettre aussi qu'on insulte à tous les cultes, et qu'on sape par leurs fondements toutes les croyances chrétiennes, c'est-à-dire les seules croyances pures, les seules croyances complètes de l'humanité?

Je sais bien qu'il n'appartient pas au pouvoir de juger ce qui se passe dans la conscience, ce sanctuaire de l'homme où personne n'a le droit de pénétrer, excepté Dieu. Je sais bien que le for intérieur ne dépend

d'aucune autorité humaine, et que l'Église elle-même ne juge pas les opinions ni les sentiments renfermés dans les profondeurs de la conscience : *Ecclesia non judicat de internis*. Mais aussitôt que ces sentiments et ces opinions se produisent au dehors par l'écriture ou par la parole, ils deviennent des actes publics, et par conséquent ils tombent sous la juridiction du pouvoir public.

Oui, les opinions sont libres et doivent l'être; mais les opinions mises au jour dans la société ne sont plus des opinions, mais des actes sociaux, et dès lors elles ne sont, elles ne peuvent être libres qu'autant qu'elles ne portent pas atteinte à l'ordre social.

La liberté civile n'est pas la faculté de faire tout ce qu'on veut, ce serait la licence ou la liberté telle que le paganisme la concevait : *Facultas faciendi quod velis* (Cicéron); ce serait la liberté du mal. La liberté civile est la faculté de faire ce qui est conforme aux lois divines naturelles, aux lois divines positives et aux lois humaines qui en découlent; en un mot, c'est la liberté du bien.

Le pouvoir donc qui ne permet à aucun citoyen de se faire du mal à lui-même ou aux autres, et qui ne veut pas qu'on outrage impunément la vérité et la morale, loin de porter atteinte à la vraie liberté, en est la sauvegarde, le vengeur et l'appui.

C'est ainsi que personne n'a jamais reproché aux pouvoirs civils de fouler aux pieds la liberté commerciale en défendant le libre débit des substances vénéneuses. Comment serait-il donc coupable de lèse-liberté religieuse et morale en défendant la propagation des doctrines subversives de la religion et des mœurs, ces grandes et précieuses garanties de l'ordre social?

Dans l'Écriture sainte il est dit : Que le roi vraiment sage regarde comme le premier de ses devoirs de faire la guerre à l'impiété et de l'anéantir : *Dissipat impios rex sapiens* (*Prov.* xx.). Il est même comparé au lion (*Ibid.*). Et c'est aussi afin qu'il sache, dit un grand interprète, que, comme le lion qui tient toujours les yeux ouverts, même en dormant, et attaque puissamment ses ennemis, tout roi comme tout juge doit toujours veiller sur les desseins des impies, et briser et pulvériser leurs forces (1).

Il est dit encore dans le Code sacré : Ne cherchez pas à devenir juge, à moins que vous ne vous sentiez assez courageux et assez fort pour briser l'iniquité. *Noli querere fieri judex, nisi valeas virtute irrumpere iniquitatem.* (Eccl. VII.) C'est dire que la magistrature suprême ou la souveraineté est indivisible, qu'elle ne peut être acceptée que tout entière, et que vouloir en goûter les avantages, les prérogatives et les droits, et en écarter les peines, les dangers et les devoirs, c'est s'en rendre indigne, c'est l'abdiquer. Voyez donc si le pouvoir public peut, sans se rendre coupable de lèse-autorité, demeurer indifférent aux progrès de l'impiété, et s'il n'a pas le droit de la combattre.

Les rois d'Israël, dont nous avons ailleurs rappelé la fin tragique et les effroyables malheurs (Disc. I), n'avaient pas été, eux, les auteurs de l'apostasie du peuple, elle avait été le crime de Jéroboam. Cependant ils n'en furent pas moins sévèrement punis que ce res-

(1) « Leo notat vigilantiam (leo enim apertis oculis dormit) « et fortitudinem quam debet habere rex et judex ut vires im- « periorum retundat et frangat (*A Lapid.*, in III Reg. x). »

taurateur impie du culte des idoles; et savez-vous quelle est la faute que l'Écriture sainte leur reproche à tous en général, et à chacun d'eux en particulier? C'est de ne pas avoir détruit les infâmes autels des faux dieux, que pourtant ils n'avaient pas érigés; *Excelsa non abstulit* (III et IV. *Reg. passim*) (1).

Ainsi donc, aux yeux de Dieu et de la raison, non-seulement les pouvoirs auteurs de schismes et de scandales, mais leurs successeurs qui les laissent subsister, sont coupables et n'échappent point aux châtiments les plus sévères, tellement est rigoureuse l'obligation qu'a tout pouvoir souverain de combattre par tous les moyens légitimes l'impiété qui aurait pu se glisser et s'établir dans l'État.

17. Mais non-seulement le *salut du peuple*, cette loi

---

(1) On sait que le vol sacrilége de quelques-uns parmi les enfants d'Israël ayant attiré la colère du ciel et une humiliante défaite sur le peuple tout entier, Dieu chargea Josué de lui dire de sa part ceci : Enfants d'Israël, l'anathème est parmi vous. Vous ne pourrez donc tenir en présence de vos ennemis, tant que ceux qui se sont rendus coupables d'une pareille scélératesse ne disparaîtront d'au milieu de vous; *Hæc dicit Dominus Deus Israel: Anathema in medio tui est, Israel; non poteris stare coram hostibus tuis, donec deleatur ex te qui hoc contaminatus est scelere* (Jos. 7). En commentant ce passage, un grand interprète a dit : Que les Princes et les Prélats apprennent par ce fait combien ils doivent s'empresser de détruire l'anathème, c'est-à-dire les sacriléges et les crimes contre la religion existant parmi leurs subordonnés, s'ils veulent apaiser Dieu et éloigner de ceux à qui ils commandent les fléaux de la guerre, de la famine et de la peste qui les auront frappés : *Audiant hoc Principes et Prælati, ut anathema, hoc est sacrilegia et scelera, auferant e populo, si Deum placare, publicasque bellorum, famis et pestis clades ab eo immissos avertere satagunt* (A Lapid. *in Jos.*, 7).

souveraine devant laquelle doivent s'incliner toutes les lois, mais l'intérêt même de sa propre conservation, impose à tout souverain le devoir de fermer l'oreille aux sophismes de l'esprit de désordre, aux plaintes hypocrites des marchands d'erreurs, et de faire valoir son autorité pour les placer dans une heureuse impuissance de nuire.

Je n'hésite pas à le dire, car rien n'est plus certain ni plus évident : tout gouvernement qui, dans les attaques de l'impiété contre la vraie religion, ne verrait pas une opposition déguisée contre sa propre autorité, serait bien à plaindre.

C'est aujourd'hui une tactique bien connue des passions révolutionnaires de s'en prendre à la religion lorsqu'elles n'ont pas la liberté de faire aux gouvernements la guerre sur le terrain du droit public, et de leur demander à cor et à cri de leur abandonner l'Église lorsqu'ils ne peuvent les attaquer de front et leur demander qu'ils leur livrent l'État; mais c'est miner sourdement l'État par sa base, qui ne se trouve que dans la foi et la religion des peuples, et c'est l'isoler de ses appuis sur lesquels seuls il peut compter sans se faire illusion.

En effet, il est impossible qu'en France, par exemple, l'immense majorité des catholiques, qui a salué avec bonheur l'établissement du pouvoir actuel, garde toute l'énergie de ses sympathies pour lui, si elle pouvait le soupçonner d'être insensible à ce qu'on la blesse profondément dans ses sentiments religieux, ou si elle pouvait le croire impuissant à empêcher que le dogme, le culte, la morale, les institutions, les œuvres du catholicisme, les congrégations religieuses, le sacerdoce,

'épiscopat, le Souverain Pontife, l'Église, Jésus-Christ,)ieu lui-même, ne fussent tous les jours, à heure fixe, lasphémés et traînés dans la boue. Elle serait obligée l'en conclure qu'elle s'était trop exagéré l'idée du sentiment religieux ou de la puissance conservatrice qu'elle 'était faite de ce pouvoir; et il n'est pas nécessaire l'un grand effort d'esprit pour comprendre, qu'au as échéant, cette conclusion serait de fort mauvais ugure.

Il est donc facile de comprendre qu'une politique ermant les yeux sur la licence et le sang-froid avec esquels une certaine presse insulte à la foi de la majoité catholique et froisse ses sentiments les plus chers, erait une politique tendant à faire perdre au gouvernement ses meilleurs amis, et dès lors une politique nsensée et funeste.

Un ministre n'opposant que le calme de l'insouiance aux attaques dirigées contre l'autorité de son maître ne serait-il pas, aux yeux de tout le monde, un sensé, laissant démolir, dans la personne de celui dont la tient, sa propre autorité ?

Tout souverain, saint Paul nous l'a dit, n'est que le ministre de Dieu pour le bien : *Minister Dei est in bonum* (*Rom.*, XIII), et, d'après les *Proverbes*, c'est par la agesse divine qu'il règne : *Per me Reges regnant*. Comment donc ne compromettrait-il pas son propre pouoir, s'il laissait libre cours aux insultes et aux blashèmes contre le Dieu qui le lui a conféré? Comment e déchirerait-il pas de sa propre main l'acte de son vestiture, le diplôme authentique de son droit de ommander aux intelligences? Comment enfin un pouoir laissant détrôner Dieu pourrait-il éviter d'être

détrôné lui-même dans l'esprit de son peuple, et de périr de suicide?

L'hydre révolutionnaire est dominée par la rage de dévorer non pas le prêtre *ou* le Roi, mais le Roi *et* le prêtre. C'est donc un bien pauvre calcul de lui donner à manger du prêtre, dans l'espoir qu'elle fera grâce au Roi. Le Roi aurait son tour après le prêtre, et voilà tout. C'est un expédient non moins pitoyable que coupable de donner en pâture aux passions révolutionnaires la religion pour se faire pardonner la politique, et de laisser le peuple secouer le joug de Dieu pour lui faire accepter celui de l'homme. Deux fois en ce siècle et dans ce pays, on a vu le pouvoir recourir à un tel expédient, et le résultat n'en a pas été heureux, en sorte que l'on est bien fondé à espérer qu'on n'en voudra pas faire l'expérience une troisième fois.

Je n'accuse ici personne, je ne dénonce personne, je ne provoque pas l'usage de la force contre la pensée, je ne sollicite pas une censure compromettante, je dirai presque impossible, et qui pourrait aggraver outre mesure le mal qu'elle serait destinée à réprimer; je ne fais que livrer ces graves considérations à cette sagesse qui a donné des preuves si éclatantes d'intelligence gouvernementale et de zèle pour la religion; je m'en rapporte à elle avec une confiance entière. C'est à elle de voir où nous allons avec les générations qu'on élève, avec le peuple qu'on forme dans une atmosphère empoisonnée par le souffle permanent du matérialisme et de l'impiété. C'est à elle de voir s'il n'y a pas lieu d'arrêter cette avalanche de blasphèmes de tous les jours, en faisant fonctionner, pour protéger l'honneur de Dieu, les lois protectrices de l'honneur du dernier des

hommes. C'est à elle enfin à voir ce qu'il y a à faire sur cette immense question, afin d'assurer à la société et de s'assurer à elle-même ce bonheur du temps et de l'éternité, que Dieu a promis à l'obéissance à sa parole, à la profession et au maintien de la vraie religion : *Beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud*. AINSI SOIT-IL.

CINQUIÈME DISCOURS.

SUR LES MŒURS DES GRANDS.

« *Illi homines, quum vidissent quod Jesus fecerat*
« *signum... venturi erant ut raperent eum et facerent*
« *eum Regem.*
« Ces hommes, ayant vu le prodige que Jésus avait fait,
« voulurent l'enlever et le faire Roi. *(Év. du 4e dim.)* »

SIRE,

1. VOYEZ donc ce qu'est le peuple lorsqu'on ne le trompe pas, mais qu'on le laisse à son bon sens et à sa droiture naturelle. Vrai dans ses jugements, juste dans ses appréciations, généreux dans ses élans, il est admirable de modération dans ses actes et de sagesse dans ses choix. C'est après avoir vu l'étonnant prodige de la multiplication des pains faite par le Fils de Dieu pour la rassasier que la foule dont parle l'évangile d'aujourd'hui se pressa autour du Seigneur et voulut lui faire violence pour qu'il acceptât d'être son Roi. *Illi homines, quum vidissent quod Jesus fecerat signum... venturi erant ut raperent eum, et facerent eum Regem.*

Le peuple aime donc le merveilleux, le grand, le sublime, l'extraordinaire dans ceux qu'il appelle à le gouverner. Et s'il ne peut pas obtenir qu'ils se distinguent du commun des hommes par la vertu des prodiges, il veut les voir s'en distinguer au moins par les prodiges de la vertu.

Cela est bien juste et bien raisonnable; car, d'après
ı. belle remarque de saint Jean Chrysostome, les mi-
acles sont faux quelquefois; et s'ils sont vrais, ce sont
es grâces GRATUITEMENT DONNÉES (*gratis datæ*), et que
lieu accorde même aux méchants; tandis que les
onnes œuvres seules rendent l'homme grand et
gréable aux yeux de Dieu; et par conséquent les
rodiges de la vertu conviennent mieux aux Grands
ue la vertu des prodiges : *Conveniunt magis opera vir-*
utis, quam miracula; hæ namque vel ficte fieri possunt,
el, si vere, etiam ab improbis per gratiam gratis datam
Apud A LAPIDE).

Ainsi il ne suffit pas que les pouvoirs publics se re-
ommandent aux sympathies du peuple par des pro-
iges de fermeté et de force, ils doivent s'y recom-
nander avant tout par des prodiges de sagesse et de
ertu; et c'est là le plus beau, le plus précieux et le
lus convenable ornement de la royauté.

C'est donc de la pureté des mœurs et de la sainteté
e la vie des personnes du pouvoir et de leur entou-
age que nous allons nous entretenir aujourd'hui. Ce
ujet est d'autant plus intéressant qu'il ne touche pas
eulement à leurs devoirs moraux, mais aussi à leur
éritable grandeur et à leur véritable dignité. *Ave,*
Maria.

PREMIÈRE PARTIE.

!. IL n'est malheureusement que trop vrai que,
omme l'a dit le plus ancien des Prophètes, la vraie
agesse ou la vraie vertu, la sainteté en un mot, est
ne plante qui ne germe pas sur le terrain de la vo-

lupté : *Non invenitur in terra suaviter viventium* (Job); et que, comme l'a dit le divin Sauveur lui-même, les habitations des rois ne sont ordinairement que le séjour de la mollesse et des plaisirs : *Qui mollibus vestiuntur in domibus regum sunt* (Matth.).

Mais pour être rare dans les palais des grands, la pureté de la vie n'y est pas moins à sa place qu'au presbytère et au couvent, car elle est, à peu de différence près, une qualité aussi nécessaire aux princes de l'État qu'aux princes de l'Église (1).

Dans un de ses sublimes cantiques, en disant à Jésus-Christ : Vous seul êtes Saint; vous seul êtes le Seigneur; vous seul êtes le Très-Haut : *Tu solus Sanctus; tu solus Dominus; tu solus Altissimus;* l'Église semble nous dire, que le Dieu Sauveur n'est le seul Très-Haut, le seul Seigneur, que parce qu'il est avant tout le seul Saint; que Dieu n'est Dieu qu'en tant qu'il est saint; et que, dépouillé de la sainteté, Dieu ne serait qu'une de ces divinités fantastiques du paganisme, auxquelles la philosophie ancienne préférait le Sage.

Or, nous avons vu déjà que tout pouvoir, divin dans son origine, dans son action et dans son but, fait de ceux qui en sont revêtus autant de représentants ou du Dieu créateur, ou du Dieu conservateur, ou du Dieu sanctificateur; et que, selon l'expression très-énergique des Livres saints, il en fait des êtres exceptionnels, des fonctionnaires sublimes, des dieux terrestres : *Ego dixi. Dii estis et filii excelsi omnes.*

(1) Je ne sais pas si l'on a fait cette remarque, qu'en effet, les martyrs exceptés, aucune classe des simples laïques n'a fourni un plus grand nombre de Saints à l'Église, ayant les honneurs des autels, que la classe des Princes et des Rois.

Comme donc la sainteté est le premier des attributs de Dieu, elle est aussi le premier des attributs des vrais représentants de Dieu; et comme c'est par la sainteté que Dieu est Dieu, ce n'est aussi que par la sainteté que tout pouvoir est avant tout ce qu'il doit être, le lieutenant sur la terre du Dieu du ciel (1). Et en effet, c'est particulièrement aux hommes à qui Dieu a délégué une partie de son autorité et de sa puissance pour gouverner l'Église, la famille et l'État, qu'il a adressé ce grand précepte : Soyez saints, puisque moi, que vous devez représenter, je suis saint : *Sancti estote, quoniam ego sanctus sum.* Ils doivent donc

(1) Avertissement important. — C'est une erreur de Vicleff condamnée par l'Église, que tout souverain chrétien, dès l'instant où il commet un péché, perd tous ses droits à la souveraineté. C'est donc une vérité que ses fautes personnelles ne dépouillent pas le Pouvoir public de sa légitime autorité de gouverner; comme en quelque sorte les mêmes fautes ne font pas perdre au prêtre non interdit ses pouvoirs de consacrer et d'absoudre. Voilà pour le droit. Mais il en est autrement quant au fait. Comme les fidèles refusent leur confiance et leur estime au prêtre qui oublie ses devoirs, et finissent par dédaigner son ministère; de même les peuples n'ont pas de respect et d'amour pour un souverain sans foi et sans mœurs, et finissent ordinairement par fouler aux pieds son autorité. Sans doute les uns et les autres ont tort; car le souverain légitime, bien que pécheur, n'en est pas moins toujours le souverain; comme le prêtre autorisé, bien que prévaricateur, n'en est pas moins toujours le prêtre. Mais que voulez-vous! C'est ainsi que les choses se passent dans l'Église et dans l'État. Ainsi dans tout ce que nous disons ici, et qui sera dit dans le Discours suivant, touchant les dangers auxquels tout souverain qui ne respecte pas en lui-même la religion et la morale s'expose de perdre sa couronne, doit être entendu dans le sens du fait et non dans celui du droit.

ressembler à Dieu par la sainteté, afin d'être les dignes dépositaires et les organes fidèles de son pouvoir; car rien ne serait plus inconvenable que d'être des dieux par le rang, et de se montrer moins que des hommes par la vie.

Saint Jean Chrysostome, s'arrêtant à la circonstance que Saül, le premier des rois que Dieu donna aux Juifs, s'élevait au-dessus de tout le peuple par la grandeur de sa taille, dit que cette circonstance renferme un mystère et une leçon; et que Dieu a voulu par là faire entendre aux rois qu'ils doivent s'élever au-dessus de tous leurs sujets par l'éminence de leurs vertus.

Un autre ancien Père disait ceci à un Empereur chrétien : Vous devez faire les plus grands efforts pour surpasser par l'éclat de vos vertus tous ceux au-dessus desquels vous vous élevez par la grandeur de votre pouvoir. Vos peuples, sachez-le bien, ont droit d'attendre que la gloire de vos bonnes actions soit en harmonie avec la hauteur de votre rang. Dieu vous ayant placé au-dessus de tous les hommes par l'autorité, vous lui devez cette gratitude de le faire reconnaître et honorer dans votre personne, en vous élevant au-dessus de tous les hommes par la sainteté de la vie (1).

Salvien a dit à son tour : Rien n'est plus honteux que d'être dans la position la plus éminente dans la hiérar-

---

(1) « Quantum potestate ceteros antecellis, tantum factis etiam « emicare ante alios enitere : persuasissimum enim habe, eam « abs te postulari honestorum rationem, quæ magnitudini vi- « rium proportione respondeat. Sicut a Deo omnibus hominibus « es prælatus, sic magis omnibus Eum honestare festina (AGA- « PET. DIACON. *ad Justinian. imperat.*). »

chie sociale, et de se rendre digne de mépris par la turpitude de ses actions (1).

Saint Bernard est sur le même sujet plus énergique encore : C'est une grande monstruosité, dit-il, que d'être le dernier des hommes par les vices de l'âme, lorsqu'on en est le premier par la dignité; occuper le premier siége et descendre au dernier degré de la bassesse par la vie; parler beaucoup et ne rien faire de bon; affecter de la gravité par le visage et se montrer léger par les actes; jouir d'une immense autorité sur les autres, et ne savoir pas maîtriser sa propre inconstance (2).

Enfin, saint Augustin a tracé cet admirable tableau des qualités que les fidèles de son temps exigeaient dans leurs souverains, pour en faire l'objet de leur culte politique et de leur respect religieux :

« Nous ne disons pas heureux, dit-il, quelques-uns de nos empereurs chrétiens, parce qu'ils ont eu de longs règnes, ni parce que leurs enfants leur ont succédé dans l'empire, ni parce qu'ils ont dompté les ennemis de la république, ni parce qu'ils ont réussi à étouffer toute insurrection des citoyens et en ont complétement triomphé. Ces avantages, et d'autres avantages du même genre, ces mesquins soulagements des peines de cette vie, ont été accordés même à des princes païens,

---

(1) « Quocirca *nihil turpius est quam excellentem esse culmine,* « *et despicabilem vilitate.* Princeps enim est regula animata, et « viva lex populi. »

(2) « Monstruosa res, *gradus summus, et animus infimus;* « *sedes prima, et vita ima; sermo multus, et fructus nullus;* « *vultus gravis, et actus levis; ingens auctoritas, et nutans stabi-* « *litas* (*De considerat.*, lib. II, c. 7). »

et qui n'appartenaient pas, comme nos princes chrétiens, au règne de Dieu sur cette terre.

» Cette économie de la Providence de Dieu est un dessein de sa miséricorde : c'est afin que nos souverains sachent bien que ces avantages temporels ne sont pas le comble de la rémunération à laquelle ils doivent s'attendre, et qu'ils doivent désirer en récompense de leur foi. Ils ne sont à nos yeux des princes vraiment heureux qu'autant qu'ils font régner la justice, qu'autant qu'en présence de la grandeur des éloges qu'on leur adresse, et de l'humilité des hommages qu'on leur rend, ils ne s'enorgueillissent pas et n'oublient pas qu'ils sont des hommes. Le prince à qui nous applaudissons met son pouvoir au service de la majesté de Dieu, et ne l'emploie d'une manière toute particulière qu'à la propagation de son culte; il craint Dieu, l'aime et l'honore; il préfère le royaume des cieux, où il n'a pas à craindre de rivaux, au royaume de la terre; il est lent à punir, prompt à pardonner, et, dans tout recours à la vindicte publique, il s'inspire uniquement de l'intérêt d'un bon gouvernement et de la défense de l'État, et non du désir de rassasier sa haine et ses inimitiés privées. Il ne fait usage de sa clémence que dans l'espoir de la correction des coupables, et non pour assurer l'impunité au crime, et se dédommage par la pratique des douceurs de la miséricorde et par la largesse de ses bienfaits des rigueurs dont bien des fois il est obligé de faire usage. Le prince que nous félicitons est d'autant plus sévère dans ses mœurs que son action est plus libre; il aime mieux remporter des victoires sur ses passions que de subjuguer des peuples, et cela, non pas par le désir d'une vaine gloire, mais par l'amour

la félicité éternelle. Le prince enfin que nous regar-ns comme vraiment heureux ne néglige pas d'offrir vrai Dieu le sacrifice de sa miséricorde envers les res, et de son humilité et de ses prières pour ses pres péchés (1). » Voilà ce que, d'après saint Au-stin, doivent être les hommes que Dieu choisit pour

---

l) « Neque enim nos christianos quosdam imperatores ideo lices dicimus, quia vel diutius imperarunt vel imperatores lios morte placida reliquerunt, vel hostes reipublicæ do-nuerunt, vel inimicos cives adversus se insurgentes et cavere t opprimere potuerunt. Hæc et alia vitæ hujus ærumnosæ, vel nunera, vel solatia, quidam etiam cultores dæmonum acci-ere meruerunt, qui non pertinent ad regnum Dei, quo per-nent isti : et hoc ipsius misericordia factum est, ne ab illo ta, qui in eum crederent, velut summa bona desiderarent, d felices eos decimus, si juste imperant, si inter linguas su-limiter honorantium, et obsequia nimis humiliter salutan-um non extolluntur, sed se homines esse meminerunt; si am potestatem ad Dei cultum maximè dilatandum, majes-ti ejus famulam faciunt; si Deum timent, diligunt, colunt; plus amant illud regnum, ubi non timent habere consortes; tardius vindicant, facile ignoscunt; si eamdem vindictam o necessitate regendæ tuendæque reipublicæ, non pro sa-randis inimicitiarum odiis exercent; si eamdem veniam non l impunitatem iniquitatis, sed ad spem correctionis indulgent; quod aspere coguntur plerumque decernere, misericordiæ nitate et beneficiorum largitate compensant; si luxuria tanto s est castigatior, quanto posset esse liberior; si malunt cupi-tatibus pravis, quam quibuslibet gentibus imperare : et si hæc nnia faciunt, non propter ardorem inanis gloriæ, sed prop-r charitatem felicitatis æternæ; si pro suis peccatis, humi-tatis, et miserationis et orationis sacrificium Deo suo vero nmolare non negligunt. Tales christianos imperatores dici-us esse felices interim spe, postea reipsa futuros, cum id uod expectamus advenerit (*De civit.*, lib. IV, c. 24). »

gouverner les hommes; voilà par quel genre de prodiges ils doivent honorer en eux-mêmes la royauté que Dieu leur a conférée, et la recommander aux hommages, à l'affection et au dévouement de leurs subordonnés : *Cum vidissent signum venturi erant, ut facerent eum regem.*

3. Ce qui est bien singulier, c'est que sur ce point la philosophie ancienne a parlé comme la Bible, et la sagesse païenne comme la sagesse chrétienne. N'allez pas trouver étrange que je vous cite des noms d'auteurs profanes dans cette chaire sacrée. En tant que fidèles échos de la tradition universelle, leur témoignage a quelque chose d'imposant, je dirai presque de chrétien.

Le poëte Ménandre a dit : Il n'y a que le prince bon et saint qui soit la statue visible de Dieu, et son image animée sur cette terre (1).

Un prince, ajoute Pline, cherchant à ressembler à Dieu lui-même par la chasteté des mœurs et la sainteté de la vie, est le plus beau et le plus précieux cadeau que Dieu puisse faire aux hommes (2).

Plutarque s'écrie : Heureux l'État qui a le sort de posséder des rois sages et saints! il doit en être fier, et en remercier Dieu comme du plus grand et du plus divin de ses dons (3).

---

(1) « Simulacrum Dei est bonus et sanctus princeps, et *animata Dei in terris imago.* »

(2) « *Nullum est* præstabilius et pulchrius Dei munus erga mortales, quam castus, sanctus et Deo simillimus princeps (*in paneg. ad Trajan.*). »

(3) « Cum reges sapientes sunt et sancti, tunc respublica maximum quoddam ac divinum donum a Deo se accepisse existimet (*in Numa*). »

Le plus célèbre parmi les anciens souverains de l'Asie, Cyrus, disait que l'empire n'est à sa place que lorsqu'il réside dans un homme que sa vertu élève au-dessus des hommes (1).

Il est dit d'un des plus grands parmi les empereurs romains qu'il n'attachait aucune importance à la richesse des vêtements et à l'éclat de la cour, et qu'il en donnait cette raison : Parce que la vraie gloire d'un souverain n'est pas dans la richesse, mais dans la vertu (2).

Et Sénèque, faisant écho à cette admirable sentence, disait à son tour : Ce n'est pas l'abondance de l'or ni la splendeur des habits qui font le vrai roi; le vrai roi est celui qui n'a pas de peur, et qui s'est dépouillé de toutes les maladies de l'âme; le vrai roi est celui qui ne consulte que le devoir, et ne se laisse pas dominer par une vaine ambition ni entraîner par la faveur toujours changeante d'un peuple léger (3).

Ainsi pour les païens eux-mêmes, tout prince n'est que le lieutenant de Dieu, le représentant de Dieu, le délégué de Dieu, et la condition *sine qua non* d'honorer

---

(1) « Arbitrabatur Cyrus nemini convenire imperium, nisi « qui subditis esset melior (XENOPH., l. 8 *Cyropædiæ*). »

(2) « Non multum insignibus aut ad apparatum regum auri « et serici deputabat, dicens : Imperium in virtute esse, non in « decore (LAMPRID. *in vita Alex. Sever.*). »

(3)
« Regem non faciunt opes,
« Non vestis Tyriæ color;
« Rex est qui posuit metus,
« Et diri mala pectoris.
« Quem non ambitio impotens,
« Et nunquam stabilis favor
« Vulgi præcipitis movet (*Tragéd.*). »

en lui-même ces grandes dignités, d'en respecter les fonctions, et d'en remplir les devoirs, c'est la sainteté de la vie.

Or ces sages du paganisme n'ont pu puiser, je le répète, ces hautes maximes que dans les croyances universelles et consolantes des peuples, ces rayonnements de la révélation divine primitive qui ne se sont jamais effacés de l'esprit et du cœur de l'humanité. C'est donc un dogme divin auquel toute sagesse, et le genre humain tout entier a rendu hommage : que les souverains sont constitués comme des dieux dans ce monde par le Créateur et le maître du monde : *Ego dixi : Dii estis;* et que la sainteté de la vie est le premier, le plus essentiel de leurs devoirs, et le plus splendide et le plus précieux apanage de la souveraineté aux yeux des peuples; *Cum vidissent signum, venturi erant ut facerent eum regem.*

Mais tâchons de mieux comprendre l'importance de ce sublime devoir.

4. Comment voulez-vous, nous répètent tous les jours les philosophes antichrétiens, que notre raison admette ce dogme fondamental du christianisme : que Dieu s'est fait homme, et qu'il est né, a vécu et est mort comme le dernier des hommes? N'est-ce pas là admettre la dégradation la plus complète de la Divinité? Vous vous trompez, leur dirait saint Augustin; en se faisant homme, le Verbe éternel est descendu, mais il n'est pas tombé; il s'est humilié, mais il ne s'est pas déshonoré; car cette humanité qu'il nous a empruntée, faible, passible, mortelle comme la nôtre, est cependant exempte de toute souillure du péché; *c'est l'auguste tabernacle du Très-Haut en dehors des lois ordinaires de la création, auquel*

i'*a pas touché la main de l'homme* (*Hebr.*), mais que le ;aint-Esprit a formé du sang le plus pur de Marie, sans le noindre concours de la concupiscence humaine, et qu'il ı orné de toutes les grâces de la sainteté : *Sanctificavit abernaculum suum Altissimus* (*Psal.*). En s'assujettisant donc à toutes nos misères, mais en éloignant de on humanité toute contagion de Satan, et jusqu'à l'omre du péché ; *Tentatus per omnia, absque peccato* (SAINT PAUL), le Fils de Dieu s'est fait véritable fils de l'homme, et il a sauvegardé sa haute dignité de Fils de Dieu.

Dieux donnés à la terre, voilà le grand et auguste nodèle que les princes doivent imiter. Ils doivent des-endre jusqu'à leurs subordonnés, par leur humilité, ar leur bonté et par leur dévouement; ils doivent se aire petits, je dirai presque se faire hommes, afin de captiver leur confiance et de provoquer leur amour. Mais tout en se faisant ainsi hommes, ils ne doivent pas oublier la dignité de leur rang ni leur qualité de dieux : *Ego dixi : Dii estis*, et ils doivent se préoccuper avant out d'établir en eux-mêmes l'Esprit de sainteté par le rodige d'une vie pure et irréprochable.

C'est donc particulièrement les hommes haut placés armi les hommes que regarde cette exhortation que aint Paul adresse à tous les chrétiens : « Soyez les imiateurs de Dieu, et que la fornication, l'impureté et l'avarice ne soient pas même nommées parmi vous. Point le turpitudes ni de folles paroles, c'est là la condition ropre aux saints ou aux hommes choisis pour représenter Dieu : *Estote imitatores Dei..... fornicatio, et omnis immunditia aut avaritia nec nominetur in vobis : aut turpitudo, aut stultiloquium sicut decet sanctos* (*Ephes.* 5). »

Que voulez-vous, tout n'est pas bonheur dans les régions du pouvoir! Toute couronne, quel que soit son éclat, a ses épines. De grands droits imposent de pénibles obligations, de rudes devoirs. L'œil le plus pénétrant ne doit point pouvoir découvrir la plus petite tache dans la vie des hommes qui gouvernent les hommes (1). Ils doivent au contraire pouvoir dire à leurs subordonnés, sans crainte d'être démentis, ce que Samuel disait à Israël : « Que pouvez-vous reprendre à ma conduite? » Tout doit être grave, régulier, exact, digne, majestueux dans leur personne, et rien ne doit faire soupçonner en eux la moindre légèreté. La pureté de leurs mœurs doit être à la hauteur de leur rang, et en se montrant hommes par la bonté, ils doivent rester toujours dieux par la sainteté de leur vie : *Ego dixi: Dii estis.*

Mais David, dira-t-on, qui nous a donné une si haute idée de la grandeur des princes, ne l'a-t-il pas lui-même souillée par de grands crimes dans sa personne?

David, il est vrai, a péché : « Ce que, dit saint Am« broise, les rois ont l'habitude de faire; mais il a « pleuré, il a gémi, il a racheté ses fautes de quelques « jours par la pénitence la plus austère de toute sa « vie; ce que les rois, dit encore saint Ambroise, ne « font pas toujours : *Peccavit David, quod solent reges;*

(1) Le prince parfait, disait un ancien, est celui dont le panégyriste n'a besoin de rien dissimuler, de rien voiler, et c'est là sa plus grande gloire; « *Non alia major gloria tua, quam* « *quod nihil velandum est, nihil omittendum est* (PLIN., *Paneg.* « *Traj.*). »

« *sed flevit, ingemuit, pœnitentiam egit, quod non solent*
« *reges* (*In Apolog. David*). »

Mais voici d'autres considérations plus graves encore.

5. Souvenez-vous de cette grande parole que Dieu prononça la veille du jour où il aima mieux voir la terre noyée dans les eaux du déluge, et privée de tous ses habitants, plutôt que de la voir dépouillée de la belle parure de la vertu. Non, dit-il, mon esprit ne résidera plus dans l'homme, parce qu'il est devenu chair : *Non permanebit spiritus meus in homine, quia caro est* (*Genes.*). Souvenez-vous aussi de ces mots de la Sagesse : L'esprit de Dieu n'entrera pas dans une âme méchante, et n'habitera pas dans un corps asservi au péché : *Non intrabit spiritus in malevolam animam, neque habitabit in corpore subdito peccatis*.

Il est donc certain que dès l'instant que l'homme s'enfonce dans la boue de la volupté, l'esprit de Dieu se retire de lui, et alors que devient-il? Écoutez saint Augustin : Il y a deux espèces de vie pour l'homme : la vie naturelle, consistant dans l'union substantielle du corps avec l'âme, et la vie spirituelle, résultant de l'union ineffable de l'âme avec Dieu : *Vita corporis anima; vita animæ Deus*. Donc, séparé de l'âme par la mort, le corps devient un cadavre; séparée de Dieu par le vice, l'âme, dit l'Écriture sainte, devient aussi un vrai cadavre.

Qu'est-ce qu'un cadavre? Les trois mots syncopés dont se compose le mot cadavre (*caro data vermibus*) nous le disent assez : c'est *de la chair livrée en pâture aux vers;* de même, l'âme de laquelle Dieu a été chassé par la volupté devient la proie de la corruption.

Mais c'est particulièrement dans la personne des

grands que l'esprit de la luxure exerce ses affreux ravages, à cause des tentations de la grandeur, jointes à celles de la nature, qui les entourent; à cause de la funeste facilité qu'ils ont de faire impunément le mal, et à cause du danger auquel ils sont trop souvent exposés de rencontrer des hommes conspirant à les distraire et à les corrompre pour les dominer.

L'esprit de luxure est pour les Grands cet ennemi aussi cruel que rapace dont parle le Prophète, qui fait main basse sur toutes leurs qualités, efface de leur âme toutes les vertus propres à leur rang, et en les dégradant comme hommes, les rend détestables comme souverains : *Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus* (THREN.).

Nous avons entendu Celui qui a fait l'homme déclarant que l'homme *ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui procède de la bouche de Dieu*. C'est nous dire, d'après saint Augustin, que la parole de Dieu ou la vraie religion est à l'âme ce que la nourriture matérielle est au corps; que, comme l'homme corporel peut se passer de tout aliment, mais non pas de pain, l'homme spirituel peut se passer de toute science, mais non pas de la science divine; et que, comme l'homme qui manque de pain périt par rapport au corps, de même il périt par rapport à l'âme, s'il n'écoute pas la parole de Dieu ou s'il n'est pas fidèle à la religion.

Mais la religion, si nécessaire à la vie spirituelle de tout homme, est particulièrement nécessaire à la vie politique de tout souverain, en sorte que la profession sincère de la vraie religion et de la vraie piété est une des qualités essentielles de tout homme revêtu du pouvoir.

C'est pour cela qu'il est dit dans l'Écriture sainte : « Lorsque le prince qui doit régner sur le peuple de Dieu aura été élevé au trône, il se fera copier dans un volume la loi divine, renfermée dans le Deutéronome; il recevra ce volume de la main des prêtres; il le lira tous les jours de sa vie, afin qu'il y apprenne à craindre le Seigneur son Dieu et à observer ses commandements et les cérémonies de son culte, prescrites par la loi, afin que son cœur ne s'enorgueillisse pas et qu'il ne se croie pas au-dessus de ses frères, et afin qu'il marche toujours droit dans la voie du devoir. Ce n'est qu'à cette condition que lui et ses enfants obtiendront un règne long et heureux (1). » Et c'est pour cela aussi que l'auteur des Proverbes, en renouvelant cet ancien précepte, fait à tous les rois d'Israël, ajoute ceci : Parce que le commandement du Seigneur est une lampe et que sa loi est en même temps la lumière qui éclaire la voie qui conduit à la vie, et la censure qui sauvegarde les mœurs (2).

Or, le premier effet de l'esprit de libertinage dans le cœur des Grands, c'est d'y affaiblir quelquefois, d'y éteindre même entièrement les principes de la foi, et tout sentiment d'amour pour le peuple. Car, comme l'a dit

---

(1) « Postquam autem sederit in solio regni sui, describet « sibi Deuteronomium, legis hujus in volumine accipiens « exemplar a sacerdotibus. Et habebit secum, legetque illud « omnibus diebus vitæ suæ, ut discat timere Dominum Deum « suum, et custodire verba et cæremonias ejus, quæ in lege præ- « cepta sunt. Nec elevetur cor ejus in superbiam super fratres « suos, neque declinet in partem dexteram vel sinistram, ut « longo tempore regnet ipse, et filii ejus (*Deuter.*). »

(2) « Quia mandatum lucerna est, et lex lux, et via vitæ in- « crepatio disciplinæ (*Prov.* 6). »

en termes clairs Celui qui ne trompe pas : LE RÈGNE DES IMPIES EST LA RUINE DE L'HUMANITÉ; *regnantibus impiis ruinæ hominum* (*Prov.* 28).

C'est dans le même sens que l'auteur de l'Ecclésiastique a dit : Le vin et les femmes ont fait apostasier les sages : *Vinum et mulieres apostatare fecerunt sapientes* (*Eccl.* 19). Il ne se doutait peut-être pas, en traçant ces mots, qu'il faisait d'avance sa propre histoire; car ce n'est que par son libertinage que Salomon a été entraîné à renier le vrai Dieu et à se rendre le jouet des folies de la plus stupide idolâtrie. Grand et terrible exemple, s'écrie en présence d'une pareille chute un illustre commentateur de la Bible; grand et terrible exemple que les princes ne devraient jamais perdre de vue, afin qu'ils ne se fassent pas illusion au point de croire qu'ils pourront réussir à concilier ensemble l'amour des plaisirs et l'amour de la sagesse, quand le plus savant et le plus éclairé des rois n'y a pu réussir : *Amare et sapere negatum est etiam sapienti imo sapientissimo Salomoni* (PENED., *De reb. Salomon.*, lib. VII).

Cela nous explique pourquoi chez les grands du siècle chez lesquels la chair trône à la place de l'esprit, les pratiques religieuses se réduisent d'abord à de minimes proportions; pourquoi plus plus tard la religion devient incommode lors même qu'elle n'arrive pas à devenir suspecte; pourquoi, sans la nier, on finit par n'y plus croire; et pourquoi, sans la persécuter, on y devient parfaitement indifférent : c'est que du fond d'un cœur voluptueux s'élèvent des vapeurs qui finissent par aveugler l'esprit et lui cacher la vérité et l'importance des dogmes religieux. La volupté est l'engrais de l'incrédulité; toutes les hérésies et toutes les erreurs, y

compris l'athéisme, ne sont que les exhalations du libertinage. Cet horrible phénomène ne se réalise nulle part plus souvent que dans les maisons des princes. Et en effet, l'histoire de tous les schismes nous apprend que c'est toujours à la faveur de la luxure que l'erreur a pénétré dans les palais des grands, et que ce n'est qu'après s'être plongés dans la fange de la volupté que tous les princes apostats, depuis Constantin II jusqu'à Henri VIII, se sont changés en hérétiques, en tyrans et en persécuteurs de l'Église.

6. Un second effet, c'est d'éloigner l'esprit de sagesse. Le plus grand des rois d'Israël a ainsi parlé à tous les rois : « L'amour de la sagesse amène un règne « durable. O rois des peuples, qui aimez le trône et le « sceptre, aimez donc avant tout la sagesse ! Ce n'est « qu'à cette condition que vous pourrez régner long- « temps. Oui, aimez la lumière de la sagesse, ô vous « tous qui présidez aux destinées des nations, car le « vrai boulevard de la félicité du peuple n'est que dans « la sagesse de son roi (1). »

Mais le moyen d'être sage sans être chaste ! Car, comme Dieu l'a manifesté dans une vision céleste à l'un des plus grands docteurs de l'Église (saint Grégoire de Nazianze), la sagesse est la sœur indivisible de la chasteté, comme la folie l'est de la volupté. Elles marchent toujours ensemble; on ne peut avoir

(1) « Concupiscentia... sapientiæ deducit ad regnum perpe- « tuum. Si ergo delectamini sedibus et sceptris, o reges populi, « diligite sapientiam, ut in perpetuum regnetis. Diligite lumen « sapientiæ, omnes qui præestis populis... Rex sapiens stabili- « mentum populi est (*Prov.*). »

l'une sans l'autre, et ce n'est que par la main de la chasteté qu'on est introduit dans le temple de la sagesse (1).

Nul homme ne se conduit bien pour son propre compte que par la lumière et la grâce d'en haut, à plus forte raison, nul prince sans le même secours ne saurait bien régir les autres; ce qui a fait dire à un grand interprète de l'Écriture : « Celui qui gouverne bien se laisse gouverner par Dieu (2), » et le prince des poëtes grecs, quoique païen, affirme que personne ne peut bien gouverner que par la vertu de Dieu, et il appelle les bons rois « les élèves de Dieu (3). » Mais le fait est que les princes ne peuvent obtenir que par la prière ce secours d'en haut pour bien administrer l'État. Or des esclaves de la volupté sont des êtres qui ne prient pas, ce sont, d'après l'Écriture, des êtres appartenant à la race maudite des fils d'Agar, obligés de chercher sur la terre la science de gouverner la terre : *Filii Agar qui exquirunt prudentiam quæ de terra est* (BARUCH, 3). Des ouvriers qui travaillent à tâtons, sans Dieu, loin de Dieu, ne peuvent rien édifier de solide : *Nisi Do-*

---

(1) « Il est nécessaire, disait un ecclésiastique zélé à l'empereur « Justinien, il est nécessaire que vous nettoyiez avec le plus « grand soin votre âme, comme on nettoie un miroir; car ce « n'est qu'à cette condition que la splendeur de la sagesse di- « vine, dont vous avez besoin pour bien juger les hommes et « les choses, se reflétera dans votre esprit (AGAPET. DIAC. *in* « *admonit. ad Justinian.*). »

(2) « Omnium optime gubernat, cui gubernator est Deus (A « LAPID. *in Prov.* 1). »

(3) « Homerus ait, optime gubernat qui vim habet numinis. « Hinc reges bonos vocat a *Jove nutritos* (*Id., ibid.*). »

minus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.

Ils resteraient encore bien haut s'ils pouvaient s'arrêter à la terre, mais le poids de leur corruption les entraîne plus bas. Quelque grands que soient leur orgueil et l'opinion qu'ils ont de leur habileté et de leurs propres lumières, ils sentent bien qu'ils ne peuvent gouverner seuls, et ils sont obligés de chercher ailleurs des conseils qu'ils ne peuvent pas trouver en eux-mêmes. Mais leurs vices ayant élevé, d'après le langage des Livres saints, un mur de division entre eux et Dieu : *Peccata vestra diviserunt inter me et vos* (ISAI.), ils s'en vont demander à tout, même au charlatanisme, même à la magie, les inspirations qu'ils désespèrent d'obtenir de l'enseignement divin de la foi, et à défaut des lumières du ciel, ils s'arrangent des lueurs blafardes de l'enfer. Rappelez-vous en effet la cour de l'empereur Frédéric, le lâche persécuteur de l'Église et de son auguste chef. D'abord ce n'est qu'après être devenue le repaire de tous les vices que cette cour devint aussi l'école de tous les blasphèmes, et ce n'est qu'après s'être transformée en théâtre du libertinage le plus dévergondé, qu'elle devint le temple de la plus cynique impiété. Mais elle ne s'arrêta pas en si beau chemin, elle finit par se changer en rendez-vous de tous les jongleurs et de tous les magiciens du temps, juifs et arabes, dont on fit les grands prêtres de la nouvelle religion de l'empereur, les conseillers et les grands dignitaires de l'empire. Ce fut logique; c'est toujours et partout le règne de Satan qui vient remplir le vide que laisse en se retirant le règne de Dieu.

Or, je le demande, un pouvoir qui ne se signalerait

que par de pareils prodiges d'impiété, de démence et de corruption, au lieu de se recommander aux sympathies publiques par la sincérité de sa piété et par la sévérité de ses mœurs (les grands titres *moraux* de sa légitimité) : *Cum vidissent signum, venerunt ut raperent et facerent eum regem;* un tel pouvoir, dis-je, ne se détruirait-il pas lui-même dans l'esprit et dans le cœur de son peuple au point de le faire rougir et de le faire regretter de l'avoir pour chef?

Et, quant à l'État, il ne faut pas un grand effort d'esprit pour comprendre qu'un État doit être bien malheureux s'il a pour chef un prince que la débauche a privé de la lumière de la sagesse d'en haut. L'Écriture sainte a renfermé dans ce mot lugubre l'histoire des malheurs d'une nation sous un pareil pouvoir : LES FOLIES DES ROIS SONT LA MORT DE LEURS PEUPLES, CAR LA PROSPÉRITÉ ET MÊME L'EXISTENCE DES VILLES, ajoute-t-elle, DÉPENDENT ESSENTIELLEMENT DE LA SAGESSE DES POUVOIRS QUI LES GOUVERNENT; *Rex insipiens perdit populum suum, et civitates habitabuntur per sensum potentium* (*Eccl.* 10).

7. En troisième lieu, l'Écriture sainte recommande l'amour de la justice comme la vertu principale des grands juges de la terre, les pouvoirs souverains : *Diligite justitiam, qui judicatis terram* (*Sapient.*, 1).

Or nul juge ne saurait bien juger, à moins d'être indépendant : comment donc pourrait-il exercer ce grand attribut de la royauté, la justice, un prince voluptueux, tiraillé en sens divers par ses mauvais instincts, vil esclave et jouet des plus honteuses habitudes? C'est pour cela qu'un sage de l'antiquité disait : Que le pire des souverains, et le moins capable de gouverner les au-

res, est celui qui ne sait pas se gouverner lui-même, et qui se laisse entraîner par ses passions (1).

Comme ce n'est que par la sagesse éternelle que les rois règnent, ce n'est aussi que par elle que les législateurs font des lois portant l'empreinte de la justice : *Per me reges regnant et legum conditores justa decernunt* (*Prov.*). Tout ce qu'ils pensent d'élevé et de grand, tout ce qu'ils accomplissent de juste et d'utile, n'est que le rayonnement de l'esprit de Dieu dans leur esprit.

Mais dès l'instant que cet esprit de Dieu se retire de leur esprit, la nuit s'y fait; ils ne savent plus ni ce qu'ils font ni où ils vont. Les affaires publiques se ressentent de l'obscurité de leur intelligence, du désordre de leur âme, de l'épuisement de leurs facultés, de l'altération et de l'abrutissement de leur caractère. Ils se déchargent du fardeau de leurs devoirs politiques les plus personnels sur des hommes d'une habileté problématique et d'un dévouement suspect. Leur science gouvernementale, ne consultant plus les principes, n'est qu'un calcul de petits moyens, de pauvres expédients. On vit au jour le jour, on compte sur l'inconnu, on attend du jeu des passions des résultats qu'on ne devrait demander qu'à la pratique de la justice. Le gaspillage, la corruption, gagnent toutes les branches de l'administration publique. Tout s'achète, parce que tout se vend, et l'infidélité à l'honneur est la monnaie de ces dégoûtants marchés; le mérite est méconnu, les services sont oubliés. C'est la faveur ou l'intrigue qui président à la distribution des places, et l'élévation n'est bien souvent

(1) « Pessimus princeps est qui nequit regere seipsum (CATO, apud A LAP.). »

que la récompense de honteuses obsessions. Ils ne règnent que pour jouir et pour faire tout plier devant les folies de leurs caprices et les exigences de leurs plaisirs. Et dès lors toute règle de justice, aussi bien que tout sentiment de pudeur politique, sont par eux foulés impitoyablement aux pieds.

Enfin l'amour de l'homme, la bienfaisance et la charité, ces deux attributs de Dieu qu'on aime tant dans les Représentants de Dieu, et qui seuls leur assurent la conquête des cœurs, ne sont pas plus possibles que la loi de justice dans ces repaires du libertinage.

8. D'abord ces vices étouffent tout sentiment délicat, tout instinct de compassion et d'humanité dans leur cœur. C'est du feu, dit l'Écriture sainte, qui dessèche l'âme, l'endurcit, et la transforme en un morceau de pierre : *Ignis est usque ad perditionem devorans* (Job, 15).

On sait en effet que la cruauté s'est toujours trouvée assise à côté de la luxure sur le trône des Césars, et que les princes qui n'ont pas respecté l'honneur des femmes ont fait facilement bon marché de la vie des hommes.

Fils d'un monstre, et monstre lui-même, Hérode, appelé le Grand, moins par l'éclat de ses entreprises que par l'excès de ses vices, avait cependant du bon au fond de son âme corrompue. Il vénérait Jean-Baptiste le Précurseur, il honorait sa sainteté, il écoutait avec humilité les reproches que l'homme de Dieu lui adressait à l'occasion de son inceste et de ses cruautés, et en suivant ses conseils il faisait même beaucoup de bien : *Eo audito, multa faciebat* (Marc). Mais les bonnes qualités de son esprit et de son cœur s'effacèrent en lui, en quelques instants, devant le feu dévorant

de la volupté, et ne l'empêchèrent pas, le jour anniversaire de sa naissance, d'assaisonner le banquet de la luxure avec le sang de l'innocence, et d'immoler à son idole la vie du plus saint des hommes et du plus grand des prophètes. Oh! combien d'Hérodes présente l'histoire secrète des palais!

Dans les cours où dominent la légèreté et le plaisir, ce sont les intrigants et ambitieux Joabs qui l'emportent; quant aux fidèles, aux honnêtes et aux dévoués Uries, on finit par s'en débarrasser en les éloignant, lors même qu'à défaut d'autres moyens plus tranchants, on ne les tue point par l'humiliation et par le chagrin!

La bienfaisance et la charité ne sont que l'épanchement du cœur se répandant au dehors, je dirai presque la transpiration de l'âme; mais la chasteté seule est compatissante et charitable; le libertinage n'a pas d'entrailles. Saint Paul l'a dit : Les gens dont l'unique dieu est le ventre n'ont pas d'affection : *Gentes sine affectione quorum Deus venter est* (*Philip.*, 3). Ils n'ont pas même d'affection pour les objets les plus naturels et les plus légitimes de leur affection, et ils les immolent à l'objet qui les possède avec un sang-froid qui fait frémir. Comment auraient-ils de l'affection pour des étrangers qui n'y ont d'autre droit que celui du malheur? Ainsi donc les princes qui se laissent maîtriser par l'amour de la chai ne vivent qu'en eux-mêmes et pour eux-mêmes, et font tout servir et sacrifient tout à leurs plaisirs; ce sont des âmes *qui ne transpirent pas*. Ainsi, prodigues jusqu'à la démence, dévoués jusqu'à la dégradation à l'égard de tout ce qui les séduit, ils n'ont, si on y fait bien attention, que de la dureté, de la haine et du mépris pour tout le

reste. En vain donc la pauvreté et le malheur iraient frapper à leur porte. Ces riches voluptueux, dont nous avons le type dans le mauvais riche de l'Évangile, sous leurs précieuses étoffes et sous leur linge délicat, cachent, d'après saint Basile, des entrailles de fer (1). Les infortunés Lazares n'ont pas à s'attendre qu'on veuille leur faire part même des miettes qui tombent de la table de tels maîtres, et ils ne peuvent compter que sur la pitié des chiens pour se dédommager de la dureté insolente de la livrée (2).

9. De plus, n'ayant jamais assez pour eux, il s'ensuit qu'ils n'ont rien à donner aux autres, et souvent, après avoir gaspillé leurs biens patrimoniaux, ils font bon marché des biens de l'État; ce qui a fait dire à l'auteur des Proverbes : Qu'un prince irréligieux n'est qu'un lion rugissant et un ours famélique se jetant sur un peuple appauvri : *Leo rugiens et ursus esuriens, princeps impius super populum pauperem* (*Prov.,* 28).

Et comme l'histoire de tous les temps et de tous les lieux ne le dit que trop : l'immoralité des souverains finit par détruire la fortune publique, et par contre-coup elle finit par ébranler la souveraineté elle-même (3);

---

(1) « Induebatur purpura et bysso, epulabatur quotidie splen- « dide (Luc). Ferrea viscera nutriebat (Basil.). »

(2) « Cupiebat saturari de micis quæ cadebant de mensa di- « vitis, et nemo illi dabat; sed et canes veniebant et lingebant « vulnera ejus (Luc). »

(3) « Hæ enim regibus adimunt robur mentis et corporis, ju- « dicium, prudentiam, sanitatem, æque ac ærarium exhauriunt, « ut sumptus ad rempublicam tuendam necessarios non habeant, « fiantque inopes, ignavi, viles, imbelles et corruptibiles, quæ « certa est pernicies regum et regnorum, dum reges voluptatibus

car aucun trône, dit l'Écriture sainte, n'est solide s'il n'a pour boulevard la clémence, et aucun roi n'est en sûreté s'il ne s'appuie sur la bienfaisance et la vérité : *Misericordia et veritas custodiunt regem et roboratur clementia thronus ejus* (*Prov.*, 20).

C'est donc une loi du monde moral : Que l'ordre ne peut régner dans aucune société que par la régularité des mœurs de ses chefs, et comme l'inconduite des parents est la ruine des familles, de même la licence des grands est la perte des États. C'est par cette cause que les plus grandes monarchies sont tombées en dissolution, et n'ont laissé après elles que des ruines, attestant au monde l'horrible puissance de la volupté pour miner et faire voler en éclats les trônes et effacer les empires.

L'Écriture sainte appelle les rois des Cyrus (Isaïe, 14), mot persan signifiant le soleil, pour indiquer que d'abord, comme le soleil éclaire tout par sa lumière et vivifie tout par sa chaleur, tout roi doit être le flambeau de son royaume par sa sagesse, et la vie de son peuple par sa munificence et par sa libéralité; et qu'ensuite, comme le soleil ne répand ses rayons et sa chaleur qu'autant qu'il n'est pas enveloppé de nuages, de même tout roi n'est à l'égard de l'État une source de bien qu'autant que sa vie est sans tache (1).

« dediti regnum negligunt, regnique opes in suas delicias et luxu-
« rias absumunt (A Lapide). »

(1) C'est cette pensée même qu'a reproduite Plutarque en disant :
« Dieu n'a établi le soleil dans le ciel que comme sa plus belle et
« plus magnifique image dans le monde physique; et de même il
« n'a créé le Prince dans l'État que pour être le représentant de
« sa sagesse, de sa justice et de sa bonté dans le monde moral;
« *Ut Deus in cœlo pulcherrimum ac jucundissimum sui simulacrum*

Voilà le prodige par lequel toute souveraineté doit chercher à frapper l'attention publique, et à s'assurer le respect, l'adhésion et l'amour du peuple : *Cum vidissent signum, venturi erant ut facerent eum regem.*

Mais, comme on l'a dit à un ancien empereur, ce n'est pas sous ce rapport tout ce qu'on a le droit de demander aux personnages investis du pouvoir public. Rien n'est plus magnifique ni plus beau que de les voir se signaler eux-mêmes par une piété sincère et par une conduite irréprochable; mais il est plus beau et plus magnifique encore de les voir exiger de tous ceux qui les environnent qu'eux aussi se recommandent aux sympathies de la nation par les mêmes qualités (1); c'est-à-dire qu'afin de conserver la dignité, la grandeur, la divinité de leur rang, les hommes haut placés doivent être jaloux de la probité la plus sévère, non-seulement dans leur personne, mais aussi dans leur entourage.

C'est ce devoir que je vais expliquer dans ma deuxième partie.

DEUXIÈME PARTIE.

10. Nos philosophes incrédules se montrent encore scandalisés de ce que nous croyons Fils de Dieu le Fils de Marie, parce qu'il est né dans une étable au sein de

---

« *constituit solem : sic in republica principem, qui prudentia, justitia, benignitate se erga omnes repræsentet* (PLUT. *in Moral.*). »

(1) « Est magnificum quod te ab omni contagione vitiorum « reprimis ac revocas, sed magnificentius quod tuos (PLIN. *in* « *Paneg. Trajan.*). »

l'humiliation, de la douleur et du plus complet dénûment. Les insensés! Comment ne voient-ils pas que l'homme n'est tombé qu'en cédant à sa convoitise pour la grandeur, la richesse et la volupté, et que si Jésus-Christ était né dans le faste du pouvoir souverain, environné de tout le confortable et de tout l'éclat de l'opulence, il n'aurait fait que nous faire aimer par son exemple le désordre des trois passions qui nous perdent; qu'il serait venu nous encourager dans nos vices au lieu de nous en guérir, et qu'il n'aurait été nullement notre sauveur, car un Dieu Jésus ou Sauveur devait commencer par condamner non-seulement par son langage, mais par sa vie, tous nos mauvais penchants, et nous délivrer de nos péchés : *Vocabis nomen ejus Jesum, ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum* (MATTH., 1). En naissant donc au milieu de la pauvreté, de l'humiliation et de la souffrance, il est né précisément comme il convenait à un Dieu sauveur de naître.

Cependant il n'a pas compromis, mais il a sauvegardé sa dignité de Fils de Dieu. En effet, l'ornement propre à la maison de Dieu n'est ni l'or ni le marbre, mais la vertu et la sainteté : *Domum tuam decet sanctitudo* (*Psal.*). Or voyez comment le Verbe éternel a été jaloux de s'environner de cet ornement précieux, et le seul qui pouvait lui convenir. Sa mère est la plus pauvre entre les filles d'Israël, mais c'est la vierge sans tache, et dont la pureté éclipse celle des anges. Le témoin, l'ange tutélaire de sa virginité, Joseph, est vierge lui aussi, et il est le plus pur comme le plus juste des hommes. Les premiers adorateurs du divin Enfant de Bethléhem sont des bergers, dont la simplicité et l'innocence étaient rehaussées par la foi et l'espérance

qu'ils avaient de voir le salut et la consolation d'Israël. Plus tard des rois gentils viennent se prosterner à ses pieds; mais ce n'est qu'après avoir abjuré par un repentir sincère les superstitions de l'idolâtrie et l'orgueil de toutes les grandeurs humaines.

C'est donc sur le lis de la virginité de la mère, entrelacé au lis de la virginité de son gardien, que se reposait la FLEUR NAZARÉENNE. La grotte de sa naissance ne résonne que des accents de la charité mêlés aux soupirs de la pénitence; elle est parfumée par l'encens de la prière, et embaumée par la bonne odeur de toutes les vertus. Convenez, chrétiens, que le lit de foin où sa divine Mère l'a déposé est environné de toutes *les splendeurs des saints*, et est aussi digne de lui que son trône céleste, et que *le sein du Père des lumières qui l'a engendré avant l'aurore*. Ainsi, comme en naissant dans un état de misère, d'humiliation et de souffrance il s'est révélé DIEU SAUVEUR, de même, en naissant au milieu de la parure de la sainteté, il s'est prouvé de la manière la plus éclatante un SAUVEUR-DIEU.

Or, encore une fois, hommes du Pouvoir, vous êtes des dieux : *Ego dixi : Dii estis;* mais si vous êtes des dieux, il faut que vous soyez jaloux de vous entourer de la draperie de la justice, de la vertu, de la sainteté, la seule qui convient à des dieux : *Domum vestram decet sanctitudo*. Voilà le premier et le plus précieux ornement qui doit distinguer votre maison. Voilà le véritable éclat au milieu duquel seulement vous pouvez être à votre aise, conserver la dignité de votre représentation divine, et vous montrer et prouver ce que vous êtes : *Ego dixi : Dii estis.*

D'abord, il faut de toute nécessité que vos conseillers

ous ceux que vous appelez à partager les sollicitudes votre règne soient dignes de vous.

11. Tu ne pourras pas, dit Dieu à Moïse, gouverner seul n peuple, c'est une tâche au-dessus de tes forces. ci donc ce que tu as à faire : tu dois choisir avec la s grande diligence, parmi tous les enfants d'Israël, hommes les plus distingués par la puissance de r esprit et par la sincérité de leur piété. Ce sont là hommes que tu dois charger de juger toujours le iple : *Ultra vires tuas est negotium, solus illud non po-s sustinere... Provide autem de omni plebe viros potentes imentes Deum, qui judicent populum omni tempore od.* 18). Dans la personne de Moïse, Dieu a adressé ommandement à tous les princes. Ce n'est donc que hommes d'une haute intelligence, et surtout d'une gion solide et d'une moralité parfaite, qu'ils doivent eler dans leur conseil, et à qui ils doivent confier ministration de la justice et de la chose publique. Ieureux s'ils pouvaient n'avoir autour d'eux que des its! leur règne n'en serait que plus solide, et leur n serait environné d'un plus grand éclat; car le iple ne croit à son souverain un cœur exempt de te souillure du vice qu'autant qu'il le voit n'avoir ir ses conseillers, pour ses familiers et pour ses is, que des hommes au cœur pur et aux mœurs sans he (1).

C'est pour cela que les plus grands souverains se

) « Hos ergo amicos sibi deligat rex.... Quia eorum mundi-es regi est decori et ornamento. Inde enim vulgus colligit gem purum habere cor ab omni vitio, utpote qui nonnisi aros et mundicordes sibi amicos et socios adsciscat (A Lapid. ι *Prov.* 25). »

sont toujours fait une gloire non-seulement d'honorer la sainteté, mais de l'admettre dans leurs conseils et d'agir d'après ses inspirations. En effet, sans parler de David qui ne trouva que dans son humilité à écouter les reproches, et dans sa fidélité à suivre les avis du saint prophète Nathan, sa gloire et son salut, Constantin le Grand eut pour son conseil saint Sylvestre; Théodose le Grand, saint Ambroise; Arcadius, saint Chrysostome; Maurice, saint Léon; Clovis, saint Remy; Herménégilde, saint Léandre; Récarède, saint Isidore; Charlemagne, le savant et pieux prêtre Alcuin; enfin saint Louis eut pendant longtemps à ses côtés saint Thomas; et jamais le trône de France n'a été plus glorieux ni plus admiré ni plus respecté par l'univers entier qu'à cette époque, où il fut occupé par le plus saint des rois, guidé par les conseils du plus grand des docteurs, et où l'ange de l'État suivait pas à pas l'ange de l'Église.

Qu'on ne pense pas qu'en parlant ainsi je veuille qu'on fasse une trop large part au clergé dans les affaires de l'État. D'abord, je le voudrais, qu'aucun Français, fier des gloires de son pays, n'aurait le droit de m'en faire un reproche. Un historien célèbre d'outre-Manche, et conséquemment non suspect (Gibbon), a dit : « La monarchie française a été l'œuvre « des évêques, qui l'ont formée comme les abeilles « bâtissent leur ruche (1). » C'est dire que l'élément

(1) « L'ancienne France, dit M. Villemain, a été faite par les évêques; la nouvelle France et la Révolution ont été faites par des spéculatifs et des lettrés. »

« La remarque est très-juste, et l'aveu précieux de la part

l y est entré dans de fortes proportions, et que
» l'a pas empêchée d'être la monarchie chré-
qui a eu la plus longue durée, la monarchie qui
ɱflétée avec le plus grand éclat dans le monde,
archie qui a le plus fait pour la propagation du

---

spéculatif » comme l'honorable M. Villemain; mais le
l académicien aurait pu ajouter que, par moments, dans
volution qui dure depuis soixante-huit ans, l'action diri-
les spéculatifs et des lettrés s'interrompt pour faire place
les hommes d'épée ou des hommes d'État. Alors les spé-
passent ce temps de loisir qui leur est donné à attaquer,
r, miner et renverser, s'ils le peuvent, l'autorité et le
ement que la révolution finit par se donner pour jouir
u de repos et de paix.
la est arrivé deux fois, sous le premier et sous le second
. De 1789 au Consulat, la pauvre France est livrée aux
entations des « spéculatifs et des lettrés, » et Dieu sait
nbien d'essais, de constitutions, de systèmes sortis de
ation des lettrés, elle a dû passer pendant ce laps de
Arrivent le Consulat et l'Empire, et les spéculatifs, mis
t par une main puissante, préparent en silence et enfan-
secret le régime constitutionnel, si mal et si imparfaite-
nité de l'Angleterre, dont Louis XVIII, ce spéculatif ou
é couronné, fit à notre pays le stérile présent.
ns la Restauration, les spéculatifs doctrinaires se donnent
, escaladent le pouvoir en 1830, et sont à leur tour ren-
par les spéculatifs et les lettrés démocrates et socialistes
8. Enfin la France, lasse une seconde fois de tous ces
se redonne à l'héritier de celui qui détestait tant les spé-
et les idéologues.
intenant les spéculatifs sont en vacances, et l'un des plus
is d'entre eux, M. Villemain, recommence, sans s'en
peut-être, ce travail révolutionnaire dont il a si bien in-
e caractère.
y a des gens qui, suivant en cela la tendance et l'exem-

christianisme, pour la vraie liberté, pour la vraie civilisation et pour le vrai bonheur des peuples; la monarchie enfin qu'on peut regarder comme l'un des plus beaux prodiges de l'histoire moderne, ou, suivant le mot de Leibnitz, le plus beau royaume après celui du ciel. Voilà ce qu'elle a gagné à marcher sous

---

ple des pères de la Révolution, croient toujours que la France et la société sont à refaire, qu'on peut les tailler, les pétrir, les mouler, comme le ferait un artiste d'une statue dont il ne serait jamais content. Chacun a son modèle, d'après lequel il veut façonner et reconstruire l'ordre politique et social. Pour M. Villemain, ce modèle, c'est le gouvernement parlementaire tel que nous l'avons eu et tel qu'il a deux fois sombré au milieu des flots démocratiques.

« C'est un bien beau gouvernement, en effet, que le gouvernement constitutionnel et parlementaire; c'était celui de tous les États de l'Europe au treizième siècle : l'Angleterre presque seule l'a conservé. Pourquoi la France l'a-t-elle perdu? Parce que la monarchie, pendant deux siècles, s'est appliquée à en détruire les bases et à en effacer jusqu'au souvenir. Pourquoi la France ne l'a-t-elle pas rétabli? Parce que les spéculatifs et les lettrés de 1789, de 1815, de 1830 et de 1848, n'avaient plus qu'une idée vague et confuse de ce mode de gouvernement, qu'ils étaient bien plus infatués des systèmes politiques et de la fausse liberté antique que de la politique et des libertés chrétiennes; parce qu'ils n'ont su imiter du gouvernement anglais que ses formes extérieures, et n'ont pas connu les fondements sur lesquels repose la liberté anglaise.

« Ainsi donc, ce ne sont pas des taquineries, des allusions, des regrets, des phrases creuses, quoique élégantes, qui peuvent rendre à la France le sens, l'esprit, le génie de la liberté, qu'elle a perdus. Ce serait tout au plus un enseignement calme, sérieux, pratique, historique, de la liberté, fondé non plus sur le caprice ou la fantaisie de l'imagination, mais bien sur le principe solide de la tradition patriotique et chrétienne (DANJOU). »

la direction et les conseils des personnages de l'Église les plus purs et les plus éclairés.

Ensuite, je n'aime pas plus que le clergé se mêle des affaires purement politiques que je ne veux que les fonctionnaires publics se mêlent des affaires purement religieuses.

Je vais plus loin, et je le dirai franchement : je n'aime pas que la soutane se montre trop à la cour, et je voudrais que le prêtre n'en franchît le seuil que pour les motifs qui attiraient auprès des Rois les saints personnages dont nous venons de parler, qui attiraient saint Jean Chrysostome à la cour d'Eudoxie, saint Martin à la cour d'Eugène et saint Ambroise à la cour de Valentinien, pour aller y plaider la cause du peuple, de la foi et du malheur.

12. Ce que je demande, c'est que le pouvoir préfère les conseils d'hommes qui admettent eux-mêmes Dieu dans leur conseil aux conseils d'hommes qui ne se laissent guider que par l'ambition; les conseils d'hommes dont la sévérité de mœurs soit à la hauteur de la science, aux conseils d'hommes dominés par des passions abjectes et, par conséquent, impuissants à donner un bon conseil aux autres, puisqu'ils ne savent pas se conduire eux-mêmes. Ce que je demande, c'est que la souveraineté prenne ses précautions pour ne pas tomber dans les lacets des adulateurs.

Malheur au prince, dit l'Écriture, qui prête volontiers l'oreille au langage menteur de l'adulation, il finira par n'avoir que des impies pour ministres : *Princeps qui libenter audit verba mendacii omnes ministros habet impios* (*Prov.* 29). C'est qu'aussitôt qu'il est notoire que le chef de l'État goûte la flatterie,

tout ce qui est noble, religieux et honnête s'éloigne de lui, et le vide que la vertu et l'honneur y laissent en s'en éloignant est bientôt rempli par la bassesse du caractère, par l'avarice, l'ambition et l'impiété. Ailleurs il est dit encore dans les Livres saints : Les paroles mielleuses de l'adulation sont des traits empoisonnés; il est moins dangereux d'être entouré par des voleurs que par des menteurs qui vous trompent en vous flattant : *Molliti sunt sermones ejus super oleum et ipsi sunt jacula.* (*Psal.* 54.) *Potior fur quam assiduitas viri mendacis* (*Eccl.* 20).

Le grand Constantin appelait les adulateurs « les vers rongeurs du palais, » et Alphonse d'Aragon, « des loups qui commencent par chatouiller leur proie et finissent par la dévorer. » « J'ai aimé cet homme, disait saint Ambroise en répandant sa douleur sur le cercueil du grand Théodose; j'ai aimé cet homme parce qu'il aimait l'homme qui lui faisait des reproches et le préférait à celui qui lui adressait des éloges (1). » Oui, c'est pour les princes une condition *sine qua non,* pour arriver à la grandeur, de préférer les hommes qui les reprennent aux hommes qui les flattent.

Écoutons encore la raison païenne s'exprimant sur ce sujet comme la raison chrétienne, car rien n'est plus beau que d'entendre ce témoin non suspect des croyances de l'humanité, faisant écho aux oracles de Dieu touchant les grands devoirs des princes : « La flatterie, dit Tacite, est le malheur habituel de tous les princes; les trônes des rois ont été plus souvent ren—

(1) « Dilexi virum qui magis arguentem quam adulantem « probaret (*In obitu Theod.*). »

sés par la langue de leurs adulateurs que par les ses de leurs ennemis (1). » « Triste condition des nces ! disait Sénèque à l'un de ses amis. Je vais dire elle est la chose dont il y a disette dans les pa- s des grands et dont manquent ordinairement ces mmes qui possèdent tout. Ah! il ne leur manque 'un homme qui leur dise la vérité. Aucun autour eux ne parle d'après ce qu'il pense et ne persuade ce i est bien; la fiction est autour d'eux l'étude de tout monde, et tous leurs soi-disant amis rivalisent entre x à qui saura mieux les flatter (2). »

Pythagore disait que les adulateurs sont plus à crain- e que les ennemis. Diogène ajoutait qu'il vaut mieux e assiégé de corbeaux que de parasites, et il donnait ur raison que ceux-là ne dévorent que les cadavres s morts, tandis que ceux-ci corrompent les cœurs s vivants. Antisthène les comparait aux courtisanes i souhaitent à leurs amants toute espèce de bien, ex- pté le jugement et la sagesse. Pour Cratès, un prince milieu de flatteurs n'est qu'un veau au milieu des ups. Enfin le favoritisme, disait Pline en parlant des ranchis qui formaient la cour des empereurs romains, favoritisme est la peste des États. Là où les favoris posent des places publiques, le souverain occupe la rnière place; là où les favoris sont puissants, le

(1) « Adulatio perpetuum malum principum; quorum opes sæpius assentatio quam hostis evertit. »

(2) « Monstrabo cujus rei inopia laborant magna fastigia, et quid omnia possidentibus deest : unum scilicet qui verum dicat : dum nemo ex animi sententia dicit aut suadet, sed adulandi certamen est unum amicorum omnium officium (*Epist.* 21). »

souverain n'est qu'un jouet; là où les favoris sont riches, le souverain est pauvre; là où les favoris sont maîtres, le souverain est esclave (1).

13. « Polissez l'argent, a dit l'auteur des Proverbes, « et vous aurez un vase d'une pureté resplendissante; « ôtez l'impiété de la présence du roi, et la justice « viendra s'asseoir à son côté pour raffermir son « trône (2). » Or, l'impiété dont parle ici le prophète n'est, d'après un grand interprète, « que l'entourage « des impies, des flatteurs et des hommes à l'âme ignoble « et au caractère abject, que tout prince doit chasser « loin de lui; car de tels hommes ne peuvent se « glisser parmi ses amis sans faire croire qu'il en partage « les sentiments et en copie les mœurs, et par là « ils ne sont pour lui qu'un cachet d'infamie et de honte « qui le déshonore aux yeux de son peuple (3). » Il doit les remplacer par des hommes sages, justes et d'une probité à toute épreuve, qui, par leur langage et par leur exemple, ne peuvent lui inspirer que des

(1) « Plerique principes, cum essent civium domini, libertorum « erant servi; horum consiliis, horum metu regebantur; « per hos audiebant, per hos loquebantur; per hos præturæ « etiam, et sacerdotia, et consulatus, imo et ab his petebantur... « Scis præcipuum esse indicium non magni principis « magnos libertos (Plin. *in Paneg. Traj.*). »

(2) « Aufer rubiginem de argento, et egredietur vas purissimum « ; aufer impietatem de vultu regis, et firmabitur justitia « thronus ejus (*Prov.* XXV, 4-5). »

(3) « Impietatem metonymice accipias pro impiis. Sensus ergo « est : Aufer a conspectu et conversatione regis impios, consiliarios « adulatores.... Impuri enim si in amicitiam regis irrepant « eum dedecorant, et infamant, quasi ipse eis similis sit et impurus « (A Lapid. *in Prov.* 25). »

sentiments et des actes nobles, vertueux et saints. La pureté des mœurs de ses amis et de ses familiers est le plus bel et le plus riche ornement du souverain; c'est une vraie auréole de gloire qui laisse deviner de loin l'intégrité de sa conduite et qui la prouve (1).

Voulez-vous savoir comment un prince doit former sa maison? Le prophète royal va nous le dire; car en traçant le tableau de la maison du Dieu du ciel, il paraît avoir voulu faire le tableau de la maison des dieux de la terre.

A l'exemple de ce Dieu du ciel, les dieux de la terre, d'abord, ne doivent pas permettre que la méchanceté s'asseye à leurs côtés; et ils ne doivent jeter les yeux sur l'injustice qui oserait les approcher que pour l'écraser de toute la majesté de leur regard : *Non habitabit juxta te malignus, neque permanebunt injusti ante oculos tuos* (*Psalm.* 5). Les portes de leur résidence ne doivent s'ouvrir qu'à des hommes sans tache et qu'une longue pratique de la justice aura recommandés à leur choix, pour en faire les dépositaires de leur confiance : *Quis habitabit in tabernaculo tuo?.... Qui ingreditur sine macula et operatur justitiam* (*Psalm.* 1). Ils ne doivent s'entourer que d'hommes qui gardent la vérité dans leur cœur et qui ne la trahissent point par la duplicité de leur langue : *Qui loquitur veritatem in corde suo, qui non egit dolum in lingua sua* (*Ibid.*). Ils ne doivent se laisser approcher que par des hommes

---

(1) « Eorum loco surroga consiliarios et familiares qui sint probi, « justi, sapientes : horum enim exemplo et consilio fiet ut rex « justa et sancta sanciat, eaque fortiter exequendo justitia et pro- « bitate se suumque regnum stabiliat (A Lapid. *in Prov.* 25). »

qui n'ont pas fait tort à leur prochain, et qui ne veulent pas bâtir leur fortune et leur réputation sur les débris de la fortune et de la réputation des autres : *Nec fecit proximo suo malum et opprobrium non accepit adversus proximos suos* (*Ibid.*). Ils ne doivent enfin souffrir autour d'eux que des hommes qui ne pensent pas à s'enrichir par l'usure, qui ne mettent pas à rançon l'innocent qui vient pour réclamer justice, et qui n'assiégent pas le temple du pouvoir de manière à rendre les grâces plus difficiles à demander qu'à obtenir : *Qui pecuniam suam non dedit ad usuram, et munera super innocentem non accepit* (*Ibid.*). Voilà les hommes qu'à l'exemple de leur divin Maître les rois ne doivent jamais éloigner de leurs côtés : *Qui facit hæc non movebitur in æternum* (*Ibid.*). Voilà les hommes qui forment la maison de Dieu dans le ciel, et voilà aussi les hommes qui doivent former la maison de ses représentants sur la terre.

Dans sa maison céleste, Dieu, d'après l'Écriture sainte, trône au milieu d'une assemblée de dieux : *Stetit Deus in synagoga deorum* (*Psalm.* 81); et ces dieux ne sont que les Saints, dont la gloire de Dieu, se reflétant sur eux, fait, en quelque sorte, des dieux (1), et qui forment son entourage et sa cour. Les dieux de la terre, les princes : *Ego dixi : Dii estis*, doivent même en cela ressembler au Dieu du ciel. Ils doivent à leur haute dignité de ne s'environner que d'hommes faits à l'image de leur vertu, et qui, par la noblesse de leur caractère et par l'intégrité de leurs

---

(1) « Cum apparuerit, similes ei erimus, quia videbimus eum « sicuti est (I, JOAN.). »

mœurs, représentent quelque chose des divinités terrestres qu'ils approchent, et ils doivent écarter de leurs côtés ceux dont l'irréligion, l'immoralité et la bassesse font, d'après l'Évangile, de vrais enfants de Satan; car y a-t-il rien de plus choquant et de plus monstrueux que des dieux se faisant voir au milieu d'une légion de démons? *Stetit Deus in synagoga dæmoniorum.* La justice, dit encore l'Écriture sainte, étant le fondement le plus solide de la royauté, tout ce qui est impie et injuste doit être abominable aux yeux du roi : *Abominabiles regi qui agunt impie : quoniam justitia firmatur solium* (*Prov.* 16).

Ajoutons encore que nul prince ne peut raisonnablement se fier à de pareils hommes, qui, jaloux des honneurs et des richesses de la terre, oublient le ciel. Cela nous rappelle que le roi Théodoric, quoique arien, ayant appris qu'un diacre catholique, attaché à sa cour, avait embrassé l'arianisme pour lui être agréable, lui fit trancher la tête en prononçant ces paroles, que les rois feraient bien de ne jamais oublier et de mettre en tête de leurs lois : « INFIDÈLE A DIEU, INFIDÈLE AU « ROI. On ne peut se fier au dévouement d'un homme « qui a sacrifié sa foi à son ambition. » En effet, l'histoire nous apprend que l'impiété est le premier élément de toute rébellion, et que bien souvent les princes ont trouvé des conspirateurs acharnés parmi leurs plus lâches adulateurs.

14. Et qu'ils ne se fassent pas illusion en disant : « Nous connaissons notre monde, et nous saurons bien déjouer leurs desseins et paralyser leurs efforts, s'ils s'avisent de dévier tant soit peu du sentier de la justice et de l'honneur. » Quand on séjourne au milieu des

marais Pontins, quelque précaution que l'on prenne, on ne peut s'empêcher de contracter la fièvre. Ainsi on peut dire, d'après une expression de l'Écriture sainte, que, comme en respirant une atmosphère d'innocence et de sainteté on finit par devenir innocent et saint, de même, en vivant dans un milieu de corruption et de perversité, on a beau être toujours sur ses gardes, on finit par se laisser corrompre et par devenir pervers : *Cum sancto sanctus erit, cum viro innocente innocens eris, et cum perverso perveteris* (1) (*Psalm.*).

Vous avez en France un proverbe qui, bien que vulgaire, est d'une vérité impitoyable, particulièrement lorsqu'il s'agit des hommes du Pouvoir. Le peuple, on ne saurait assez le répéter, ne les apprécie que par leur entourage, et il lui est impossible d'estimer des grands environnés d'hommes fort peu dignes d'estime, et de croire à la probité de chefs vivant au milieu de personnes sans probité.

Saint Louis rendant la justice sous un chêne de Vincennes était plus haut placé dans l'estime et la véné-

(1) Cela est si vrai qu'un auteur païen a pu affirmer « Que « l'État qui a un mauvais prince pour chef peut être plus heu« reux et même plus solide qu'un État qui a un bon prince en« touré d'amis et de conseillers pervers. C'est, ajoutait le même « auteur, parce que plusieurs hommes vertueux peuvent bien « réussir à corriger un homme méchant, tandis qu'il est presque « impossible que plusieurs hommes méchants puissent être re« dressés par un seul homme vertueux.... *Melior est republica* « *et prope tutior in qua princeps malus est, ea in qua sunt amici* « *principis mali : si quidem unus malus potest a plurimis bonis* « *corrigi; multi autem mali non possunt ab uno, quamvis bono,* « *ulla ratione superari* (MARIUS MAXIMUS *apud Lamprid. in Vit.* « *Alex. Sever.*). »

ration des peuples que Louis XIV trônant au milieu des merveilles de Versailles. Mais c'est que le *saint* Roi était environné de tout ce qu'il y avait de plus éclairé et de plus pur dans son royaume, et que le plus bel ornement de son palais était la simplicité chrétienne; tandis que la cour du *grand* roi n'était rien moins qu'admirable par la pureté des mœurs et par la probité politique. L'histoire est là qui nous apprend que ce sont les misères morales de cette cour, au milieu de tant de grandeurs, qui en ont terni la gloire et éclipsé la majesté, qui ont enfanté les mœurs de la régence, qui a préparé à son tour la corruption du règne qui suivit. Ce sont ces misères qui ont frayé le chemin à une philosophie impie et qui ont dressé l'échafaud que le roi martyr a inondé de son sang. Malheureux prince, digne d'un meilleur sort, que l'oubli de la religion et des mœurs catholiques de la part de ses aïeux *avait détrôné avant de régner;* car la couronne de Charlemagne et de saint Louis, devenue le jouet d'ignobles courtisanes, avait été traînée dans la boue avant de rouler dans le sang.

Concluons donc. Les Pouvoirs chrétiens ont besoin qu'on les exhorte moins à s'abaisser qu'à s'élever, moins à s'humilier qu'à être fiers à leurs propres yeux, moins à oublier qu'à bien connaître la grandeur de leur dignité : *Agnosce, christiane, dignitatem tuam.* Ils apprendront par là à se préoccuper avant tout de la pratique de la religion et de la pureté des mœurs dans leurs personnes et dans tout ce qui les entoure, afin de faire honneur au cachet divin que Dieu a imprimé sur leur front, de sauvegarder l'élévation du rang où Dieu les a placés, et de demeurer ce que Dieu les a faits,

le reflet de ses attributs et les dépositaires de son autorité. C'est à de telles conditions que Dieu les couvrira de sa protection comme ses représentants fidèles ; c'est à la vue de ces prodiges de la vraie grandeur et de la vraie vertu que les peuples les entoureront de leur respect et de leur amour, et seront heureux de les avoir et de les garder pour leurs rois : *Cum vidissent signum, venerunt ut facerent eum regem.* AINSI SOIT-IL.

SIXIÈME DISCOURS.

SUR LES EXEMPLES DES GRANDS.

« *Quis ex vobis arguet me de peccato?*
« Qui de vous pourrait me convaincre du moindre
« péché (*Év. du 5e dim.*)? »

SIRE,

1. COMBIEN peu d'hommes peuvent porter à leurs semblables, même dans un sens relatif, ce défi qu'aujourd'hui le Fils de Dieu a adressé aux Juifs, comme lui seul pouvait le faire, dans un sens absolu! Combien peu d'hommes peuvent affirmer que personne ne saurait rien trouver à reprendre dans leur conduite : *Quis ex vobis arguet me de peccato?*

Cependant nous avons entendu ce divin Sauveur disant à ses disciples : « La lumière de vos œuvres « doit resplendir de manière que les autres hommes « qui en sont témoins puissent en rendre gloire à Dieu « votre Père qui est au ciel. » C'est nous dire que nous devons faire les plus grands efforts pour vivre d'une vie à laquelle on ne puisse rien reprocher : *Quis arguet nos de peccato?* et que c'est un devoir pour nous tous de donner à nos frères de bons exemples.

Ce devoir, qui oblige tout le monde, oblige d'une façon particulière les chefs des sociétés. Car d'une part, d'après saint Paul, comme c'est aux parents que Dieu

demandera compte un jour de l'âme de leurs enfants, comme c'est aux pasteurs qu'il demandera compte de l'âme des fidèles, c'est aussi aux pouvoirs publics que Dieu demandera compte de l'âme de leurs sujets : *Quasi rationem de animabus vestris reddituri* (*Hebr.*). D'autre part, comme il n'appartient pas aux souverains de procurer le salut des âmes de leurs subordonnés par la prédication, il est évident qu'ils sont obligés de coopérer à ce précieux résultat au moins par l'édification.

Occupons-nous donc aujourd'hui de ce grand devoir des chefs des États, et voyons combien il importe, au point de vue *religieux, politique et social*, qu'ils donnent de bons exemples aux peuples. C'est le sujet de ce discours. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

2. Je trouve dans les Livres saints un mot bien profond, bien abstrait peut-être, mais je crois mon noble auditoire digne et capable d'en comprendre toute la portée. C'est le mot FORME, pris non dans le sens géométrique, dans lequel il ne signifie que la modification extérieure de la matière, mais dans le sens philosophique, pour indiquer le principe de subsistance de tout composé, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique. Saint Paul a dit aux premiers chrétiens : Nous autres apôtres, nous sommes les modèles de votre vie, et vous avez *notre forme* en vous-mêmes : *Sicut habetis formam nostram* (*Philip.* 3). Et l'apôtre saint Pierre a dit lui aussi aux pasteurs de l'Église : Par votre dévouement vous êtes devenus *la forme* de votre troupeau : *Forma facti gregis ex animo* (I, PETR. 5).

Cette magnifique doctrine s'applique à toute société; car, comme le pouvoir religieux est la *forme* de l'Église et le pouvoir domestique la *forme* de la famille, le pouvoir politique est la *forme* de l'État.

D'après les grands principes de la philosophie catholique, dont les incrédules ne comprennent pas le premier mot, la *forme*, ou le principe par lequel tout composé *vivant* subsiste, s'appelle *âme*. Comme il y a trois espèces d'êtres vivants, il y a aussi trois espèces d'*âmes* ou de *formes* : l'âme *végétative*, qui est la forme des plantes; l'âme *sensitive*, qui est la forme des brutes, et l'âme *intellective*, qui est la forme de l'homme (1).

C'est par sa forme que la plante exerce les trois actes de sa vie *végétative* : les actes de se *nourrir*, de *grandir* et de se *reproduire*.

C'est encore par sa forme que la brute exerce ses six facultés : les trois facultés de la vie *végétative* qu'elle a communes avec les plantes, et de plus les trois facultés de la vie *sensitive*, qui lui sont propres, et qui sont : la faculté de *sentir*, ou de saisir le matériel sans la matière; la faculté de *choisir*, et la faculté de se *mouvoir*, non librement, mais spontanément.

C'est enfin par sa *forme* ou son *âme* que l'homme accomplit ces neuf fonctions : les trois fonctions de la vie *végétative*, par lesquelles il participe à la vie des plantes; les trois fonctions de la vie *sensitive*, par lesquelles il partage la vie des brutes, et de plus les trois fonctions de

---

(1) Le concile œcuménique de Vienne en France a déclaré hérétique quiconque ose nier que l'âme *intellective* soit la FORME substantielle du corps humain : *Qui negaverit animam intellectivam esse formam substantialem corporis humani, anathema sit.*

la vie *intellective*, c'est-à-dire la fonction de *former ses idées*, la fonction de *raisonner*, et celle de *vouloir*, par lesquelles il est spécifiquement homme, s'élève au-dessus de toute la création organique, et vit de la vie même de Dieu.

Or, encore une fois, comme c'est par *l'âme*, qui est leur *forme*, que tout se fait dans les composés de *l'ordre naturel*, la plante, la brute, l'homme, de même c'est par les chefs, qui sont leur *forme*, que tout s'accomplit dans les composés de *l'ordre moral*, la société *domestique*, la société *civile* et la société *religieuse*.

Comme dans l'homme, toujours d'après les grands principes de la science catholique, l'âme est tout entière dans le corps et dans chaque partie du corps; de même l'autorité est tout entière dans chaque société et dans chaque partie de la société. Elle s'y glisse partout, et la pénètre d'elle-même, et s'y traduit dans son être et dans sa manière d'être. C'est elle qui anime la société qu'elle préside; c'est elle enfin qui en dirige tous les actes, qui lui fait partager ses opinions, ses sentiments et ses habitudes. En sorte que, comme les enfants copient leurs parents et les fidèles leurs pasteurs, les peuples aussi finissent toujours par être, ni plus ni moins, ce que sont les chefs qui les gouvernent : *Habetis formam nostram, forma facti populi ex animo.*

Jugez donc combien est grande la puissance des exemples des hommes du pouvoir pour moraliser ou pour démoraliser les peuples!

Tout prince, dit l'Écriture, reproduit ses bonnes ou mauvaises qualités dans ses ministres, et les habitants d'une ville finissent par copier en eux-mêmes les

mœurs de celui qui la gouverne : *Secundum judicem populi sic et ministri ejus; et qualis rector est civitatis tales et inhabitantes in ea* (*Eccl.*, 10).

3. En expliquant les mots de saint Paul que je viens de rappeler, saint Jérôme a dit : Tout pouvoir doit donc être un archétype vivant, ou la première forme sur laquelle puissent se former les images vivantes des vertus de ses subordonnés et les copies parfaites de son honnêteté (1).

Saint Jean Chrysostome, en commentant les mêmes paroles, dit aux chefs de toute société : Vous devez vous conduire de manière que votre vie soit à elle seule un enseignement et un exemple d'une moralité parfaite, un miroir dans lequel tout le monde puisse reconnaître ce qu'il doit être, et enfin l'image originelle, réunissant en elle-même les traits de tout ce ce qui est honnête et vertueux (2).

Ailleurs le même Père ajoute : Tout corps social suit les conditions de notre corps physique; si un membre de ce corps est faible ou souffrant, la vie n'est point pour cela en grand danger. Mais si la tête est sérieusement endommagée, c'en est fait de la vie et du corps tout entier. Il en est de même de la société; les fautes de quelques particuliers ne sauraient compromettre son existence et son bonheur, mais les fautes

(1) « Quicumque prælatus sit instar archetypi sive primariæ « formæ ex qua viva virtutum simulacra lineamentis vitæ ho« nestæ in se translatis exprimantur (*In* II *ad Tit.*). »

(2) « Sit omnibus doctrina et exemplar tuæ virtutis, speculum « vitæ quod omnibus ad imitandum proponitur, veluti primaria « quædam imago omnia in se habens quæ bona et honesta sunt « (*Ibid.*). »

de ceux qui la gouvernent, et sur lesquels, en raison de leur élévation, sont fixés les regards de tout le monde, sont de vraies calamités publiques; car elles finissent par se reproduire dans le peuple qui en est témoin, elles corrompent et poussent à sa ruine la société tout entière (1).

Par le mot *forme,* dit aussi saint Athanase, saint Paul a voulu rappeler aux personnages dépositaires de l'autorité qu'ils peuvent bien enseigner la vertu par leur parole, mais qu'ils ne peuvent la faire pratiquer que par leur exemple (2).

4. Saint Isidore de Péluse en déduit que le peuple est un véritable enfant vis-à-vis de ceux qui le gouvernent, et que, comme l'enfant, pour apprendre à bien écrire, a besoin d'avoir les yeux fixés sur le modèle fourni par son maître; de même le peuple a besoin de regarder la vie de ses chefs pour apprendre à bien vivre. Et de là la nécessité que cette vie soit pure et irréprochable (3).

Car, elle est grande sans doute, dit Cornélius à Lapide,

---

(1) « Sicut in corpore, aliquo quidem membro corrupto, non « est ingens damnum : oculis vero læsis, vel capite contrito to- « tum corpus inutile redditur : sic et qui in alto quodam tam- « quam virtutis speculo cum multa claritate constitutus, ab « omnibus admirationi habitus, quando cecidit, magnam ruinam « et jacturam facit; non tantum quia ex alto cecidit, sed quo- « niam aliis multis scandali materiæ est in idipsum respicienti- « bus (*Homel. I, in verb. apost.*). »

(2) « Vita jubeat, lingua persuadeat (*Ad Monac.*). »

(3) « Sicut pueri dum discunt scribere exemplar a magistro « effigiatum inspiciunt, sic prælati mores inspicit et imitatur « populus; hic enim coram prælatis est, agitque instar pueri « (*Epist.* 359). »

la puissance des lois pour réprimer le désordre, et pour contenir les citoyens dans le devoir; mais la loi est une chose inanimée; c'est la souveraineté morte, comme la souveraineté est la loi vivante. La loi n'a donc d'efficacité que par la vie exemplaire du prince (1).

Comme la santé corporelle, dit encore le même Interprète, se transmet dans tous le membres, et comme le soleil remplit de sa lumière tout l'espace, de même tout bon souverain répand et propage sa bonté sur tout son peuple (2).

Il est dans les habitudes du peuple, disait enfin un ancien, de singer ses souverains : *Solent plerumque homines vitam principis æmulari* (HERODIAN., lib. IV). Ainsi, sous un prince belliqueux le peuple aime la guerre; sous un prince littérateur il aime les lettres; sous un prince galant il aime les femmes, et comme ce n'est que sous des princes sincèrement orthodoxes que le peuple se montre jaloux de la pureté de la foi, de même ce n'est que sous des princes incestueux, hérétiques et impies que se forment des peuples qui étonnent le monde par leur libertinage, par leur fanatisme pour l'hérésie et par leur impiété (3).

---

(1) « Lex multum potest, dum cives cohibet et in officio contineat, at inanimis est; si animetur per vitam principis, efficacissima erit : juxta illud, *princeps est animata lex* (*In Prov.* 28). »

(2) « Sicut sanitas capitis derivat sanitatem ad membra, et « sicut sol toti orbi lucem communicat, ita bonus princeps suam « bonitatem in populum. »

(3) On arrive jusqu'à vouloir imiter même les défauts physiques des princes. Alexandre le Grand et plus tard Alphonse d'Aragon penchaient leur cou; eh bien, leurs historiens nous

5. Les philosophes et les publicistes païens eux-mêmes ont toujours énergiquement insisté sur cette vérité, tellement elle est dans la conscience publique, et tellement elle est importante pour la société. Écoutons quelques-uns d'entre eux, à titre de témoins de la raison universelle sur ce grave sujet.

En reproduisant la loi des douze tables, qui ordonnait aux magistrats de se dépouiller de tout vice, et de se faire des modèles de vertu pour les autres (1), Cicéron a ajouté ceci : « La raison en est que, comme les vices des princes finissent toujours par infecter l'État, de même ce n'est que par l'exemple de leur continence que peuvent être corrigées et améliorées les mœurs de l'État. On n'a qu'à se rappeler l'histoire de tous les temps et de tous les lieux pour se convaincre que, sous le rapport de la moralité, tout État a toujours été tel qu'ont été ses chefs. Un prince ne peut changer ses mœurs sans que son peuple change aussi les siennes (2). »

---

attestent qu'il n'en fallut pas davantage pour que tous les hommes de leur cour prissent l'habitude de porter leur cou de travers (CURTIUS, *in Vit. Alex.;* PANORMIT., *in Vit. Alphon.*). C'est, disait Lactance à son tour, parce qu'en imitant les mœurs et les vices du roi, on croit lui rendre hommage. Ainsi, sous un roi impie, on vit tout un peuple abjurer la piété, craignant, en se montrant pieux, de censurer tacitement son roi; *Quoniam mores ac vitia regis imitari genus obsequii judicatur, abjecerunt omnes pietatem, ne exprobrasse scelus regi viderentur, si pie viverent* (*Institut.*, lib. IV).

(1) « *Ut magistratus vitio vacarent, atque ceteris specimen* « *essent.* »

(2) « *Ut enim cupiditatibus principum et vitiis infici solet tota* « *civitas, sic emendari et corrigi continentia. Nam licet videre,* « *si velis replicare memoriam temporum, quales summi civitatis*

Agésilas, roi de Sparte, interrogé pourquoi, lui vieux, ne portait qu'une tunique très-légère au milieu du plus rude hiver, répondit : C'est afin qu'encouragée par l'exemple de son vieux prince, toute la jeunesse en fasse autant (1).

Pline fait parler ainsi le peuple : La vie exemplaire de notre prince est la censure perpétuelle de nos mœurs; elle est la règle qui nous dirige et l'exhortation qui nous convertit. Nous avons moins besoin de commandements que de bons exemples (2).

C'est la condition des princes, disait Quintilien, de donner à leurs actes force de loi, et de paraître commander aux autres ce qu'ils font eux-mêmes (3).

Enfin, l'historien d'Alexandre Sévère nous apprend que la vie pure de ce prince fut à elle seule une censure puissante du relâchement des mœurs publiques, et que les hommes haut placés, se faisant un devoir d'imiter leur souverain, et les plus grandes dames se faisant le même devoir d'imiter sa femme, le règne de cet empereur fut une espèce de halte dans la voie de

---

« *viri fuerunt, talem totam civitatem fuisse; et quæcumque mutatio* « *morum in principibus existerit, eamdem in populo secutura* « (*De legib.*, lib. IV). »

(1) « Agesilas, Lacedæmoniorum rex, *interrogatus quare vehementi hieme sine tunica ea ætate* (*is enim tum senex erat*) *circumiret*, respondit : *Quo juvenes imitentur, habentes ii quidem et senis et principis exemplum* (PLUTARCHUS, *in Apophthegm. laconicis*). »

(2) « Vita principis censura est, eaque perpetua : ad hanc « dirigimur, ad hanc convertimur, nec tam imperio nobis opus « est quam exemplo (*in Paneg. Trajan.*). »

(3) « Hæc est conditio principum, ut quidquid faciant præcipere videantur (QUINTIL., *Declamat.* 8). »

la corruption, par laquelle la Rome des Césars courait à sa ruine (1).

6. Le Pouvoir est donc une sublime dignité : il tient la place de Dieu vis-à-vis des êtres les plus nobles de la création, les êtres intelligents; il leur commande au nom de Dieu; il fait plier devant ses volontés leurs volontés, qui ne reconnaissent d'autres maîtres que Dieu. En revanche, cette grande dignité implique un immense devoir : c'est le devoir, comme nous l'avons prouvé ailleurs (4e Discours), de travailler, par tous les moyens qui sont à sa disposition, à leur perfectionnement moral et à leur salut. En sorte que l'on peut dire que, comme tout père est en quelque manière le premier curé de sa famille, tout souverain est en quelque manière le premier évêque de son État. *Évêque du dehors*, comme on l'a nommé avec tant de raison, pour le distinguer des premiers pasteurs de l'Église, qui sont les évêques du dedans; évêque du dehors, parce qu'il doit se servir, pour l'accomplissement de sa haute mission, même des moyens purement corporels et humains; tandis que les évêques du dedans emploient des moyens spirituels et divins pour l'accomplissement de la leur; mais toujours évêque, c'est-à-dire toujours chargé, dans certaines limites, du soin de la religion et de la moralité de ses subordonnés et de la pesante obligation de répondre un jour à Dieu, comme je l'ai dit au commencement, du salut de leurs âmes. *Quasi rationem de animabus vestris reddituri.*

---

(1) « Prorsus censuram suis temporibus de propriis moribus « gessit. Imitati sunt eum magni viri, et uxorem ejus matronæ « pernobiles (LAMPRID., *in Vit. Alex. Sever.*). »

Conséquemment, tous les Pouvoirs souverains doivent prendre, comme leur ayant été personnellement adressées, ces belles paroles que saint Paul écrivait à un pasteur de l'Église : « Vous devez vous montrer vous-« même en tout un modèle parfait de toutes les bonnes « œuvres; *In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum* « *operum* (*Tit.* 2). »

Dieu, dit l'Écriture sainte, a chargé tout homme du salut de son prochain. *Unicuique mandavit Deus de proximo suo* (*Eccli.* 17). Ne dites donc pas, reprend là-dessus Théophilacte; ne dites donc pas : « Je ne suis pas un docteur de l'Église; je ne suis pas un précepteur de morale; Dieu ne m'a pas chargé, et je ne suis pas obligé d'enseigner la vertu aux autres et de les édifier par mes exemples (1). » C'est une erreur de votre part, car, comme les Docteurs ne suffisent pas à eux seuls à l'instruction de tous, Dieu a fait à tout homme un devoir d'instruire et d'édifier ses semblables, au moins par le spectacle de ses actions vertueuses.

Or, si telle est l'obligation qu'a tout homme privé à l'égard de ses frères, jugez si elle n'est pas encore plus rigoureuse pour les hommes du Pouvoir à l'égard de leurs subordonnés? Quelle iniquité donc de sa part s'il coopérait à perdre par ses scandales les âmes de ses sujets, qu'avant tout il est obligé de sauver par ses exemples!

Il ne lui servirait à rien de n'avoir pas l'intention de

(1) « Ne dicas : Non sum doctor, non sum præceptor, alios « docere et ædificare non teneor; falleris : doctores non sufficiunt « ad singulorum et omnium admonitionem; sed vult Deus quem-« que alium instruere et ædificare saltem exemplo suo et bona « vita. »

scandaliser son peuple et de le rendre complice de ses désordres. Car, d'après Tertullien, toute mauvaise action qui se fait connaître est un scandale : *Scandalum exemplum rei malæ*. Comme donc la mauvaise conduite des Princes finit toujours par être devinée par les sujets, elle est toujours pour eux un grand et vrai scandale dont Dieu demandera un compte rigoureux à ceux qui l'auront donné.

A l'occasion du grand scandale dont les Princes du peuple de Dieu s'étaient rendus coupables à Belphégor, Dieu ordonna à Moïse de les faire pendre tous en face du soleil ; *Tolle cunctos Principes populi et suspende eos in patibulis contra solem* (*Num.* 25). Ce fut, dit l'interprète, afin que, comme leur crime avait emprunté à leur qualité de Princes l'horrible circonstance d'être un crime public, la honte de leur supplice fût aussi publique (1).

Tout scandale, dit saint Basile, prend des proportions d'autant plus grandes, que le personnage qui le donne a plus de science et de lumière, et qu'il est plus haut placé dans la hiérarchie sociale. Il est donc bien juste, ajoute le même Docteur, que Dieu demande compte des péchés du peuple à ceux qui par leur exemple l'auront encouragé à les commettre, et qu'il punisse ces nouveaux Caïns du meurtre spirituel de tant d'innocents Abels (2).

---

(1) « Ut qui publice in sole peccare non erubuerant, coram « sole invericundiæ pœnas luerent (A Lapide, *ibid.*). »

(2) « Scandalum eo majus est quo is qui illud dat majori « scientia aut gradu præditus est. Et Deus de manu ejus sangui- « nem peccantium qui illius malum exemplum sequuntur, requi- « ret et reposcet (*Ap.* a Lapid.). »

f. Et que les Souverains ne se flattent pas de pouvoir, ı faveur du secret, dérober aux yeux du public leur ère personnelle et leurs écarts. Ils ont trop de témoins ous leurs actes. Les habitations des grands sont pers à jour, et tôt ou tard le regard malin de la foule finit ' voir ce qui s'y passe, et même ce qui ne s'y passe nt. Ils ne peuvent compter non plus sur la discréı et le dévouement de leur entourage. A des excepas près, la discrétion et le dévouement ne sont pas vertus dominantes des courtisans.

Le roi David lui-même, qui du reste s'y connaissait peu, nous assure que, pour son compte, il n'avait uvé ses plus acharnés détracteurs que parmi ses s lâches adulateurs. C'étaient eux qui, après l'avoir ablé d'éloges hypocrites, allaient le discréditer aus du peuple, tourner en ridicule son esprit de pénice, et affirmer avec serment que le roi jouait la médie; *Qui laudabant me, adversus me jurabant, quia rem tanquam panem manducabam et potum meum s fletu miscebam* (*Psal.* 10).

Rien ne doit faire soupçonner que le sanctuaire du ıvoir soit l'asile de la corruption : les folies du luxe, ureur des amusements, l'engouement pour les plaiı doivent en être écartés.

Rappelons-nous que, dans les plus mauvais jours de évolution, les paysans de l'héroïque Vendée (1) ont

---

(1) Pour calmer les susceptibilités de quelques hommes dévoués, ı sincères du reste, mais plus impérialistes peut-être que l'Emeur lui-même, et qui pourraient trouver singulier que de nos s on ait, dans la chaire de vérité, rendu cette justice à l'héme malheureux, inspiré avant tout par la foi, nous allons tre sous les yeux de ces hommes honorables le témoignage

défendu avec le même dévouement le château et le clocher. Pourquoi, si ce n'est parce que les châteaux de leurs seigneurs abritaient sous leurs voûtes séculaires toutes les vertus antiques? On y trouvait à côté de tous les secours de la charité les plus beaux exemples de la piété et de la pureté des mœurs catholiques. Malheur au château, si on ne peut passer à côté sans éprouver du dédain et du dégoût! La conscience publique est froissée d'entrevoir les misères de l'homme dans le tabernacle de Dieu. *Ego dixi : Dii estis.*

L'Évangile compare les chefs de l'Église à une ville bâtie sur une haute montagne et qui ne peut rester cachée; c'est leur dire que leur vie est exposée aux regards de tous. Il en est de même, dit Cornélius à Lapide, des chefs de l'État. Ils sont trop haut placés pour que leurs actions puissent demeurer longtemps un mystère pour leurs sujets et puissent échapper à la sévérité de leur censure (1). Soleils en quelque sorte de la justice,

---

d'un historien qu'aucun d'eux ne saurait récuser, et à qui nul ne contestera les épithètes d'*illustre* et de *national*. On lit dans les *Mémoires de* NAPOLÉON :

« La première Vendée fut-elle anglaise? Non. Elle a été dans « le principe toute populaire, elle a été le mouvement spontané « d'une population nombreuse, composée d'hommes simples.... « qui ne connaissaient d'autre loi que le respect à la religion, à « la royauté, à la noblesse.... Ils ne virent dans la loi nouvelle « que des attaques à la religion de leurs pères et à l'ancienne « monarchie, *à laquelle ils devaient leur affranchissement*. Du « moment où ils comprirent le danger de l'autel et du trône, ils « se levèrent en masse. Cette insurrection fut spontanée *comme* « *le mouvement qui porte à défendre son patrimoine*. »

(1) « Meminerint ergo principes et prælati se in alto versari « culmine, ubi ab omnibus videantur, omnium in se conjectos « esse oculos, omnia ipsorum facta dictaque a multis subdito-

core le même interprète, ils ne peuvent pas plus er leurs faiblesses à la connaissance du public, soleil ne peut dérober ses défaillances aux re- de l'univers (1).

st pénible de le dire, mais c'est un fait : Si, à de exceptions près, ce sont les ecclésiastiques qui briqué toutes les hérésies, ce sont les princes par leurs exemples et par leur autorité, les ont ées, les ont soutenues, les ont imposées à leurs es, les ont fait passer dans les lois, et en ont fait igion, la morale et le droit public de l'État.

---

oculis conspici et notari, non enim potest abscondi civi- supra montem posita, ut ait Christus (*In II Petr.* 2). »

« Sicut enim in eclipsi macula solis deficientis ab omni- notatur, sic et macula defectusque injusti judicis, qui quasi sol justitiæ, ab omnibus advertitur et damnatur (*In l.* 7). »

auteurs païens eux-mêmes ont beaucoup insisté sur la remarque. Sénèque dit aux princes : « Vous ne pouvez s vous cacher que le soleil; une immense lumière conspire vous et vous révèle ce que vous êtes aux yeux de tous; *non magis quam soli latere contingit; multa contra te lux nium in istam conversi sunt oculi* (*De clement*, cap. 8). »

ne cesserai pas de vous rappeler, disait Claudien à son sou- , que vous êtes placé sur cette terre comme au centre de ers. Vous ne pouvez donc pas empêcher que vos œuvres ent connues par toutes les nations; pour les vices des rois est impossible.

Hoc te præterea crebro sermone monebo,
Ut te totius medio telluris in orbe
Vivere cognoscas, cunctis tua gentibus esse
Facta palam, nec posse dari regalibus umquam
Secretum vitiis....

fin, d'après Plutarque, il est dans l'instinct de tout sujet

La première de toutes les hérésies, que l'Écriture sainte appelle le PÉCHÉ, au sens absolu, pour indiquer que c'est le plus grand de tous les péchés, le culte des idoles, c'est par un roi, Bélus, qu'elle fit son entrée dans l'humanité, et c'est aussi par un roi, Jéroboam, qu'elle s'établit parmi les dix tribus du peuple d'Israël; et, dans ces derniers temps, le schisme qui a arraché l'Orient au sein de l'Église et le protestantisme qui lui a fait perdre en grande partie l'Occident n'ont été que l'œuvre des princes.

C'est le triste privilége des fautes des grands de ne pouvoir rester isolées et de devenir tôt ou tard des crimes sociaux et des sources empoisonnées d'irréligion et d'immoralité publiques. Quoique profondément re-

---

d'espionner la vie de son supérieur; et quant aux chefs de l'État, le peuple veut toujours connaître et juger sévèrement non-seulement toutes leurs paroles et tous leurs actes publics, mais aussi leurs vertus et même leurs amusements autant que leurs œuvres sérieuses. Il pousse plus loin encore l'indiscrétion de sa curiosité: il veut savoir ce que font leurs épouses et leurs enfants, et ce qui se passe non-seulement dans leur maison, mais aussi dans le secret de leurs appartements; « *Eorum qui reipublicæ præsunt non modo* « *singula verba, et res tantum publicitus gestæ animadverti nota-* « *rique solent, sed virtus quoque, joci simul et seria, quæque domus,* « *ipsa familia, uxor, cubile curiosius inquiruntur* (*In Politic.*). »

Le roi Théodoric, en parlant de la première autorité de la ville, disait: « La clarté qui l'environne l'empêche de rien faire qui puisse rester en secret pour la multitude inconstante. Placée dans un haut milieu, elle attire les regards de tout le monde, et sa vie entière est jugée et ébruitée par la renommée publique; *Non patitur claritas illa committere quod possit mobilis turba nescire; locatus in medio, ad se cunctorum trahit aspectum, et totius vitæ judicium promulgat fama populorum* (*Apud* CASSIODOR., lib. III, *ad Argol.*). »

té par son auteur et effacé par une longue et sincère
itence, le péché de David reparut bientôt sous des
nes plus hideuses dans la conduite de ses propres
ants et dans celle du peuple; et douze siècles après
il avait été commis dans la Judée, au temps de saint
gustin, il trouvait encore, au témoignage de ce Père,
nombreux imitateurs et faisait d'affreux ravages en
ique; car on disait : Pourquoi ne ferais-je pas ce qu'a
David : *Si David, cur non ego?*

C'est pour cela que dans les Livres saints, en parlant
chefs qui, par leur inconduite, pervertissaient la
e d'Israël, les prophètes les appelaient de *longs*
ts et d'*immenses filets* où étaient prises et tuées la
et la moralité du peuple : *Laqueus facti estis et rete*
ansum (Osee, 5).

3. L'un des mots les plus beaux et les plus philoso-
ques du langage chrétien, et qui ne se trouve dans
une langue païenne, c'est le mot ÉDIFICATION, dont
us faisons usage pour indiquer les heureux effets du
n exemple. D'après ce mot, les vertus des chrétiens
se traduisent en public amènent d'autres vertus, les
ltiplient, les lient ensemble, les font grandir, les
vent et forment l'édifice spirituel de la sainteté que
nt Paul appelle : le corps mystique de Jésus-Christ :
ædificationem corporis Christi (1).

Au contraire, les actes vicieux qui se font connaître

1) « *Ædificate alterutrum,* id est, unus in unum, alius in
m. Est metaphora, sicut enim qui murum ædificat, eumque
dim erigit et attollit, is domum ædificat : ita qui sua sobrietate
umilitate proximum erigit et excitat, is eum ad similia ædi-
re dicitur, ut fiat nimirum domus et templum sanctum et per-
um Domino (A Lapid. *in I Ep. ad Thess.,* c. v, v. 11). »

servent d'excuse, d'appui, d'encouragement à d'autres actes vicieux; par cet entraînement mutuel, ces actes se multiplient, eux aussi, grandissent, s'élèvent et forment le hideux édifice du crime, la maison de Satan, l'antichambre de l'enfer.

Mais c'est lorsqu'il descend d'en haut que le mauvais exemple sert plus efficacement à cette horrible construction. Comme toute bonne action est une grâce extérieure, une douce voix de Dieu appelant l'homme à la pratique du bien, grâce d'autant plus grande, voix d'autant plus douce que l'exemple vient de plus haut, de même toute action mauvaise est une tentation extérieure, un ricanement insidieux de Satan engageant l'homme à la pratique du mal. Or, les scandales des chefs ont une efficacité particulière pour diminuer la honte et étouffer le remords du péché dans leurs subordonnés. Ces péchés sont de terribles coups, des coups faisant une large brèche au sentiment de pudeur des esprits faibles et des consciences malades qui les connaissent. Même les âmes fortes et ferventes, pour lesquelles l'observance exacte de la loi de Dieu est un bonheur, la vertu un besoin, la sainteté un attrait; même de telles âmes, d'après le prophète, en voyant leurs chefs se livrer au mal avec indifférence, avec calme et même avec joie, en sont déconcertées, ébranlées, bouleversées, et ont besoin de recourir promptement à Dieu, afin que leurs pas chancelants ne glissent point dans la boue de la corruption : *Mei autem pene commoti sunt pedes, pacem peccatorum videns.* Quels ravages ne doivent donc pas faire dans l'esprit des pauvres gens du peuple les mauvais exemples des grands pécheurs et des pécheurs grands!

Je sais bien qu'en parlant des scribes et des pharisiens, dont la perversité des mœurs faisait un affreux contraste avec la vérité et la pureté de leur doctrine, notre divin Sauveur a prononcé cette maxime qui s'applique à toute espèce de sujets par rapport à leurs supérieurs : Écoutez, disait-il au peuple, les enseignements de vos chefs et ne regardez pas à leurs actions : *Omnia quæcumque dixerint vobis servate et facite ; opera autem eorum nolite facere.* (Matth.) D'après cette loi de la Sagesse incarnée, quelles que soient leurs fautes personnelles, en tant qu'hommes, ni le pasteur en communion avec l'Église ne perd son droit à l'obéissance de son troupeau, ni le père de famille le sien à l'obéissance de ses enfants, ni le pouvoir le sien à l'obéissance de son peuple (1).

C'est la loi, c'est la justice, c'est la raison. Mais quant au fait, les choses se passent d'une manière bien différente. Tout sujet, au lieu d'entendre ce que son supérieur lui dit de bien, par une espèce de méchant instinct, si vous voulez, s'empresse d'imiter ce qu'il lui voit faire de mauvais. C'est ainsi que les mœurs des chefs finissent par se reproduire toujours dans leurs subordonnés, et comme la conduite irrégulière de quelques pasteurs corrompt le troupeau, et les scandales des parents ont un triste et fatal écho dans la conduite des enfants, de même l'esprit de légèreté des grands trouve toujours de nombreux imitateurs parmi le peuple. Que voulez-vous! la société, disaient les anciens, est ainsi faite, que les mœurs des rois sont copiées et deviennent la règle de conduite de tout le

(1) Voyez ce qui est dit sur ce sujet dans la note ci-dessus, page 291.

monde : *Regis ad exemplum totus componitur orbis* (1). Et comme le poisson, d'après un proverbe de l'antiquité, commence toujours à sentir mauvais par la tête : *Piscis a capite fetet;* de même, dans toute société politique, la corruption commence toujours dans la personne des chefs. Ceux-ci ont beau prêcher par leurs lois, à l'exemple d'Auguste, le respect du mariage, la morale publique et la sévérité des mœurs; si leur maison, comme celle de ce prince, n'est que l'asile des mauvaises passions, le peuple imitera leurs actes et se moquera de leurs sermons et de leurs lois.

C'est en haut, disait le poëte témoin de ce scandale, c'est en haut que le torrent de l'immoralité publique a pris sa source et son origine, et c'est de là qu'il s'est précipité sur notre belle patrie, et qu'il a fait de si grands ravages parmi le peuple : *Hoc fonte derivata clades, in patriam populumque fluxit.*

En effet, c'est après que les femmes de la plus haute aristocratie romaine eurent adopté la mode de porter à leurs colliers, à leurs bagues et à leurs bracelets l'image d'Épicure, et de traduire dans leurs mœurs les doctrines de ce grand prêtre de la religion de la volupté, que le peuple romain, entraîné par de pareils exemples, s'enfonça dans le plus affreux libertinage, et foula aux pieds toute religion, toute moralité et toute pudeur.

---

(1) Le poëte Claudien, à qui appartient ce vers, le fait suivre de ces mots : « Les édits du prince sont moins puissants que les exemples de sa vie pour influer sur les mœurs publiques ; le vulgaire n'emprunte qu'à celui qui le régit la règle de sa conduite. »

« ..... *Nec sic inflectere sensus*
« *Humanos edicta valent, quam vita regentis :*
« *Mobile mutatur semper cum principe vulgus.* »

9. Je n'ai pas besoin de confirmer cette triste vérité
r des exemples qui touchent de plus près à ce grand
ys. Je laisse à tous les historiens sérieux la respon-
bilité d'avoir attribué à la licence de la cour de Fran-
s Ier, et plus tard à celle de Louis XIV, le relâche-
nt de la morale du peuple français, jadis si admirable
r la pureté de ses mœurs chevaleresques, autant que
r son point d'honneur, par sa générosité et par son
achement à la foi de l'Église. Je m'arrête un instant,
je ne me permets qu'une seule remarque sur ce qui
passe de nos jours.

J'entends dire de toute part que dans le centre de la
ance, et dans les environs de sa métropole en par-
ulier, la religion, qui a fait sa puissance, sa gloire
son bonheur, s'affaiblit toujours davantage; que la
fanation du dimanche, suivie du chômage du lundi,
te affreuse protestation d'athéisme pratique, y de-
nt toujours plus générale, au grand scandale de
érésie et du paganisme lui-même; que les brebis ne
maissent même plus leurs pasteurs; que la sainte
le est méprisée, la maison de Dieu déserte, le vrai
u lui-même sans adorateurs; que le dévergondage
mœurs y est au niveau de ce mépris de toute
yance et de toute pratique religieuse, et qu'on y
et qu'on y meurt comme ces païens dont parle
nt Paul, en dehors de l'Église par l'esprit et par le
ps, sans Dieu dans ce monde, et sans aucune espé-
ce dans l'autre : *Promissionis spem non habentes et
Deo in hoc mundo* (*Ephes.*, 2).

e sais que c'est là le résultat de cette inondation de
es immoraux et impies qui a tout envahi, depuis le
teau jusqu'à la chaumière; mais ce n'est pas là la

seule cause de cette apostasie de la foi et des mœurs. Ce grand et bon peuple a été égaré non-seulement par ce qu'il a lu, mais encore par ce qu'il a vu. Ce sont les exemples d'une portion de la nouvelle aristocratie qui a remplacé le Dieu de l'honneur par le Dieu de l'argent; ce sont les exemples d'une bourgeoisie voltairienne, que le mouvement de l'administration lance partout, qui ont entraîné le peuple dans les désordres qu'on lui reproche, et que la sagesse des lois, le zèle des magistrats, l'admirable dévouement de la force publique, ont tant de peine à réprimer. En effet le peuple attribue aux classes qui étudient plus de science qu'elles n'en ont en effet, et voyant ces classes faire bon marché de toute croyance et de toute moralité, il pense qu'il n'a rien de mieux à faire que de les imiter.

Le prêtre, depuis qu'on l'a représenté comme l'allié du noble, et tous les deux comme les complices de la conspiration du pouvoir contre les libertés politiques, a perdu presque toute sa puissance pour ramener les masses dans les voies du devoir. Prédications, missions, exemples sublimes, zèle ardent, dévouement à toute épreuve, amour sincère du peuple, rien n'y fait.

Mais si les laïques, que le peuple se propose pour modèles, si les autorités qui le gouvernent, si les bourgeois avec lesquels les intérêts matériels le mettent en contact, donnaient dans leurs personnes, dans leurs villes, dans leurs communes, l'exemple du respect de la religion, uni à la pratique des devoirs qu'elle impose, et d'une parfaite régularité de mœurs, il n'y a pas de doute que ces mêmes contrées désolées par l'impiété, par le matérialisme et par le crime, changeraient bien-

de face, et que, sans bruit, sans violence, sans se-usse, une heureuse réforme dans la moralité publique se ferait pas longtemps attendre.

C'est la condition de tous les hommes à qui Dieu a iféré, à différents degrés, une autorité quelconque ' d'autres hommes d'en prendre soin même sous le port religieux et moral, et de les aider par les yens qui leur sont propres à faire leur salut. Nul avoir ne peut se sauver seul; il faut qu'il ait fait tout qui dépendait de lui pour conduire avec lui au l ceux sur lesquels Dieu lui avait donné à exercer e juridiction sur cette terre. Et comme les bons emples sont un moyen qu'à défaut d'autres moyens it le monde peut pratiquer, c'est un devoir indispen-ble, même pour tout Pouvoir public, de coopérer au ut de ses sujets, au moins par une conduite à laquelle rsonne n'ait le droit de faire le moindre reproche : *is ex vobis arguet me de peccato?* C'est pour lui, je le pète, une condition essentielle de salut dans l'autre onde; j'ajoute que c'est aussi le moyen de conquérir e vraie popularité, et de consolider son autorité ns ce monde-ci. C'est le sujet de ma seconde partie, je vais dire quelques mots sur la nécessité des ns exemples des grands au point de vue politique.

DEUXIÈME PARTIE.

. Le *porte-étendard* des modernes incrédules a dit elque part : « Je ne voudrais pas vivre sous un prince athée, car si l'envie lui prenait de me faire broyer dans un mortier, qui pourrait l'en empêcher? » C'est re, en d'autres termes, que la vraie et la plus solide

garantie du peuple est la profession et la pratique sincère de la religion de la part de ceux qui le gouvernent.

Dans son grossier bon sens, le peuple comprend mieux cette grande garantie que certaines gens d'esprit qui se targuent du titre de doctrinaires, tandis qu'ils n'ont pas de doctrine, ou du titre de rationalistes et de philosophes, tandis qu'ils déraisonnent et sont étrangers à la vraie philosophie. Pour ces gens d'esprit sans esprit, la parole de l'homme est tout, la religion ou la parole de Dieu n'est rien, et dès lors ils ne se donnent pas la moindre peine de l'écouter ou de la pratiquer. Or une triste expérience a appris aux peuples qu'avec le concours de ces hommes d'État dont parle le Prophète, qui *ne se proposent pas le Seigneur devant leurs yeux*, toute constitution peut aisément se transformer en un moyen d'exploitation de la fortune et des libertés publiques, au profit d'un petit nombre de *satisfaits*. Témoin ce gouvernement qui disait tout haut : « Nous sommes un gouvernement qui ne se confesse « pas. » Quant au peuple, lors même qu'il ne se confesse pas, il préfère toujours le gouvernement qui se confesse, et, dans tous les temps, il a placé en première ligne sa confiance dans la religion et la probité de ses chefs.

Malheur, sans doute, au Pouvoir qui, indifférent pour son propre compte en matière de religion, affecterait la religion à l'extérieur comme un moyen de gouvernement pour abuser le peuple, et qui, l'Évangile à la bouche, ne suivrait dans le fait que la politique de Machiavel ! D'abord, Dieu ne serait pas avec lui. On peut exploiter l'homme, on n'exploite pas

Dieu. Ensuite, le peuple lui-même ne se laisserait pas longtemps prendre à ces artifices de l'hypocrisie, il finirait par deviner les intentions du Pouvoir recourant à de tels moyens pour l'asservir, et il le mépriserait; or un Pouvoir méprisé est un Pouvoir renversé.

Eh, oui, les princes sans mœurs, quelles que soient leurs ressources politiques, n'inspirent aucun respect au peuple. Souvent il ne leur fait pas même l'honneur de les haïr, il se contente de les mépriser. C'est ainsi que le peuple romain, d'après Martial, se permettait des railleries sanglantes à l'égard des Domitien et des Caligula. Ce n'était pas tant parce qu'ils s'étaient donné le nom de seigneurs et de dieux, que parce que, monstres dans lesquels les vices les plus abjects n'avaient pas laissé la moindre trace même de l'homme, ils voulaient être considérés comme des dieux, et en vérité le contraste était trop fort.

Mais donnez-moi un Pouvoir marchant sur les traces des David, des Théodose, des Josias, des Charlemagne, des saint Louis; donnez-moi un Pouvoir modèle d'une foi sincère, d'une probité irréprochable, et, au nom du Dieu qui ne manque pas à sa parole, je garantirai à ce Pouvoir que le peuple, à moins que le Pouvoir lui-même ne permette qu'on l'égare, en fera l'objet de ses sympathies et de son culte, fera de sa poitrine un rempart pour le défendre; en sorte que les efforts des conspirations, impuissants à l'ébranler, viendront expirer à ses pieds (1).

---

(1) « Un prince vertueux, dit un auteur païen, fait les délices de son État; tout le monde l'aime, le défend et l'honore; il n'a des armes que comme des insignes d'honneur; car, solide par ses

Gédéon n'eut tant de puissance auprès du peuple de Dieu et n'opéra tant de merveilles pour ce peuple et avec ce peuple, que parce qu'il rehaussait les exploits de sa valeur par les exemples de sa modestie et de sa piété. Le jour où le vote unanime de la nation sainte l'éleva au pouvoir suprême sans restriction, et où on voulut le proclamer le seigneur et le dominateur d'Israël : « Non, non, dit-il à la multitude émue autour de lui, ce n'est pas ainsi que je l'entends, ce ne sera pas moi, mais le Seigneur qui dominera sur vous ; lui seul sera votre Seigneur et votre roi, je ne serai que le dernier de ses ministres et l'exécuteur de ses volontés : *Quibus ille ait, non dominabor vestri, sed dominabitur vobis Dominus* (*Judic.* 8). »

Rappelez-vous le peuple d'Israël applaudissant aux démonstrations publiques de la pieuse joie de David devant l'Arche sainte, démonstrations jugées inconvenantes par l'étourderie de sa cour, mais à propos desquelles le sage roi disait : Je veux me faire petit, je veux m'humilier devant le Seigneur mon Dieu qui m'a choisi, et je n'en serai que plus grand et plus glorieux : *Ante Dominum qui me elegit vilior fiam, et gloriosior apparebo.*

---

propres vertus, il n'a pas besoin de garde pour sa défense; *A tota civitate amatur, defenditur, colitur. Eadem de illo homines secreto loquuntur, quæ palam.... Hic princeps suo beneficio tutus, nihil præsidiis eget ; arma ornamenti causa habet* (SENEC.). » Et un empereur païen, lui aussi (*Antoine Verus*), a dit : « Les plus fidèles et les plus sûrs gardiens de la personne d'un prince ne sont pas les cohortes de son armée, mais ce sont son propre cœur bienfaisant et l'amour de son peuple. *Imperatorem non tuentur agmina satellitum, sed beneficentia et benevolentia civium* (HERODIAN., l. I). »

Rappelez-vous aussi ces cris de Vive le roi! dont, en 1814, tout un peuple italien, ému et au comble de son enthousiasme, fit retentir l'air en voyant son souverain prosterné aux pieds de l'auguste vicaire de Jésus-Christ, sur la place publique de Savone.

Rappelez-vous enfin que le premier des empereurs romains ne fut jamais plus aimé et plus respecté que lorsque, ayant appris la naissance du Messie, le vrai SEIGNEUR de l'univers, il défendit par un édit qu'on l'appelât SEIGNEUR, et qu'il ne fut jamais plus seigneur que depuis que, par cet acte d'humble déférence envers le SEIGNEUR, il ne voulut plus être seigneur lui-même (1).

De pareils faits, qu'on rencontre si souvent dans l'histoire de l'ancien et du nouveau peuple de Dieu, et même dans les histoires des peuples païens, ne sont-ils pas d'éclatants témoignages de cette vérité : que tout Pouvoir gagne infiniment plus à donner à son peuple les exemples d'une religion sincère, qu'à en partager ses amusements et les plaisirs? De pareils faits ne nous disent-ils pas bien hautement encore que, comme le crime que les peuples non pervertis pardonnent le moins à leurs chefs est l'irréligion, de même ils sont justement fiers d'être gouvernés par un Pouvoir qui reconnaît le pouvoir de Dieu sur lui-même, et lui obéit? Enfin de pareils faits ne nous apprennent-ils pas, de la manière la plus éloquente, que, comme tout Pouvoir qui, par le crime de son apostasie de la foi, se révolte

(1) « Porro Augustus Cæsar, audiens natum regem Messiam, « puta Christum, noluit vocari dominus (A LAPID., *in* 8 *Judicum*). »

contre Dieu, finit par provoquer la révolte de son peuple contre lui-même; ainsi, tout Pouvoir qui se distingue par sa soumission et sa fidélité à la loi de Dieu fait aimer ses propres lois, son propre régime, grandit dans l'estime de ses sujets?

11. Vous avez été bien inspiré, disait donc un zélé ecclésiastique à un grand empereur; vous avez été bien inspiré en commençant par pratiquer vous-même ce que vous avez ensuite imposé aux autres par vos lois, et d'avoir voulu donner une plus grande autorité par l'intégrité de votre vie à la justice de vos paroles; car c'est là le vrai moyen de recommander votre empire aux sympathies publiques. Comme un bon prince ne doit rien faire sans raison, il ne doit jamais faire de raisonnements sans les appuyer par ses actes (1).

C'est pourquoi les plus grands souverains en mourant ne se sont préoccupés que du maintien de la vraie religion dans leur race, et la chose qu'ils ont le plus recommandée à leurs héritiers, c'est d'y demeurer toujours fidèles. « Je vais entrer, disait David à son fils « Salomon, dans la voie par laquelle il faut que toute « l'humanité passe. Prends courage et sois homme; mais « avant tout sois jaloux de l'observance des commandements de ton Seigneur et ton Dieu (III, *Reg.* 2). »

« Je meurs, disait Constantin le Grand, mais la mort « dans ce moment m'est plus agréable que la vie elle-« même; car je laisse pour me succéder dans l'empire

(1) « *Quæ subditis verbo quasi lege præscribis, hæc tu præ-« veniens reipsa præstitisti, ut verbis, quibus persuades, integra « quoque vita adstipuletur, sic enim commendabile tuum asservabis imperium, si et ratiocineris non sine opere, et opereris non « sine ratione* (AGAPITUS DIAC., *in adm. ad Justin. imp.*). »

« mon fils, qui essuiera les larmes des chrétiens et mettra « fin à la cruauté des tyrans. Puis, chrétiens, dit-il « à ses assistants, qui êtes demeurés fidèles à la vraie « religion de Jésus-Christ, prenez courage; désormais « ce Christ combattra toujours pour Constantin (BARO-« NIUS, t. II, *ad. ann.* 306). »

Malheureusement Constantius, son fils, ne resta pas fidèle aux sentiments de son auguste père. Aussi, ce qu'il regretta le plus au moment de sa mort, et qui la lui rendit amère, ce fut d'avoir nommé empereur Julien l'Apostat, et d'avoir lui-même favorisé l'hérésie et altéré la pureté de la foi (S. GREG. NAZIAN. *Orat.* 21).

Le grand Théodose aussi, ayant mandé à son lit de mort ses fils Arcadius et Honorius, les supplia, pour l'amour de la république et de leur propre salut, de se préoccuper, à son exemple, uniquement et avant tout, de conserver et de transmettre à leurs successeurs pure et intacte la doctrine de la foi et de la piété, et de consacrer à ce but toutes leurs richesses et tous leurs travaux, en ajoutant que c'était l'unique moyen de faire le bien de l'État, d'être heureux dans la paix, et victorieux dans la guerre (THEODORET, lib. V).

Les derniers mots de saint Louis à son héritier furent ceux-ci : « Mon fils, cherchez avant tout à aimer le « Seigneur, car celui qui n'aime pas Dieu ne peut être « sauvé. Prenez bien garde de ne jamais commettre « aucun péché mortel et soyez prêt à subir toute espèce « de tourments plutôt que de vous rendre coupable « d'une pareille faute. Je vous engage à vous confesser « souvent. Vous devez donc choisir des hommes éclairés « et savants pour vos directeurs et leur laisser la liberté « entière de vous reprendre avec sincérité et sans mé-

« nagement de tous vos défauts. Enfin, je veux que « vous soyez attaché et dévoué à l'Église romaine et « que vous vous conduisiez envers le Souverain-Pontife « avec l'humilité et la soumission d'un enfant en- « vers son père spirituel (*apud* A Lapide, *in Deuter.*, « 31). »

Enfin, avant de rendre son âme à Dieu, Philippe II parla ainsi à son successeur : « Mon fils, si Dieu vous ac- « corde la grâce qu'il a daigné m'accorder à moi-même, « de vous élever au faîte de la gloire, je vous supplie de « tout mon cœur de vous souvenir de ce lit où vous me « voyez gisant dans ce moment et où toute grandeur de « ce monde s'évanouit. Je vous recommande d'être « obéissant au siége apostolique et de chercher à pro- « pager la foi catholique. Les vertus par lesquelles vous « devrez vous distinguer doivent être le zèle pour la « religion chrétienne, la justice envers vos sujets, et « l'amour de la paix de l'État. C'est ce que je désire et « que je demande pour vous ; si Dieu daigne m'exaucer, « ce royaume n'aura point par ma mort perdu son roi, « mais il l'aura changé contre un roi meilleur (*Id.*, *ibid.*).

De nos jours on trouve fort peu de souverains qui fassent de semblables testaments. Aussi on en trouve fort peu que le dévouement généreux des peuples soutienne sur leur trône, et que leurs regrets accompagnent au tombeau !

12. A l'exemple des grands princes que je viens de nommer, tout souverain doit aussi édifier sa maison, y faire sentir la bonne odeur de sa piété, et ne doit pas rougir de la religion en présence de ceux qui l'entourent.

Il comprenait bien la grandeur et l'importance de ce

voir l'homme extraordinaire qui a rempli ce siècle la gloire de son nom. Une fois il donna aux chefs ses armées à deviner quel avait été le jour le plus ureux de sa vie. On lui répondit : Le jour où il avait iomphé sur tel ou tel autre champ de bataille; « Vous vous trompez, leur dit-il d'un air sérieux et imposant; le jour le plus heureux de ma vie a été celui de ma première communion. »

Admirable réponse! Ce fut leur dire : Je suis catho- que, je me glorifie de l'être, et ma foi fait mon bon- ur. Ce fut ôter à la flatterie courtisane la triste pen- e de lui plaire par des railleries sacriléges sur les gustes mystères de la religion. Ce fut rappeler à ces mmes, qui paraissaient ne placer la vraie grandeur e dans le succès des armes, cette sublime parole des ivres saints : L'homme qui sait se maîtriser lui-même t bien plus grand que celui qui emporte d'assaut s places fortes; *Melior est qui dominatur animo suo, pugnatore urbium* (*Prov.*) (1). Ah! « la religion, disait int Ambroise à l'empereur Valentinien, la religion t le faîte de la grandeur, la foi est le comble du su- lime : ce n'est donc que par la foi que vous serez vrai- ent sublime, ce n'est que par la religion que vous

(1) La sagesse païenne a rendu elle-même hommage à cette ande maxime de la Bible. Horace a adressé cette leçon à Au- ste : « Vous serez un plus grand et plus puissant prince si us réussissez à maîtriser votre ambition que si vous arrivez à unir dans une même conquête le pays de Cadix aux contrées la Libye, et à assujettir l'un et l'autre Carthaginois à votre npire; *Latius regnes avidum domando spiritum, quam si Libyam motis Gadibus jungas, et uterque Pœnus serviat uni* (*Od.*, lib. II). »

serez vraiment grand; *Nihil majus est religione, nihil sublimius fide* (Ep. 17, *ad Valent.*).

Il est de toute nécessité ensuite que la religion des hommes du Pouvoir ne demeure pas leur secret ou un problème pour leurs subordonnés. Malheur au Pouvoir au sujet duquel le peuple est obligé de s'adresser cette question : « Croit-il, ou ne croit-il pas? » Une pareille question étant toujours résolue dans un sens négatif par le peuple, dès l'instant même où elle est ainsi résolue, c'en est fait de l'ascendant moral du Pouvoir et du respect pour son autorité.

Je sais bien que le Fils de Dieu fait homme a accablé de ses anathèmes les artifices des pharisiens, pour rendre publics les actes de leur religion et de leur charité. Mais c'était parce qu'en employant de tels moyens, ces âmes corrompues ne prétendaient qu'à en imposer au peuple, et à se faire valoir plus qu'ils ne valaient; *Ut videantur ab hominibus* (MATTH.). Du reste, Notre-Seigneur a dit aussi, comme on vient de l'entendre : La lumière de vos bonnes œuvres doit resplendir de manière que les hommes qui en sont témoins puissent s'en édifier et en glorifier votre Père qui est aux cieux. « *Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona et glorificent Patrem vestrum qui in cœlis est* (MATTH.). » Ce grand précepte adressé à tous les chrétiens oblige d'une manière toute particulière le chrétien Pouvoir; car il est une lampe allumée par la Providence et placée sur le boisseau, afin d'éclairer tous ceux qui sont dans la maison; *Accendunt lucernam, ponunt eam super modium, ut luceat omnibus qui in domo sunt* (*Ibid.*). Si donc faire connaître ses sentiments pieux et charitables dans l'intérêt de la vanité est un

crime, les faire connaître dans l'intérêt de l'édification publique, c'est pour l'autorité un impérieux devoir; il faut que le peuple soit bien convaincu de la sincérité de la religion de ceux que Dieu a choisis pour le gouverner. C'est à cette condition qu'il aura foi dans leur justice, et qu'il courbera le front sous leur sceptre sans se sentir humilié.

13. Enfin, les populations d'un grand État ne sont pas en contact immédiat avec le Pouvoir suprême, et elles ne peuvent en connaître les sentiments que par l'organe de ses représentants. En vain donc serait-il sincèrement religieux s'il ne choisissait pas ses agents parmi des hommes faits à son image; si pour l'administration de la justice et de la fortune publique il déléguait son autorité à des hommes sans foi et sans loi; si enfin il n'envoyait pour le représenter dans les différentes parties de l'État que des âmes sans pudeur, affectant une indifférence compléte et un cynique mépris pour la religion, et achevant par leurs funestes exemples l'œuvre satanique que les philosophes ont commencée par leurs doctrines et par leurs lois, la destruction de la foi des peuples (1). Il est évident que de tels agents ne feraient

---

(1) C'est l'État tel que la révolution l'a fait qui, de l'aveu des apôtres et des panégyristes de la révolution même, a gâté et qui continue de gâter le sens moral du peuple dans presque toute l'Europe. Voici comment un de ces écrivains non suspects, M. Pelletan, a stigmatisé dans la *Presse* le scandale que des hommes qui se disent l'État donnent aux peuples par leurs budgets.

« A chaque trimestre, l'État convoque les ecclésiastiques et : Voici, leur dit-il, de l'argent : distribuez-vous cette somme entre vous pour moraliser les populations selon l'Évangile, leur pré-

que compromettre la réputation du Pouvoir qui les envoie, faire méconnaître ses prévoyantes sollicitudes et affaiblir le droit qu'il a au respect et à l'amour publics.

Lorsque le peuple de Milan élut saint Ambroise pour son évêque, celui-ci n'était que simple laïque et gou-

---

cher l'abstinence, la mortification et la répression de tous les mauvais penchants de l'homme déchu. Et, dans la même journée, le même État convoque les acteurs, les actrices, les danseurs, les danseuses, les musiciens et les chanteurs de tous les théâtres, et il leur dit : Voici encore de l'argent à partager entre vous, employez-le consciencieusement à inventer le drame le plus passionné, la musique la plus lascive, la pirouette la plus voluptueuse, pour allumer dans les veines du public le feu de la concupiscence; je viens de donner aux prêtres tant pour sauver les âmes, je veux regagner mon premier argent, et je vous donne tant pour les corrompre et les perdre; révoltez les sens contre l'esprit, la volupté contre la pénitence. Car si je trouve qu'on a raison de jeûner et de prier, je trouve aussi qu'on a raison de s'amuser et de jouir.

» On se plaint que le peuple ne croie plus à la famille : mais c'est aussi l'État qui (dans presque toute l'Europe) a brisé sous ses pieds la pierre sainte du foyer domestique. N'est-ce pas l'État qui élève dans les lycées, dans les académies et dans les places publiques, des statues aux hommes qui ont le plus cruellement persiflé sur le théâtre la sainteté du mariage, jeté aux rires des parterres l'adresse des séducteurs, la jalousie des maris, la stupidité des pères et la révolte des fils, et déchiré aux yeux des jeunes mères et des jeunes filles les dernières saintes illusions de la pudeur?

» N'est-ce pas l'État enfin qui patente et garantit une conscription permanente de la débauche, afin que le jeune homme et même l'enfant, au sortir des baisers de sa mère et de la table de sa première communion, trouve sur son chemin, à chaque coin de la rue, des lieux où il peut perdre la candeur, le respect de soi-même, le respect de la femme, et ces parfums du cœur qui sanctifient le mariage? »

neur de cette ville; il refusa. Le peuple en appela Empereur : c'était le grand Théodose, et ce prince, approuvant un tel choix, s'écria : « Que je suis ıreux d'avoir pour mes représentants des hommes ɜ les peuples jugent dignes d'être leurs évêques! » Malheureusement, dans nos sociétés modernes telles ɜ le paganisme et les révolutions les ont faites, les ıvernements n'en sont pas là, et, parmi les délégués leur autorité, ils ont plus d'Amans qui les trahissent ɜ d'Éliézers qui les font aimer; mais il n'en est pas ins vrai que le Pouvoir public ne saurait se préoc-ɔer jamais trop de la pensée d'être représenté par des nmes qui mettent au premier rang de leurs devoirs respect et la pratique de la religion. Fidèles inter-ɔtes des sentiments de piété, de justice et de dévoue-nt du Pouvoir auprès des peuples, ils font remonter sympathies et les bénédictions des peuples jusqu'au ıvoir. Telle est l'importance et la nécessité de bons ɜmples des souverains et de leurs ministres dans un érêt purement politique. Il nous reste à voir qu'ils vent se montrer toujours irréprochables : *Quis ex is arguet me de peccato?* même dans un intérêt so-l, c'est-à-dire dans l'intérêt de la prospérité maté-lle des peuples. C'est le sujet de ma dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

Nous avons entendu déjà cet oracle du Saint-ɔrit nous apprenant que les malheurs des peuples ıt l'œuvre de leurs péchés : *Miseros facit populos catum*. Rien n'est plus certain : c'est le péché qui

attire sur les nations ces fléaux du ciel qui les ruinent, les effacent et les anéantissent.

C'est en effet la corruption des mœurs qui, dans les anciens temps, livra les Chananéens aux Hébreux, les Assyriens aux Persans, les Grecs aux Macédoniens, les Carthaginois aux Romains, et les Romains eux-mêmes aux barbares du Nord.

« Dès l'instant, a dit Sénèque, que l'argent est devenu la divinité du jour, l'ancien honneur de notre république s'est effacé. Nous nous vendons et nous nous achetons les uns les autres ; nous nous préoccupons de savoir non pas si une action est bonne, mais si elle est utile. C'est le prix qui est la règle de notre piété ou de notre impiété. Nous ne suivons l'honnêteté qu'autant qu'elle promet de nous rapporter quelque chose, et nous sommes prêts à lui tourner le dos et à la changer contre les plus grandes scélératesses, aussitôt que nous espérons d'y mieux trouver notre compte (1). »

« O ville vénale, disait à son tour un historien célèbre de ce même temps, en signalant la cause des malheurs de Rome, si tu n'es pas encore esclave, c'est que tu n'as pas encore trouvé un maître pour t'acheter (2) ! » Et le poëte satirique a dit à son tour : « Dès

(1) « Ex quo pecunia in honore esse cœpit, vetus rerum honor « cecidit ; mercatoresque et venales invicem facti, quæsumus non « quale sit quid, sed quanti : ad mercedem pii sumus, ad mer- « cedem impii : honesta, quamdiu illis spes inest, sequimur ; in « contrarium transituri, si plus scelera promittant (*Epit.* 115). »

(2) « O urbem venalem et mature perituram, si emptorem in- « veneris ! (SALLUSTE, dans la *Guerre de Jugurtha*, cité par saint « Augustin, *Ep.* 138, à Marcellin). »

que l'amour de la pauvreté de l'ancienne Rome se fut éteint dans la Rome de nos jours, cette ville est devenue le repaire de tous les crimes, et le libertinage le plus dévergondé y règne en maître. Eh bien, nous qui avons conquis le monde par nos armes, nous avons perdu nos conquêtes par nos vices. C'est la luxure qui, plus redoutable que les armées barbares, s'étant emparée de nous, nous a arraché nos conquêtes et vengé le monde (1).

Voyez donc de quelle grande et odieuse responsabilité se chargent les Pouvoirs publics qui donnent à leurs peuples les exemples du luxe et du libertinage qui en est la conséquence. Sans en avoir l'intention, ils travaillent à encourager parmi eux tous les vices et à multiplier tous les éléments du crime qui finit par les perdre; *Miseros facit populos peccatum.*

On a beau faire de bonnes lois : les bonnes lois, disait un autre poëte du temps de Rome dégénérée, ne peuvent rien sur un peuple qui n'a plus de mœurs; *Quid leges sine moribus vanæ proficiunt* (HORACE, *Odes*)?

On dit que le luxe, occupant beaucoup de bras, fait vivre les nations, et que c'est là une des sources de leurs richesses.

Mais non-seulement l'Écriture sainte, la sagesse païenne elle-même, d'accord avec l'histoire du passé et la triste expérience du présent, protestent contre cette doctrine de la moderne économie politique qui n'a que la matière pour base. Parmi les causes

---

(1) « Sævior armis, luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem. Nullum crimen abest facinusque libidinis, ex quo paupertas romana periit (JUVÉNAL, cité par saint Augustin). »

qui ont amené la chute de Rome païenne, le satirique Romain place en première ligne les folies du luxe des dames, dont chacune, disait-il, dans sa toilette porte plusieurs milliers de sesterces.

Il en est de même aujourd'hui; les femmes de la bourgeoisie et des classes inférieures, en voulant imiter les excentricités du luxe des classes supérieures, consument dans la parure d'une seule soirée les chétifs appointements de toute une année de leurs maris, et même la dot de leurs filles et le patrimoine de leurs maisons. Mais ensuite où trouver les ressources nécessaires pour vivre le reste de l'année, pour élever ses enfants, pour satisfaire à tant de besoins factices qu'on s'est créés? Les bureaux de bienfaisance, les monts-de-piété et les statistiques des crimes se chargent de répondre à cette question; car c'est là une des plus puissantes causes de tant de misère qui vient si souvent s'établir dans des maisons où naguère régnait l'aisance, de tant de banqueroutes frauduleuses, qui, d'un seul coup, ruinent un si grand nombre de familles; de tant de spéculations financières, qui bien souvent ne sont autre chose que de nouvelles découvertes pour tromper la crédulité publique et échapper aux punitions des lois; enfin de tant de procès scandaleux, qui effrayent pour le présent et qui font trembler pour l'avenir de la société, et que les hommes sérieux envisagent comme la fumée sortant d'un volcan et annonçant une prochaine explosion.

L'empereur Valentinien comprenait bien cette nécessité sociale où tout prince se trouve placé de réprimer ses goûts touchant les amusements du luxe et le luxe des amusements. D'après son illustre panégyriste, saint

roise, il aimait particulièrement les jeux du Cirque; s'apercevant que ce genre de spectacle ruinait le ıle, il le défendit, même le jour anniversaire ı naissance des princes et même lorsqu'on ne le ɔrait que pour rendre hommage à l'empereur. On ouffla à l'oreille qu'on se plaignait qu'il se laissait détourner par sa passion pour la chasse des bêtes es, au lieu de s'occuper sérieusement des affaires iques; il n'en fallut pas davantage pour qu'il fît uire dans un jour tous ses animaux. L'envie lui fit rime de dîner trop tôt; eh bien, il s'adonna à la ique du jeûne avec tant de sévérité, qu'il ne prenait peu de chose, même dans les repas solennels était obligé de donner aux grands seigneurs de pire; et c'était ainsi qu'il s'acquittait en même ɔs de ses devoirs religieux et des exigences de sa lition (1).

ien, dit saint Augustin, plus que le luxe n'égare et ervertit le cœur et l'esprit de l'homme. Sous son ire on s'applaudit d'avoir des habitations splen-s, et l'on ne se préoccupe point des souillures des s; on rivalise de zèle pour construire des salles

---

« Ferebatur primo ludis Circensibus delectari : sic istud itersit, ut ne solemnibus quidem principum natalibus, vel perialis honoris gratia Circenses putaret esse celebrandos. ɔbant aliqui, ferarum eum venationibus occupari, atque ab ibus publicis intentionem ejus abduci; omnes feras uno mento jussit interfici. Jactabant invidi quod præmature ndium peteret; cœpit ita frequentare jejunium, ut plerum- ɔ ipse impransus convivium solemne suis comitibus exhibe- , quo et religioni sacræ satisfaceret, et principis humanitati *obit. Valent.*). »

de spectacle, tandis qu'on voit avec indifférence l'ébranlement des bases de la vertu (1).

Ah ! si l'on faisait une exacte statistique morale des effets du luxe tel qu'on le voit répandu aujourd'hui dans toutes les classes, on serait obligé de reconnaître qu'il amène moins l'honnêteté du travail que des dépenses folles, l'abandon des enfants, le bouleversement des familles, la rareté et la profanation du mariage et la décroissance de la population; on serait obligé de reconnaître que le luxe est le conseiller de la coquetterie, de la prostitution, du vol, du meurtre, du suicide; qu'il épuise plus de ressources qu'il n'en crée, et qu'il tue plus d'hommes qu'il n'en fait vivre.

Enfin le luxe, c'est l'homme voulant se donner en spectacle, s'adorer lui-même et se faire adorer par les autres; et c'est par là que le luxe ne tend à rien moins qu'à la dissolution de la société. En effet, l'amour, cet épanchement d'un cœur dans un autre, est pour les esprits ce que l'attraction est pour les corps, et comme on ne peut former un corps avec des éléments qui ne s'attirent pas, de même nulle société n'est possible avec des hommes qui ne s'aiment pas. Mais la fureur pour les jouissances matérielles, pour les parures de la vanité, que les hautes classes prêchent par l'exemple, est la mort de tout esprit de sacrifice. C'est le principe de l'égoïsme, remplaçant le principe du dévouement, du respect et de l'amour de l'homme pour l'homme, ces sentiments chrétiens qui font la vraie civilisation;

---

(2) « Perversa et aversa corda mortalium, felices res humanas « putant, cum tectorum splendor attenditur, et labes non atten- « ditur animarum; cum theatrorum moles exstruuntur, et effo- « diuntur fundamenta virtutum (*Ep.* 138, *ad Marcell.*). »

c'est la substitution du mépris et de la haine de l'homme pour l'homme, ces sentiments païens qui font la vraie barbarie.

Comprenons donc que la force, la grandeur et la prospérité d'un État ne dépendent pas seulement de la vaillance de ses armées, de la richesse de ses capitaux, du nombre de ses usines, de la multiplication de ses banques et de l'extension de ses relations internationales, mais encore et surtout de sa fidélité à la vraie religion et de sa sévérité touchant les mœurs. Et comme la religion et les mœurs publiques d'un État ne sont que le reflet de la religion et des mœurs de ses chefs, comprenons combien il importe, dans un intérêt religieux, politique et social, que les gouvernants se fassent par leur vie irréprochable la règle vivante de la conduite de leurs gouvernés, et que vivre de manière à ne pas donner prise au moindre reproche; *Quis ex vobis arguet me de peccato?* est pour eux la condition indispensable pour conquérir tous les avantages du temps et le bonheur de l'éternité. AINSI SOIT-IL.

SEPTIÈME DISCOURS.

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT, OU THÉOCRATIE ET CÉSARISME.

« *Et adduxerunt asinam et pullum, et imposuerunt super eos vestimenta sua et Jesum desuper sedere fecerunt.*
« Et les disciples amenèrent l'ânesse et l'ânon, mirent dessus leurs vêtements, et y firent asseoir Jésus (*Évangile du dimanche des Rameaux*). »

SIRE,

1. UN des caractères propres du *Livre divin* par excellence, l'Évangile, c'est que les faits qui y sont rapportés sont tous historiquement vrais et mystérieusement prophétiques. Ainsi, les détails que nous lisons dans l'Évangile d'aujourd'hui : que ce sont les apôtres qui amènent à Jésus-Christ les deux animaux qu'il leur avait ordonné d'aller chercher ; que ce sont les apôtres qui les caparaçonnent de leurs propres vêtements, et qu'enfin ce sont les apôtres qui y font asseoir le Sauveur du monde : *Et adduxerunt asinam et pullum, et imposuerunt super eos vestimenta sua, et Jesum desuper sedere fecerunt;* ces détails, dis-je, si peu intéressants en apparence, renferment cependant de grands et touchants mystères.

D'après l'interprétation des Pères de l'Église, les deux animaux signifient le peuple juif et le peuple gentil, que le Rédempteur du monde a chargé les apôtres

convertir et d'amener à ses pieds (1). Les vêtements nt les apôtres les couvrent expriment la doctrine ostolique, que tout homme venant à Jésus-Christ doit cepter, comme étant la condition indispensable pour e le Dieu sauveur domine l'âme humaine, et se l'assujettisse (2); et enfin Jésus-Christ lui-même, qui ne s'asd sur cette modeste monture que porté sur les bras s apôtres, indique que la dispensation des divins ystères, par laquelle le Fils de Dieu prend d'une mière toute particulière possession de l'âme chrénne et s'y repose, est exclusivement l'œuvre du nistère ecclésiastique.

Ainsi, dans l'Église, tout se fait par l'Église; c'est elle i convertit les âmes, et qui leur administre la grâce la vérité. Donc, les rois de la terre n'ont rien à voir 'autorité de cette auguste épouse du Fils de Dieu, de tte reine venant du ciel, divinement investie de tous pouvoirs, ornée de toutes ses prérogatives (3); ils nt vis-à-vis d'elle que le devoir de respecter sa juriction divine, et de s'y soumettre.

C'est là, pour eux, l'intérêt d'un grand devoir, et le voir d'un grand intérêt. Faisons-en donc la matière ce discours, et, en nous arrêtant aux rapports gé-

---

(1) « Asina quæ subjugalis fuit, synagoga intelligitur, quæ ugum legis traxerat; pullus asinæ lascivus et liber, populus gentium (HIERONYM., *Comment. in Matth.*). »

(2) « Vestis apostolica vel doctrina virtutum, intelligi potest, vel ecclesiasticorum dogmatum varietas; quibus nisi anima nstructa fuerit et ornata, sessorem Jesum habere non potest I. *ibid.*). »

(3) « Vidi civitatem sanctam Jerusalem novam descendentem le cœlo a Deo, tanquam sponsam ornatam viro suo (*Apoc.*). »

néraux entre l'Église et l'État, voyons d'abord quels sont les fondements, quelle est l'importance du droit public THÉOCRATIQUE, et ensuite quelle est la nature, quels sont les effets du droit public CÉSARIEN.

Mais afin qu'on ne se méprenne pas sur ma pensée, je ne veux pas plus, qu'on le sache bien, faire de l'État la propriété de l'Église, que je ne veux faire de l'Église la propriété de l'État; je ne veux pas plus que l'Église prenne, contre le précepte de Jésus-Christ et de son apôtre, des airs de domination propres au chef de l'État (1), que je ne veux que les chefs de l'État usurpent la juridiction, et s'attribuent l'infaillibilité de l'Église. Je ne veux pas plus que l'Église gouverne tous les États, que je ne veux que les États gouvernent l'Église.

Je ne défendrai donc la Théocratie et ne combattrai le Césarisme qu'en vue des avantages du Pouvoir public chrétien. Ami sincère de l'Église et de l'État, je ne plaiderai la cause de l'Église au tribunal du Pouvoir que dans l'intérêt du Pouvoir : en d'autres termes, c'est la cause même du Pouvoir que je viens plaider devant le Pouvoir lui-même. A un pareil sujet, vous ne pouvez pas refuser la plus sérieuse attention. *Ave, Maria.*

PREMIÈRE PARTIE.

2. TOUTE la civilisation chrétienne, au point de vue politique, se résume dans le mot THÉOCRATIE.

Mais la Théocratie est-elle le Pouvoir spirituel jouissant d'une suprématie sans bornes sur tous les pou-

(1) « Principes gentium dominantur eorum, vos autem non sic (*Matth.*). Non dominantes in clericis (*I Petr.*). »

irs temporels, empiétant sur leurs personnes et sur irs droits politiques, et disposant en maître absolu de ntes les couronnes et de tous les royaumes de la terre? est ce que le Césarisme dit et répète sur tous les tons, ur la rendre odieuse et absurde. Mais au fond, la Théoatie, ainsi qu'elle s'est définie elle-même, n'est rien de ut cela. Car voici comment elle s'est exprimée par l'orme d'un des plus grands pontifes de l'Église : « Le gouvernement du monde, écrivait le pape saint Gélase à un grand empereur, le gouvernement du monde, auguste prince, n'est établi que sur ces deux bases : le pouvoir sacré des pontifes et l'autorité royale. Vous comprenez cela fort bien, mon fils très-clément, puisque, tout en étant à la tête du genre humain par votre dignité temporelle, vous ne courbez pas moins humblement votre tête devant l'autorité ecclésiastique, dans tout ce qui regarde les choses divines. Vous voyez que dans tout ce qui appartient à l'économie de l'ordre politique, sachant bien que c'est à vous que Dieu a accordé l'empire, les évêques obéissent à vos lois. Que cela vous serve de leçon et d'exemple, pour apprendre que vous devez à votre tour obéir avec plus de respect encore aux prélats à qui Dieu a confié la dispensation de ses redoutables mystères (1). »

Voilà donc les attributions et les droits des deux pou-

---

1) « Duo sunt, imperator auguste, quibus hic mundus principaliter regitur, auctoritas sacra Pontificum, et Regalis poestas.... Nosti enim, fili clementissime, quod licet præsideas umano generi dignitate, rerum tamen Præsulibus divinarum levotus colla submittis.... Si enim, quantum ad ordinem per-

voirs, spirituel et temporel, clairement distingués et exactement définis. Voilà toute idée d'absorption d'un pouvoir dans l'autre, ou par l'autre formellement exclue. Voilà l'Église elle-même ordonnant à ses enfants, et même à ses évêques, de se soumettre aux puissances temporelles et d'obéir à leurs lois, et ne réclamant pour elles que la soumission à sa juridiction spirituelle, et l'obéissance à ses lois, concernant l'ordre divin de la vérité, de la grâce et du salut. Voilà en peu de mots la charte de la république chrétienne. Voilà ce qu'est vraiment la Théocratie.

Donc, pour la Théocratie, telle que l'Église l'a toujours entendue et l'entend même à présent, la société est un fait divin. César n'y a pas plus le domaine des âmes, que le souverain pontife n'y a celui des corps. Les âmes n'appartiennent qu'à Dieu; elles n'ont pour leur première règle que la loi de Dieu, telle qu'elle est prêchée et interprétée par l'Église. Dès lors César lui-même, aussi bien que le dernier de ses sujets, doit se soumettre à l'Église en tant qu'elle est dépositaire fidèle et interprète infaillible de cette loi. Pour la Théocratie, « l'État est dans l'Église comme l'enfant dans les « bras de sa mère. La religion est le but des règnes « et la fin des empires. César doit donc faire peu pour « les plaisirs des peuples, beaucoup pour leurs besoins, « et tout pour leur vertu, afin de les conduire à la « possession éternelle du souverain bien. » Pour la

---

« tinet publicæ disciplinæ, cognoscentes imperium tibi collatum, « legibus tuis ipsi parent religionis antistites: quo, rogo te, decet « affectu eis obedire, qui propagandis venerabilibus sunt attri- « buti mysteriis (*Epist. 7, ad Anastasium imper.*)? »

Théocratie enfin, tout souverain doit s'inspirer des principes de la justice, comme les entend l'Église, pour respecter toutes les libertés, sauvegarder toutes les franchises, faire droit aux droits de tous; et dès lors il doit toujours écouter l'Église, même dans l'application qu'il fait de la loi divine dans le gouvernement de l'État. N'est-il donc pas évident que la soumission du pouvoir temporel au pouvoir spirituel renferme l'intérêt d'un grand devoir?

Mais écoutons saint Thomas sur ce sujet :

« Si l'homme, dit-il, pouvait par ses forces naturelles « parvenir à sa dernière fin, ce serait au roi à l'y con- « duire. Car dans l'ordre humain le roi étant le supé- « rieur le plus élevé, à lui seul appartiendrait de diri- « ger à la fin suprême tout ce qui est au-dessous de lui. « C'est ainsi qu'en tout et partout nous voyons celui « qui préside à la fin ou à l'usage d'une chose diriger « ceux qui préparent les moyens nécessaires pour ar- « river à cette fin. L'homme de mer dirige le con- « structeur de navires; l'architecte dirige le maçon; le « chef des armes dirige l'armurier.

« Mais l'homme ne pouvant, par des vertus pure- « ment humaines, parvenir à sa fin, qui est la posses- « sion de Dieu, il en résulte que ce n'est pas une di- « rection humaine, mais une direction divine qui doit « l'y conduire. Le roi à qui cette direction suprême « appartient est Celui qui n'est pas seulement homme, « mais Dieu en même temps, Notre-Seigneur Jésus- « Christ, qui, faisant les hommes enfants de Dieu, les « conduit au céleste royaume.

« Afin que les choses temporelles et les choses spiri- « tuelles ne fussent pas confondues, cette direction

« suprême a été confiée non aux rois, mais aux prê-
« tres, et surtout au souverain prêtre, le successeur
« de saint Pierre, le vicaire de Jésus-Christ, le pon-
« tife romain, à qui tous les rois du peuple chrétien
« doivent être soumis, comme au Fils même de Dieu.
« Tel est l'ordre que Dieu a établi afin que le moins
« se rapporte au plus, que l'inférieur soit subor-
« donné au supérieur, et qu'ainsi tous arrivent à leur
« fin (1). »

D'après la pensée du docteur Angélique, « chaque royaume ne serait qu'un navire dont le roi est le pilote, et tous les royaumes chrétiens réunis comme une imposante escadre, dont chaque bâtiment doit, pour arriver au port, se rattacher au vaisseau amiral, qui est le royaume visible de Jésus-Christ ou l'Église, dont le souverain pontife est le pilote. Si maître qu'il soit sur son navire, chaque pilote n'est pas indépendant. Afin de rester dans l'ordre, il doit toujours manœuvrer d'après les signes de l'amiral de manière à diriger son bâtiment vers le terme final de la navigation. A ce titre chaque roi est obligé de pourvoir au salut éternel de son peuple, soit en ordonnant ce qui peut le procurer, soit en défendant ce qui peut l'empêcher. C'est le pape qui lui fait connaître l'un et l'autre : de même que c'est

---

(1) « Hujus ergo regni ministerium, ut a terrenis essent spi-
« ritualia distincta, non terrenis regibus, sed sacerdotibus est
« commissum et præcipue summo sacerdoti, successori Petri,
« Christi vicario, Romano pontifici, cui omnes reges populi
« christiani oportet esse subditos, sicut ipsi Domino nostro Jesu
« Christo. Sic enim ei ad quem finis ultimi cura pertinet, sub-
« diti esse debent illi, ad quos pertinet cura antecedentium
« finium, et ejus imperio dirigi (*De regim.*, c. 15). »

iral qui donne des ordres aux capitaines et qui di- l'escadre (1). »

ı soumission du pouvoir temporel au pouvoir spiri- , pour bien gouverner l'État, est donc une loi fon- entale de la république chrétienne et universelle, et lors elle comprend l'intérêt d'un grand devoir. Un ıle aperçu des lois naturelles de l'ordre social nous ıvera encore davantage la même vérité.

, La société n'est que *la concorde des êtres intelligents, is ensemble par l'obéissance au même pouvoir* (2). 'accord avec le droit naturel, le droit public ne nnaît que trois espèces de sociétés : 1° la société estique, ou la concorde des individus, liés entre par l'obéissance au même pouvoir particulier et ıant la famille ; 2° la société civile, ou la concorde individus et des familles, réunis ensemble par la ndance du même pouvoir public, et formant la m ou l'État; et 3° enfin, la société religieuse, ou la orde des individus, des familles et des États, con- ant un tout par leur soumission au même pouvoir ieux, et formant l'Église.

« Quia igitur vitæ, qua in præsenti bene vivimus, finis beatitudo cœlestis, ad regis officium pertinet ea ratione am multitudinis bonam procurare, secundum quod con- it ad cœlestem beatitudinem consequendam, ut scilicet ea ecipiat quæ ad cœlestem beatitudinem ducunt, et eorum ıtraria, secundum quod fuerit possibile, interdicat. Quæ au- a sit ad veram beatitudinem via, et quæ sint impedimenta s, ea lege divina cognoscitur, cujus doctrina pertinet ad sa- dotum officium (*De regim. princ.*, 1, 2). »

Voyez, au chapitre 1er de l'*Essai*, le développement et titude de cette définition.

Comme donc rien n'est plus raisonnable que le devoir de la soumission du pouvoir domestique au pouvoir civil, de même rien n'est plus raisonnable que le devoir de la soumission du pouvoir civil au pouvoir religieux. Car, comme rien n'est plus raisonnable que la dépendance du pouvoir domestique, qui ne s'étend que sur les individus, à l'égard du pouvoir civil, qui s'exerce sur une plus grande échelle, sur les individus et même sur les familles, rien n'est aussi plus raisonnable que la dépendance du pouvoir civil à l'égard du pouvoir religieux, dont la juridiction est bien plus étendue encore, puisqu'il préside en même temps aux individus, aux familles et aux nations.

C'est ce qu'a voulu dire saint Paul par cette parole : Que toute âme s'assujettisse aux pouvoirs plus élevés : *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit* (*Rom.* 13). Cette parole est à elle seule une théorie complète du droit social. D'après la doctrine qu'elle renferme, il existe sur la terre une hiérarchie de pouvoirs, l'un plus étendu que l'autre, et c'est un devoir pour le pouvoir plus petit et d'un ordre inférieur de se soumettre à un pouvoir plus grand et d'un ordre supérieur.

De plus, par ces mêmes mots : *Que toute âme soit soumise aux puissances plus élevées*, l'apôtre des nations paraît, d'après les interprètes, avoir voulu établir que l'obligation de la soumission au pouvoir est d'autant plus rigoureuse, que ce pouvoir est plus haut placé dans la hiérarchie des pouvoirs, et qu'il est plus important par la nature de ses fonctions (1). Or le pouvoir paternel

---

(1) « *Subdita sit*, scilicet iis in rebus in quibus potestas illa

ne s'exerce que sur la famille, et ses fonctions se bornent à faire naître et élever des individus. Le pouvoir public ne s'étend que sur un seul État, et ses fonctions se réduisent à conserver et à faire prospérer les individus et les familles; tandis que le pouvoir spirituel embrasse toute l'humanité, et ses fonctions ont pour but la sanctification et le salut des individus, des familles et des États. Il est donc évident que, comme le pouvoir civil, par la place qu'il occupe et par les fonctions qu'il exerce, est bien au-dessus du pouvoir paternel; de même le pouvoir religieux est, au même titre, bien au-dessus du pouvoir civil, et dès lors il est évident qu'il a droit à une soumission encore plus complète de la part du pouvoir civil que celui-ci ne l'a à l'obéissance du pouvoir paternel.

Enfin, qu'on remarque, dit Lapide, que saint Paul n'a parlé de l'obligation de conscience d'obéir au prince temporel qu'après avoir dit qu'il est le ministre de Dieu pour le bien, et par conséquent que c'est pécher contre Dieu que de ne pas lui obéir. Donc, suivant la doctrine de saint Paul, l'obligation morale d'obéir à tout pouvoir n'est qu'en raison et dans la mesure de sa représentation divine. Or le pouvoir paternel, comme nous l'avons si souvent répété, ne représente et ne continue que l'action du Dieu *créateur;* le pouvoir politique ne représente et ne poursuit que l'action du Dieu *conservateur;* tandis que le pouvoir religieux représente et perpétue l'action du Dieu *sanctificateur*. Puisque donc la chose

---

« sublimior et superior est, habetque jus et jurisdictionem, puta « in temporalibus subdita sit regi et potestati civili... In spiritua- « libus vero subdita sit prælatis, episcopis et pontifici (A LA- « PIDE). »

la plus divine, d'après l'expression de saint Denis, parmi toutes les choses divines, est de s'associer à Dieu dans la grande œuvre de la sanctification et du salut des âmes (1), parmi tous les pouvoirs, le pouvoir religieux est celui qui représente Dieu avec le plus de majesté, de grandeur et d'éclat; conséquemment l'obligation de lui obéir est encore plus impérieuse et plus sévère que celle d'obéir aux autres pouvoirs, et en lui désobéissant, l'on compromettrait plus sérieusement son salut. Ce qui a inspiré à Bossuet cette exclamation :

« TOUT EST SOUMIS A CES CLEFS; TOUT, MES FRÈRES, ROIS ET PEUPLES, PASTEURS ET TROUPEAUX (*Serm. sur l'unité de l'Église*). »

4. Les doctrines mêmes que les publicistes du Césarisme mettent en avant pour détourner le pouvoir temporel de l'accomplissement de ce devoir prouvent encore davantage la grandeur de son importance et la solidité des principes qui lui servent de base.

Les publicistes formés à l'école de Jacques I[er] d'Angleterre et de Louis XIV opposent d'abord : que le pouvoir politique, d'après l'Écriture sainte, venant de Dieu, ne doit dépendre d'aucun autre pouvoir, parce qu'un pouvoir d'origine divine ne saurait relever que de Dieu seul (2).

Cette objection n'est qu'un sophisme manifeste. Il est certain, car saint Paul l'a dit, que le pouvoir paternel,

---

(1) « Divinorum omnium divinissimum est cooperari Deo in « salutem animarum. »

(2) C'est à l'aide de cette doctrine que Jacques I[er] se révolta contre le Pape et consomma le schisme d'Angleterre, et que Louis XIV en aurait fait autant s'il n'avait pas été arrêté sur cette pente par son instinct catholique.

ır exemple, dérive immédiatement de Dieu : *A quo* *mnis paternitas in terra nominatur* (*Ephes.* 3); et cemdant saint Paul lui-même a fait une obligation à us les pères de famille, aussi bien qu'à tous les indidus, d'obéir à l'autorité publique, et a dit que résister cette autorité, c'est résister à l'économie de la provimce de Dieu : *Qui potestati resistit, Dei ordinationi* *sistit* (*Rom.* 13). Il est encore certain que le Pouvoir ᴐs évêques a sa raison dans la volonté de Dieu, qui, ıujours d'après saint Paul, les a placés à la tête du ɔuvernement de son Église : *Posuit episcopos regere* *ecclesiam Dei* (*Act.* 20); et cependant l'Évangile nous ɔprend que Jésus-Christ lui-même a placé sous la démdance du souverain Pasteur, son auguste Vicaire sur terre, non-seulement les agneaux, mais encore les ebis; c'est-à-dire non-seulement les fidèles, mais enɪre les Évêques : *Dixit Petro* : *Pasce oves meas, pasce* *mos meos* (JOAN. 21).

Il est donc évident qu'un Pouvoir que Dieu aurait stitué ne perd pas la divinité de son origine en s'assjettissant à un Pouvoir d'un ordre supérieur, puisque ieu même l'aurait ainsi voulu. Conséquemment, comme, ut divin qu'il est par son origine et par sa destination ɜ perpétuer l'action du Dieu *créateur*, le Pouvoir parnel n'en est pas moins sous la juridiction du Pouvoir ıblic; de même, tout divin qu'il est par son origine par sa charge de continuer l'action du Dieu *conser-* *uteur*, le Pouvoir public n'en doit pas moins être soumis ı Pouvoir religieux, investi de la mission sublime de ɔntinuer l'action du Dieu *sanctificateur* (1).

(1) Saint Grégoire de Nazianze, cité et commenté à cet endroit

On dit aussi : *C'est l'Église qui est dans l'État, et non l'État qui est dans l'Église; c'est donc l'Église qui doit être soumise et gouvernée par l'État, et non l'État par l'Église.*

Ce raisonnement repose sur un principe évidemment absurde. La famille, nous le répétons, n'est que la réunion des individus; l'État n'est que la réunion des individus et des familles; l'Église est la réunion des individus, des familles et des nations. Ces trois sociétés dans lesquelles est classé le genre humain ne sont que trois cercles concentriques dont Dieu est le principe et le centre. La société domestique, c'est le plus petit de ces cercles; la société religieuse en est le plus grand; la société politique en est le cercle moyen, plus grand que le cercle de la société domestique, mais manifestement plus petit que le cercle de la société religieuse.

Dire donc que l'Église est dans l'État, c'est dire qu'un grand cercle est renfermé dans un cercle plus petit; c'est dire que la réunion des nations est dans la réunion des familles. Comme de ce que l'État exerce son action *conservatrice* sur les familles, il ne s'ensuit pas qu'il soit dans la famille, de même de ce que l'Église exerce son action *sanctificatrice* sur les États,

---

par Bellarmin, a confirmé cette même doctrine par cette importante remarque : « En créant l'homme, a-t-il dit, Dieu a été « également l'auteur de l'âme et du corps de l'homme. Le corps « tient donc son être de Dieu lui-même aussi bien que l'âme. » Cela ne l'empêche pourtant pas d'être subordonné à l'âme et gouverné par elle. C'est parce que Dieu l'a placé dans cette condition d'infériorité par rapport à l'âme. Il en est de même des différents Pouvoirs venant directement de Dieu, ayant Dieu pour auteur.

il ne s'ensuit pas qu'elle soit dans l'État. Il est donc aussi absurde d'affirmer que l'Église est dans l'État que de dire que l'État est dans la famille; il est aussi absurde d'affirmer que l'Église doit être soumise à l'État et gouvernée par lui, qu'il l'est de dire que l'État doit être soumis à la famille et gouverné par elle.

« Mais la notion du Pouvoir renferme nécessairement
« la condition de l'indépendance; un Pouvoir dépen-
« dant n'est plus un Pouvoir. Par conséquent, dans
« l'intérêt de la plénitude de son indépendance, qu'il
« ne saurait abdiquer sans se détruire lui-même, le
« Pouvoir public doit, dans le ressort de sa juridiction,
« dominer tout, même la religion, même l'Église. »

C'est l'objection; voici la réponse.

Ce n'est pas nous, pour qui les Pouvoirs suprêmes ne doivent que protéger, conserver et diriger les Pouvoirs subalternes, et non point les absorber en eux-mêmes et les anéantir, ce n'est pas nous qui contesterons la nécessité qu'a tout pouvoir de demeurer indépendant dans le cercle de ses attributions; nous reconnaissons et proclamons volontiers que, soit qu'il réside dans une personne, soit qu'il soit représenté par plusieurs, le Pouvoir est toujours l'autorité qui juge en dernier ressort, qui commande à tous et à laquelle personne ne commande; nous reconnaissons et proclamons bien volontiers qu'un Pouvoir dépendant dans ce qui est de son ressort n'est plus un Pouvoir, et qu'il ne peut conséquemment atteindre le but de son institution; nous reconnaissons et proclamons enfin que, comme le Pouvoir domestique doit être indépendant des individus pour gouverner la famille, et comme le Pouvoir religieux doit être indépendant des nations pour gouverner

l'Église, de même le Pouvoir politique doit être indépendant des familles pour gouverner l'État.

Mais, de ce que tout Pouvoir doit être indépendant chez lui, s'ensuit-il qu'il doive aussi l'être hors de chez lui? D'ailleurs, il n'y a pas de contradiction à ce qu'un Pouvoir, indépendant sous un rapport, soit dépendant sous un autre; à ce que, indépendant vis-à-vis de ses subordonnés, il soit dépendant d'un Pouvoir supérieur. Comme donc la dépendance du Pouvoir paternel à l'égard du Pouvoir public, *dans l'ordre civil*, n'ôte rien à son indépendance dans l'ordre domestique, de même la dépendance du Pouvoir public à l'égard du Pouvoir ecclésiastique, *dans l'ordre religieux*, ne porte pas atteinte à son indépendance *dans l'ordre politique*.

5. Il y a plus; établi dans le monde sans le concours du trône et même malgré le trône, l'autel peut bien se passer du trône, mais le trône ne peut se passer de l'autel. Isolé de l'autel, il ne serait plus qu'un abri que la force d'un homme aurait construit au Pouvoir, et que la force d'autres hommes pourrait renverser toutes les fois qu'il leur en prendrait l'envie et que leurs avantages sembleraient l'exiger. Le trône n'a de véritable appui et de base solide que dans l'idée que c'est une création divine pour le bien des peuples; *Minister Dei est in bonum*. Or, est-ce le droit public purement humain, est-ce la philosophie, qui pourra imposer cette idée aux masses et la maintenir en elles dans sa puissante vivacité? Ce serait se moquer du sens commun que de le penser. C'est là la mission de l'Église, et de l'Église seulement, et qui ne peut être accomplie que par l'Église. Mais comment l'Église remplirait-elle cette importante mission dans un État refusant d'écouter son enseignement, de recon-

naître sa juridiction et de s'y soumettre? Les ennemis de la royauté humaine rendent hommage à cette vérité, que la soumission à l'autorité ecclésiastique de la part de l'autorité politique lui vaut la récompense d'un appui qu'elle ne saurait trouver ailleurs; car ils ne travaillent à brouiller l'État avec l'Église que dans l'intention satanique d'ôter l'appui de l'autel au trône, de l'isoler afin de pouvoir plus aisément en avoir raison. Il est vrai qu'ils n'aiment pas plus le Pontife que le Roi; mais il est vrai aussi que bien des fois ils feraient grâce au Pontife s'ils ne le voyaient toujours faisant de sa main sacrée le bouclier du Roi, et il est vrai encore que, par un reste de pudeur, bien souvent ils respecteraient l'autel s'ils ne le rencontraient sur leur chemin pour les empêcher d'aller renverser le trône.

C'est donc une vérité incontestable que, comme la plus forte garantie de l'indépendance domestique, propre au Pouvoir paternel, est dans sa soumission politique au Pouvoir civil, de même le plus solide rempart de l'indépendance politique, propre au Pouvoir civil, ne se trouve que dans sa soumission religieuse au Pouvoir ecclésiastique. Et comme on ne peut rien conseiller au Pouvoir paternel de plus funeste à son indépendance domestique que de se révolter contre le Pouvoir de l'État, de même on ne peut suggérer au Pouvoir de l'État rien de plus préjudiciable à son indépendance politique que de se soustraire au Pouvoir de l'Église.

Lorsque les enfants méconnaissent l'autorité domestique, il y a révolution dans la famille; lorsque les Pouvoirs domestiques méconnaissent l'autorité civile, il y a révolution dans l'État; lorsque le Pouvoir politique méconnaît l'autorité religieuse, il y a schisme ou révo-

lution dans l'Église. Mais, comme il est bien rare que les enfants se révoltent contre le père qui leur donne l'exemple de l'obéissance au Pouvoir civil, de même il est plus rare encore que le peuple se révolte contre le Pouvoir civil respectant scrupuleusement le Pouvoir religieux. En sorte que, comme les révolutions de la famille commencent presque toujours par la révolte plus ou moins tranchée des Pouvoirs domestiques à l'égard des Pouvoirs de l'État, ainsi les révolutions de l'État commencent toujours par la révolte du Pouvoir de l'État à l'égard du Pouvoir de l'Église, et l'histoire est là pour constater solennellement ce fait social : que toute révolution politique a toujours commencé par une révolution religieuse.

On ne saurait le répéter assez : les garanties de la politique consistent dans la hiérarchie qui soumet l'individu à la famille, la famille à l'État, l'État à l'Église et l'Église à Dieu.

Sans l'autorité du père, il n'y a pas de sûreté pour les individus; sans l'autorité du Pouvoir politique, il n'y a pas de sûreté pour les familles; et de même, sans l'autorité du Chef de l'Église, que les Rois appellent leur père, il n'y a pas de sûreté pour les États. Le fort finira toujours par écraser le faible, et ni le système d'équilibre qu'on a tant de peine à faire fonctionner, ni les congrès diplomatiques, dont le dernier se croit toujours appelé à détruire ce que le précédent avait édifié, n'y pourront rien, et l'expérience est là pour nous apprendre que, de toutes les combinaisons humaines rêvées en dehors de la loi divine interprétée par l'Église, il est bien rare qu'on voie sortir autre chose que de grandes injustices ou la guerre.

Je ne m'explique pas l'aveuglement de certains pouvoirs de vouloir tout maîtriser, même l'Église; car il est évident que l'Église devient impuissante à protéger l'autorité civile qui méconnaîtrait l'autorité de l'Église et tâcherait d'asservir l'Église.

Le prêtre devenu fonctionnaire public s'identifie au pouvoir qui le rétribue, suit toutes ses vicissitudes, est exposé aux mêmes risques, et, au jour du danger, il ne sera pas plus puissant que les employés civils pour l'arracher à sa perte. Ayant vécu de la même vie, ils périssent de la même mort; l'autel ne peut étayer le trône qu'en tant qu'il est indépendant du trône et qu'il n'a pas une existence commune avec le trône; placé sur les marches, il est renversé avec lui, et trône et autel se trouveraient confondus sous les mêmes ruines.

Je pourrais appuyer cette thèse sur de nombreux exemples domestiques; je préfère en citer un seul qui nous est étranger.

Qui est-ce qui maintient le pouvoir si lourd de l'Angleterre sur la malheureuse Irlande? Qui est-ce qui conserve ce peuple de martyrs dans la soumission à une autorité marâtre qui l'oblige d'aller demander, par l'exil volontaire, aux contrées les plus éloignées et les plus inhospitalières, un morceau de pain que la patrie lui refuse? C'est l'ascendant du clergé catholique sur ce pays de foi.

Mais le clergé ne jouit d'une si grande puissance sur son troupeau que parce que, riche de sa pauvreté et fier de son indépendance, il a toujours dédaigné les liens dorés que l'Angleterre lui offre pour le maîtriser, et c'est parce qu'il n'a rien de commun avec le pouvoir civil qu'il peut rendre de si grands services à une auto-

rité qui le persécute. Le jour où l'Angleterre arriverait à s'attacher par ses liens dorés le clergé catholique de l'Irlande, le clergé perdrait toute influence sur le peuple, et cent mille baïonnettes ne suffiraient pas à assurer la domination anglaise sur cette héroïque contrée.

En Angleterre même, si les passions révolutionnaires, qui, là aussi, s'agitent et grondent autour du trône, arrivaient à l'ébranler, ce ne serait certainement pas ce qu'on appelle la TÊTE MORTE (*caput mortuum*) de la Chambre haute; ce ne seraient pas les riches prébendés de l'hérésie qui pourraient l'empêcher de tomber. Et pourquoi, si ce n'est parce que l'Église *établie* y est tellement asservie au pouvoir que c'est de lui que les évêques anglicans sont obligés de recevoir même l'enseignement théologique et la règle de la foi? Au contraire, au jour du danger, qui pourrait bien arriver pour lui aussi, ce trône ne sera sauvé que par le clergé catholique, sur lequel il pèse de tout le poids de sa puissance, et qui, dédaigné par lui, est indépendant de lui, fort sans lui, et conséquemment en état de lui venir en aide et de l'affermir.

6. Enfin, la quatrième raison sur laquelle le Césarisme fonde sa prétention de se soustraire à la soumission au pouvoir religieux n'est pas plus logique ni plus heureuse.

« Nous ne réclamons, disent les publicistes césa-
« riens, qu'une indépendance purement politique
« en faveur du chef de l'État vis-à-vis de l'Église.
« Pour nous *il est certain que saint Pierre et ses suc-*
« *cesseurs vicaires de Jésus-Christ, et que toute l'É-*
« *glise même, n'ont reçu de puissance de Dieu que sur*
« *les choses spirituelles et qui concernent le salut, et non*

« *point sur les choses temporelles et civiles* (1). Nous
« soutenons donc : que les chefs de l'Église n'ont rien
« à voir aux grandes questions du droit public entre
« les souverains et leurs sujets ; et moins encore ont-
« ils le droit de rien décider touchant l'obligation qu'ont
« ces sujets de se soumettre et d'obéir à leurs souve-

---

(1) On sera bien aise de lire ici le jugement qu'un grand théologien a prononcé sur cette doctrine ; c'est, comme on va le voir, le langage de la modération, et en même temps de la sagesse, du bon sens, de la logique et de la vérité.

« Des quatre propositions de la trop fameuse Déclaration de « l'assemblée du clergé de France, la plus dangereuse est, à notre « avis, la première, parce qu'en même temps qu'elle consacre le « despotisme des gouvernements et favorise l'athéisme légal, elle « a un côté captieux qui peut faire illusion aux meilleurs esprits. « Car il est très-vrai en un sens que *les rois et les souverains ne « sont soumis à aucune puissance ecclésiastique par l'ordre de Dieu « dans les choses temporelles*, c'est-à-dire tant que ces choses res- « tent purement temporelles et qu'elles n'intéressent en rien le « salut. Mais du moment où ces mêmes choses, quoique tem- « porelles, viennent à intéresser le salut éternel des princes et « des peuples par l'emploi légitime ou criminel qui en est fait ; « du moment où elles créent pour celui qui les administre une « obligation de conscience, dire que les rois et les souverains à « qui en appartient la suprême administration ne sont soumis en « ce point à aucune puissance ecclésiastique, *et que leurs sujets « ne peuvent être dispensés* en aucun cas à leur égard *du serment « de fidélité*, c'est mettre à une autorité divine dans sa source « des bornes que le Roi des rois, le Souverain des souverains, « ne lui a pas posées ; c'est rendre les sujets à tout jamais esclaves « des tyrans ou des despotes, monarques ou démagogues ; ce « n'est pas faire une *politique sacrée*, mais bien plutôt une poli- « tique affranchie de toute morale sous ce rapport, comme de « toute religion (BIANCHI, *Traité de la puissance ecclésiastique*, « tom. Ier, Introduction). »

« rains. La doctrine contraire livrerait la puissance « temporelle à la puissance ecclésiastique, tous les « États à l'Église, et compromettrait la tranquillité de « l'Église aussi bien que celle des États. »

C'est ainsi que raisonnent les publicistes que nous combattons; mais ce raisonnement, pour avoir toutes les apparences du bon sens et de la vérité, ne repose pas moins sur un sophisme.

Avant de l'examiner au fond, j'ai besoin, afin de prévenir toute interprétation contraire à ma pensée, de déclarer que je ne prétends pas exhumer des principes du droit public chrétien que l'Église elle-même, dans sa sagesse, n'a garde de revendiquer. Pour ne froisser aucune susceptibilité et n'alarmer aucun intérêt, l'Église s'est contentée depuis longtemps de reconnaître tous les gouvernements de fait, respectant sa juridiction, et voulant marcher en paix avec elle; et elle a laissé les pouvoirs et les peuples s'arranger entre eux sur la légitimité de leurs droits. Puisqu'elle trouve que c'est là ce qu'il y a de mieux à faire dans les temps où nous sommes, je le crois, moi aussi, et je ne veux pas provoquer de changements dans les rapports actuellement existants entre l'Église et l'État (1).

---

(1) Mais ce que nous ne réclamons pas, des laïques le réclament dans l'intérêt de l'ordre européen et de la civilisation. Il est vrai qu'ils n'osent pas nommer les choses par leur nom, de peur de se brouiller avec les préjugés de l'école royaliste à laquelle ils appartiennent; mais il est facile d'apercevoir, par exemple, dans les belles et remarquables lignes qui suivent, des vœux bien prononcés pour la restauration du droit public du moyen âge. M. Laurentie a naguère écrit :

« Quiconque sait un peu de philosophie et d'histoire a appris

Mais il me doit être permis de venger cette mère commune de l'outrage qu'on lui a fait, en taxant sa conduite passée d'usurpation et d'empiétement sur les droits de l'État. Dans ce que je vais dire, mon intention unique est de faire disparaître ce qui pourrait encore rester de ces sentiments de défiance qu'on avait réussi à inspirer au pouvoir temporel à l'égard du pouvoir spirituel, et de ramener entre eux cet esprit de concorde mutuelle et de confiance parfaite auquel sont liés les plus précieux intérêts de l'Église et de l'État.

« qu'il n'est pas de question politique qui ne soit dominée par « une question religieuse.

« Ainsi la question politique de l'Europe contemporaine est « une question d'unité générale ; si les États ne forment pas entre « eux comme un seul État, ils périront tour à tour par la force « dominante de la révolution moderne, laquelle, en même temps « qu'elle est dissolvante par son principe, se développe sous une « loi de solidarité universelle, et par conséquent centuple sa « puissance contre des pouvoirs qui n'auraient rien de commun, « pas même l'instinct de la défense.

« L'unité politique est donc l'intérêt capital de l'Europe, car « c'est la condition de sa vie. Or, l'unité politique se subordonne « de toute nécessité à l'unité religieuse ; là où les États se sépa- « rent par la croyance, il est infaillible qu'ils se séparent ainsi par « l'intérêt ; et la révolution elle-même, qui vit d'athéisme, sent « bien que, si l'Europe était catholique, elle aurait par là même « une force invincible de résistance contre les partis ravageurs « qui la menacent de destructions toujours nouvelles.

« C'est pour cela que toute œuvre théologique qui tend à l'unité « religieuse de l'Europe est une œuvre profondément politique, « et, à part l'intérêt que nous prenons à des questions d'Église, « nous avons, même au point de vue le plus terrestre, une puis- « sante raison de suivre les controverses qui ont pour objet de « faire tomber les malentendus entre les nations chrétiennes, les « plus dignes de vivre dans la même foi et d'embrasser les mêmes « autels. »

Nous verrons tout à l'heure si le césarisme s'est effectivement renfermé, comme il s'en vante, dans les bornes de ce droit politique, et s'il n'a pas plutôt porté sa main sur l'autel et foulé aux pieds toute juridiction ecclésiastique aussi bien que tout le reste. Nous verrons aussi tout à l'heure ce que les pouvoirs publics ont gagné en dignité, en solidité et en puissance, en suivant la doctrine que nous venons de rappeler.

Pour le moment, nous devons voir que c'est la doctrine opposée qui est éminemment juste, raisonnable et fondée sur les principes du droit naturel.

« Qui résiste à la puissance publique, a dit saint Paul, résiste à l'ordre de Dieu, et ceux qui y résistent attirent sur eux la damnation éternelle. Il est donc de toute nécessité que vous soyez soumis à cette puissance non-seulement pour éviter sa colère, mais encore pour ne pas compromettre votre conscience; *Qui potestati resistit, Dei ordinationi resistit, et qui resistunt ipsi sibi damnationem acquirunt.... Necessitate subditi estote non solum propter iram, sed etiam propter conscientiam* (*Rom.* 13) (1). »

D'après ce témoignage si imposant et si explicite, il est évident que, pour les chrétiens, la soumission et l'obéissance au pouvoir public sont un devoir *spirituel*, un devoir *de conscience*, dont la transgression peut compromettre le *salut éternel*. Comment donc l'Église, qui, au

(1) C'est ainsi que saint Jean Chrysostome, Théophylacte, saint Augustin, saint Ambroise et saint Bernard expliquent ces mots de saint Paul, et ils en concluent, chez Cornélius à Lapide, que résister au pouvoir civil est un péché mortel : *Hinc patet mortale esse peccatum resistere potestati civili.*

e de nos adversaires eux-mêmes, a reçu de Dieu *puissance sur les choses spirituelles et qui concernent salut*, n'aurait-elle rien à voir dans les questions de oit public touchant la fidélité que les sujets doivent à ur prince, et qui sont, d'après saint Paul, *des questions rituelles et concernant le salut?*

A la différence des préceptes négatifs, qui, comme us l'avons remarqué ailleurs (Ier Discours), d'après le oit naturel et la théologie, obligent toujours et pour ujours : *semper et ad semper*, les préceptes affirmatifs bligent que dans certaines conditions et dans une taine mesure. Le devoir de l'obéissance au Pouvoir blic est de cette dernière espèce. Il y a des cas où il saurait obliger *quand même ;* ces cas se sont toujours contrés, et dans ces derniers temps plus que jamais, ns l'histoire des peuples et dans les vicissitudes des pires. A qui donc, dans ces cas donnés, appartien- le droit de décider qu'on peut, *sans blesser la conence*, refuser d'obéir au Pouvoir ou aller jurer à un uvoir nouveau une fidélité qu'on avait jurée à un ann Pouvoir ?

On n'a jamais contesté aux magistrats le droit de cider les questions de droit civil ; aux médecins droit de décider les questions d'hygiène publique ; x académiciens le droit de décider les questions de érature et de philosophie ; pourquoi donc voudrait-on user aux théologiens, aux docteurs et aux chefs de glise, les seuls dépositaires de la science des devoirs rituels, des devoirs de conscience, des devoirs d'où pend le salut, le droit de décider les questions de la élité aux princes, questions évidemment spirituelles, demment de conscience, et tenant intimement au

salut? *Propter conscientiam ipsi sibi damnationem acquirunt.* Voyez combien ils sont dans le vrai, ceux qui combattent, comme si c'était une usurpation et un empiétement de l'Église sur les prérogatives de la souveraineté, l'intervention de l'Église dans de pareilles questions! Ils ne sont pas plus dans le vrai en soutenant que reconnaître un tel droit à l'Église, c'est lui livrer entièrement toute souveraineté et le temporel des États. Autant vaudrait-il affirmer que reconnaître aux magistrats civils le droit de décider à qui appartiennent les propriétés contestées, c'est leur livrer toutes les propriétés.

7. Enfin, dans tous les temps et dans tous les lieux, on a toujours cru qu'il n'appartient qu'au pouvoir religieux, à raison de sa plus grande élévation et de sa plus grande majesté, de juger la question éminemment morale de l'obéissance et de la fidélité au Pouvoir politique.

L'histoire du peuple de Dieu nous prouve que chez ce peuple cette question, toutes les fois qu'elle vint à surgir, n'était résolue que par le chef du sacerdoce ou par les prophètes.

Il en a été de même chez les anciens Romains, jusqu'au temps où, dans leur ambition aveugle de jouir de tout pouvoir, les empereurs usurpèrent les fonctions et le titre de pontifes.

Même de nos jours on sait qu'en Tartarie c'est le grand lama et son conseil, dans l'Inde ce sont les brahmines, en Chine les bonzes, au Japon les grands prêtres de Xacas, qui prononcent ou approuvent la déchéance des anciens princes, et qui investissent de l'autorité publique et consacrent les nouveaux.

ıême droit public est en pleine vigueur chez tous ples musulmans. Parmi les Arabes, la légitimité ıe a besoin de la sanction des marabouts. En Tur- ɔut changement de la personne qui doit exercer 'eraineté que le grand muphti n'autorise ou ne ıe pas est jugé une rébellion sacrilége.

me il n'y a pas de peuple qui n'ait fait du ma- n acte religieux, afin de consacrer la souverai- ımestique, la paternité, de même il n'y a pas de .non plus qui n'ait fait du Pouvoir civil une fonc- ligieuse, dépendante de la religion, afin de con- la paternité politique, la souveraineté, et qui it intervenir les chefs du culte pour décider sur oirs de la soumission aux chefs de l'État.

a, dans ces derniers temps, les protestants aussi onnu ces grands principes. Avant d'entreprendre ɜrres d'acharnement sauvage et de vandalisme ȝe par lesquelles ils ont ensanglanté l'Allemagne, ıterre et la France, ils se sont crus obligés de se ır d'autorisations en règle de la part de leurs théo- et de leurs soi-disant synodes. C'était, j'en con- le comble de l'injustice, de l'outrecuidance et de ɪrisie; c'était une immense plaisanterie dont le ɜ le disputait à l'odieux, car c'étaient des ecclé- ıes révoltés contre les princes qui s'attribuaient ,de déclarer légitime la révolte contre les princes; ıt des apostats de l'Église se substituant à l'Église, pant ce pouvoir redoutable qui n'appartient qu'à ı, et qu'ils refusaient à l'Église: le pouvoir de r sur la grande question de la fidélité qu'on doit ıverains temporels, *au point de vue de la conscience ; théologie.*

Mais il est toujours vrai que ces fanatiques sectaires ne prenaient jamais les armes qu'à la suite d'une déclaration théologique émanant des conciliabules où l'on fabriquait la nouvelle religion; qu'ils ne combattaient que l'épée d'une main et une décision dogmatique de l'autre; qu'ils n'ont bouleversé les États et n'ont relevé les peuples de l'obéissance aux souverains temporels qu'avec la permission et l'encouragement des chefs de la Réforme, qui étaient pour eux l'autorité spirituelle de l'Église; et, par là, le protestantisme lui-même a rendu un éclatant hommage à cette doctrine, que le cas où les sujets peuvent, sans pécher, changer l'objet de leur soumission et porter leur fidélité ailleurs, est un cas de conscience dont la décision n'appartient qu'à ceux que Dieu a établis comme les seuls juges des obligations de la conscience (1).

---

(1) Vyoez l'*Histoire des variations* et le bel et savant ouvrage du grand théologien, le Père Bianchi, intitulé : *Traité de la puissance ecclésiastique dans ses rapports avec les souverainetés temporelles*, traduit par M. l'abbé Peltier. Paris, 1857, chez Gaume.

On trouve réunis dans ces livres les documents les plus authentiques, prouvant que le protestantisme n'a fait que jouer la comédie lorsque, dans l'intention franchement avouée de rendre l'Église catholique odieuse au Pouvoir politique, il s'est déclaré le défenseur le plus zélé de l'indépendance *absolue* des rois à l'égard du Souverain Pontife. On trouve aussi dans les mêmes livres les actes des soi-disant *synodes évangéliques*, par lesquels ces synodes, s'étant substitués à l'Église, ont déclaré la déchéance des Princes catholiques, refusant d'admettre la *Réforme* dans leurs États, et ont, dans les termes les plus injurieux et les plus violents, excité les sujets de ces princes à s'en débarrasser par la guerre civile ou tout simplement par l'assassinat.

On peut dire que les princes ont été et sont encore du même avis. Pendant mille ans aucun prince ne protesta jamais contre les jugements prononcés par l'Église sur ces graves matières, à l'exception de ceux qui en étaient frappés; car il est tout naturel qu'un criminel crie « à l'injustice » et conteste la compétence du tribunal qui l'a condamné. Et dans ces derniers temps, on a vu bien des souverains nouveaux ne pas dédaigner de demander à la théologie et à la liturgie catholiques un appui de plus à leurs droits, et se faire reconnaître et se faire sacrer par l'Église, comme si, sans cela, quelque chose leur eût manqué pour s'assurer des sentiments de fidélité de la conscience chrétienne.

Ainsi donc l'ancien droit public, qui pendant dix siècles a régi l'Europe, et que l'ignorance ou la mauvaise foi se sont efforcées de présenter aux yeux des peuples et des rois comme le résultat de l'ambition cléricale, exploitant la crédulité d'un âge à demi barbare; ce droit public, qu'on a reproché aux princes et aux nations les plus éclairés dans la science politique d'avoir stupidement subi pendant si longtemps; ce droit public est convaincu de n'être au fond que l'une des lois fondamentales du monde moral, ayant sa raison dans la nature même des trois espèces de sociétés dans lesquelles est classé le genre humain, et ayant un témoignage éclatant de sa vérité dans la conscience et dans la pratique universelle de l'humanité (1).

(1) Voici la belle exposition que le célèbre publiciste catholique qu'on a vu si souvent cité dans cette importante question a faite de l'action directrice du Chef de l'Église, en tant qu'il est aussi le Chef de la république chrétienne :

« Dépositaire de l'autorité du Roi des rois, organe infaillible

8. Remarquons enfin que d'immenses intérêts se rattachent à cet ancien droit public de la Théocratie; car comme c'est lui qui a civilisé les peuples, pacifié les États et créé la liberté du monde (1); de même, s'il venait à disparaître entièrement, le monde pourrait bien retomber dans l'esclavage et dans la barbarie.

« de ses volontés, le Souverain Pontife se trouve placé au sommet « de la hiérarchie sociale; entre ses mains sont les rênes qui « doivent diriger le monde chrétien vers sa fin dernière; sur son « navire est la boussole qui doit indiquer la route à tous les na- « vires, les maintenir dans leur ordre de bataille et les achemi- « ner au port de l'éternité. A lui le droit de tracer la marche et « de donner le mot d'ordre aux conducteurs des peuples; à lui « de juger en dernier ressort les conflits entre les pilotes et les « équipages, en notifiant aux uns et aux autres les lois de l'éter- « nelle justice. Et comme un pouvoir judiciaire est nul s'il n'est « armé, à lui le droit de forcer par des peines efficaces les cou- « pables à l'obéissance, et même d'ôter le commandement aux « capitaines obstinément rebelles, qui, trahissant leur mission, « conduiraient aux abîmes et leur navire et les passagers.

« A moins de soutenir que la fin suprême des nations n'est « pas la même que celle des individus, c'est-à-dire que cette fin, « renfermée dans les limites du temps, consiste à vendre, ache- « ter, boire, manger, dormir et digérer en paix, sans souci de « l'éternelle vie; ou que chaque pouvoir social a le droit de « régner suivant ses caprices; ou enfin, qu'il a le droit d'inter- « préter infailliblement la loi divine; ces principes sont d'une « évidence incontestable. Le moyen âge en fit la base de son « ordre social; et, quelque dur qu'il soit de l'entendre, il faut « le redire : ces grandes vérités, avec les conséquences pratiques « qui en découlent, ont créé la civilisation chrétienne et fondé « la liberté du monde (GAUME, liv. VI, *Le Césarisme*). »

(1) On ne sait que trop que les écrivains de la révolution se sont efforcés de prouver que toutes les libertés publiques étaient inconnues, par exemple, en France, avant 1789, et particulière-

« Comme dans l'ordre religieux, » dit le publiciste aussi savant que modeste qui de nos jours a répandu la plus splendide et la plus sûre lumière sur la science sociale; « comme dans l'ordre religieux il faut de toute « nécessité un juge infaillible du vrai, de même, dans « l'ordre social, il faut un juge suprême du juste. Otez « ce jugement au pape, vous le donnez à la force. Le « duel, justement défendu entre les particuliers, devient « non-seulement légitime, mais nécessaire de peuple « à peuple et de peuples à rois. Or pesez la consé- « quence : si l'ordre social est tellement constitué que « la raison du plus fort soit la dernière raison du « droit, où est la bonté, où est la justice, où est la « sagesse de Dieu? Le genre humain n'est plus, comme

---

ment lorsque le droit public chrétien fonctionnait dans toute sa puissance. A ces impudentes assertions, que l'histoire de presque dix siècles dément, nous nous contentons d'opposer cette simple remarque de l'honorable M. Laurentie :

« On peut demander à l'écrivain à qui reste un rayon de bonne « foi s'il ne s'aperçoit pas que, par l'excès de ses satires, il fait « de l'histoire un problème insoluble.

« Comment! une nation quelconque a pu, durant quinze cents « ans, rester la tête penchée sous un abrutissement aussi abject! « Une religion féroce, des évêques sauvages, des rois stupides, « des seigneurs cruels, des magistrats barbares, des prêtres per- « vers, des administrateurs rapaces, voilà toute l'histoire de la « France catholique! Mais s'il en est ainsi, désespéré philosophe, « nous sommes en face d'un mystère! Cette France, que les vieux « historiens appellent la nation des hommes libres, n'a donc été « qu'un amas de vils esclaves! Quoi! elle a pu vivre dans la « honte! Mais songez donc que c'est elle, que c'est cette nation « noble et forte que vous dégradez dans l'opinion des hommes; « si elle a pu supporter ainsi la servitude et l'opprobre, c'est « donc qu'elle n'était faite ni pour la liberté ni pour la gloire... »

« on l'a dit, qu'une agrégation d'individualités hos-
« tiles, régie par la morale des loups..... Diriger au
« flambeau de l'Évangile, dit encore le même auteur,
« l'humanité régénérée dans la voie du véritable pro-
« grès; inspirer des lois, créer des institutions en rap-
« port avec ce but élevé; y ramener toutes les scien-
« ces, tous les arts et jusqu'aux fêtes populaires; faire
« de tous les royaumes chrétiens une famille toujours
« armée contre la barbarie : tel fut pour les nations du
« moyen âge le premier bienfait de la politique chré-
« tienne. Maintenir la paix dans leur sein, en éloigner
« les deux plus grands fléaux de l'humanité : le
« schisme et l'hérésie; terminer autant que possible
« leurs querelles en évitant l'effusion du sang, est le
« second (GAUME, *La Révol.*). »

Mais ce qu'il y a encore de plus singulier, des publicistes protestants eux-mêmes, subjugués par l'évidence des faits et par la force de la raison, ont jugé le même droit public encore plus favorablement que notre grand publiciste catholique.

Je ne dirai rien de Leibnitz, qui, en reproduisant la pensée de saint Thomas, a établi pour base du droit public de la société chrétienne la suprématie spirituelle du chef de l'Église, et la subordination des chefs de l'État au pouvoir des clefs, en tant que ces chefs sont, eux aussi, membres et fils de l'Église universelle. Je ne citerai que deux seuls de ces publicistes en dehors de la communion de l'Église, qui, à la grande honte de certains publicistes catholiques, viennent de rendre le plus éclatant hommage à l'importance, aux avantages et à la grandeur du droit théocratique introduit par le christianisme, et inconnu aux anciens peuples païens.

« Le pouvoir pontifical, dit le chef du consistoire « protestant de Paris, le pouvoir pontifical, disposant « des couronnes, empêchait le despotisme de devenir « atroce. Aussi, dans ces temps *de ténèbres*, ne voyons-« nous aucun exemple de tyrannie comparable à celle « des Domitien de Rome. *Un Tibère était impossible*, « Rome l'eût écrasé. *Les grands despotismes arrivent « quand les rois se persuadent qu'il n'y a rien au-dessus « d'eux;* c'est alors que l'ivresse d'un pouvoir illimité « enfante les plus atroces forfaits (COQUEREL, *Essai sur « l'hist. du christianisme*). »

Un ministre anglican s'exprime d'une manière encore plus tranchante, plus enthousiaste et plus heureuse : « Pour être soumis à la haute direction du pape, « qu'on ne croie pas que les royaumes du moyen âge « en fussent moins heureux ni moins libres, le con-« traire est la vérité. C'était une belle souveraineté « que celle des Innocent et des Grégoire... Respectez-« moi, soumettez-vous, obéissez, disait-elle; en « échange, je vous donnerai l'ordre, la science, l'u-« nion, l'organisation, le progrès... D'une main, la « papauté luttait contre le croissant; de l'autre, elle « étouffait les restes du paganisme énergique du sep-« tentrion. Elle ralliait comme autour d'un point cen-« tral les forces morales et intellectuelles de l'espèce « humaine : *Elle était despote comme le soleil qui fait « rouler le globe* (*Quarterly Review*, 1842, etc.)(1). »

(1) L'auteur que nous venons de citer a dit encore : « N'é-« tait-ce pas chose admirable de voir un empereur allemand, « dans la plénitude de sa puissance, au moment même où il « précipitait ses soldats pour étouffer le germe des républiques « d'Italie, s'arrêter tout à coup et ne pouvoir passer outre; des

Ai-je besoin, après des témoignages pareils, de reproduire ici le témoignage de ce grand homme qui, dans un moment d'hallucination regrettable, avait paru pendant quelques instants mettre son génie au service du césarisme pour combattre le droit public de la théocratie? Eh bien, lui aussi, frappé par l'évidence des faits, a pleinement justifié en peu de mots le même droit qu'il a combattu. « On montre plus clair que le « jour, a-t-il dit, que, s'il fallait comparer les deux sen« timents, celui qui soumet le temporel des souverains « aux papes, ou celui qui le soumet au peuple; ce « dernier parti, où la fureur, où le caprice, où l'igno« rance et l'emportement dominent le plus, serait aussi « sans hésiter le plus à craindre. L'expérience a fait « voir la vérité de ce sentiment, et notre âge seul a « montré, parmi ceux qui ont abandonné les souve« rains aux cruelles bizarreries de la multitude, plus « d'exemples, et des plus tragiques, contre la personne « et la puissance des rois, qu'on n'en trouve durant « six ou sept cents ans parmi les peuples qui, en ce « point, ont reconnu le pouvoir de Rome (BOSSUET, *Dé« fense de l'histoire des variat.*, n° 35). »

Mais je ne puis m'empêcher de reproduire ici l'éclatant témoignage que le plus grand souverain et

---

« tyrans couverts de leur armure, environnés de leurs soldats, « Philippe de France ou Jean d'Angleterre, suspendre leur ven« geance et se sentir frappés d'impuissance?... A la voix de qui, « je vous prie? A la voix d'un pauvre vieillard, habitant une « cité lointaine, avec deux bataillons de mauvaises troupes, et « possédant à peine quelques lieues d'un terrain contesté! N'est« ce pas un spectacle fait pour élever l'âme, une merveille plus « étrange que toutes celles dont la légende est remplie? »

l'un des plus grands esprits des temps modernes a rendu à la doctrine que je viens d'exposer : « L'institution, dit-il, qui maintient l'unité de la foi, c'est-à-dire le Pape, gardien de l'unité catholique, est une institution admirable. On reproche à ce chef d'être un souverain étranger. Ce chef est étranger, en effet, et il faut en remercier le ciel. Quoi ! dans le même pays, se figure-t-on une autorité pareille à côté du gouvernement de l'État ? Réunie au gouvernement, cette autorité deviendrait le despotisme du sultan ; séparée, hostile peut-être, elle produirait une rivalité affreuse, intolérable. Le Pape est hors de Paris, et cela est bien. Il n'est ni à Madrid, ni à Vienne, et c'est pourquoi nous supportons son autorité spirituelle. A Vienne, à Madrid, on est fondé à en dire autant. Croit-on que, s'il était à Paris, les Viennois, les Espagnols consentiraient à recevoir ses décisions ?

« On est donc trop heureux qu'*il réside hors de chez soi*, et qu'en résidant hors de chez soi *il ne réside pas chez des rivaux ;* qu'il habite dans cette vieille Rome, loin de la main des empereurs d'Allemagne, loin de celle des rois de France ou des rois d'Espagne, tenant la balance entre tous les souverains catholiques, penchant toujours un peu vers le plus fort, et se relevant bientôt, si le plus fort devient oppresseur. Ce sont les siècles qui ont fait cela, et ils l'ont bien fait. Pour le gouvernement des âmes, *c'est la meilleure, la plus bienfaisante des institutions qu'on puisse imaginer.*

« La religion catholique est celle de notre patrie, celle dans laquelle nous sommes nés ; elle a un gou-

« vernement profondément conçu, qui empêche les « disputes, autant qu'il est possible de les empêcher « avec l'esprit disputeur des hommes; ce gouverne- « ment est hors de Paris, il faut nous en applaudir; il « n'est pas à Vienne, il n'est pas à Madrid, il est à « Rome : c'est pourquoi il est acceptable. » Celui qui a prononcé ces paroles s'appelle Napoléon Ier (1).

La raison donc et l'expérience, la théologie et le droit public, les témoignages des enfants et ceux des ennemis les plus acharnés de l'Église, n'ont qu'une voix pour rendre hommage à la solidité des principes, à l'importance et à l'action salutaire du droit théocratique, et pour proclamer que ce droit, que le césarisme s'est efforcé de faire passer pour un droit tyrannique et propre aux siècles barbares, est au fond non-seulement un droit juste et raisonnable, mais aussi un droit sur lequel étaient fondées la liberté des peuples, l'indépendance des petits États, la paix de la république chrétienne (2) et la civilisation du monde.

9. C'est donc un grand devoir, un devoir du plus grand intérêt que le devoir de la soumission du pou-

(1) Voyez Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, t. III, p. 219-221.

(2) L'histoire politique de la papauté fournit une infinité de faits qui prouvent l'influence bienfaisante de ce pouvoir conservateur de la paix entre les rois et les nations. Combien de guerres n'a-t-il pas prévenues! Qu'on se souvienne en particulier d'Alexandre VI empêchant une grande guerre qui allait éclater entre le Portugal et l'Espagne, qui se disputaient les découvertes du nouveau monde. Il se fit apporter une carte du globe, et, en y traçant de sa main sacrée une ligne du nord au sud, entre le vieux monde et le nouveau, il détermina ce qui appartenait et ce qui devait appartenir ensuite à chacune de ces puissances. Y

voir temporel au pouvoir spirituel, puisque de si grands et si précieux intérêts s'y rattachent, et tout prince chrétien devrait placer sa gloire à y demeurer fidèle.

« Notre très-clément Empereur, disait saint Fulgence, « ne sera pas un vase destiné à la gloire éternelle « parce qu'il aura monté au plus haut rang du Pou- « voir terrestre ; mais si, à la tête de l'Empire, il vit « d'après les règles de la vraie foi ; si, riche d'une « humilité sincère, il soumet à la sainteté de la reli- « gion la grandeur de sa royale dignité ; s'il se conduit « comme le premier des enfants de l'Église, et s'il fait « servir sa puissance à lui assurer la paix et la tran- « quillité dans le monde entier (1). »

---

a-t-il rien de plus beau qu'un tel pouvoir arrêtant, au moyen de quelques gouttes d'encre, l'effusion du sang chrétien !

« En 1365 avait eu lieu un fait analogue, glorieux vestige de « l'ancien droit social de l'Europe chrétienne. Le roi de France « et le roi d'Aragon sont en guerre. Tout à coup ils se souvien- « nent qu'ils sont rois chrétiens, que le sang des peuples leur « sera redemandé, et qu'il existe dans le système social de l'Eu- « rope un moyen pacifique de rétablir l'harmonie. Avec une « simplicité sublime ils écrivent le compromis suivant : « Nostre « Saint-Père le Pape, du consentement de nous et de nostredict « frère, sera chargé pour en ordonner, parties ouïes, si comme « il lui semblera à faire par raison, et que nous et nostredict « frère nous en soumettrons à nostredict Saint-Père, sans préju- « dice de nostre souveraineté, par les plus fortes sûretés qu'il « pourra estre faict, et ne pourrons jamez nous ne nostredict « frère, ne les successeurs de nous ou de luy, procéder par voye « de faict ne de guerre, pour occasion des demandes et choses « dessusdictes, ou des dépendances, mais en connoistre toujours « nostredict Sainct-Père, qui est et qui sera pour le temps (*Li- « bertés de l'Église gallicane*, par PITHOU, cité par GAUME). »

(1) « Clementissimus imperator, non ideo est vas præparatum

C'est ce qu'ont fait les Constantin, les Théodose et les Charlemagne; c'est ce qu'ont fait un saint Louis (1) en France, un saint Étienne en Hongrie, un saint Édouard en Angleterre, un saint Malcolm en Écosse, un saint Léopold en Autriche, un saint Venceslas en Bohême, un saint Henri en Allemagne, un saint Casimir en Pologne, un saint Herménégilde en Espagne; c'est ce qu'ont fait les femmes catholiques elles-mêmes que Dieu a placées à la tête des peuples, telles qu'une sainte Pulchérie, une sainte Clotilde, une sainte Cunégonde, une sainte Adélaïde, une sainte Bathilde, une reine Blanche et une Isabelle la Catholique.

Tous ces monarques, vraiment dignes d'un tel nom, se sont fait une gloire de leur soumission, de leur fidélité à l'Église et à son auguste Chef. On aurait dit qu'ils n'avaient reçu la puissance temporelle que pour la défense de la puissance spirituelle, et ces sentiments, ils ont eu soin de les inspirer et de les recommander instamment à leurs successeurs. Cela ne les a pas empêchés d'être grands, et même les plus grands parmi les souverains sous le rapport politique; cela ne les a pas empêchés

---

« in gloriam, quia apicem terreni principatus accepit, sed si « in imperiali culmine recta fide vivat, et vera cordis humilitate « præditus culmen regiæ dignitatis sanctæ religioni subjiciat. « Et si præ omnibus ita se sanctæ matris Ecclesiæ catholicæ « meminerit filium, et ejus paci atque tranquillitati per univer- « sum mundum prodesse suum faciat principatum (*De prædest.* « *et gratia Christi*). »

(1) Maintenant il n'est plus douteux que la *pragmatique sanction*, qu'on a voulu attribuer à saint Louis, est une pièce de fabrique césarienne, dont saint Louis est tout à fait innocent. (Voyez Thomasy, *De la pragmatique sanction*. Paris, chez Sagnier, 1844.)

d'être, je dirai presque les idoles de leurs peuples pendant leur vie et les objets de l'admiration de la postérité après leur mort; en un mot, cela ne les a pas empêchés d'être les vraies merveilles de l'histoire et les vraies gloires de la royauté chrétienne.

Ah! les humiliations de la royauté, ses pertes et ses malheurs de toute espèce ne datent que de l'instant où, trompée par ses véritables ennemis cachés sous le masque des défenseurs les plus zélés de ses hautes prérogatives, elle s'est laissée entraîner dans tous les égarements du césarisme. Et c'est ce que nous allons voir dans la seconde partie de ce discours, où, après avoir constaté la solidité des principes et l'importance sociale du droit théocratique, nous allons révéler la mauvaise nature et les funestes effets du droit césarien, principalement à l'égard de la royauté elle-même.

DEUXIÈME PARTIE.

10. Une des plus grandes folies et un des plus grands crimes des Césars païens a été de ne s'être pas contentés de la plénitude du Pouvoir civil, mais d'avoir voulu concentrer aussi dans leurs mains la plénitude du Pouvoir religieux, et de s'être faits souverains Pontifes de tous les sacerdoces, Chefs absolus de toutes les religions, pour mettre l'homme tout entier sous leur domination. Ce fut le césarisme, au moins quant au mot; car, quant à la chose, les Bélus, les Jéroboam, les Nabuchodonosor et bien d'autres princes de l'Asie l'avaient exercé sur une plus vaste échelle, en imposant des dieux et des religions de leur création à leurs peuples, et en s'en faisant adorer eux-mêmes comme des dieux.

Or, depuis la renaissance du paganisme politique au quinzième siècle, au milieu des sociétés affranchies par le christianisme, cédant aux tristes inspirations de leurs lâches adulateurs, bien des Césars chrétiens ont donné dans la même folie et dans le même crime.

Au siècle dernier en particulier, pour ne pas remonter plus haut, on a vu toutes les souverainetés catholiques, sans exception, osant porter une main sacrilége sur l'encensoir pour en faire le jouet de leur épée, et ramener les jours néfastes sur lesquels le prophète avait fait entendre d'inconsolables gémissements. Toutes ont conspiré comme un seul homme contre le Seigneur et contre son Christ, le Chef visible de l'Église, et ont travaillé sans relâche à briser ce qu'elles appelaient le joug du sacerdoce et les liens de toute autorité ecclésiastique : *Astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum adversus Dominum et adversus Christum ejus. Dirumpamus vincula eorum, et projiciamus a nobis jugum ipsorum* (*Psalm.*) (1).

Pour comble d'injustice, tout en se plaignant des empiétements de l'Église sur leur temporel, les Princes empiétèrent en toute vérité sur ce qu'il y a de plus spirituel : la juridiction de l'Église (2). Ils ne se con-

(1) « Les fameuses libertés gallicanes, dit le comte de Maistre, « ne sont qu'un accord fatal signé par l'Église de France, en « vertu duquel elle se soumettait à recevoir les outrages du par- « lement, à la charge d'être déclarée *libre* de les rendre au « Souverain Pontife. » (DE MAISTRE, *du Pape.*)

(2) Voici deux témoignages non suspects de ces empiétements du Pouvoir royal sur le Pouvoir ecclésiastique, car ils sont sortis de la bouche de deux hommes dont les écrits contre les intentions de leurs auteurs ont malheureusement tant contribué à égarer la

tentèrent pas d'envahir les biens ecclésiastiques, de disposer des bénéfices, de régler le recrutement de la tribu sainte, d'entraver les vocations religieuses, d'empêcher la liberté des communications entre les membres et le Chef de l'Église, de défendre la réunion des conciles : ils poussèrent leur fatuité sacrilége au point de prononcer, avec un aplomb tout à fait protestant et en s'attribuant l'infaillibilité qu'ils contestaient au Vicaire de Jésus-Christ sur les plus hautes questions

---

royauté chrétienne et à la confirmer dans la voie funeste de l'opposition contre l'Église.

C'est d'abord Fleury qui se plaint ainsi de la manière dont la royauté de son temps traitait les premiers pasteurs de l'Église : « On ôte aux évêques la connaissance de ce qui leur importe le « plus, le choix des officiers dignes de servir l'Église sous eux, « et la fidèle administration de son revenu.... Si quelque étran- « ger.... voulait faire un traité des servitudes de l'Église galli- « cane, il ne manquerait pas de matières... et il se moquerait « fort de nos auteurs de palais qui, avec tout cela, font tant « sonner ce nom de liberté, et la font même consister en ces « mêmes servitudes (*Nouv. opusc.*). »

C'est en second lieu Bossuet, obligé d'expier sa fierté vis-à-vis du Pape, se jetant aux genoux de madame de Maintenon et écrivant au cardinal de Noailles : « Il est temps que Votre Éminence « fasse les derniers efforts pour la défense de la religion et de « l'épiscopat.... Quand on a dit à M. le chancelier qu'il était « étrange d'assujettir les évêques à ne pouvoir enseigner que dé- « pendamment des prêtres, et à subir un examen sur la foi, il a « répondu qu'*il fallait être attentif à ce qu'ils pouvaient écrire « contre l'État*. Mais les évêques sont gens connus, et, pour « ainsi dire, bien domiciliés ; et c'est une étrange oppression de « leur lier les mains en ce qui regarde la foi, qui est l'essentiel « de leur ministère et le fondement de l'Église.... J'IMPLORE LE « SECOURS DE MADAME DE MAINTENON, A QUI JE N'OSE EN ÉCRIRE « (*Lettre de Bossuet*, 1702). »

du droit public chrétien, sur le dogme, sur la morale et même sur la liturgie; car ils voulurent réformer même le calendrier et se faire non-seulement papes et évêques, mais encore prêtres et sacristains.

Ils ont scandaleusement abusé contre l'Église même du grand privilége que leur avait accordé l'Église, de nommer les premiers pasteurs de l'Église. Ces nominations tombaient trop souvent sur des hommes dévoués aux excentricités du Pouvoir et faciles à être maniés par le Pouvoir; sur des hommes qu'on qualifiait du vocable d'esprit *sage et modéré*, et qui au fond n'étaient que des hommes disposés à laisser faire le mal qu'ils n'auraient pas osé faire par eux-mêmes; sur des hommes, enfin, qu'à un point donné on aurait pu changer en instruments du despotisme royal contre le Pouvoir spirituel. Et ce n'est pas la faute de ce despotisme si un plus grand nombre de ces Pasteurs dont ils avaient fait cadeau à l'Église ne s'est pas changé en un troupeau de loups dans l'Église (1).

---

(1) Saint Chrysostome adresse ces graves paroles à ceux qui, chargés de nommer les évêques, font de mauvais choix : « Il « est impossible d'imaginer les tourments qui attendent aux « enfers ceux qui, par quelque raison que ce soit, choisissent « pour l'épiscopat un sujet qui n'en est pas digne. Non-seulement « les péchés de ce sujet, mais aussi les péchés qu'il fait commettre « et tout le mal qu'il fait, pèseront sur ceux qui l'auront nommé, « et ils en seront sévèrement punis. Il faut se persuader que « l'homme qui n'est pas vraiment religieux dans la vie privée « ne le sera pas non plus lorsqu'il sera appelé à gouverner « l'Église.

« Si quando contingat ut quempiam sive amicum, sive alterius « cujuslibet occasionis gratia, indignum ad episcopatus promo- « veat apicem... quantis se ignibus facit obnoxium ! Neque enim

itait, comme on le voit, le césarisme dans toute atalité sacrilége. Quelles ont été les conséquences pareil abus du Pouvoir politique? Ah! elles ont s plus funestes et les plus malheureuses (1).

. Cédant à l'ancienne tentation qui perdit le pre- homme, *de ressembler à Dieu, eritis sicut Dii*, ce oir avait adopté la politique infernale prêchée par le paganisme, exhumée et proposée par Ma- el comme un nouvel Évangile aux Princes chré-

---

narum peccantium solum, verum et omnium quæ ab illo ittur, ipse pœnas exsolvet. Nam qui in ordine privato im religiosus erat, multo profecto magis id patietur, cum lesiæ gubernacula regenda susceperit (*Homel. I. in Epist. Titum*). »

Bossuet a dit, lui aussi : « Le prince, par un mauvais choix prélats, se charge devant Dieu et son Église du plus terri- de tous les comptes, et non-seulement de tout le mal qui ait par les indignes prélats, mais encore de l'omission de t le bien qui se ferait s'ils étaient meilleurs. »

« De temps immémorial, l'État a tendu à se rendre indé- dant de l'Église. Le temporel avait fait schisme avec le ituel. Les rois, *les premiers révolutionnaires*, parviennent souffleter le Pape avec leur gantelet de fer. Ils ne comptaient relever que de leur droit et de leur épée. La royauté, SURGEANT CONTRE LE PAPE, COMMENÇA DÈS LORS A MARCHER A PERTE. Le schisme existait donc depuis des siècles entre tel et le trône, AU GRAND DOMMAGE DE L'ÉGLISE ET DE LA NARCHIE..... L'Église, ainsi humiliée, LE PRINCIPE UTORITÉ ÉTAIT FRAPPÉ DANS SA SOURCE, le pou- n'était plus *qu'une ombre*. Chaque citoyen pouvait deman- au gouvernement : « Qui es-tu, pour que je t'obéisse? » M. Proudhon qui s'est ainsi exprimé, et ces paroles sont lugubre mais frappante vérité.

Pour ces nouveaux Césars, la société ne fut qu'un fait humain, la religion un instrument de règne, la raison d'État la règle unique des gouvernements. Ils ne considérèrent l'Église que comme enclavée dans l'État, et dès lors devant nécessairement être soumise à l'État. Pontifes et Rois en même temps, ils se crurent le droit de régner en maîtres absolus sur les âmes aussi bien que sur les corps. Ils pensèrent qu'ils pouvaient se passer de tout Pouvoir religieux qui, interprétant la loi divine, aurait pu balancer ou contrôler leur autorité temporelle; ils crurent que l'État leur appartenait en propre, que tout devait relever d'eux, dépendre d'eux, se rapporter à eux et servir d'aliment à leur ambition, d'instrument à leurs plaisirs et de jouet à leurs caprices; et comme l'ancien droit public de la théocratie ne fut que Dieu régnant sur l'homme par le ministère de l'homme, de même le nouveau droit public du césarisme ne fut que le règne de l'homme sur l'homme, à l'exclusion de Dieu.

Sous le règne de Dieu, l'homme demeure homme, conserve sa personnalité, sa dignité, sa liberté et son indépendance dans la mesure et dans les conditions dans lesquelles Dieu lui en a donné le droit; l'homme règne, car servir Dieu c'est régner : *Servire Deo regnare est*. Donc, tant que le droit public chrétien fit régner Dieu sur les nations que le christianisme avait constituées, on eut « le culte social de Dieu avec la « vérité pour règle, la liberté pour base, l'affranchis- « sement de l'esprit pour but, tous les arts sanctifiés « et sanctificateurs pour accompagnement, la vertu, « la paix et le véritable progrès pour résultat. »

Au contraire, sous le règne de l'homme, l'homme

n'est plus qu'une chose, *Tanquam res;* n'est plus que de la matière exploitable par l'homme, et on lui fait trop d'honneur en se bornant à le traiter en esclave. Ainsi, lorsque ce règne hideux de l'homme vint remplacer le règne de Dieu sur l'homme, toutes les anciennes constitutions dont le sens de la sagesse, de la justice et de la foi avait doté les peuples chrétiens, furent foulées aux pieds, toutes leurs franchises et leurs libertés furent confisquées au profit et dans l'intérêt du pouvoir; toutes les propriétés devinrent sa propriété, et on ne vécut plus qu'autant que le pouvoir daignait permettre de vivre. Ce fut donc « le culte social de l'homme avec la « force brutale pour règle, l'esclavage pour base, le « sensualisme pour but, la poésie, la peinture, la sculp- « ture, la musique, les fêtes, les théâtres, tous les arts « corrompus et corrupteurs pour accompagnement, les « crimes, les bouleversements et la dégradation pour « résultat, et le tout aboutissant à la terrible réaction « de la révolution française. »

Voilà ce qu'est, ce qu'a été, ce que sera toujours le césarisme dans sa nature et dans ses effets : la mort de la civilisation chrétienne et le retour à la civilisation païenne, le fléau des peuples et la ruine de la société.

12. Si du moins il avait pu faire le bonheur de la royauté, à l'avantage de laquelle on l'avait ressuscité! Mais non, la royauté elle-même n'y a trouvé qu'une source de malheurs; elle y a perdu : 1° *la dignité de sa représentation divine;* 2° *la garantie de sa légitimité;* et 3° *la sûreté de son existence.* Et comment pouvait-il en être autrement? Le césarisme n'est qu'une immense erreur, aussi bien qu'un immense crime, et le crime

comme l'erreur sont toujours funestes. Le vrai bonheur n'est que la fleur de la vertu et de la vérité (1).

Cédant à la tentation meurtrière de la flatterie, elle a répété tout haut ces maximes sans les comprendre : *L'Église n'ayant reçu de puissance de Dieu que sur les choses spirituelles et qui concernent le salut, et non point sur les choses temporelles et civiles, je ne suis soumise à*

---

(1) « Par cette renaissance du césarisme, dit monseigneur Gaume : 1° L'Europe est rentrée fatalement dans les conditions sociales du paganisme, où, en cas de conflits sociaux, la force seule décidait du droit ;

« 2° Tandis que dans la longue période de six cents ans on trouve à peine cinq ou six rois, bourreaux de leurs peuples et opprobres de l'humanité, privés d'un pouvoir dont ils étaient manifestement indignes, c'est par centaines qu'il faut compter depuis la Renaissance les trônes renversés, les couronnes jetées au vent, les Rois, bons ou mauvais, chassés, dépouillés de tous honneurs et dignités, condamnés à l'exil, périssant sous la hache du bourreau ou par le fer des assassins ;

« 3° Avec la suprématie pontificale religieusement acceptée, nous n'aurions eu ni les guerres de religion qui ont ensanglanté l'Allemagne, la France, l'Angleterre et la Suisse, aux seizième et dix-septième siècles, ni le partage de la Pologne, ni les scandaleux traités qui, attribuant à l'erreur des droits qu'elle n'a pas, donnent une patente aux faux monnoyeurs de la vérité. Nous n'aurions eu ni les spoliations sacriléges du joséphisme, ni l'ébranlement général de la propriété, ni les saturnales de 93, ni le culte de la Raison ; et encore aujourd'hui nous n'aurions ni l'incertitude du droit, ni la négation du devoir, ni des dynasties sans lendemain, ni des peuples sans avenir, ni des sociétés ingouvernables, ni ce déluge universel de doctrines monstrueuses qui menacent de transformer notre civilisation en barbarie, et de renverser l'Europe dans l'abîme sans fond du socialisme.

« Voilà pourtant ce que fait dans le monde un dogme de plus ou un dogme de moins (*le Césarisme*). »

aucune puissance ecclésiastique dans ce qui concerne mon droit à la fidélité et à l'obéissance du peuple (1). Or, ou la logique ne prouve rien, ou la conséquence qui découle nécessairement de cette doctrine est celle-ci : Que le devoir de la soumission des peuples aux princes temporels et tout ce qui s'y rapporte n'est qu'un devoir purement civil, puisqu'on a dit *qu'il ne tombe pas sous la juridiction de l'Église;* et que sa violation ne compromet pas le salut, puisqu'on a ajouté *qu'il ne concerne pas le salut.*

Voilà donc la royauté se mettant en opposition flagrante avec la doctrine de saint Paul, qui a fait de ce grand devoir un devoir de conscience, *propter conscientiam.* Voilà la royauté effaçant elle-même ce devoir du catalogue des devoirs religieux que Dieu a imposés et dont sa justice punit la violation. Voilà la royauté sécularisant elle-même son pouvoir, le ravalant aux choses purement humaines, et ne laissant d'autres liens entre

(1) Nous n'avons pas besoin de rappeler à des Français que le grand roi, auteur de cette déclaration, l'a lui-même annulée, voulant qu'elle fût considérée comme non avenue; que les trente-quatre prélats courtisans qui l'avaient signée, au grand scandale de la majorité de l'illustre épiscopat français, l'ont solennellement rétractée; que le grand Bossuet, qui avait cru devoir lui donner l'appui de son immense talent, avait fini, lui aussi, par en décliner l'odieuse responsabilité en *l'envoyant promener* en compagnie de la défense dont il l'avait fait suivre : *Abeat quo libuerit;* et qu'enfin ce ne fut que sous le règne suivant, le règne de tous les scandales, qu'eut lieu le scandale de l'exhumation de cet acte regrettable. Tout cela est de l'histoire, et personne, parmi les amis sincères de la vérité et du droit, ne trouvera mauvais, nous en sommes sûrs, que sur certaines questions on s'en tienne à l'histoire.

elle et ses subordonnés que le canon des places fortes braqué sur les villes et l'échafaud dressé sur les places publiques. Voilà la royauté encourageant elle-même la révolte contre son autorité toutes les fois qu'on peut y avoir recours sans se compromettre. Voilà enfin la royauté dépouillant le serment qu'on lui prête de tout caractère religieux, de toute sanction divine, et le réduisant à un acte de convenance purement civile, à un acte d'honneur purement humain qui n'a aucune portée sérieuse, et qui n'a de l'*importance* qu'autant qu'il *rapporte.*

Car il est évident que si, comme le prétendent les publicistes du césarisme, l'Église n'a pas de juridiction pour décider la question du serment que l'on prête à l'autorité politique, ce serment n'est plus un acte religieux, mais un acte purement civil, et que la fidélité elle-même n'est plus un devoir de conscience, mais un hommage de politesse et de courtoisie conseillé par la prudence, persuadé par l'intérêt et garanti par la force.

Or, je le demande, y a-t-il rien de plus insignifiant, de plus vain et de plus éphémère que ce serment civil, matériel, laïque, pour assurer au pouvoir l'adhésion consciencieuse du peuple et affermir son autorité? Aussi de nos jours ce grand acte, sur lequel reposent la stabilité du pouvoir et l'ordre public, s'est changé en jouet, en plaisanterie, n'obligeant, comme on le dit, que les simples et les dévots; et la facilité de prêter serment est devenue le thermomètre de la facilité de le fouler aux pieds.

Le sacre des rois, cette belle et touchante cérémonie de création toute chrétienne, n'est pas seulement une espèce de sacrement, attirant d'en haut sur les princes

les secours dont ils ont besoin pour accomplir leurs redoutables devoirs; c'est aussi, jusqu'à un certain point, une consécration de leur personne, qui, tout en les rendant aptes à être ce qu'ils doivent être, apprend au peuple ce qu'ils sont au point de vue du christianisme et ce que le christianisme les a faits.

On ne sacre le roi chrétien que parce que, d'après les principes de la religion de l'Évangile, le prince est un être sacré, un être religieux, je dirai presque un être divin, et comme tel ayant droit à une espèce de culte et à une obéissance qu'on ne peut méconnaître sans compromettre la conscience et sans se révolter contre Dieu lui-même.

En se soumettant donc au pouvoir des *clefs*, le prince chrétien reçoit plus qu'il ne donne. Il est placé sous la protection immédiate de l'Église, il jouit du privilége d'appartenir à l'ordre surnaturel et divin; en sorte que toucher à sa personne ce n'est pas un crime ordinaire, c'est une espèce de sacrilége.

Mais dès l'instant où, oubliant la soumission filiale qu'il doit à l'Église, le prince prétend se mesurer avec elle, la traiter d'égal à égal et attenter à sa juridiction, il perd tous les avantages qu'il tenait d'elle et qu'il ne peut tenir que d'elle.

Le THAU mystérieux que sa main maternelle avait imprimé sur son front disparaît; cet éclat surnaturel qu'elle reflétait sur lui, et qui l'enveloppait comme d'une atmosphère divine, s'efface. C'est lui-même qui arrache de sa tête l'auréole sacrée dont elle l'avait ornée et que, nouveau Caïphe, il déchire de ses propres mains la robe sacrée dont elle l'avait revêtu et qui lui assurait le respect.

C'est en effet du moment que la royauté s'est déclarée tout à fait indépendante de l'Église, en ce qui touche à la religion de ses devoirs envers le peuple, et des devoirs du peuple envers elle, qu'on l'a vue descendre de la région des choses divines et devenir une chose purement humaine. C'est de ce moment que sa majesté sacrée s'est changée en majesté profane; que le prestige de la religion a été remplacé par le prestige de la force, et qu'on n'a vu que l'homme pouvant faire impunément le mal là où l'Église indiquait *le ministre de Dieu pour le bien* (*Minister Dei est in bonum*).

Mais l'homme n'est un être respectable pour l'homme qu'autant qu'il est l'image de Dieu, et qu'on voit rayonner sur son front quelque chose de divin. En vain l'homme-*homme* prétendrait-il à autre chose qu'à la méfiance, à la crainte et au mépris de la part de l'homme.

Or, dès l'instant où la royauté s'avisa, dans un accès de délire, de mettre un abîme entre le spirituel et le temporel, elle se profana elle-même; elle effaça de son front l'image de Dieu que l'Église y avait imprimée; elle devint un pouvoir humain et même athée. Dès lors la multitude se crut dans le droit de la regarder en face, et n'ayant plus trouvé en elle que les misères et les passions de l'homme, elle la traita comme l'on traite l'homme; elle la méprisa, parce qu'elle ne représentait plus Dieu et qu'elle avait cessé d'être l'image de Dieu.

13. Mais voici des preuves encore plus frappantes des tendances funestes du césarisme à l'égard de la royauté elle-même. Je vais toucher des points fort délicats, que je devrais désespérer de faire triompher si je n'avais pas l'avantage de parler ici à des personnages qui ju-

gent de la vérité des choses par l'histoire plutôt que par le roman, par la raison plutôt que par les préjugés (1). Cependant, avant d'entrer en matière, animé, Sire, j'ose le dire, à votre égard des mêmes sentiments dont saint Ambroise était animé à l'égard du grand Théodose, j'ai besoin, car vous êtes digne de les entendre, de vous adresser les mêmes paroles que ce grand docteur a fait entendre à ce prince : « Vous ne devez vous croire « blessé que du silence du prêtre ; sa liberté, au con- « traire, doit vous plaire. Car mon silence vous enve- « lopperait, vous et moi, dans le même danger ; ma li- « berté fera au contraire votre bonheur. Je ne viens pas « ici, conseiller importun, me mêler de vos affaires et « m'occuper de choses qui ne me regardent pas ; en vous « parlant comme je vous parle, je ne fais qu'obéir à mon « ministère et accomplir le mandat de mon Dieu. Je ne « m'inspire, dans ce que je fais en ce moment, que

---

(1) Si quelqu'un voulait voir à cet endroit une critique de certaines lois de l'État, il s'abuserait complétement sur notre pensée et sur notre intention.

Étranger et prêtre, parlant au Pouvoir chrétien en général, nous ne devions pas nous préoccuper des lois d'un État particulier ; nous devions au contraire user de la liberté de la tribune sacrée pour dire avec l'indépendance propre au vrai zèle, pour le bien des Chefs des États, ce qui peut les sauver ou les perdre au point de vue politique aussi bien qu'au point de vue religieux.

Et d'ailleurs, parmi les lois de l'État, il y a des lois de circonstance, qui, adoptées dans un temps, peuvent bien être rapportées dans un autre ; des lois que tout Pouvoir suprême mieux éclairé par la raison et l'expérience a le droit de changer ; des lois enfin qu'il est permis aux hommes compétents de discuter, afin d'appeler sur elles, dans l'intérêt du bien public, l'attention du gouvernement.

« de mon amour pour vous, de votre intérêt, et du « désir ardent de votre salut. Lors même qu'on ne « voudrait croire ce que je dis, ou qu'on voudrait s'y « opposer, je ne le dirais pas moins, de peur d'offen- « ser Dieu par mon silence.

« Du moins, si, en m'exposant à ce danger, je pouvais « vous délivrer de tout danger! Par amour pour vous, je « courrais patiemment, sinon volontiers, cette chance. « Mais la faute de mon silence ou de ma dissimulation, « me compromettant moi-même sans vous sauver, je « préfère que vous me condamniez comme importun « plutôt que comme un homme nul, ou un homme « rendu méprisable par sa bassesse. Il y a quelqu'un « à qui nous ne pouvons déplaire sans nous exposer à « un danger plus grand que celui auquel on s'expose « en déplaisant à l'homme. Rien ne saurait donc nous « détourner de poursuivre notre tâche, particulière- « ment ayant le bonheur d'avoir affaire à des empereurs « qui sont enchantés que chacun remplisse les obliga- « tions de sa charge, et qui se résignent de grand cœur « à entendre tous ceux qui ne parlent qu'en écoutant « la voix de leurs devoirs. S'il ne s'agissait que des « choses purement politiques, quoique même dans ces « choses tout prince doit suivre les règles de la justice, « je ne serais pas beaucoup effrayé de n'être pas « écouté. Mais lorsqu'il s'agit de la cause de Dieu, qui « pourrait vous en parler si le prêtre ne vous en par- « lait pas, et qui oserait vous dire la vérité, si le « prêtre n'osait pas vous la dire (1)? »

(1) « Ideo clementiæ tuæ displicere debet sacerdotis silentium, » libertas placere. Nam silentii mei periculo involveris, libertatis

Voilà ce que, sans me croire un saint Ambroise, j'ai cru devoir dire au Théodose de la Gaule ; maintenant, je reprends mon grave et important sujet.

14. On vient d'entendre la royauté déclarant tout haut que l'Église n'a rien à voir dans les contestations entre le Pouvoir et le peuple ; que, sous ce rapport, tout Pouvoir a le droit de se regarder complétement indépendant, de se retrancher en lui-même, de rester maître de lui-même. Et c'est ce qu'on est convenu d'appeler « les libertés gallicanes (1). »

« bono juvaris. Non ergo importunus indebitis me intersero, « alienis ingero ; sed debitis obtempero, mandatis Dei nostri obe- « dio. Quod facio primum tui amore, tui gratia, tuæ studio « conservandæ salutis. Si id mihi, vel non creditur, vel interdi- « citur, dico sanè divinæ offensæ metu. Nam si meum periculum « te exueret, patienter me pro te offerrem, sed non libenter.... « Sin autem silentii mei, dissimulationisque culpa et me ingra- « vat, nec te liberat ; malo importuniorem me, quam inutiliorem « aut turpiorem judices.

« Habemus ergo et nos cui displicere plus periculi sit ; præser- « tim cum etiam imperatoribus non displiceat suo quemque fungi « munere, et patienter audiatis unumquemque pro suo sugge- « rentem officio.

« Si in causis reipublicæ loquar, quamvis etiam illic justitia « servanda sit, non tanto astringar metu, si non audiar : in « causa vero Dei, quem audies, si sacerdotem non audias?.... « Quis tibi verum audebit dicere, si sacerdos non audeat (*Ep.* « *ad imp. Theod.*)? »

(1) Voici en quels termes Fénelon a qualifié ces *libertés gallicanes*. Si c'est trop fort, qu'on traduise... Fénelon en police correctionnelle. En attendant, ce sont des libertés bien curieuses, celles dont le grand homme a pu dire ceci : « Libertés gallicanes : Le roi, dans la pratique, est plus chef de l'Église que le Pape en France ; libertés à l'égard du Pape, servitude envers le roi. — Autorité du roi sur l'Église dévolue aux juges laïques : les

Il est vrai qu'à cette occasion elle a eu l'air de ne vouloir s'affranchir que du contrôle de l'Église et de respecter le contrôle de la nation, juge naturel de toute légitimité politique. Mais personne ne s'y trompa : on comprit, malgré cette réticence, qu'un Pouvoir ne respectant pas la juridiction de l'Église universelle n'a pas la moindre envie de reconnaître la juridiction particulière du peuple, et qu'il ne peut avoir de scru-

---

laïques dominent les évêques. — Abus énormes de l'appel comme d'abus et de cas royaux. — Abus de ne pas souffrir les conciles provinciaux. — Abus de ne pas laisser les évêques concerter tout avec leur chef. — Abus de vouloir que des laïques demandent et examinent les bulles sur la foi. — Abus des assemblées du clergé, qui seraient inutiles si le clergé ne devait rien fournir à l'État.

» Fénelon aurait pu ajouter, dit monseigneur Gaume en citant ce passage : Anéantissement et corruption systématique de la noblesse, abus. — Suppression de toutes le constitutions d'État, abus. — Confiscation de toutes les franchises provinciales et de toutes les libertés communales au profit du roi, abus. — Augmentation effrayante de l'impôt pour alimenter des guerres égoïstes de commerce et d'ambition, et pour nourrir un luxe babylonien, abus. — Encouragements donnés à la résurrection du paganisme avec toutes ses images lascives, toutes ses maximes rationalistes, césariennes et démocratiques, dans la littérature, dans la peinture, dans la sculpture, dans les théâtres, à Paris, à Versailles, à Compiègne, à Fontainebleau, à Saint-Germain, partout, abus. — Travail incessant pour faire revivre, avec la centralisation du siècle d'Auguste, une civilisation corrompue et corruptrice qui, énervant la France dans le sensualisme, devait la livrer comme une proie au joug du despotisme et aux fureurs de l'anarchie, abus. — En un mot, abus dans la violation des principes fondamentaux de l'antique constitution française, si religieuse et si libérale, au profit du césarisme de Louis XIV, qui, le jour où il prononça le mot fameux : *L'État, c'est moi*, prononça l'arrêt de mort de la vieille monarchie française et chrétienne. »

pule à violer la loi humaine après avoir foulé aux pieds la loi divine. On comprit donc qu'en s'émancipant de la juridiction ecclésiastique ce pouvoir avait voulu s'émanciper aussi de toute juridiction civile et politique, et proclamer l'irresponsabilité, l'*inamissibilité* et l'indépendance absolue de son autorité. Et pour qu'il n'y eût point de doute que ce fût là vraiment sa pensée intime, il se trouva heureux que le plus grand homme du catholicisme de son temps, dans un de ces moments de sommeil de la raison auxquels n'échappe pas toujours le génie lui-même, expliquât la pensée du Pouvoir par ce triste commentaire : *Quand le Prince a jugé, il n'y a point d'autre jugement; personne n'a droit de juger ni de revoir après lui. Il faut donc obéir au Prince comme à la justice même; ...contre son autorité il ne peut y avoir de remède que dans son autorité* (*Politique tirée des Livres saints*).

Prises à la lettre, ces paroles inaugureraient dans les sociétés chrétiennes le droit public de Néron, de Domitien, de Caligula, de Mahomet II et d'Henri VIII. C'est attribuer aux rois l'infaillibilité de la pensée et l'indépendance de l'action dans une plénitude qui ne convient qu'à Dieu. C'est dire, en d'autres termes, que le Pouvoir n'a d'autre règle de conduite que sa propre volonté; que toutes ses volontés, quelles qu'elles soient, sont des lois auxquelles, dans aucun cas, il n'est permis de résister. C'est dire que tout Pouvoir, par cela même qu'il est Pouvoir, est essentiellement juste, et que l'homme-roi n'a pas besoin d'avoir raison pour être obéi; tandis que l'auteur de cette étrange doctrine avait dit lui-même ailleurs, avec tant de sens, « que Dieu lui-même a besoin d'avoir raison. »

Il est impossible de dire toute la grandeur du tort qu'en se définissant de cette manière, le Pouvoir s'est fait à lui-même. Je ne ferai qu'une seule remarque: c'est que tous les écrits antimonarchiques, qui ont été publiés en si grand nombre dans le dernier siècle et dans le nôtre, ne sont que des commentaires, bien affreux, mais très-logiques, des principes d'un absolutisme païen que la monarchie qui se prétendait chrétienne avait proclamés elle-même.

Si elle était restée dans les conditions où le christianisme l'avait placée; si elle ne s'était définie qu'un pouvoir venant de Dieu, mais d'un côté subordonné à l'autorité chargée d'interpréter la loi divine, et de l'autre obligé de respecter les lois fondamentales et les droits de la société civile parfaite, et si elle eût mis sa conduite en harmonie avec ces principes du droit public chrétien, il eût été impossible de l'attaquer et d'ameuter contre elle l'opinion et la conscience publique. Mais ayant déserté, par ses doctrines et par ses actes, ce droit public chrétien, le seul qui l'eût pu faire accepter et qui la faisait grande, belle et glorieuse, pour aller s'asseoir sur le hideux principe du droit public païen; s'étant présentée à la conscience publique comme une autorité pouvant abuser et abusant en effet de tout *impunément*, elle a fourni elle-même à ses ennemis les griefs qu'ils ont formulés contre elle.

Ainsi, ce ne fut pas la royauté chrétienne, dont il ne restait plus que de faibles traces, qui se trouva en butte aux attaques des publicistes de la révolution, mais ce fut la royauté dégénérée, déchue, la royauté qui s'était elle-même ravalée jusqu'à la condition honteuse de la royauté païenne; on n'a eu besoin de

prendre en main que le portrait qu'elle avait tracé d'elle-même pour la rendre odieuse. « Voulez-vous savoir, a-t-on dit, ce que c'est que la royauté? Regardez : voyez comment elle s'est peinte elle-même. C'est, d'après sa propre pensée, qu'elle a révélée au monde par son langage et par ses œuvres, une autorité au-dessus de toute autorité et de toute censure, quels que soient ses écarts et ses excès. » C'est ainsi qu'elle a donné elle-même beau jeu à ses ennemis et qu'on n'a pas eu besoin de la calomnier pour la perdre.

En théorie, il n'y a pas de raison qui puisse comprendre, il n'y a pas de conscience qui puisse admettre une puissance temporelle ne relevant que d'elle-même. Dans le fait, une telle puissance ne saurait exister longtemps dans une nation chrétienne : ce serait, je le répète, le rétablissement de l'esclavage; ce serait l'anéantissement de la personnalité humaine; ce serait la dégradation complète et l'abrutissement de l'homme: trois choses impossibles chez des peuples à qui le christianisme a révélé le droit à la liberté civile, la grandeur et la dignité de l'homme régénéré.

S'étant donc placée dans des conditions inadmissibles par la raison et par la conscience publique, la royauté s'était rendue impossible; sa chute était devenue inévitable, et la révolution qui l'a renversée n'a été que son œuvre, sa faute, son crime; la révolution n'a été que la conséquence logique des principes que la royauté elle-même avait proclamés; car rien n'est plus inexorable que la logique des nations : c'est en quelque sorte le reflet de la raison et l'écho des jugements de Dieu : *Vox populi, vox Dei.*

D'une part, la royauté avait rejeté elle-même la

suprématie sociale de la papauté et s'était dépouillée du grand privilége que le droit public chrétien lui avait octroyé, de n'être jugée que par l'auguste tribunal que Dieu a placé à la tête de la république chrétienne; d'autre part, le sentiment public s'était révolté contre le principe païen de l'existence d'un Pouvoir absolument irresponsable. La conséquence de ces deux faits redoutables ne pouvait être douteuse; elle a dû produire, de toute nécessité logique, ce troisième fait plus redoutable encore : c'est-à-dire que le droit de juger et de condamner le roi fut dévolu à la nation (1).

15. Ce n'est pas que l'Église ait contesté aux nations chrétiennes le droit que, comme nous l'avons démontré ailleurs (Ier Discours), toute société parfaite tient de l'auteur même de la société, de constituer les formes du Pouvoir et de choisir les individus ou les familles qui doivent l'exercer. Au contraire, elle n'a basé les jugements qu'on est allé demander à son tribunal sur ces

(1) « Il n'y a que trois suprématies possibles, et, quoi qu'on « fasse, il faut opter entre la suprématie des papes, ou la suprématie des rois, ou la suprématie du peuple. Vous rejetez la « suprématie des papes, qui pendant mille ans préserva le monde « de la tyrannie et ne la consacra jamais; eh bien, vous aurez, « ou la suprématie des rois, qui dans l'antiquité s'appelle tour à « tour Tibère, Néron, Caligula, Héliogabale, et dans les temps « modernes, Henri VIII, Élisabeth, Ivan, Nicolas; ou la suprématie du peuple, qui sera la Convention, la Terreur, le Socialisme; au lieu des décisions du Vatican, comme dernière raison du droit, vous aurez la théologie de l'absolutisme et de « l'insurrection; au lieu des excommunications ultramontaines, « vous aurez successivement, et quelquefois tout ensemble, les « canons des rois, les barricades du peuple, et le poignard des « assassins (GAUME, t. VI, *le Césarisme*). »

graves matières que sur les vœux légitimes et sur les vrais intérêts de ces nations elles-mêmes. Seulement, attendu que tout changement de Pouvoir public, en dehors des lois fondamentales du pays, est une révolution (car la révolution n'est que le Pouvoir changeant de place), et attendu que ces changements sont inséparables des perturbations sociales, l'Église, en vertu de son incontestable autorité pour décider tous cas de *conscience* même ayant des effets politiques, a cru de son devoir d'intervenir dans les grandes questions de souveraineté, et n'a pas voulu et n'a pas dû laisser un peuple professant le christianisme débattre à lui seul ces questions, au risque de se déchirer lui-même par les guerres civiles; et, comme il arrive trop souvent dans les jugements précipités de la multitude, au risque de méconnaître la justice du droit et le droit de la justice.

Or, ayant rejeté toute intervention ecclésiastique dans les cas où se sont soulevées des contestations sur son droit souverain, la souveraineté s'est trouvée exposée, par la force même et par la nécessité des choses, aux jugements du peuple, et elle n'a pas eu à se féliciter de ce changement. Car, sous l'empire de l'ancien droit public qui régissait la république chrétienne, on n'avait jamais vu trois générations de princes positivement innocents enveloppées dans un même arrêt de proscription prononcé contre un prétendu coupable. On n'avait jamais vu des rois inonder les échafauds à la suite d'assassinat prétendu juridique. On n'avait jamais vu de grandes nations, après avoir traversé une longue série de révolutions, réduites à trembler toujours pour l'existence de l'ordre et à se débattre entre la vie et la mort.

En concentrant dans les mains du Prince tout pouvoir religieux aussi bien que tout pouvoir politique, et en le proclamant absolument indépendant de tout contrôle social, le césarisme l'exposa au contrôle individuel, créa la génération des Brutus, et rendit en quelque sorte justifiable par l'amour de la patrie l'assassinat politique (1). Ainsi la conduite du souverain tomba sous la censure de chacun; sa vie se trouva exposée aux coups sauvages du fanatisme du premier venu, et la conscience de tout individu, ou plutôt son ambition ou son caprice, devint par le fait le juge en dernier ressort et l'arbitre suprême de l'ordre public et du sort des empires.

Dans sa sollicitude pour la stabilité du pouvoir et pour le bonheur des États chrétiens, l'Église, réunie en concile à Constance, avait prononcé ses plus redoutables anathèmes contre tout individu s'attribuant, n'importe dans quel but, le droit de juger la conduite et de toucher à la personne de son souverain (2). Or

(1) « Les nations ne pouvant pas toujours s'assembler pour « juger leurs rois, nous avons vu Mazzini et ses sectaires, en« traînés par la même logique, attribuer aux assassins le droit « de venger la liberté des peuples, et à l'exemple des démocrates « de l'antiquité, consacrer la théorie du poignard. Tant il est vrai « qu'en sortant du système catholique la politique rentre forcé« ment dans le système païen, et que de gré ou de force les « sociétés en subissent les dernières conséquences (GAUME, *le* « *Césarisme*). »

(2) Même de nos jours le Pouvoir politique n'a ses vrais amis que dans les enfants dociles et dans les ministres de l'Église. « Le « clergé, a-t-on dit, ne faillira pas à sa mission. De leur côté, « les gouvernements, instruits par l'expérience, cesseront d'a« voir peur du prêtre. Ils savent aujourd'hui que le danger est

autre conséquence logique de cette doctrine, pronée par la souveraineté elle-même : Que l'Église aucune juridiction pour décider les questions tount les rapports entre le Pouvoir et ses subordonnés, onséquence logique, dis-je, de cette doctrine est lemment que l'Église, en prononçant des anathèmes de pareilles matières, a usurpé un pouvoir qu'elle 'ait pas, et, partant, que ses anathèmes n'avaient une valeur ni aucune portée sérieuse. Et en effet, terrible expérience ne le prouve que trop : c'est 'époque où la souveraineté commença à faire l'inendante vis-à-vis de l'Église que date le scandale né par tant de chrétiens de ne tenir aucun compte nême de se moquer des foudres protectrices de la veraineté lancées par l'Église. C'est donc la souveeté elle-même qui a rendu vaine la sollicitude de lise pour la sauver, et qui a émoussé les armes sas qui l'avaient mise à l'abri du fer des assassins.

---

leurs que dans le sanctuaire. Le prêtre ne conspire pas. Deis soixante ans, bien des trônes sont tombés en Europe : el est celui que le prêtre a renversé? ils savent encore que, le clergé demande la liberté de l'Église, c'est uniquement ns l'intérêt des âmes et au profit de l'ordre social. Doué in esprit si élevé et d'un caractère si ferme, le prince qui it manifestement aux vues mystérieuses de la Providence être assis sur le trône de Charlemagne comprend que son m ne peut pas être seulement le symbole de la force et de rdre matériel, mais qu'il doit être celui de la restauration rale et du raffermissement de la société sur ses bases dies. Et si, comme autrefois, la France se montre fidèle à la ssion qui la place à la tête des peuples catholiques, peutêtre la salutaire influence qu'elle exerce sur la marche des res gouvernements (*Le Catholicisme ou la Barbarie*). »

16. Un auteur, dont les égards que je dois à mon noble auditoire et à moi-même m'empêchent de prononcer ici le nom, a fait la remarque que le Pouvoir absolu, dans le vrai sens du mot, est chimérique et même impossible; qu'il n'y a et qu'il n'y aura jamais de despotisme irresponsable, et que, à quelque degré de puissance que le despotisme s'élève, le droit de contrôle existe toujours contre lui, ici sous une forme, là sous une autre. En vain donc, ajoute le même auteur, dont le témoignage ne peut pas être soupçonné de partialité, à cause de son hostilité contre l'Église, en vain donc, en s'élevant au-dessus de toute juridiction ecclésiastique, c'est-à-dire en dérobant aux peuples *la garantie que leur promettait l'Église en surveillant les maîtres de la terre*, les rois parurent placer les trônes dans une région *inaccessible aux orages* (1).

(1) Voici le témoignage tout entier de cet auteur dont on ne soupçonnerait pas le nom, lors même qu'on le donnerait à deviner en mille....

« La portée politique de la déclaration de 1682 était immense.
« En élevant les rois au-dessus de toute juridiction ecclésiastique,
« en dérobant aux peuples la garantie que leur promettait le
« droit *accordé* (!) *au Souverain Pontife de surveiller les maîtres*
« *temporels de la terre*, cette déclaration semblait placer les trônes
« dans une région inaccessible aux orages. Louis XIV y fut
« trompé.... En cela son erreur fut profonde et fait pitié. Le pou-
« voir absolu, dans le vrai sens du mot, est chimérique, il est
« impossible. Il n'y a jamais eu, grâce au ciel, et il n'y aura
« jamais de despotisme irresponsable. A quelque degré de violence
« que la tyrannie s'emporte, *le droit de contrôle existe toujours*
« *contre elle*, ici sous une forme, là sous une autre. La déclara-
« tion de 1682 ne changeait rien à la nécessité de ce droit de
« contrôle. Donc elle ne faisait que le déplacer en *l'enlevant au*

Quand il s'élève des doutes sur l'obéissance des sujets envers le Pouvoir, cette question : *A qui appartient-il en dernier ressort de décider ce cas de conscience?* cette question, dis-je, devenue si formidable de nos jours, reste tout entière, et la doctrine dont il s'agit, ne pouvant détruire le droit de contrôle, ne fait que le déplacer, et, en l'enlevant à l'Église, elle le transporte à la multitude.

Donc dès l'instant où la royauté se plaça en dehors et au-dessus de tout contrôle, elle se trouva exposée au contrôle de tous; dès l'instant où elle dit : *L'État, c'est moi*, l'État lui échappa des mains et ne *fut plus à elle*; dès l'instant où elle se crut permis de tout oser et de tout faire, elle inspira au pays la tentation de la réduire à la condition de ne pouvoir ni rien oser ni rien faire. En sorte que la révolution qui s'ensuivit et qui,

---

« *pape;* et elle le déplaçait *pour le transporter au parlement* « *d'abord, puis à la multitude....*

« Le moment vint en France où la nation s'aperçut que *l'indé-* « *pendance des rois, c'était la servitude des peuples.* La nation « alors se leva indignée, à bout de souffrances, demandant jus- « tice. MAIS LES JUGES DE LA ROYAUTÉ MANQUANT, la nation se « fit juge elle-même, et l'excommunication fut remplacée par un « arrêt de mort (*Hist. de la révolution française*, p. 252). »

C'est le trop tristement célèbre M. Louis Blanc qui a parlé ainsi. Ces remarquables paroles ne sont, comme on le voit, que le commentaire fidèle de ces paroles non moins remarquables de M. de Maistre : « Les rois ont à choisir entre la Révolution et le « Pape. » Voilà donc deux hommes placés aux deux points les plus opposés sur le terrain de la foi, se rencontrant dans la même pensée sur le terrain du droit social, et fournissant une nouvelle preuve que cette pensée est une vérité de *sens commun* et de raison universelle.

lancée par la France dans le monde politique, fait depuis près d'un siècle le tour de la terre, n'est que la fille légitime et naturelle de l'absolutisme royal; car, en vertu de la grande loi de réaction, l'anarchie n'est que la parole logique par laquelle toute société placée en dehors de ses lois naturelles répond au despotisme (1).

Mais, hélas! la multitude qui contrôle le Pouvoir lui fait rarement grâce; à son tribunal il n'a ordinairement à attendre qu'un arrêt d'ostracisme ou de mort. « Vous n'êtes pas ici pour juger Louis Capet, disait « l'homme dont le nom est devenu le symbole de la « terreur et de l'assassinat; vous n'êtes pas ici pour « juger, mais pour exercer un acte de providence na-

---

(1) « Dans la politique chrétienne, le pouvoir, au lieu de monter de la terre, descend du ciel; ministre de Dieu, et non « mandataire du peuple, César cesse d'être *autonome* pour devenir le premier sujet des lois divines. Revêtu de l'infaillibilité « de Dieu lui-même, le Pontife conserve ses lois, les interprète, « les proclame, et, s'il y a lieu, César, *l'évêque du dehors*, mettant le glaive au service de l'esprit, les fait exécuter.

« Tandis que dans le césarisme les destinées futures de l'homme « ne sont comptées pour rien, que le bien-être matériel est le « but suprême de la politique, et la religion un instrument de « règne : dans la politique chrétienne, les destinées futures de « l'homme sont le point de départ des constitutions; le bien-être « moral le but suprême de la politique, et la religion la fin « ultérieure à laquelle se rapporte l'ordre social tout entier. En « un mot, tandis que le césarisme est la proclamation des droits « de l'homme, la politique chrétienne est la proclamation des « droits de Dieu. Ainsi, le césarisme, c'est la révolution, puisqu'il met en haut ce qui doit être en bas, et en bas ce qui doit « être en haut; la politique chrétienne, c'est l'ordre, puisqu'elle « met chaque chose à sa place, en haut ce qui doit être en haut, « en bas ce qui doit être en bas. » (GAUME, t. VI, *le Césarisme*.)

« tionale; il est innocent, mais il doit périr, parce « qu'il faut que la patrie vive. » Ainsi, ayant voulu décliner le contrôle de l'intelligence et de la justice, le Pouvoir s'est trouvé exposé au contrôle d'un fanatisme sanglant, du caprice et de la force; ayant voulu se mettre à l'abri d'une excommunication, il a rencontré le poignard; ayant voulu se soustraire à un juge, il s'est trouvé face à face avec le bourreau.

C'est en vain qu'on a tracé sur le papier l'*irresponsabilité des rois;* ces mots que des hommes avaient écrits, d'autres hommes ont cru sans scrupule pouvoir les effacer ou n'en tenir aucun compte. Est-ce qu'il y a une seule chose humaine qui soit sacrée pour l'homme à qui l'on a appris à se moquer de l'autorité des représentants de Dieu?

Voyez donc s'ils n'ont pas été de véritables traîtres, ces flatteurs du Pouvoir qui par leurs conseils l'ont armé contre l'autorité de l'Église, sa protectrice et sa mère; lui ont persuadé de se retrancher en lui-même, de placer sa confiance dans la force qui lui a fait défaut, dans les assemblées qui l'ont livré, et dans une multitude aveugle qui, au cas échéant, n'a pas voulu de lui (1).

(1) « Tel est, en effet, le dilemme impitoyable que les détrac« teurs de la politique chrétienne ont à résoudre : ou vous ad« mettez dans la société un pouvoir sans contrôle, ou vous ne « l'admettez pas.

« Si vous l'admettez, vous consacrez avec le despotisme le « plus monstrueux l'abrutissement de la nature humaine en « rivant à jamais les fers de l'esclavage au trône de tous les « tyrans.

« Si vous ne l'admettez pas, voici l'alternative qui se présente : « ou le contrôle de la raison ou le contrôle de la force, ou la « souveraineté du Pape ou la souveraineté du peuple, ou l'ex-

En se constituant donc en état d'opposition vis-à-vis de l'Église, en tâchant même de maîtriser et d'asservir l'Église, le Pouvoir politique s'est privé de l'appui divin que lui offrait l'Église; en pensant s'être affranchi, il est devenu esclave; en pensant s'être délivré de toute responsabilité, il est devenu pitoyablement responsable; en pensant s'affermir, il s'est détruit; car, depuis cette époque, on a eu bien des rois et des pouvoirs, créations et jouets de l'homme; mais quant aux pouvoirs vraiment divins, ces royautés chrétiennes qu'entourait le respect religieux des peuples, ils ont presque entièrement disparu.

Ah! l'Église avait constitué de telle manière la royauté parmi les peuples soumis à ses lois, qu'elle n'a pu être blessée au cœur qu'en se dépouillant de l'*armure de Dieu* dont parle saint Paul : *Accipite armaturam Dei*, et dont la main affectueuse de l'Église l'avait revêtue; elle n'a pu être atteinte que depuis le jour où elle a jeté loin d'elle l'épée de la justice, le casque de la sagesse, le bouclier du caractère chrétien et la cuirasse de la représentation divine qui la rendait invulnérable; elle n'a pu même périr que des coups qu'elle s'est portés elle-même; elle n'a pu périr que de sui-

« communication ou l'échafaud, ou les canons du Vatican ou « les canons des barricades.

« A chacun son goût : dans leur simplicité, nos aïeux, s'in« clinant devant la souveraineté sociale du vicaire de Jésus-Christ, « lui disaient : « Vous êtes le père commun des rois et des peuples, « à vous de décider entre vos enfants. » En cela, nous les avons « trouvés barbares, et nous avons dit à Pierre : « Nous ne recon« naissons pas ton autorité sociale; nous ne voulons pas que tu « te mêles de nos affaires, nous savons bien les régler sans toi. » (GAUME, *le Césarisme.*)

cide ; et c'est par le suicide qu'elle a péri. En sorte que la révolution qui l'a tuée a pu lui répéter ces mots que l'assassin d'un empereur, forgeron de profession, lui adressa en le frappant : « Ce poignard, c'est toi qui l'as forgé. »

C'est ainsi que le Pouvoir politique se mettant en opposition avec l'Église, ne respectant pas la haute juridiction de l'Église et usurpant le pouvoir de l'Église, finit par trouver dans son péché même son jugement et sa punition.

17. On appelle à juste titre crime de lèse-majesté, crime de félonie, crime de haute trahison, toute atteinte à l'autorité publique. Or, si c'est un grand crime que de vouloir arracher des mains du souverain le sceptre que Dieu lui a donné pour régir une seule nation ou un seul État, comment ne serait-ce pas un crime plus grand encore de vouloir arracher des mains du Pontife des pontifes la houlette pastorale que Dieu lui a confiée pour gouverner toutes les nations et toute l'Église ? Si c'est un grand crime de porter la main sur l'épée, comment ne serait-ce pas un crime encore plus grand de toucher à l'encensoir ? Si c'est un grand crime d'usurper la souveraineté, comment ne serait-ce pas un crime encore plus grand de s'attribuer le sacerdoce ? Enfin, si c'est le comble de la scélératesse pour tout particulier de dire : « L'État, c'est moi ! » comment ne serait-ce pas le comble du sacrilége pour tout prince de dire : « L'Église, c'est moi ? »

On vient d'entendre saint Paul déclarant que résister au pouvoir civil c'est s'attirer la damnation éternelle. *Qui autem resistunt ipsi sibi damnationem acquirunt.* Si donc c'est un grand péché, un péché qui compromet

le salut, de se lever contre le pouvoir temporel sur lequel repose la société politique, comment ne serait-ce pas un péché encore plus grand et compromettant plus sérieusement encore le salut, que de contrarier, d'abreuver d'amertumes, de combler d'outrages, de dépouiller, de persécuter le pouvoir spirituel sur lequel est fondée la société religieuse? *Super hanc petram edificabo ecclesiam meam.*

Il avait donc bien raison cet intrépide vengeur de la divinité de Jésus-Christ, saint Athanase, de dire à l'empereur: « Gardez-vous bien de vous mêler des choses « ecclésiastiques et de vouloir nous donner des ordres « sur des matières que vous devez au contraire appren- « dre à notre école. Le même Dieu qui vous a confié « l'Empire n'a fait que nous seuls dépositaires de tout « ce qui regarde l'Église. Et comme quiconque cher- « cherait, au moyen d'occultes manœuvres, à porter « atteinte à votre puissance, s'opposerait au comman- « dement de Dieu, de même si vous vouliez empiéter « sur les droits de l'Église, vous vous rendriez coupa- « ble, sachez-le bien, d'un grand crime. Il a été dit: « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est « à Dieu. Comme donc il ne nous est pas permis à nous « d'exercer une autorité temporelle dans l'empire de « cette terre, de même il vous est interdit de toucher « le moins du monde aux encensoirs sacrés. Je ne vous « dis tout cela que dans l'intérêt de votre salut (1). »

(1) « Ne te misceas ecclesiasticis, neque nobis in hoc genere « præcipe, sed potius ea à nobis disce. Tibi Deus imperium com- « misit; nobis quæ sunt Ecclesiæ concredidit. Et quemadmodum « qui tuum imperium occultis conatibus invadit, contradicit « ordinationi divinæ : ita et tu cave ne, quæ sunt Ecclesiæ ad

La promesse d'une vie longue et prospère que Dieu a faite aux enfants qui respectent leurs parents regarde aussi les pouvoirs publics qui honorent Dieu leur père et l'Église leur mère. Eux aussi ne peuvent qu'à cette condition s'attendre à obtenir un règne long et heureux : *Honora patrem tuum et matrem tuam ut sis longævus super terram.* Et malheur à eux s'ils oublient la soumission qu'ils doivent à Dieu et à l'Église, et se transforment en ennemis de Dieu et de l'Église !

Tôt ou tard, Dieu finit par faire droit aux prières de son épouse que lui-même inspire ; il venge même dans ce monde par des punitions terribles toute atteinte que les pouvoirs de la terre oseraient porter à sa juridiction et à sa liberté. Et une lèpre morale, c'est-à-dire la chute dans tous les péchés et dans toutes les erreurs, ou bien la perte de tout pouvoir et de toute grandeur, sont les plus petites punitions auxquelles doivent s'attendre ces Saüls imprudents, ces Osias sacriléges qui osent usurper les droits et les fonctions du sacerdoce.

Chaque siècle voit grandir le catalogue hideux des persécuteurs de l'Église, mais chaque siècle les voit aussi disparaître et presque toujours avec leurs dynasties, et ne laisser dans l'histoire qu'un nom, synonyme de l'injustice et symbole de la tyrannie, flétri par le sentiment public.

Sauriez-vous bien m'indiquer une simple trace des dynasties des empereurs romains qui ont ensanglanté

« te trahens, magno crimini obnoxius sis. Date, scriptum est, « quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ Dei Deo. Neque igitur fas « est nobis in terris imperium tenere, neque tu thymiamatum, « et sacrorum potestatem habes. Hæc ob curam tuæ salutis scribo « (*Ep. ad Solit.*). »

le berceau de l'Église; des empereurs grecs qui en ont déchiré la robe sans couture, et de ces princes du seizième siècle qui se sont emparés de ses richesses pour en faire la récompense du sacrilége et de l'apostasie, et qui ont bâti l'édifice du protestantisme sur l'adultère et le meurtre?

18. Quant à l'Église, son indépendance et sa liberté sont de droit divin; y toucher, c'est, comme l'a dit son divin fondateur lui-même, toucher à la prunelle de ses yeux, et s'attirer sa colère: *Qui tangit vos tangit pupillam oculi mei* (Matth.). Tout en flétrissant les persécuteurs de l'Église par le surnom odieux de Portes de l'Enfer, ce divin Sauveur, d'un côté, les a déclarés impuissants à prévaloir contre le roc qui sert de fondement à l'édifice de l'Église: *Super hanc petram ædificabo ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam* (*ibid.*); et, de l'autre côté, c'est à la même Pierre mystérieuse qu'il a fait allusion lorsqu'il a dit: Celui qui se ruera sur cette pierre sera brisé, et cette pierre, retombant à son tour sur lui, l'écrasera: *Qui ceciderit super lapidem hunc, confringetur; super quem vero ipse ceciderit conteret eum* (*ibid.*).

L'Église est une enclume qui use et fait sauter en éclats les marteaux qui la frappent; et combien n'a-t-elle pas usé de ces marteaux depuis dix-huit siècles! Combien n'en use-t-elle pas encore aujourd'hui, et combien n'en usera-t-elle pas toujours jusqu'à la fin des temps, sans que sa stabilité en soit le moins du monde ébranlée!

En se rappelant qu'elle a eu plus à souffrir de la part de ses protecteurs que de ses persécuteurs, l'Église ne demande autre chose aux pouvoirs temporels que de

lui laisser accomplir sans entraves la grande mission dont son divin auteur l'a chargée.

Les pouvoirs de la terre n'ont donc rien de mieux à faire que d'imiter la modération dont Hérode et Pilate ont donné aujourd'hui l'exemple, en se gardant bien d'arrêter ou de troubler la marche triomphale de Jésus-Christ vers Jérusalem.

Oh! que cette marche est mystérieuse et prophétique! La foule qui précède le divin Sauveur et celle qui le suit représentent les justes des deux Testaments. Jésus-Christ, placé au milieu de ces deux foules, c'est le Sauveur du monde, venu au milieu des temps, mais dont l'action réparatrice s'est fait sentir dès le commencement des temps et sera efficace jusqu'à la fin des temps (1).

Les deux foules chantent le même HOSANNA de bénédiction et de gloire au fils de David, à l'envoyé de Dieu (2); et cela signifie que les justes des deux Testaments ont reconnu le même réparateur de l'humanité déchue, et que ceux qui attendaient son avénement, et ceux qui se réjouissent de ce qu'il est déjà venu, ont été sauvés et se sauvent par la participation à la même grâce, par la profession de la même foi, par la pratique de la même religion (3).

---

(1) « Turbæ que præcedunt et quæ sequuntur utrumque populum ostendunt, eorum qui ante et post Evangelium Domini crediderunt; et consona Jesum confessionis voce laudarunt (HIER., *Comment. in Matth.*). »

« Quod prædicarunt apostoli, annunciaverunt prophetæ. Una fides justificat universorum temporum Sanctos. Nec sero est impletum quod semper est creditum (S. LEO., *De Incarn.*). »

(2) « Et qui præibant et qui sequebantur clamabant, dicentes : Hosanna! (MARC. 9.) »

(3) « Verbi incarnatio hoc contulit facienda, quod facta. »

Ces deux foules enfin n'ayant avec elles que Jésus-Christ et les Apôtres, et, au comble de la joie, entrant dans la Jérusalem terrestre en leur compagnie, représentent le grand et touchant mystère de l'Église, ayant toujours avec elle et en elle Jésus-Christ dans ses sacrements et les Apôtres dans leur doctrine et dans leur esprit; de l'Église traversant le monde jusqu'au jour où elle fera son entrée glorieuse dans la Jérusalem céleste.

Place donc à l'Église! Laissons passer l'Église! N'entravons pas la marche de l'Église! Ne l'empêchons pas d'accomplir la mission dont elle est chargée, celle de recueillir des quatre vents les enfants de Dieu et de les déposer dans son sein!

Mais nous sommes catholiques, nous avons le bonheur d'appartenir par la foi au corps de l'Église. Ne nous contentons donc pas de la voir passer sous nos yeux; tâchons par notre conduite chrétienne de nous rattacher à son esprit; tâchons de nous mêler à cette foule qui suit le Seigneur et ses disciples; tâchons de nous confondre dans les rangs de ce peuple de Saints et de prédestinés, où se trouvent toute vérité et toute vertu, toute grâce, toute récompense, toute consolation et tout bonheur: afin qu'en suivant sur cette terre Celui qui est la voie, la vérité et la vie, à la main, la palme de la victoire que nous aurons remportée sur nos vices, la couronne de l'immortalité sur notre front, en chantant l'hymne de la foi, l'hosanna de l'espérance, et la bénédiction de l'amour, nous puissions entrer avec lui dans le ciel et y jouir de la vérité et de la vie pour toute l'éternité. Ainsi soit-il.

LA ROYAUTÉ DE JÉSUS-CHRIST.

HOMÉLIE PRONONCÉE LE SOIR DU VENDREDI SAINT.

Rex pacificus magnificatus est super omnes reges : cujus vultum desiderat universa terra (*In Vesp. Nativit. ex III Reg.*, 10, 23).

Le Roi pacifique a été glorifié au-dessus de tous les rois : toute la terre désire voir son visage.

SIRE,

En tant que Fils consubstantiel de Dieu et vrai ieu lui-même, Jésus-Christ est le vrai roi invisible et amortel des siècles, à qui seulement appartient tout onneur et toute gloire, et qui porte dans sa main le gne et sur son épaule la puissance et l'empire : *Regi eculorum immortali et invisibili, soli Deo honor et gloa. Cujus regnum in manu ejus, cujus imperium super umerum ejus* (*In liturg. eccles.*).

Mais en tant qu'il est le Sauveur des hommes, délisant son peuple de la servitude du péché, et lui asurant une rédemption éternelle, il a dû établir sa oyauté non par le fer, mais par le bois ; non en répanant le sang des autres, mais en répandant son propre ang ; non en terrassant ses ennemis, mais en se livrant ii-même à leur injustice et à leur fureur ; non en ôtant qui que ce soit la vie, mais en subissant lui-même la lus ignominieuse et la plus cruelle de toutes les morts ; *on ferro, sed ligno* (*Eccles.*). *Per proprium sanguinem terna redemptione inventa* (*Hebr.*).

C'est en effet le grand et sublime mystère qu'il a particulièrement accompli dans les derniers instants de sa carrière mortelle, dans le cours de sa Passion. C'est dans ce temps que, vrai Salomon, il a déployé, selon la prophétie, toute la magnificence, tout l'éclat de sa royauté pacifique, et qu'il a voulu moins se faire redouter par sa puissance, qu'attirer à lui les regards de tout ce qui a un cœur sur la terre, et établir son règne éternel par le charme de son amour: *Rex pacificus magnificatus est, cujus vultum desiderat universa terra.*

Au lieu donc de vous raconter l'histoire de la Passion de ce Roi-rédempteur, qu'on vous répète tous les ans, je veux ce soir vous expliquer le beau et touchant mystère de sa royauté, et vous montrer 1° les insignes par lesquels il en a fait connaître la nature; 2° la puissance avec laquelle il en a fait constater la vérité; et 3° enfin, l'amour avec lequel il en a établi l'empire.

C'est cette ineffable royauté que nous allons étudier pour l'édification et la consolation de nos âmes. Car, royauté divine, royauté parfaite, royauté modèle, elle nous apprendra comment nous devons nous conduire pour bien régner sur les autres et sur nous-mêmes.

2. O sainte Croix ! jadis symbole d'ignominie, de douleur et de mort, mais que le Fils de Dieu, en y mourant, a changée en trône de gloire, en source de joie, en remède de résurrection et de vie; ô Croix précieuse! prosternés à vos pieds, en union de toutes les âmes chrétiennes répandues sur la surface de la terre, et dans l'unité de la même foi et de la même charité, nous vous adorons avec humilité, nous vous saluons avec transport, comme la source unique de toutes nos consolations et de toutes nos espérances: *O Crux, ave, spes unica!* Et en

même temps, dans ces jours qui nous rappellent le mystère de Dieu régnant par le bois: *Regnavit a ligno Deus*, nous vous prions de nous associer à la divine royauté qu'il a établie, en mourant dans vos bras, et de nous appliquer le fruit du sang divin dont vous avez été trempée, afin que ce sang efface les crimes des pécheurs, et augmente le mérite, la grâce et les vertus des justes: *O Crux, ave, spes unica! Hoc Passionis tempore, Piis adauge gratiam, Reisque dele crimina.*

PREMIÈRE PARTIE.

3. Le royaume de Jésus-Christ n'est pas politique, mais religieux; il n'est pas terrestre, mais céleste; il n'est pas humain, mais divin; il n'est pas temporel, mais éternel. Le royaume de Jésus-Christ, c'est sa foi, son Église, sa religion. Se tromper donc relativement au caractère, à la nature de son royaume, comme il arriva aux Juifs, ce serait se tromper relativement à la vraie religion, à la véritable Église, à la vraie foi; ce serait perdre la route véritable du salut éternel.

Il était donc d'une très-grande importance pour nous que le Sauveur du monde nous donnât une idée claire et précise de son royaume sur cette terre; et il nous l'a donnée non-seulement en paroles, mais encore en fait. Effectivement, non content d'avoir déclaré hautement que son royaume spirituel, établi dans le monde, est totalement différent des autres royaumes de la terre, par ses principes, par ses moyens, par ses fins et par ses récompenses: *Regnum meum non est de hoc mundo;* il a encore consenti à recevoir, dans sa Passion, des épines pour couronne, un lambeau de pourpre pour

manteau royal, un roseau pour sceptre, des insultes pour hommages. Il nous a fait connaître par là d'une manière sensible, il nous a, pour ainsi dire, mis sous les yeux le vrai caractère de sa dignité royale; et il a développé toute la magnificence de son royaume; royaume d'autant plus élevé en réalité au-dessus de celui des rois de la terre, qu'il est plus pacifique, plus doux, plus humble, plus pauvre et plus méprisable en apparence; au sein des tourments et des risées dont les Juifs l'ont affligé, il s'est révélé comme le plus gracieux des monarques et comme l'objet des désirs et des espérances de tout l'univers : *Magnificatus est rex pacificus super omnes reges, cujus vultum desiderat universa terra.*

Mais ne nous arrêtons pas aux apparences, ne contemplons pas les ignominies du Sauveur du monde avec les yeux charnels des Juifs : considérons-les avec les yeux de la foi; et loin d'en éprouver du scandale, nous puiserons dans ce spectacle de quoi fortifier et relever notre croyance. Souvenons-nous d'abord, nous dit saint Léon, que ni la cruauté des hommes ni la fureur des démons n'eussent pu oser rien de pareil sur la personne auguste du Fils de Dieu, s'il ne l'eût permis lui-même, et qu'il n'a subi que parce qu'il l'a voulu cette épouvantable catastrophe d'abaissements et d'humiliations, de spasmes et de douleurs : *Quidquid Domino illusionis et contumeliæ, quidquid vexationis et pœnæ intulit furor impiorum, totum est de voluntate susceptum* (*Serm. 3 de Pass.*). Souvenons-nous ensuite, ajoute saint Jérôme, que de même que Caïphe, tout impie et scélérat qu'il était, prophétisa la mort de Jésus, sans savoir ce qu'il faisait; de même, en cet instant, les soldats du prétoire le comblent

d'amertume et de douleur, sans savoir ce qu'ils font; et que, tout en s'imaginant satisfaire leur barbarie, ils exécutent aveuglément un grand dessein de Dieu, et préparent aux chrétiens l'accomplissement de mystères consolateurs : *Quomodo Caiphas dixit : Oportet, nesciens quid diceret ; sic isti quæcumque fecerunt, licet alia mente fecerint, nobis tamen, qui credimus, sacramenta præbuerunt* (*In Matth.*). Car ces indignes raffinements de la cruauté, contrairement à la volonté de ceux qui les mettent en œuvre, servent à nous donner une idée vraie de la nature et de la gloire du règne de Jésus-Christ, règne qui obscurcit, éclipse tout autre règne. Pratiquées dans le but de tourner sa dignité royale en dérision, ces cruautés en deviennent les marques les plus expressives, les preuves les plus convaincantes, les symboles les plus fidèles par lesquels cette dignité divine se manifeste davantage aux yeux de la vraie foi, dans tout l'éclat de sa magnificence, dans tous les charmes de sa grâce : *Rex pacificus magnificatus est super omnes reges, cujus vultum desiderat universa terra* (1).

4. En effet, il est Roi, mais Roi qui dans cette vie ne promet à ces disciples qu'ignominies, persécutions, souffrances et croix, pour récompenser leur fidélité et rétribuer leur amour. Il est Roi, mais Roi qui n'accorde l'honneur de le suivre qu'à ceux qui se renoncent eux-mêmes, qui ne fait jouir des faveurs de son amitié que ceux qui sont prêts à souffrir pour son amour toute espèce de douleur, d'affront et de martyre. Il est Roi, mais

(1) Bède a dit également : *Milites illudendo, nobis operabantur mysteria* (*In Joan.* 10); et Sédulius : *Sub regiæ imaginis illusione, magni gerebantur sacramenta mysterii* (*Lib.* 3 *oper. Paschal.*).

particulièrement des âmes éprouvées et affligées. Il est Roi, mais de ceux qui marchent par le sentier étroit du salut éternel, où l'on ne trouve que les traces de son sang, la tristesse des larmes, les aspérités de la mortification, les épines de la pénitence. Or, puisqu'il fallait imposer à un pareil Roi une couronne propre à indiquer au premier coup d'œil le caractère d'une aussi étrange royauté, d'une royauté si différente de celle des autres rois, pouvait-on imaginer une couronne plus convenable, plus appropriée, plus significative que celle d'un diadème d'épines ? Une couronne d'or lui eût donné l'apparence d'un roi de la terre. Une couronne de fleurs en eût fait un roi voluptueux; une couronne de lauriers, l'eût annoncé un roi conquérant des peuples par l'épée. Ces couronnes, plus honorables en apparence, l'eussent déshonoré dans la réalité; elles en eussent fait un roi *homme*, un roi de ce monde; tandis que la couronne d'épines l'annonce comme un Roi de douleur, mais qui, malgré cela, trouve des sujets qui l'adorent, le servent, l'aiment et s'estiment heureux de souffrir et de mourir avec lui et pour lui. Ainsi pendant que cette couronne semble l'humilier, le dégrader, l'avilir, tout en marquant cependant le vrai caractère de sa royauté, elle l'honore, l'agrandit, l'exalte, le fait apparaître tel qu'il est, un Roi nouveau, un Roi unique, un Roi supérieur aux autres rois, un Roi du ciel, un Roi Dieu : *Magnificatus est Rex pacificus super omnes reges terræ*.

En second lieu, Jésus-Christ est venu fonder son royaume non avec la force des armes, mais avec les attraits de la grâce ; non en répandant la terreur, mais en apportant la paix ; non en flattant les sens, mais en attirant les cœurs ; non en employant la violence, mais

en commandent l'amour. Jésus est venu assujettir les sages par la folie, les forts par la faiblesse, les saints par les infirmités, tout ce que le monde a de plus grand, de plus majestueux, de plus puissant, par tout ce qu'il y a de plus fragile, de plus bas, de plus méprisable, de plus nul aux yeux du monde; il est venu vaincre ses ennemis en mourant pour eux : *Infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia, et contemptibilia mundi, et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret* (*I Cor.*, 2). Or, je le demande, quel symbole pouvait mieux qu'un roseau, le plus creux, le plus mobile, le plus fragile des végétaux, retracer cette faiblesse apparente de son pouvoir, cette nullité visible de son autorité, cette physionomie entièrement propre à son royaume, où le Roi se suffit à lui-même, et qui s'étend, qui triomphe de tout par les moyens mêmes qui sembleraient devoir opérer sa ruine?

Les Juifs, grossiers d'esprit et charnels de cœur, sachant, par les prophéties, que le Messie devait être Roi, et grand Roi, croyaient que ce Roi, promis depuis tant de siècles, devait, à l'exemple des autres rois de la terre, imposer des tributs, amasser des richesses, lever des armées, gagner des batailles, démanteler des villes, conquérir des royaumes, subjuguer des nations, faire trembler la terre, et étendre son pouvoir politique sur le monde entier. En voyant que Jésus-Christ n'avait rien fait de semblable; en le voyant, au contraire, humble, pauvre, doux, pacifique, mortifié, pénitent, ils le renièrent, le crucifièrent comme un vil esclave, au lieu de vouloir le reconnaître pour Messie et pour Sauveur! c'est-à-dire que ces insensés le rejetèrent précisément pour la raison qui aurait dû le leur

faire accueillir et adorer. Pardonnez, ô Seigneur! si vous fussiez venu en ce monde comme les Juifs insensés vous attendaient et vous attendent encore, environné de toute la pompe, de toute la splendeur des richesses et de la force, du prestige du pouvoir souverain; nous, cédant à la force matérielle, nous vous aurions craint comme notre conquérant, mais nous ne vous aurions pas aimé comme notre Sauveur. Vous auriez le tribut de nos biens, mais non les hommages de nos cœurs. Nous vous obéirions comme à notre roi, mais nous ne vous adorerions pas comme notre Dieu. Mais, en vous voyant nu, humilié, sans force, sans autres armes, sans autre sceptre qu'un ignoble roseau, symbole de la croix; en voyant que, quand il vous plaît, vous changez ce roseau en sceptre de fer, et les sceptres de fer des rois de la terre en roseaux fragiles; que vous brisez comme des roseaux les trônes les plus puissants; que vous détruisez les plus fiers monarques qui osent insulter à l'humilité, à la faiblesse, à la mansuétude, à la patience de votre Église : *Reges eos in virga ferrea, et tanquam vas figuli confringes eos* (*Psal.* 2); nous concevons la plus haute estime, la plus vive admiration, le plus profond respect pour votre personne et pour votre pouvoir. Ainsi, de même que le nombre des soldats, la force de leur artillerie sont une preuve de la faiblesse des rois de la terre, qui ont besoin de tout cet attirail pour contenir leurs sujets et pour triompher de leurs ennemis; de même votre roseau, avec lequel vous changez la face de l'univers, nous prouve que, moins vous avez besoin du bras d'autrui, plus vous êtes puissant par vous-même; que moins vous avez besoin de la force des autres rois, plus vous l'emportez sur eux; qu'ils ne

sont que des hommes, et que vous êtes Dieu : *Magnificatus est rex pacificus super omnes reges terræ.*

En troisième lieu, la pourpre a été de tout temps et partout la marque distinctive des rois. Mais si l'on eût placé sur les épaules de Jésus une pourpre neuve, une pourpre éclatante par la vivacité de sa couleur, et brillante par la richesse de ses ornements; cette pourpre, tout en paraissant l'honorer et le distinguer, dit saint Jérôme, n'eût fait que l'indiquer au monde comme un roi semblable aux autres monarques, dont la pourpre est souvent rougie du sang d'autrui. Mais en recevant un lambeau de pourpre, une pourpre repoussée par les rois de la terre, uniquement rougie par le sang de ses plaies; ce lambeau si abject, si vil, nous annonce clairement que Jésus-Christ est le vrai, l'unique Roi, oint et consacré par son propre sang; que par l'effusion de son sang seulement, que par le déchirement de sa propre chair, il devait fonder, établir, étendre son royaume. Il nous annonce un Roi unique, qui devait être suivi par une foule immense de généreux martyrs, qui devaient triompher avec lui, non en ôtant la vie à leurs semblables, mais en sacrifiant la leur; il est par là le vrai manteau royal propre à sa dignité royale, qui, tout en paraissant le dégrader, l'honore, l'élève et le distingue parmi tous les autres rois; qui l'exalte au-dessus d'eux tous, en retraçant vivement et la grandeur de son pouvoir et la magnificence et la tendresse de sa charité : *Rex pacificus magnificatus est super omnes reges terræ.*

Enfin, le règne de Jésus-Christ est le règne du mépris des honneurs du monde; c'est le règne de l'humilité, de la mansuétude, de la patience et du pardon

au milieu des insultes, des injustices, des blasphèmes et des persécutions du monde. Par quels moyens plus efficaces, Jésus, notre Roi et notre Maître, pouvait-il mieux nous inculquer l'esprit de cette législation sublime, qu'en recevant pour tributs des soufflets et des crachats; pour hommages, des adorations simulées, des malédictions et des sarcasmes; en souffrant tout cela avec une douceur inaltérable, avec une patience divine?

Il nous suffit donc de le voir déshonoré, méprisé, avili de la sorte, pour que nous sachions tout de suite qui il est, ce qu'il est venu faire et enseigner en ce monde; nous savons qu'il est le roi d'un royaume qui n'est pas de cette terre; nous apprécions incontinent les conditions auxquelles on y est admis, les lois qu'on doit y observer, les devoirs qu'il faut y pratiquer, les vertus qu'il faut y acquérir, les récompenses sur lesquelles nous devons compter, dans ce royaume mystérieux et divin. Le spectacle de Jésus dans un état aussi ignoble, aussi douloureux, nous prêche son Évangile tout entier; ses exemples nous parlent aussi efficacement que ses discours.

5. Voilà donc la dignité royale de Jésus-Christ clairement annoncée, prouvée, rendue authentique par les moyens mêmes qui ont été pris pour la tourner en dérision et en ridicule. Voilà ses ennemis, nous dit saint Ambroise, qui travaillent, sans s'en douter, à nous donner l'idée vraie de la nature de son royaume; qui le confessent par les ignominies mêmes dont ils l'accablent; qui l'honorent en le méprisant, qui l'élèvent en l'avilissant, et qui lui préparent les insignes sous lesquels un jour il sera obéi comme Roi, couronné

omme Vainqueur, respecté comme Maître, adoré omme vrai Dieu : *Et si corde non credunt, Christo amen suus non defuit honor : salutatur ut rex, coronatur ut victor, adoratur ut Deus* (*In Luc.*).

O événement extraordinaire et nouveau! si tous les ages, si tous les philosophes du monde, réunis en congrès, après avoir connu l'esprit de la religion de Jésus, e fussent appliqués à fixer les insignes par lesquels il onvenait d'annoncer sa royauté, ils n'eussent jamais u en imaginer de plus expressifs, de mieux appropriés que ceux que ses bourreaux eux-mêmes lui ont décernés. Ainsi, les inventions de leur fureur aveugle offrent 'empreinte d'une Providence supérieure, secrète, qui guide leurs desseins pervers pour les faire servir à ses desseins miséricordieux. Elles nous montrent que dans oute leur conduite ils obéissent aveuglément à une nspiration divine qu'ils ne comprennent point; qu'ils oncourent sans s'en douter, dit saint Augustin, à nous nanifester en Jésus-Christ un Roi qui règne par sa faiblesse même, qui se fait adorer au sein de ses opprobres, et dont le royaume, qui n'est pas de ce monde, riomphait dès lors de l'orgueil du monde, non par la orce des combats, mais par la patience et l'humilité les souffrances : *Sic portans coronam spineam, superbum mundum non atrocitate pugnandi, sed patiendi humilitate vincebat* (*Tract.* 116, *in Joan.*).

6. Le même mystère nous donne des leçons bien précieuses pour la réforme de notre conduite. D'abord, sa couronne est composée d'épines très-aiguës. Or quelle inconvenance, nous dit saint Bernard, quelle monstruosité, quelle honte n'y a-t-il pas à ce que, membres d'un chef, sujets d'un Roi couronné d'épines,

nous soyons mous, voluptueux et efféminés : *Pudeat, sub spinoso Capite, membrum esse delicatum* (*Serm. in Fest. Omn. Sanctor.*)! Nous devons donc déposer aux pieds de notre Monarque chéri la couronne de roses profanes des pensées impures, des désirs ambitieux, dont les disciples du monde et les sujets de Satan sont si désireux, si impatients de s'orner, dans le cours fugitif de cette vie; de ceux qui disent avec ces épicuriens insensés dont parle le Sage : « Couronnons-nous des roses de tous les plaisirs; hâtons-nous de nous divertir aujourd'hui, puisque nous devons mourir demain : *Coronemus nos rosis, cras enim moriemur* (*Sap.*, 2). Repoussons loin de nous cette couronne de corruption et d'orgueil, que Dieu maudit par la bouche d'Isaïe, sous les fleurs passagères de laquelle se cachent des insectes venimeux, dont la gloire fugitive se transformera un jour en éternelle ignominie : *Væ coronæ superbiæ ebriis Ephraim, et flori decidenti gloriæ exultationis ejus* (*Isa.*, 28).

Entourons aussi notre front sanctifié par le baptême, embelli par la confirmation, des épines de pensées saintes, en repassant souvent dans nos esprits les horreurs de la mort des pécheurs, la sévérité des jugements divins, l'éternité des peines, et les peines de l'éternité. Il est vrai que ces pensées sont poignantes, désagréables et amères; que ce sont des épines, mais des épines qui, en mortifiant la chair, guérissent le cœur; épines qui, en nous rappelant à la sainte tristesse de la pénitence, nous procurent la paix de l'âme; épines qui, en réprimant les passions, font germer en nous les lis de la sainte pudeur, et les fruits de toutes les vertus qui sont la sanctification de Dieu : *Super*

ipsum autem efflorebit sanctificatio mea (*Psal.* 131).

Jésus-Christ est dépouillé, et tout son vêtement ne consiste que dans un lambeau de pourpre qui couvre à peine ses épaules. Il ne convient donc pas que les sujets d'un Roi aussi pauvre cherchent avec tant d'empressement à briller par le luxe et la pompe de leurs vêtements, qui, plus ils les distinguent aux yeux du monde, plus ils les rendent ridicules, odieux, méprisables aux yeux des anges et indignes de figurer à la suite et à la cour de Jésus.

Jésus tient entre ses mains un roseau fragile à la place d'un sceptre, comme une marque de folie et de faiblesse. Néanmoins, il ne le rejette, ne le dédaigne point; il le serre au contraire comme un sceptre de gloire. C'est ainsi encore que nous, ses sujets, ne devons point craindre de nous montrer au monde armés du roseau de la folie apparente des serviteurs de Dieu.

Sujets d'un Roi qui porte entre ses mains l'emblème de la faiblesse, laissons le monde nous ridiculiser à son aise pour l'humilité de notre foi, de nos pratiques, de notre piété; qu'il dise tant qu'il lui plaira que le défaut de lumières, de force, de courage, nous tient sous l'empire de préjugés féminins; qu'il rabaisse notre délicatesse de conscience, notre réserve, notre pudeur, la modestie de nos regards, la chasteté de nos discours; qu'il nous blâme de notre esprit de solitude et de fuite du monde profane; qu'il nous nomme même des insensés, parce que nous sacrifions la beauté, la jeunesse, la fortune, tous les agréments et les plaisirs de la chair, toutes les commodités de la vie, à l'humilité et à la mortification de la croix; qu'il nous dédaigne enfin comme de fragiles roseaux, que nous im-

porte? Devons-nous avoir honte de nos vertus devant des gens qui n'ont pas honte de leurs désordres? Notre devoir est de nous mettre au-dessus de ces injustes critiques, et de répéter avec saint Paul : Que me font à moi le monde et ses jugements : *Mihi autem pro minimo est ut a vobis judicer.* Dieu voit mon cœur, Dieu doit décider ma destinée éternelle; je ne dois redouter que ses jugements : *Qui judicat me Dominus est* (*I Corinth.,* 4). A ce courage saint, qui ne reconnaîtra pas la vraie force d'esprit, la véritable indépendance de cœur, la vraie élévation, la vraie noblesse, la vraie grandeur d'une âme libre, inspirée par la vraie religion : *Ubi Spiritus Domini ibi libertas* (*II Cor.,* 3)?

Enfin, Jésus-Christ est insulté par des hommages simulés, par de feintes adorations! Il les endure avec une paix inaltérable, avec une patience invincible. Sujets d'un Roi si maltraité et si pacifique, si tourmenté et si doux, nous devons réprimer en nous-mêmes la soif dévorante des honneurs, des applaudissements et des titres. Nous devons étouffer en nous le désir ambitieux, effréné de nous élever sans mérite, de dominer les inférieurs, de surpasser nos égaux. Nous devons renoncer à cet esprit qui nous empêche de supporter, de pardonner les offenses et même les inadvertances de nos frères.

Ce n'est qu'à ces conditions que nous serons grands, que nous serons de vrais rois, régnant sur nous-mêmes; et ce n'est qu'à ces mêmes conditions que toute royauté chrétienne sera grande, respectée et régnera sur les autres. Écoutez.

7. L'un des effets les plus importants et les plus précieux de l'action du christianisme, c'est d'élever, d'enno-

lir et de diviniser en quelque sorte tout ce qu'il pénè-
e de son esprit. Ainsi, comme en mettant l'homme
ı-dessus des faiblesses de la nature humaine, il en
it un ange, de même en plaçant le Pouvoir au-dessus
es mauvais penchants de la grandeur, il en avait fait
dirai presque un Dieu. Car on a beau dire, rien n'est
lus noble, plus grand, plus sublime, plus digne de
admiration, du respect, des hommages et des sympa-
ties des peuples, que la royauté de création chrétienne.

Comment se fait-il donc que bien souvent là même
ù elle croit trôner, on la subit plutôt qu'on ne l'accepte,
n la tolère plutôt qu'on ne la soutient, et qu'elle
encontre sur son chemin moins l'affection que la haine,
ıoins l'estime que le mépris? Comment s'est opéré
n pareil changement? Hélas! c'est l'ouvrage de la
oyauté elle-même. Le christianisme l'avait placée si
aut que rien ne pouvait l'atteindre, que rien ne pouvait
entraîner en bas; c'est elle-même qui, dédaignant les
auteurs du ciel, est descendue sur la terre; qui, s'ar-
ıchant du sein de Dieu, est tombée en elle-même, et
ui s'est enfin dégradée au point d'être forcée d'endurer
omme châtiment les humiliations et les outrages, que
on divin modèle avait volontairement acceptés pour la
anctifier et la diviniser. Car son diadème s'est changé en
ne couronne d'épines, son sceptre en un fragile roseau,
on manteau royal en un lambeau de pourpre qui la
épare plutôt qu'il ne la couvre, ses sujets se sont
ransformés en valets insolents, lui crachant à la figure,
t à travers leurs moqueurs hommages et leurs plaisan-
eries sacriléges, lui faisant entendre cette cruelle parole:
Nous ne voulons plus de toi : *Nolumus hunc regnare
uper nos* (Luc.). »

En effet, l'ancien pouvoir se faisait peindre dans la personne du plus saint de vos rois, à genoux devant le crucifix et portant dans ses mains la *sainte Couronne,* emblème mystérieux de la royauté chrétienne. Au contraire, le pouvoir moderne, dans la personne d'un grand roi, a poussé la fatuité de l'orgueil jusqu'à se faire représenter dans des voûtes dorées et dans des jardins voluptueux sous la figure de Jupiter, d'Apollon, de Bacchus, entouré de Vénus, de Cupidons, de Bacchantes, tristes symboles de la superbe, de l'égoïsme et de la corruption de la royauté païenne.

Par là, la royauté a dit elle-même au peuple ce qu'elle avait été et ce qu'elle est devenue; elle lui a appris que jadis chrétienne, elle s'était transformée en royauté païenne, et qu'elle n'avait plus droit au culte religieux d'une nation professant le christianisme. Le peuple se l'est tenu pour dit, et il n'a pas tardé à lui rendre avec usure les sentiments qu'elle lui avait inspirés.

Ainsi, en dédaignant l'esprit d'humilité, de mortification, de douceur, de dévouement de la royauté modèle, de la royauté de Jésus-Christ, la royauté des Pouvoirs chrétiens s'est dégradée, s'est compromise, s'est anéantie; et ce n'est qu'en se soumettant à cet esprit, et en s'en pénétrant, qu'elle peut redevenir ce que toute royauté doit être parmi les peuples sujets de Jésus-Christ, pour leur bonheur et pour le sien. Voilà ce que nous apprennent les insignes par lesquels le Roi-Rédempteur nous a fait connaître la nature de sa royauté. Ce n'est pas un sujet moins fécond d'instruction que la puissance avec laquelle il en a constaté la vérité.

DEUXIÈME PARTIE.

8. Dès le premier instant où le grand Roi du ciel parut devant le délégué du plus grand roi de la terre, devant Pilate, lieutenant de César, il lui fit entendre sa divine parole, et il le frappa de manière que Pilate se trouva saisi de crainte, d'admiration et de respect pour son prisonnier : *Pilatus, cum audisset hos sermones, magis timuit*. Oh! qu'il a été beau ce prodige du Fils de Dieu au tribunal de l'homme, faisant trembler son juge! Mais cette espèce de crainte révérencielle que Pilate avait conçue de Jésus-Christ n'était qu'un de ces mouvements passagers de peur par lesquels les pécheurs sortent de temps en temps du sommeil de leur péché, ouvrent les yeux sur le danger de la damnation éternelle qui les attend; puis peu après, entraînés par le poids de leurs habitudes, retombent dans leur funeste léthargie, retournent sous l'empire de leurs erreurs et de leurs passions. Aussi, Pilate, après avoir rendu un témoignage momentané à la divinité du Sauveur, retombe-t-il dans ses préjugés, se remet-il à ne le considérer que comme un homme. Et comme il n'y a rien d'aussi irritable que l'orgueil, Pilate s'offense du silence vengeur par lequel le Fils de Dieu avait répondu à la question : *Qu'avez-vous fait?* et substituant le ton de la hauteur à celui du respect : « Et qui êtes-vous, se remet-il à dire au Seigneur, et qui êtes-vous, pour ne pas me répondre? Ne savez-vous pas que votre vie et votre mort sont entre mes mains : *Mihi non loqueris? Nescis quia potestatem habeo crucifigere te, et potestatem habeo dimittere te* (Joan.)? »

O juge insensé! lui dit saint Ambroise; ne manifestes-tu pas toi-même ton injustice par ton langage, et ne prononces-tu pas toi-même ta condamnation: *Tua, Pilate, voce constringeris; tua sententia damnaris* (*In Psal.* 118)! S'il est vrai, comme tu t'en vantes, que tu aies toute autorité pour absoudre et pour condamner, pourquoi as-tu fait flageller, pourquoi ne renvoies-tu pas le prisonnier en liberté, puisque tu as reconnu et proclamé son innocence, puisque tu sais que tous ses torts consistent dans ses vertus et dans la haine injuste d'autrui pour elles?

Mais, hélas! ceux qui vantent le plus leur autorité sont ordinairement ceux qui savent le moins l'usage légitime qu'ils doivent en faire, qui connaissent le moins le Dieu de qui ils la tiennent et le compte très-rigoureux qu'ils en rendront! Tel était effectivement Pilate: l'ostentation orgueilleuse qu'il faisait de sa puissance devant Jésus n'était que le prélude de l'usage très-injuste qu'il allait en faire.

La sagesse incréée ne crut pas cependant devoir laisser sans censure cette réplique insolente: « Et que dites-vous donc, lui répondit-elle, ô Pilate? pourquoi vanter l'autorité que vous avez sur moi? Sachez que vous n'en auriez aucune si elle ne vous avait été donnée d'en haut: *Non haberes potestatem adversus me ullam, nisi tibi datum esset desuper* (JOAN.)! » O belles et majestueuses paroles de Notre-Seigneur! s'écrie ici saint Cyrille. Dans la condition d'esclave, il parle en souverain. A l'autorité de Pilate, il oppose la sienne; il réprime le faste insensé de l'homme qui s'enorgueillit, en face de Dieu, de l'autorité que Dieu ne lui a transmise que précairement: *Quoniam Pilatus potestatem jactabat, opponit Chris-*

tus potestatem suam, ejusque fastum adversus Dei gloriam tumentem deprimit (*In Joan.*).

Pilate sentit la force de ce reproche et de cette menace du Sauveur, remplie d'équité et de sens, et prononcée avec la douceur d'un ami et la majesté d'un souverain. C'est pourquoi Pilate se prit à chercher un autre expédient pour mettre le Seigneur en liberté : *Et exinde quærebat Pilatus dimittere eum* (JOAN.).

A peine les Juifs s'aperçurent-ils des nouvelles dispositions du président à la pitié et à la justice, qu'ils se livrèrent à de nouveaux trépignements, et poussèrent de nouvelles clameurs, en disant : « Si vous songez, ô Pilate, à mettre celui-ci en liberté, c'est une marque certaine que vous n'êtes ni le représentant ni l'ami, mais l'ennemi et le rival de César : car quiconque, comme celui-ci, se déclare roi, est par là même rebelle contre César; et quiconque protége le rebelle devient rebelle à son tour : *Judæi autem clamabant, dicentes: Si hunc dimittis, non es amicus Cæsaris. Omnis enim qui se regem facit contradicit Cæsari.* »

Que dites-vous, mes frères, du zèle hypocrite et affecté de ces accusateurs injustes pour les droits de César, tandis qu'ils foulent aux pieds la loi de Dieu, de ce sentiment simulé de fidélité chez des gens qui bravent la justice? Ces scélérats espèrent, en parlant ainsi, imposer à Pilate par la politique, après l'avoir trouvé indifférent sur la religion; ils le menacent de la disgrâce de César, vu que Pilate, en paraissant pencher pour l'absolution d'un blasphémateur, leur semble ne pas redouter la disgrâçe de Dieu. Mais Pilate ne se laisse pas intimider par cette menace et ne peut se résoudre à considérer le Seigneur comme coupable pour s'être dit le Roi des Juifs.

C'est que, nouveau Balaam, il a été chargé par Dieu d'annoncer non-seulement le caractère de douceur, de bonté et d'amour de Jésus, mais aussi sa dignité et sa grandeur. C'est ce qu'il exécute malgré lui, sans le comprendre, avec la fidélité d'un prophète, avec le zèle d'un apôtre et d'un évangéliste. Pilate n'a jamais cessé, depuis le commencement jusqu'à la fin de la procédure, de donner à Jésus le surnom de « Christ », soit Oint, et « de Roi des Juifs. » Son langage a toujours été positif en lui donnant cette dénomination, son jugement ferme. C'est en vain que les Juifs le menacent de la disgrâce de César. Cette menace, qui semblait l'épouvanter, loin de changer son langage, lui inspire une nouvelle ardeur: de sorte que non-seulement il n'envisage point le titre de Roi comme une usurpation de Jésus-Christ; mais il le lui donne lui-même comme étant son nom propre, comme une qualité qui lui appartient véritablement. Non content de lui avoir donné tant de fois le titre de « Roi des Juifs, » dans ses discours, d'une manière accidentelle et qui pourrait sembler passagère; il lui confirme ce titre, il le lui confère d'une manière authentique, juridique et solennelle. Tel est, en effet, l'épisode important raconté par saint Jean, et auquel, généralement parlant, on ne donne que peu ou point d'attention.

9. Cet aigle des évangélistes nous dit donc qu'après les paroles menaçantes des Juifs faites pour intimider Pilate, celui-ci rentre dans le prétoire; qu'il prend Jésus-Christ par la main; qu'il le conduit de nouveau sur le grand perron du palais, lequel dominait la place où tous les Juifs étaient réunis : *Cum audisset hos sermones, adduxit foras Jesum;* et qu'y ayant fait transpor-

ter la chaise de pierre sur laquelle il avait coutume de prononcer ses arrêts, chaise appelée *Lithostrotos* en grec et *Gabbata* en hébreu, il s'y assit avec la gravité d'un magistrat qui va porter une sentence sérieuse et importante : *Et sedit pro tribunali, in loco qui dicitur Lithostrotos, hebraice autem Gabbata :* l'heure de sexte allait sonner, ce jour était le vendredi : *Erat autem parasceve Paschæ, hora quasi sexta;* montrant Jésus-Christ au peuple assemblé, il prononce d'une voix majestueuse et sonore ces paroles : « Juifs, voilà votre Roi : *Et dicit Judæis : Ecce Rex vester.* »

Toutes ces circonstances des personnes, du lieu, du jour, et même de l'heure, où Pilate fit cette déclaration solennelle, rapportées avec tant d'exactitude par l'évangéliste, n'indiquent-elles pas manifestement que ce trait de la Passion est un des plus intéressants, et qu'il contient un mystère grand et profond? Afin de le bien comprendre, rappelons-nous que le titre de « Roi des Juifs, » sans autre addition, était chez les Juifs eux-mêmes synonyme de « Messie; » que les Livres saints et tous les prophètes avaient donné au Messie le titre de Roi des Juifs; que les Juifs l'attendent encore sous ce nom. Ce n'est pas que le Messie ne dût régner que sur les Juifs, puisque, au contraire, son règne devait s'étendre sur toutes les nations jusqu'aux extrémités du monde : *Dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ.* Mais c'est d'abord, parce que, comme saint Paul l'explique, il ne devait pas y avoir deux ceps, deux souches de vrais croyants, mais une seule : le cep, le tronc judaïque, chez qui la connaissance de Dieu et la foi au Messie futur s'étaient conservées. C'est ensuite parce que les Gentils ne devaient

devenir chrétiens qu'en entrant dans la maison de Jacob ou dans l'Église, née chez les Juifs; enfin, parce que les Gentils eux-mêmes devaient avec les Juifs former une même famille, une même descendance, un seul peuple, héritier de la foi et des promesses d'Abraham, une seule religion. En conséquence, Roi des Juifs signifiait aussi le Roi des Gentils, le Roi de tous les vrais croyants, le Roi-Messie et Sauveur du monde. Le titre de Roi des Juifs ne lui était donné, selon la remarque de saint Augustin, que pour indiquer l'origine, la chaîne non interrompue, l'unité de la vraie religion : *Scriptum est tantummodo Rex Judæorum, ut origo seminis commendaretur.*

Arrêtons-nous cependant à l'expression de l'évangéliste : « Pilate s'assit sur son siége de juge : *Sedit pro tribunali :* » elle indique qu'en disant : « Juifs, voilà votre Roi, » Pilate ne parle point comme particulier, mais comme juge; il ne fait point un éloge, mais en qualité de juge suprême, il prononce en dernière instance une sentence vraie, juste et sans appel. Mais qu'est-ce qui avait motivé ce jugement? Jésus-Christ s'était révélé et donné plusieurs fois comme vrai Messie, ou vrai Roi des Juifs. Les Juifs refusent de le reconnaître pour tel; ils l'accusent au contraire d'avoir usurpé injustement ce titre et cette dignité : *Hunc invenimus... dicentem se Christum et Regem esse.* Il fallait donc un juge qui ne fût point partie, un juge étranger à la religion, au peuple, aux préjugés, aux passions des Juifs, pour décider une aussi grande question dans un tribunal public. Or, ce juge, c'est Pilate, Romain, Gentil, et par là même impartial; choisi par les accusateurs mêmes, et conséquemment non suspect. Il prononce un vrai jugement sur ce grand procès : *Sedit pro*

tribunali. Il entend Jésus-Christ qui affirme de nouveau qu'il est Roi des Juifs, et les Juifs qui le nient : il pèse les paroles par lesquelles Jésus-Christ a caractérisé son royaume, et il les trouve pleines de sens et de raison; il pèse les raisons de l'accusation des Juifs, et il les estime insuffisantes. Il voit toutes les vertus briller dans l'attitude de Jésus; il observe que toutes les passions sont en jeu dans la conduite des Juifs : il pense que l'injustice et l'erreur se trouvent toujours du côté des passions soulevées, que la justice et la vérité sont du côté où sont toutes les vertus. Après avoir entendu publiquement les parties, après avoir mûrement examiné l'affaire, il décide en faveur de Jésus; il déclare en forme de sentence : Que Jésus est le vrai Roi des Juifs, ou le Messie promis aux Juifs et qu'ils attendaient : *Sedit pro tribunali, et dicit Judæis : Ecce Rex vester.*

Du reste, rien n'est plus magnifique, ni plus auguste, ni plus glorieux pour Jésus-Christ, que cette déclaration de Pilate. C'est le jour le plus solennel de l'année, puisque c'est celui de Pâques, le jour où les Juifs de toutes les provinces se trouvent à Jérusalem pour célébrer cette fête. L'heure, c'est avant midi, en sorte que tous pouvaient se trouver présents. Le lieu où se passe cet événement mémorable est la place publique, sur laquelle un peuple immense avait pu se réunir. Le siége d'où ce grand jugement fut prononcé est indiqué par l'évangéliste en grec et en hébreu, pour nous faire pénétrer le grand mystère : que les Juifs et les Gentils avaient leur intérêt et leur part à ce jugement, et que, dès cet instant, le Gentil reconnaît et confesse pour la première fois le Messie que le Juif a renié.

O providence admirable de Dieu, qui choisîtes le juge même qui aurait condamné Jésus-Christ à la mort pour en relever et en déclarer la dignité! Ainsi donc la barbarie des soldats dans le prétoire ne fut, dans les desseins de Dieu, que la disposition à cette sentence de Pilate. Les rois et les pontifes sont revêtus des insignes de leurs dignités avant d'être proclamés et reconnus. La main de Dieu, après s'être servie de la férocité brutale des soldats pour faire préparer, comme on l'a vu, à Jésus la couronne d'épines, le sceptre de roseau, la pourpre d'ignominie, symbole de moquerie, de mépris aux yeux des hommes, mais précisément par là insignes royaux le mieux adaptés à un Roi des Juifs, Rédempteur des hommes; cette main se sert maintenant de Pilate pour lui faire donner l'investiture de cette royauté, de la façon la plus légale, la plus solennelle, la plus assurée et la plus incontestable, pour le faire révéler, proclamer, annoncer au monde comme le vrai Messie et le Sauveur du genre humain.

C'est ainsi que s'est accomplie une grande figure prophétique. Voilà le vrai Joas revêtu des insignes de la royauté, et le nouveau Joïada qui le proclame Roi, au mépris des fureurs, des intrigues ambitieuses et cruelles de la vraie Athalie, la Synagogue juive. Pilate n'approfondit ni ce qu'il dit ni ce qu'il fait; mais toutes ses paroles et toutes ses actions n'en sont pas moins un mystère élevé. Sa constance à donner en particulier et en public, d'une manière familière et solennelle, à Jésus le titre de Roi des Juifs, qui était insupportable aux Juifs; son courage à prouver, malgré leurs menaces et leurs clameurs, qu'il reconnaissait pour dignité véritable de Jésus celle dont les Juifs lui

faisaient un crime; cette persuasion intime, quoique confuse et obscure : « Que Jésus-Christ était véritablement le Roi religieux des Juifs, » qu'aucune considération humaine ne peut lui faire abandonner, sont des preuves évidentes, dit saint Augustin, que la vérité éternelle même de Dieu lui avait imprimé profondément ces idées dans l'esprit et dans le cœur; que c'est elle qui dirigeait ses paroles : *Avelli ex ejus corde non potuit Jesum esse regem Judæorum : tanquam hoc illi ipsa Veritas fixerit* (*Tract.* 116, *in Joan*). C'est ainsi que le Roi pacifique a manifesté son action puissante sur l'esprit de l'homme, en même temps qu'il déployait les charmes de sa bonté et de sa douceur pour attirer le cœur de l'homme : *Rex pacificus magnificatus est, cujus vultum desiderat universa terra.*

10. Mais les desseins de Dieu ne sont pas encore satisfaits. Cette grande déclaration, cette sentence magnifique, cette vérité importante, prononcée en paroles par le juge suprême, devait encore être mise par écrit, publiée et placée sur le trône du nouveau Roi, en caractères intelligibles à tous les peuples de la terre : afin que ceux qui n'avaient pu l'ouïr pussent la lire, se la communiquer les uns aux autres, et que personne ne pût en alléguer l'ignorance. C'est encore là ce que Pilate exécute.

Le voilà qui se met à écrire la sentence de condamnation, qui, selon l'usage d'alors, devait se placer sur la croix! Hélas! il va sans doute imaginer quelque délit et l'attribuer à Jésus, et ce délit, quoique supposé, déshonorera le crucifié! Pilate peut-il faire autrement dans l'intérêt de sa réputation et pour masquer son injustice, pour qu'on ne dise pas qu'il a condamné

à la peine capitale celui qui n'avait commis aucune faute? Mais ne craignez rien, nous dit saint Laurent Justinien, Pilate n'écrit cette sentence, cette inscription de la croix que sous la dictée de l'Esprit-Saint : *Spiritu Sancto afflante, hunc titulum Pilatus scripsit* (*De Christ. agon.*). Il ne dira donc ni plus ni moins que ce que Dieu voudra qu'il dise; il ne dira rien qui ne soit vrai et glorieux pour celui qu'il a condamné.

En effet, Pilate ne fait, par cette inscription, que confirmer toutes les déclarations magnifiques qu'il avait faites jusque-là touchant les caractères et la dignité de Jésus-Christ.

Il avait attesté verbalement que Jésus était le vrai homme, l'homme parfait, l'homme modèle de tous les hommes : *Ecce Homo*. Il avait déclaré que cet homme était vraiment le Roi des Juifs, c'est-à-dire le vrai Messie et Sauveur des hommes; et par là même, non-seulement vrai homme, mais encore vrai Dieu, parce que Dieu seul pouvait sauver le monde : *Et dicit Judæis : Ecce Rex vester*. Et c'est là tout ce qu'il a exactement récapitulé dans l'inscription de la croix, qui, au rapport des évangélistes, se composait de ces termes : CELUI-CI EST JÉSUS LE NAZARÉEN; CELUI-CI EST LE ROI DES JUIFS : *Hic est Jesus Nazarenus* (MATTH.). *Hic est Rex Judæorum* (LUC.). En le nommant *Nazaréen*, ou natif de Nazareth selon la chair, c'était dire : Qu'il est vrai homme : *Ecce Homo;* en disant : *Jésus, Roi des Juifs*, c'était répéter la sentence qu'il avait déjà prononcée : « Juifs, voilà votre Roi : *Ecce Rex vester*. »

Les princes des prêtres, à la vue de ce grand titre, de ce titre auguste, sacré, qui signifiait la qualité du Messie, et qui ne pouvait être donné à aucun homme,

hormis au Messie, fût-il roi ou empereur; à la vue, dis-je, de ce titre mystérieux placé au haut de la croix de celui qu'ils voulaient faire crucifier comme un malfaiteur, furent remplis d'horreur, de confusion et de scandale; attendu que c'était un témoignage magnifique d'innocence et de dignité que lui rendait le juge même à qui ils avaient confié sa cause; attendu qu'il indiquait clairement que Jésus était le Messie : *Hic est Jesus Rex Judæorum;* qu'il les accusait et les faisait paraître coupables, en face de toute la nation et du monde entier, d'avoir voulu la mort de leur Roi, du Messie qui leur avait été promis; et que le souvenir d'un fait pareil, en passant à la postérité, les couvrirait d'une éternelle infamie. Voici donc que tout le Sanhédrin en corps se présente à Pilate; il lui fait observer, sur un ton de rage, de menaces et de dépit : Que l'usage était d'écrire sur la potence des coupables les crimes qui la leur avaient méritée; tandis qu'au contraire l'inscription placée sur la croix de Jésus-Christ donnait à entendre qu'il était véritablement le Roi des Juifs, et non qu'il avait usurpé cette dignité; que cette inscription indiquait la royauté de Jésus-Christ sur les Juifs, comme son droit légitime, et non comme le crime qui lui avait mérité la croix; qu'il résultait même de cette inscription que Jésus-Christ n'avait commis aucun délit, puisqu'elle n'en énonçait aucun; qu'elle était par là aussi déshonorante et infamante pour le peuple qui avait voulu sa mort que pour le juge qui l'avait prononcée.

Ils insistent donc auprès de Pilate; ils le supplient, ils le menacent, afin qu'il réforme cet écrit et qu'on y dise : « Que Jésus a prétendu injustement être, mais qu'il n'est pas véritablement le Roi des Juifs : *Dicebant*

ergo Pilato Pontifices : Noli scribere Rex Judæorum ; sed quia ipse dixit : Rex sum Judæorum (JOAN.). » O pontifes insensés ! que dites-vous, que prétendez-vous ? leur dit amèrement saint Augustin. Quoi ! Jésus perdrait la qualité de véritable Roi des Juifs, qu'il s'était donnée, si vous parveniez à lui en ôter le titre ? cesserait-il par hasard d'être ce que la Vérité en personne a affirmé de lui, parce que vous ne voulez pas qu'il le soit ? *Quid loquimini, insani Pontifices ? Numquid propterea non erit verum quod Veritas dixit : Rex sum Judæorum ?* Telle est en effet la conviction de Pilate. Aussi répondit-il résolûment à leurs instances, à leur rage, à leurs menaces : Vous n'êtes jamais satisfaits. Déclamez tant qu'il vous plaira, l'inscription restera telle que je l'ai faite ; je n'y changerai pas même une syllabe. Ce que j'ai dit est dit ; ce que j'ai écrit est écrit : *Respondit Pilatus : Quod scripsi, scripsi* (JOAN.).

11. Effectivement, Pilate, lieutenant de César, dans une position, humainement parlant, indépendante, n'avait rien à craindre ou à espérer d'un condamné à mort sur le point de mourir. On ne saurait donc avancer qu'il ait voulu conserver cette inscription pour obliger Jésus-Christ ; cette inscription, ainsi conçue, irritait violemment l'orgueil des Juifs, convainquait d'injustice Pilate lui-même, le déshonorait, l'exposait au péril d'être accusé auprès de César, d'avoir, de sa propre autorité, attribué le titre de Roi des Juifs à un personnage odieux aux Juifs, et dont ils ne voulaient pas entendre parler. On ne peut donc point soutenir que Pilate se soit obstiné à conserver sa première rédaction par intérêt propre ou par politique, puisqu'au contraire, la politique et son intérêt privé lui faisaient une

loi, un devoir de contenter les Juifs. Pilate est ce juge si faible, si lâche, qui venait de condescendre aux Juifs dans tout ce qu'ils lui avaient demandé concernant Jésus-Christ; au point de se mettre en contradiction avec lui-même, ayant, contre sa conviction, contre ses aveux, condamné à mort un accusé reconnu et proclamé mille fois innocent et juste par sa propre bouche. Il est donc également impossible de dire qu'il ait refusé de changer son écrit par fermeté de caractère, par obstination dans son jugement, par respect pour sa parole. Comment donc se rendre compte de ce fait surprenant? Pilate, sans espoir d'aucun avantage, au risque même d'irriter les Juifs, d'encourir la disgrâce de César, après avoir été si facile à prononcer le crucifiement du Seigneur, s'est montré si difficile, si inflexible à changer une syllabe de l'inscription de la croix! après avoir montré tant de légèreté et tant d'inconstance à prononcer une sentence capitale, il a déployé tant de fermeté dans une chose qui pouvait lui paraître indifférente! faible pour accorder le plus, il s'est montré si inébranlable à refuser le moins! après avoir commis l'injustice la plus criante pour satisfaire les Juifs, maintenant il aime mieux s'exposer à leurs menaces, à leurs fureurs, que de modifier une simple inscription! Au lieu de les écouter, d'avoir pour eux des égards, il les chasse honteusement de sa présence! Ah! nous dit saint Augustin, Pilate, laissé à lui-même, ou n'aurait point parlé ni écrit de la sorte, ou, comme il l'avait fait tant de fois, il se serait contredit et modifié. La main de Dieu est donc visible dans ce fait. Pilate, dans cette circonstance, est inspiré d'en haut, il est divinement assisté. D'après les oracles divins, le Messie devait être

annoncé publiquement comme le Roi des Juifs. Pilate a donc écrit ce qu'il a écrit, parce que Dieu a dit ce qu'il a dit. Pilate ne peut retirer son écriture, parce que Dieu ne peut rétracter sa parole : *Ideo Pilatus quod scripsit scripsit, quia Deus quod dixit dixit* (*In Psal.* 57). Balaam, qui ne se laissa nullement intimider par les menaces d'un monarque scélérat, qui ne voulut point retirer la bénédiction prononcée sur Israël, n'était que la figure de Pilate, qui ne se laisse point imposer par la crainte d'encourir la haine des Juifs, l'indignation de César; qui ne change point ce que Dieu lui a ordonné de dire; qui ne retire point la grande bénédiction de Jésus-Christ, et que Dieu l'a obligé d'écrire: *Non possum aliud loqui, nisi quod jusserit Dominus. Ad benedicendum adductus sum; et benedictionem prohibere non valeo.*

Remarquons encore, concernant cette sentence ou inscription mystérieuse, que, tandis que les Romains avaient coutume d'écrire en latin les sentences ou les inscriptions suspendues à la potence des condamnés, l'inscription ou sentence de Jésus-Christ est écrite non-seulement en latin, mais encore en hébreu et en grec; c'est-à-dire dans les trois langues les plus connues alors et les plus universelles dans le monde : *Erat scriptum hebraice, græce et latine* (Joan.). Et cela, dit saint Augustin, par une disposition particulière de Dieu : afin qu'on sût dès lors que l'universalité des nations serait un jour soumise à Jésus-Christ : *Ut in illis tribus linguis Christo subjuganda universitas gentium monstraretur* (tom. V, *Serm.* 18). Une seule langue indiquait sur la croix des deux larrons les crimes qu'ils avaient commis. La croix seule de Jésus se distingue particulièrement des autres par une inscription en trois

langues, n'indiquant ni délit ni qualité usurpée, mais une dignité personnelle, inamissible, un titre d'honneur qui lui est réellement dû. Il y est dit en effet dans un sens positif et absolu : CELUI-CI EST JÉSUS DE NAZARETH ; CELUI-CI EST LE ROI DES JUIFS.

Saint Jean appelle avec beaucoup de sagesse cette inscription un titre : *Scripsit autem et titulum Pilatus ;* parce qu'en effet elle contient le titre vrai, la désignation caractéristique de Jésus-Christ, sa qualité, sa mission et son ministère. Saint Matthieu l'appelle, non sans raison, *cause : Imposuerunt super caput ejus causam ipsius scriptam.* C'est comme s'il eût voulu nous instruire, selon Origène, que le motif unique de la mort de Jésus venait de ce qu'il était le vrai Roi des Juifs, soit le Messie promis, le Sauveur du monde : *Cum nulla inveniatur nec erat causa mortis ejus ; hæc habebatur sola : Rex fuit Judæorum.* O gloire de notre Sauveur! Qui n'adorera ici la puissance souveraine de Celui qui préside aux desseins des hommes, se rit de leurs efforts et les fait tourner à l'accomplissement de ses arrêts? Qui ne voit ici l'attention du Père céleste à mêler aux accusations intentées contre son Fils sa justification solennelle et les titres de sa grandeur à ses ignominies et à ses douleurs?

Les Juifs prétendaient faire passer Jésus pour un grand malfaiteur; et Dieu n'a pas permis qu'on inscrivît sur la croix de son Fils, comme c'était l'usage, aucun des délits dont il était accusé; mais il le fait proclamer et reconnaître, sur le gibet même, comme saint et innocent! Les Juifs le donnaient pour un Roi usurpateur, et Dieu le fait déclarer par Pilate le véritable Roi des Juifs : *Hic est rex Judæorum.* Les Juifs accusaient Jésus

au tribunal de Pilate de s'être nommé le Messie, et Dieu amène Pilate à accuser les Juifs devant le tribunal de tous les siècles et de tout le monde d'avoir renié et crucifié ce Messie. Les Juifs, en préférant Barabbas à Jésus-Christ, en voulant le voir crucifié entre deux voleurs, prétendaient déshonorer son nom; Dieu le fait honorer, en disposant que le président romain lui-même mette au sommet de la croix le grand titre qui l'annonce comme le Sauveur. Jésus-Christ pouvait-il être plus exalté, mieux indiqué comme le Fils de ce divin Père?

Pilate accomplit donc en ce jour, sans qu'il s'en doute, le ministère le plus noble, le plus saint et le plus auguste: le ministère imposé aux patriarches et aux prophètes, de figurer et de prédire la reconnaissance, la royauté, la gloire et les grandeurs de Jésus-Christ. Il ne connaît pas, il est vrai, la haute dignité, la charge sublime dont Dieu l'a investi; mais il ne la remplit pas avec moins de fidélité pour cela. Peu importe avec quelles intentions il prononce ce qu'il dit, il opère ce qu'il fait; moins il y songe, plus il est évident que dans cette circonstance importante il est l'instrument et le ministre des grands mystères de Dieu. Pilate n'est certainement pas plus méchant que Judas. Comme donc, en la personne de Judas, dit spirituellement saint Augustin, Jésus-Christ envoya le démon prêcher l'Évangile; ainsi, il se servit de Pilate idolâtre pour en faire le premier prophète, le premier évangéliste, le premier apôtre, le premier prédicateur, le premier confesseur, le premier témoin pour annoncer à l'univers la grande vérité : que Jésus-Christ crucifié est Roi et Seigneur, Messie et Sauveur du monde. Pilate, dans tout ce qu'il fait et dit, n'en-

tend certainement rien à ses paroles ni à ses actions; mais il n'en est pas moins vrai qu'il dit et fait des choses sublimes, merveilleuses et vraies. Car c'est Dieu qui meut la langue de ce nouveau Balaam, comme une mère fait prononcer à son enfant des mots qu'il ne comprend pas encore; c'est Dieu qui guide sa main, comme un maître conduit le bras de son écolier, et lui fait écrire ce qu'il ignore. Par cette assistance, sous cette direction divine, Pilate ne peut errer, ne peut s'empêcher de prêcher Jésus-Christ : *Non aliud possum loqui nisi quod Deus posuerit in ore meo. Ad benedicendum adductus sum, et benedictionem prohibere non valeo.*

O mes chers frères, combien la religion est grande et magnifique! combien l'économie de l'Évangile est sublime et manifestement divine! quel grand Seigneur, quel grand Dieu n'est pas Notre Seigneur Jésus-Christ! Oh! combien il est digne de nos adorations, de notre service, de notre fidélité et de notre amour! *Rex pacificus magnificatus est, cujus vultum desiderat universa terra.*

12. Or, ne faut-il pas s'aveugler volontairement contre l'évidence pour ne pas reconnaître dans l'ensemble de toutes ces circonstances la vérité de cette royauté divine de Jésus-Christ, qui dispose à son gré de l'esprit et de la volonté de l'homme et les fait servir avec une indépendance absolue à l'accomplissement de ses desseins et de ses volontés? Je n'ai pas le temps de vous indiquer ici tous les grands hommes qui, à tous les âges du christianisme, frappés par ces mêmes faits, ont courbé leur front devant le dogme de notre Dieu-roi, et l'ont reconnu et adoré comme leur Roi et leur

Dieu (1). Je n'en citerai qu'un seul, à qui personne ici ne contestera, j'espère, une grande élévation d'esprit, et dont le témoignage, pour être récent et pour ainsi dire de famille, n'en est que plus imposant et plus lumineux.

« Je connais les hommes, disait le grand Napoléon, « et je vous dis que Jésus n'est pas un homme. Les « esprits superficiels voient de la ressemblance entre « le Christ et les fondateurs d'empires, les conquérants « et les dieux des autres religions. Cette ressemblance « n'existe pas : il y a entre le christianisme et quelque « religion que ce soit la distance de l'infini. Nous ne « sommes que du plomb, et bientôt ce sera de la terre.

« Telle est la destinée des grands hommes, celle de « César et d'Alexandre! Et l'on nous oublie! Et le « nom d'un conquérant comme celui d'un empereur « n'est plus qu'un thème de collége! Nos exploits « tombent sous la férule d'un pédant qui nous loue ou « nous insulte... Encore un moment, voilà mon sort... « Mon cadavre va être rendu à la terre pour y devenir « la pâture des vers... Voilà la destinée très-prochaine « du grand Napoléon... Quel abîme entre ma misère « profonde et le règne éternel du Christ, prêché, en- « censé, aimé, adoré, vivant dans tout l'univers!.. « Est-ce là mourir? N'est-ce pas plutôt vivre? Voilà la « mort du Christ! Voilà celle de Dieu!... (2) »

A toutes les déclarations si magnifiques et si solennelles que fit Pilate touchant la vérité de la royauté de Jésus-Christ, la perfidie et l'aveuglement des Juifs

(1) Voyez l'intéressant ouvrage de M. de Genoude sur les grands hommes et les philosophes en particulier qui ont cru à la divinité et à la royauté de Jésus-Christ.

(2) Sentiments de Napoléon sur le Christ, c. 4.

répondirent par ce cri hypocrite : « Nous ne voulons avoir pour notre roi que César : *Non habemus regem nisi Cæsarem.* »

Or, ce crime des Juifs ne se renouvelle-t-il pas chaque jour chez les chrétiens? Jésus-Christ a sur ce monde deux sortes d'empire : l'un, comme Créateur, et qui s'étend sur tous les hommes ; l'autre, comme Dieu rédempteur, et qui est établi particulièrement sur les chrétiens. L'un est l'empire de sa nature ; l'autre, l'empire de sa grâce. L'un est sur toutes les personnes, l'autre est particulièrement sur les cœurs fidèles, qui reçoivent sa doctrine, écoutent ses commandements, observent ses lois, attendent ses récompenses. L'empire sur la nature est dans Jésus-Christ essentiel, nécessaire, absolu, impérissable, éternel, inamissible, indépendant de la volonté des hommes. L'empire de sa grâce sur les cœurs, puisqu'il l'a voulu ainsi, est acquis, accidentel, exempt de toute violence morale ou corporelle, et au surplus dépendant de notre volonté ; nous pouvons le lui refuser, et nous en affranchir, sinon quant au droit, du moins quant aux effets. Malgré tous nos efforts et toute notre méchanceté, nous ne pouvons jamais faire que le Dieu créateur et maître de l'univers ne soit pas essentiellement, nécessairement, notre Roi et Seigneur. Mais nous pouvons faire qu'il ne règne plus sur nos cœurs en qualité de Roi rédempteur, en tant qu'il a laissé à notre liberté de demeurer sous son obéissance ou d'en secouer le joug. En sorte que, nonobstant nos obligations, notre devoir et notre avantage d'être ses sujets fidèles, nous pouvons, comme les Juifs, rejeter son règne : *Nolumus hunc regnare super nos* (Luc.) ; pour ne reconnaître et ne conserver que

César pour notre roi : c'est-à-dire nos penchants, notre concupiscence, nos passions et le démon qui les flatte et les attire : *Non habemus regem nisi Cæsarem.* Mais malheur à nous si nous nous rendons coupables d'une telle rébellion sacrilége ! En partageant en cela le crime de Satan, nous serons associés à son châtiment.

Enfin le cri des Juifs n'a été, je le répète, qu'un cri hypocrite, parce que ces mêmes Juifs qui font résonner si haut les droits de César, d'ici à quelques années se révolteront contre ce même César que maintenant ils déclarent si énergiquement reconnaître comme leur unique et légitime roi ; et par là ils donneront aux souverains cette importante leçon : « Qu'ils n'ont pas beaucoup à compter sur le dévouement de ceux qui, parmi leurs sujets, placent les droits des Césars au-dessus des droits de Jésus-Christ ; et que quiconque rejette la royauté de Dieu ne sera pas longtemps fidèle à la royauté de l'homme ». C'est ce qu'a bien compris le grand génie que nous venons d'entendre. C'est à l'un des chefs de ses armées qu'il a adressé cette allocution si pleine de foi et de philosophie que je viens de rappeler, et qu'il termina par cette remarquable parole que les Princes ne devraient jamais oublier : « Général, si vous ne comprenez pas que Jésus-Christ est Dieu, eh bien, j'ai eu tort de vous faire général ! »

Mais il est temps qu'après nous avoir révélé la nature et fait constater la vérité de sa royauté, Jésus-Christ aille en établir l'empire par son amour. C'est ce qu'il a fait en montant sur la Croix, le seul trône digne d'un Dieu-roi sauveur des hommes, et c'est ce que nous allons voir dans la dernière partie.

TROISIÈME PARTIE.

13. Le plus grand criminel, au moment où il subit son supplice, est une chose sacrée : *res sacra reus*. Il a droit à la compassion même des juges qui l'ont condamné, même des bourreaux qui l'exécutent, et il n'est permis à personne de se réjouir de ses souffrances et d'insulter à sa douleur.

Mais, hélas! ces égards qu'on observe avec les plus scélérats des fils des hommes, on les foula aux pieds lorsqu'il s'agit du saint Fils de Dieu. A peine la croix fut-elle arborée, à peine fut montré au peuple le crucifié, qu'une espèce de fureur satanique s'empara de tous les spectateurs de ce drame sanglant; Hébreux et Romains, princes et peuples, magistrats et bourreaux, et jusqu'aux passants eux-mêmes, se mirent à vomir des insultes flétrissantes, des provocations sacriléges, d'horribles blasphèmes contre le Dieu-roi qui les sauvait.

Mais que vois-je? les cieux s'obscurcissent, la terre tremble incertaine sous les pieds. Ah! tu as fini d'exister, génération brutale; la victime elle-même, élevant ses yeux vers le ciel, va lui porter ses plaintes et provoquer sur toi sa foudre.

Mais que dis-je? Ah! de la bouche du Roi pacifique mourant pour ses infidèles sujets il ne peut sortir que des paroles de miséricorde et d'amour, qui font la vraie magnificence de sa royauté : *Magnificatus est rex pacificus*. Mon Père, dit-il en effet, j'ai une grâce à vous demander, c'est que vous leur pardonniez. Mon Père, ils ne me connaissent pas, et, plus aveugles que

coupables, ils ne savent ce qu'ils font! *Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt.*

O touchant contraste! s'écrie saint Léon, le peuple l'insulte, et il le plaint; le peuple l'accuse, et il le défend; le peuple le maudit et veut le voir mort, et Jésus appelle sur lui le pardon, la bénédiction et la vie; tous ne respirent que haine et mépris contre leur céleste Roi, et ce Roi seul est tout miséricorde et bonté envers tous: *Furit in unum populus, miseretur omnium Christus.* L'Agneau divin n'interrompt le silence qui lui convenait dans son état de victime que pour demander grâce, en vrai pontife, en faveur de ceux qui l'immolent, et il veut que les premiers à profiter de sa mort soient ceux qui la lui donnent.

Mais cette parole est aussi majestueuse qu'elle est miséricordieuse; elle est la parole d'un Roi aussi bien que d'un Père. Les Juifs lui avaient porté l'insolent défi de prouver qu'il était le Dieu Messie, le vrai Roi des Juifs, en descendant de la Croix : *Si Filius Dei es, descende de cruce.* Mais tout au contraire s'il descendait de la Croix, sur laquelle il est volontairement monté pour nous sauver, s'il interrompait son sacrifice qui devait réconcilier l'homme avec Dieu; s'il se montrait assez faible pour céder aux insultes, pour régler sa puissance d'après les caprices d'une populace aveugle, pour interrompre son sacrifice et renoncer à sa dignité de Rédempteur du monde, c'est alors qu'il se donnerait un démenti à lui-même, et qu'il ne serait ni le Fils de Dieu ni le Roi sauveur d'Israël. Au lieu donc de prouver ce qu'il est vraiment en descendant vivant de la Croix, il le prouvera encore mieux après sa mort, en sortant du tombeau. Pour l'instant, il oppose au prodige que

l'impiété lui demande le prodige encore plus grand de sa charité; il se montre encore mieux vrai Fils de Dieu et vrai Roi pacifique de son peuple en demandant à Dieu son père le pardon pour ceux qui l'ont crucifié. Car seule une bonté infinie pouvait faire une pareille prière et pardonner une méchanceté infinie. Et il s'est montré encore mieux le Roi de la paix en sollicitant la réconciliation de Dieu avec son peuple : *Rex pacificus magnificatus est.*

Mais ne pouvait-il adresser cette prière à Dieu dans le secret de son cœur, au lieu de la faire en criant et se faisant entendre à une grande distance de sa Croix? Il le pouvait bien; mais alors son amour nous aurait privés d'un grand exemple. Notre divin Sauveur s'est fait notre maître et notre modèle. Comme notre maître, il nous avait imposé le précepte du pardon des injures; comme notre modèle, il sanctionne ce sublime précepte par l'autorité de son exemple. Car quelle parole, disait saint Paul, plus capable que celle-ci : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font! » quelle parole, dis-je, plus propre à éteindre dans nos cœurs chrétiens tout sentiment de haine, tout désir de vengeance à l'égard de ceux qui nous ont offensés, et pour nous engager à être indulgents et miséricordieux les uns envers les autres, en nous pardonnant mutuellement, comme il nous a pardonné lui-même : *Estote benigni; donantes invicem, sicut Deus donavit vobis.*

Car, toujours d'après saint Paul, Jésus-Christ n'a pas seulement demandé le pardon pour les Juifs qui l'avaient crucifié, mais encore pour tous les pécheurs, dont les péchés ont occasionné sa mort, n'étant mort que pour l'expiation de tout péché. Par cette prière, il a donc

réconcilié d'avance avec Dieu tous ceux qui, par la foi unie à un repentir sincère, s'en appliqueraient le mérite; et c'est par cette prière, unie à l'effusion de son sang, que le pardon divin, lorsque nous le demandons dans les dispositions requises, ne nous est jamais refusé.

Ainsi il nous a confirmé par le fait cette grande vérité qu'il nous avait déjà révélée par sa parole, savoir : que la société chrétienne dont il est le Roi ne serait unie que par les liens d'un amour mutuel des chrétiens entre eux, et des chrétiens avec Dieu : *Hœc mando vobis ut diligatis invicem sicut dilexi vos* (JOAN.). Il a établi que l'empire de sa royauté n'a que la charité pour fondement, car c'est une royauté sur des hommes s'aimant comme des frères, aimant Dieu comme leur Père, et au repentir desquels Dieu accorde toujours le pardon comme à ses enfants. Et par là même, il a fait entendre à tout Roi chrétien, qu'en voulant régner en chrétien il doit, dans ses rapports avec ses sujets, se signaler moins par l'exercice de la force que par les manifestations de l'amour; moins par la rigueur que par la clémence, moins par la dureté que par le dévouement, moins en leur demandant toute espèce de sacrifices dans son propre intérêt qu'en s'immolant pour les intérêts de tous, afin de s'attirer tous les cœurs et de se faire chérir comme un Roi pacifique, ne voulant être grand que par le pardon et par la charité : *Rex pacificus magnificatus est, cujus vultum desiderat universa terra.*

14. Après avoir d'une si touchante manière assuré le divin pardon à son peuple, il dispose aussi en sa faveur de son propre règne, en en ouvrant les portes au bon larron, crucifié à côté de lui.

Soit que quelques gouttes du sang du Seigneur pendant son crucifiement aient jailli sur ce condamné; soit que le corps de Jésus-Christ l'ait enveloppé dans son ombre (le soleil commençant à décliner); soit que la sainte Vierge, majestueusement debout entre la croix de son Fils et celle du bon larron, ait intercédé pour ce dernier; Dimas (c'était son nom), en entendant la touchante et sublime prière que le Seigneur venait de prononcer, se trouve tout à coup changé; il devient le premier apôtre, le premier évangéliste, le premier confesseur du Roi des Juifs; il en reconnaît et en prêche tout haut au peuple l'innocence et la divinité; car il réprimande le triste compagnon de son supplice, en lui disant tout haut : Comment ne crains-tu pas ce Dieu, qui souffre la même condamnation, mais non pour la même cause que nous? Notre croix est la punition méritée de nos crimes, mais la sienne, à lui qui est l'innocence même, n'est que le triomphe de son amour. Et en se tournant vers le Seigneur, le front humilié, la voix suppliante, le cœur transpercé du repentir et animé par la confiance, il lui dit : Mon Dieu et Seigneur, daignez vous rappeler de moi lorsque vous serez parvenu dans votre royaume : *Domine, memento mei cum veneris in regnum tuum.*

Oh! que ce passage de l'Évangile est touchant! Oh! qu'il est beau de voir cet homme simple s'élevant par sa foi à la plus haute philosophie! et ne se scandalisant pas des douleurs et des opprobres de son Sauveur! Il le voit cloué à la croix, et il le prie comme s'il était assis dans le ciel; il le voit subir le même supplice que lui, et il le reconnaît comme le vrai roi et maître de l'univers; il le voit mourir comme le dernier des hommes,

et il l'invoque comme son Dieu; tout le monde regarde Jésus comme coupable; seul, Dimas le proclame innocent; tout le monde l'accuse; seul, Dimas le défend; tout le monde le blasphème; seul, Dimas le bénit et l'adore!

Quel spectacle édifiant pour notre foi! Oh! qu'il est vrai que le scandale de la croix est effacé : *Evacuatum est scandalum crucis;* puisque nous voyons notre aimable Sauveur, au milieu de ses humiliations et de ses souffrances, déployant la puissance de cette royauté divine qui pénètre l'esprit et l'éclaire, qui touche le cœur et le change, qui commande aux volontés les plus rebelles et les dompte, et qui, au milieu des misères et des faiblesses, des douleurs qu'il endure comme homme, se fait reconnaître et adorer comme Dieu.

Et que répond notre aimable Seigneur à cette humble et sublime prière? Jésus, en tournant vers Dimas son doux regard, du ton de la plus grande bonté lui dit : Eh bien, je te le promets, aujourd'hui même tu seras en ma compagnie dans mon paradis : *Hodie mecum eris in paradiso.*

O parole! O réponse! Ah! que la miséricorde de Dieu est prompte à tendre les bras au repentir qui l'invoque; Dimas n'a pas été si empressé à prier Jésus que Jésus l'a été à l'exaucer, à l'accueillir, à le récompenser. Mais remarquez bien, nous dit saint Léon, que cette grande parole, cette grande promesse : Tu seras aujourd'hui avec moi dans mon paradis, sont au-dessus du langage humain, et qu'elles ne descendent pas de la croix d'un condamné, mais du trône d'un Dieu-roi, parlant avec autorité : *Excedit humanam conditionem ista promissio, nec de ligno crucis, sed de throno editur*

potestatis. Elle nous révèle que par la croix du Christ est déjà rétabli le pont de la miséricorde entre la terre et le ciel; que les portes de la maison éternelle, que le péché avait fermées, s'ouvrent dans ce moment par le sang de la Victime céleste, et qu'il n'existe plus de décret excluant de la société de Dieu ceux qui s'unissent à Jésus-Christ par la foi en ses mystères, par la pratique de ses lois, par la correspondance à son amour : *Nihil nunc damnationis est iis qui sunt in Christo Jesu.*

C'est donc, comme on le voit, le vrai roi, disposant, comme il l'avait déjà dit, des places de son règne à l'avantage de ceux qui veulent bien s'abriter sous son sceptre : *Ego dispono vobis regnum* (Luc.); et n'accordant point ces places d'après l'injustice ou le caprice du favoritisme à des êtres d'un mérite nul, d'une capacité problématique ou d'un dévouement suspect; mais à l'humble piété, à la foi courageuse, à la vertu réelle, à la vie sans tache ou à la sincère pénitence. Et rien d'impie, d'orgueilleux, d'injuste et d'immonde ne franchit le seuil du vrai céleste Empire : *Nihil coinquinatum intrabit in regnum cœlorum* (*Apoc.*).

Voyez, en effet : pendant que le repentir ouvre le paradis au bon larron, l'aveuglement volontaire, l'orgueil, l'obstination, ouvrent au mauvais larron les portes des enfers. Grand Dieu ! que le mystère de l'homme est redoutable ! Est-il donc vrai que tout près de l'arbre de la vie, la croix, il peut y rencontrer la mort ? C'est la punition de l'orgueil et de la confiance superbe dans ses propres lumières. Ainsi, comme l'exemple du premier de ces deux larrons ne nous est raconté qu'afin que personne ne désespère de Dieu,

l'exemple de l'autre ne nous est présenté qu'afin que personne ne présume de soi-même.

Élevez donc plus haut vos pensées, nous dit saint Augustin, et ne regardez pas la croix du saint Fils de Dieu, placée au milieu des croix de deux hommes scélérats, comme l'échafaud d'un coupable, mais comme le tribunal du juge souverain qui prononce sur le sort éternel des hommes, au moment même où il meurt pour les hommes : *Crux Christi in medio, non supplicium fuit, sed tribunal.* O stupidité aveugle de la haine des Juifs : ils avaient placé la croix du Seigneur au milieu des croix des larrons, *medius autem Jesus*, pour le confondre, selon la prophétie, avec les scélérats, et le faire passer pour plus scélérat qu'eux : *Et cum iniquis reputatus est* (Isai.). Mais Dieu s'est servi de cet horrible dessein pour faire donner à son Fils la place qui lui convenait, de juge souverain des vivants et des morts. Car dans cet état d'apparente humiliation, il n'accueille pas moins le bon larron qui le confesse, et n'en réprouve pas moins le mauvais larron qui le blasphème : Il ne s'y montre pas moins, dit saint Léon, le maître de la vie et de la mort, le dispensateur de la miséricorde et de la justice, l'arbitre suprême de la bienheureuse et de la malheureuse éternité; il ne nous rend pas moins sensible, par le jugement de ces deux hommes, ce triage de tous les hommes qu'il fera le dernier jour du monde, en plaçant les justes à sa droite et les méchants à sa gauche, pour sauver les uns et rejeter les autres : *In patibuli specie monstratur quæ in fine mundi est facienda discretio.*

O Roi! dont la majesté est autant redoutable que l'amour est généreux : *Rex tremendæ majestatis*; accor-

dez-nous dès à présent une place dans les rangs heureux de vos brebis; séparez-nous du troupeau impur des chevreaux de Satan; placez-nous à votre droite : *Inter oves locum præsta; et ab hædis me sesquestra; statuens in parte dextra;* afin que, le jour où vous chasserez au fond de l'abîme, en les frappant de malédiction, vos sujets rebelles, nous méritions que votre bénédiction nous introduise dans votre royaume en compagnie des saints : *Confutatis maledictis, flammis acribus addictis, voca me cum benedictis.*

15. Ne vous scandalisez donc pas d'entendre ce grand Roi disant à son divin Père d'une voix haute et sonore : Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? *Clamavit voce magna, dicens; Deus meus, Deus meus, ut quid dereliquisti me?* Cette parole du Seigneur, dit saint Augustin, n'est pas une expression de sa douleur, mais une manifestation nouvelle de son amour. Cette parole n'est pas le gémissement d'un affligé, mais la révélation du grand mystère du Roi médiateur : *Vox ista doctrina est, non querela, et magni expositio sacramenti.*

Cette parole est d'abord le premier verset du psaume dans lequel David, en évangéliste anticipé plutôt qu'en prophète, a fait la description la plus minutieuse du crucifiement du Seigneur. Or, d'après saint Jérôme, en nous apprenant que le Sauveur a prononcé ce verset, l'Évangéliste nous a fait entendre que Jésus-Christ a chanté tout haut en entier ce psaume que les prêtres et le peuple, qui entouraient sa croix, savaient par cœur; et en les obligeant par là à voir que cette grande prophétie s'accomplissait sous leurs yeux, il a invité ses implacables ennemis à le reconnaître pour le vrai Messie. Par là, le Roi de la paix s'est montré jusqu'à

son dernier soupir désireux de leur conversion et de leur salut, et a signalé la magnificence de sa charité : *Rex pacificus magnificatus est.* Mais en même temps, saint Paul nous a dit que notre vieil homme, ou bien toute l'humanité déchue, était représentée en Jésus-Christ crucifié : *Nos scimus quia vetus homo noster crucifixus est.* Ce n'est donc pas lui, dit saint Léon, mais c'est notre humanité, représentée en lui, qui regrette d'être abandonnée à cause du péché, et qui prie pour que cet abandon qu'elle a mérité ne soit pas définitif et éternel : *Loquitur in persona hominis assumpti.* Et comme notre humanité était en Jésus-Christ unie à la personne du Verbe, cette prière eut une puissance infinie et a été exaucée.

C'est donc en vertu de l'efficacité de cette prière que Dieu ne nous abandonne pas, quelque grandes que soient nos fautes pour mériter d'être abandonnés. Mais tant que nous serons sur cette terre, le chemin pour revenir à notre Dieu nous est toujours libre; la porte de son cœur nous est toujours ouverte.

Et c'est encore pour nous inspirer une plus grande confiance dans sa divine bonté, quelque indignes que nous soyons d'en éprouver les douceurs, que Jésus mourant a prononcé cette quatrième parole : J'ai soif : *Sitio.* Car cette soif qui le dévore, nous dit saint Cyprien, n'est pas l'effet de l'épuisement de son corps, mais de l'ardeur de son amour : *Sitis hæc est de ardore dilectionis.* Il a soif, ajoute saint Augustin, du salut de ceux pour qui il répand son sang. Cette soif n'est donc pas une plainte de ce qu'il souffre, mais une promesse de la grâce qu'il nous prépare. Cette soif, conclut saint Bernard, nous prouve que, comme s'il ne pouvait pas être

heureux sans nous, il désire avec plus d'ardeur notre salut que nous ne désirons être sauvés nous-mêmes.

Malheur à nous si, imitant la conduite brutale des Juifs, au lieu de le désaltérer par les larmes de notre repentir, nous ne lui offrons que le vinaigre de notre résistance et de notre obstination! Malheur à nous, s'il pouvait se plaindre de nous par ces paroles qu'il a adressées aux Juifs : Les ingrats, je leur ai manifesté ma soif, et avec un superbe dédain ils ne m'ont donné à boire que du fiel mêlé au vinaigre : *Dederunt in escam meam fel, et in siti mea potaverunt me aceto.*

16. Mais, tout en étant notre Sauveur, Jésus-Christ est aussi notre juge. Cette dernière qualité ne nous permet de l'approcher qu'en tremblant, et mêle à notre confiance quelque chose d'aussi sombre que la peur. Nous avons en lui notre médiateur qui nous ramène à Dieu; mais nous avions encore besoin d'un médiateur auprès du médiateur lui-même. Eh bien, son amour lui a inspiré le moyen de remplir ce vide entre nous et lui, en nous destinant, par une autre touchante parole, sa mère pour notre mère. C'est la vraie Bethsabée que le vrai Salomon a fait asseoir à son côté sur le même trône de sa douleur (*III, Reg.*) afin d'en faire l'aimable reine des martyrs comme il en est le glorieux Roi : *Rex gloriosus martyrum.*

Marie, au pied de la croix, dit saint Ambroise, assistait à la mort de Jésus-Christ comme il convenait à la Mère de Dieu d'y assister. Le spectacle qu'elle donne d'elle-même, dit ce docteur, est digne de la hauteur de son rang. Dans l'attitude sublime de la mère, on peut lire une nouvelle preuve de la divinité du Fils. La plus timide de toutes les vierges, la plus désolée de toutes

les mères, se montre la plus forte de toutes les femmes : *Stabat non degeneri spectaculo mater.* Son visage trahit une immense résignation au milieu d'une immense douleur; absorbée dans une extase d'affliction, et d'une contemplation sublime, elle ne détourne pas un seul instant les yeux de la scène déchirante du plus saint des Fils, expirant au milieu de tous les tourments et de tous les opprobres, que l'amour maternel, devenu aussi puissant que les bourreaux, recopie et concentre dans son cœur. Avec un regard de miséricorde pour les hommes bien plus que de compassion pour son propre Fils, elle en considère, dit encore saint Ambroise, une à une les plaies béantes, et paraît s'y complaire, parce qu'elle sait bien que le sang qui découle de ces plaies est la source de la grâce et la condition nécessaire de la rédemption et du salut du monde : *Spectabat piis oculis Filii vulnera ex quibus sciebat redemptionem hominibus futuram.*

Par ce sublime héroïsme, s'associant à l'amour du Père nous livrant son unique Fils, et à l'amour du Fils se livrant lui-même, Marie concourait, elle aussi, à la génération des enfants de Dieu, et devenait notre Mère presque au même titre que Dieu est devenu notre Père.

C'est ce grand mystère, s'opérant en secret dans les profondeurs de l'amour de Marie pour les hommes, que Jésus-Christ a révélé à notre piété et à notre confiance en disant à Marie : FEMME, vous êtes la femme dont mon Père, dès l'origine du monde, a prédit l'inimitié à l'égard du serpent, et qu'il a annoncée comme devant commencer en elle-même la race des fils de Dieu; FEMME, les voici, ces fils, représentés par mon disciple bien-aimé; ils

sont nés déjà de mes douleurs et de votre amour; vous les aimerez comme vos enfants, car ma parole étant la parole du Dieu qui crée tout ce qu'il appelle, je forme en vous, à leur égard, des entrailles de mère, comme je leur inspire, dans la personne de Jean à votre égard, des sentiments de fils. O vous tous qui deviendrez mes disciples bien-aimés, voici votre Mère : *Dixit matri suæ : Mulier, ecce filius tuus; deinde dixit discipulo : Ecce mater tua.*

Acceptons donc avec reconnaissance ce legs précieux que nous a fait notre aimable Roi, en nous donnant Marie pour notre mère. Laissons l'hérésie se scandaliser de notre sentiment filial envers Marie; plaçons en elle, après Jésus-Christ, toute notre confiance, et ne cessons pas de l'honorer et de l'invoquer comme le refuge des pécheurs, comme la Mère du pardon et du bon secours.

17. Enfin, rien ne restant à faire à son dévouement pour notre salut, Jésus console son amour de Sauveur et ses sollicitudes de Roi par cette grande et ineffable parole : Tout est consommé : *Consummatum est;* et il voulait dire par là que tout ce qui était écrit dans le livre des décrets éternels, que tout ce qui avait été figuré dans les patriarches, prédit par les prophètes, symbolisé par les sacrifices de la loi; que tout ce que Dieu avait promis, que tout ce que le monde attendait touchant le Messie, était entièrement accompli : *Consummatum est.*

L'univers est racheté, le démon est vaincu, la concupiscence humaine est réprimée, l'idolâtrie est démasquée, la nouvelle alliance est scellée, l'Église est fondée, le ciel est ouvert; et, par des lois plus parfaites, par des sacrements plus efficaces, par des grâces plus

abondantes, il est facile à tout homme de bonne volonté d'en prendre possession : *Consummatum est.* Il n'y a plus de mystères à découvrir, plus de vérités à révéler, la raison n'a plus rien à chercher, la philosophie n'a plus rien à inventer pour le salut de l'homme et la perfection morale de la société; l'humanité ne trouvera jamais rien de mieux que la religion du Calvaire, la doctrine du Messie, la loi de l'Évangile; le vrai et légitime progrès n'est désormais que dans le développement entier, dans l'application sincère, dans la pratique fidèle de cette religion, de cette doctrine, de cette loi.

Les fabricateurs de religions nouvelles ne seront dorénavant que des imposteurs, qui, inspirés par l'Enfer, en flattant l'homme le corrompent et l'égarent; en trompant les peuples les asservissent et les dégradent, en prétendant honorer Dieu, l'insultent et le blasphèment. L'homme n'a plus rien à demander à l'homme, puisqu'il a tout reçu de Dieu : *Consummatum est.*

Enfin, cette grande parole, en nous indiquant que sur le Calvaire notre Sauveur bien-aimé n'a fait qu'achever l'œuvre de notre rédemption, qu'il avait commencée dès l'instant de son incarnaiton, nous a appris que, nous aussi, devons faire de notre salut l'occupation sérieuse de toute notre vie, en sorte que, au moment de la mort, nous n'ayons autre chose à faire que d'y mettre la dernière main, et nous écrier aussi comme saint Paul : Mon pèlerinage sur cette terre est fini; le but que Dieu se proposait en me créant est atteint; tout est consommé : *Consummatum est.*

A cette condition seulement nous deviendrons l'esprit même de Jésus-Christ, qu'il remettra dans les mains

de son Père. Car ce n'est pas son propre esprit qui était déjà en Dieu, mais ce sont tous les fidèles changés par son amour, de manière à former son esprit et sa vie, qu'il a déposés dans le sein de Dieu par cette dernière parole : Mon Père, c'est dans vos mains que je remets mon esprit : *In manus tuas, Pater, in manus tuas commendo spiritum meum.*

Mais en prononçant cette délicieuse parole, il nous a aussi donné à nous le courage de la répéter, au moment de notre mort, avec la même confiance et avec le même bonheur. Car, en passant par la bouche du Fils de Dieu, cette parole a acquis une puissance infinie, et en la répétant, nous nous mettons à la place de Jésus-Christ, nous nous appliquons les mérites infinis de son sacrifice; nous faisons une douce violence à Dieu, nous l'obligeons à nous recevoir dans son cœur comme dans un asile de paix et de salut. Heureux le chrétien dont le dernier mot, en mourant, est cette parole que l'Église, sa mère, lui met sur les lèvres : *Pater, in manus tuas commendo spiritum meum!*

18. C'est ainsi que le Rédempteur divin, s'oubliant complétement lui-même et ne s'occupant que du bonheur de ses fidèles sujets qu'il laissait sur cette terre, leur a assuré tous les secours, tous les moyens, toutes les grâces, afin qu'ils pussent un jour le rejoindre au ciel. C'est ainsi qu'il a disposé en leur faveur de tout ce qu'il possédait, de tout ce qu'il était comme Fils de l'homme et comme Fils de Dieu. Et c'est ainsi que, vrai modèle des rois, comme il en est le maître suprême, il leur a appris par l'exemple de son dévouement sublime, aussi bien que par sa céleste doctrine, qu'eux aussi doivent consacrer leurs biens, leurs ta-

lents, leurs forces, et même s'il le faut leur vie, pour procurer à leurs subordonnés la tranquillité et le bonheur de la terre, et leur faciliter la conquête du ciel; et qu'à cette condition seulement ils peuvent aspirer à la gloire d'être salués comme rois pacifiques, ayant voulu signaler leur règne par le prodige de la vraie charité : *Rex pacificus magnificatus est, cujus vultum desiderat universa terra.*

Mais c'est en poussant un cri éclatant que le divin Sauveur prononça cette divine parole : *Clamans voce magna;* et par ce cri qui le révélait plein de vie au moment même de la mort, où tout homme perd sa voix, il voulut montrer, dit saint Jérôme, que la mort ne s'approche de lui que parce qu'il l'appelle à lui; qu'il meurt en commandant à la mort, qu'il meurt par puissance et non par faiblesse, par choix et non par nécessité; qu'il meurt parce qu'il est vraiment homme, mais avec la majesté d'un roi Fils de Dieu : *Morti dominatur et præcipit, potestative expirat,* mais d'un roi père du peuple qu'il a conquis, d'un roi ne voulant se séparer des fils de son amour que dans l'attitude de l'amour, car il plia doucement sa divine tête sur son sein : *Inclinato capite*..... Tous les évangélistes ont remarqué cette circonstance : elle doit donc renfermer un grand mystère. Le voici.

Selon la tradition hébraïque et l'opinion de tous les Pères de l'Église, les os d'Adam que Noé avait sauvés dans l'Arche, au temps du déluge, avaient été déposés sur le Golgotha, et ce mont ne fut appelé le lieu du crâne : *Calvariæ locus,* que parce que le crâne d'Adam y avait été enterré; et c'est, nous dit Origène, dans ce même endroit où reposaient les restes d'Adam que Jésus-

Christ fut crucifié : *Ubi sepultus est Adam, crucifixus est Dominus*. Le Seigneur donc qui, les bras tendus, le sein ouvert, incline son auguste tête sur le crâne d'Adam, c'est le Seigneur, nous dit saint Augustin, saluant et embrassant toute l'humanité dans son chef, et baisant les hommes, ses enfants chéris, avant de mourir : *Caput inclinavit ut oscula daret dilectis suis*. C'est le Seigneur qui, après avoir fait tomber les premières gouttes de son sang sur les restes du premier homme, et avoir ainsi baptisé toute l'humanité dans son chef, lui a donné le titre et l'espérance de la résurrection, et c'est alors que, selon la prophétie, les os d'Adam, humiliés par la mort, tressaillirent de joie en présence de cette démonstration d'amour de son Sauveur : *Exultabunt ossa humiliata*. Et c'est dans cette attitude de miséricorde que, répandant sa dernière larme, le Roi pacifique acheva sa carrière et rendit son dernier soupir : *Et inclinato capite, tradidit spiritum*.

19. Mais à l'instant même le voile du temple est déchiré du haut en bas par une main invisible, la terre tremble, le soleil s'éclipse, la montagne se fend, les tombeaux s'ouvrent, les morts ressuscitent, et toute la création s'ébranle. C'est que ce Roi, qui finit ainsi par l'amour une vie qui n'avait été qu'un acte non interrompu d'amour pour les hommes, ce Roi-là est Dieu. Ces prodiges ne sont donc, dit saint Léon, que le gémissement et le deuil de toute la nature, rendant hommage à son Créateur et à son Souverain. Ces prodiges, par lesquels les choses inanimées parurent vouloir mourir avec Jésus mourant, sont la preuve qu'il est leur auteur et leur maître; ces prodiges, enfin, ne sont que la réponse magnifique que le grand Roi de la gloire chargea tous

les éléments de donner en son nom aux blasphèmes impies des Juifs, ces vils esclaves, afin de leur prouver qu'il était vraiment leur Souverain et leur Dieu : *Impiis atque blasphemis Judæorum vocibus, universa dederunt elementa responsum.*

Oh! que cette réponse a été sublime et digne de la majesté de Dieu! Elle fut bien comprise par le centurion et les soldats qui avaient crucifié le Rédempteur, et par le peuple entier qui l'avait outragé. Car, saisis de terreur, humiliés, consternés, pleurant et se frappant la poitrine, ils élevèrent leurs voix mêlées aux émotions du repentir, et crièrent : « Vraiment, celui-ci était le Fils de Dieu : *Vere Filius Dei erat iste.* »

Comment donc, et où trouver des termes assez énergiques pour flétrir autant qu'ils le méritent, l'orgueil, l'aveuglement, l'obstination, l'impiété de nos prétendus philosophes qui, en présence de ces prodiges, attestés même par les auteurs profanes, et qui s'accomplirent au moment où Jésus expira, en présence de ces témoignages éclatants que lui rendirent le ciel et la terre, les anges et les hommes, les Juifs et les Romains, les justes et les pécheurs, les vivants et les morts, en un mot l'univers entier, eux seuls, plus aveugles que les ténèbres, plus insensibles que les morts, plus durs que les pierres, plus incrédules que Satan lui-même, osent refuser au Sauveur du monde son pouvoir suprême et sa divinité!

Répandons des larmes sur ce prodige d'aveuglement infernal, et en excitant en nous cette délicieuse foi dans le mystère de Jésus-Christ crucifié, que nous avons le bonheur de posséder au milieu de tant de chrétiens qui l'ont perdue, attachons-nous toujours davantage à

ce roi immortel des siècles, et, par le repentir sincère de nos fautes, par l'accomplissement fidèle de ses lois, par la ferveur à pratiquer sa religion, dévouons-nous à lui comme il s'est entièrement dévoué pour nous, afin qu'il veuille bien régner en nous et sur nous.

20. Saint Paul a dit que servir Dieu c'est régner : *Servire Deo regnare est.* C'est vraiment une belle et grande parole! Dès l'instant où nous nous soustrayons à l'autorité divine de notre vrai et légitime roi, Jésus-Christ, et qu'en renonçant aux lois qu'il nous a faites pour règle de nos pensées, de nos sentiments et de nos actions, nous plaçons la raison au-dessus de la foi, et la morale de notre intérêt au-dessus de l'intérêt de sa morale, nous devenons le triste jouet de toutes les erreurs et de tous les vices, et notre prétendue indépendance se change en un honteux esclavage de tout notre être, à l'égard de tous nos mauvais instincts et de toutes nos passions. Ce n'est qu'en acceptant de grand cœur la royauté de Celui qui a bien voulu mourir pour nous faire revivre, ce n'est qu'en conformant notre conduite à sa législation divine, ce n'est enfin qu'en le servant comme notre roi et notre maître que nous nous mettons au-dessus de toutes les choses temporelles, au-dessus de tout ce qui est injuste et de tout ce qui est faux, au-dessus de nous-mêmes, et c'est dans cette soumission que nous retrouvons notre vraie grandeur, notre vraie indépendance et notre vraie souveraineté : *Servire Deo regnare est.*

Il en est de même dans l'ordre politique : ce n'est qu'en servant Jésus-Christ, ce n'est qu'en tâchant de répandre et d'établir dans l'État l'empire de sa religion et l'action sanctificatrice de son Église, que tout Pou-

voir chrétien se met à l'abri de tous les écarts et de toutes les injustices capables de le compromettre; qu'il peut conjurer les orages de la révolte et affermir son autorité. En sorte que ce n'est qu'en s'abaissant, qu'en se faisant petit devant le Seigneur et qu'en se faisant une gloire de la qualité de son fidèle serviteur, qu'il s'élève, qu'il devient grand et qu'il est vraiment roi devant les hommes : *Servire Deo regnare est.*

Doux et aimable Seigneur ! roi immortel des siècles et maître suprême de l'univers ! prosternés à vos pieds, nous vous remercions d'abord de la charité infinie avec laquelle vous avez bien voulu répandre votre sang, donner votre vie pour nous racheter, et avec laquelle vous avez établi sur nous votre divine royauté, qui, à elle seule, nous vaut devant Dieu un véritable règne : *Redemisti nos, Domine, in sanguine tuo, et fecisti Deo nostro regnum.*

Nous déclarons ensuite, en présence du ciel et de la terre, que nous vous acceptons pour notre roi et pour notre maître, et que nous sommes heureux de vivre à l'ombre de votre pouvoir et de votre autorité, car c'est par là seulement que nous pourrons triompher de tous nos ennemis et conquérir notre vraie liberté. Nous vous prions enfin de vouloir établir à jamais parmi nous votre règne. Oui, Seigneur, régnez dans notre esprit par votre vérité, dans notre cœur par votre grâce, dans notre conduite par vos exemples; régnez sur nos personnes, sur nos familles, sur notre patrie, sur nos biens, afin que nous puissions régner à notre tour sur les autres par le dévouement, et sur nous-mêmes par la sainteté, et qu'après avoir partagé votre royauté bénie sur cette terre, nous puissions un jour partager votre royauté éternelle dans le ciel. AINSI SOIT-IL.

DERNIER DISCOURS

PRONONCÉ LE LUNDI DE PAQUES.

SUR LA RESTAURATION DE L'EMPIRE EN FRANCE.

« *Si Spiritus Ejus qui suscitavit Jesum a mortuis*
« *habitat in vobis.... vivificabit et mortalia corpora*
« *vestra, propter inhabitantem Spiritum Ejus in*
« *vobis.*

« Si l'esprit de Dieu, qui a ressuscité Jésus d'entre
« les morts, habite en vous.... il vivifiera aussi vos
« corps mortels, à cause de son esprit qui habite en
« vous (*Rom.* 8). »

SIRE,

1. C'EST une magnifique et charmante prophétie que celle où David a dit : Qu'un jour la chair divine du Messie aurait refleuri : *Refloruit caro mea* (*Psal.* 27). Or cette prophétie s'est littéralement accomplie par le grand Mystère de la résurrection de Jésus-Christ, dont nous célébrons dans ces jours le délicieux souvenir. La chair du Seigneur, dit saint Ambroise, a refleuri effectivement au moment où il est ressuscité : *Refloruit Dominus cum resurrexit* (1).

Il n'en pouvait être autrement, car le corps de Jésus aussi bien que son âme étaient restés unis de la manière la plus intime au principe essentiellement vi-

(1) Saint Bernard a dit aussi que personne ne doute que cette prophétie regarde la résurrection du Seigneur : *Hoc de resurrectione dici nullus est qui ambigat.*

32.

voir chrétien se met à l'abri de tous les écarts et de toutes les injustices capables de le compromettre; qu'il peut conjurer les orages de la révolte et affermir son autorité. En sorte que ce n'est qu'en s'abaissant, qu'en se faisant petit devant le Seigneur et qu'en se faisant une gloire de la qualité de son fidèle serviteur, qu'il s'élève, qu'il devient grand et qu'il est vraiment roi devant les hommes : *Servire Deo regnare est.*

Doux et aimable Seigneur! roi immortel des siècles et maître suprême de l'univers! prosternés à vos pieds, nous vous remercions d'abord de la charité infinie avec laquelle vous avez bien voulu répandre votre sang, donner votre vie pour nous racheter, et avec laquelle vous avez établi sur nous votre divine royauté, qui, à elle seule, nous vaut devant Dieu un véritable règne : *Redemisti nos, Domine, in sanguine tuo, et fecisti Deo nostro regnum.*

Nous déclarons ensuite, en présence du ciel et de la terre, que nous vous acceptons pour notre roi et pour notre maître, et que nous sommes heureux de vivre à l'ombre de votre pouvoir et de votre autorité, car c'est par là seulement que nous pourrons triompher de tous nos ennemis et conquérir notre vraie liberté. Nous vous prions enfin de vouloir établir à jamais parmi nous votre règne. Oui, Seigneur, régnez dans notre esprit par votre vérité, dans notre cœur par votre grâce, dans notre conduite par vos exemples; régnez sur nos personnes, sur nos familles, sur notre patrie, sur nos biens, afin que nous puissions régner à notre tour sur les autres par le dévouement, et sur nous-mêmes par la sainteté, et qu'après avoir partagé votre royauté bénie sur cette terre, nous puissions un jour partager votre royauté éternelle dans le ciel. AINSI SOIT-IL.

Or, l'une de ces résurrections politiques qui a changé et qui a étonné le monde est certainement celle dont nous sommes témoins : la restauration de l'ancien Empire français. Nous pouvons donc affirmer en toute vérité : 1° qu'elle aussi a été l'œuvre de Dieu, en vertu de quelque chose de sacré ou de l'Esprit de Dieu qui avait suivi cet Empire dans sa destruction : *Propter inhabitantem Spiritum Ejus in vobis*; et 2° qu'elle ne peut être complète et durable qu'en tant qu'elle maintiendra cet Esprit de Dieu en elle-même : *Si Spiritus Ejus habitat in vobis ;* en un mot, que le nouvel Empire a été l'œuvre de Dieu, et qu'il n'aura de stabilité et d'avenir qu'en tant qu'il sera fidèle à l'Esprit de Dieu.

Voilà les deux points que je me propose de développer aujourd'hui. C'est, il est vrai, d'un événement politique qu'il sera question, mais c'est un événement politique dont nous allons tirer pour le Pouvoir chrétien de grands et importants enseignements de morale et de religion. Je ne crois donc pouvoir mieux terminer ma station que par un pareil sujet, le plus capable peut-être d'intéresser en même temps votre piété, votre patriotisme et votre attention : *Regina cœli.*

PREMIÈRE PARTIE.

2. L'un des dogmes les plus importants et les plus consolants du christianisme, qui ont été reçus et confirmés

---

de Jésus-Christ comme la cause et le modèle de la résurrection du péché à la grâce, de la mort à la vie, saint Paul lui-même ait voulu comparer à Jésus-Christ l'homme pécheur et l'homme mort.

par la foi constante et universelle de l'humanité, c'est le dogme que Dieu gouverne par sa providence le monde qu'il a créé du néant par sa puissance et par sa bonté.

Dans les temps anciens il ne se trouva que la secte d'Épicure, qui, en suivant les inspirations de ce maître impur, de ce moqueur sacrilége de toute religion et de toute divinité, eut le triste courage de s'inscrire hautement et complétement en faux contre la croyance du genre humain touchant la Providence, et de dire que Dieu ne se mêle pas des affaires des hommes.

Cette ignoble secte a reparu dans ces derniers temps, au grand scandale et à la grande honte de l'humanité; elle est même plus nombreuse qu'on ne pense, car on rencontre à chaque instant et partout de prétendus sages et de vrais insensés affirmant que, dans les événements politiques en particulier, la Providence n'est pour rien, et qu'ils sont le résultat de l'habileté ou de la maladresse des régisseurs du monde, ou des combinaisons aveugles des passions et du hasard.

Je ne prétends pas que tout soit sage, pur, généreux, saint, dans les événements qui, au point de vue politique, changent les conditions d'existence d'un grand peuple. Certainement, dans tout ce que l'homme fait, il se glisse toujours quelque chose d'humain. Mais il n'en est pas moins vrai que, dans certaines circonstances, l'étourderie aussi bien que l'adresse, la lâcheté aussi bien que le courage, l'égoïsme aussi bien que le dévouement, servent sans s'en douter à l'accomplissement des desseins de Dieu sur la société; et que, particulièrement dans ces cas, se réalise cette belle sentence d'un grand génie : *L'homme s'agite et Dieu le mène.*

Il serait en effet bien étrange que, tandis que, d'a-

près l'Évangile, pas même un passereau ne change de place et ne descend sur terre sans le concours de la Providence d'en haut : *Unus passer non cadit in terram sine Patre vestro* (MATTH.); il serait, dis-je, bien étrange que les changements de la souveraineté desquels dépend le sort des empires se fissent sans l'intervention particulière de *Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires.*

Ce qui est certain et même évident, c'est qu'ayant accordé aux êtres créés la faculté de donner la vie à ce qui n'en a pas, il ne leur a pas conféré la faculté de rendre la vie à ce qui l'a perdu. En sorte que, dans l'ordre politique aussi bien que dans l'ordre moral et dans l'ordre naturel, rien de ce qui est mort ne revit que par la vertu de Celui qui a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts; d'où il suit que toute vraie résurrection a sa raison et son type dans celle de Jésus-Christ : *Qui suscitavit Jesum a mortuis vivificabit et mortalia corpora vestra.*

En vain donc des esprits assez peu chrétiens, assez peu philosophes et assez peu sérieux pour n'envisager les grands événements de la terre qu'en dehors de toute action du Ciel; en vain, dis-je, de pareils esprits ne voulussent-ils pas en convenir, qu'il n'en serait pas moins évident que le rétablissement de l'Empire français de nos jours a été une résurrection : résurrection dans laquelle les hommes n'ont été que des instruments, ne se rendant même pas tout à fait compte de ce qu'ils faisaient, résurrection dont le vrai et grand Artisan a été ce Roi invisible par qui seul ce qui est mort revit : *Rex cui omnia vivunt.*

Tâchons d'étudier ce grand événement, et nous

y verrons les traits frappants d'un de ces prodiges de l'ordre moral que Dieu seul accomplit, et dont on peut dire avec le Prophète : La postérité aura de la peine à le croire lorsque l'histoire ira le lui raconter : *Opus factum est in diebus nostris quod nemo credet cum narrabitur* (HABAC.).

3. Tout en ne croyant pas à la divinité du Messie, les Scribes et les Pharisiens d'autrefois n'étaient pas sans inquiétude sur sa résurrection, car il l'avait prédite aussi clairement et aussi distinctement que toutes les circonstances de sa mort. Ils prirent donc toute espèce de précautions pour prévenir toute supercherie de la part des disciples; ils scellèrent le tombeau sacré du grand sceau de la synagogue, ils l'entourèrent d'une palissade infranchissable, et en confièrent la garde à une cohorte de soldats romains : *Munierunt sepulcrum, signantes lapidem cum custodibus* (MATTH.). Les insensés! s'écrie saint Grégoire, qui ont prétendu emprisonner le Fils de Dieu! Comme si l'Auteur de la vie eût pu rester sous l'empire de la mort, et comme si les bornes d'un sépulcre eussent pu contenir Celui que l'univers ne peut pas renfermer : *Ut non haberet Christus egressum; sed Deus cum sit, teneri morte non poterat; et quem mundus non capit, nec sepultura custodit* (*Homil. in Evang.*).

Or, toutes ces circonstances qui ont accompagné la résurrection typique du Sauveur nous apprennent que l'une des conditions de toute résurrection, qui n'en est que la figure et qui est l'œuvre de Dieu, doit s'accomplir en dehors des forces, des calculs et des prévisions de l'homme. Cette condition n'a pas manqué dans l'événement qui nous occupe.

On dirait que les Scribes et les Pharisiens modernes

n'ont rien négligé pour empêcher l'ancien Empire, qu'ils avaient une seconde fois tué de leurs coups, de sortir du tombeau qu'ils lui avaient choisi sur un rocher perdu au milieu des flots de l'Océan. Ils ont dispersé sur les deux hémisphères tout ce qui portait le nom de l'exilé de Sainte-Hélène. Ils ont fait plus : ils ont pris la place de la Providence, et ils ont prétendu assujettir cette Providence à leur politique. Ils ont disposé de l'avenir; ils ont décrété que jamais membre de la famille de leur prisonnier n'occuperait un trône; et se croyant maîtres absolus du monde, ils ont pensé que leurs décrets pouvaient très-bien se passer de la ratification de Dieu.

Mais, comme toutes les mesures prises par la haine aveugle de la synagogue ne purent empêcher la puissance de Dieu de faire sortir son Fils de sa tombe; de même, toute proportion gardée, les arrangements de la diplomatie moderne n'ont pu empêcher la providence de Dieu de relever l'Empire français de ses ruines. Aussi, lorsqu'on s'y attendait le moins, lorsqu'un pareil événement n'avait plus pour lui la moindre probabilité; bien plus, lorsque ce fait était regardé si peu possible, même dans ce pays où *rien n'est impossible*, que celui qui en eût fait, dix ans avant, la prédiction, aurait passé pour un insensé; le nouvel Empire, contre toute prévision humaine, a reparu, dans quelques instants, à la tête de l'Europe, lui disant : Me voici! *Ecce adsum* (*Num.* 22).

Or, n'est-ce pas là un de ces événements qui présentent d'une manière d'autant plus frappante le cachet de l'action de Dieu, qu'ils sont moins prévus, moins attendus par l'homme?

Remarquez, en second lieu, que tout ce que Dieu rappelle à la vie apparaît plus complet et plus parfait qu'il n'avait été avant sa mort.

Ainsi, le divin Sauveur ressuscité s'est montré aux Apôtres rayonnant de plus de grâce, de bonté et de gloire que pendant sa vie. Et nous aussi, après notre résurrection, dont la sienne sera la cause et le modèle, nous reprendrons, d'après saint Paul, notre corps, jadis assujetti à tant de misères, transformé en un corps léger, subtil, lumineux, impassible et immortel : *Oportet corruptibile hoc induere incorruptionem, et mortale hoc induere immortalitatem. Qui suscitavit Jesum a mortuis, suscitabit mortalia corpora vestra.*

Eh bien, l'Empire restauré présente aussi ce second trait caractéristique de toute résurrection.

Ainsi qu'en conviennent ses amis les plus sincères et ses plus chauds admirateurs, le premier Empire a commis, à l'égard de certaines nations, bien des fautes; le second a voulu les réparer. C'est un fait que le premier Empire se fit soupçonner de s'être allié à la révolution pour dépouiller l'Église; c'est également un fait que le second a bravé le reproche que la révolution lui aurait fait de la combattre pour l'obliger à respecter les propriétés de l'Église. Le premier Empire, il faut bien l'avouer, conquérant et expansif, fut l'épouvante des peuples; le second, conservateur et désintéressé, en a été l'espérance. Le premier Empire excita bien des mécontentements, le second n'a réveillé que des sympathies, même parmi ses rivaux. Le premier Empire fit trembler la terre, le second parut l'affermir. Le premier Empire subsista par la raison de la force, le second subsiste par la force de la raison. Le premier Empire

enfin ne put se dispenser de faire la guerre, c'est même pour continuer la guerre qu'il faisait la paix; le premier Empire était la guerre; le second Empire a besoin de la paix, c'est même pour conquérir la paix qu'il a fait la guerre : LE SECOND EMPIRE, C'EST LA PAIX!

Voyez la fière Albion qui avait ameuté contre le premier Empire l'Europe entière, et qui maintenant paraît devenue la plus intime alliée du second et se réjouir de ses avantages et de ses succès (1). Car il est de notoriété publique que c'est à la demande de la Grande-Bretagne que le Congrès de Paris a inséré dans le traité du 30 mars une clause qui fait remonter à Napoléon III tout l'honneur de l'esprit de sagesse, de modération et de désintéressement qui a présidé à ces négociations si difficiles et si délicates. Ce qui a été reconnaître aussi à la France la supériorité diplomatique, la regarder comme l'arbitre du sort des nations, et comme le Pouvoir conservateur des intérêts de l'humanité.

Rappelez-vous que c'est la plus grande puissance du Nord qui, la première, a proposé Paris pour siége des conférences de la paix. Or, qui se serait jamais douté que cette puissance dont la fierté est sans bornes, comme ses domaines, et qui jadis avait tant contribué à la destruction du premier Empire, serait venue de nos jours s'abriter elle-même à l'ombre du second, et lui aurait confié, avec un parfait abandon, la tutelle de ses intérêts et de sa dignité?

Rappelez-vous encore que, moins par la réputation

---

(1) Depuis une année les choses semblent avoir bien changé; mais ces paroles n'en ont pas été moins vraies lorsqu'elles furent prononcées.

de la vaillance incomparable de ses armées, que par la grandeur de son ascendant, Napoléon III a attiré autour de son trône, pour s'incliner devant lui et l'affermir, les représentants des mêmes souverainetés qui, il y a quarante ans, s'étaient coalisées pour renverser Napoléon Ier; et que, sans employer d'autres moyens que celui de l'empire moral que la vraie grandeur exerce sur les esprits sans les humilier, il a forcé ces souverainetés de déchirer de leurs propres mains l'œuvre d'un Congrès célèbre, et de faire amende honorable des traitements qu'à une autre époque elles avaient fait subir à la France.

Rappelez-vous enfin que, tandis que naguère tout se faisait en Europe sans la France et contre la France; maintenant tout se fait d'après les inspirations et les désirs de la France; et que la France paraît avoir repris le rôle qui lui convient, d'arbitre du monde. En votre qualité de Français, vous devez être bien fiers que ce beau pays ait reconquis parmi les nations le premier rang auquel il a droit en vertu de son esprit, de sa grandeur et de sa religion, parce que la France est votre patrie; et moi, en ma qualité de prêtre catholique, je n'en suis pas moins fier, parce que la France est à la tête du catholicisme.

Or, ne faut-il pas être bien aveugle pour ne pas voir l'œuvre de Dieu dans l'ensemble de ces mutations si profondes, si extraordinaires, si inattendues et si au delà de l'attente de ceux mêmes qui y ont travaillé? Et en voyant la France qui était descendue si bas remonter tout à coup si haut, ne faut-il pas se révolter contre l'évidence, pour ne pas en conclure que tout cela a été opéré par le Dieu qui *protége la France*, qui aime la

France? Et ne faut-il pas être bien peu chrétien pour ne pas s'écrier avec le Prophete : Vraiment le doigt de Dieu est ici, et cet immense changement est le prodige de la droite du Très-Haut; *Vere digitus Dei est hic, hæc mutatio dexteræ Excelsi!*

Que dirai-je de cette guerre d'Orient, à laquelle la France n'a rien gagné au point de vue matériel, mais par laquelle elle a conquis un nouveau monde tout entier sous le rapport moral et politique? A peine implanté sur les bords de la Crimée, son glorieux drapeau réunit autour de lui toutes les sympathies de populations à demi barbares. On n'y vit pas le signe d'une conquête étrangère et de la série des maux qui ordinairement l'accompagnent, mais l'étendard protecteur de tout ce qui est faible et de tout ce qui est juste; et l'orgueilleux Tartare de déposer à ses pieds le sentiment de sa défiance, l'instinct de sa férocité, et de le saluer et de lui rendre hommage. Ainsi vos vaillantes phalanges n'ont eu affaire qu'aux citadelles imprenables de la Puissance qu'elles étaient allées combattre, et à ses armées aussi solides que les remparts qui les abritaient; mais quant au pays, il s'est livré sans coup férir.

Dans un sentiment de sollicitude toute chrétienne pour l'armée, le nouveau Pouvoir lui ayant rendu son meilleur ami, le prêtre, il lui avait assuré tous les secours et toutes les consolations de la religion, dont le soldat se trouvait depuis longtemps privé; il avait attaché à ses côtés l'Ange du confort, heureux de partager les dangers de son corps pour sauver son âme; et il avait fait cesser l'immense scandale et la cruauté sacrilége de ce réglement athée qui condamnait les enfants de la France à ne voir autour d'eux rien qui leur rap-

pelât leur Dieu, rien qui leur assurât l'espérance d'une vie meilleure, en mourant pour la patrie.

Cédant aux pieuses exhortations et touché par le sublime dévouement du héros de la croix, le héros de l'épée retrouva en lui-même son sentiment catholique, l'un des éléments de la nature française, et le fit éclater dans toute sa magnificence aux yeux de l'islamisme, du schisme et de l'hérésie. Les beaux jours des croisades resplendirent une seconde fois en Orient, moins les misères de ces mesquines rivalités qui jadis avaient fait avorter ces mémorables expéditions.

Il y avait longtemps que l'Orient ne connaissait le christianisme qu'à travers le nuage de l'esprit grec, esprit de corruption et de servilisme, et qui n'est pas propre à en faire sentir l'importance, la sainteté et la vérité. Les nouveaux croisés le firent connaître bien autrement, et commandèrent en sa faveur l'admiration et les hommages du Croissant lui-même.

Rien, en effet, n'était plus imposant que de voir ces légions invincibles, devant lesquelles tout se courbait, prosternées devant un autel de bois au milieu du camp, pendant qu'on offrait le sacrifice de l'Agneau, et que son sang divin se répandait sur les âmes de ceux qui avaient répandu le leur pour l'honneur et la suprématie de la France. Rien de plus beau que de voir ces légions édifier le monde par leur piété (1), après l'avoir étonné par leur courage. Rien de plus touchant

(1) On se rappelle cet hommage que l'aumônier en chef de l'armée a rendu à sa foi, en affirmant qu'aux ambulances pas un seul de ces braves n'est mort sans recevoir les derniers sacrements de l'Église.

que de les voir accuellir et traiter en frère l'ennemi prisonnier ou blessé et lui donner la préférence dans les soins de la charité; c'était au point que les vaincus se croyaient heureux et honorés de tomber entre les mains de tels vainqueurs. On n'oubliera pas de longtemps cette grande parole sortie de l'âme émue plutôt que de la bouche d'un officier anglais, et qui, prononcée en Orient, eut un si grand retentissement en Occident : « Nous ne pouvons regarder un soldat fran- « çais sans éprouver un sentiment d'admiration et de « confusion. »

O gloire du catholicisme! car il faut le dire : si dans cette mémorable guerre on rencontra souvent le brave même sous le drapeau mahométan, schismatique ou hérétique, le héros ne se trouvait que sous le drapeau catholique. Je ne dirai rien de ce camp français, devenu l'asile de tous les malheureux, la source de toutes les consolations, la garantie de tous les droits; autour duquel des populations si différentes par le langage, par les mœurs et par la religion, accouraient de toutes parts comme au temple de la civilisation improvisé au sein de la barbarie, et ne pouvant s'empêcher de lui adresser les bénédictions et les souhaits que Balaam prononça sur le camp d'Israël, qu'un roi impie l'avait chargé de maudire. « Oh! qu'ils sont beaux! semblaient aussi dire ces populations; oh! qu'ils sont beaux tes tabernacles, ô Jacob! Qu'elles sont belles, tes tentes, ô Israël! Ils ressemblent à des vallées abritées par d'épaisses forêts, à des jardins où les ruisseaux voisins qui les arrosent apportent et conservent l'abondance, à des cèdres qui déploient la richesse de leurs branches au bord des eaux. Ah! ce sont vraiment

des tabernacles dignes de la main de Dieu qui les a plantés; *Quam pulchra tabernacula tua, Jacob! et tentoria tua, Israël! Ut valles nemorosæ, ut horti juxta fluvios irrigui; quasi cedri prope aquas, ut tabernacula quæ fixit Dominus* (*Num.*)!

Oh! que de préjugés n'a pas détruits cette guerre! que de convictions n'a-t-elle pas fait naître dans tous les esprits! à quelle distance ne s'est pas répandue la renommée des prodiges de toute espèce qu'y a opérés l'épée de Charlemagne, qui ne vieillit jamais en France!

Voilà, j'espère, d'immenses conquêtes sur les esprits et les cœurs, bien plus précieuses et plus honorables que les conquêtes obtenues sur terre et sur mer, et par cela même plus dignes de la nation que Dieu a chargée de la mission de civiliser le monde. Nous ne savons pas ce qui est réservé à l'Orient dans un prochain avenir; ce que nous savons, à n'en pouvoir douter, c'est que dans les desseins de Dieu les résultats de cette guerre d'Orient serviront admirablement aux changements que la main secrète de sa providence prépare dans ces contrées, *assises dans les ténèbres, et n'ayant d'autre abri que l'*OMBRE *de la mort.*

En attendant, voilà des traits bien frappants, auxquels on doit reconnaître dans le nouvel Empire une beauté, une grandeur que n'eut pas l'ancien, et par lesquels on est forcé de convenir que c'est la droite de Dieu qui l'a ressuscité; *Digitus Dei est hic*, *hæc mutatio dexteræ Excelsi.*

4. Enfin, d'après saint Paul, la résurrection du Seigneur, toute miraculeuse qu'elle ait été, n'en fut pas moins un fait aussi simple et aussi raisonnable que sa mort. Revêtu de la faiblesse de l'homme déchu, sans en

avoir partagé le péché, il a pu et même il a dû mourir sur la croix (1), afin de nous prouver qu'il était le fils de l'homme, chargé de payer pour l'homme. Et de même, étant le fils de Dieu, il a pu et il a dû ressusciter, afin de montrer de la manière la plus frappante qu'il partageait la toute-puissance aussi bien que la nature de Dieu: *Crucifixus est ex infirmitate, sed vivit, propter virtutem Dei* (*II, Corinth.* 13). Ainsi, ajoute saint Augustin, rien de plus facile à comprendre que le prodige par lequel il est sorti du séjour de la mort sans briser les portes de son tombeau, comme il était venu la première fois à la vie mortelle sans altérer la virginité de sa mère; *De sepulchro prodivit, sicut ex intactis matris visceribus salva virginitate processit.*

C'est là la troisième condition de toute véritable résurrection dont Dieu est l'auteur, c'est-à-dire la condition qu'il doit se trouver au moins quelque chose de divin, de sacré, quelque chose, en un mot, de l'Esprit de Dieu, dans ce qui forme le sujet de cette résurrection: *Propter inhabitantem Spiritum Ejus in vobis.*

Ainsi, l'homme, mort à la grâce par le péché, ne revient à la vie spirituelle par la pénitence qu'autant que sont restées en lui la foi, l'espérance et une charité initiale de laquelle jaillit le repentir: c'est-à-dire qu'autant qu'il reste en lui au moins des traces des vertus théologales, qui sont des dons surnaturels et divins.

La résurrection universelle n'aura lieu, elle non plus, à la fin du monde, que parce que dans le germe de tout corps humain, qui est indestructible (2), reste tou-

(1) « OPORTUIT Christum pati et ita intrare in gloriam suam « (LUC.). »

(2) « La matière, dit saint Augustin, dont est formée la chair

jours le cachet de cette incorruptibilité. En constituant la nature humaine, Dieu, d'après saint Thomas, a conféré quelque chose de spécial, une certaine incorruptibilité à la chair de l'homme, afin qu'elle fût une matière digne de sa forme ou de l'âme humaine, qui est immortelle, et afin que, comme la vie de l'âme est perpétuelle, le corps aussi pût vivre perpétuellement par l'âme et avec l'âme (1).

De plus, le grand mystère de la résurrection universelle, disait saint Paul, consiste en ce que tous les hommes ressusciteront, mais que tous les hommes ne subiront pas une transformation glorieuse, et que tous reprendront leur corps, mais que les élus seulement reprendront un corps environné des grands caractères de la gloire : *Ecce mysterium vobis dico : Omnes quidem resur-*

« de l'homme ne périt pas entièrement pour Dieu. Il en reste « toujours quelque chose, et ce germe survit toujours à la combustion, à la manducation et à la transsubstantiation, par « rapport à ces corps qui ont été brûlés, mangés ou passés en « d'autres corps; et c'est ce germe qui, se développant par la « puissance de Dieu, formera le corps qui, le jour de la résurrection, ira rejoindre l'âme qui l'avait primitivement animé; « *Non autem perit Deo materies de qua mortalium creatur caro,* « *sed in quemlibet cinerem, pulveremque solvatur, in quoslibet* « *halitus aurasque diffugiat, in quamcumque aliorum corporum* « *substantiam vertetur, in quorumque animalium cibum cedet,* « *caro, quæ mutatur, illi animæ humanæ puncto temporis redit,* « *quæ illam primitus animavit* (*De civit. Dei*, 22, 15). »

(1) « In institutione humanæ naturæ, Deus aliquid corpori « humano attribuit supra id quod ei ex naturalibus principiis « debebatur, scilicet : Incorruptibilitatem quamdam, per quam « convenienter suæ formæ coaptaretur; ut sicut animæ vita per-« petua est, ita corpus per animam perpetuo viveret. (*Cont.* « *Gent.*, lib. 4, 81). »

gemus, sed non omnes immutabimur (*I Corinth.* 15). Eh bien, cette résurrection glorieuse toute particulière, toute propre aux élus, ne s'accomplira que parce que la mort aura laissé dans leur corps sanctifié par la pratique de toutes les vertus le cachet de la grâce et de l'esprit de Jésus-Christ: *Qui suscitavit Jesum a mortuis, suscitabit et mortalia corpora vestra propter inhabitantem Spiritum Ejus in vobis.*

Ainsi, toujours d'après saint Paul, toute résurrection n'est que le développement d'un germe conservant en lui quelque chose de la vertu de Dieu: *Quod seminas non corpus, sed nudum granum; Deus autem dat illi corpus. Sic et resurrectio mortuorum* (*Ibid.*).

Or, vous serez bien aises de connaître en quoi et comment l'ancien Empire conserva, même après sa destruction, quelque chose de l'esprit de Dieu qui l'a fait renaître du tombeau où il paraissait renfermé à jamais, et qui après la mort, rien moins que glorieuse, qu'il subit à cause de ses faiblesses, lui a valu la résurrection si inattendue et si éclatante à laquelle nous assistons: *Mortuus est ex infirmitate, sed resurrexit propter virtutem Dei.* Nous allons le voir.

Par des circonstances auxquelles les fautes des successeurs de Charlemagne n'ont pas été étrangères, le vrai Empire chrétien d'Occident était passé des bords de la Seine sur les bords du Danube. C'était une anomalie, car, je le répète, la suprématie internationale et diplomatique parmi les peuples latins appartenait de droit à la France, la fille aînée de l'Église : non parce qu'elle avait la première embrassé le christianisme (l'Italie ayant été chrétienne avant la France), mais parce que parmi les nations latines elle a été la pre-

mière à développer le principe chrétien, à l'appliquer à l'ordre social, à y conformer ses lois, à se constituer en nation chrétienne, à fonder une monarchie ayant l'Évangile pour base; et parce qu'elle a été la première par sa puissante influence, par son esprit de prosélytisme, et par son exemple, à établir, à propager par toute l'Europe le christianisme, non-seulement comme religion, mais aussi comme institution politique et source de la vraie civilisation.

Cette anomalie de l'Empire français, devenu allemand, n'avait eu lieu que par accident; or, rien de ce qui est par accident, dit saint Thomas, ne peut être perpétuel : *Nihil quod est per accidens potest esse perpetuum.*

Cette anomalie était d'autant plus regrettable que dans ces derniers temps l'Allemagne avait méconnu les desseins de la Providence, qui lui avait confié le dépôt de l'Empire. Les souverains dits Apostoliques n'avaient pour ainsi dire gardé ce nom que comme un titre pour vexer le siége du premier des Apôtres, au lieu de faire usage de leur épée pour le défendre.

On a eu raison de dire à la moitié du dernier siècle que le saint Empire romain n'était plus ni Empire, ni saint, ni romain. Il devait donc revenir à son berceau, à la France. Et l'Église tournait de ce côté ses regards pleins d'anxiété, y cherchant l'épée de Charlemagne, de Pépin, de Tancrède, de Charles-Martel, de Godefroy, qu'elle avait trouvée toujours prête à la venger avec un dévouement d'autant plus admirable qu'il avait été plus désintéressé.

Cela nous explique la destruction de l'empire romain en Allemagne, et sa réapparition inattendue en France.

C'est ainsi que Dieu, comme il l'a dit par son Pro-

phète, se moque des vains projets de l'homme, qu'il les livre au ridicule, et les fait servir aux desseins de sa providence et de sa bonté : *Qui habitat in cœlis irridebit eos, et Dominus subsannabit eos*. Serait-ce donc admettre une absurdité de croire que, lorsque, ministre de ces desseins de la Providence, le successeur du souverain pontife saint Zacharie, le vénérable Pie VII, sacra ici Napoléon I[er], il ne répandit pas seulement l'huile sainte sur un homme, mais qu'il releva, sans y penser peut-être, de ses ruines séculaires un ancien édifice, et qu'il rétablit en France l'empire latin d'Occident, l'empire de Charlemagne, que le Teuton avait eu l'air de répudier?

Par des raisons dont il faut laisser à l'histoire l'appréciation et le jugement, Napoléon I[er] ne put jouir longtemps des effets de cette consécration auguste. Mais sans nous arrêter à la conduite des personnes, nous devons reconnaître qu'une grande et étonnante chose avait été accomplie, et que l'empire d'Occident, rien n'empêche de le croire, avait été rendu à la France par un de ces grands actes de la papauté auxquels Dieu ne refuse jamais d'apposer son cachet et sa sanction (1).

---

(1) On attribue à un haut personnage d'avoir dit, en parlant de Napoléon I[er] : « Voilà mon Grand Électeur. » C'est très-vrai; mais, d'après ce qu'on vient de lire ci-dessus, le même haut personnage aurait pu dire avec autant de vérité que son Grand Électeur a été Pie VII. Car c'est en vertu de la consécration que ce saint Pontife a donnée à l'empire de Napoléon I[er] que cet empire est, d'une manière si prodigieuse, ressuscité de nos jours; et si celui qui a hérité son immense fardeau se pénètre de son esprit, cette œuvre du doigt de Dieu, bien plus que de la main habile de l'homme, pourra survivre à bien des générations, à bien des siècles.

A la chute du premier des Napoléon, l'incrédulité et l'hérésie ne manquèrent pas de s'associer à la morgue insensée de la diplomatie, pour se livrer à des plaisanteries de mauvais goût sur le *sort éphémère de cet empire, qui n'avait reparu que pour retomber aussitôt dans le néant;* et elles ne cessaient de rire aux éclats sur le triste rôle que, selon elles, avait joué le pontife consécrateur, ainsi que sur l'inefficacité de ses bénédictions.

Mais c'était bien le cas de dire, passez-moi la trivialité du proverbe : « Rira bien qui rira le dernier. » Les trois gouvernements qui avaient recueilli l'héritage du premier Empire, et qui, s'étant assis successivement sur ses ruines, s'étaient tous promis un long et brillant avenir, ont tous les trois disparu successivement à leur tour pour céder la place à ce même Empire qui paraissait ne devoir plus exister que dans l'histoire du passé.

Voilà une grande leçon pour ces petits et pauvres esprits aux yeux desquels les choses humaines marchent d'elles-mêmes, en dehors de toute intervention divine. Que cet événement leur apprenne au moins qu'il y a là-haut une justice qui ne souffre pas qu'on méprise son auguste Représentant visible sur cette terre, et qui tôt ou tard finit par faire droit à la pureté de ses intentions et par accomplir sa parole.

Mais, pour revenir à notre sujet, il est impossible de nier qu'en le consacrant de son auguste main, le Vicaire de Jésus-Christ n'ait imprimé au premier Empire un caractère divin; et c'est ce quelque chose de la vertu de Dieu, que ses fautes n'avaient pu entièrement effacer, qui lui a servi de semence pour refleurir, et de raison pour ressusciter : *Granum seminas, Deus*

autem dat illi corpus, sic et resurrectio mortuorum. Refloruit cum resurrexit.

5. Mais voici d'autres considérations plus frappantes encore. Ainsi que le souverain pontife saint Anastase l'avait prédit, dans la mémorable lettre qu'il adressa à Clovis à l'occasion de son baptême (1), la monarchie française a toujours été le bouclier de l'Eglise et ses monarques les enfants les plus dévoués à la gloire et à la défense du Siége apostolique.

---

(1) La voici, cette lettre prophétique de ce grand Pape :
« Nous vous félicitons, très-glorieux fils, de ce que votre entrée dans la foi chrétienne concourt avec notre entrée dans le pontificat. Car la Chaire de saint Pierre pourrait-elle ne pas tressaillir de joie, quand elle voit la plénitude des nations accourir vers elle, quand elle voit le filet que ce Pêcheur d'hommes, ce Portier du ciel, a reçu ordre de jeter, de remplir à travers les siècles? C'est ce que nous avons voulu faire savoir à Votre Sérénité, par le prêtre Eumérius, afin que, connaissant la joie de votre père, vous croissiez en bonnes œuvres, vous mettiez le comble à notre consolation, vous soyez notre couronne, et que l'Église, votre mère, se réjouisse des progrès d'un si grand roi qu'elle vient d'enfanter à Dieu. Glorieux et illustre fils, soyez donc la consolation de votre mère, soyez-lui, pour la soutenir, une colonne de fer. Car la charité d'un grand nombre se refroidit, et, par la ruse des méchants, notre barque est battue d'une furieuse tempête; mais nous espérons contre toute espérance, et nous louons le Seigneur de ce qu'il vous a tiré de la puissance des ténèbres pour donner à son Église, dans la personne d'un si grand Prince, *un protecteur capable de la défendre contre tous ses ennemis*. Que le Dieu tout-puissant daigne aussi continuer de vous accorder, à vous et à votre royaume, sa céleste protection! Qu'il ordonne à ses anges de vous garder dans toutes vos voies, et qu'il vous donne la victoire sur tous les ennemis qui vous entourent (*Epist. Anast. P. P. ad Clodov. Specileg.*, t. V). »

Mais il y a des enfants qui, tout en aimant tendrement leur mère, et tout en étant prêts à la venger toujours et contre tous, prennent parfois à son égard des airs trop dégagés, poussent leur vivacité jusqu'à l'insolence, et l'abreuvent d'amertumes et de chagrins. Or, il faut donner un démenti à l'histoire pour ne pas reconnaître dans cette comparaison le portrait de la France dans ses rapports avec l'Église. Il en a été ainsi, pour ne rien dire du passé, à l'époque du premier Empire ; le Père commun des chrétiens, l'auguste Chef de l'Église, n'a pas toujours eu à se louer des procédés dont, dans des circonstances malheureuses, on fit alors usage à son égard. Cependant, je n'hésite pas à le proclamer tout haut, le chef de cet Empire, que la main du pontife avait relevé, alors même qu'il faisait passer de mauvais jours au Vicaire de Jésus-Christ, et allait jusqu'à faire violence à sa personne, ne *s'arrêta* jamais à la triste pensée de se passer entièrement de son autorité.

L'hérésie lui offrit de mettre à sa disposition toute sa puissance, à la seule condition qu'il voulût trancher de l'Henri VIII, rompre entièrement avec le Pape, et se proclamer chef spirituel de l'Église de France. Il repoussa cette proposition avec horreur. Le schisme de son côté voulut contracter avec lui une alliance de famille, qui lui aurait valu l'alliance internationale de la monarchie la plus puissante de l'Europe; mais on y avait attaché pour condition le libre exercice du culte de Photius dans le palais des descendants de saint Louis : « Point « de popes aux Tuileries ! » s'écria-t-il; et toute négociation fut rompue. Le protestantisme allemand, à son tour, n'épargna rien, en fait de manifestations sympa-

thiques, de témoignages flatteurs, de louanges et de cajoleries, pour l'entraîner hors des voies du catholicisme; pour toute réponse, la première condition qu'il imposa aux gouvernements protestants vaincus fut le libre exercice de la religion catholique.

En même temps qu'il stipulait la liberté de l'Église en Occident, il chargeait ses envoyés de la réclamer en Orient, et de soutenir la grande œuvre des missions catholiques par laquelle la France n'a jamais cessé, depuis les croisades, de régner dans ces contrées éloignées plus puissamment et plus heureusement que par l'épée. *C'est que la vraie civilisation,* je le répète encore ici, *n'est que l'amour et le respect de l'homme pour l'homme passés dans les lois et dans les mœurs publiques d'un peuple.* Or, comme je l'ai démontré ailleurs (4e Discours), on ne peut avoir de l'amour et du respect pour l'homme en dehors de la profession du catholicisme, et conséquemment : point de catholicisme, point de véritable civilisation. En effet, chez les peuples infidèles, l'homme n'est qu'un objet de mépris, de haine et d'exploitation par l'homme; il n'est qu'une marchandise, il n'est qu'une chose, devant servir à satisfaire les plaisirs et les caprices de la force; et dès lors, chez ces peuples, il n'y a, il ne peut y avoir que la barbarie. Si chez les peuples qui se sont séparés de l'Église on rencontre encore de l'amour et du respect pour l'homme, ce n'est qu'en vertu de l'esprit catholique, qui, chassé des croyances, est cependant resté chez eux dans les idées, dans les habitudes et dans les mœurs. Mais, comme leur christianisme est un christianisme mutilé, incomplet, leur amour et leur respect pour l'homme, ou la civilisation qui en résulte, le sont aussi; et la civilisation

parfaite ne se trouve qu'à côté du christianisme parfait, le catholicisme. Aussi la France n'est la première des nations civilisées que parce qu'elle est la première des nations catholiques.

De là, la nécessité incontestable et évidente du catholicisme pour la France et en quelque sorte de la France pour le catholicisme. Oui, d'après l'Évangile, il y a des peuples que le Seigneur, avec une sollicitude toute particulière, charge ses apôtres de lui aller chercher, et amener à ses pieds, comme ayant besoin de leur ministère pour accomplir les desseins de son amour : *Solvite et adducite mihi. Si quis dixerit : Quid facitis? dicetis ei quia Dominus his opus habet; Dominus operam eorum desiderat* (MATTH. 21. LUC. 19). Ainsi, comme l'a dit le saint Pontife que je viens de citer, l'Église a en quelque sorte besoin de la France pour sa défense et pour sa propagation. Mais la France a bien plus besoin de l'Église pour sa grandeur, sa puissance et son existence même.

Sans l'Église et hors de l'Église, la France ne serait pas catholique. En perdant le catholicisme, elle finirait par perdre sa civilisation. Comment pourrait-elle donc remplir la mission de civiliser le monde après avoir détruit la source de la civilisation chez elle?

Toute grande nation a une mission providentielle, et son existence même est essentiellement liée à l'accomplissement de cette mission. L'Empire grec, par exemple, avait pour mission de propager le christianisme et la civilisation en Orient, mais il a manqué à cette mission; bien plus, il s'est mis dans l'impossibilité de l'accomplir par sa séparation de l'Église; car, la seule prédication des envoyés de l'Église est féconde, et comme l'expérience le prouve, toute prédication hors de l'Église

est frappée de stérilité. Cet Empire n'eut donc plus aucune raison d'exister, et la justice de Dieu l'a livré au glaive musulman.

Je ne crois pas que la France puisse renoncer au catholicisme. Mais si, par une hypothèse impossible selon moi, elle se rendait coupable de ce crime, elle n'aurait plus de mission à accomplir, et par conséquent, de raison d'exister. Le catholicisme, je me plais à le répéter toujours, est l'une des conditions de la nature française. La France peut avoir des protestants, comme toute famille, quelles que soient sa noblesse et sa grandeur, peut avoir des enfants malades; mais elle ne sera jamais une *nation* protestante. Le catholicisme seul est son essence, son âme, sa force et sa vie. Elle est donc catholique ou rien.

Voilà ce qui a été bien compris par le grand homme qui fonda le premier Empire, et dont la connaissance des conditions naturelles et des instincts des peuples était au niveau de sa puissance pour les conquérir. Et voilà pourquoi l'hérésie et l'incrédulité qui l'obsédaient sans cesse, jusqu'à faire parfois violence à ses sentiments et à ses convictions, ne purent obtenir de lui que des actes regrettables sans doute, parce qu'il les a regrettés lui-même, à l'égard de certains personnages de l'Église, mais elles ne purent jamais l'entraîner dans l'apostasie de l'Église et lui persuader de prendre lui-même la place du Chef de l'Église. Ainsi donc, malgré ses écarts (1), sous le rapport de la conduite, écarts qu'il a expiés par les dures épreuves auxquelles il a suc-

(1) Nous pouvons même affirmer que ces écarts n'ont pas empêché l'homme dont il s'agit d'être attaché aux personnes qu'il eut

combé, le premier Empire fut et demeura catholique au moins sous le rapport de la profession ; et c'est là l'un de ces germes sacrés, l'un de ces restes de la vertu de Dieu, qui le suivirent dans le tombeau, et qui lui ont préparé et lui ont obtenu sa résurrection, après quarante ans passés dans les ténèbres et dans l'oubli de la mort : *Mortuus est ex infirmitate, sed vivit propter virtutem Dei. Suscitavit mortalia corpora vestra, propter inhabitantem Spiritum Ejus in vobis.*

Or, les choses ne peuvent se conserver qu'en vertu du même principe qui les a produites. Ainsi la nouvelle forme que la souveraineté vient de reprendre en France ne peut être durable qu'autant qu'elle conservera l'esprit dont elle a été en quelque sorte l'épanouissement et la floraison; c'est-à-dire que, ressuscité par la vertu de Dieu, le nouvel Empire ne pourra subsister qu'en tant qu'il gardera en lui-même l'Esprit de Dieu : *Si Spiritus Dei habitat in vobis.* C'est l'importance de cette condition essentielle de sa stabilité que je vais développer dans ma dernière partie.

---

l'air de vexer. Dans une audience qu'en 1821 le Souverain Pontife Pie VII nous accorda à Rome, la conversation étant tombée sur Napoléon Ier, le bon et saint Pape prononça précisément ces paroles : « Cependant il nous aimait, et nous, nous l'aimions « aussi (*Frattanto egli ci voleva bene ; e noi pure gli volevamo bene*). » Le lecteur qui désirerait connaître la vérité touchant certains rapports entre l'Empereur et le Pape, et trouver le développement de certains points qui n'ont pu ici qu'être à peine indiqués, n'a qu'à consulter notre oraison funèbre du Pape Pie VII. Il y verra aussi qu'il y a trente-quatre ans nous avions énoncé à peu près les mêmes opinions qu'à présent touchant le catholicisme de Napoléon Ier, et la restauration de la monarchie en France.

DEUXIÈME PARTIE.

LE grand évangéliste du dogme de la résurrecion des morts, l'apôtre saint Paul, a écrit ces proondes paroles au sixième chapitre de sa Lettre aux lomains : « Jésus-Christ n'est mort que parce qu'il vait pris un corps assujetti à la mort par la ressemlance qu'il avait avec la chair du péché; mais une ois qu'il est mort pour l'expiation du péché, il ne estait en lui qu'un corps ne devant plus rien au péhé, mais ayant droit à une immortalité éternelle, à ause de la divinité à laquelle il est resté uni. Ainsi, ne fois ressuscité, il ne peut plus mourir, et la mort 'a plus d'empire sur lui : *Scientes quod Christus resurens ex mortuis jam non moritur; mors illi ultra non domiabitur. Quod enim mortuus est peccato, mortuus est semel; uod autem vivit, vivit Deo.* » Mais il n'en est pas de nême pour nous, toutes les fois que la vertu de Dieu ous ressuscite du péché à la grâce par la pénitence. 'ant que nous vivons encore sur cette terre, nous pouons toujours retomber dans des fautes qui nous enlèent notre vie spirituelle. L'unique moyen donc par equel notre résurrection à la vie de l'esprit puisse être lurable, c'est de nous conduire comme si nous étions norts pour toujours au péché, de ne vivre que pour Dieu dans Notre Seigneur Jésus-Christ, de conserver n nous cet esprit de Dieu qui a fait ressusciter Jésus-Christ, et, en êtres nouveaux, marcher dans une vie ouvelle. Que le péché, concluait saint Paul, ne vienne lonc plus régner dans votre corps mortel : *Quomodo Christus surrexit a mortuis per gloriam Patris, ita et nos*

in novitate vitæ ambulemus... Existimate vos mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo, in Christo Jesu Domino nostro. Non ergo regnet peccatum in vestro mortali corpore.

Or la résurrection politique dont nous nous occupons dans ce moment n'est ni plus définitive ni plus absolue que notre résurrection morale, et elle ne peut le devenir qu'aux mêmes conditions : premièrement, à la condition que le nouvel Empire ne vive que pour Dieu et à Dieu, s'identifiant avec le catholicisme, seul dépositaire fidèle et seul épanouissement visible de l'esprit de Dieu : *Existimate vos viventes Deo in Christo Jesu Domino nostro;* et deuxièmement, à la condition qu'il évite toutes les fautes qui ont amené la mort du premier, et qu'il vive d'une nouvelle vie en suivant une politique nouvelle : *Peccatum non regnet in vestro mortali corpore. In novitate vitæ ambulemus.*

« La religion, a-t-on dit, est l'arôme qui empêche la science de se corrompre. » Cette belle parole est encore plus vraie par rapport à la politique. Ainsi que l'ont reconnu les plus grands philosophes du paganisme eux-mêmes, dont je vous ai cité ailleurs le témoignage (4e Discours), il n'y a que la religion bien connue, bien sentie, bien appliquée, qui puisse empêcher tout peuple de se corrompre et tout Empire de s'écrouler.

Rappelez-vous la célèbre parole que le grand Pontife saint Remi adressa à Clovis en lui administrant la grâce du baptême : « Courbe ta tête, lui dit-il, et changeant ta fierté en douceur, ô Sicambre, adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré : *Mitis depone colla, Sicamber, adora quod incendisti, incende quod adorasti* (GREGOR. TURONENS.). » Ce fut une parole

toute-puissante, créatrice; un nouveau monde tout entier en sortit; une nation et une royauté toutes chrétiennes naquirent dès ce moment des cendres immondes d'une domination païenne; le prince régénéré se changea en humble adorateur de Jésus-Christ, à qui il avait fait la guerre, et de ses images qu'il avait foulées aux pieds; l'homme commença à s'effacer pour faire régner Dieu sur cette terre privilégiée, et de cette époque date le règne de Jésus-Christ sur un peuple chrétien.

En effet, les Capitulaires de Charlemagne commencent ainsi : « NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST RÉGNANT A JAMAIS : moi, Charles, par la grâce et la « miséricorde de Dieu, Roi et Chef du royaume des « Francs, DÉVOT DÉFENSEUR ET HUMBLE COADJUTEUR DE LA « SAINTE ÉGLISE DE DIEU, à tous les ordres de la piété « ecclésiastique et à toutes les dignités de la puissance séculière le salut de la paix perpétuelle et de « la béatitude du *Christ* SEIGNEUR *et Dieu éternel* « (BALUZ., *Capitul. regn. Francor.*, tom. I, col. 209). »

Quelle sublimité, quelle grandeur, pour ceux qui savent les lire et les comprendre, ne renferment-elles pas, ces paroles si simples, si naïves, si pieuses et si touchantes ! Toute une constitution politique d'un État chrétien s'y trouve; c'est un engagement solennel que tous les droits de l'Église, de la noblesse et du peuple seront respectés au nom et par ordre de Jésus-Christ, et que l'homme-roi fera toujours régner la justice, la clémence et la bonté du roi-Dieu, le vrai Roi des rois, sous le sceptre duquel le bonheur et la paix de la terre ne sont qu'une préparation, un essai, ou les prémices du bonheur et de la paix du ciel.

« Charlemagne ! quel nom ! s'écrie donc à juste titre

l'un de vos pieux littérateurs; Charlemagne ! quel nom et quelle personnification du monde éclos au souffle de Dieu ! Ce n'est pas un conquérant et un législateur; n'ajustez pas à ce géant la chlamyde ni la toge; les dimensions seraient trop étroites, les noms trop petits. Charlemagne fut un chevalier chrétien, un *serviteur de l'Église*. Investi, au nom de l'obéissance, de la dictature civile et militaire sur la grande république chrétienne, il ne se propose que de prêter main-forte à Jésus-Christ, seul empereur et maître. Il n'arrache les armes des mains que pour faire écouter l'Évangile; et quand les vaincus sont devenus sujets de Jésus-Christ, il se déclare vis-à-vis d'eux sans juridiction. Ainsi se trouve accompli le pressentiment des anciens sages : cette unité du genre humain, sous le gouvernement de Dieu, devinée par Confucius et Platon, cette théocratie formellement prédite par Cicéron : *Et erit unus omnium imperator Deus* (VERVOST). »

Pendant tout le moyen âge, les particuliers eux-mêmes, avec l'année du règne du prince régnant, inséraient cette formule dans tous leurs actes : « *Regnante Jesu Christo;* sous le règne de Jésus-Christ; » et à la mort de leur souverain et durant la vacance du trône, ils ajoutaient dans les mêmes actes ces paroles : « Jésus-Christ régnant ET TANDIS QUE NOUS ATTENDONS DE LUI UN NOUVEAU ROI (*Ibid.*); » ce qui était la profession solennelle de leur foi à ce dogme chrétien : Que c'est Dieu qui donne aux nations le prince qu'elles méritent (1).

(1) En effet, un écrivain protestant (BLONDEL) a dit, avec beaucoup de sens et de vérité, « que nos ancêtres apposaient cette

En parlant aux pécheurs qui, le jour anniversaire de la résurrection du Seigneur, étaient revenus par la pénitence à la vie nouvelle de la grâce, saint Paul leur disait : « Si vous êtes vraiment ressuscités en compagnie de Jésus-Christ, vous ne devez chercher avant tout, dorénavant, que les choses d'en haut, n'avoir du goût et de l'attrait que pour les biens du ciel, et point du tout pour les biens de la terre : *Si consurrexistis cum Christo, quæ sursum sunt quærite, quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram* (*Coloss.*, 3). » Ainsi, pour saint Paul, la foi aux dogmes divins et son application dans la conduite des choses humaines sont en même temps une preuve d'une résurrection véritable à une vie nouvelle et parfaite, et une condition essentielle pour s'y conserver.

C'était la grande pensée dont se sont toujours inspirés les Princes et les peuples chrétiens. Leur politique et la civilisation qui en est résultée, tout en empruntant à la raison ce qu'elle a de bon, s'élevait plus haut et ne perdait pas de vue la fin sublime de tout règne chrétien, de faire bénir Dieu et de le faire régner au milieu des hommes. C'était l'objet constant de leurs efforts, de leurs sympathies et de leurs désirs, et c'était toujours du ciel qu'ils prenaient leur point de départ dans la conduite des affaires de la terre : *Quæ sursum sunt quærebant, quæ sursum sunt sapiebant, non quæ super terram.*

---

formule à leurs actes pour nous rappeler sans cesse que tout ce qui nous regarde est administré sous la royauté de Jésus-Christ, dépend de lui, doit être rapporté à lui ; que les rois eux-mêmes, maîtres des affaires sous lui, sont avec les peuples ses heureux serviteurs, et qu'avec leurs sujets ils se reconnaissent les sujets de ce roi souverain (*De formula Regnante Christo*, p. 371). »

Jusqu'à la révolution, vos monnaies d'or et d'argent portaient ces saintes et magnifiques devises : *Sit nomen Domini benedictum, Christus imperat, vicit, regnat.* Or le nouvel Empire ne pourra subsister que lorsque ces devises seront de nouveau gravées dans le cœur de ses chefs, et que lorsque, au lieu de dire orgueilleusement : « L'État, c'est moi, » ils diront : « C'est le Seigneur qui doit être béni dans l'État, et c'est à Jésus-Christ qu'appartiennent le règne, la victoire et l'empire : *Sit nomen Domini benedictum, Christus imperat, vicit, regnat.* »

Le mot même de *subordination*, qui signifie *soumission à l'ordre*, nous dit assez que toute prétention à l'ordre dans l'insubordination est un non-sens et une contradiction dans les termes ; ce serait chercher l'ordre dans ce qui l'exclut radicalement. Il n'y a donc pas d'ordre possible sans une subordination graduelle de tous les sujets aux Pouvoirs, et de tous les Pouvoirs à Dieu.

Nul empire ne saurait subsister, à moins que ses chefs ne soient subordonnés au sceptre de Dieu et à ses lois, tout autant au moins qu'ils exigent que leurs sujets soient soumis à leurs lois et à leur sceptre ; et nul souverain ne saurait régner tranquillement sur ses peuples, à moins qu'il ne fasse régner Dieu sur ces peuples et sur lui-même (1) : c'est la loi fondamentale de la

(1) Nous n'avons pas besoin d'aller chercher trop loin des exemples de grands souverains dont l'histoire se résume dans ces deux mots : Tant qu'ils ont été des Charlemagnes, restaurateurs et vengeurs du catholicisme, ils ont été tout-puissants et glorieux ; lorsqu'ils ont voulu faire du Philippe le Bel ou du Louis XIV, ils ont disparu de la scène politique.

politique chrétienne et la vraie charte de l'humanité régénérée.

C'est dire que, dans la pensée des fondateurs de l'empire d'Occident en France, l'exercice de la souveraineté dans ce pays doit être moins le règne de l'homme que le règne de Jésus-Christ.

Quelle gloire pour la France, quel bonheur pour l'Europe, quels avantages pour le monde, si l'Empire qui vient de renaître dans ce pays, fidèle à l'esprit et aux traditions de l'Empire de Charlemagne, se proposait avant tout de rétablir le règne de Dieu, ou le règne chrétien, sur les ruines du règne de l'homme, ou du règne païen! Ami de la paix, il ne ferait la guerre que pour le triomphe de la justice; il préférerait l'intérêt moral à l'intérêt mercantile, l'honneur bien entendu au profit; content du plus beau royaume après celui du Ciel, il songerait moins à conquérir les nations par l'épée pour se les assujettir, qu'à les grouper autour de lui par les attraits de sa grandeur pour en faire des sœurs, marchant à sa suite dans la voie du véritable progrès.

Ne voyant en lui que le principe chrétien dans tout son éclat, et le bras armé du droit dans toute sa force, les peuples aussi bien que les princes seraient heureux de lui confier la solution de toutes leurs questions, et d'abriter à l'ombre de son drapeau leur nationalité, leur indépendance et leur liberté. Rien que par l'exemple de sa foi, de sa modération et de son désintéressement, il régnerait, même sur les cœurs que son sceptre n'eût pas soumis, et ce règne s'étendrait sur toute la terre; car, si le règne de la force a des limites, le règne de l'amour n'en connaît pas. Voilà comment je

conçois l'Empire pour ce pays, qui, comme on l'a dit avec tant de vérité : « a, avant tout, le sens profond et passionné de la grandeur. » J'espère que vous ne m'en voudrez pas de me plaire à de telles pensées, de former de tels vœux pour votre France.

Or baptisé dans cet esprit et constitué sur ces bases par le plus grand des monarques chrétiens, cet empire français, restauré, quoique non dans les mêmes vues, au commencement de ce siècle, par le plus grand conquérant des temps modernes, n'a été, nous aimons à le croire, rétabli de nos jours par un acte si visible de la Providence, que dans le but primitif de son institution. Il ne peut donc avoir de l'avenir, il ne peut se placer dans une atmosphère inaccessible aux orages, qu'en conservant cet esprit qui jadis en a fait toute la force et toute la grandeur. La stabilité de la durée de son renouvellement n'est possible qu'à cette condition ; c'est l'esprit auquel il doit sa vie nouvelle, et c'est l'esprit qui peut la lui conserver : *Si Spiritus Ejus qui suscitavit Jesum a mortuis habitat in vobis.*

Ne laissez donc pas, Sire, je vous en conjure avec saint Paul, ne laissez pas éteindre dans votre Empire cet esprit qui en est l'âme, le principe, la raison, la garantie et la base, si vous ne voulez pas le voir vous échapper des mains et périr ; *Spiritum nolite exstinguere.*

7. La seconde condition à laquelle l'homme ressuscité du péché peut conserver la grâce, c'est, d'après saint Paul, celle de se dépouiller du vieux levain de ses habitudes vicieuses : *Expurgate vetus fermentum*, et de marcher dans la voie d'une vie toute nouvelle et contraire à celle où il avait rencontré la mort : *In novitate vitæ ambulemus.* Il en est de même de la résurrection politique

de l'Empire : il ne sera, il ne pourra être durable qu'à la condition de suivre une marche toute nouvelle, et, d'après une expression du même Apôtre, de s'efforcer de devenir une création nouvelle : *Sed nova creatura.*

Mais remarquons bien que ce *nouveau,* à la pratique duquel est essentiellement lié son avenir, est un *nouveau* relatif et non absolu.

A propos du *nouveau* que doit suivre l'homme pécheur ressuscité par la pénitence, saint Paul ajoute ces importantes paroles : « Dépouillez-vous du vieil homme, revêtez-vous de l'homme nouveau, ou bien de l'homme tel que Dieu l'avait créé dans la justice et dans la sainteté de la vérité : *Expoliantes vos veterem hominem et induentes novum qui a Deo creatus est in justitia et sanctitate veritatis.* » Elle est donc bien ancienne, comme on le voit, *la nouvelle vie* que le grand Apôtre des Gentils exige des nouveaux convertis à la foi et à la grâce de Jésus-Christ; car il ne leur demande d'imiter rien moins que l'homme de la première création.

De même, la politique nouvelle dans laquelle doit entrer l'Empire restauré, sous peine de périr, est une politique bien vieille, elle aussi, car c'est la politique fondée sur les principes du christianisme, qui ont servi de modèle et de base à toutes les souverainetés chrétiennes.

Pour vous faire bien comprendre ma pensée, j'ai besoin de rappeler ici une belle et sublime doctrine de l'Ange de l'école. La bonté de Dieu, dit-il, est expansive ou diffusive d'elle-même; c'est pourquoi il a voulu que toutes ses créatures, sous des rapports différents et à différents degrés, lui ressemblassent non-seulement dans leur manière d'être, mais aussi

dans leur manière d'opérer : *Divina bonitas sui diffusiva est; et ideo voluit ut omnia ei similia essent, non solum in esse, sed etiam in agere* (*Quæst. disput.*).

Or, Dieu est l'*Être par soi*, ou l'Être existant en lui-même et par lui-même; afin donc que les créatures lui ressemblassent dans leur manière d'être, il les a faites SUBSTANCES véritables, car la substance n'est que ce qui subsiste par soi et en soi-même : *Substantia quod per se subsistit* (*Idem*). Mais, sans l'avoir tiré de sa nature, Dieu n'a pas moins créé et fait tout ce qui existe hors de lui, et toutes les créatures n'en sont pas moins son œuvre. Afin donc que ses créatures lui ressemblassent aussi dans leur manière d'opérer, il les a faites CAUSES véritables de leurs propres effets et véritables artisans des œuvres qui leur sont propres. Ainsi, Dieu ou la substance infinie et incréée, et les créatures ou les substances finies et créées par lui; Dieu opérant comme CAUSE PREMIÈRE, et les créatures opérant comme CAUSES SECONDES, en vertu du grand privilége qu'il leur a accordé dans sa bonté d'être CAUSES; et enfin des effets réellement produits par ces *causes secondes*, causes par lui, mais semblables à lui : voilà l'ensemble des êtres existants; voilà leurs rapports essentiels, et voilà leur variété dans l'unité, et leur unité dans la variété, qui constituent l'ordre, la beauté et les harmonies de l'univers : *Voluit ut omnia ei similia essent, non solum in esse, sed etiam in agere.*

Or, la société n'est que l'univers en petit, ou *la pensée divine*, qui a produit l'univers, *reproduite sous différentes formes dans les diverses réunions des êtres intelligents*. Dans toute société conforme à cette pensée divine, c'est-à-dire dans toute société naturelle et

parfaite, il doit se trouver une personne indépendante, y tenant la place de Dieu ou de la Substance incréée, et de la Cause première; ensuite, des personnes subordonnées y jouant le rôle des substances créées et des causes secondes; mais celles-ci doivent partager la personnalité de la personne suprême et être personnes, elles aussi; et ces causes secondes doivent partager son pouvoir ou agir par des facultés qui leur soient propres, et en leur propre nom, afin de lui ressembler comme toutes les créatures ressemblent à Dieu dans leur manière d'être et dans leur manière d'opérer : *Ut similia ei sint non solum in esse, sed etiam in agere.*

Ainsi, comme dans l'univers il n'y a qu'une Substance incréée et une cause première, puis des substances créées et des causes secondes , et enfin des effets résultant des opérations de ces causes; de même, dans toute société naturelle et parfaite, doivent se trouver une personne indépendante, ou le Pouvoir; des personnes subordonnées, ou le Ministère, et des personnes sur lesquelles ce Ministère exerce une action immédiate, ou les sujets; afin que la société aussi soit *trine et une* comme Dieu est *un et trine;* et qu'elle lui ressemble par mode de similitude : *Per modum similitudinis,* comme s'exprime saint Thomas.

Dans la société *domestique,* le Pouvoir suprême, c'est le père; le pouvoir subordonné ou le ministère, c'est la mère; les sujets sont les enfants.

Dans la société *politique,* c'est le Souverain qui est le Pouvoir suprême; les Princes du peuple (*Principes populi*), les chefs des tribus, des provinces, des communes et des familles, sont le ministère, et tout ce qui

est soumis à leur autorité et qui n'a pas d'autorité sur les autres est le sujet.

Dans la société *religieuse*, ou l'Église, c'est dans le Souverain Pontife que réside le suprême Pouvoir, le ministère dans les Évêques et dans les Pasteurs de l'ordre inférieur, et le sujet c'est la réunion des simples fidèles.

D'après l'économie sublime de la sagesse et de la bonté créatrice, en sa qualité de Substance incréée et de Cause première, Dieu, je le répète, n'absorbe pas en lui-même toutes les substances créées et toutes les causes secondes; mais il borne son action providentielle sur elles à leur conserver leur SUBSTANTIALITÉ, pour qu'elles existent en elles-mêmes, et leur CAUSALITÉ, afin qu'elles puissent agir elles-mêmes et produire elles-mêmes leurs propres effets.

De la même manière dans l'ordre social, le Pouvoir suprême, qui y tient la place de Dieu dans l'univers, quels que soient sa forme et son nom, ne doit pas, d'après les desseins de ce même Dieu, absorber en lui-même toutes les Personnes et tous les Pouvoirs subordonnés; mais il doit borner son action gouvernementale à leur conserver leur PERSONNALITÉ, afin qu'elles soient toujours elles-mêmes, et leur LIBERTÉ, afin qu'elles puissent opérer par elles-mêmes. En d'autres termes, le Pouvoir suprême n'a pas le droit d'engloutir en lui-même, d'effacer, d'anéantir; mais il a le devoir de surveiller, de diriger et de conserver les Personnes et les Pouvoirs qui lui sont subordonnés, de s'aider d'eux pour gouverner les masses, et de les rendre, autant que possible, libres et heureuses. C'est la vraie *constitution* de la société d'après la pensée chrétienne, d'après la

pensée divine, et ce n'est que dans cette constitution que le commandement et l'obéissance, l'ordre et la liberté, au lieu de se trouver en état d'opposition et de guerre permanente, et de s'exclure mutuellement, s'y harmonisent avec l'accord d'une parfaite amitié : *Et conjurant amice.*

8. En effet, là où la mère n'est pas la compagne, mais la servante du père, et par conséquent n'est pas un Pouvoir subalterne, mais un simple sujet, n'est pas une personne sociale ayant un état fixe et inamovible, mais un instrument passif et une *chose;* il y a de toute nécessité despotisme, désordre, barbarie dans la famille.

Et de même, là où le ministère public n'a pas une existence indépendante du souverain, là où il n'a pas une Personnalité civile qui lui soit propre, là où, amovible à volonté, il n'est qu'un simple porte-voix de la parole du Pouvoir et une machine pour accomplir ses volontés; il y a de toute nécessité despotisme, désordre et barbarie dans l'État (1).

Il n'y a que l'Église où ces inconvénients ne peuvent pas avoir lieu; et pourquoi, si ce n'est parce que la Papauté n'est pas un Pouvoir centralisateur, mais un

---

(1) On se trompe en croyant que le despotisme qui se trouve établi dans tous les États infidèles ne tient qu'à l'absence de lois, et à la volonté du pouvoir ayant toujours force de loi. De tels despotismes affranchis de toute loi n'existent pas, et ne peuvent exister que d'une manière passagère et exceptionnelle. Le despotisme de ces États ne consiste que dans l'*amovibilité* et dans l'absence de toute Personnalité politique des agents du Pouvoir. C'était la condition des anciens Proconsuls chez les Romains, des Mandarins en Chine, des Pachas en Turquie et des Gouverneurs en Russie, vrais instruments du despotisme central et despotes eux-mêmes.

Pouvoir tutélaire, conservateur et régulateur des Pouvoirs qui lui sont soumis (1), et parce que, tout en étant des brebis subordonnées au Pasteur universel, les Évêques n'en sont pas moins de vrais Pasteurs, ayant un État indépendant, une Personnalité et une juridiction propres à eux sur leurs agneaux, et qu'ils n'en sont pas moins de vrais Pouvoirs que Dieu a établis dans son Église : *Episcopos posuit regère Ecclesiam Dei* (*Ephes.* 3).

C'était la constitution inconnue aux peuples païens, dont la pensée divine, dont l'exemple et le reflet de la constitution de l'Église, et dont l'action lente et cachée mais efficace de son esprit civilisateur, avaient doté tous les États chrétiens (2).

---

(1) La doctrine que les évêques ne *sont que de simples vicaires du Pape amovibles à volonté,* comme à peu près les gouverneurs, les préfets, les intendants des provinces dans certains États, est une doctrine condamnée même à Rome. Les évêques reçoivent leur juridiction du Souverain Pontife, mais une fois installés, ils sont inamovibles, à moins qu'ils ne se changent en loups dans la bergerie, ou que par des raisons canoniques ils ne soient devenus impossibles à la tête de leur diocèse. Mais, dans ces cas mêmes, on doit leur faire un procès, et de tels procès s'appellent *causes majeures, causæ majores.* Il en est de même ou à peu près des curés *canoniquement institués.*

(2) Pour les publicistes de la révolution, c'est un paradoxe d'affirmer que le moyen âge avait bien plus que notre siècle l'intelligence et la pratique de la liberté. Or, ce prétendu paradoxe aujourd'hui n'en est plus un, même pour ces esprits les plus infatués de la révolution. Voici ce que M. Laboulaye vient d'écrire dans le *Journal des Débats*, après avoir cité le passage suivant de M. Augustin Thierry :

« Des leçons et des expériences pour le présent peuvent sortir de la révélation de cette face obscure et trop négligée des six der-

Le ministère public était alors dans les mains de l'aristocratie féodale, institution nécessaire et utile à l'établissement des nationalités, mais qui, dans un temps donné, devait disparaître, usé par l'élément chrétien qui tendait à émanciper successivement les provinces et les communes; comme il avait émancipé les familles et les individus, et qui devait être remplacé par les autorités municipales de création populaire.

Il y eut même alors des despotes; mais comme des publicistes non suspects dont vous connaissez déjà les témoignages (7e Disc.) l'ont reconnu et proclamé

---

niers siècles de notre histoire nationale. Il y avait chez nos ancêtres de la bourgeoisie, cantonnés dans leur mille petits centres de liberté et d'action municipale, des mœurs fortes, des vertus publiques, un *dévouement naïf et intrépide à la loi commune et à la cause de tous;* surtout ils possédaient à un haut degré cette qualité du vrai citoyen et de l'homme politique qui nous manque peut-être aujourd'hui, et qui *consiste à savoir nettement ce qu'on veut et à nourrir en soi des volontés longues et persévérantes*. Dans toute l'étendue de la France actuelle, pas une ville importante qui n'ait eu sa loi propre et sa juridiction municipale, pas un bourg ou simple village qui n'ait eu ses chartes de franchises ou de priviléges; et parmi cette foule de constitutions d'origines diverses, produits de la lutte ou du *bon accord entre les seigneurs et les sujets,* de l'insurrection populaire ou de la médiation royale, d'une politique généreuse ou de calculs d'intérêt, d'antiques usages rajeunis ou d'une création neuve et spontanée (car il y a de tout cela dans l'histoire des communes), quelle infinie, j'allais dire *quelle admirable variété d'inventions, de moyens, de précautions, d'expédients politiques!* Si quelque chose peut faire éclater la puissance de l'esprit français, c'est la prodigieuse activité de combinaisons sociales qui, durant quatre siècles, du douzième au seizième, n'a cessé de s'exercer, pour créer, modifier, réformer partout les gouvernements municipaux, passant du simple au complexe, de l'aristocratie à la démocratie, ou marchant en

tout haut, de grands despotismes n'ont jamais existé : l'Église ne les aurait pas soufferts. Il y eut des princes qui abusèrent du pouvoir, mais c'étaient des anomalies passagères, et lors même que dans ces tristes individus l'homme ne se montrait pas chrétien, le souverain l'était toujours. On ne peut citer dans cette époque une seule loi immorale ou portant atteinte aux libertés publiques. L'esprit de Dieu était toujours à côté de ces souverainetés qui, comme on vient de le voir, se faisaient une gloire de faire régner Jésus-Christ : *Regnante Domino nostro Jesu Christo*. Et là où se trouve

---

sens contraire, suivant le besoin des circonstances et le mouvement de l'opinion. »

« M. Thierry a raison de dire que ces paroles n'ont rien perdu de leur à-propos, ou plutôt tout ce qui s'est passé depuis 1848 en rend plus visibles la justesse et la profondeur. Non, certes, *l'amour de la liberté n'est pas né d'hier en France*, et les principes de 1789 sont le résultat de six siècles d'épreuves, et non pas le vain rêve de quelques théoriciens politiques. « Il importe, écrivait en 1816 madame de Staël, il importe de répéter à tous les partisans des droits qui reposent sur le passé que *c'est la liberté qui est ancienne et le despotisme qui est moderne*. » Cette divination d'une femme d'esprit est devenue, grâce à M. Thierry, un fait au-dessus de toute discussion. C'est là sa grande découverte; c'est là sa gloire. Il est possible que quelque jour, à l'aide du goût qu'il a éveillé pour le moyen âge, des lumières qu'il a répandues sur nos origines, on y voie plus loin que lui, mais on ne renversera pas ce qu'il a établi. Nos pères se sont toujours glorifiés *d'être nés dans un pays de franchises ; ils ont voulu la liberté plus sérieusement que nous*, ils n'ont pas craint de l'acheter au prix de la lutte et du sacrifice ; leur histoire enfin est pour nous un exemple ou un reproche : voilà des vérités qui désormais illuminent nos annales, et que, grâce aux écrits de M. Thierry, le temps n'effacera plus. »

l'esprit de Dieu, dit saint Paul, la liberté s'y trouve aussi : *Ubi spiritus Domini ibi libertas* (*II Corinth.*, 3).

Non-seulement les peuples, mais les princes eux-mêmes y étaient plus libres, parce qu'ils étaient plus sûrs ; car la sûreté est la liberté des princes, comme la liberté est la sûreté des peuples.

Or, grâce à l'injustice et aux usurpations du centralisme païen, tout cela a disparu de telle manière qu'on désespère de le voir revenir. En détruisant tous les Pouvoirs subalternes, ces précieuses garanties de la vie civile (1), le centralisme a détruit toute sûreté et

---

(1) « Qu'a fait la centralisation?

« En détruisant les institutions locales, en promenant le même niveau sur le pays, en introduisant partout la main directrice et omnipotente de l'État, elle a par le fait amorti l'amour de la localité, ce fondement essentiel de la vie civile ; elle a en quelque sorte déraciné le citoyen du sol natal, en lui enlevant son initiative naturelle, et en le rendant presque spectateur là où il devrait être acteur animé.

« L'amour de la localité, comme le patriotisme qui en découle et la vie civile qui puise en eux son existence et sa force, sont des sentiments positifs qui ne vivent pas de chimères, et auxquels il faut des aliments vrais et substantiels.

« A une époque où il s'agissait de déblayer le sol des abus innombrables qui l'encombraient et de détruire une foule de privilèges criants, nous comprenons que l'on ait fait la guerre à l'esprit de localité, qui était le plus tenace appui de l'abus et du privilége. Mais le but fut promptement et singulièrement dépassé. Le législateur révolutionnaire, imbu malheureusement des fausses idées de l'antiquité sur l'uniformité, élevé à la détestable école des admirateurs de l'absolutisme des lois païennes, ne sut pas s'arrêter dans sa fougue réformatrice.

« Comme l'a fait observer un publiciste éminent, témoin des procédés de cette époque, on eût volontiers, pour en finir, et

toute liberté, non-seulement à l'égard des sujets, mais aussi à l'égard du Pouvoir lui-même; il a détruit non-seulement la commune et la famille, mais aussi l'État chrétien. Et il n'en pouvait pas être autrement.

9. En principe général, les formes du Pouvoir politique sont indifférentes. Ce qui ne l'est pas, c'est la centralisation de toutes les fonctions non-seulement politiques, mais encore religieuses, civiles, administratives, domestiques, dans les mains du Pouvoir.

La liberté politique ne peut exister sans la liberté de la famille, de la commune, de la province; sans la liberté collective des corporations sociales. Si l'on proclame la liberté des individus tout en maintenant en état de tutelle, comme incapables de s'administrer elles-mêmes, la province, la commune et la famille, la liberté individuelle n'est qu'une anomalie passagère,

---

après le nivellement général, numéroté départements, cantons et citoyens, afin qu'un nom quelconque ne vînt jamais réveiller des souvenirs d'autrefois.

« C'est aussi en ce temps-là qu'on inventa le calendrier légumiste pour faire oublier l'ancien et ses saints.

« Dieu merci ! nous sommes loin de ces folies. Pourtant nous ne sommes pas sans souffrir encore de leur passage.

« La centralisation, qui, du reste, s'était déjà introduite dans notre société par plus d'un côté avant le rude nivellement de la révolution, se façonne sans doute et s'inspire le plus qu'elle peut de l'esprit qu'elle parvient à saisir dans le pays; elle n'en est pas moins un obstacle sérieux à la restauration complète de la vie civile, que M. Capefigue a si bien raison de signaler à la sollicitude des conseils généraux.

« Puissent ces assemblées, qui jouissent auprès du Pouvoir d'un crédit si mérité, ne pas négliger cette importante question et formuler des vœux en conséquence ! GAULT. »

(*Messager du Midi.*)

une dérision ou une impossibilité. Le Pouvoir central ne peut pas *tout seul* prévenir les écarts d'une masse d'individus proclamés libres et soustraits à l'action seule raisonnable et seule efficace du Pouvoir provincial, communal, domestique. Il est donc, de toute nécessité, amené à restreindre ou à effacer cette même liberté individuelle, s'il ne veut voir la société périr, et se voir périr lui-même avec elle.

Nul gouvernement, a-t-on dit, ne peut gouverner seul : rien n'est plus vrai. Car nul gouvernement, quelles que soient sa vigilance, son habileté, sa force, ne saurait *tout seul* prévenir et moins encore réprimer les écarts d'une masse d'hommes proclamés libres. Il a besoin que la province, la commune, la famille, lui viennent en aide dans l'accomplissement de cette tâche aussi difficile qu'elle est importante. Mais ces corporations ne peuvent lui prêter secours qu'autant qu'elles sont constituées en Personnes subordonnées au Pouvoir suprême sous le rapport *politique,* afin de conserver l'unité de l'État; mais libres, indépendantes de lui sous les rapports *administratifs* et *civils.*

Ce n'est qu'à cette condition qu'elles peuvent jouer le rôle de corps intermédiaires entre le Pouvoir suprême et les individualités libres, et les empêcher d'en venir à des collisions funestes, mais inévitables. Car, poussé par l'instinct de sa conservation, tout Pouvoir en contact immédiat avec des individualités libres tâchera toujours de les asservir; et d'autre part, des individualités libres ne peuvent se trouver en contact immédiat avec un Pouvoir quel qu'il soit, sans essayer de l'amoindrir et de le renverser. Or, là où les corporations politiques n'ont pas de Personnalité civile, mais sont absorbées par le

Pouvoir, elles font une seule et même chose avec lui; elles deviennent lui-même, et dès lors elles ne peuvent plus rien pour lui. La grande tâche du maintien de l'ordre dans un grand État demeure donc tout entière à la charge du Pouvoir et de ses agents salariés : et l'on sait, par l'expérience de tous les jours, l'impuissance de la souveraineté réduite à ses seuls moyens pour prévenir les conspirations et rendre impossible la révolte (1), à moins qu'en faisant appel à la force, elle n'empiète sur les libertés publiques. C'est déplorable, mais c'est une nécessité suprême ; car l'ordre est le premier besoin de la société; avant de penser à être libre, elle veut *être*, et de là sa résignation pour l'absolutisme qui la sauve.

Mais l'absolutisme armé ne saurait être qu'un état passager, un temps d'arrêt, et non l'état normal, permanent des sociétés chrétiennes. Il ne peut avoir qu'une existence précaire, une existence d'emprunt, sans avenir et sans stabilité. En rendant donc la liberté impossible, le centralisme rend impossible aussi la durée du

(1) Jamais en Europe la police n'avait été organisée sur une plus grande échelle que dans ces derniers temps. Cependant quelle machination a-t-elle éventée? Quelle révolte a-t-elle conjurée? Quel trône a-t-elle empêché de s'écrouler? Quel souverain a-t-elle mis à l'abri des plus horribles attentats? La postérité apprendra un jour, sans pouvoir s'en rendre compte, que le grand siècle de la police a été le grand siècle des révolutions. Les sociétés secrètes, en particulier, sont insaisissables par le Pouvoir central et par l'action de sa police. Seuls les Pouvoirs locaux, créés par les localités, et ayant un intérêt direct à y maintenir l'ordre, peuvent atteindre ces associations ténébreuses. Quant au Pouvoir qui ne veut pas des associations publiques, il doit se résigner à voir se former sous ses yeux des associations secrètes, et à subir leur action redoutable.

Pouvoir, quels que soient sa nécessité, son prestige et sa force.

En confisquant à son profit, par la plus grande de toutes les maladresses et de toutes les injustices (1), le Pouvoir paternel, le centralisme ne pouvant plus compter sur l'appui de la commune dont il froisse les intérêts; ne pouvant plus compter sur le vote de la nation qu'il absorbe en lui-même, en disant : « L'État c'est moi, » il est obligé de placer sa confiance dans la force, qui bien souvent lui fait défaut; ou dans des assemblées factices qui bien souvent le livrent; ou dans une multitude d'individualités sans frein comme sans règle, qui bien souvent finissent par crier : *Crucifige!* avec la même facilité et le même enthousiasme avec lequel elles ont crié : *Hosannah!*

Ainsi la centralisation des fonctions religieuses, politiques, administratives, domestiques, dans les mains du même Pouvoir, est la pierre d'achoppement, la cause la plus active de sa faiblesse, de ses écarts et de sa ruine (2).

---

(1) Quant à l'injustice et aux usurpations qu'implique nécessairement la centralisation, voyez aux derniers chapitres de l'*Essai sur le Pouvoir public*, où se trouve exposée la distinction entre les fonctions *politiques*, les seules qui, d'après les lois naturelles, appartiennent au Pouvoir suprême de l'État; et les fonctions *civiles*, qui, d'après le même droit, sont tellement le propre de la *cité* ou de la *commune*, que c'est une criante injustice sociale que de l'en dépouiller.

(2) *S'il pouvait jamais* venir à l'esprit du Souverain Pontife de gouverner, lui directement, par des envoyés amovibles, tous les diocèses et toutes les paroisses de la catholicité, au lieu d'affermir son autorité en l'étendant trop, il l'affaiblirait, il l'épuiserait, et finirait par la perdre. Or, ce qui est impossible

10. On a inculpé la révolution d'avoir détruit la constitution divine de l'Europe chrétienne. Mais la révolution a assez de torts, sans qu'on lui en prête ; ce vandalisme social date de plus loin, et il n'a été l'œuvre que du paganisme de la Renaissance, qui, après avoir paganisé la philosophie, la littérature et les arts, finit par paganiser aussi la politique et la société.

A y bien réfléchir, l'ancienne philosophie n'était que le panthéisme. Ayant méconnu la substantialité des substances créées et la causalité des causes secondes, la philosophie païenne professa toujours la doctrine d'une substance unique, la substance incréée, et d'une cause unique, la cause première. Pour Platon, réfuté victorieusement à cet endroit par saint Thomas, il n'y a qu'un seul *intellect* dans l'univers, Dieu, et l'existence de la matière n'est qu'une illusion. Pour Épicure, il n'y a qu'un seul principe actif, la nature, et l'existence de l'esprit n'est qu'un mot. Ainsi, à la seule différence que le panthéisme de l'école platonicienne était tout spirituel, et celui de l'école épicurienne tout matériel, ces deux grandes sectes dans lesquelles s'est toujours partagée la philosophie païenne étaient toutes les deux panthéistes.

Le panthéisme n'est, je le répète, que la négation des substances créées et des causes secondes, et l'affirmation que tous les êtres ne sont que des modifications d'un seul et même être, ou les instruments et les *causes*

à l'égard du Pape, parce que la constitution de l'Église est immuable, arrive bien souvent dans l'ordre politique ; tout pouvoir centralisé, en se répandant sur tout, perd en solidité ce qu'il semble gagner en apparence ; et rien n'est plus faible qu'un tel pouvoir qu'un aveuglement déplorable fait croire fort.

occasionnelles des manifestations successives de cet être.

Le centralisme social n'est, de son côté, que la négation de toute personnalité indépendante à l'égard du ministère public, et de toute action propre à lui; il n'est que l'affirmation que les individus formant ce ministère ne sont nullement Pouvoirs eux-mêmes, mais que ce sont des nuances, des organes du Pouvoir suprême.

Il est donc évident que le centralisme n'est que le panthéisme politique, comme le panthéisme n'est que le centralisme philosophique.

C'est le propre de la philosophie de s'attacher avant tout à la politique, de la transformer à son image, de se traduire et de se manifester par elle. Cela nous explique ce fait aussi lamentable que certain, qu'à l'époque de la Renaissance, la politique chrétienne fut détruite en même temps que la philosophie chrétienne, et que la politique païenne commença à dominer à l'ombre et à côté de la philosophie païenne.

C'est de cette époque que date le panthéisme en philosophie et le centralisme en politique. C'est de cette époque qu'égarée par le philosophisme païen, la souveraineté chrétienne, se substituant elle-même à la souveraineté de Jésus-Christ, commença à se considérer et à régner dans l'État, comme on lui avait donné à entendre que Dieu règne dans l'univers (1). Et c'est de

(1) Le livre *du Prince* de Machiavel n'est que l'application rigoureuse de la philosophie du panthéisme au gouvernement de l'État. Ce livre devint aussitôt le nouvel Évangile de presque tous les souverains de l'Europe, témoin en particulier les Avertissements que Louis XIV a tracés de sa propre main pour servir de règle de conduite à son héritier, et qui ne sont qu'un résumé

cette époque que la royauté continua à son profit le travail d'émancipation des communes et des provinces que l'esprit chrétien avait commencé dans l'intérêt de la civilisation; car elle n'affranchissait les peuples de l'autorité seigneuriale que pour les assujettir immédiatement et complétement à l'autorité royale; et il est bien à remarquer que l'ère regrettable où le centralisme politique, élevé à sa plus haute puissance par un grand roi, se révéla par la formule : « L'État, c'est moi », coïncida avec l'ère non moins regrettable où le panthéisme philosophique, restauré par un grand philosophe, se dépouilla de toute pudeur et se proclama tout haut comme une vérité par le système des CAUSES OCCASIONNELLES (1).

---

fidèle des infâmes doctrines de Machiavel. (Voyez ces Avertissements dans l'*Histoire de l'Église* de ROHRBACHER, tom. XXVI, liv. XIV.)

(1) Personne n'ignore que la *Philosophie de Lyon* est le répertoire méthodique et le commentaire fidèle des doctrines de Malebranche et de Descartes. Or voici à quoi, d'après cette philosophie, se réduit le système des CAUSES OCCASIONNELLES : « En vérité, l'âme n'agit pas *efficacement* sur le corps, ni le corps sur « l'âme, car qui pourrait comprendre le contact mutuel de ces « deux substances? Mais les pensées de l'âme ne sont que « des *occasions que Dieu a librement instituées*, à l'aide desquelles « le même Dieu produit certains mouvements dans notre corps; « et pareillement, les mouvements variés qui arrivent dans les « organes des sens ne sont que de *vraies occasions*, à la suite « desquelles Dieu lui-même crée certaines pensées et certaines « sensations dans notre esprit. Enfin tout cela ne se fait pas « d'une manière quelconque, mais d'après des lois générales et « uniformes. » *Systema causarum occasionalium in eo situm est quod anima reipsa et efficienter in corpus non agat, nec corpus in animam; quis enim concipiat utriusque illius substantiæ contactum?*

Ainsi la Révolution a rendu, il est vrai, le centralisme plus absolu et plus complet, mais elle ne l'a pas inventé. Sous ce rapport le despotisme révolutionnaire n'a fait que marcher dans la voie qui avait été frayée par le despotisme monarchique.

11. L'une des absurdités du centralisme philosophique, le panthéisme, est que, dans ce système, Dieu ferait tout, même le crime. Eh bien, l'un des effets les plus funestes du panthéisme politique, le centralisme, est que tout ce qui se fait de mal dans la société retombe sur le Pouvoir; puisqu'il fait tout, il est respon-

---

Sed cogitationes animæ non sunt nisi occasiones a Deo libere institutæ, quarum interventu quosdam in corpore motus ipse efficit; pariter varii motus quibus commoventur sensuum organa veræ sunt occasiones quibus positis nonnullas cogitationes vel sensationes in mente Deus ipse procreat. Quæ omnia juxta leges generales et uniformes, non quoquomodo perficiuntur. (PHILOS. LUGDUN., *Metaphysiq. spec.*, part. II, dissert. 2.) Ainsi, d'après cette doctrine cartésienne, toutes les opérations de notre esprit ne seraient que L'ŒUVRE IMMÉDIATE DE DIEU *à l'occasion des mouvements variés qui arrivent dans notre corps*, et conséquemment nous ne serions pour rien dans nos propres pensées, dans nos propres jugements, dans nos sentiments et dans nos volitions. On n'avait jamais, il faut en convenir, formulé d'une manière plus claire et plus outrecuidante la passivité et la nullité de l'esprit; la négation de tous ses actes, de la liberté et de la conscience humaine. Voilà donc du pur panthéisme spiritualiste s'il en fut jamais.

Ce qu'il y a encore de plus étrange dans ce système, dans lequel la grossièreté et l'absurde le disputent à l'impiété, c'est qu'on le dit imaginé par Descartes, illustré et défendu vaillamment par Malebranche, et professé et expliqué, comme le système le plus conforme à la vérité, dans toutes les écoles cartésiennes. Voici les propres expressions de la bonne philosophie de Lyon sur ce sujet : *Systema causarum occasionalium, a Cartesio excogitatum et quod Malebranchius illustravit et strenue*

sable de tout, et l'on s'en prend à lui comme à la cause non-seulement de tous les désordres moraux, mais encore de toutes les calamités physiques.

Le centralisme, c'est la concentration de toute l'action sociale touchant la religion, l'enseignement, la justice, la guerre, les finances, le commerce, l'administration des provinces et des communes, dans un petit nombre de mains. Je suppose que ces mains soient aussi intelligentes que pures et dévouées à l'ordre et au bonheur de l'État. Eh bien, même dans cette hypothèse, il est impossible qu'elles fassent tout par elles-

---

defendit, fusius evolvendum a nobis est, utpote veritati magis consonum (*Ibid.*). Tandis que saint Thomas nous apprend que ce prétendu système nouveau avait été *imaginé* par les philosophes mahométans de son temps, c'est-à-dire qu'il était connu cinq siècles avant qu'on eût fait à Descartes l'honneur de l'avoir *imaginé*. « Il y a des philosophes, dit le docteur Angélique, qui, suivant la LOI DU CORAN, affirment : que les causes créées n'agissent pas en *vérité* elles-mêmes, mais que c'est Dieu qui agit A LEUR OCCASION. Suivant ces philosophes donc, ce n'est pas le feu qui brûle les corps, mais c'est Dieu qui les brûle à L'OCCASION du feu, etc. : *Sunt quidam qui in* LEGE MAURORUM *aiunt causas creatas revera non agere, sed Deum agere occasione causarum creatarum. Et ideo ignem non cremare, sed Deum* OCCASIONE *ignis.* » C'est, comme on le voit, en propres termes, la doctrine *imaginée* plus tard par Descartes, mais combattue *vaillamment* par saint Thomas, comme une doctrine panthéiste. Car c'est en démontrant la fausseté de la même doctrine que l'Ange de l'école a établi sa belle et sublime théorie indiquée plus haut, et portant : *que la divine bonté, étant diffusive d'elle-même, a voulu que toutes les choses lui ressemblassent non-seulement dans leur manière d'être, mais encore dans leur manière d'agir, et conséquemment, que toutes les choses créées* AGISSENT EN VÉRITÉ *et soient des vraies causes de leurs propres effets.*

mêmes et fassent tout marcher d'après les lois de la justice. On a, par exemple, sept à huit cent mille employés à surveiller, cinquante à soixante mille places à donner et autant d'affaires à décider; or, il est impossible que dans une action si immense, si multiple et si compliquée, l'intrigue ne l'emporte bien souvent sur le mérite, l'arbitraire sur le droit, la faveur sur la justice, la fraude sur la vérité. Il est donc impossible que, sans en avoir la moindre intention, et même avec la volonté la plus sincère et la plus ferme d'être juste, le Pouvoir ne se fasse chaque jour l'artisan innocent d'injustices par centaines, dont cependant toute la responsabilité et tout l'odieux retombent sur lui. Comme c'est lui qui est censé tout savoir et tout faire, c'est lui aussi qui doit répondre à l'opinion publique de tout abus, de tout désordre qui a lieu dans l'action gouvernementale. Or, tout cela l'use sourdement, le déconsidère, le fait baisser toujours davantage dans l'estime du peuple, lui aliène l'adhésion même de ses amis, augmente l'esprit d'opposition de ses ennemis, et finit par le rendre odieux, lourd, insupportable, par faire disparaître le prestige de sa grandeur, par faire douter de son droit, et par anéantir toute son autorité. Dès ce moment sa chute ne peut être incertaine, l'époque seulement peut en être retardée par la force des circonstances, ou par les circonstances de la force.

Enfin, ainsi que Cicéron lui-même l'a victorieusement démontré, le panthéisme n'est que Dieu déchiré, Dieu mis en lambeaux, Dieu anéanti; le panthéisme en un mot, n'est que l'athéisme déguisé, n'est que la négation impie de Dieu, avec l'inconséquence et l'hypocrisie de plus. De même le centralisme n'est que

l'unité du Pouvoir professée par le mot, mais impossible par le fait; n'est que le Pouvoir morcelé dans les individus par lesquels il est exercé; conséquemment, tout Pouvoir centralisé, en croyant tout faire, en réalité ne fait rien, si ce n'est le mal que d'autres font en son nom, et qui finit par l'anéantir. Semblable à l'avare qui au milieu de grandes richesses se laisse étrangler par le besoin, tout Pouvoir centralisé, disposant d'une autorité sans bornes, périt par défaut d'autorité.

Que voulez-vous? Comme le panthéisme est ce qu'on peut imaginer de plus absurde en philosophie, de même le centralisme est tout ce qu'on peut imaginer de plus absurde en politique. C'est le renversement de la constitution naturelle de toute société, et dès lors, c'est la société en dehors de ses conditions et de ses lois naturelles; c'est la société à l'état de dégradation, de désordre, de barbarie; c'est la société marchant vers sa ruine, entraînant le Pouvoir lui-même avec elle. C'est en un mot la politique des sociétés païennes, avec toutes ses horreurs, substituée à la politique, seule propre et seule possible dans les sociétés chrétiennes. Je le redis avec une assurance complète, parce que c'est une vérité évidente pour la raison et que l'histoire ancienne et moderne confirme : un Pouvoir centralisé peut bien exister pendant un temps par des circonstances exceptionnelles et passagères; mais, quels que soient son nom, sa forme et sa puissance, il n'a pas de stabilité et ne peut pas en avoir; car ne pouvant nullement compter sur l'autorité, qui n'est que le résultat des sympathies publiques, il est obligé de se soutenir par la force; mais comme on l'a si bien dit : « On peut tout faire avec les baïonnettes, excepté s'asseoir dessus. » C'est l'histoire

des quatre derniers gouvernements qui, en France, ayant marché dans la même voie, ayant commis les mêmes fautes, se sont rencontrés dans le même abîme. Terrible histoire, qui devrait faire trembler tous les gouvernements assez insensés pour s'obstiner au maintien du pachalisme musulman pour gouverner une société professant l'Évangile !

12. On a dit « Qu'il y a du bon dans les principes de 1789. C'est qu'à y bien réfléchir, l'une des raisons *cachées et instinctives* qui ont occasionné votre grande révolution n'a été que l'impatience d'une société chrétienne de supporter le joug du centralisme ou de l'absolutisme païen, que depuis deux siècles on avait voulu lui imposer. Le malheur a été que cette pensée, que le sentiment chrétien de la dignité de l'homme avait inspirée, n'a été réalisée que par des païens de la pire espèce, qui, après l'avoir formulée dans quelques articles, l'ont eux-mêmes démentie et rendue impossible dans d'autres articles de leur fameuse déclaration. En effet, à côté des principes (que le christianisme avait depuis longtemps accrédités) de *l'égalité de tous les citoyens devant la loi* et de *l'abolition des abus privilégiés,* ils ont établi le principe païen de la *toute-puissance de l'État :* c'est-à-dire qu'ils ont décrété l'abolition de la province, de la commune et même de la famille, et la confiscation des droits, des propriétés et de la liberté de tous au profit de l'État; c'est-à-dire qu'ils remplacèrent l'absolutisme d'un seul par l'absolutisme d'un petit nombre d'hommes disant eux aussi : « L'État c'est nous » ; c'est-à-dire qu'ils substituèrent le centralisme républicain au centralisme monarchique, qu'ils l'élevèrent à sa plus haute puissance, et, ce qui ne s'était jamais vu,

érigèrent en lois sociales la spoliation, la destruction, le terrorisme et la mort (1).

Ce qu'il y avait de bon dans les principes de cette époque d'une sagesse dégénérée en démence était donc chrétien, et bien connu, et bien senti depuis longtemps; ce qu'il y eut de mauvais, d'horrible, d'infernal, était païen, et ce fut là la seule découverte de la révolution.

Plus malheureusement encore, les règnes réguliers qui ont succédé à ce règne du désordre et du crime n'ont pas fait cette distinction, et avec ce que la révolution leur avait légué de chrétien, ils se sont fait une espèce de religion de conserver ce que cet héritage renfermait de païen; ils n'ont pas osé toucher au centralisme; ils ont laissé subsister, ou ils n'ont modifié que d'une manière injuste et odieuse les lois qui, en interdisant les substitutions à perpétuité, empêchent la famille de se perpétuer (2). Pour comble

(1) C'est chose bien singulière que, faite au nom de la liberté, la révolution n'ait été que la confiscation et l'anéantissement de toute liberté. Sous son empire, rien n'a été libre et rien ne le sera jamais; non-seulement la province, la commune et la famille, mais la Personnalité individuelle, la propriété particulière, et même la conscience ont été asservies au despotisme absolu de ce qu'on est convenu d'appeler l'État. La révolution n'est donc que la servitude universelle organisée, et elle ne finira que par la reconstitution de la liberté universelle.

(2) Les majorats qu'on a établis à ces différentes époques n'ont été que des privilèges accordés à *certaines* familles moyennant finance, et laissant subsister la défense pour tout autre chef de famille de perpétuer sa famille au moyen de *substitutions* à perpétuité. En constituant donc un privilége odieux, ils ne reconstituaient pas la famille; c'est pourquoi ils n'ont pu tenir

d'inconséquence, ils crurent pouvoir établir le majorat de la couronne et l'hérédité du pouvoir dans une société d'où les majorats et le principe de la propriété héréditaire dans les familles avaient disparu. C'était un de ces anachronismes, une de ces anomalies dont tôt ou tard l'impitoyable logique du sens commun finit par faire justice. C'était vouloir fonder des dynasties sans base dans le droit social, et établir des trônes dans l'air. Est-il étonnant qu'ils aient été successivement emportés par le souffle de la révolution, qui était restée toujours debout et pleine de vie dans les institutions et dans les lois ? Et si, avec tous les égards demandés par le temps et par l'opinion, une main ferme et éclairée ne vient enfin apporter à ces lois et à ces institutions meurtrières les modifications radicales qu'il est possible d'y apporter, est-ce qu'on peut croire sans la moindre hésitation à l'immortalité de l'Empire qui vient de renaître?

---

devant la réprobation du sentiment public. La famille ne peut être rétablie à moins qu'on ne rende à *tout* chef de famille la faculté de léguer à perpétuité la partie de ses biens *dont il peut disposer*. Il ne s'agit donc pas de changer quoi que ce soit aux dispositions du Code civil, concernant la manière dont tout père doit partager son bien parmi ses enfants ; il s'agit de lui rendre le droit que la société *constituée* ne peut lui contester sans injustice, de léguer à perpétuité et sous certaines conditions, à tel ou tel autre de ses descendants, la partie de sa fortune dont le même code lui laisse la libre disposition. D'une part, un pareil arrangement ne ferait pas le moindre tort aux descendants de ce chef, puisque leurs pères immédiats seraient toujours obligés de partager *leurs biens disponibles* d'après la loi existante ; et d'autre part il leur assurerait à perpétuité l'immense avantage d'un nom commun, d'une maison commune, d'un centre qui les

C'est donc du levain de ces éléments révolutionnaires qu'il doit se défaire, afin de marcher dans la voie d'une vie nouvelle : *Expurgate vetus fermentum; in novitate vitæ ambulemus*. C'est du vieil homme de cette politique païenne, et par là injuste et absurde, qu'il doit se dépouiller, afin de se revêtir de l'homme nouveau, de l'homme jaloux, à l'exemple de ses glorieux ancêtres, de faire régner Jésus-Christ et sa religion ; de l'homme fier de réaliser cette politique de l'Évangile qui a présidé à la création de toutes les monarchies chrétiennes; la seule politique qui respecte tous les droits, parce que c'est la seule qui soit fondée sur la justice et la vérité; *Exspoliantes veterum hominem cum actibus suis, et induentes novum qui a Deo creatus est in justitia et sanctitate veritatis.*

Le paganisme, je le répète encore ici, ne consiste

---

réunirait, et du partage de l'usufruit d'un bien toujours subsistant. Ce serait, à y bien réfléchir, rendre à chaque famille la faculté de se donner une constitution qui servirait de base à la constitution de l'État, et de perpétuer la souveraineté domestique, la paternité, gage précieux de la paternité sociale, la souveraineté. En dehors de ces principes du droit social naturel, on aura beau faire, rien ne sera fixe et durable, mais on sera toujours en révolution dans l'État. Du reste, cette importante question des majorats et des substitutions se trouve développée et résolue dans l'Essai d'une manière conforme à l'esprit du temps, et de façon à ne pas effrayer les ennemis du *privilége* et des abus. L'abus et le privilége n'entrent pas dans le programme de la politique chrétienne, que nous voudrions voir établie, parce que c'est la seule politique qui puisse résoudre les grands problèmes sociaux de notre temps, et la seule qui puisse satisfaire aux deux grands besoins des sociétés chrétiennes : *la stabilité de l'ordre et la vraie liberté.*

pas dans l'adoration de Jupiter ou de Vénus, de Bouddha et de Brahma : le paganisme consiste dans la substitution de l'homme à Dieu.

Ainsi, dans l'ordre philosophique, il n'est que le *rationalisme,* ou la négation de toute raison, de toute foi et de toute vérité. Dans l'ordre moral, il n'est que le *sensualisme,* ou la destruction de toute vertu et de tout devoir. Dans l'ordre domestique, il n'est que l'*individualisme* ou la destruction de tous les liens domestiques, et par conséquent l'anarchie ou l'esclavage de la famille qui tôt ou tard se reproduisent dans l'État. Dans l'ordre économique, il n'est que le *communisme,* ou bien le morcellement des terres, la loi agraire, l'anéantissement de toute propriété. Dans l'ordre civil, il n'est que le *centralisme,* ou l'absorption de tous les Pouvoirs subalternes par un seul Pouvoir suprême disant : « l'État c'est moi. » Dans l'ordre politique, il n'est que le *despotisme,* ou le caprice remplaçant la justice, et la force le droit. Dans l'ordre international, il n'est que le *vandalisme,* ou le brigandage sur une grande échelle, l'oppression des États faibles par les États forts, et l'extinction de toute nationalité. Enfin dans l'ordre religieux, le paganisme n'est que le *césarisme,* ou le Pouvoir politique s'emparant et disposant à son gré de toute religion, de toute croyance, dominant la pensée et la conscience, étouffant toute personnalité humaine, et créant la barbarie.

Ce que l'on appelle la « Révolution » a fait et fera toujours tout cela; donc la révolution n'est que le paganisme restauré en Europe, mis en action, appliqué dans ses plus petits détails à l'ordre social, et élevé à sa plus haute puissance.

Au contraire, le christianisme est la contre-partie du paganisme, parce qu'il est le rayonnement de l'esprit de Dieu, principe de tout bien; comme le paganisme est l'épanchement de l'esprit de Satan, principe de tout mal.

Or, autant que les circonstances de l'époque et les dispositions des esprits le lui avaient permis, la politique ancienne avait réalisé tout ce que le christianisme produit de bien dans l'ordre intellectuel et dans l'ordre social; l'ancienne politique a donc été le christianisme social dans son développement complet, et de là la grandeur et la civilisation de la France en Europe, et de l'Europe dans le monde.

Toute résurrection n'est durable que par la présence du même esprit qui l'a produite. Comme donc l'Empire latin en France a été une création toute chrétienne, maintenant, comme nous voulons le supposer, qu'après de si longues vicissitudes il vient de renaître de ses cendres, il ne peut s'y conserver que par la séve chrétienne, cette émanation de la vertu de Dieu qui féconde tout, qui vivifie tout, et qui met tout à l'abri des outrages du temps et des passions humaines. Aussi, il n'est pas exact de dire que la question palpitante de nos jours ne soit qu'entre l'ordre et la révolution; il faut dire que cette immense question, dont la solution doit décider du sort futur de l'Europe et doit y ramener ou la vraie civilisation ou la barbarie, n'est qu'entre le christianisme et le paganisme, pris dans l'acception la plus étendue du mot; n'est qu'entre le maintien du Pouvoir païen et la restauration du Pouvoir chrétien. Voilà les immenses problèmes qu'il s'agit aujourd'hui de résoudre.

C'est, Sire, ce qui me restait à rappeler ici pour achever le tableau des devoirs du Pouvoir chrétien, découlant de sa dignité de Représentant visible du Dieu invisible, et de ses fonctions de Ministre du Roi des rois pour le bien. Ce sont ces devoirs que, dans le cours de cette station, je vous ai exposés avec l'indépendance et la liberté propres à mon ministère, et égales à la sincérité de mon dévouement. Lorsque les intérêts de la religion et de la société sont en cause, dissimuler c'est tromper, ménager c'est trahir. Et si dans une circonstance aussi solennelle, j'avais eu le malheur d'oublier mes devoirs de prêtre de Jésus-Christ, je serais d'autant plus coupable que le Prince qui m'a appelé à lui prêcher ici la sainte parole possède à un haut degré la première qualité de la vraie grandeur, le culte et l'amour de la vérité.

13. Sire, la Providence a déposé dans vos mains une immense autorité; et comme à l'un des plus grands rois d'Israël, elle vous a réparti le génie de la prudence et de la sagesse, et un cœur dont la grandeur n'a point de bornes : *Dedit tibi Dominus prudentiam multam nimis, et latitudinem cordis* (*III Reg.*). Vous vous en êtes servi pour le bien. Ainsi qu'on vous l'a répété de toute part, depuis que vous êtes au pouvoir, vous avez accompli de grandes et brillantes choses. La France vous doit de l'avoir sauvée d'un abîme, l'ordre vous doit sa restauration, les Puissances faibles leur existence, l'Europe son équilibre, et le monde son repos. Mais vous avez fait mieux que tout cela. Autant que les exigences de ce qu'on appelle *l'esprit moderne* vous l'ont permis, vous avez rappelé sur ces *os arides* que le paganisme révolutionnaire a desséchés *l'esprit du vrai*

christianisme, du christianisme complet, du catholicisme en un mot, *qui seul est la vertu de Dieu capable de les vivifier* (Ezéch.). Vous lui avez donné une place honorable dans le premier corps et dans le grand conseil de l'État; vous avez augmenté sa dotation et pourvu à ses plus pressants besoins; vous vous êtes montré jaloux de sa dignité; et il faut le reconnaître et l'avouer tout haut, parce que c'est la vérité, depuis longtemps l'Église n'avait joui d'autant de liberté que sous votre gouvernement. Vous vous êtes rappelé que le catholicisme est un élément essentiel de la société française; que la France n'est et ne peut être à la tête de la civilisation qu'autant qu'elle demeure catholique, et que c'est là le principe de sa force, de sa grandeur et même la raison de son être. Ainsi, dans vos transactions internationales en Orient comme en Occident, vous avez, à l'exemple du grand homme qui vous a légué l'éclat de son nom, réclamé la liberté du catholicisme et de ses envoyés, de ses héros et de ses héroïnes qui portent aux extrémités de la terre les germes de la civilisation et la gloire du nom français (1).

Il n'a pu échapper à votre intelligence si élevée, et à la sûreté de votre regard, que la révolution ou le paganisme (ces mots sont synonymes) est moins dans les sentiments que dans les idées, moins dans les habitudes

(1) Si nous sommes bien informés, on aurait, il y a quelques jours, adopté par ordre formel de l'Empereur, touchant l'expédition française dans les mers de la Chine, des mesures capables d'assurer une *protection permanente* aux missionnaires catholiques et aux intérêts français dans le Céleste Empire.

que dans certaines lois, moins dans les hommes que dans les choses, et qu'on ne pourra jamais en avoir complétement raison, aussi longtemps qu'en la laissant subsister dans les choses, dans les lois et dans les idées, on se bornera à lui faire la guerre dans les sentiments, dans les habitudes et dans les hommes.

Fidèle à la pensée de Napoléon I[er], qui, comme vous l'avez entendu (2e Discours), a flétri de la manière la plus énergique l'inconvenance et le danger d'élever la jeunesse chrétienne dans les idées païennes d'Athènes et de Rome, par une réforme que vous avez introduite dans l'enseignement public, et dont on n'a pas assez compris toute la portée, vous avez affranchi les deux tiers des jeunes étudiants de la triste nécessité de subir en pure perte les longues et pénibles épreuves du classicisme païen.

Vous avez bien compris que Dieu ne vous a pas accordé de si grandes qualités et ne vous a pas fait la position heureuse où vous êtes et où aucun prince peut-être ne s'est jamais trouvé, pour que vous continuiez à marcher dans la même voie où d'autres n'ont rencontré que l'humiliation et la mort; mais bien afin que, par un élan généreux, propre à un grand esprit, vous vous établissiez d'un pied ferme sur le chemin du christianisme, où seulement se rencontrent la résurrection et la vie. Homme nouveau, homme exceptionnel, vous avez senti que votre mission est de faire de l'exceptionnel et du nouveau, ou plutôt de l'*ancien*; car ce qui est grand, ce qui est fort, ce qui est glorieux, ce qui tient à la politique chrétienne, est ancien en France; et au contraire, ce qui est petit, faible, obscur, menaçant, et qui ressort du paganisme révolutionnaire, est nouveau.

Vous avez commencé à émanciper les intérêts communaux de l'action immédiate et trop gênante du Pouvoir central, et vous avez rendu hommage à ce grand principe de la vraie politique: qu'une centralisation poussée trop loin affaiblit et épuise le Pouvoir au lieu de le consolider.

Par la loi sur les récompenses que vous avez décernées à la vaillance et au dévouement militaire, vous avez fait un premier pas vers la restauration de la famille que la révolution a détruite, et vous avez préparé une garantie de plus au Pouvoir héréditaire de l'État.

Enfin, vous n'êtes pas de ces caractères qui s'arrêtent au commencement de leurs œuvres, et *qui, en mettant la main à la charrue, regardent en arrière* (Luc 9); vous achèverez donc cet édifice de restauration du Pouvoir dont vous avez jeté les bases, et vous ferez entrer toujours davantage la séve de l'esprit et de la vertu de Dieu dans votre gouvernement impérial; elle le fera vivre après l'avoir fait ressusciter: *Si Spiritus Dei habitat in vobis, vivetis propter virtutem Dei.*

On n'a donc pas de conseils à vous donner, mais des félicitations à vous adresser; ce que vous avez fait est un gage précieux de ce que vous ferez.

L'auguste compagne que vous vous êtes donnée selon le cœur de Dieu et le vôtre, par cela même que vous n'êtes pas allé la chercher sur les marches du trône, n'est qu'un moyen de plus de conserver la liberté de votre action sur l'Europe chrétienne, l'indépendance de votre trône et votre propre bonheur; car elle n'en réunit pas moins la grâce à la vertu, la simplicité à la majesté, la ferveur de la foi au dévouement de la cha-

rité. Or, pendant qu'elle remplit la mission dont Dieu l'a chargée, de faire régner par ses actes le catholicisme pratique à la cour, vous continuerez à remplir la vôtre en le faisant, par votre autorité, régner dans les lois.

A cette condition seulement l'Empire que Dieu a restauré par vous ne périra pas avec vous: *Resurgens jam non moritur*. Il ira un jour retrouver la tête chérie de cet enfant de bénédiction que Dieu vous a donné comme l'ange de la paix, pendant qu'on discutait sur la fin de la guerre. Et ce Dieu, qui vous a fait le plus heureux des époux, le plus fortuné des pères et le plus puissant des souverains, vous comblera, vous, votre dynastie et votre peuple, de tous les biens du temps, comme prémices de tous les biens de l'éternité. Ce sont les vœux sincères et ardents qu'en union de toute l'Église et de son auguste Chef, je fais dans ce moment pour votre personne, pour votre famille et pour la France, et que je prie Dieu de vouloir bien confirmer par sa bénédiction que je vais faire descendre ici, sur tout ce qui m'a écouté avec une si édifiante bonté: *Benedictio Dei omnipotentis, Patris et Filii et Spiritus sancti descendat super vos et maneat semper. Amen.*

NOUVELLES CONSIDÉRATIONS SUR LA CENTRALISATION, SUGGÉRÉES PAR UN ÉVÉNEMENT RÉCENT.

A l'occasion de l'attentat du 14 janvier l'éminent publiciste si souvent cité dans les notes de ces Discours, M. Danjou, a fait les remarques suivantes :

« Il y a une Providence pour les nations comme pour les rois, et il ne faut ni laisser croire ni laisser dire que l'existence entière

d'un grand peuple dépend uniquement de la vie de son souverain, quelque précieuse qu'elle soit d'ailleurs.

« C'est précisément parce qu'il y a des fanatiques, persuadés que la société tout entière ne tient qu'au fil d'une seule existence qu'on en voit s'enhardir dans l'exécrable pensée de l'assassinat et du régicide.

« Non, la France ne périrait pas et ne deviendrait pas la proie du socialisme parce qu'un malheur aussi grand que celui de la perte de l'Empereur viendrait la frapper; mais on ne peut nier cependant qu'elle ne dût courir, en pareil cas, de graves dangers, et c'est peut-être le cas de penser aux moyens de consolider un édifice politique qu'un pareil coup de tonnerre pourrait renverser. Il n'y a qu'un moyen de consolider l'édifice politique, c'est de décentraliser l'administration et le gouvernement, de créer une nouvelle France provinciale, des centres d'autorité et d'action qui puissent au besoin repousser le joug de Paris ou de quelques conspirateurs qui s'empareraient pour un instant du pouvoir.

« C'est par la liberté, la liberté vraie, solide, durable, qu'on peut mettre à jamais la France à l'abri d'un coup de main ou d'une de ces fausses révolutions comme nous en avons vu, révolutions sans cause et sans but, qui n'étaient que des émeutes de gamins de Paris, et auxquelles pourtant toute la France était forcée de se soumettre, faute d'une organisation provinciale et d'une décentralisation bien entendue. »

Quelques jours après, le même publiciste, en nous faisant l'honneur de commenter une parole que nous avons prononcée dans la même circonstance, a ajouté ces réflexions plus remarquables encore :

« Je lisais dernièrement, dans une correspondance de M. Ferrier, un mot remarquable du père Ventura. A la nouvelle de l'attentat du 14 janvier, après avoir témoigné toute l'horreur que lui inspirait ce crime affreux et avoir exprimé ses sentiments de dévouement envers l'Empereur et l'Impératrice, le père Ventura se serait écrié : « *Il faut désintéresser la révolution.* » C'est-à-dire il faut faire qu'aucun révolutionnaire, qu'aucun fanatique ne puisse plus croire que la révolution a un intérêt quelconque à renverser le gouvernement établi en France. Parole profonde, et

qui mériterait bien d'être sérieusement méditée par les hommes d'État!

« En ce moment, on est surtout préoccupé d'intimider la révolution, de purger la société des révolutionnaires incorrigibles, de déjouer leurs projets par une surveillance plus active; on voudrait aussi que tous les honnêtes gens sans exception comprissent la nécessité de se rallier complétement, ouvertement, au seul pouvoir qui puisse efficacement protéger l'ordre social.

« Ce sont bien là les pensées qui ont dicté la loi sur les mesures de sûreté générale, et le rapport que M. de Morny a fait au sujet de cette loi. En définitive, ces pensées et les mesures qui en sont la conséquence ne sont que le commentaire du cri poussé par la nation tout entière à la nouvelle de l'attentat : « Que serions-nous devenus? » Cet effroi unanime et soudain, à la seule idée des conséquences de l'assassinat de l'Empereur, explique et motive tout ce qu'on croit devoir faire pour prévenir et empêcher un pareil malheur.

« Mais quand on aura pris et exécuté toutes ces mesures, on ne peut point se flatter qu'il ne restera pas encore, dans ce pays ou au dehors, des conspirateurs, uniquement préoccupés de renverser, de manière ou d'autre, le gouvernement, certains qu'ils se croient d'être maîtres de Paris dès que le chef de l'État n'existera plus, et d'être maîtres de la France dès qu'ils seront maîtres de Paris.

« C'est pour leur ôter cette coupable espérance qu'on a organisé la régence, qu'on a établi les grands commandements militaires. C'est beaucoup, sans doute, et ces mesures répondent bien à la pensée du père Ventura. Mais il y a encore plus à faire pour *désintéresser complétement la révolution*, pour qu'elle soit convaincue de l'inutilité, de l'impuissance de tout complot, de tout attentat, de tout crime comme celui qui vient d'épouvanter la France et l'Europe.

« Ce qu'il y aurait à faire, selon moi, mes lecteurs le pressentent. Je leur ai souvent exprimé mon avis à cet égard, et ce qui se passe n'est pas de nature à m'en faire changer. Mon devoir est de continuer à soutenir mon opinion, quelque peu de probabilité qu'il y ait de la voir partagée par les hommes d'État. Je suis donc convaincu que le moyen infaillible de *désintéresser la*

révolution, d'ôter aux fanatiques et aux révolutionnaires toute envie de faire des complots, serait de leur ôter tout espoir de s'emparer de la France; et on n'aura réellement obtenu ce résultat que le jour où la France sera organisée de telle façon qu'une révolution générale y soit impossible sans le concours effectif, l'assentiment complet de toutes les parties du pays.

« Il peut venir à l'idée d'un scélérat, et dans une pensée de vengeance particulière, d'attenter à la vie de la reine d'Angleterre ou du président des États-Unis, mais jamais un tel assassin n'aurait une ombre d'espoir que son crime pût changer la forme du gouvernement aux États-Unis, ni l'ordre de succession au trône en Angleterre. Pourquoi cela? Parce que les institutions municipales et provinciales, dans ces deux États, mettent les cités et les provinces à l'abri des caprices et des surprises de la capitale; parce que, pour révolutionner l'Angleterre ou les États-Unis, il faudrait les conquérir pied à pied; parce que, enfin, la participation habituelle des citoyens à l'administration des diverses parties de l'État donne à l'opinion publique un ressort, à l'esprit de liberté une satisfaction, aux ambitions une carrière, sans aucun danger pour la sécurité générale de l'État et la stabilité du pouvoir.

« Il n'y a dans le nouveau monde que deux pays dans lesquels on ait pu concilier l'ordre et la liberté, et chez lesquels on n'ait à redouter ni les complots ni les révolutions violentes. Ces deux pays sont le Brésil et les États-Unis. L'un est catholique et monarchique, l'autre est protestant et républicain. Partout, autour d'eux, règnent la discorde, les agitations permanentes, les troubles révolutionnaires. Le Mexique s'éteint dans l'anarchie, le Pérou et tous les États de l'Amérique du Sud sont bouleversés par des révolutions fréquentes. Pourquoi l'empire du Brésil et la république des États-Unis conservent-ils seuls l'ordre, la paix et la liberté? Je défie tous les politiques d'en donner une autre raison que l'organisation de la décentralisation administrative dans ces deux grands États.

« Et sur le continent européen, quels sont les États où règnent la tranquillité publique, l'ordre, la sécurité, où les pouvoirs ne redoutent pas des révolutions? Ce sont ceux-là seulement qui ont conservé de fortes institutions municipales et provinciales.

« Je sais tout ce qu'on peut dire contre la décentralisation ; je sais qu'elle n'est plus ni dans les idées ni dans les mœurs. Je sais que l'ancienne monarchie a préparé elle-même sa ruine en déracinant peu à peu les institutions qui pouvaient seules la soutenir contre la tempête révolutionnaire ; je sais enfin que, aujourd'hui, l'esprit de parti créerait de graves obstacles à l'exercice régulier des libertés provinciales et municipales. Malgré cela, si l'on voulait examiner sincèrement quels sont les inconvénients possibles de la décentralisation et les dangers réels du système contraire, on se convaincrait qu'on peut plus aisément remédier aux premiers que parer aux seconds, et que mieux vaudraient quelques imperfections administratives, quelques luttes locales et partielles, que le péril d'une révolution soudaine.

« Un monstre couronné disait qu'il voudrait que son peuple n'eût qu'une tête pour la trancher d'un seul coup. Ce vœu impie est aussi de nos jours celui du socialisme révolutionnaire, et c'est parce qu'on a ramené à l'unité, concentré sur un seul point toutes les forces politiques, administratives, intellectuelles, sociales des nations, que certains esprits pervers se persuadent qu'ils n'ont plus qu'une tête à frapper pour que la société devienne leur proie. »

FIN.



TABLE ANALYTIQUE.

QUATRIÈME DISCOURS.

SUR L'IMPORTANCE SOCIALE DU CATHOLICISME.

CINQUIÈME DISCOURS.

SUR LES MŒURS DES GRANDS.

SIXIÈME DISCOURS.

SUR LES EXEMPLES DES GRANDS.

SEPTIÈME DISCOURS.

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT, OU THÉOCRATIE ET CÉSARISME.

HUITIÈME DISCOURS.

LA ROYAUTÉ DE JÉSUS-CHRIST.

HOMÉLIE PRONONCÉE LE SOIR DU VENDREDI SAINT.

DERNIER DISCOURS

PRONONCÉ LE LUNDI DE PAQUES.

SUR LA RESTAURATION DE L'EMPIRE EN FRANCE.

FIN DE LA TABLE.

